هكذا من الأصل

Les résultats complets des élections

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

QUARANTE-NEUVIÈME ANNÉE - N° 14872 - 6 F

MARDI 31 MARS 1992

BOURSE ★★

--- FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

THE UNIVERSITY OF JORDAN BERIALS DIVISION

Trois dirigeants de l'ETA militaire arrêtés en France

L'organisation séparatiste basque décapitée

Même si l'on ne peut conclure à la fin du terrorisme, les policiers français ont porté un rude coup à l'organisation séparatiste basque ETA militaire avec l'arrestation, dimanche 29 mars, dans les Pyrénées-Atlantiques, de trois de ses principaux dirigeants.

Trois Espagnols appartenant au comité exécutif de l'organisation séparatiste basque ETA-militaire ont été interpellés dimanche 29 mars, en fin de journée, à Bidart (Pyrénées-Atlantiques). Chef présumé d'ETA-militaire, Francisco Mugica-Garmendia, *surnommé Artapalo* ou *Paco*, figure parmi les onze personnes placées en garde à vue à la suite de ce coup de filet organisé sur commission rogatoire de Mme Laurence Le Vert, magistrat instructeur à Paris.

En Espagne, toute la presse et les partis politiques saluent *« le coup magistral »* des policiers français. Le coup de filet est, selon les autorités espagnoles, la preuve que *Artapalo* et ses amis, rassemblés depuis quelque temps près de la frontière, préparaient une vague d'attentats.

Lire page 29 les articles de PATRICK BUSQUET, MICHEL BOLE-RICHARD et ERICH INCIYAN

La dérive de desperados

C'EST sans aucun doute l'un des coups les plus durs infligés à l'organisation indépendantiste basque. Dimanche 29 mars, la plupart des chefs de l'ETA militaire sont tombés, et ceux notamment qui symbolisaient l'intransigeance de l'organisation dans la quête d'une indépendance qui apparaissait de plus en plus comme un prétexte à des actions terroristes aveugles.

Depuis plusieurs années, le Pays basque s'est vu progressivement octroyer une autonomie qui, à beaucoup d'égards, lui permet de se gouverner sans ingérence de Madrid. Comme le faisait remarquer *une personnalité* politique locale qui, par le passé, avait flirté avec l'ETA : « Il ne nous manque plus que l'armée, la monnaie, la sécurité sociale. Mais pour quoi faire, puisqu'à l'heure de l'Europe de Maastricht toutes ces notions sont d'ores et déjà dépassées ? ». Sans doute. Pourtant ces acquis n'ont pas empêché la persistance d'un vif sentiment nationaliste.

CES sentiments ne signifient en aucun cas que la population cautionne le terrorisme. Et si les manifestations « convoquées » par la coalition Herri Batasuna, considérée comme l'aile légale de l'ETA, regroupent autant de foules que les rassemblements de protestation contre la violence, il n'est pas exagéré d'affirmer que le hesa sociala des poaaurs de bombes ou des auteurs d'exécutions sommaires.

Au temps du franquisme, l'ETA pouvait compter sur le soutien tacite des socialistes qui sont aujourd'hui au pouvoir à Madrid. Les deux mouvements se battaient en effet contre le régime de dictature. Mais l'organisation s'est transformée depuis en un groupuscule mafieux sans véritable enracinement dans la société, hormis quelques ecclésiastes qui fournissent encore un abri aux auteurs d'attentats en fuite, comme la semaine dernière.

LES pères fondateurs sont depuis longtemps sous les verrous, des seconds couteaux ayant succédé aux chefs. Ils n'avaient pas l'envergure des premiers et n'ont pas su maîtriser la dérive vers le gangstérisme, le trafic de stupéfiants et le meurtre froid, qui a fait de l'ETA un noyau de desperados. Certes, le coup porté par la police française ne mettra pas fin au mouvement et ceux qui sont sous les verrous seront remplacés. La fuite en avant se poursuivra, entraînant de nouvelles victimes pour venger les « martyrs » en prison et garder l'espoir d'arracher au gouvernement des pourparlers improbables.

Mais l'organisation séparatiste sort nettement affaiblie de la rafle de Bidart. Il est de plus en plus évident que « la guerre » est perdue. Combien de temps faudra-t-il encore pour que la paix civile soit définitivement rétablie en Espagne ? « La bataille de 1992 » considérée comme « décisive » par l'état-major de l'ETA, avant Séville et Barcelone, se solde par un échec cuisant. La nouvelle ne peut que mettre du baume au cœur de l'Espagne, à l'*aube de* deux rendez-vous qu'elle se devait de ne pas rater.

La gauche perd six départements dont la Dordogne, la Drôme et le Nord

M. Mitterrand est contraint de tirer la leçon du grave échec des socialistes aux cantonales

Le second tour des élections cantonales, dimanche 29 mars, a aggravé l'affaiblissement du PS, qui perd la présidence de cinq conseils généraux : Nord, Puy-de-Dôme, Drôme, Dordogne et Gers. En Haute-Corse, le MRG est mis en échec. Dans les Alpes-de-Haute-Provence et le Vaucluse, la droite et la gauche sont à égalité. M. Fabius a déclaré que le gouvernement et le PS « devront rapidement tirer les leçons » de ce « sérieux échec ». M. Mitterrand est contraint de tirer les leçons des scrutins locaux et s'apprête à prendre acte du désaveu infligé à la majorité. Deux voies s'offrent à lui : celle d'un gouvernement rajeuni, autour de Mme Cresson ou d'un autre premier ministre socialiste ; celle d'un gouvernement d'« ouverture », dirigé par un non-socialiste.

Le temps qui reste

par Jean-Marie Colombani

Le message du 22 mars était multiple, à la fois de sanction contre le pouvoir et de protestation contre les partis établis, contre ceux qui, droite comprise, ont vocation à gouverner. Il s'est transformé, le 29, en adresse à sens unique, comme si les Français voulaient s'assurer qu'elle parviendrait bien à son destinataire ; c'est une condamnation. Le rassemblement du second tour s'est opéré contre le PS. C'est contre lui, et non plus autour de lui, que se structure désormais le combat politique.

Dans ces conditions, la question du temps qui reste surgit, inévitablement. Le temps théorique est de trois ans, celui qui nous sépare de la prochaine élection présidentielle. Mais trois ans, c'est encore loin, quand, majoritairement, un pays aspire à la nouveauté ; c'est encore long, quand le pouvoir souffre à ce point de s'être usé, et parfois déconsidéré au cours d'une *décennie qui fut celle de l'argent facile*. C'est évidemment trop pour ceux qui, à droite, voudraient pouvoir saisir leur avantage dans l'instant.

Si bien que le temps réel sera peut-être plus court, tant la réponse adéquate paraît enjoindre aujourd'hui bons d'attente. Naturellement, tout le monde attend du président qu'il dise au pays (le plus tôt sera le mieux) : je vous ai compris ! Mais encore ? Au fond, le projet de M. Mitterrand pour son second septennat était aussi simple que réaliste. Il consistait à léguer au pays l'ancrage européen, l'assainissement économique, et la recomposition politique.

L'Europe ? Elle fait peur, désormais, alors même que d'entre, à l'intérieur comme à l'extérieur de la Communauté, la demandent et la convoitent avec évidité ; preuve s'il en était besoin que le choix européen est le bon. Le « drame » serait que la ratification de Maastricht soit compromise par la faiblesse actuelle du pouvoir.

Lire la suite page 2

Un PS à refaire

par Patrick Jarreau

Affaibli aux élections régionales le 22 mars, isolé lors de la désignation des exécutifs régionaux le 27 mars, le Parti socialiste a été partout attaqué et souvent défait dans ses œuvres vives au second tour des élections cantonales, dimanche 29 mars. Il a perdu la présidence de cinq conseils généraux qui faisaient partie de son patrimoine historique : ceux de la Dordogne, de la Drôme, du Gers, du Nord et du Puy-de-Dôme.

Commentant ces résultats dimanche soir, M. Laurent Fabius a déclaré : *« C'est pour le Parti socialiste un sérieux échec, qu'il faut honnêtement reconnaître. »* Le premier secrétaire a appelé à un *« renouveau »* du PS. L'heure n'est plus seulement, en effet, pour ce parti, à ce que M. Fabius appelait jusqu'à maintenant le *« rénovation »*. Onze ans de présence au pouvoir, dont neuf au gouvernement, ont usé les racines mêmes de la gauche socialiste. Cette dégradation s'est accélérée ou révélée récemment.

En 1989 encore, à la faveur d'un mode de scrutin propice aux majorités relatives, des socialistes pouvaient enlever à la droite des villes aussi importantes que Strasbourg, Mulhouse, Dunkerque, Brest, Nantes, Quimper, Orléans, Blois ou Avignon.

On était, alors, moins d'un an après la réélection de M. François Mitterrand et la nomination de M. Michel Rocard comme premier ministre.

Lire la suite page 2

Airbus : identification génétique des victimes

Deux mois après la catastrophe aérienne du mont Sainte-Odile, l'application réussie d'une nouvelle technique médicale.

page 32

Menace de guerre civile en Moldavie

Les autorités ont lancé un ultimatum aux russophones.

page 29

Demain

« Espace européen »

En raison des élections, notre supplément « L'Economie » a été publié dans notre précédent numéro, daté 29-30 mars. « Espace européen » figurera dans notre numéro daté 1er avril.

« Sur le vif » et le sommaire complet se trouvent page 48

Lire

Les résultats complets du second tour

pages 8 à 28

- Le bon dimanche de l'opposition — par DANIEL CARTON
- L'échec programmé du Front national — par OLIVIER BIFFAUD
- Seuls quatre écologistes ont passé l'épreuve du scrutin majoritaire — par JEAN-LOUIS SAUX
- PCF : la peau de chagrin — par ALAIN ROLLAT

pages 2 et 3

- Alternative — par MICHEL NOBLECOURT

page 39

- « A terre » — par DANIEL SCHNEIDERMANN
- Régionales : M. Rausch se démet de la présidence du conseil de Lorraine ; M. Soisson veut que « cesse la rumeur de Dijon » ; M. Lalonde prêt à un compromis dans le Nord et en Haute-Normandie

pages 6 et 48

Cambodge : le grand retour

Les 370 000 réfugiés de Thaïlande ont commencé à rentrer au pays

BANGKOK

de notre correspondant en Asie du Sud-Est

Le grand retour des réfugiés cambodgiens de Thaïlande a commencé. Les 527 premiers rapatriés devaient rentrer au pays lundi 30 mars. Ils devaient emprunter les 45 kilomètres de la route qui relie le marché frontalier de Poipet à Sisophon, qu'un bataillon du génie thaïlandais avait réparées en mars.

Les soldats de Bangkok finissent, en ce moment, de remettre en état les 65 kilomètres de chaussée entre Sisophon et Battambang, chef-lieu d'une province où près de 190 000 réfugiés, soit plus de la moitié, ont demandé à s'installer.

Ces premiers rapatriés viennent des camps de Site 2, administré par le FNLPK (Front national de libération du peuple du Kampuchea, de M. Son Sann), et de Site 8, sous le contrôle des Khmers rouges. Ils doivent, selon le plan du Haut-Commissariat des Nations unies pour les réfugiés (HCR), passer au plus une semaine dans un centre de transit à Sisophon.

JEAN-CLAUDE POMONTI

Lire la suite page 31

MANICAMP

MITTERRAND S'EN VA

La semaine sanglante

OLIVIER ORBAN

Le roman politique de l'année.

"Le rire est le propre de l'homme". Rabelais

OLIVIER ORBAN

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH ; Tunisie, 750 m. ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 SCH ; Belgique, 40 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Antilles-Réunion, 8 F ; Côte-d'Ivoire, 485 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 190 PTA ; G.-B., 85 p. ; Grèce, 220 DR ; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L ; Luxembourg, 42 FL ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 2,75 FL ; Portugal, 170 ESC ; Sénégal, 450 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 1,80 FS ; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.

M 0147 - 0331 0 - 6,00 F

Les conséquences de l'échec des socialistes

La gauche n'est majoritaire que dans vingt départements

En douze ans, la gauche a perdu le pouvoir dans plus de la moitié des départements métropolitains. A l'issue des électinns cantnnales de 1979, elle était majoritaire dans 43 d'entre eux. Après celles de 1982, elle ne l'était plus que dans 36. En 1985, elle tombait à 26, ayant perdu 10 départemeots (Alpes-de-Haute-Provence, Charente-Maritime, Corrèze, Corse-du-Sud, Eure-et-Loir, Gironde, Indre, Isère, Oise et Var). Toutefois, bien que minnritaire, elle conservait la présidence, au bénéfice de l'âge, dans les Alpes-de-Haute-Provence.

En 1988, elle regagnait la Gironde, mais perdait, également au bénéfice de l'âge, les Alpes-de-Haute-Provence. En 1992, elle devrait reconquérir, toujours au bénéfice de l'âge, la présidence des Alpes-de-Haute-Provence, mais perd celles de la Dordogne, de la Drôme, du Gers, du Puy-de-Dôme et du Nord. Elle est minnritaire en Haute-Corse, même si elle a l'espoir, en raison de «l'arithmétique politicienne», d'en conserver la présidence.

A égalité dans le Vaucluse, elle verra sans doute la présidence lui échapper au bénéfice de l'âge. Elle ne demeure majoritaire que dans vingt départements : l'Ariège, l'Aude, les Bouches-du-Rhône, les Côtes-d'Armor, la Creuse, le Gard, la Haute-Garonne, la Gironde, l'Hérault, les Landes, le Lot, la Niévre, le Pas-de-Calais, les Hautes-Pyrénées, le Tarn, le Tarn-et-Garonoe, la Haute-Vienne et le Territnire de Belfort, auxquels s'ajnutent la Seine-Saint-Denis et le Val-de-Maroe, conservés par le PC. Plus de trente parlementaires socialistes, communistes ou radicaux de gauche sont battus. Sombre bilan pour la gauche, comparable à celui de 1985, un an avant sa défaite aux élections législatives.

Des neuf membres du gouvernement engagés dans la bataille, deux – MM. Jack Lang dans le Loir-et-Cher et Jean-Michel Baylet dans te Tarn-et-Garonne – l'avaient emporté au premier tour. *Un seul a échoué*, M. Jean-Louis Bianco dans les Alpes-de-Haute-Provence. Mme Edith Cresson est réélue difficilement dans la Vienne avec 51,39 % des voix, soit une baisse de 5,34 points par rapport à 1985. Il en est de même de M. Lionel Jospin en Haute-Garnnne : avec 51,03 % des suffrages, le ministre de l'éducation nationale perd 5,68 points par rapport à l'élection partielle de décembre 1988 qui l'avait fait entrer au conseil général. En revanche, dans la Niévre, M. Pierre Bérégovoy, avec 56,51 % des voix, améliore de 6,43 points son score de 1985. MM. Jacques Mellick dans le Pas-de-Calais (52,81 %), François Doubin dans l'Orne (53,25 %) et surtout Laureot Caibala dans le Val-de-Marne (60,12 %) sont également bien élus.

Avec un taux d'abstention d'environ 38 %, soit près de sept points de plus qu'au premier tour, la participation, nettement supérieure à celle de 1988, qui était une des plus faibles de la Ve République, est inférieure à celles de 1982 (environ 30 %) et de 1985 (*33,76 %*), *mais elle reste* dans une honnête moyenne.

T. F.

Le temps qui reste

Suite de la première page

L'économie ? Elle se porte mieux que lorsque la gauche est arrivée au pouvoir, ses bases sont plus saines, sa productivité plus forte, ses performances meilleures. Mais ce bilan est masqué, éclipsé même par le poids et le niveau du chômage. Le pays, dans ses profondeurs, est fatigué de la «rigueur» qui lui est imposée, en fait, depuis 1976 ; les salariés le sont du tribut payé au renforcement des eotreprises depuis 1983 ; quant aux classes moyennes, elles ont cessé de s'enrichir en vivant à crédit, à compter du momeot où les laux d'intérêt réels ont atteint des sommets.

Recomposition et décomposition

L'Europe, l'économie : *malgré* un bilao contrasté, on peut difficilemeot instruire le procès de la gestion socialiste ; la France n'est pas l'Albanie, contrairement à ce que certains orateurs en mal d'effets de manche pourraient laisser croire.

Reste alors la politique : eo lieu et place de la recomposition, il y a la décomposition ! M. Mitterrand, réputé champion toutes catégories, perd sur son terrain de prédilection et laisse une gauche sinistrée. Au point qu'il n'est pas certain de pouvoir éviter une sanctioo plus lourde encore, qui mettrait en péril son propre mandat.

Devant quelques fidèles, le président a imputé les résultats du 22 mars au désastreux coogrès socialiste de Rennes, certes en partie responsable de la dégradatioo de l'image du PS. C'est pourtant M. Mitterrand lui-même qui a refusé de faire de l'ouverture une stratégie politique, avec un cootrat de gouvernement en bonne et due forme, lui préférant des ralliements personnels, *sans doute pour éviter* que M. Roeard n'apparaisse comme l'bomme d'une nouvelle majorité ; c'est lui qui a commis la faute majeure – que Mme Cresson a payé au prix fort – de «virer» M. Rocard ; c'est le président qui avait assis toute sa tactique sur la réédition, par la droite, de ses erreurs de la période 1986-1988, sur la peur et le poids d'une extrême droite forte : or, la droite a répondu par un refus d'alliance, cette fois respecté, et s'est payé le luxe de repasser le mistigri à la «majorité» (à travers les épisodes lorrain et bourguignoo), empochant au passage, et sans que personne puisse y trouver à redire, d'excellents reports des voix d'extrême droite aux cantonales.

Pour tenter de redresser une situation qu'il a contribué à créer, le président peut évidemment utiliser les moyens du bord que sont le changement du mode de scrutin et le remaniement gouvernemental. Si les résultats du 29 mars font clairement apparaître l'urgence de la proportionnelle, aux seules fins de protéger le président, la journée du 27 mars, consacrée à l'élection des présidents de région, en a, *de facto*, ioterdit l'accès. Moins d'ailleurs par le spectacle offert dans certaioes régions que par l'usage qui eo a été fait par tous ceux qui avaient pourtant iotérêt à la proportionnelle : le PC en rompant unilatéralement la règle de la «disciplioe républicaine», le FN eo tentant de dynamiter tout ce qui passait à sa portée (en *«tirant dans le tas»*, selon la délicieuse expression de M. Le Pen), les écologistes de M. Lalonde en foulant aux pieds la morale électorale la plus élémentaire, tous ont discrédité l'idée que l'on puisse aligner le mode de désignation des députés sur celui des conseillers régionaux.

«J'ni besoin de la proportionnelle», a assuré M. Lalonde, en soulignant que celle-ci était la voie de passage obligée pour qui voulait voir naître uoe *«nouvelle France»*. Le problème est que la «oouvelle France» ferait, assurémeot, une place dangereuse au FN (plus de soixante députés selon la SOFRES).

M. Fabius ayant lui-même fermé la porte à une réforme électorale significative, reste le gouvernemeot. Là, la marge de manœuvre est théoriquemeot plus large, étant entendu que personne n'imagine que Mme Cresson puisse être maintenue en fonction. M. Mitterrand peut appeler aussi bien M. Delors que M. Barre, M. Lang ou M. Bérégovoy, voire M. Quilès. En fait, la difficulté va bien au-delà du choix d'un oouveau premier mioistre. Elle touche l'assise politique du futur gouvernement, et les perspectives que le successeur de Mme Cressoo peut être à même d'apporter.

Désavoués et seuls

Lâché par leurs alliés communiste et écologiste, ayaot eux-mêmes lâché deux ministres d'ouverture, les socialistes sont seuls : désavoués et seuls. Comment, désormais, susciter des ralliements, autrement que suicidaires ? Quant aux perspectives, elles ne sauraient être limitées à une symbolique de la nnuveauté, certes oécessaire mais absolument pas suffisante.

La question est donc de savoir si le président peut jouer les protoogations avec pour seul projet la perpétuation de son propre pouvoir. Elle est celle de la promesse d'avenir que les Français *persistent* à vouloir percevoir dans la personne, dans l'action et dans le discours de ceux qui les gouvernent, cette exigence dût-elle paraître naïve et abusive à l'bomme d'Etat chevronoé qu'est M. Mitterrand. *«Sept ans, c'est trop peu ; quatorze ans, c'est trop long ; douze ans, c'est bien !»*, avait-il coutume de dire. Douze ans, nous y sommes. Presque. C'est peut-être bien là que se situe le problème. Ce qui revient à dire que le cas de figure non pas idéal, mais le plus pertinent, dans les circonstances présentes, peut être la réforme constitutiooelle, avec réduction de la durée do mandat présidentiel appliquée au titulaire de la charge, et inversion du calendrier politique, les législatives venant consacrer la oouvelle donne présidentielle. Après tout, cette semaine catastrophique pour la gauche est aussi celle qui donne, dans les sondages, M. Delors gagnant dans une compétition au sommet.

Mais, autant demander au chef de l'Etat de donner ses clés au président de la Commissioo européenne...

JEAN-MARIE COLOMBANI

Un PS à refaire

Suite de la première page

Face à des équipes municipales anciennes ou divisées, atteintes par la critique écologiste et dont la base électorale était entamée par l'extrême .droite, les socialistes, dominant un PCF qui ne pesait plus guère, pouvaient être crédités de la capacité d'améliorer la gestion locale.

Trois ans plus tard, le nouvel âge du socialisme, que paraissaieot annoncer ces victoires, ressemble à un mirage, tant le rejet qui s'est exprimé à l'occasion des premiers scrutins depuis les élections européennes de 1989 est radical. En recul dans presque tous les départements, oe renforçant ses positions dans les Bouebes-du-Rhône que grâce à des «triangulaires» l'opposant à la droite et à l'extrême droite, le PS est d'autant plus affecté par ses défaites que les plus graves d'entre elles étaient inattendues.

Après la découvenne qu'avait représentée le score médiocre des listes organisées autour de la candidature de M. Lionel Jospio à la présidence de la région Midi-Pyrénées, la perte du conseil général du Gers, que présidait un rocardien, M. Jean-Pierre Josépli, est une très mauvaise oouvelle pour un parti qui voit lui échapper un terrain jusque-là familier.

Le «basculement» du Nord, dirigé par les socialistes depuis cinquante-cinq ans, donne à leur échec une dimension symbolique exceptionnelle. Patrie de la gauche ouvrière comme le «Midi rouge» était celui de la gauche paysanne, présenté parfois comme un fragment d'Europe du Nord social-démocrate dans une France à dominante «bourgeoise», le département de MM. Pierre Mauroy et Michel Delebarre n'obéit plus aux réflexes traditionnels qui soudaient la majorité de ses habitants aux élus du «peuple» face aux «patrons». Les comportements «de classe» tendent à disparaître, là aussi, avec le monde industriel dans lequel ils s'étaient forgés.

Les uns reprochent aux socialistes du Nord de *ne plus jurer que par les* lois du marché, les autres les accusent de ne pas les comprendre et d'en gêner le fouctionnement, les écologistes les jugent inaptes à concilier développement et respect de l'environnement. *Le Pas-de-Calais* voisin reste à gauche, mais le PS n'y a pas conquis la majorité absolue du conseil général qu'il espérait atteindre avec la création de nonveaux cantons opportunément découpés.

Mauvais reports

Les élections régionales avaient eu un effet d'entraînement, qui avait assuré au premier tour des élections cantonales une participatino supérieure à celle qu'on n observée au second. C'est une des raisons pour lesquelles les socialistes n'ont pas toujours retrouvé, là où ils étaient en compétition, dimanche, avec la droite, le total des vnix de gauche du 22 mars. La deuxième raison est que les électeurs communistes ont très inégalement reporté leurs suffrages sur le PS, et que les écologistes semblent l'avoir fait dans une proportion inférieure à ce qui était habituel les années précédentes (deux tiers à gauche, un tiers à droite).

La volonté de sanctionner le PS est particulièrement manifeste, de la part de ces deux catégories d'électeurs, dans la région parisienne et dans le Nord, alors que les socialistes ont le plus souvent soutenu, eux, les candidats communistes arrivés en tête au premier tour, de même que les candidats écologistes dans la dizaine de cantons où ils étaient invités à le faire.

L'entre-deux-tours, marqué par les tractations pour la présidence des conseils régionaux, par la démonstration qu'elles avaient faite de l'incapacité du PS à rassembler et par les conditions de l'élection de MM. Jean-Pierre Soisson en Bourgogne et Jean-Marie Rausch en Lorraine, a contribué à éloigner les électeurs des socialistes. M. Rocard n'avait renoncé à exiger publiquement la démission de ces deux ministres, soit de leur poste de président de région, soit du gouvernement, le 27 mars, que parce qne M. Fabius avait décidé de le faire au nom du PS.

Dimanche soir, lors d'une réunion des membres du bureau exécutif présents à Paris, M. Gérard Lindeperg, rocardien, oumëro deux du parti, a réaffirmé la même exigence à l'égard de M. Rausch et demandé que les socialistes ne participent pas à ces deux majorités régionales si les présidents, soupçonnés d'avoir bénéficié de voix du Front national, refusent de se soumettre à une réélection. M. Jacques Chérèque, lui aussi rocardien, ancien ministre élu au conseil régional de Lorraine, devait le répéter, lundi matin, à l'ouverture de la séance de cette assemblée. M. Rausch l'a devancé en démissionnant de sa présidence.

Trois lignes directrices

Les rocardiens entendent donc continuer dans la voie «morale» qu'ils avaient choisi de privilégier, déjà, au moment de l'affaire Habache, quand l'ancien premier ministre avait déclaré que la responsabilité des ministres des affaires étrangéres et de l'intérieur était engagée dans cette faute. Ils estiment que les socialistes doivent se racheter, par une conduite exemplaire, de la condamnation que leur valent, dans l'opinion, l'impunité dont a bénéficié M. Christian Nucci – et, jusqu'à maintenant, M. Jean-Michel Boucberoo, aocieo maire d'Angoulême – ainsi que l'affaire du *sang contaminé*. Plus que la gestion économique du pays ou les idées qui les inspirent, c'est à un certain mode d'exercice du pouvoir que les socialistes doivent, selon les rocardiens, le blâme de leurs électeurs.

M. Fabius partage ce jugement, puisqu'il a souligné, dimanche, *«l'urgence»*, pour les socialistes, de *«réaffirmer concrètement* [leur] *identité de gauche et* [leurs] *valeurs, en particulier sur le plan moral»*. Pour le premier secrétaire, ce souci doit s'accompagner de celui de répondre à la demande de *«justice sociale»* et de *«sécurité»*, ainsi que de prendre en compte *«le rôle essentiel de l'écologie dans l'approche des problèmes de société»*. Ces trois lignes directrices, jointes à la *«rénovation»* de l'organisatioo socialiste, forment le programme de M. Fabius devant l'édifice délabré que représente le PS tel qu'il le trouve deux mois et demi après avoir accédé à sa direction. Tirant à soo tour les leçons du congrès de Rennes, où sa tentative de prise de contrôle du parti et les réactions qu'elle avait provoquées *avaient abouti à un spectacle désastreux*, le député de la Seine-Maritime estime le moment venu pour le PS, d'entreprendre de mettre fio à ses *«divisions»*.

De quelque manière qu'on l'analyse, ce que certains socialistes appelaient dimanche soir la «Bérézina» du PS creuse le fossé entre le président de la République et ce qui reste «soo» parti. Le PS fait les frais d'une politique sur laquelle, depuis 1988 au moins, il n'a pas de prise, ce qui brouille sa relation avec ceux qu'il a mission de représeoter. M. Rocard a eu sa part dans cette évolution, et il ne peut s'étonner qu'un parti auquel, dans le célébre discours de Joué-lès-Tours, il déniait le droit de prendre des initiatives n'ayant pas l'assentiment de la majorité de l'opinion soit considéré par ses électeurs comme un poids mort inutile. Si l'on a quelque chose à dire, mieux vaut s'adresser à d'autres !

C'est cette relation avec la gauche «sociologique», comme disait M. Mitterrand en 1981, que le PS doit désormais reconstruire. A condition que le chef de l'Etat le lui permette.

PATRICK JARREAU

La totalisation du «Monde»...

Élections cantonales
(Métropole et DOM) sur 1 425 cantons

		%
Inscrits	14 942 940	
Votants	9 249 021	61,89
Exprimés	9 901 645	93
Abstention	5 693 819	38,10
PS	2 161 477	25,12
RPR	1 753 947	20,39
UDF	1 690 545	19,95
Divers droite	1 152 116	13,39
PCF	635 939	7,39
Extrême droite	542 787	6,31
Majorité préaidentielle + divers gauche	387 596	4,50
Écologistes (1)	191 026	2,22
Divers	86 512	1

(1) Verts : 138 103 voix (1,86 %) et Génération Ecologie : 38 479 voix (0,44 %).

...et celle du ministère de l'intérieur

Totalisation *en métropole*
(sur 1 395 cantons)

		%
Inscrits	14 748 912	
Votants	9 146 262	62,01
Exprimés	9 540 173	57,89
Abstention	5 602 550	37,98
Ext. g.	35 824	0,42
Com.	590 799	6,94
Soc	2 102 522	24,72
Rad. g.	99 774	1,04
Mal.	372 420	4,37
GE	40 142	0,47
Verts	143 432	1,68
Rég.	9 243	0,10
RPR	1 700 579	19 98
UDF	1 822 781	19,08
Div. d.	1 257 108	14,78
FN	540 569	6,35

ESSEC
PROGRAMME DOCTORAL

■ DEA "Sciences de Gestion" IAE d'AIX-ESSEC ou Paris X-ESSEC-HEC
Diplôme requis : 2e cycle ou grande école d'ingénieurs ou de gestion

■ Programme Post-DEA de préparation à une thèse de Doctorat IAE d'AIX-ESSEC ou autre université
Diplôme requis : DEA en Sciences de Gestion ou Economie
Thèses dirigées par des professeurs de l'ESSEC
durée des travaux : 2 à 3 ans
possibilités de bourses de recherches significatives

■ Date limite des candidatures : 15 juin 1992

PROGRAMME DOCTORAL ESSEC
Groupe ESSEC - BP 105
95021 Cergy-Pontoise Cedex
Tél. : (1) 34 43 30 85
Etablissement de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Versailles
Programme bénéficiant du soutien de la FNEGE - Fondation Nationale pour l'Enseignement de la Gestion des Entreprises
Groupe ESSEC Etablissement d'Enseignement Supérieur Privé
GROUPE ESSEC

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SECOND TOUR

de

socialiste

départements

DES ÉLECTIONS CANTONALES

et la situation dans les autres partis

Le bon dimanche de l'opposition

Avec les élections cantonales, l'opposition républicaine vient de remporter deux incontestables victoires sur les socialistes et sur... elle-même. Dans leurs projections les plus optimistes, ses dirigeants n'avaient jamais imaginé reprendre à la gauche six départements pour ne lui en concéder qu'un seul, les Alpes-de-Haute-Provence, au bénéfice de l'âge. Sans emmpter la Martinique qui, pour les mêmes raisons, devrait revenir au RPR. En ajnutant ces nouvelles conquêtes aux 43 départements à présidence UDF et aux 26 autres présidés par un RPR nu un divers droite, la carte de France des conseils généraux se simplifie singulièrement. Au nord de la Loire, cette carte prend pour la gauche les allures d'un désert.

Avec, selnn les dnnnées du ministère de l'intérieur, un total de 53,75 %, les candidats RPR, UDF et divers drnite nbtiennent non seulement une majorité confortable mais font légèrement mieux qu'au second tour des électinns cantonales de mars 1985. Car les électeurs ont voulu signifier à la droite un double besoin, pas forcément contradictoire, d'uninn et de rénovatinn.

La poussée des divers droite

Le scrutin à deux tours a permis, mieux qu'aux élections réginnales, de tirer des dividendes plus profitables de l'union et aux électeurs de retrouver leurs bnns vieux réflexes. Dans l'ensemble, les reports dans l'un et l'autre camp ont été satisfaisants. Sur les neuf duels qu'ils n'ont pn éviter entre eux, cinq se sont soldés à l'avantage de l'UDF. Globalement, cette discipline de l'union a profité au RPR, qui retire les meilleurs gains, mais elle a nui dans le Rhône à M. Michel Noir. Dans les deux cantons de Lyon-VII et Lyon-VIII, les deux représentants de son mouvement Nouvelle Démocratie ne sont guère parvenus à malmener au premier tour les candidats RPR et UDF.

Toujours selon les statistiques du ministère de l'intérieur, le RPR, qui avait 424 sortants, se retrouve avec 469 élus, tandis qne l'UDF connaît la stabilité : 500 élus pour 493 sortants. Ce rééquilibrage à l'intérieur de l'npposition ne s'est pas fait unifnrmément. Si l'UDF confirme sa suprématie vis-à-vis dn RPR dans les départements de Meurthe-et-Moselle, où le RPR ne dispose plus d'aucun élu, des Yvelines ou encore de Maine-et-Loire et des Pyrénées-Atlantiques, le RPR accentue son avantage en Côte-d'Or, dans l'Orne et en Seine-et-Marne.

Ce bon dimanche pour l'opposition est aussi la conséquence d'une poussée des élus divers droite, certes traditionnelle, mais cette fois plus sensible. Le ministère de l'intérieur range sous cette étiquette 445 conseillers généraux, soit 54 de plus. D'une certaine manière, ces élus semblent avoir profité du rejet des partis traditionnels. Ils ont su exploiter à bon escient le besoin de rénovation à droite. A la différence des candidats de M. Noir, ils n'ont pas été perçus comme étant contre *l'opposition officielle, mais à côté.*

Son second succès, l'opposition l'a obtenn sur elle-même et contre le Front national. Sa stratégie vis-à-vis de l'extrême droite ne semble guère avoir connu de dérapages. Pour la première fois, l'opposition a démontré qu'elle était prête à perdre localement des élections plutôt que de se lier les mains avec le Front national.

Sa décision de maintenir, quand elle le pouvait, comme dans le département sensible des Bouches-du-Rhône, ses candidats partout où le FN était arrivé au premier tour en tête lui a sans doute coûté beaucoup. Parfois même, qnelqnes petits fronts républicains ont pu se constituer comme dans le canton de Troyes-V où la droite modérée a appelé à voter pour le secrétaire de la fédération du PS enntre celui de la fédération du FN.

Rempart contre le FN

Pernsadés, depnis vendredi, d'avoir définitivement renversé la charge de la prenve au détriment des socialistes et de M. Mitterrand, et d'avoir pu en retirer un certain profit dès ce second tour, les dirigeants de l'opposition vont sans doute arguer de ces élections cantonales pour étayer leur démonstration qu'ils sont le seul et ultime rempart contre les lepénistes.

Dans l'immédiat, soucieux de lever définitivement les dernières suspicinns, l'oppositinn, en Lorraine, appelait aujnurd'hui à une manifestation à Metz afin d'inciter M. Jean-Marie Rausch à démissionner et à *« redonner dignité à la Lorraine »*. En Bourgogne, elle n'avait pas non plus l'intention de lâcher les basques de M. Jean-Pierre Soisson. Les dirigeants du RPR et de l'UDF attendaient aussi fébrilement les résultats de l'élection des présidents des régions Nord-Pas-de-Calais et Haute-Normandie.

Au lendemain de ce second tour des élections cantonales, barrer la route à MM. Delebarre et Fabius leur paraissait être dans la logique des choses et du temps. Pnnr la suite, on se tourne aussi vers l'Elysée.

Ni M. Cbirac ni M. Giscard d'Estaing ne se sont exprimés dimanche soir. Leurs lieutenants ont dnnné du coup le sentiment d'hésiter sur la marche à suivre. Certains, à l'instar de M. Alain Jnppé, ont constaté que le gouvernement sortait en charpie, en recommandant à l'UPF de *« se tenir prête pnur l'alternance »*. *« L'opposition doit être prête, mais elle n'a pas à être pressée »*, a ajouté M. Nicolas Sarkozy.

M. Alain Madelin a indiqué qu'il nttendait *« un geste pnlitique extrêmement fort »*, en concédant pour la première fnis que des électinns législatives anticipées *« embêteraient tout le monde. » « Je ne sais pas si François Mitterrand peut sortir un lapin de son chapeau,* a ironisé le vice-président de l'UDF. *Moi je crois qu'il n'y n plus de lapin ni de chapeau. »*

DANIEL CARTON

L'échec programmé du Front national

Un seul candidat d'extrême droite a été élu, aux élections cantonales, dans les Alpes-Maritimes. Le Front national compte, pour toute la France, trois conseillers généraux. Il en comptait quatre avant ce renouvellement.

L'affaire était déjà entendue à la veille du second tour. Sauf effondrement de la participation, l'échec du Front national était pratiquement programmé. Un dirigeant du parti lepéniste admettait même, en privé, que les conseillers généraux de son parti, au soir du 29 mars, ne se compteraient *« peut-être pas sur les doigts des deux mains »*, contrairement aux projections faites les mois précédents par M. Jean-Yves Le Gallou, membre du bureau politique et expert électoral de M. Jean-Marie Le Pen. Le secrétaire national aux élus prévoyait, avant le premier tour, l'élection de *« plusieurs dizaines »* de conseillers généraux portant l'étiquette Front national. Il y a loin des urnes aux sièges!

La réalité est bien moins radieuse et plutôt parlante dans sa sécheresse : le Front national, qui avait quatre ennseillers généraux, n'en compte plus que trois. Le parti d'extrême droite perd les deux cantnns renouvelables (1) qu'il détenait par l'intermédiaire de M. Jean Roussel dans les Bouches-du Rhône et de M. Yvan Blot dans le Pas-de-Calais. Le premier a été écrasé dans un « dnel », à Marseille, par un candidat du RPR frappé d'inéligibilité pour un: année; le second, qui ne se représentait dans le Pas-de-Calais – il avait été élu sous l'étiquette RPR en 1985 – est allé se faire battre, dès le premier tnur, en Alsace. En revanche, le Front national remporte une seule et unique victoire : M. Jacques Peyrat a pris sa revanche, à Nice, sur Mme Marie-Jeanne Mnrois (UDF-PR) dans un « duel » qui, il y a un mois, avait donné le résultat inverse par suite de la formation d'un « front républicain » de circonstance. La moindre mobilisation a joué, cette fois-ci, en faveur de M. Peyrat. Ce dernier permet à son parti d'entrer au conseil général des Alpes-Maritimes.

S'exprimant sur le fil téléphonique de « Radio Le Pen », à la fin de la semaine dernière, M. Carl Lang présentait son parti comme *« la seule force politique d'opposition »* et dénonçait *« l'attitude délibérément hostile, agressive de la droite à l'encontre du Front national »*. Pour le second tour des cantonales, le secrétaire général du parti d'extrême droite promettait de *« donner une leçon politique à l'ensemble de cette classe politique, qui est rejetée clairement par les Français »*.

Répulsion de l'électorat de droite

A l'examen des qnelque trnis cents cantons dans lesqnels il y avait un candidat lepéniste, il apparaît que l'adversaire principal du Front natinnal est la droite. Cinq fois sur six, ses « duels » l'ont opposé soit à un candidat UDF, le plus souvent, soit à un représentant du RPR, soit à un candidat classé *divers droite*. A l'*exception du quatorzième* canton de Nice, il n'a jamais gagné en bras-de-fer. Dans les « triangulaires », la droite a eu, parfois, à pâtir du maintien de l'extrême droite, mais c'est le Front national qui a enregistré, quasiment partout, une fuite de ses électeurs.

Ainsi, M. Bruno Mégret affirme que dans les Bnuches-du-Rhône son parti *« s'ancre définitivement »*, en soulignant qu'il *« progresse de façon significative »* dans certains cantons (2). Sur les vingt-huit cantons où il était présent, le recul en voix, dans vingt-six d'entre eux, s'échelonne de 10 à 40 points de pourcentage de ses voix du premier tour. Le Front natinnal progresse, en valeur absolne, dans deux cantons du département : Les Pennes-Mirabeau (plus 4,5 %) et Vitrolles (plus 23 %). Non seulement les candidats lepénistes n'nnt pas, à de rares exceptions près, élargi leur audienen au second tour mais, de plus, ils ont plusieurs fois contribué à empêcher la droite de ravir des cantons à la gauche.

C'est le cas à grande échelle dans les Bouches-du-Rhône : ils étaient devant la droite dans un tiers des cantons, mais ils se sont maintenus partout nù cela était possible. Ils ont fait perdre à la droite moins de cantons accessibles qu'ils n'étaient susceptibles, eux, d'en remporter. C'est aussi le cas, par exemple, à Apt (Vnucluse), à La Seyne-sur-Mer (Var), à Manosque-Nord (Alpes de Haute-Provence), à Carvin et à Arras-Ouest (Pas-de-Calais), à Colombes-Nnrd-Ouest (Hauts-de-Seine), à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines), à Corbeil-Essonnes (Essonne) nu à Argenteuil (Val-d'Oise). Le maintien du Front natinnal a favnrisé qnelquefnis la gauche dans ses assauts comme à Saint-Ouen-l'Aumône (Val-d'Oise) an profit dn PS ou à Saint-Dizier-Nnrd-Est (Haute-Marne) au profit dn PCF. Cette stratégie de présence tous azimuts n'a pas empêché, cependant, des candidats dn RPR d'être réélus dans plusieurs cantons de Nice ou à un candidat UDF de prendre Avignnn-Sud (Vaucluse) aux socialistes, alors que le candidat lepéniste devançait la droite au premier tour.

Ce très maigre bilan dans un scrutin majoritaire uninominal a deux tours ne peut qu'encourager le président du Front national a réclamer avec plus de vigueur encore l'établissement d'un mode de scrutin proportinnnel pour les législatives, tant l'écart est énorme entre le résultat de son parti aux régionales et aux cantonales. S'il révèle une certaine volatilité de l'électorat lepéniste, il met surtout en évidence une forte répulsion de l'électorat de la droite parlementaire envers le Front national. Les stratèges de l'extrême droite drevront prendre ces données en ennsidératinn s'ils veulent sortir de leur ghetto.

OLIVIER BIFFAUD

(1) MM. Philippe Adam et Fernand Le Rachinel, respectivement conseillers généraux des Bouches-du-Rhône et de la Manche, sont dans des cantons non renouvelables.

(2) M. Mégret parle nussi du canton de Berre, où la baisse en voix est de l'ordre de 10 %, et de celui de Marseille-XIV-B, où le recul en vnix atteint 15 % d'un tour à l'autre.

Seuls quatre écologistes ont passé l'épreuve du scrutin majoritaire

Le scrutin majoritaire est passé par là : l'éenlogie pnlitique est comme rayée de la carte. Une semaine après leur succès, en voix (14,37 %) et en sièges (212), aux élections régionales, les écologistes n'nnt obtenu, dimanche 29 mars, au second des élections cantonales, que 2,15 % des suffrages exprimés et quatre postes de ennseillers généraux sur les quelque deux mille qui, en métropole, étaient soumis à rennuvellement. Encore s'agit-il pour trois d'entre eux de personnalités déjà installées : MM. Gérard Védrines, conseiller général sortant de Châtillon-en-Dinis (Drôme), Jean Rousseau, maire de Vierzon (Cher) et Fabrice Millereau, maire de Beaumont-sur-Oise (Val-d'Oise), tous candidats de Génération Ecologie. Seul M. Jean Baudoin (Verts), qui a battu à Prahecq (Deux-Sèvres), avec l'appui du PS, le président du comité éconnmique et social de la région Poitou-Charentes, est véritablement un nouveau venu. Il n'est donc pas encore tnut à fait sûr qne les écologistes soient, comme l'assure M. Antoine Waechter, *« des candidats de rassemblement »*, susceptibles d'être élus dans l'avenir, *« quel que soit le mode de scrutin »*. Ainsi à Châtillon-en-Diois, où les électeurs n'avaient le choix, au second tour, qu'entre le candidat de Génération Ecologie et celni du PC, 46,4 % des électeurs nnt voté hlanc nu nul. Dans une ennfiguration identique, on a relevé 530 bulletins blancs ou nuls dans le canton de Vierzon-I, soit 7,6 % des votants. En revanche, face au conseiller sortant UDF-CDS, le candidat des Verts élu dans les Deux-Sèvres a bénéficié d'un excellent report des voix de gauche.

Au total, les écologistes dépassent le seuil de 30 % des suffrages exprimés dans trente-trois cantons sur les quatre-vingt-trois où ils étaient présents, augmentant ainsi de quinze à vingt-cinq points en moyenne leurs scores du premier tour. Les meilleurs résultats sont nbtenna à Bègles (Gironde), nù M. Noël Mamère échoue de 384 voix face au cantnn de Massy-Ouest, alors que, dans le même département, à Etrechy, le candidat des Verts bénéficie d'un bon report des voix socialistes. Ce phénomène ne sera pas cependant pour surprendre : entre les deux tours, le ministre de l'environnement, M. Brice Lalonde, a rappelé que son mouvement ne s'inscrivait pas dans la stratégie d'union de la gauche; quant à M. Antoine Waechter, voilà déjà plusieurs années qu'il ne cesse de répéter que l'écologie transcende le clivage gauche-droite et que son électorat est de moins en moins enclin à voter, au second tour, pour un candidat issu des partis traditionnels.

JEAN-LOUIS SAUX

PCF : la peau de chagrin

La représentation du Parti communiste français continne de se réduire comme peau de chagrin. Lundi matin, *l'Humanité* revendiqnait cent huit élns et affirmait que, à en jnger par ce résultat, l'andience du parti se situait e *sensiblement au niveau de 1985 »*. En vérité, non seulement le PCF perd une vingtaine de cantons, mais, par rapport à 1985, il recule de plus de qnatre points (6,94 % des *suffrages exprimés* contre 11,31 % il y a sept ans), ce qui représente nne perte de plus de 250 000 voix. Si l'on se réfère à son bilan de 1985, la confirmation de son re*trécissement* n'en devient que plus manifeste puisque, à l'époque, le PCF nvait déjà perdu la bagatelle de quatre-vingts enntons, quelque 150 000 vnix et 2,5 points par rapport au scrutin de 1982.

Résolument optimiste, le rédacteur en chef de *l'Humanité* notait, ce même lundi, que le PCF avait *« empensé* en *partie certains échecs (trente-neuf) por la conquête de nouveaux cantnns (dix-neuf) »*, et il y voyait e/o *confirmotion éelntante de son influence, de son rôle et de son enracinement dans la vie politique française »*.

Si confirmation il y a, aujourd'hui, c'est surtout celle d'nn vote communiste en voie de marginalisatinn. Snns les triangulaires imposées un peu partout à la droite libérale par le Front national, sans les querelles intestines du PS et sans les réflexes de la discipline républicaine qui enntinuent de jouer en sa faveur alnrs qne ses propres militants ont plutôt tendance à les renier, le bilan du scrutin serait encore pire pour M. Georges Marchais et ses amis.

Quelles conelusions générales tirer, par exemple, de l'élection d'un conseiller général communiste, pour la première fois depuis dix-buit ans, dans le canton lozérien de Saint-Germain-de-Calberte face à un sortant socialiste aux prises avec nn socialiste dissident nu de la victoire du maire communiste de Cahestany, aux portes de Perpignan, à l'issue d'un duel avec le Front national? Qn'y a-t-il de commun entre la spectaculaire défaite infligée an RPR, à Vaulx-en-Velin, par le candidat « refondateur », soutenu par toute la gauche, le maintien d'une majorité absolue en Seine-Saint-Denis, d'une majorité relative en Val-de-Marne et la perte d'un canton comme celui de Mézlères-lès-Metz (Moselle), qui avait été préservé pendant un demi-siècle? Entre la résistance solitaire mais victorieuse, face au RPR, d'un François Liberti, très populaire chez les ouvriers de Sète (Hérault) et la conquête du siège de Reillanne (Alpes-de-Haute-Provence) par le maire de cette commune, Georges Aillaud, aux dépens de l'UDF?

« Une vision réductrice »

L'évidence politique la plus forte est que les élus communistes l'nnt été, dans plns de la moitié des cantons – soixante-dix-huit, selon nos comptes, – avec beaucoup plus de voix que l'ensemble des suffrages recueillis par toutes les fnrces de gauche an premier tour de scrutin alors que la réciproque n'a pas été vrai : les électeurs communistes se sont montrés très chiebes à l'égard des socialistes restés en lice.

Le eulte du vnte protestaire débouchant sur des horizons forcément limités, la questinn de l'avenir du PCF dans le nouveau paysage politique reste dnne entière. Elle vient d'ailleurs d'être posée, pour la énième fnis, par M. Marcel Rigout. L'ancien ministre communiste de la formation professionnelle, devenu l'une des figures de proue des contestataires, déplorait, à la fin de la semaine, à l'ocasion de la première séance du nouveau conseil régional du Limnusin, que le PCF limite aujourd'hui *« son ambition au seul mouvement revendicatif »*, ce qui traduit *« une vision bien réductrice des réalités de lo société »*. Il soulignait que *« la gauche n'est ni le parti des mécontents ni celui de ceux qui se laissent asservir par un certain type de gestion »* et estimait qu'*« elle doit être le parti de l'innovation, de la recherche sociale, du projet, de l'humanisme, de la défense des grandes valeurs universelles et de l'éthique politique »*. Il répétait que *« ce n'est pas par des nnthèmes et des insinuntions malveillantes à l'égard de tnus ceux qui n'acceptent pas de rester bardés de certitudes »* que le PCF *« trouvern le moyen d'éviter lo marginolisation »*. Mais comment ernire que la direction du PCF puisse aujourd'hui se remettre en question alors qu'elle ne cesse de confondre le ralentissement de son déclin avec l'amorce d'une remontée?

ALAIN ROLLAT

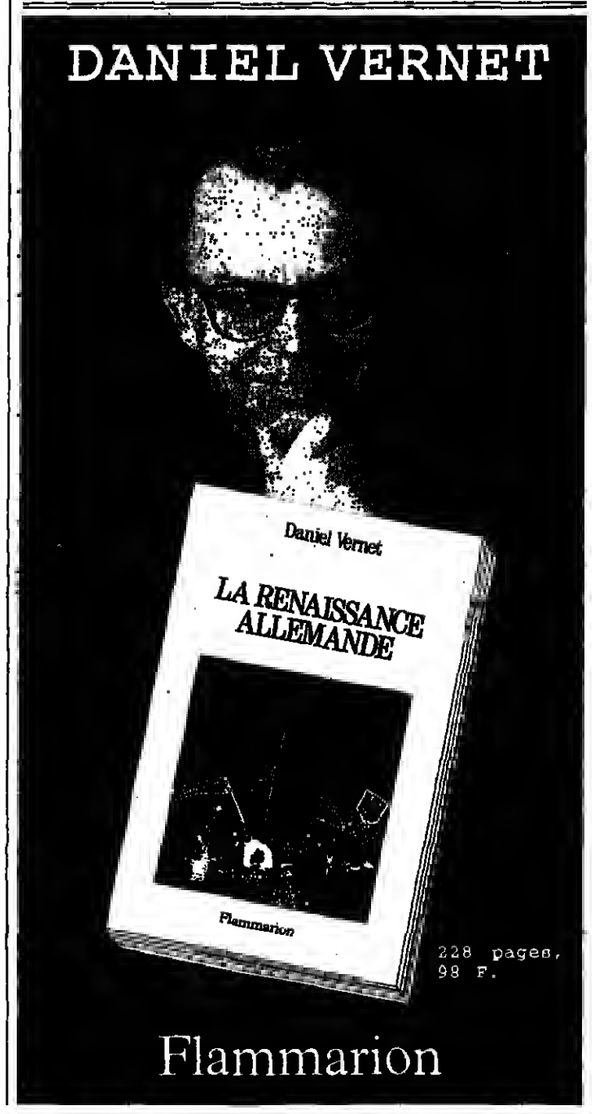

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

La nouvelle carte des conseils généraux

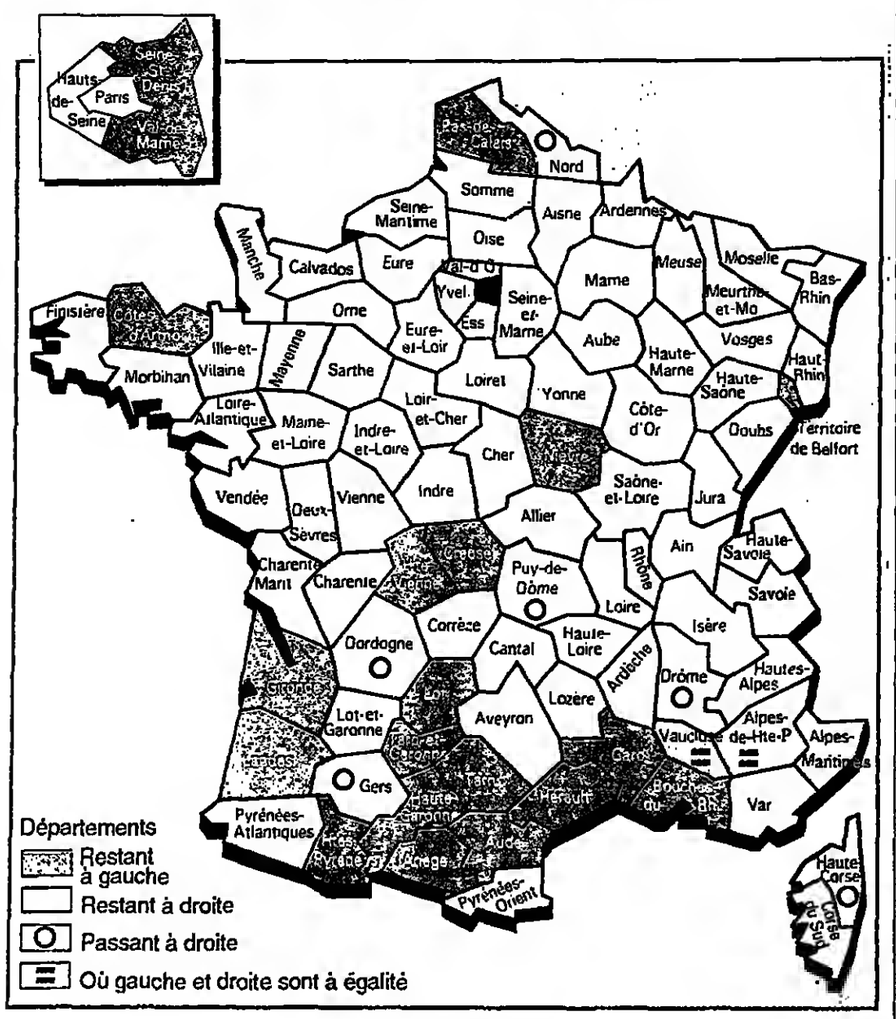

Les réactions

M. Fabius appelle à «un véritable renouveau» du PS

M. Laurent Fabius, premier secrétaire du Parti socialiste, a estimé, dimanche 29 mars, que le résultat du second tour des élections cantonales constituait un *«sérieux échec»* pour le PS *«qu'il faut honnêtement reconnaître»*. *«La gauche va perdre plusieurs des départements qu'elle animait*, a-t-il dit. *Le gouvernement et le Parti socialiste devront rapidement tirer la leçon de ces élections* [et] *écouter les messages qui nous ont été adressés par les Français. D'ores et déjà, plusieurs indications sont claires : la nécessité de mieux prendre en compte les soucis quotidiens de nos concitoyens, notamment sur le terrain de la justice sociale et de la sécurité ; l'urgence de réaffirmer concrètement notre identité de gauche et nos valeurs, en particulier sur le plan moral ; le rôle essentiel de l'écologie dans l'approche des problèmes de société ; l'indispensable rénovation de notre formation politique. Il y a donc un très gros travail à accomplir, c'est un véritable renouveau du Parti socialiste qu'il faut mettre en œuvre, un Parti socialiste ayant mis fin à ses divisions.»*

□ **M. Marchand (PS) :** *«Un sérieux avertissement.»* – M. Philippe Marchand, ministre de l'intérieur, a estimé, dimanche 29 mars, que les résultats des élections cantonales constituent *«un sérieux avertissement au gouvernement et au Parti socialiste»*. M. Marchand a également assuré que les électeurs *«ont exprimé un profond désir de renouvellement»* qui s'est traduit, selon le ministre, par la défaite de plusieurs présidents de conseil général.

□ **M. Bérégovoy (PS) :** *«Un mauvais report de voix.»* – M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie et des finances, réélu dans la Nièvre, a estimé dimanche 29 mars sur Europe 1 que *«le rassemblement des voix communistes et écologistes ne s'est pas bien fait»* et que le PS devra *«en tirer la leçon»*. *«La déclaration de Brice Lalonde a vraisemblablement troublé les électeurs, qui ont ignoré au moins partiellement la discipline républicaine»*, a ajouté M. Bérégovoy.

□ **M. Mauroy (PS) :** *«Il faut provoquer un choc psychologique.»* – M. Pierre Mauroy, maire de Lille, a estimé, dimanche 29 mars, que *«l'insuccès»* du PS aux cantonales *«est de la responsabilité de l'ensemble des socialistes»*. *«C'est à eux de se rassembler autour de leur premier secrétaire. Ils ont maintenant un projet autour de leur candidat présidentiel. C'est à eux d'assurer le renouveau»*, a-t-il poursuivi. *«Il faut provoquer un choc psychologique et redresser la barre»*, a ajouté M. Mauroy, qui a qualifié de *«cruelle déception»* la perte du département du Nord.

□ **M. Poperen (PS) :** *«Difficile.»* – M. Jean Poperen, ministre chargé des relations avec le Parlement, a déclaré, dimanche 29 mars : *«Le moment est difficile, vivons-le (...). Dès lors que nous avons donné le sentiment que nous avions un genou à terre, on se précipite pour nous porter des coups, un peu de tous les côtés. (...) A nous de nous redresser, nous en avons les moyens ; pour la suite, je suis tout à fait confiant.»*

□ **M. Queyranne (PS) :** *«Dépasser les anciennes querelles et s'interroger avec lucidité.»* – M. Jean-Jack Queyranne, porte-parole du PS, a affirmé, dimanche 29 mars, qu'il faut désormais que les socialistes *«dépassent les anciennes querelles et s'interrogent avec lucidité sur l'avenir»*. *«Pour le PS, c'est un échec grave, avec la perte de départements qui représentaient des implantations historiques tels le Nord et le Puy-de-Dôme»*, a-t-il déclaré au siège du PS. *«La tâche va être très rude*, a ajouté M. Queyranne, *il faut retrouver le contact avec les Français sur des questions aussi essentielles que la justice sociale, la sécurité et l'amélioration de la vie quotidienne.»*

□ **M. Lalonde (Génération Ecologie) :** *«Si le couvercle de l'ouverture se referme, vous aurez la révolution.»* – M. Brice Lalonde, ministre de l'environnement, a estimé que *«la majorité dont la France a besoin est une majorité où il y a des socialistes, des centristes et des écologistes»*. M. Lalonde a jugé que *«si l'ouverture n'a pas été une réussite jusqu'à présent, peut-être que c'est maintenant le moment de la faire»*. *«Si le couvercle se referme sur la vie politique française, vous aurez la révolution»*, a-t-il ajouté.

□ **M. Waechter (Verts) :** *«Les écologistes deviennent des candidats de rassemblement.»* – M. Antoine Waechter, porte-parole des Verts, a affirmé dimanche 29 mars, sur TF 1, que les candidats écologistes *«deviennent aujourd'hui des candidats de rassemblement de l'électorat»*. *«Nos quatre-vingts candidats qui étaient encore présents au second tour des cantonales bien souvent ont amélioré de manière très sensible le résultat ; ça veut dire qu'ils deviennent aujourd'hui des candidats de rassemblement de l'électorat»*, a conclu M. Waechter.

□ **M. Juppé (RPR) :** *«Le gouvernement sort en charpie.»* – M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, a estimé que *«le gouvernement sort en charpie»* des élections et que *«l'alternance est en marche»*. *«Il n'est plus possible que la France soit gouvernée comme elle l'est. Je ne vois pas comment Edith Cresson peut se succéder à elle-même»*, a-t-il poursuivi, en estimant que M. François Mitterrand *«s'honorerait s'il décidait de consulter les Français»*. *«Je doute qu'il le fasse»*, a ajouté M. Juppé.

□ **M. Toubon (RPR) :** *«Illégitimité démocratique.»* – M. Jacques Toubon (RPR), député de Paris, a estimé dimanche 29 mars, sur la Cinq, que *«le PS et le gouvernement sont en situation d'illégitimité démocratique»* après les résultats du deuxième tour des cantonales. *«Il conviendrait de revenir devant les électeurs»*, a ajouté M. Toubon.

□ **M. Sarkozy (RPR) :** *«Nous nous battrons contre la proportionnelle.»* – M. Nicolas Sarkozy, député RPR des Hauts-de-Seine, a demandé *«à tous les hommes politiques, qu'ils soient de droite ou de gauche»* de ne pas donner *«à la France, l'année prochaine, le spectacle des régionales»*. *«Nous nous battrons contre la proportionnelle parce que* [c'est] *la magouille, la combine et l'impossibilité de diriger un certain nombre de régions»*, a assuré M. Sarkozy, qui a estimé que *«l'opposition n'a pas à être pressée, elle a à être prête»*.

□ **M. Madelin (UDF) :** *«Les Français ont envie de tourner la page du socialisme.»* – M. Alain Madelin, vice-président de l'UDF, a affirmé dimanche 29 mars sur FR 3 que la France a *«besoin d'un geste politique extrêmement fort»*, car *«on ne s'en sortira pas par un bricolage, ni un rafistolage de gouvernement»*. *«Les Français ont envie de tourner la page du socialisme»*, a ajouté M. Madelin, qui a jugé par ailleurs que d'éventuelles législatives anticipées *«embêteraient tout le monde, y compris les formations politiques d'opposition»*, même si, selon lui, *«la meilleure des solutions serait de redonner la parole aux Français»*.

□ **M. Bayrou (UDF) :** *«Un double impératif.»* – M. François Bayrou, secrétaire général de l'UDF, a proposé dimanche 29 mars la création de 60 ou 70 nouveaux sièges de parlementaires au Sénat pour les petits partis, afin de garantir d'éventuelles majorités à l'Assemblée nationale pour gouverner, *«il y a un impératif de représentation du corps électoral»* et *«un impératif de majorité»* pour gouverner, mais *«il n'y pas de raison d'empêcher définitivement des courants qui existent d'avoir une représentation parlementaire»*, a-t-il expliqué.

□ **M. Carl Lang (FN) :** *«Apartheid politique.»* – M. Carl Lang, secrétaire général du Front national, a estimé dimanche 29 mars, sur la Cinq, que le scrutin majoritaire à deux tours en vigueur pour les cantonales est *«un scrutin d'apartheid politique»*. *«Il y a les citoyens qui ont le droit d'avoir des élus et des citoyens de seconde zone qui, eux, n'ont pas le droit d'être représentés*, a dit M. Lang. *Il s'agit là de la loi de la jungle politique.»*

Le sort des parlementaires...

● **Députés réélus au premier tour :**

M. Jean-Pierre Balligand (PS, Aisne) ; René Massat (PS, Ariège) ; Régis Barailla (PS, Aude) ; François d'Harcourt (UDF, Calvados) ; Pierre-Rémy Houssin (RPR, Charente) ; Charles Josselin (PS, Côtes-d'Armor) ; Pierre-Yvon Trémel (PS, Côtes-d'Armor) ; Roland Vuillaume (RPR, Doubs) ; Georges Colombier (UDF-PR, Isère) ; Edouard Landrain (UDF, Loire-Atlantique) ; Claude Gatignol (UDF-PR, Manche), Jean-Pierre Bouquet (PS, Marne) ; Charles Fèvre (UDF-PR, Haute-Marne) ; Henri de Gastines (RPR, Mayenne) ; Roger Lestas (UDF-PR, Mayenne) ; Gérard Longuet (UDF-PR, Meuse) ; Jean-Charles Cavaillé (RPR, Morbihan) ; Raymond Marcellin (UDF-PR, Morbihan) ; Jean Kiffer (divers droite, Moselle) ; Jean-François Mancel (RPR, Oise) ; François Geng (UDF-CDS, Orne) ; Dominique Dupilet (PS, Pas-de-Calais) ; Claude Miqueu (PS, Hautes-Pyrénées) ; Jean-Luc Reitzer (RPR, Haut-Rhin) ; Philippe Legras (RPR, Haute-Saône) ; René Beaumont (UDF-PR, Saône-et-Loire) ; François Fillon (RPR, Sarthe) ; Michel Barnier (RPR, Savoie) ; Roger Rinchet (PS, Savoie) ; Hubert Falco (UDF-PR, Var) ; Dominique Larifla (PS diss., Guadeloupe) ; Henri Cuq (RPR, Yvelines) ; Pierre Lequiller (UDF-PR, Yvelines).

● **Députés réélus au second tour :**

MM. François Colcombet (PS, Allier) ; Daniel Chevallier (PS, Hautes-Alpes) ; Christian Estrosi (RPR, Alpes-Maritimes) ; Jean-François Mattei (UDF-PR, Bouches-du-Rhône) ; Marius Masse (PS, Bouches-du-Rhône) ; Jean-Guy Branger (UDF, Charente-Maritime) ; Jean-François Deniau (UDF-PR, Cher) ; José Rossi (UDF-PR, Corse-du-Sud) ; Roland Carraz (PS, Côte-d'Or) ; Louis de Broissia (RPR, Côte-d'Or) ; Bernard Bioulac (PS, Dordogne) ; Alain Journet (PS, Gard) ; Jean-François Lamarque (PS, Haute-Garonne) ; Robert Cazalet (UDF-PR, Gironde) ; Bernard Nayral (PS, Hérault) ; Gérard Saumade (PS, Hérault) ; Yves Fréville (CDS, Ille-et-Vilaine) ; Michel Destot (PS, Isère) ; Jeanny Lorgeoux (PS, Loir-et-Cher) ; François Rochebloine (UDF-CDS, Loire) ; Mme Monique Papon (UDF-CDS, Loire-Atlantique) ; Hubert Grimault (UDF-CDS, Maine-et-Loire) ; Alain Cousin (RPR, Manche) ; Aimé Kerguéris (UDF-PR, Morbihan) ; Denis Jacquat (UDF-PR, Moselle) ; Bernard Derosier (PS, Nord) ; Bernard Cartoo (PS, Nord) ; Jean-Pierre Braine (PS, Oise) ; Michel Inchauspé (RPR, Pyrénées-Atlantiques) ; René Cazenave (PS, Pyrénées-Atlantiques) ; Pierre Estève (PS, Pyrénées-Orientales) ; Mme Bernadette Isaac-Sibille (UDF-CDS, Rhône) ; Antoine Rufenacht (RPR, Seine-Maritime) ; Mme Jacqueline Alquier (PS, Tarn) ; André Borel (PS, Vaucluse) ; Pierre Métais (PS, Vendée) ; Serge Franchis (FU, Yonne) ; Maurice Louis-Joseph-Dogué (PS, Martinique) ; Yves Tavernier (PS, Essonne) ; Mme Muguette Jacquaint (PC, Seine-Saint-Denis) ; Jean Guigné (PS, Yvelines) ; Paul-Louis Tenaillon (UDF-CDS, Yvelines).

● **Députés élus au premier tour :**

MM. Michel Voisin (UDF-CDS, Ain) ; Patrick Ollier (RPR, Hautes-Alpes) ; Yves Coussain (UDF-PR, Cantal) ; Claude Wolff (UDF, Puy-de-Dôme).

● **Députés élus au second tour :**

MM. Roland Blum (UDF-PR, Bouches-du-Rhône) ; Michel Vauzelle (PS, Bouches-du-Rhône), Henri d'Attilio (PS, Bouches-du-Rhône) ; Alfred Recours (PS, Eure) ; Jean-Louis Debré (RPR, Eure) ; Pierre Garmendia (PS, Gironde) ; Bernard Debré (RPR, Indre-et-Loire) ; Michel Fromet (PS, Loir-et-Cher) ; Marcel Wacheux (ex-PS, Pas-de-Calais) ; Edmond Vacant (PS, Puy-de-Dôme) ; Jean-Pierre Michel (PS, Haute-Saône) ; Jean-Paul Calloud (PS, Savoie) ; Mme Ségolène Royal (PS, Deux-Sèvres) ; MM. Jean-Michel Couve (RPR, Var) ; Georges Tranchant (RPR, Hauts-de-Seine).

● **Députés battus au premier tour**

Jean-Claude Blin (PS, Indre) ; René Bourget (PS, Isère).

● **Députés battus au second tour**

M. Claude Lareal (PS, Ardèche) ; Jean Rigal (MRG, Aveyron) ; Didier Chouat (PS, Côtes-d'Armor) ; Michel Suchod (PS, Dordogne) ; Alain Fort (PS, Drôme) ; François Loncle (PS, Eure) ; Freddy Deschaux-Beaume (PS, Eure) ; Claude Ducert (PS, Haute-Garonne) ; Mme Hélène Mignon (PS, Haute-Garonne) ; Pierre Ortet (PS, Haute-Garonne) ; Gérard Bapt (PS, Haute-Garonne) ; Alain Vidalies (PS, Landes) ; Fabien Thiémé (PC, Nord) ; Robert Anselin (PS, Nord) ; Michel Lambert (PS, Orne) ; André Delehedde (PS, Pas-de-Calais) ; Jacques Lavédrine (PS, Puy-de-Dôme) ; Maurice Adevah-Pœuf (PS, Puy-de-Dôme) ; Jean-Marie Caro (UDF-CDS, Bas-Rhin) ; Jean Brocard (UDF-PR, Haute-Savoie) ; Paul Dhaille (PS, Seine-Maritime) ; Jean-Claude Bateux (PS, Seine-Maritime) ; Léo Grézard (PS, Yonne) ; Claude Bartolone (PS, Seine-Saint-Denis).

● **Députés non élus au premier tour :**

MM. Jean-Marie Cambacérès (ex-PS, Gard).

● **Députés non élus au second tour :**

MM. Jacques Boyon (RPR, Ain) ; Claude Galametz (PS, Pas-de-Calais).

● **Sénateurs élus au premier tour :**

M. Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine) ; Jacques Larché (UDF-PR, Seine-et-Marne).

● **Sénateurs élus au second tour :**

MM. Serge Vinçon (RPR, Cher) ; René-Georges Laurin (RPR, Var).

● **Sénateurs réélus au premier tour**

M. Bernard Barraux (div. d., Allier) ; Marcel Lesbros (UDF, Hautes-Alpes) ; Charles Ginesy (RPR, Alpes-Maritimes) ; Amhroise Dupont (UDF-PR, Calvados), Henri Belcour (RPR, Corrèze) ; Jean Pourchet (UDF, Doubs) ; Georges Gruillot (RPR, Doubs) ; Jean Besson (PS, Drôme) ; Joël Bourdio (UDF-PR, Eure) ; Martial Taugourdeau (RPR, Eure-et-Loir) ; Gilbert Baumet (FU, Gard) ; Janine Bardou (UDF-PR, Lozère) ; Pierre Aguiton (UDF-PR, Manche) ; Albert Vecten (UDF-CDS, Marne) ; Raymood Marcellio (UDF-PR, Morbihan) ; Jean-François Mancel (RPR, Oise) ; René Beaumont (UDF-PR, Saône-et-Loire) ; Michel Barnier (RPR, Savoie) ; André Dulait (UDF, Deux-Sèvres) ; Jean-Michel Baylet (MRG, Tarn-et-Garonne) ; René Monory (UDF-CDS, Vienne) ; Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine) ; Dominique Larifla (PS diss., Guadeloupe).

Réélus au second tour : Pierre-Louis Tenaillon (UDF-CDS, Yvelines) ; Raymond Courrière (PS, Aude) ; Jean-François Deniau (UDF-PR, Cher) ; José Rossi (UDF-PR, Corse-du-Sud) ; François Giscobbi (MRG, Haute-Corse) ; Michel Moreigne (PS, Creuse) ; Bernard Bioulac (PS, Dordogne) ; Philippe Madrelle (PS, Gironde) ; Gérard Saumade (PS, Hérault) ; Daniel Bernardet (UDF-PSD, Indre) ; Lucien Neuwirth (RPR, Loire) ; Jacques Baudot (UDF-CDS, Meurthe-et-Moselle) ; Bernard Derosier (PS, Nord) ; Hubert d'Andigné (RPR, Orne) ; René Marquès (UDF, Pyrénées-Orientales) ; Daniel Hœffel (UDF, Bas-Rhin) ; Jean Garcin (PS, Vaucluse).

Battus au second tour : Jacques Boyon (RPR, Ain) ; Jean Cluzel (UDF-CDS, Allier) ; André-Georges Vnisin (app. RPR, Indre-et-Loire) ; Hubert Peyou (MRG, Hautes-Pyrénées).

Ne se représentaient pas : Maurice Boniface (app. UDF, Alpes-de-Haute-Provence) ; René Ballayer (UDF-CDS, Mayenne) ; Julien Schvartz (RPR, Moselle) ; Henri Grenet (UDF, Pyrénées-Atlantiques) ; Jean Chamnnt (RPR, Yonne).

● **Sénateurs réélus au second tour :**

MM. Jacques Braconnier (RPR, Aisne), Raymood Courrière (PS, Aude) ; Louis Philibert (PS, Bouches-du-Rhône), Michel Alloncle (RPR, Charente) ; Philippe Madrelle (PS, Gironde), François Giacobbi (MRG, Haute-Corse) ; Henri Revol (UDF-PR, Côte-d'Or) ; Michel Moreigne (PS, Creuse) ; Gérard Gaud (PS, Drôme) ; André Rouvière (PS, Gard) ; Clande Cornac (PS, Haute-Garonne) ; Philippe Madrelle (PS, Gironde) ; Marcel Vidal (PS, Hérault) ; André Vezinbet (PS, Hérault) ; Daniel Bernardet (UDF-PSD, Indre) ; Lucien Neuwirth (RPR, Loire) ; François Mathieu (UDF-rad., Loire) ; Jean-Paul Chambriard (UDF-PR, Haute-Loire) ; Charles Jolibois (UDF, Maine-et-Loire) ; Jacques Machet (UDF-CDS, Marne) ; Claude Huriet (UDF, Meurthe-et-Moselle) ; Claude Prouvoyeur (CNI, Nord) ; Mme Marie-Fanny Gournay (RPR, Nord) ; Hubert d'Andigné (RPR, Orne) ; Daniel Hœffel (UDF, Bas-Rhin) ; Louis Brives (FU, Tarn) ; Yvon Colin (MRG, Tarn-et-Garonne) ; Jacques Bérard (RPR, Vaucluse) ; René Monory (UDF-CDS, Vienne) ; Mme Hélène Luc (PC, Val-de-Marne).

● **Sénateurs battus au second tour :**

MM. François Lesein (ADD, Aisne) ; Jean Cluzel (UDF-CDS, Allier) ; André-Georges Voisin (RPR, Indre-et-Loire) ; Marcel Costes (PS, Lot) ; Roland Grimaldi (PS, Nord) ; Hubert Peyou (MRG, Hautes-Pyrénées) ; Guy Robert (UDF-CDS, Vienne) ; Mme Marie-Claude Beaudeau (PC, Val d'Oise) ; MM. Louis Virapoullé (UDF-CDS, la Réunion) ; Jean-Luc Mélenchon (PS, Essonne). Aubert Garcia (PS, Gers).

● **Sénateurs non élus au second tour :**

M. René Régnault (PS, Côtes-d'Armor) ; Mme Jacqueline Fraysse-Cazalis (PC, Hauts-de-Scioe).

● **Députés ne se représentant pas :**

MM. Régis Perbet (RPR, Ardèche), Jacques Godfrain (RPR, Aveyron) ; Pierre Rayoal (RPR, Cantal) ; Jean de Lipkowski (RPR, Charente-Maritime) ; Jean Farran (UDF-PR ; Pyréoées-Orientales) ; Alain Brune (PS, Jura) ; Jean Proriol (UDF-PR, Haute-Loire) ; Joseph-Henri Maujoüan du Gasset (UDF, Loire-Atlantique) ; André Durr (RPR, Bas-Rhin) ; Pierre Mauger (RPR, Vendée), Marcel Mocœur (PS, Haute-Vieooe) ; Patrick Sève (PS, Val-de-Marne) ; Alain Jonemann (RPR, Yvelines).

● **Sénateurs ne se représentant pas :**

M. Pierre Lacour (UDF-CDS, Charente) ; Bernard Barbier (UDF, Côte-d'Or), Jean Peyrafitte (PS, Haute-Garonne) ; André Egu (UDF-CDS, Ille-et-Vilaine) ; Georges Berchet (UDF-rad., Haute-Marne) ; René Ballayer (UDF-CDS, Mayenne) ; Franck Sérusclat (PS, Rhône) ; André Jarrot (RPR, Saône-et-Loire) ; Pierre Louvot (UDF, Hnute-Saône) ; Jacques Mossion (UDF-CDS, Somme) ; François Delga (UDF, Tarn) ; Robert Laucournet (PS, Haute-Vienne) ; Jean Chamant (RPR, Yonne).

... et des présidents des conseils généraux

Quarante-cinq présidents de conseils généraux étaient soumis à réélection les 22 et 29 mars. Dix-neuf ont été réélus dès le premier tour et dix-sept au second. Quatre ont été battus. Cinq ne sollicitaient pas le renouvellement de leur mandat.

Réélus au premier tour : Marcel Lesbros (UDF, Hautes-Alpes) ; Charles Ginesy (RPR, Alpes-Maritimes) ; Charles Josselin (PS, Côtes-d'Armor) ; Pierre-Rémy Houssin (RPR, Charente) ; Georges Gruillot (RPR, Doubs) ; Martial Taugourdeau (RPR, Eure-et-Loir) ; Gilbert Baumet (FU, Gard) ; Janine Bardou (UDF-PR, Lozère) ; Pierre Aguiton (UDF-PR, Manche) ; Albert Vecten (UDF-CDS, Marne) ; Raymood Marcellio (UDF-PR, Morbihan) ; Jean-François Mancel (RPR, Oise) ; René Beaumont (UDF-PR, Saône-et-Loire) ; Michel Barnier (RPR, Savoie) ; André Dulait (UDF, Deux-Sèvres) ; Jean-Michel Baylet (MRG, Tarn-et-Garonne) ; René Monory (UDF-CDS, Vienne) ; Charles Pasqua (RPR, Hauts-de-Seine) ; Dominique Larifla (PS diss., Guadeloupe).

Réélus au second tour : Pierre-Louis Tenaillon (UDF-CDS, Yvelines) ; Raymond Courrière (PS, Aude) ; Jean-François Deniau (UDF-PR, Cher) ; José Rossi (UDF-PR, Corse-du-Sud) ; François Giscobbi (MRG, Haute-Corse) ; Michel Moreigne (PS, Creuse) ; Bernard Bioulac (PS, Dordogne) ; Philippe Madrelle (PS, Gironde) ; Gérard Saumade (PS, Hérault) ; Daniel Bernardet (UDF-PSD, Indre) ; Lucien Neuwirth (RPR, Loire) ; Jacques Baudot (UDF-CDS, Meurthe-et-Moselle) ; Bernard Derosier (PS, Nord) ; Hubert d'Andigné (RPR, Orne) ; René Marquès (UDF, Pyrénées-Orientales) ; Daniel Hœffel (UDF, Bas-Rhin) ; Jean Garcin (PS, Vaucluse).

Battus au second tour : Jacques Boyon (RPR, Ain) ; Jean Cluzel (UDF-CDS, Allier) ; André-Georges Vnisin (app. RPR, Indre-et-Loire) ; Hubert Peyou (MRG, Hautes-Pyrénées).

Ne se représentaient pas : Maurice Boniface (app. UDF, Alpes-de-Haute-Provence) ; René Ballayer (UDF-CDS, Mayenne) ; Julien Schvartz (RPR, Moselle) ; Henri Grenet (UDF, Pyrénées-Atlantiques) ; Jean Chamnnt (RPR, Yonne).

ESSEC M.S.*
M.S. en Gestion Marketing
● Programme intensif de 14 mois, réservé aux titulaires d'un diplôme d'INGÉNIEUR, DE GRANDES ECOLES, ou équivalent (DEA, DESS ...) et BAC+4 avec 3 ans d'expérience professionnelle
● Spécialisation en VENTE, PRODUIT, COMMUNICATION ET DISTRIBUTION
● Clôture des Inscriptions le 13 mai 1992
Renseignements : Claire DELORME - Tél. 34 43 30 37
ESSEC
B.P. 105 - 95021 Cergy-Pontoise Cedex
Etablissement d'enseignement supérieur privé reconnu par l'Etat.
affilié à la Chambre de Commerce et d'Industrie Interdépartementale Val d'Oise-Yvelines

هكذا من الأصل

LE RER ET LE MÉTRO NOUVEAUX SONT OUVERTS, C'EST LE PRINTEMPS PARTOUT EN ILE DE FRANCE.

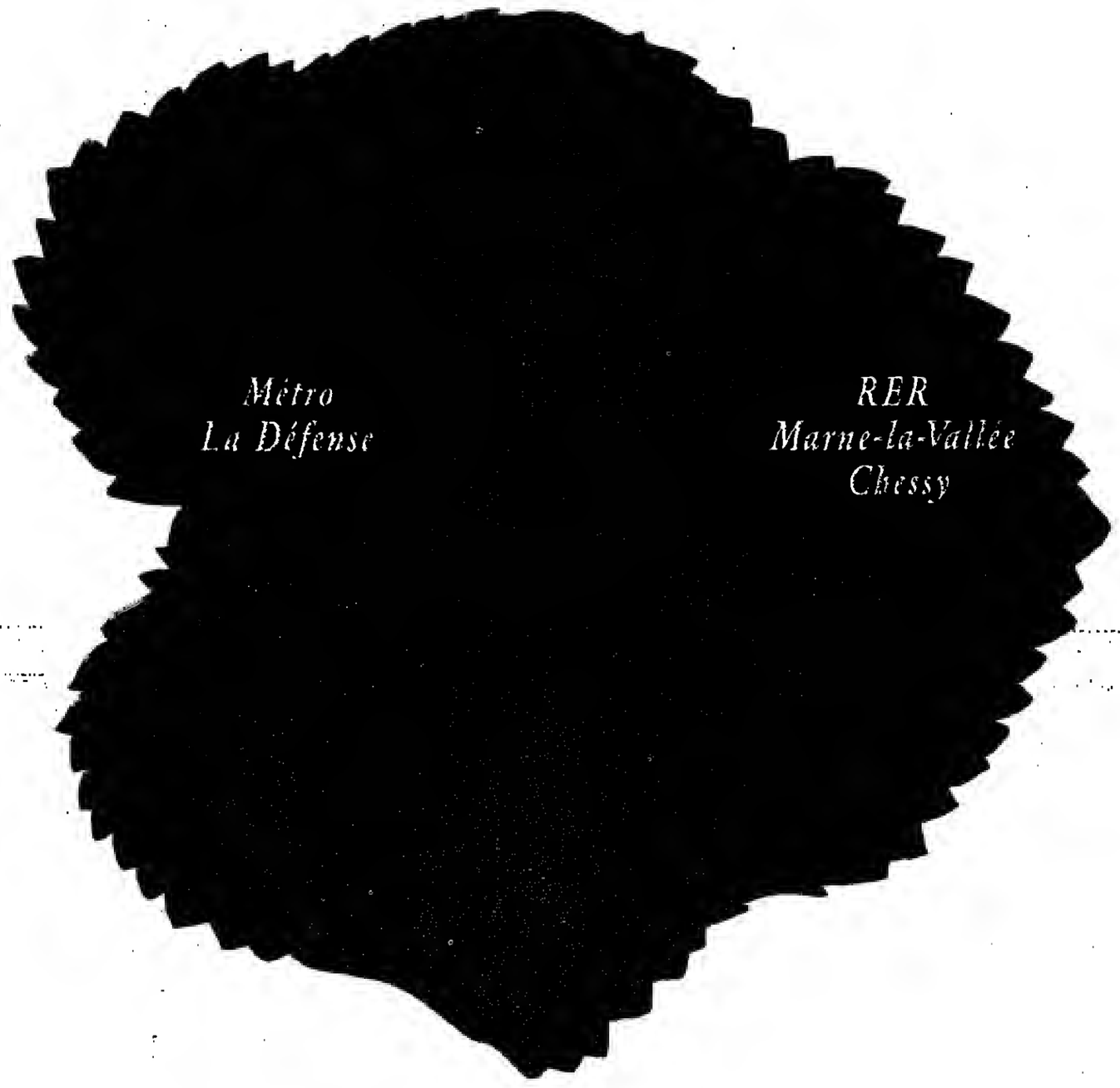

À l'ouest, la ligne 1 passe la Seine pour éclore à La Défense, qui devient le pôle d'affaires le mieux desservi d'Europe. À l'est, la ligne A atteint Marne-la-Vallée-Chessy, au pied du parc Eurodisney-land, et anticipe l'essor d'une région nouvelle. D'est en ouest, la RATP contribue chaque jour au rééquilibrage de l'ensemble des axes de communication et de développement de toute l'Ile de France.

RATP

l'esprit libre

LES ÉLECTIONS CANTONALES ET RÉGIONALES

Dans la presse parisienne

« Changer de politique »

Dans *le Figaro*, Fraaz-Olivier Gieshert déleisse le résultat du second taur des cantoaales pour revenir sur les leçons de *« la gigantesque pantalanade qui s'est déroulée en Bourgogne et en Lorraine »*. Celle-ci, explique-t-il, souligne *« les effets dévastateurs de la proportionnelle »*, confirme que, *« depuis des années, M. Mitterrand et M. Le Pen se nourrissent l'un de l'autre »* et prouve que *« l'artiste a perdu la main »*. *« Tant et tant de virtuosité pour en arriver là...* constate l'éditorialiste du *Figaro*. *M. Mitterrand ne tient plus un rôle de composition mais de décomposition (...) En attendant, l'Etat est aujourd'hui comme un char emballé qui entre dans tous les murs. Et il n'y a guère plus que M. Mitterrand pour croire qu'il conduit le char de l'Etat. »*

Dans *le Quotidien de Paris*, Philippe Tesson se montre sceptique sur les capacités de réaction du chef de l'Etat. *« Sa légitimité est incontestable, mais que vaut une force juridique en face d'une faiblesse politique ? (...) Toute décision qu'il va prendre, déjà difficile en soi, ne peut être que de fortune, un expédient qui recule le terme d'une fatalité. Le plus simple et le plus salubre serait que, se rendant à l'évidence, il précipite l'échéance qui permettra la définition d'une nouvelle majorité. »*

« Edith, c'est fini » : c'est ce que *François Mitterrand va devoir avouer publiquement »*, prévoit pour sa part Serge July dans *Libération*. *« Ce désastre*, affirme-t-il, *François Mitterrand en aura été de bout en bout responsable. Le chef de l'Etat aura en effet commis de ces fautes qu'on ne pardonne pas à un professionnel aussi averti que lui. »* Revenant lui aussi *« sur les bordées incertaines de Jean-Pierre Soisson et de Jean-Marie Rausch »*, le directeur de *Libération* y voit *« l'irresponsabilité érigée au rang de morale publique »*, la nomination d'Edith Cresson à Matignon étant *« la plus incroyable des erreurs de casting »*. En résumé, Serge July préconise le rappel de M. Jacques Delors à Paris, pour *« ouvrir le chapitre de l'après-Mitterrand »*.

Dans *l'Humanité* enfin, Claude Cabanes imagine que *« les sombres démêlés »* de MM. Rausch et Soisson *« avec les voix de l'extrême droite n'ont pas arrangé les choses »*. Regrettant que le *« scrutin majoritaire à deux tours où, une fois de plus, tordu la volonté dégagée par le suffrage universel »*, l'éditorialiste du quotidien communiste juge néanmoins *« le message des électeurs sans bavure »*. Il faut *« changer de politique »*, les communistes s'engageant quant à eux *« à peser à gauche contre tout ce qui tire à droite »*.

L'« International Herald Tribune » : « Il n'est pas facile d'être Français ces jours-ci »

Selon Brian Beedham, de l'*International Herald Tribune*, *« il n'est pas facile d'être* Français ces jours-ci *»*, et la cause du malaise français est *« beaucoup plus profonde »* que *« la colère contre l'immigration, le pagaille dans les assemblées régionales et un vieux président fatigué »*. Pour le commentateur américain, *« la fin de la guerre froide a détruit la base de sa politique étrangère »*.

« La France, écrit-il, *doit accepter une Europe dans laquelle l'Allemagne sera dominante, ou virer de bord et demander aux Etats-Unis de rester en Europe en tant que seul contrepoids possible à la puissance allemande. Deux choses également pénibles, car l'une et l'autre signifient la fin de l'idée que la France peut être le phare de l'Europe. »*

« Pendant la plupart des quarante dernières années, poursuit Brian Beedham, *la France était le pays qu'il fallait courtiser (...). Elle pouvait se retirer de l'OTAN, faire des sourires à Moscou, montrer du doigt l'Allemagne, puis tendre à nouveau une main amicale à l'Amérique. Et tout le monde devait être attentif. Aujourd'hui, l'affrontement Est-Ouest a disparu, et avec lui la capacité de la France à feindre le détachement vis-à-vis des deux blocs. La vieille Communauté européenne a disparu elle aussi, et avec elle la prétention de la France à en être l'ultime arbitre. »*

Les scrutins contestés du 27 mars

M. Rausch se démet de la présidence du conseil de Lorraine

M. Jean-Marie Rausch, ministre délégué de la poste et des télécommunications, a annoncé, lundi 30 mars, aux conseillers régionaux de Lorraine qu'il se démettait de la présidence de l'assemblée régionale. Il a ajouté qu'il ne se représenterait pas à leurs suffrages. Ce geste avait été exigé par les élus de droite, mais aussi par plusieurs dirigeants socialistes, les premiers l'accusant d'avoir été élu grâce à des voix du Front national, les seconds n'acceptant pas qu'il puisse y avoir un doute sur les conditions d'élection d'un membre du gouvernement. En revanche, Mme Edith Cresson avait jugé que l'appel du Front national à soutenir M. Gérard Longuet, le candidat de la droite, lors du troisième tour du scrutin, le 27 mars, exemptait M. Rausch. Le ministre des PTT a pris, après deux jours de réflexion, une position inverse de celle de M. Jean-Pierre Soisson, qui avait préféré quitter le gouvernement plutôt que d'abandonner la présidence du conseil régional de Bourgogne.

Devant les conseillers régionaux, nous indique notre correspondant, Jean-Louis This, M. Rausch a déclaré : *« La Lorraine vit des jours difficiles, le fonctionnement du conseil régional est paralysé, et ce que j'ai pu constater ce matin, c'est-à-dire la volonté de le faire siéger sous la pression de la rue par un apport de militants politiques amenés en cars, me rappelle des souvenirs pénibles et douloureux et m'inquiète encore davantage. » « Je crains pour le fonctionnement des institutions démocratiques de cette région »*, a-t-il affirmé, avant d'ajouter : *« Ayant également la certitude de n'avoir rien à me reprocher, et après mûre réflexion, j'ai décidé de démissionner de la présidence de cette assemblée. J'espère que cet acte, grave et important pour moi, sera de nature à contribuer à plus de sérénité. Je le fais sans aucune pression, mais avec beaucoup d'émotion, dans le seul intérêt de la Lorraine. »*

Pourtant M. Rausch avait encore estimé samedi, qu'il n'avait *« rien à [se] reprocher qui pourrait porter atteinte à* [son] *honneur d'adversaire permanent du Front national ». « Si cela avait été le cas, j'aurais démissionné de suite »*, a souligné M. Rausch, en ajoutant que sa situation n'était *« absolument pas comparable »* à celle de M. Jean-Pierre Soisson *ea* Bourgogne, et qu'en Lorraine *« les choses étaient tout à fait claires »* puisque, *« après le vote, le FN a confirmé que l'unanimité de ses voix étaient allées sur M. Longuet »*, son adversaire (UDF) à la présidence de la régioa.

Ce dernier a toutefois réitéré ses accusations, en préseatant samedi sur TF 1 un document dans lequel ses trente et un coéquipiers coofirment *« sur l'honneur »* qu'ils ont voté pour lui aux deuxième et troisième tours. Considérant que le FN *« joue le jeu du PS »*, M. Longuet a décerné *« la médaille d'or de l'hypocrisie »* é M. Rausch en affirmant qu'il ne deveit sa présidence qu'*« au sautien occulte mais efficace du FN »*. Décidé à *« ne pas lâcher »* en Lorraine, M. Longuet a déclaré qae l'UDF allait *« refuser la mise en place de la commissian permanente »* au sein du conseil régional et que *« l'on sauro alors quelle majarité soutient M. Rausch »*.

De son côté, M. André Rossinot, député (UDF), maire de Nancy et tête de liste UPF pour les élections régionales en Meurthe-et-Moselle, estimait que le premier ministre, Mme Edith Cresson, *« ne peut fermer les yeux »* sur l'électioa de M. Rausch à la tête de la région Lorraioe. Les conseillers régioaaux élus sur sa liste avaient appelé les habitaots de Meurthe-et-Moselle à *« venir manifester leur indignation »*, lundi 30 mars, devaot le conseil régional de Lorraioe pour demander la *« démission »* de M. Rausch.

A Metz, dont le maire est M. Rausch, les élus UDF-RPR ont quitté, samedi, la séance du conseil municipal pour protester contre sa réélection à la tête de la régioo. *« L'air est vicié en Lorraine, à Metz plus particulièrement. Nous ne voulons pas être asphyxiés »*, a déclaré le chef de file de l'apposition, M. Deois Jacquat (UDF-PR), député de la Moselle, svaat de quitter la salle du conseil municipal, ea brandissant ostensiblement nne bombe de désodorisant.

L'élection de M. Rausch a également troublé les élus Verts dn conseil régional, qui oat demandé à chaque coaseiller, samedi dans uo communiqué, de *« prendre ses responsabilités et de rendre public son vote du troisième tour »*. *« En cas de refus*, souligne le communiqué, *et pour lever toute ambiguïté »*, les Verts demandent au président de la région de *« démissionner »*. Le groope Génératioo Ecologie, fort de six élus, souhaite, lui aussi, que *« toute la lumière soit faite »* sur l'élection de M. Rausch, *« au besoin, par la remise en cause de l'élection »*. *« Il n'est pas question*, ajoute leur communiqué, *que Génération Ecologie mêle ses voix à celles du Front national. »*

Les seuls soutiens affirmés à M. Rausch étaieat venus du PS. M. Christiao Pierret, maire de *Saint-Dié*, député (PS) des Vosges, et tête de liste eux élections régioaales dans ce département, affirmait que M. Rausch avait hénéficié de *« défaillances actives au sein de l'UPF »* et qu'il ne réclamerait ' la ¦ démission ¦ du ' président de la régioo que si *« on prouve que des voix du Front national se sont portées sur Jean-Marie Rausch »*. M. Jacques Chérèque, président du groupe socialiste au coaseil régional de Lorraine, soulignait pour sa part que la réélectioa de M. Rausch est due au *« réflexe des démocrates contre l'extrême droite. »*

M. Soisson : « Qu'on arrête la rumeur de Dijon ! »

La démission du gouvernement de M. Jean-Pierre Soisson, samedi 28 mars, n'a pas mis fin à la polémique sur les conditions de soo électioo à la présidence du conseil régioaal de Bourgogne. L'ancien ministre de la fonction publique et des réformes administratives s'est à nouveau défendn d'avoir bénéficié des voix du Front oational. Dans un entretien accordé au *Journal du dimanche*, M. Soisson estime qu'il a été *« lynchement attaqué »*. Affirmant qu'il a présenté lui-même sa démission à Mme Edith Cresson, *« qui en a pris acte »*, M. Soisson souligae qu' *« il n'y a pas de plus grand sacrifice que de quitter le gouvernement »* mais que sa décision a été motivée par la volonté de *« [se] défendre et de défendre* [son] *honneur »*.

« Si je démissionne, ajoute-t-il, *j'accrédite l'idée d'une compromission possible avec le Front national. Mais cela voudrait dire aussi que le Front national détermine les choix du pays : on ne peut pas trouver mieux pour présenter Le Pen à l'admiration des foules. »* L'ancien ministre reoouvelle sa *« fidélité totale au président de la République »* et affirme qu'il ae part pas *« battu »* et qu'il poursuivra, à la tête de la région Bourgogne, *« le travail d'ouverture et de rassemblement effectué à l'Assemblée nationale »*.

Jugeant *« stupide »* le demsode du premier ministre et dn premier secrétaire du PS, M. Laureot Fabius, de procéder à une nouvelle élection pour la présideoce de région, M. Soissoo s déclaré sur FR 3 : *« J'ai été élu démocratiquement, sans les voix du Front national, et je conserve mon poste. J'ai simplement profité de la division du RPR et de l'UDF. Qu'on arrête le soupçon, qu'on arrête la délation, qu'on arrête la rumeur de Dijon ! »* Interrogé par TF 1, samedi 28 mars, sur l'absence de majorité au sein de la région, M. Soisson reconnaît que *« la gestion sera difficile »* mais assure qu'il y arrivera et qu'il régiera *« le problème avec les socialistes bourguignons comme avec d'autres formations politiques de la Bourgogne »*.

Les socialistes de la région, dont le groupe est présidé par M. Didier Methus, député de Saône-et-Loire, qui avaient présenté la candidature de M. Soisson au troisième tour de scrutia, oot toutefois renouvelé samedi, dans un communiqué, leur refus de participer é l'exécutif régional *« si un doute subsiste, ne serait-ce que sur une seule voix »* en proveoance des coaseillers régionaux du Froat national. S'ils oot *« la conviction, étayée par des informations précises, que plusieurs élus de la droite modérée ont refusé de voter pour le RPR et ont porté leurs suffrages sur Jean-Pierre Soisson »*, les socialistes de Bourgogne ont rappelé à l'ancien ministre leur souhait de procéder à un nouveau vote. M. André Billardon, député (PS) de Saône-et-Loire, vice-présideot de l'Assemblée nationale, a déclaré de son côté, samedi au Creusot, qu'il n'entendait pas *« aider Jean-Pierre Soisson à diriger la Bourgogne »* mais que les socialistes ne seront pas pour autant *« dans une stratégie de paralysie de la région Bourgogne »*. *« Nous nous prononcerons simplement en fonction du ou des sujets »*, e ajouté M. Billardon.

Le nouveau président de régioo pourra en tout cas compter sur les Verts et sur les deux élus Fraoee unie, qui lui oot renouvelé lear soutieo. Dans un commnniqué publié samedi, M. Philippe Archembault, élu (Verts) de l'Yonne, observe qu'une *« coalition anti-Perben et Front national s'est dessinée »* eu conseil régional de Bourgognn et s'interroge sur la *« perversité »* du comportement du Front national, qui *« trompe tout le monde »* puisque *« ses représentants ne votent même pas pour leur propre condidat »*. *« Cela démontre parfaitement sa volonté de faire imploser le système politique français*, ajoute M. Archambault, eo soulignant que les élus du FN *« sont les seuls responsables d'une magouille qu'ils prétendent combattre ». « Il faut donc être parfaitement lucide et savoir qui est le véritable responsable de cette situation, celui qui la subit ou celui qui la provoque ? »* conclut-il.

Jugeaot *« logique »* que les *« démocrates »* aient epporté leur soutien à M. Soisson cootre son adversaire du RPR, M. Dominique Perben, *« connu pour avoir bénéficié des soutiens du FN »*, aotamment dans sa mairie de Chaloo-sur-Saône, le mouvement Génératioo Écologie – qui a deux élus ao conseil régional – précise que *« s'il était prouvé que M. Soisson avait bénéficié d'une voix du FN il ne saurait être question pour GE de participer à l'exécutif régional »*.

Quant à M. Perben, qui réagissait à la démission du ministre d'Etat, il a estimé que celui-ci *« quitte le gouvernement avant que le bateau ne coule »*. Interrogé sur RTL, le député RPR a indiqué que les conseillers régionaux RPR-UDF oe *« participeront pas aux travaux de M. Soisson, ne collaboreront pas avec lui et s'opposeront à un homme qui a été élu dans de telles conditions »*.

□ **M. Joxe (PS) a *« confiance »* en MM. Soisson et Rausch.** – M. Pierre Joxe, mioistre de la défense, a déclaré dimanche 29 mars qu'il avait *« confiance en Jean-Pierre Soisson et Jean-Marie Rausch »*, élus vendredi é la présidence des régions Bourgogne et Lorraine. Confronté à MM. François Bayrou (UDF) et Nicolas Sarkozy (RPR) sur le plateau de TF 1, M. Joxe, qui fut président de la régioa Bourgogne d'octobre 1979 à octobre 1982, a déclaré : *« Je connais les hommes qui sont en Bourgogne. Je sais très bien qu'entre l'UDF et le RPR vous avez eu un sacré sac de nœuds. Et au troisième tour, lorsque M. Soisson s'est présenté, il y a eu un certain nombre de conseillers régionaux qui ne voulaient pas de Perben et qui ont voté Soisson. »* M. Joxe a ajouté, é l'adresse de MM. Bayrou et Sarkozy : *« Si vous criez si fort que Soisson a été élu par le FN, c'est que vous savez mieux que personne que c'est faux »*.

□ **M. Antony (FN) affirme que MM. Rausch et Soisson ont bénéficié de *« vengeances personnelles »* des élus FN.** – M. Bernard Antony, membre du bureau politique du Front national, s estimé que des élus FN s'étaient livrés é des *« vengeances persoonelles »* en votant vendredi 27 mars, pour MM. Jean-Marie Rausch et Jean-Pierre Soisson à la présidence des régioas Lorraine et Bourgogne. *« Jean-Marie Le Pen ne nous a jamais demandé de nous venger nationalement de la droite. Ce qui s'est passé en Bourgogne et en Lorraine était prévisible, mais à aucun moment prémédité »*, a ajouté M. Antony, en soulignant que dans ces deux régions, *« entre deux forces qui veulent nous assassiner, nous avons choisi de frapper celle qui est la plus dangereuse pour nous »*.

Le député radical et les voix communistes en 1954

Le précédent Mendès France

Peut-on refuser les voix d'élus avec lesquels on est en complet désaccord, comme auraient dû le faire, selon l'opposition, MM. Rausch et Soisson ? Un précédent existe, c'est celui de Pierre Mendès France qui, en 1954, avait annoncé qu'il n'accepterait pas d'être élu grâce aux voix du PC.

M. Gérard Longuet, en récusant par avance les voix de l'extrême droite pour le vote à la présidence du conseil régional de Lorraine, a-t-il eu un comportement *« mendésiste »* ? Lorsque Pierre Mendès France, député radical de l'Eure, a sollicité, le 18 juin 1954, l'investitura de l'Aaeemblée nationale pour devenir président du conseil, il avait également récusé, avant le vote, les voix des députés communistes. Mais le président du conseil désigné par le président de la République, René Coty, l'avait fait sans équivoque à la tribune même de l'Aeeemblée nationale.

Le président du groupe communiste, François Billoux, avait en effet annoncé le soutien de ses quatre-vingt-dix-neuf amis. C'était la première fois depuis 1947 que les élus du parti que dirigeait alors Maurice Thorez votaient l'investitura d'un chef de gouvernement de la IVe République. Pierre Mendès France, sans nommer davantage les élus communistes, avait seulement précisé que son appel à voter pour lui s'edressait à *« une majorité constituée par des hommes qui n'ont jamais, directement ou indirectement, épaulé la cause de ceux qui nous combattent »*. L'allusion était assez claire puisque l'on était alors à la fin de la guerre d'Indochine, que Dien-Bien-Phu venait de tomber et que le Parti communiste avait toujours dénoncé *« l'expédition coloniale »* française et pris fait et cause pour le Vietminh qui « combattait » la France.

« Cadeau empoisonné »

Bien qu'énoncé d'un ton serein, sans emphase, le refus de Pierre Mendès France fut reçu par les communistes *comme* une cinglante et méprisante rebuffade. D'autant plus que, dans ses réponses aux parlementaires, le président du conseil devait préciser clairement qu'il écartait le *« cadeau empoisonné »* des voix communistes. Il les eut malgré cela. Mais, avec 419 suffrages au total, il dépassait la majorité constitutionnelle requise de 11 voix malgré la soustraction mentale et politique des suffrages communistes. D'ailleurs, il avait fait savoir qu'il aurait sur-le-champ remis se démission s'il n'avait dû son élection qu'à l'appoint des voix communistes. Il pouvait donc aisément s'en passer.

Edgar Faure, qui, à l'époque, était très proche de Pierre Mendès France, rapporte dans ses *Mémoires* que *« le trait décoché au PC avait été décisif, mais il ne fut jamais oublié »*. Et il ajoute : *« En assurant ainsi son succès gouvernemental de 1954, Pierre Mendès France avait scellé son échec électoral de 1968 »*, lorsqu'il fut battu à Grenoble aux élections législatives en raison de le défection des voix communistes.

Les dirigeants communistes, qui n'éprouvaient aucune sympathie pour la personne de *Pierre Mendès France et aucun* penchant pour sa politique, avaient été cependant sensibles depuis plusieurs mois é quelques reproches venant de leur base et, plus largement, de l'opinion. Les gouvernements se succédaient de crise en crise, la guerre d'Indochine s'embourbait et le discrédit frappait tous les élus, accusés d'être incapables de dégager des majorités de gouvernement.

Or, Pierre Mendès France apparaissait différent des autres et proposait des solutions qui semblaient à la fois plus réalistes et plus progressistes. Les communistes, qui avaient, un an auparavant, refusé une première investiture au député de l'Eure, ne voulaient pas, cette fois encore, compromettre les chances da paix en Indochine et s'en faire attribuer la responsabilité.

Si le gouvernement Mendès France a commencé dans des conditions inhabituelles, il s'est terminé, le 5 février 1955, dans un climat insolite. Renversé ce jour-là par 319 voix contre 273, le président du conseil a enfreint toutes les coutumes et les règles parlementaires en remontant é la tribune du Palais-Bourbon après l'énoncé du scrutin pour dire : *« Ce qui a été mis en marche dans ce pays ne s'arrêtera pas. Les hommes passent, les nécessités nationales demeurent. »* Il n'a pas pu poursuivre car toute l'opposition, alors, s'est dressée et l'a invectivé, l'accusant d'en appeler de cette façon au pays contre les élus. L'institution parlementaire ne lui pardonnera d'ailleurs jamais réellement cette rupture avec le tradition.

ANDRÉ PASSERON

PRIX, CHOIX, DÉLAIS !
Venez comparer
avant de commander votre PEUGEOT
10 jours champions PEUGEOT
Plus vite, moins cher !
NEUBAUER
vend et loue des PEUGEOT
• 8, rue du 4 septembre 75002 PARIS ☎42.61.15.68 • 179, bd. Haussmann 75008 PARIS ☎42.99.55.91
• 29, bd des Batignolles 75008 PARIS ☎42.93.59.52 • 4, rue de Châteaudun 75009 PARIS ☎42.85.54.34

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

IONALES

Conseil de Lorraine

Promotion sur le cinéma : pour 40 F*, vous avez 4 films Leclerc, et en prime un long métrage gratuit.

Interdit de publicité à la télévision, Leclerc diffusera ses premiers films publicitaires dans les salles de cinéma à partir du 1er avril et au grand dam de beaucoup de gens ce n'est pas un poisson d'avril. Il vous parlera de la liberté sur le prix du livre, des vertus de la nouvelle essence sans plomb, du seul point commun entre le poireau et les bijoux, de la notion nouvelle et universelle de prix moins cher. Nous vous invitons donc à venir juger par vous-même si ces thèmes sont trop dangereux pour la télévision !

CLM/BBDO * Prix moyen d'une entrée au cinéma. Offre valable dans toutes les salles diffusant les films Leclerc du 1er au 30 avril 1992.

E.LECLERC

LE SECOND TOUR

Ile-de-France : le maintien des candidats du Front national a limité la défaite de la gauche

La proportionnelle avait démontré tous ses dangers lors des élections régionales du 22 mars. Le scrutin majoritaire vient de confirmer ses défauts à l'occasion des cantonales. Le Front national, qui avait obtenu, en Ile-de-France, 17,75 % des suffrages exprimés au premier tour, n'a pas un seul conseiller général dans les sept départements de la banlieue parisienne, même pas en Seine-Saint-Denis, où il avait recueilli 21,25 % des voix. Les écologistes ne sont pas mieux traités puisqu'avec 14,86 % sur l'ensemble de la région ils n'ont qu'un élu ; encore est-ce un représentant de Génération Ecologie, parti qui, aux cantonales, avait fait nettement moins bien que les Verts, et ce dans le département, le Val-d'Oise, où les amis de M. Brice Lalonde ont atteint un de leurs plus mauvais scores (4,07 %). Mais il est vrai que cet unique conseiller général écologiste francilien bénéficiait, dès le premier tour, du soutien du PS. Nouvelle preuve que ce mode d'élections impose aux candidats de s'accrocher à une grande force.

De ce type de scrutin, la gauche est depuis longtemps la victime en Ile-de-France. Le PS, avec 14,76 % des voix au premier tour, n'a que quarante conseillers généraux sur un total de deux cent quatre-vingt-seize : c'est dire qu'il en a deux de moins que dans les précédents conseils ; il est vrai que, par rapport aux élections cantonales de la même série en 1985, il a perdu près de 7 points. Ainsi, dans les Hauts-de-Seine, avec 13,8 % des suffrages lors du premier tour de cette année, il n'a que deux conseillers sur quarante. En revanche et logiquement, le PC profite de ce mode électoral dans les départements où il est bien implanté : en Val-de-Marne, il détient dix-neuf sièges cantonaux sur quarante-neuf, alors qu'il n'a obtenu que 21,18 % des suffrages le 22 mars ; surtout en Seine-Saint-Denis, avec 18,52 %, il dispose de vingt et un cantons sur quarante. Il est vrai que dans le premier de ces départements les communistes sont pratiquement restés stables en pourcentage par rapport aux élections d'il y a sept ans. Par contre, ils ont perdu plus de 5 points dans le second.

Si, dans ce qui fut longtemps le symbole de la « ceinture rouge », le PC conserve la majorité absolue à l'assemblée départementale, il le doit au FN : il n'a sauvé quatre de ces huit sièges en jeu que dans une triangulaire où il avait face à lui un représentant de la droite républicaine et un autre de l'extrême droite ; le PS a profité de la même situation pour arracher le siège de Pavillons-sous-Bois, celui de Saint-Ouen-l'Aumône, dans le Val-d'Oise, et pour sauver celui de Conflans-Sainte-Honorine, la ville de M. Michel Rocard. Pourtant, une partie des électeurs du *Front national* n'ont guère apprécié son maintien dans ces conditions : d'un tour à l'autre, dans de tels cas, son score a diminué ; c'est même cette fuite qui a permis au RPR de conserver le canton de Montreuil-Ouest et de reprendre aux socialistes celui des Lilas.

Le scrutin majoritaire permet ainsi à la droite de dominer largement cinq des sept conseils généraux d'Ile-de-France, alors qu'elle n'a dépassé les 45 % des suffrages exprimés au premier tour que dans les Yvelines. Dans l'Essonne alors qu'elle n'a, le 22 mars, recueilli que 35,93 % des voix, contre 33,11 % à la gauche, elle peut s'appuyer sur trente et un conseillers pendant que le PC, le PS et les divers gauche ne sont au total que onze. Cette domination ne résout pas, pour autant, tous ses problèmes ; au contraire, elle facilite ses querelles internes. Ainsi alors que l'UDF espérait bien conserver la présidence du conseil général de Seine-et-Marne, après le décès de Paul Séramy, le RPR, qui dispose d'un élu de plus que l'addition de l'UDF et des divers droite, est en mesure de la réclamer pour lui-même.

En revanche, l'OPA lancée par un des proches de M. Charles Pasqua, M. Frank Borotra, sur l'assemblée des Yvelines pourrait bien échouer, l'UDF ayant remporté la plupart des combats fratricides que lui avait imposés son allié ; M. Paul-Louis Tenaillon, député UDF-CDS, ne perdra sa présidence que s'il est trahi par une partie des siens.

Dominant le conseil régional, présidant au moins deux des sept conseils généraux, solidement implanté dans deux autres (ne lui échappe vraiment, en dehors des deux communistes, que le Val-d'Oise), totalement maître de la ville de Paris, le RPR est chez lui en Ile-de-France, au moins au niveau des élus. C'est avec lui que le gouvernement devra négocier le futur schéma directeur d'aménagement et d'urbanisme de la région. D'une manière ou d'une autre, il portera une part de responsabilité dans l'amélioration de la qualité de vie en banlieue parisienne, dont les électeurs, dimanche 22 mars, ont souligné l'impérieuse nécessité.

THIERRY BRÉHIER

HAUTS-DE-SEINE (23)

1er TOUR : 5 élus (1 UDF-CDS ; 1 app. UDF ; 3 RPR.)

La droite accentue sa domination sur l'assemblée départementale. Elle prend trois cantons à la gauche, deux appartenant au PC et un au PS. Mme Fraysse-Cazalis, sénateur communiste et maire de Nanterre, est devancée par le candidat UDF, faute de report des voix écologistes. A Chatenay-Malabry, M. Vons, maire socialiste, est largement battu par le candidat RPR (44,6 % contre 55,5 %). Là encore c'est le mauvais report des voix écologistes qui fait perdre un siège au PS, tandis que le candidat RPR gagne dix-huit points entre les deux tours, alors que, théoriquement, il n'avait de réserve qu'à l'extrême droite. Enfin, au Plessis-Robinson, M. Pemezec (RPR), qui avait déjà pris la mairie au PC en 1989, s'empare cette fois du canton avec vingt points d'avance sur le candidat communiste.

NOUVEAU CONSEIL. – 8 PC ; 2 PS ; 1 UDF-PSD ; 4 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 1 UDF ; 2 app. UDF ; 20 RPR ; 1 CNI ; 3 div. d.

CONSEIL SORTANT : 10 PC ; 3 PS ; 1 UDF-PSD ; 5 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 1 app. UDF ; 18 RPR ; 1 CNI ; 2 div. d. *(Prés. : M. Charles Pasqua, RPR, sén., c.m. de Neuilly-sur-Seine, a.min.)*

Asnières-sur-Seine-Nord
I., 21 146 ; A., 48,63 % ; E., 9 109
Georges Tranchant, RPR, d., 5 735 (62,95 %) *ÉLU.*
Hubert Massol, FN, 3 374.
Yves Cornic, c.s., RPR, n.s.r.p.

Bourg-la-Reine
I., 20 381 ; A., 42,94 % ; E., 10 918
Alfred Nomblot, c.s., app. UDF, 7 195 (65,90 %) *RÉÉLU.*
Dominique Larhantec, PS, 3 723.

Châtenay-Malabry
I., 15 211 ; A., 41,71 % ; E., 8 411
Georges Siffredi, RPR, 4 654 (55,33 %) *ÉLU.*
Jean Vons, c.s., PS, m., 3 757.

Châtillon
I., 15 780 ; A., 38,63 % ; E., 9 030
Jean-Pierre Schosteck, c.s., RPR, m., 6 045 (66,94 %) *RÉÉLU.*
Bernard Sandaran, PS, 2 985.

Chaville
I., 25 603 ; A., 45,15 % ; E., 13 289
Marcel Houlier, c.s., UDF-CDS, m., 8 265 (62,19 %) *RÉÉLU.*
Caroline Roy, GE, 5 024.

Colombes-Nord-Ouest
I., 12 650 ; A., 41,86 % ; E., 7 010
Pierre Sotura, c.s., PC, 3 392 (48,38 %) *RÉÉLU.*
Jean-François Prévost, UDF-PSD, 2 256 ; Jean-Yves Le Gallou, FN, 1 362.

Courbevoie-Sud
I., 17 042 ; A., 45,14 % ; E., 7 985
Charles Deprez, c.s., UDF-PR, m., 5 963 (74,67 %) *RÉÉLU.*
Christian Pérez, FN, 2 022.

La Garenne-Colombes
I., 13 201 ; A., 43,22 % ; E., 6 903
Max Catrin, c.s., CNI, m., 4 307 (62,39 %) *RÉÉLU.*
Pierre Roussel, PS, 2 596.

Gennevilliers-Nord
I., 10 459 ; A., 42,26 % ; E., 5 838
Jacques Bourgoin, c.s., PC, 3 360 (57,55 %) *RÉÉLU.*
Eliane Supply, RPR, 1 254 ; Joseph Jouan, FN, 1 224.

Issy-les-Moulineaux-Est
I., 15 996 ; A., 48,43 % ; E., 7 635
Paul Pin, c.s., RPR, 5 185 (67,91 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Tripet, PS, 2 450.

Levallois-Perret-Nord
I., 19 394 ; A., 41,35 % ; E., 10 796
Brigitte de Coster, c.s., RPR, 5 535 (51,26 %) *RÉÉLU.*
Henri Conte, PS, 3 679 ; Jean Nicolet, FN, 1 582.

Meudon
I., 24 780 ; A., 44,63 % ; E., 12 418
Henry Wolf, c.s., UDF-PSD, m., 7 982 (64,27 %) *RÉÉLU.*
Jacques Ladsous, PS, 4 436.

Montrouge
I., 22 103 ; A., 45,72 % ; E., 11 170
Henri Ginoux, c.s., div. d., sout. UPF, a.d., m., 6 790 (60,78 %) *RÉÉLU.*
Wilfrid Vincent, PS, 4 380.

Nanterre-Sud-Est
I., 8 058 ; A., 46,28 % ; E., 4 062
Anicet Le Pors, c.s., PC, a.m., a.sén., 2 225 (54,77 %) *RÉÉLU.*
Roger Karoutchi, RPR, 1 837.

Nanterre-Sud-Ouest
I., 14 541 ; A., 35,25 % ; E., 8 952
Florent Montillot, UDF, 4 647 (51,91 %) *ÉLU.*
Jacqueline Fraysse-Cazalis, PC, sén., m., 4 305.
Yves Saudmont, c.s., PC, a.m., n.s.r.p.

Le Plessis-Robinson
I., 24 604 ; A., 41,50 % ; E., 13 531
Philippe Pemezec, RPR, m., 8 212 (60,69 %) *ÉLU.*
Daniel Duguet, PC, 5 319.
Robert Gelly, c.s., PC, a.m., n.s.r.p.

Rueil-Malmaison
I., 26 011 ; A., 42,00 % ; E., 14 401
Jean-Claude Caron, div. d., 8 676 (60,24 %) *ÉLU.*
Denis Plain, Verts-GE, 5 725.
Marcel Noutary, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Vanves
I., 14 495 ; A., 40,90 % ; E., 7 929
Roger Aveneau, c.s., UDF-CDS, 4 716 (59,47 %) *RÉÉLU.*
Guy Janvier, PS, 3 213.

VAL-DE-MARNE (25)

1er TOUR : 5 élus (3 PC ; 1 UDF-PR ; 1 RPR.)

Le PC conserve son fief. Dans aucun des cantons où le sortant était communiste, son représentant n'a été sérieusement menacé ; nulle part même il n'a dû son élection au maintien d'un candidat FN, contrairement à ce qui s'est passé en Seine-Saint-Denis, puisque, dans le seul canton où il était confronté à une triangulaire, Valenton, le PC a obtenu plus de la moitié des suffrages exprimés. Les socialistes ont aussi facilement conservé leurs cantons, y compris celui d'Alfortville-Sud, alors que M. Serge Franceschi (div. g.) cherchait à retrouver le siège de son père, l'ancien ministre des premiers gouvernements de gauche et ancien maire de la commune.

Le PS a même réussi à reprendre le canton de Villeneuve-Saint-Georges, une cité longtemps dominée par le PC. Dans ce canton, la droite doit son échec à sa désunion ; pour briguer la succession de M. Faisse (app. UDF), qui ne se représentait pas, le RPR et l'UDF ont tous deux présenté un candidat au premier tour ; résultat : ni l'un ni l'autre n'ont eu le droit de se maintenir au deuxième, et, après le retrait du représentant du PC, arrivé en deuxième position, le socialiste s'est retrouvé seul face au FN.

NOUVEAU CONSEIL. – 19 PC ; 1 ex-PC ; 10 PS ; 1 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 1 UDF ; 7 RPR ; 2 CNI ; 4 div. d.

CONSEIL SORTANT : 19 PC ; 1 ex-PC ; 9 PS ; 1 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 2 UDF ; 8 RPR ; 2 CNI ; 3 div. d. *(Prés. : M. Michel Germa, PC.)*

Alfortville-Sud
I., 9 168 ; A., 42,34 % ; E., 4 637
Jean-Pierre Moranchel, PS, 2 600 (56,07 %) *ÉLU.*
Serge Franceschi, div. g., 2 037.
Jean-Pierre Cot, c.s., PS, se représentait dans le canton Bonneuil.

Arcueil
I., 15 107 ; A., 43,97 % ; E., 7 857
Marcel Trigon, c.s., PC, m., 4 623 (58,83 %) *RÉÉLU.*
Patrick Monange, RPR, 3 234.

Bonneuil-sur-Marne
I., 7 523 ; A., 42,74 % ; E., 4 121
Bernard Ywanne, c.s., PC, m., 2 664 (64,64 %) *RÉÉLU.*
Alain Sarembaud, UDF-PR, 1 457.
Jean-Pierre Cot, c.s., PS, Alfortville-Sud, a été éliminé.

Cachan
I., 13 051 ; A., 41,93 % ; E., 7 087
Patrice Hernu, c.s., PS, adj. m., 3 802 (53,64 %) *RÉÉLU.*
Serge Dubreuil, RPR, 3 285.

Champigny-sur-Marne-Centre
I., 13 163 ; A., 42,49 % ; E., 7 203
Maurice Ouzoulias, c.s., PC, adj. m., 3 962 (55,00 %) *RÉÉLU.*
François Messina, UDF-PR, 3 241.

Charenton-le-Pont
I., 20 193 ; A., 47,65 % ; E., 9 766
Louis Manchon, c.s., UDF-PR, 6 731 (68,92 %) *RÉÉLU.*
Yves Dorion, PS, 3 035.

Chennevières-sur-Marne
I., 9 205 ; A., 45,51 % ; E., 4 376
Lucien Lavigne, div. d., m., 3 171 (72,46 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Schenardi, FN, 1 205.
Roger Lafaille, c.s., div. d., n.s.r.p.

Choisy-le-Roi
I., 18 550 ; A., 43,84 % ; E., 9 803
Hélène Luc, c.s., PC, sén., 5 072 (51,73 %) *RÉÉLUE.*
Roland Patrzynski, RPR, 4 731.

Créteil-Ouest
I., 14 058 ; A., 48,34 % ; E., 6 742
Christian Fournier, PS, c.s. du canton de Créteil-Sud, adj. m., 3 499 (51,89 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Attuel, UDF-PR, 3 243.
Patrick Sève, c.s., PS, d., n.s.r.p.

Créteil-Sud
I., 16 553 ; A., 49,03 % ; E., 7 903
Laurent Cathala, PS, sec. E., m., a.c.g., 4 752 (60,12 %) *ÉLU.*
Marie-Michelle Bataille, RPR, 3 151.
Christian Fournier, c.s., PS, se représentait dans le canton Créteil-Ouest.

Ivry-sur-Seine-Est
I., 11 881 ; A., 45,47 % ; E., 6 058
Annie Canacos, c.s., PC, 4 086 (67,44 %) *RÉÉLUE.*
Colette Demoulin, RPR, 1 972.

Maisons-Alfort-Nord
I., 15 150 ; A., 42,27 % ; E., 8 353
Roger Coursier, RPR, 4 420 (52,91 %) *ÉLU.*
Daniel Scimeca, PS, 2 247 ; Philippe Olivier, FN, 1 686.
Albert Marchand, c.s., RPR, n.s.r.p.

Maisons-Alfort-Sud
I., 17 150 ; A., 42,33 % ; E., 8 847
Michel Herbillon, c.s., UDF-PR, adj. m., 6 994 (79,05 %) *RÉÉLU.*
Alain Bonparis, FN, 1 853.

Nogent-sur-Marne
I., 16 468 ; A., 46,19 % ; E., 7 611
Jacques Martin, c.s., RPR, adj. m., 6 065 (79,68 %) *RÉÉLU.*
Jean Luciani, FN, 1 546.

Saint-Maur-des-Fossés-Centre
I., 19 043 ; A., 53,25 % ; E., 6 924
Bernard Vincens, div. d., adj. m., 6 924 (100,00 %) *ÉLU.*
Jean-Jacques Julien, c.s., RPR, s'est retiré.

Valenton
I., 9 480 ; A., 41,18 % ; E., 5 255
Maurice Lamy, c.s., PC, 2 886 (54,91 %) *RÉÉLU.*
Christian Husson, RPR, 1 450 ; Roland Thouvenot, FN, 919.

Villejuif-Est
I., 11 874 ; A., 45,57 % ; E., 6 040
Jean Laterrasse, c.s., PC, 3 698 (61,22 %) *RÉÉLU.*
François Bigot, RPR, 2 342.

Villejuif-Ouest
I., 12 617 ; A., 44,45 % ; E., 6 521
Pierre-Yves Cosnier, c.s., PC, m., 4 065 (62,33 %) *RÉÉLU.*
Bernard Florida, UDF-CDS, 2 456.

Villeneuve-Saint-Georges
I., 9 257 ; A., 38,53 % ; E., 5 075
Laurent Dutheil, PS, adj. m., 3 311 (65,24 %) *ÉLU.*
Bénédicte Vinel, FN, 1 764.
Marius Falsse, c.s., UDF, n.s.r.p.

Vincennes-Est
I., 14 393 ; A., 45,29 % ; E., 7 120
Pierre Souweine, c.s., UDF-PR, 5 669 (79,62 %) *RÉÉLU.*
Paul Simier, FN, 1 451.

La liste des abréviations et sigles se trouve en page 11

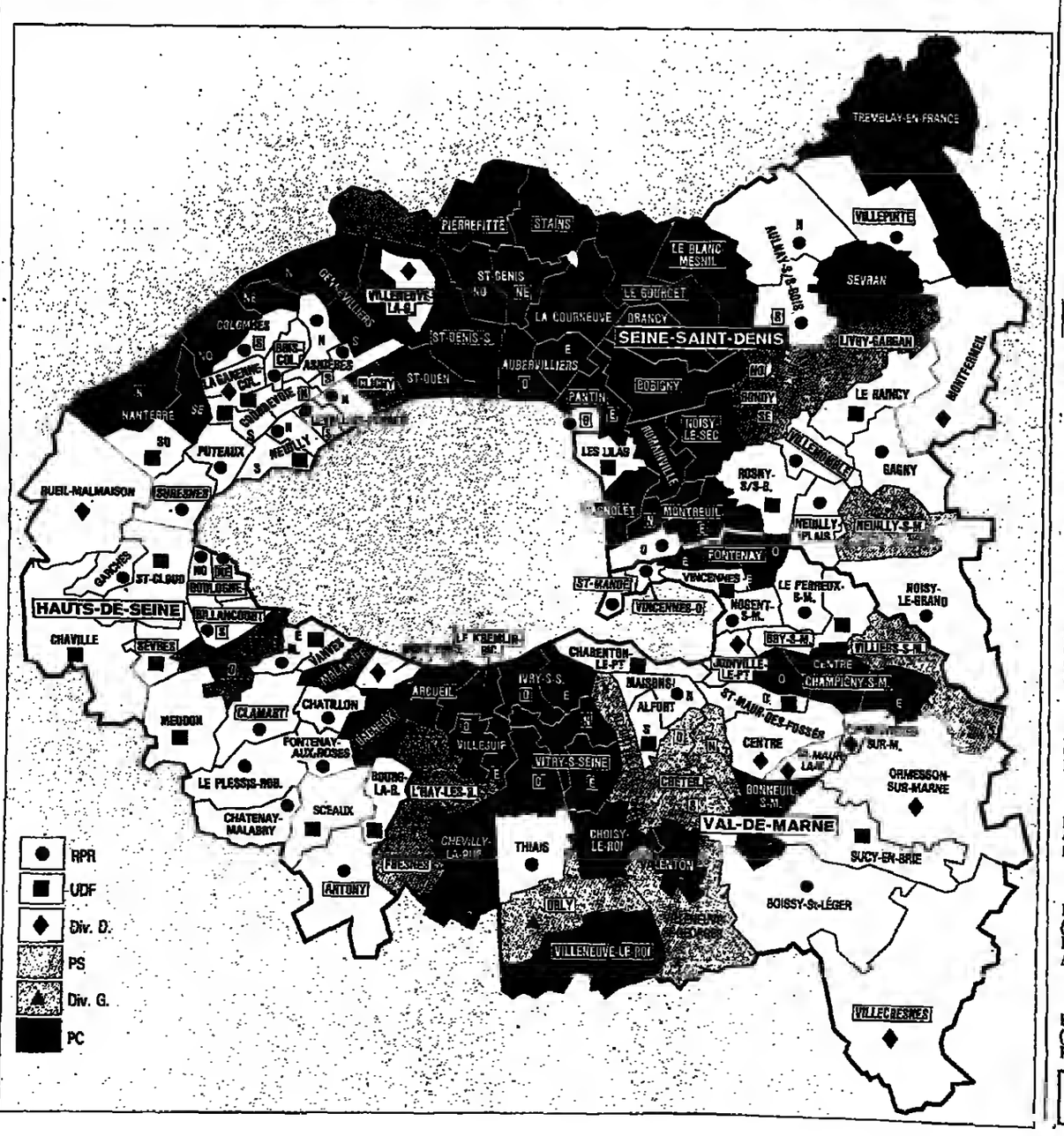

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

E SECOND TOUR

Front national

the

DES ÉLECTIONS CANTONALES

SEINE-SAINT-DENIS (20)

1er TOUR: 0 élu

Dans un département qui demeure, avec le Val-de-Marne, l'un des deux derniers dont il préside l'assemblée, le PC retrouve sans coup férir ses huit élus, et conserve ainsi la majorité absolue. Mais dans quatre d'entre eux il le doit au maintien du FN, son candidat n'obtenant pas la majorité absolue. C'est aussi grâce à cette situation que le PS prend au RPR le canton des Pavillons-sous-Bois. Cela ne compense qu'en partie, pour les socialistes, la perte des sièges des Lilas et de Villepinte. L'électorat d'extrême droite semble avoir voté utile : là où l'opposition avait une chance de l'emporter sur la gauche à l'occasion d'une élection triangulaire, une partie des électeurs du Front national a délaissé celui-ci pour reporter ses voix sur le candidat UPF : c'est cela qui a permis au RPR de conserver ses sièges de Pantin-Ouest et de Montreuil-Ouest, et de prendre celui des Lilas.

NOUVEAU CONSEIL. – 21 PC; 6 PS; 2 UDF-rad.; 1 UDF; 9 RPR.; 1 div. d..

CONSEIL SORTANT: 21 PC; 7 PS; 1 UDF-rad.; 2 UDF; 9 RPR. *(Prés.: M.Georges Valbon, PC.)*

Aubervilliers-Est
1., 17 816; A., 50,23 %; E., 8 107
Madeleine Cathalifaud, c.s., PC, adj. m., 5 335 (65,80 %) *RÉÉLUE.*
Guillaume Fiquet, FN, 2 772.

Aulnay-sous-Bois-Nord
1., 22 338; A., 46,33 %; E., 11 485
Gérard Gaudron, c.s., RPR, adj. m., 4 708 (40,99 %) *RÉÉLU.*
Pierre Thomas, PC, a.m., 4 270; Mireille Roset, FN, c.m., 2 507.

La Courneuve
1., 14 717; A., 46,42 %; E., 7 326
Muguette Jacquaint, c.s., PC, d., 4 724 (64,48 %) *RÉÉLUE.*
Christophe Rudler, FN, 2 602.

Drancy
1., 18 868; A., 46,10 %; E., 9 820
Gilbert Conte, PC, adj. m., 5 091 (51,84 %) *ÉLU.*
Michel Personnaz, FN, 2 420; Jean-Pierre Comte, RPR, 2 309.
André Renard, c.s., PC, adj. m., n.s.r.p.

Épinay-sur-Seine
1., 25 323; A., 48,69 %; E., 12 326
Bruno Le Roux, PS, adj. m., 4 732 (38,39 %) *ÉLU.*
Anne Roudaut, RPR, 4 191; Philippe Seillon, FN, 3 403.
Serge Méry, c.s., PS, adj. m., n.s.r.p.

Gagny
1., 21 653; A., 46,00 %; E., 10 209
Michel Teulet, c.s., RPR, adj. m., 7 584 (74,28 %) *RÉÉLU.*
Christian Laroche, FN, 2 625.

Les Lilas
1., 18 446; A., 37,65 %; E., 11 044
Jean-Claude Dupont, UDF-rad., adj. m., 4 932 (44,65 %) *ÉLU.*
Claude Bartolone, c.s., PS, d., 4 679; Gérard Mermé, FN, 1 433.

Montfermeil
1., 16 664; A., 42,72 %; E., 8 006
Pierre Bernard, div. d., m., 6 288 (78,54 %) *ÉLU.*
Pierre Dufour, FN, 1 718.
Jean Corlin, c.s., UDF, n.s.r.p.

Montreuil-Ouest
1., 13 004; A., 39,18 %; E., 7 590
Marc Gaulin, RPR, 3 490 (45,98 %) *ÉLU.*
Jean-Malik Lemaire, PC, 3 219; Valérie Segaux, FN, 881.
Alain Robert, c.s., RPR, c.m. de Chartres, n.s.r.p.

Noisy-le-Grand
1., 28 572; A., 43,31 %; E., 15 372
Françoise Richard, c.s., RPR, m., 7 249 (47,15 %) *RÉÉLUE.*
Michel Pajon, PS, 5 160; Michel Paulin, FN, 2 963.

Pantin-Ouest
1., 9 512; A., 43,34 %; E., 5 175
Jacques Oudot, c.s., RPR, 2 321 (44,85 %) *RÉÉLU.*
Jacques Isabet, PC, m., 2 106; André Besnard, FN, 748.

Les Pavillons-sous-Bois
1., 11 064; A., 42,51 %; E., 6 011
Bernard Portel, PS, m., 2 727 (45,36 %) *ÉLU.*
Claude Briard, FN, 1 705; Michel Courtois, c.s., RPR, 1 579.

Pierrefitte-sur-Seine
1., 14 856; A., 39,31 %; E., 8 699
André Boursier, c.s., PC, 4 289 (49,30 %) *RÉÉLU.*
Franck Timmermans, FN, 2 299; Vincent Collignon, RPR, 2 111.

Le Raincy
1., 18 738; A., 46,67 %; E., 9 218
Raymond Mège, c.s., UDF, m., 6 719 (72,88 %) *RÉÉLU.*
Christian Mercadier, FN, 2 499.

Romainville
1., 12 767; A., 44,79 %; E., 6 795
Robert Clément, c.s., PC, m., 3 665 (53,93 %) *RÉÉLU.*
Marcel Trasi, RPR, 1 683; Jean-Claude Boyer, FN, 1 447.

Rosny-sous-Bois
1., 20 927; A., 46,05 %; E., 10 093
Claude Pernès, c.s., UDF-rad., m., 7 791 (77,19 %) *RÉÉLU.*
Martial Bild, FN, 2 302.

Saint-Denis-Nord-Ouest
1., 11 845; A., 46,40 %; E., 6 084
Michèle Mitolo, c.s., PC, adj. m., 2 839 (46,66 %) *RÉÉLUE.*
Jean-Michel Mazel, FN, 1 689; Gérard Delattre, div. d., c.m., 1 556.

Saint-Ouen
1., 10 018; A., 39,14 %; E., 5 818
Jean-Pierre Heinen, c.s., PC, adj. m., 2 770 (47,61 %) *RÉÉLU.*
Jean-Jacques de La Rochette, UDF-PR, 2 068; André Périn, FN, 980.

Sevran
1., 20 733; A., 40,46 %; E., 11 833
Bernard Vergnaud, c.s., PC, m., 5 192 (43,87 %) *RÉÉLU.*
Roger Holeindre, FN, 3 504; Michelle Bravet, UDF-PR, 3 137.

Villepinte
1., 12 747; A., 40,15 %; E., 7 207
Roger Lefort, RPR, m., 3 275 (45,44 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Mejsak, c.s., PS, 2 268; Claude Hory, FN, 1 664.

SEINE-ET-MARNE (20 + 2 + [2])

1er TOUR: 2 élus (1 UDF-PR; 1 div. d.)

C'est la déroute pour le PS qui perd deux cantons – Pontault-Combault et Vaires-sur-Marne – sans parvenir à gagner les triangulaires de Meaux-Nord et de Montereau notamment, où la présence du FN était censée l'aider. Les mauvais reports de voix écologistes et surtout communistes (particulièrement à Vaires-sur-Marne) ainsi qu'une participation plus faible expliquent, en partie, ces défaites du PS.

La droite conforte donc ses positions, avec trente et un sièges sur quarante-deux au lieu de vingt-sept sur quarante dans le précédent conseil. Cependant, au sein de ce groupe majoritaire le rapport de force a lui-même changé : le RPR (seize élus) compte désormais un siège de plus que l'UDF et les divers droite réunis (cinq + dix). La lutte s'annonce très serrée entre M. Jean-Claude Mignon député RPR et maire de Dammarie-les-Lys, qui a annoncé officiellement sa candidature à la présidence du conseil, et le sénateur (UDF) Jacques Larché, qui était donné comme favori pour la succession de Paul Séramy (UDF), décédé.

NOUVEAU CONSEIL. – 2 PC; 8 PS; 1 RU; 1 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 1 UDF; 16 RPR; 10 div. d.

CONSEIL SORTANT: 2 PC; 10 PS; 1 FU; 1 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 1 UDF; 13 RPR; 7 div. d.; deux sièges vacants à la suite de la démission d'un div. d. et du décès d'un UDF (Paul Séramy; sén.; m. de Fontainebleau) qui était.

Champs-sur-Marne
1., 13 397; A., 45,95 %; E., 6 667
Lionel Hurtebize, c.s., PC, m., 3 640 (54,59 %) *RÉÉLU.*
Marc Valade, RPR, 3 027.

Le Châtelet-en-Brie
1., 8 729; A., 34,08 %; E., 5 618
Pierre Le Guen, c.s., div. d., sout. UPF, 2 366 (42,11 %) *RÉÉLU.*
Michel Le Flem, div. g., 1 606; Jacques Cerquen, FN, 826; Claudine Foy, Verts, 820.

Combs-la-Ville
1., 19 182; A., 40,35 %; E., 10 540
Guy Geoffroy, RPR, c.m., 6 011 (57,03 %) *ÉLU.*
Jean-Jacques Fournier, PS, 4 529.

Crécy-la-Chapelle
1., 19 419; A., 41,18 %; E., 9 880
Michel Houel, RPR, sout. UPF, 7 345 (74,34 %) *ÉLU.*
Michel Mercier, FN, 2 535.
Antoine de Moutier, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

La Ferté-sous-Jouarre
1., 14 179; A., 38,51 %; E., 8 324
René Bonnefoy, c.s., RPR, 4 041 (48,54 %) *RÉÉLU.*
Claude Munnier, Verts, 2 353; Didier Coquard, FN, 1 930.

Fontainebleau
1., 27 799; A., 49,29 %; E., 12 005
Jean-François Robinet, div. d., 7 475 (62,26 %) *ÉLU.*
Bernard Chevalier, RPR, 4 530.
Paul Séramy, c.s., UDF, prés. c.g., est décédé.

Lagny-sur-Marne
1., 29 399; A., 41,90 %; E., 16 377
Claude Avisse, c.s., RPR, m., 7 715 (47,10 %) *RÉÉLU.*

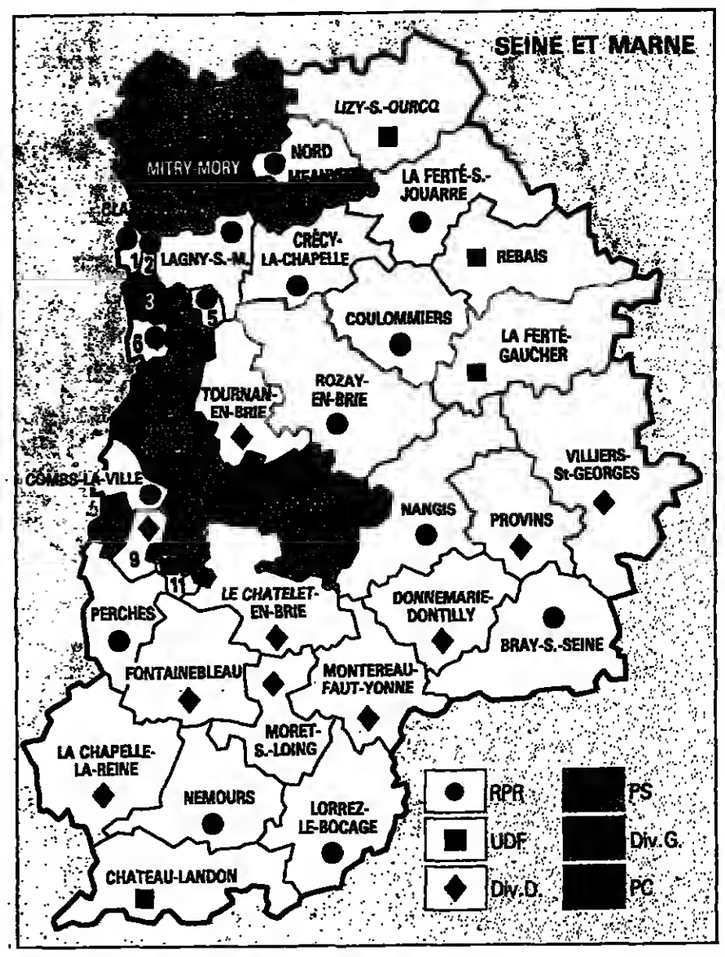

SEINE-ET-MARNE. – 1 = Chelles ; 2 = Vaires-sur-Marne ; 3 = Champs-sur-Marne ; 4 = Noisiel ; 5 = Torcy ; 6 = Pontault-Combault ; 7 = Roissy-en-Brie ; 8 = Savigny-le-Temple ; 9 = Le Mée-sur-Seine ; 10 = Melun-Nord ; 11 = Melun-Sud.

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS

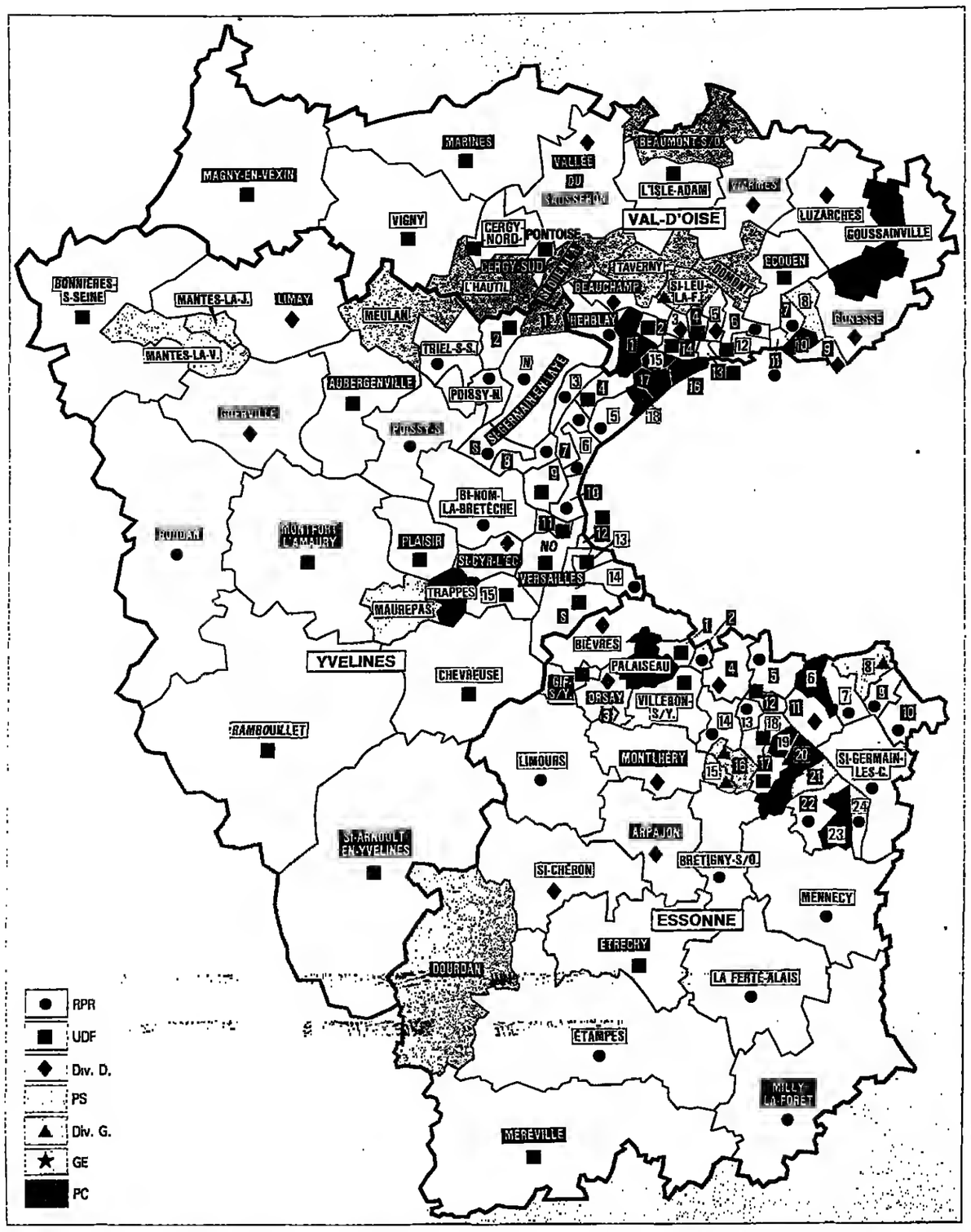

VAL-D'OISE. – 1 = Cormeilles-en-Parisis ; 2 = Franconville ; 3 = Ermont ; 4 = Eaubonne ; 5 = Soisy-sous-Montmorency ; 6 = Montmorency ; 7 = Sarcelles-Nord-Est ; 8 = Villiers-le-Bel ; 9 = Garges-lès-Gonesse-Est ; 10 = Garges-lès-Gonesse-Ouest ; 11 = Sarcelles-Sud-Ouest ; 12 = Enghien-les-Bains ; 13 = Saint-Gratien ; 14 = Sannois ; 15 = Argenteuil-Nord ; 16 = Argenteuil-Est ; 17 = Argenteuil-Ouest ; 18 = Bezons.

YVELINES. – 1 = Conflans-Sainte-Honorine ; 2 = Andrésy ; 3 = Maisons-Laffitte ; 4 = Sartrouville ; 5 = Houilles ; 6 = Chatou ; 7 = La Vésinet ; 8 = La Pecq ; 9 = Marly-le-Roi ; 10 = La Celle-Saint-Cloud ; 11 = Le Chesnay ; 12 = Versailles-Nord ; 13 = Viroflay ; 14 = Vélizy-Villacoublay ; 15 = Montigny-le-Bretonneux.

ESSONNE. – 1 = Massy-Ouest ; 2 = Massy-Est ; 3 = Les Ulis ; 4 = Chilly-Mazarin ; 5 = Athis-Mons ; 6 = Vigneux-sur-Seine ; 7 = Montgeron ; 8 = Varras ; 9 = Brunoy ; 10 = Epinay-sur-Sénart ; 11 = Draveil ; 12 = Juvisy-sur-Orge ; 13 = Savigny-sur-Orge ; 14 = Longjumeau ; 15 = Saint-Michel-sur-Orge ; 16 = Sainte-Geneviève-des-Bois ; 17 = Morsang-sur-Orge ; 18 = Viry-Châtillon ; 19 = Grigny ; 20 = Ris-Orangis ; 21 = Evry-Nord ; 22 = Evry-Sud ; 23 = Corbeil-Essonnes-Ouest ; 24 = Corbeil-Essonnes-Est.

Étréchy
I., 12 358 ; A., 36,25 % ; E., 7 300
Lucieo Sergent, c.s., UDF, 4 192 (57,42 %) *RÉÉLU.*
Francis Chalot, Verts, 3 108.

Évry-Sud
I., 18 686 ; A., 42,31 % ; E., 9 607
Heori Marcille, c.s., RPR, 4 890 (50,90 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Vervant, div. g., 4 717.

■ La Ferté-Alais
I., 12 814 ; A., 38,09 % ; E., 7 250
Philippe Roye, RPR, 4 532 (62,51 %) *ÉLU.*
Michel Fayolle, PS, 2 718.
Michel Comte, c.s., RPR, est décédé.

Grigny
I., 10 973 ; A., 51,51 % ; E., 4 982
Claude Vasquez, PC, m., 2 767 (55,53 %) *ÉLU.*
Arnaud Barroux, RPR, 2 215.
André Rodriguez, c.s., PC, a.m., n.s.r.p.

Juvisy-sur-Orge
I., 13 542 ; A., 40,48 % ; E., 7 567
Claude Petit, c.s., UDF-PR, 4 200 (55,50 %) *RÉÉLU.*
André Bussery, PS, m., 3 367.

Massy-Est
I., 11 871 ; A., 44,59 % ; E., 6 075
Odile Moirin, RPR, 3 517 (54,60 %) *ÉLUE.*
Marie-Pierre Oprandi, c.s., PS, 2 758.

Massy-Ouest
I., 10 345 ; A., 42,65 % ; E., 5 727
Viocent Delahaye, UDF-PR, 2 274 (39,70 %) *ÉLU.*
Jean-Luc Mélenchon, c.s., PS, sén., 2 201 ; Guy Bonneau, div., sout. GE, 1 252.

Méréville
I., 8 840 ; A., 32,11 % ; E., 5 255
Philippe Allaire, c.s., UDF-PR, 3 974 (75,62 %) *RÉÉLU.*
Jean-Yves Pon, FN, 1 281.

Montlhéry
I., 17 082 ; A., 38,38 % ; E., 10 229
Maurice Picard, c.s., div. d., m., 4 254 (41,58 %) *RÉÉLU.*
Eric Cochard, PS, 3 053 ; Cyrille Broux, Verts, 1 655 ; Bernard Decoq, FN, 1 267.

Morsang-sur-Orge
I., 14 296 ; A., 30,10 % ; E., 9 341
Antoine Charrin, UDF-PR, 4 728 (50,61 %) *ÉLU.*
Geneviève Rodriguez, c.s., PC, m., 4 613.

Orsay
I., 15 974 ; A., 37,88 % ; E., 9 246
Alain Holler, div. d., 5 082 (54,96 %) *ÉLU.*
André Laurent, PS, m., 4 164.
Michel Lochot, c.s., div. d., a.m., a été éliminé.

Sainte-Geneviève-des-Bois
I., 18 499 ; A., 44,52 % ; E., 9 247
Pierre Champion, div. g., m., 5 604 (60,60 %) *ÉLU.*
Armand Roth, RPR, 3 643.
Henri Mazet, c.s., PC, s'est retiré.

Vigneux-sur-Seine
I., 15 183 ; A., 46,76 % ; E., 7 509
Lucien Lagrange, PC, m., 3 791 (50,48 %) *ÉLU.*
Michel Rémond, c.s., RPR, 3 718.

Le Chesnay
I., 21 775 ; A., 49,00 % ; E., 10 069
Jean-Louis Berthet, UDF, adj., m., 5 854 (58,13 %) *ÉLU.*
Philippe Brillault, RPR, m., 4 215.
Maurice Cointe, c.s., UDF, a.m., n.s.r.p.

Conflans-Sainte-Honorine
I., 19 524 ; A., 41,46 % ; E., 10 811
Jean Guigné, c.s., PS, d., adj. m., 5 017 (46,40 %) *RÉÉLU.*
Annick Blondeau, RPR, c.m., 4 113 ; Myriam Baeckroot, FN, 1 681.

Gnerville
I., 11 646 ; A., 34,21 % ; E., 7 012
Pierre Amouroux, c.s., div. d., sout. U.P.F., 4 876 (69,53 %) *RÉÉLU.*
Martine Giraud, FN, 2 136.

Limay
I., 20 820 ; A., 33,76 % ; E., 12 333
André Samitier, c.s., div. d., 8 857 (71,81 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis d'André, FN, 3 476.

Montfort-l'Amaury
I., 25 512 ; A., 43,68 % ; E., 12 231
Guy Denormandie, UDF-PR, 6 822 (55,77 %) *ÉLU.*
Jean-Louis Fanost, RPR, 5 409.
Antoine de la Ponouse, c.s., RPR, n.s.r.p.

Plaisir
I., 25 242 ; A., 44,24 % ; E., 13 039
Dominique Paumier, c.s., UDF-PR, c.m., 7 244 (55,55 %) *RÉÉLU.*
Jean Mouton, PS, m., 5 795.

Poissy-Sud
I., 12 119 ; A., 37,08 % ; E., 7 370
Gilles Forray, c.s., RPR, adj. m., 3 688 (50,04 %) *RÉÉLU.*
Elizabeth Louvet, GE, 2 205 ; Gérard Latinier, FN, 1 477.

Saint-Arnoult-en-Yvelines
I., 12 602 ; A., 38,62 % ; E., 7 106
Michel Dobremelle, c.s., UDF-PR, m., 5 090 (71,62 %) *RÉÉLU.*
Anne-Andrée Beaugendre, PS, 2 016.

Saint-Cyr-l'École
I., 23 707 ; A., 43,19 % ; E., 12 331
Anne Le Pivain, c.s., div. d., 7 812 (63,35 %) *RÉÉLUE.*
Daniel Ferrenbach, PC, m., 4 519.

Sartrouville
I., 25 690 ; A., 39,21 % ; E., 14 909
Laurent Wetzel, c.s., UDF-CDS, m., 7 949 (53,31 %) *RÉÉLU.*
Michel Gruel, PS, c.m., 5 095 ; Jacques-Marcel Lecaillon, FN, 1 865.

● Versailles-Nord-Ouest
I., 18 207 ; A., 43,49 % ; E., 9 752
Paul-Louis Tenaillon, c.s., UDF-CDS, prés. c.g., 7 910 (81,11 %) *RÉÉLU.*
Michel Bayvet, FN, c.m., 1 842.

Versailles-Sud
I., 25 642 ; A., 45,63 % ; E., 12 551
André Damien, c.s., UDF-CDS, m., 10 204 (81,30 %) *RÉÉLU.*
Philippe Colombani, FN, 2 347.

Le Vésinet
I., 19 460 ; A., 59,71 % ; E., 5 973
Jean-François Bel, RPR, 5 973 (100,00 %) *ÉLU.*
Alain Jonemann, c.s., RPR, d., m., n.s.r.p.

YVELINES (19 + 1)

1er TOUR : 4 élus (1 UDF-PR ; 3 RPR.)

Contrairement aux pronostics, l'UDF sort renforcée. Elle conserve le caoton du Chesnay, que convoitait le RPR, et cette défaite sensible pour le maire de la commune aura certainement des conséquences importantes au conseil muoicipal de cette ville. L'UDF prend de plus au RPR les cantons de Montfort-l'Amaury et d'Aubergenville. Dans la première de ces communes, comme au Chesnay, c'est la politique foncière des caodidats RPR qui a servi de toile de fond à la campagne. La stratégie de M. Borotra, député RPR, orientée vers la conquête de la présidence du conseil général, détenue depuis 1977 par M. Tenaillon (UDF-CDS), ne peut s'appuyer sur aucun gain substantiel. Pour parvenir à ses fins, il lui faut compter sur des divisions au sein de l'UDF et des divers droite. Le PS sauve son seul siège en jeu, celui de Conflans-Sainte-Honorine, la ville de M. Rocard, grâce au maintien au deuxième tour du candidat du FN.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC ; 5 PS ; 1 UDF-PSD ; 1 UDF-rad. ; 6 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 2 UDF ; 12 RPR ; 2 app. RPR ; 3 div. d.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 5 PS ; 1 UDF-PSD ; 1 UDF-rad. ; 6 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 2 UDF ; 14 RPR ; 2 app. RPR ; 3 div. d. *(Prés. : M. Paul-Louis Tenaillon, UDF-CDS, d., c.m. de Versailles.)*

Andrésy
I., 13 718 ; A., 41,69 % ; E., 7 229
Pierre Cardo, c.s., UDF-PR, 5 422 (75,00 %) *RÉÉLU.*
Henri Jeanneqoin, FN, c.m., 1 807.

Aubergenville
I., 18 406 ; A., 37,17 % ; E., 10 644
Daniel Demaison, UDF-PR, 4 051 (38,05 %) *ÉLU.*
Léon Herz, RPR, 3 924 ; Jean-Claude Petitpré, FN, 2 669.
Nelly Rodi, c.s., RPR, sén., n.s.r.p.

La Celle-Saint-Cloud
I., 19 766 ; A., 49,53 % ; E., 9 406
Jean-Louis Gasquet, c.s., RPR, m., 5 867 (62,37 %) *RÉÉLU.*
Frédéric Soloy, GE, 3 539.

VAL-D'OISE (19)

1er TOUR : 0 élu

Deux faits marquent le second tour : le recul du PC, avec surtout l'élimination de Mme Beaudeau, sénateur communiste, qui était conseiller général du canton de Sarcelles-Nord-Est depuis trois mandats. Elle paie, sans doute, la réserve qu'elle avait observée aux dernières municipales à Sarcelles face à la candidature de M. Strauss-Kahn, puisqu'elle n'a pas fait le plein des voix de gauche du premier tour. A Beaumont-sur-Oise le commuoiste sortant perd son siège au bénéfice de M. Millereau, maire de Beaumont-sur-Oise, qui avait l'étiquette GE, et que le PS avait décidé de soutenir dès le premier tour ; apparemment il ne recueille pas toutes les voix des Verts du 22 mars, mais il a bénéficié du maintien non seulement du candidat du PC mais aussi de ceux du RPR et du FN.

Deuxième fait notable : l'avancée do PS, qui n'avait aucuo siège rennuvela-

L'Avenir de la Science
Académie des Sciences
Sous la direction de Jean Hamburger
avec Jean Aubouin, Alain Connes, François Jacob, Jacques-Louis Lions, Guy Ourisson, et 27 membres associés.
110 F
Bibliothèque GAUTHIER-VILLARS
DUNOD

Gérard Denaeyer, Verts, 5 905 ; Yves Varenne, FN, 2 757.

Lizy-sur-Ourcq
I., 8 897 ; A., 38,74 % ; E., 5 187
Pierre Meuley, c.s., UDF-rad., 2 886 (55,63 %) *RÉÉLU.*
Daniel Préel, PS, 1 211 ; Pierre Herteler, FN, 1 090.

Meaux-Nord
I., 21 619 ; A., 40,39 % ; E., 12 302
Pierre Quillet, c.s., RPR, c.m., 5 641 (45,85 %) *RÉÉLU.*
Robert Le Foll, PS, d., 4 494 ; Christian Galoy, FN, 2 167.

● Le Mée-sur-Seine
I., 21 750 ; A., 42,33 % ; E., 11 912
René André, div. d., m., 5 446 (45,71 %) *ÉLU.*
Jacques Machard, PS, 4 312 ; Philippe David, FN, 2 154.

Melun-Sud
I., 11 434 ; A., 47,54 % ; E., 5 516
Jean-Claude Agisson, c.s., UDF-CDS, 3 995 (72,42 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Boisanté, PS, 1 521.

Montereau-Fault-Yonne
I., 18 681 ; A., 36,07 % ; E., 11 15d
Claude Eymard-Duvernay, c.s., div. d., c.m., 5 420 (48,58 %) *RÉÉLU.*
Alain Dreze, PS, m., 4 049 ; Jacques Prost, FN, 1 687.

Moret-sur-Loing
I., 19 846 ; A., 40,35 % ; E., 10 801
Patrick Septiers, div. d., sout. UPF, m., 5 766 (53,38 %) *ÉLU.*
Michel Bénard, PS, 5 035.
Roland Dagnaud, c.s., div. d., n.s.r.p.

Mormant
I., 11 969 ; A., 37,47 % ; E., 6 754
Marc Bareyre, c.s., FU, 4 271 (63,23 %) *RÉÉLU.*
André Luczak, div. d., sout. UPF, 2 483.

Nemours
I., 17 465 ; A., 42,74 % ; E., 9 055
Charles Hochart, c.s., RPR, m., 4 608 (50,88 %) *RÉÉLU.*
Michel Verhaeghe, div. d., 4 447.

Pontault-Combault
I., 13 967 ; A., 39,39 % ; E., 8 185
Jean-Pierre Cognat, RPR, c.m., 3 208 (39,19 %) *ÉLU.*
Gérard Briaud, PS, adj. m., 2 848 ; Claude Morel, Verts, 1 132 ; Michel Marante, FN, 997.
Jacques Heuclin, c.s., PS, d., m., n.s.r.p.

Provins
I., 12 174 ; A., 60,31 % ; E., 3 507
René Caro, div. d., 3 507 (100,00 %) *ÉLU.*
Elie Depret, c.s., RPR, adj. m., n.s.r.p.

Roissy
I., 21 058 ; A., 44,89 % ; E., 9 981
Bernard Dizier, PS, adj. m., 6 447 (64,59 %) *ÉLU.*
Jean Tabary, FN, 3 534.
Louis Reboul, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Rozay-en-Brie
I., 12 773 ; A., 39,89 % ; E., 7 381
Anne-Marie Schaffner, c.s., RPR, 3 819 (51,74 %) *RÉÉLUE.*
Raoul Laverie, Verts, 2 361 ; Gérard Queille, FN, 1 201.

Torcy
I., 13 382 ; A., 45,12 % ; E., 7 051
Gérard Burlet, c.s., RPR, adj. m., 3 289 (46,64 %) *RÉÉLU.*
Christian Chaperon, PS, 1 884 ; Alain Rist, Verts, 1 878.

Tournan-en-Brie
I., 12 825 ; A., 43,72 % ; E., 6 505
Gilbert Pillet, c.s., div. d., sout. UPF, 4 080 (62,72 %) *RÉÉLU.*
Jean Thibout, div. d., m., 2 425.

Vaires-sur-Marne
I., 17 868 ; A., 42,65 % ; E., 9 574
Hubert Pipard, RPR, 4 253 (44,42 %) *ÉLU.*
Daoiel Chambron, c.s., PS, c.m., 3 644 ; Pierre-Jean Prillard, FN, c.m., 1 677.

ESSONNE (21 + [1])

1er TOUR : 2 élus (1 UDF-PR ; 1 RPR.)

La majorité RPR-UDF-divers droite conserve tous les cantons qu'elle détenait, à l'exception de celui de Vigneux-sur-Seine, que repreod le PC, et elle gagne trois cantons : celui de Morsang-sur-Orge, un fief de longue date du PC ; celui de Massy-Ouest, détenu par le sénateur PS, chef de file de la Gauche socialiste, M. Mélenchon, victime du maintien d'un candidat Génération Ecologie, mais qui ne fait même pas le plein des voix socialistes et commuoistes du premier tour ; le second de Massy, vieux fief socialiste. Le député et maire socialiste de Dourdan, M. Tavernier, est le seul des trois sortants du PS à sauver son siège, et de justesse. Le mauvais report des voix écologistes sur les socialistes a permis la réélectioo des candidats de droite à Evry-Sud et à Epinay-sous-Sénart.

NOUVEAU CONSEIL. – 5 PC ; 3 PS ; 3 div. g. ; 1 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 1 UDF ; 16 RPR ; 7 div. d.

CONSEIL SORTANT : 6 PC ; 5 PS ; 2 div. g. ; 1 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 1 UDF-P et R ; 1 UDF ; 15 RPR ; 7 div. d. et un siège vacant à la suite du décès d'un RPR. *(Prés. : M. Xavier Dugoin, RPR, d., m. de Mennecy.)*

Arpajon
I., 21 100 ; A., 41,90 % ; E., 11 396
Goy Clausier-Demaoooury, c.s., div. d., 6 966 (61,12 %) *RÉÉLU.*
Jean Saint-Etienne, PC, 4 430.

Athis-Mons
I., 20 462 ; A., 41,76 % ; E., 10 880
Reoé L'Helgueo, c.s., RPR, a.m., 6 189 (56,88 %) *RÉÉLU.*
Pascal Noury, PS, 4 687 ; Gaston Jankiewicz, div. d., 4.

Chilly-Mazarin
I., 19 874 ; A., 41,31 % ; E., 11 097
Claude Bigot, c.s., div. d., 6 385 (57,53 %) *RÉÉLU.*
Gérard Funès, PS, m., 4 712.

Corbeil-Essonnes-Ouest
I., 11 186 ; A., 41,42 % ; E., 6 219
Marie-Anoe Lesage, PC, 2 692 (43,28 %) *ÉLUE.*
Jacques Lehigre, RPR, 2 653 ; Jacques Olivier, FN, 874.
Roger Combrisson, c.s., PC, m., n.s.r.p.

Dourdan
I., 8 722 ; A., 27,28 % ; E., 6 019
Yves Tavernier, c.s., PS, d., m., 3 044 (50,57 %) *RÉÉLU.*
Dominique Echaroux, RPR, 2 975.

Draveil
I., 17 221 ; A., 44,11 % ; E., 8 918
Jean Tournier-Lasserve, c.s., div. d., m., 5 632 (63,15 %) *RÉÉLU.*
Bertrand Fort, PS, 3 286.

Épinay-sous-Sénart
I., 15 725 ; A., 40,98 % ; E., 8 766
Daniel Lobry, c.s., RPR, 4 267 (48,67 %) *RÉÉLU.*
Richard Messina, PS, 3 159 ; Jean Legangneux, FN, 1 340.

Abréviations et sigles

PS
PSU
Rég
RPR
UDF
UDF-CDS
UDF-PSD
UDF-rad
UPC
UPF
UPLG

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DES ÉLECTIONS CANTONALES

ble, mais qui reprend au RPR le canton de Saint-Ouen-l'Aumône, ville dirigée par le député rocardien Alain Richard. Il est vrai que le maintien du candidat FN a gêné le sortant. C'est dans une situation comparable que le PC conserve son siège d'Argenteuil-Nord.

NOUVEAU CONSEIL. – 7 PC; 6 PS; 1 MRG; 1 GE, 1 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 8 UDF-PR; 1 UDP; 4 RPR; 8 div. d.

CONSEIL SORTANT: 9 PC; 5 PS; 1 MRG; 2 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 8 UDF-PR; 1 UDF; 3 RPR; 8 div. d. *(Prés.: M. Jean-Philippe Lachenaud, UDF, d., c.m. de Pontoise.)*

Argenteuil-Nord
I., 13 162; A., 43,10 %; E., 7 126
Alfred Sorel, PC, adj. m., 2 849 (39,98 %) *ÉLU.*
Georges Mothron, RPR, 2 635; Régis Alberto, FN, c.m., 1 642.
Bernard Groult, c.s., PC, n.s.r.p.

Argenteuil-Ouest
I., 16 344; A., 46,22 %; E., 8 396
Roger Ouvrard, c.s., PC, adj. m., 3 696 (44,02 %) *RÉÉLU.*
Micheline Bruna, FN, 2 371; Madeleine Meunier-Quinsac, UDF-CDS, c.m., 2 329.

Beauchamp
I., 13 732; A., 40,80 %; E., 7 681
Raymond Lavaud, div. d., m., 5 306 (69,07 %) *ÉLU.*
Michel Vallade, PC, 2 375.
Yves Garric, c.s., div. d., n.s.r.p.

Beaumont-sur-Oise
I., 16 943; A., 35,74 %; E., 10 586
Fabrice Millereau, GE, sout. PS, m., 3 680 (34,76 %) *ÉLU.*
Robert Lebastard, c.s., PC, 3 280; Yves Colla, FN, 1 911; Françoise Pinson, RPR, c.m., 1 715.

Eaubonne
I., 15 329; A., 42,95 %; E., 8 328
Guy Bonnet, c.s., UDF-CDS, adj. m., 4 783 (57,43 %) *RÉÉLU.*
François Balageas, PS, c.m., 2 148; Jean-François Crestey, FN, 1 397.

Écouen
I., 15 539; A., 40,15 %; E., 9 022
Maurice Gigoi, c.s., UDF-PR, 3 771 (41,79 %) *RÉÉLU.*
Bernard Angels, PS, m., 1 968; Jean-Pierre Petiteau, Verts, 1 745; Jean-Luc François, FN, 1 538.

Franconville
I., 20 345; A., 47,46 %; E., 10 031
Reoé Di Piazza, c.s., UDF-PR, adj. m., 5 604 (55,86 %) *RÉÉLU.*
Fabrice David, Verts, 4 427.

Garges-lès-Gonesse-Est
I., 8 012; A., 45,41 %; E., 4 141
Nelly Olin, c.s., div. d., c.m., 2 189 (52,86 %) *RÉÉLUE.*
Francis Paruy, PC, adj. m., 1 952.

Gonesse
I., 16 084; A., 41,12 %; E., 8 707
Bernard Février, c.s., div. d., sout. UPF, m., 6 348 (72,90 %) *RÉÉLU.*
Roger Rieu, FN, 2 359.

Herblay
I., 16 025; A., 40,84 %; E., 8 118
Anne-Marie Anglade, RPR, adj. m., 5 970 (73,54 %) *ÉLUE.*
Jean Busnel, FN, 2 148.
Roger Barat, c.s., UDF-rad., m., n.s.r.p.

Magny-en-Vexin
I., 9 149; A., 30,68 %; E., 6 039
Gilbert Picard, c.s., UDF-PR, m., 3 039 (50,32 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Muller, PS, 1 814; Jean-Paul Toulouze, FN, 1 186.

Marines
I., d683; A., 32,15 %; E., 4 138
Jean Pichery, UDP-PR, 2 884 (69,69 %) *ÉLU.*
Joseph Wester, PS, 1 254.
Jean-Marc Gernigon, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Montmorency
I., 16 789; A., 43,52 %; E., 9 116
François Longchambon, c.s., RPR, c.m., 4 995 (54,79 %) *RÉÉLU.*
Micheline Thébault, Verts, 2 571; Jacques Picou, FN, 1 550.

Saint-Ouen-l'Aumône
I., 13 030; A., 42,20 %; E., 7 280
Roland Daffix, PS, c.m., 2 291 (31,46 %) *ÉLU.*
Alain Reinneville, RPR, c.m., 2 271; Olivier Bouillon, FN, c.m., 1 612; Jean Sueur, Verts, 1 106.
Jean Bardet, c.s., RPR, a.d., n.s.r.p.

Saunois
I., 13 411; A., 41,64 %; E., 6 961
Yannick Paternotte, c.s., UDF-PR, m., 5 281 (75,86 %) *RÉÉLU.*
André Lesigne, FN, c.m., 1 680.

Sarcelles-Nord-Est
I., 12 644; A., 49,53 %; E., 5 937
Jean-Claude Mestre, RPR, adj. m., 3 300 (55,58 %) *ÉLU.*
Marie-Claude Beaudeau, c.s., PC, sén., 2 637.

Sarcelles-Sud-Ouest
I., 13 374; A., 51,92 %; E., 5 948
Raymond Lamontagne, c.s., RPR, m., 3 630 (61,02 %) *RÉÉLU.*
Antoine Espiasse, PS, c.m., 2 318.

La Vallée-du-Sausseron
I., 10 882; A., 36,07 %; E., 6 494
Gérard Claudel, c.s., div. d., 5 478 (84,35 %) *RÉÉLU.*
Joël Montenot, FN, 1 016.

Viarmes
I., 12 289; A., 36,58 %; E., 7 532
Emelyne Georges-Picot, c.s., div. d., sout. UPF, 3 945 (52,37 %) *RÉÉLUE.*
Emile Colin, Verts, 2 311; Jean-Claude Sirizzotti, FN, 1 276.

AIN (22)

1er TOUR: 7 élus (2 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 1 UDF; 3 RPR.)

La défaite de M. Jacques Boyon (RPR), président sortant de l'assemblée départementale, constitue l'événement majeur; l'UDF, avec vingt et un sièges au lieu de dix-huit dans l'assemblée sortante, sort incontestablement renforcée du scrutin. Globalement, la majorité de droite déjà écrasante du conseil général gagne un siège, avec trente-trois élus au lieu de trente-deux précédemment. Hormis la victoire de M. Serge Fondraz (app. PS) sur le président sortant, la gauche n'a pas réussi l'opération qu'elle souhaitait : elle a perdu le canton de Belley et n'a pu, comme elle l'espérait, l'emporter à Hauteville-Lompnes, ni mettre à profit la présence du FN dans les triangulaires de Montluel et de Trévoux. Le PC perd le seul siège qu'il possédait, à Virieu-le-Grand.

NOUVEAU CONSEIL. – 4 PS; 1 MRG; 5 div. g.; 1 UDF-rad.; 4 UDF-CDS; 15 UDF-PR; 1 UDF; 6 RPR; 6 div. d.

CONSEIL SORTANT: 1 PC; 5 PS; 2 MRG; 4 div. g.; 1 UDF-rad.; 3 UDF-CDS; 14 UDF-PR; 7 RPR; 6 div. d. *(Prés.: M. Jacques Boyon, RPR, d., m. de Pont-d'Ain, a.sec. É.)*

Bellegarde-sur-Valserine
I., 9 412; A., 46,00 %; E., 4 785
Gérard Armand, c.s., RPR, 2 941 (61,46 %) *RÉÉLU.*
Claude Tournier, PS, adj. m., 1 844.

Belley
I., 9 687; A., 32,87 %; E., 6 232
Jean-Claude Travers, RPR, adj. m., 3 368 (54,04 %) *ÉLU.*
Pierre Carroz, c.s., PS, 2 864.

Châtillon-sur-Chalaronne
I., 9 891; A., 27,31 %; E., 5 986
Noël Ravassard, c.s., div. g., ex-PS, m., 3 307 (55,24 %) *RÉÉLU.*
Annie Monnet-Suéty, RPR, 2 679.

Ferney-Voltaire
I., 11 489; A., 49,09 %; E., 5 497
Pascal Meylan, c.s., UDF-PR, m., 3 183 (57,90 %) *RÉÉLU.*
Henry Bersinger, Verts, 2 314.

Hauteville-Lompnes
I., 3 322; A., 26,52 %; E., 2 378
Bernard Argenti, UDF-PR, 1 237 (52,01 %) *ÉLU.*
Bernard Maclet, PS, m., 1 141.
Jean Latreille, c.s., RPR, s'est retiré.

Miribel
I., 10 481; A., 42,94 %; E., 5 754
Jean Beaufort, c.s., UDF-PR, m., 2 929 (50,90 %) *RÉÉLU.*
Bernadette Girier-Mesnier, PS, 1 526; Maurice Rivoire, FN, 1 299.

Montluel
I., 9 866; A., 37,87 %; E., 5 904
Pierre Cormorèche, c.s., UDF-CDS, m., 2 421 (41,00 %) *RÉÉLU.*
Robert Guillot, app. PS, 2 181; Jean Alcaraz, FN, 1 302.

Poncin
I., 4 355; A., 33,59 %; E., 2 728
Gérard Reverdy, c.s., UDP-PR, 1 577 (57,80 %) *RÉÉLU.*
Patrick Berthier, div. d., m., 1 151.

Pont-d'Ain
I., 7 026; A., 30,77 %; E., 4 721
Serge Foodraz, app. PS, 2 406 (50,96 %) *ÉLU.*
Jacques Boyon, c.s., RPR, prés. c.g., 2 315.

Pont-de-Veyle
I., 6 765; A., 40,90 %; E., 3 773
Jean-François Pelletier, UDF-PR, 2 479 (65,70 %) *ÉLU.*
Abel Greffet, div. g., 1 294.
André Rullière, c.s., RPR, n.s.r.p.

Seyssel
I., 3 496; A., 36,44 %; E., 2 131
René Ailloud, div. d., 1 079 (50,63 %) *ÉLU.*
Michel Thiboud, UDF-PR, 1 052.
Marcel Gache, c.s., PS, n.s.r.p.

Tholssey
I., 7 581; A., 63,88 %; E., 1 987
Pierre Montagnier, c.s., UDF-CDS, 1 987 (100,00 %) *RÉÉLU.*

Trévoux
I., 8 761; A., 37,33 %; E., 5 277
Paul Colombel, RPR, 2 469 (46,78 %) *ÉLU.*
Michel Raymond, PS, m., 1 788; Dominique Garret, FN, 1 020.
Henri Desmonceaux, c.s., div. d., n.s.r.p.

Virlat
I., 9 037; A., 36,56 %; E., 5 532
Pierre Fromont, c.s., div. g., app. PS, m., 3 114 (56,29 %) *RÉÉLU.*
Clément Réty, RPR, 2 418.

Virieu-le-Grand
I., 2 764; A., 29,88 %; E., 1 818
André Lamaison, PS, m., 930 (51,15 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Dufour, RPR, 888.
Marcel Ouzoulias, c.s., PC, adj. m., n.s.r.p.

AISNE (21)

1er TOUR: 5 élus (2 PS; 1 ADD; 1 RPR; 1 div. d.)

Quatre nouveaux visages apparaissent au conseil général. La plus grande surprise est venue de la conquête par M. Marcel Blanchard, candidat unique de la droite, du canton de Sissonne, au détriment du sénateur (ADD), M. François Lesueur; ce dernier, initialement élu avec le soutien de la majorité départementale, avait ensuite rallié le nouveau médiateur, M. Jacques Pelletier. Autre victoire de l'opposition, M. Yvon Berthou (div. d.) ravit à un socialiste le canton de Laon-Nord. Mais la gauche compense ces pertes avec les gains de Château-Thierry et d'Anizy-le-Château, respectivement dus à M. Jacques Krabal (PS) et à M. Daniel Counot (div. g.). La majorité départementale (UDF-RPR-div. d.) de M. Paul Girod est donc intacte en conservant vingt-quatre sièges.

NOUVEAU CONSEIL. – 4 ex-PC; 12 PS; 1 ADD; 1 div. g.; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 6 UDF; 7 RPR; 8 div. d.

CONSEIL SORTANT: 4 ex-PC; 12 PS; 2 ADD; 2 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 5 UDF; 7 RPR; 8 div. d. *(Prés.: M. Paul Girod, UDF, sén., m. d'Ouchy-le-Château.)*

Anizy-le-Château
I., 7 129; A., 30,18 %; E., 4 756
Daniel Counot, div. g., 2 831 (59,52 %) *ÉLU.*
Josette Cornille, div. d., sout. UPF, 1 925.
André Godart, c.s., div. d., m., a.prés. c.g., n.s.r.p.

Bohain-en-Vermandois
I., 10 778; A., 23,90 %; E., 7 679
Yvan Rojo, c.s., ex-PC, 4 170 (54,30 %) *RÉÉLU.*
Henri Van Maele, div. d., 3 509.

Château-Thierry
I., 18 513; A., 33,79 %; E., 11 635
Jacques Krabal, PS, 6 003 (51,59 %) *ÉLU.*
Claude Maingon, c.s., UDF-rad., 5 632.

Chauny
I., 16 623; A., 39,82 %; E., 9 134
Yves Brinon, c.s., div. d., sout. UPF, 5 578 (61,06 %) *RÉÉLU.*
Jean-Luc Lanouilh, PC, 3 556.

Craonne
I., 3 712; A., 24,29 %; E., 2 637
Pierrette Curtil, c.s., PS, 1 420 (53,84 %) *RÉÉLUE.*
Daniel Bick, RPR, 1 217.

Abréviations et sigles

Les résultats des élections cantonales sont publiés dans l'ordre alphabétique des départements (à l'exception des départements d'Ile-de-France, qui sont regroupés).

Le nom des départements est suivi du nombre de sièges qui étaient à pourvoir (la mention + signale le nombre de sièges correspondant à l'ensemble des cantons affectés par redécoupage – ces cantons sont précédés d'un ● – et entre crochets est indiqué le nombre de sièges qui n'appartiennent pas à la série renouvelable mais qui sont vacants du fait de la démission ou du décès de leur titulaire – ces cantons sont précédés d'un ■).

Figurent après le commentaire la composition nouvelle du conseil général et celle du conseil général sortant, puis les résultats canton par canton dans l'ordre alphabétique (les élus et les élus du premier tour sont mentionnés en tête du commentaire).

ACA : A Cuncolta (nationalistes corses)
ADD : Association des démocrates
ADS : Alternative démocratie socialisme (ex-PC)
Alt. : alternatif
Aut. : autonomiste
CNI : Centre national des indépendants
CPNT : Chasse, pêche, nature et traditions
div. : divers (inclassables, ni de droite, ni de gauche)
div. d. : divers droite
div. g. : divers gauche et majorité présidentielle
écol. : écologiste (ni Verts, ni Génération Écologie)
ext. d. : extrême droite
ext. g. : extrême gauche
FN : Front national
FU : *France unie* (M. Jean-Pierre Soisson)
GE : Génération Écologie (M. Brice Lalonde)
ind. : indépendantiste
ind.-écol. : indépendantiste
Maj. p. : Majorité présidentielle
MPA : Mouvement pour l'autodétermination (nationalistes corses)
MRG : Mouvement des radicaux de gauche
Nat. : nationaliste
PC : Parti communiste
PCG : Parti communiste de Guadeloupe
PCM : Parti communiste de Martinique
PCR : Parti communiste réunionnais
PMS : Parti martiniquais socialiste (PS diss.)
PPDG : Parti progressiste démocratique guadeloupéen (ex-PC)
PPM : Parti progressiste martiniquais
PS : Parti socialiste
PSG : Parti socialiste guyanais
Rég. : Régionaliste
RPR : Rassemblement pour la République
UDB : Union démocratique bretonne
UDF : Union pour la démocratie française
UDF-CDS : Centre des démocrates sociaux
UDF-P et R : Clubs Perspectives et Réalités
UDF-PR : Parti républicain
UDF-PSD : Parti social-démocrate
UDF-rad : Parti radical
UPC : Union pour le peuple corse (autonomistes)
UPF : *Union pour la France*
UPLG : Union pour la libération de la Guadeloupe
Verts : Verts

La mention « app. » signale les candidats qui sont proches d'un parti sans y adhérer.

La mention « diss. » signale les candidats qui n'ont pas l'investiture de leur parti.

La mention « ex » signale les candidats qui ont été exclus du parti ou qui en sont d'anciens adhérents.

a. : ancien
adj. m. : adjoint au maire
c.g. : conseiller général
c.s. : conseiller général sortant
d. : député
d. eur. : parlementaire européen
m. : maire
min. : ministre
n.s.r.p. : ne se représente pas
prés. c.g. : président du conseil général
prés. c.r. : président du conseil régional
sec. E. : secrétaire d'État
sén. : sénateur

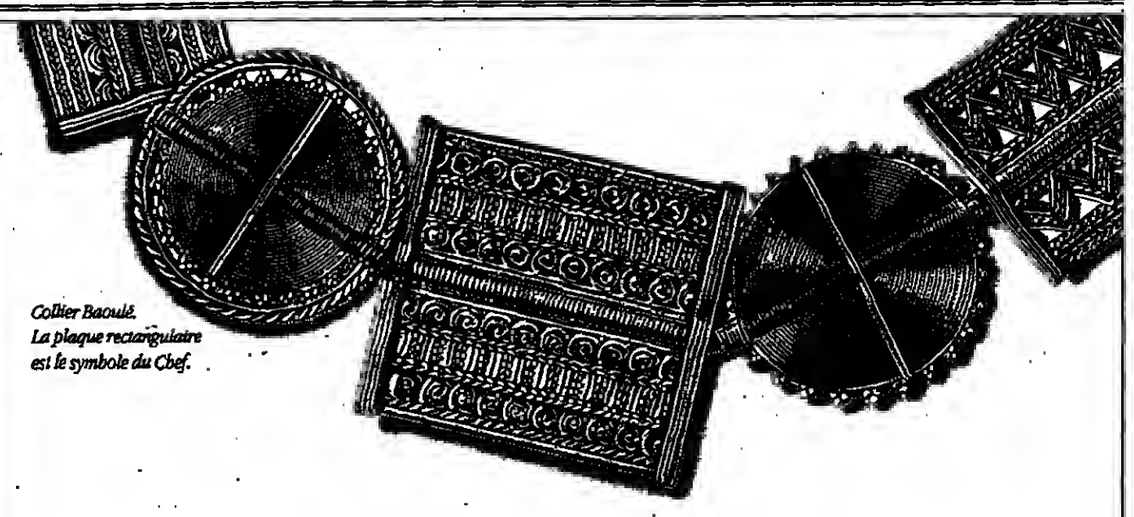

Collier Baoulé.
La plaque rectangulaire est le symbole du Chef.

L'Afrique
réserve à ses personnages importants des marques de reconnaissance.

Air Afrique
crée aujourd'hui le Club Préférence.

Vous voyagez souvent pour vos affaires. Membre du Club Préférence, vos privilèges font la différence. Vous êtes, par exemple, prioritaire à la réservation et assuré d'obtenir une place à bord. Vous bénéficiez, entre autres avantages, d'une ligne directe de réservation et d'un accès aux salons privés.
Membre du Club Préférence, votre fidélité, sur nos lignes, est récompensée : des billets gratuits, des surclassements et des excédents de bagages vous sont offerts.
Etre Membre du Club Préférence, c'est être reconnu et récompensé.
Pour devenir Membre du Club Préférence, adressez-vous à votre agence Air Afrique ou à votre agence de voyage habituelle.

AIR AFRIQUE

NOUS EN FAISONS CHAQUE JOUR UN PEU PLUS

VILADESIGN

LE SECOND TOUR

Fère-en-Tardenois
1., 6 259; A., 31,23 %; E., 4 051
Jacques Hurmane, c.s., ex-PC, m., 2 268 (55,98 %) *RÉÉLU.*
Michel Susgin, div. d., 1 783.

Laon-Nord
1., 9 844; A., 35,17 %; E., 5 999
Yvon Berthou, div. d., 3 227 (53,79 %) *ÉLU.*
Madeleine Cazin, c.s., PS, 2 772.

Le Nouvion-en-Thiérache
1., 5 129; A., 26,71 %; E., 3 511
Guy Vérin, c.s., UDF, 1 885 (53,68 %) *RÉÉLU.*
Yvette Dumant, PS, 1 626.

Ribemont
1., 6 592; A., 26,39 %; E., 4 562
Lucien Bochard, c.s., UDF, 2 937 (64,37 %) *RÉÉLU.*
Pierre Collet, PS, 1 625.

Saint-Richaumont
1., 3 501; A., 20,39 %; E., 2 687
Pierre Bry, c.s., RPR, m., 1 421 (52,88 %) *RÉÉLU.*
René-Pierre Breton, PS, 1 266.

Saint-Quentin-Centre
1., 13 423; A., 41,71 %; E., 7 086
Maxime Hénoque, c.s., div. d., 4 427 (62,47 %) *RÉÉLU.*
Yves Mennesson, PS, 2 659.

Saint-Quentin-Nord
1., 16 546; A., 39,21 %; E., 8 994
Jacques Bracoooler, c.s., RPR, sén., 5 045 (56,09 %) *RÉÉLU.*
Henri Bailleul, PS, 3 949.

Sissonne
1., 7 385; A., 30,99 %; E., 4 612
Marcel Blanchard, UDF, 2 640 (57,24 %) *ÉLU.*
François Leseio, c.s., ADD, sén., m., 1 972.

Vailly-sur-Aisne
1., 6 535; A., 33,28 %; E., 4 051
Anoick Venel, c.s., div. d., 2 656 (65,56 %) *RÉÉLUE.*
Patrick Pérignoo, PS, 1 395.

Vermand
1., 6 845; A., 29,87 %; E., 4 437
Jacques Delaplace, c.s., RPR, 2 984 (67,25 %) *RÉÉLU.*
Charles Trocmé, PC, 1 453.

Vic-sur-Aisne
1., 7 001; A., 24,66 %; E., 5 147
Pierre Day, c.s., PS, 2 511 (48,78 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pascal Berson, div. d., soot. UPF, 2 007; Thierry Sanchez, Verts, 629.

ALLIER (18 +[1])

1er TOUR: 4 élus
(1 div. g.; 1 UDF-rad.; 2 div. d.)

M. Jean Cluzel, sénateur centriste, président sortant du conseil général depuis 1985, cède pour 18 voix son siège de conseiller général à un socialiste, M. René Charette. M. Cluzel, en difficulté à l'issue du premier tour, a visiblement pâti de l'appel en faveur du candidat PS lancé dans la semaine par l'ancien député RPR et maire de Moulins, M. Hector Rolland, qui avait conduit sans succès une liste de droite dissidente aux élections régionales. M. Edmond Maupoil, vice-président (UDF-rad.) du conseil général, tête de liste UPF aux régionales pour l'Allier, est lui aussi battu, dans son canton de Chantelle, mais par un candidat divers droite, M. Robert Jouannin. Dans le même temps, la majorité départementale reprend deux sièges aux communistes. Au Montet, M. Yvan Deteroes, conseiller général PC depuis vingt-cinq ans, est devancé par M. Yves Simon (div. d.), et à Cusset-Nord, M. Joseph Blethon (div. d.) l'emporte sur le conseiller sortant communiste, M. René Bardet.

NOUVEAU CONSEIL. – 5 PC; 7 PS; 1 MRG; 1 div. g.; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 1 UDF; 1 app. UDF; 3 RPR; 12 div. d.

CONSEIL SORTANT: 7 PC; 6 PS; 1 MRG; 1 div. g.; 2 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 1 app. UDF-CDS; 2 UDF-PR; 1 UDF; 3 RPR; 9 div. d. et un siège vacant à la suite de la démission d'un RPR. *(Prés.: M. Jean Cluzel, app. UDF-CDS, sén.)*

Bourbon-l'Archambault
1., 5 264; A., 25,32 %; E., 3 776
Robert Chaput, c.s., PC, 2 126 (56,30 %) *RÉÉLU.*
Yves Girardot, div. d., adj. m., 1 650.

Chantelle
1., 4 146; A., 24,21 %; E., 3 070
Robert Jouannin, div. d., m., 1 326 (43,19 %) *ÉLU.*
Edmond Maupoil, c.s., UDF-rad., 1 240; Robert Lhomel, PC, 504.

Cusset-Nord
1., 9 682; A., 36,54 %; E., 5 656
Joseph Blethoo, div. d., 2 853 (50,44 %) *ÉLU.*
René Bardet, c.s., PC, adj. m., 2 803.

Cusset-Sud
1., 9 999; A., 36,09 %; E., 5 848
René Copet, c.s., UDF, 3 285 (56,17 %) *RÉÉLU.*
Jacques Milliet, PS, m., 2 563.

Domérat-Montluçon-Nord-Ouest
1., 9 379; A., 52,23 %; E., 2 798
Jean Desgranges, c.s., PC, m. de Domérat, 2 798 (100,00 %) *RÉÉLU.*

Dompierre-sur-Besbre
1., 7 240; A., 37,66 %; E., 4 228
François Colcombet, c.s., PS, d., m., 2 718 (64,28 %) *RÉÉLU.*
Daniel Lacassagne, UDF-PR, 1 510.

Escurolles
1., 14 104; A., 39,37 %; E., 7 775
Jean Dubessay, c.s., RPR, 4 964 (63,84 %) *RÉÉLU.*
Jean-Michel Guerre, PS, 2 811.

Hérisson
1., 7 379; A., 26,87 %; E., 5 076
Bernard Faureau, c.s., div. d., 2 984 (58,78 %) *RÉÉLU.*
Daniel Roussat, PC, 2 092.

Jaligny-sur-Besbre
1., 4 033; A., 31,31 %; E., 2 620
Marcel Achard, c.s., PS, m., 1 517 (57,90 %) *RÉÉLU.*
Louis Lerret, div. d., 1 103.

Le Montet
1., 3 926; A., 16,93 %; E., 3 124
Yves Simon, div. d., 1 683 (53,87 %) *ÉLU.*
Yvan Deternes, c.s., PC, 1 441.

Montluçon-Ouest
1., 10 140; A., 39,83 %; E., 5 488
Henri Michard, c.s., RPR, 2 909 (53,00 %) *RÉÉLU.*
Paul Crespin, PC, adj. m., 2 579.

Moulins-Ouest
1., 10 594; A., 38,85 %; E., 6 054
René Charette, PS, 3 036 (50,14 %) *ÉLU.*
Jean Cluzel, c.s., app. UDF-CDS, prés. c.g., 3 018.

■ Moulins-Sud
1., 10 186; A., 41,19 %; E., 4 994
Paul Chauval, app. UDF, m., 3 087 (61,81 %) *ÉLU.*
Catherine Mabrui-Lissonde, PS, 1 907.
Jean-Paul Martin, c.s., RPR, adj. m., s'est démis de son mandat.

Souvigny
1., 5 123; A., 28,81 %; E., 3 407
Georges Fleury, UDF-CDS, m., 2 015 (59,14 %) *ÉLU.*
Roger Lafleuriel, PC, 1 392.
Henri Coque, c.s., UDF-CDS, a.prés. c.g., n.s.r.p.

Yzeure
1., 12 416; A., 38,85 %; E., 7 087
Guy Chambefort, c.s., PS, m., 4 624 (65,24 %) *RÉÉLU.*
Hubert Gomot, UDF-PR, 2 463.

ALPES-DE-HAUTE-PROVENCE (16)

1er TOUR: 4 élus
(1 PS; 1 UDF; 1 RPR; 1 div. d.)

Malgré un bon report des voix de gauche et d'une partie des voix écologistes, M. Jean-Louis Bianco, ministre des affaires sociales, a été battu par M. Pierre Delmar (RPR), conseiller général sortant de Forcalquier. L'échec de M. Bianco – comme celui de M. Escanez, secrétaire de la fédération du PS, à Volonne, en raison d'un mauvais report des voix communistes – va peser sur l'avenir du conseil général.

La gauche, qui espérait pouvoir faire basculer la majorité à son profit, n'est pas assurée d'y parvenir. Elle compte quatorze élus contre quinze à la droite, le dernier siège revenant à M. Jean Ballester (div.), élu à Annot et dont la voix sera très courtisée lors de l'élection du président de l'assemblée départementale. S'il se rangeait du côté de la gauche à cette occasion, il rétablirait une égalité parfaite et favoriserait l'élection, au bénéfice de l'âge, de M. Roger Vial (div. g.), conseiller général de Moustiers-Sainte-Marie.

NOUVEAU CONSEIL. – 4 PC; 7 PS; 1 MRG; 2 div. g.; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 3 UDF; 7 RPR; 1 app.-RPR; 2 div. d.; 1 div.

CONSEIL SORTANT: 4 PC; 7 PS; 1 MRG; 2 div. g.; 1 FU; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 4 UDF; 1 app. UDF; 7 RPR; 1 app. RPR. *(Prés.: M. Maurice Boniface, app. UDF, n.s.r.p.)*

Annot
1., 1 654; A., 20,97 %; E., 1 280
Jean Ballester, div., 786 (61,40 %) *ÉLU.*
Yves Bono, c.s., FU, m., 494.

Banon
1., 2 092; A., 22,13 %; E., 1 560
Jean-Louis Adrian, c.s., PS, 1 045 (66,98 %) *RÉÉLU.*
Pierre Brémond, UDF-PR, 515.

Barrême
1., 1 092; A., 19,04 %; E., 849
Jean-Marie Gibelin, div. d., sout. UPF, 445 (52,41 %) *ÉLU.*
Léon Bellier, PS, 404.
Serge Dho, c.s., PC, n.s.r.p.

Forcalquier
1., 8 192; A., 24,75 %; E., 5 847
Pierre Delmar, c.s., RPR, 3 039 (51,97 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Bianco, maj. p., min. des affaires sociales et de l'intégration, 2 808.

Manosque-Nord
1., 7 684; A., 30,53 %; E., 4 954
Robert Hoode, c.s., MRG, 2 375 (47,94 %) *RÉÉLU.*
Raymond Coulet, RPR, adj. m., 1 940; Pierre Cazorla, FN, 639.

Manosque-Sud-Est
1., 4 904; A., 31,05 %; E., 3 089
Mario de Nadaï, PC, 1 635 (52,92 %) *ÉLU.*
Georges Borda, div. d., adj. m., 1 449; Frédéric Burlot, FN, adj. m., 5.
Henri Rocca, c.s., PC, n.s.r.p.

Mézel
1., 1 266; A., 20,53 %; E., 964
Fraocis Arnaud, c.s., PC, 514 (53,31 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Aillaud, div. d., 450.

Noyers-sur-Jabron
1., 783; A., 15,32 %; E., 635
Paul Bernard, c.s., div. g., sout. maj. p., 291 (45,82 %) *RÉÉLU.*
André Villecroze, div. g., 193; Robert Orchen, div. d., 151.

Reillanne
1., 2 380; A., 22,94 %; E., 1 701
Georges Alliaud, PC, m., 944 (55,49 %) *ÉLU.*
Adolphe André, c.s., UDF, 757.

Saint-André-les-Alpes
1., 1 198; A., 19,36 %; E., 917
Jacques Boetti, c.s., RPR, m., 534 (58,23 %) *RÉÉLU.*
Robert Ducoffé, div. d., 383.

Valensole
1., 3 516; A., 32,75 %; E., 2 369
Renée Chaupin, c.s., UDF, 1 232 (52,00 %) *RÉÉLUE.*
Max Demol, PS, m., 1 137.

Volonne
1., 7 509; A., 25,70 %; E., 5 164
Gilbert Risso, c.s., RPR, 2 764 (53,52 %) *RÉÉLU.*
José Escanez, PS, 2 400.

HAUTES-ALPES (15)

1er TOUR: 5 élus
(1 UDF-PR; 1 UDF; 1 RPR; 2 div. d.)

La consultation a permis à la droite de conforter sa majorité : elle détient désormais plus des deux tiers des sièges. M. Daoiel Chevallier, député (PS), conseiller général sortant, maire de Veynes, a, bien que minoritaire dans sa propre commune, conservé son siège de justesse face à un candidat communiste. De même, M. Pierre Rozier (PS), conseiller général de Saiot-Firmin depuis trente ans, a été réélu à une faible majorité. M. Roland Linossier (PS), conseiller général de Serres, a été battu par un candidat de l'UPF. Si l'on en juge par le terrain perdu au cours de ces élections, la gauche n'a guère réussi son ancrage dans le sud du département. En revanche, sur les deux tours qui ont concerné quinze cantons, la droite a enregistré sept réélections et quatre élections.

NOUVEAU CONSEIL. – 5 PS; 1 MRG; 4 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 1 UDF; 6 RPR; 9 div. d.; 1 div.

CONSEIL SORTANT: 8 PS; 2 MRG; 4 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 1 UDF; 7 RPR; 6 div. d. *(Prés.: M. Marcel Lesbros, UDF, sén., m. de La Saulce.)*

Aiguilles
1., 1 712; A., 50,60 %; E., 1 085
Pierre Eyméoud, div. d., 747 (68,84 %) *ÉLU.*
Claude Wurteisen, PC, 338.
Louis Blanc-Chabrand, c.s., RPR, s'est retiré.

Briançon-Nord
1., 3 255; A., 48,43 %; E., 1 429
Georges Chabas, c.s., RPR, adj. m., 956 (66,89 %) *RÉÉLU.*
Armel Brand, div. d., adj. m., 473.

Chorges
1., 2 640; A., 16,93 %; E., 2 134
André Arnaud, div. d., m., 1 145 (53,65 %) *ÉLU.*
Bernard Allard-Latour, div. g., 989.
Omer Margaillan, c.s., MRG, n.s.r.p.

Gap-Centre
1., 4 293; A., 41,99 %; E., 2 283
André Guiboud-Ribaod, c.s., RPR, adj. m., 1 375 (60,22 %) *RÉÉLU.*
Guy Blanc, Verts, 908.

Gap-Sud-Est
1., 5 271; A., 45,81 %; E., 2 614
Jean-Claude Chappa, c.s., UDF-CDS, adj. m., 1 612 (61,66 %) *RÉÉLU.*
René Garcin, PS, 1 002.

Rosans
1., 965; A., 20,62 %; E., 750
Frédéric Pioet, div., 348 (46,40 %) *ÉLU.*
Nicolas Rosin, PS, 327; Fernand Roman, div. d., 75.
Raymond Hugues, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Saint-Bonnet
1., 2 872; A., 43,14 %; E., 1 071
Jean-Yves Dusserre, UDF-PR, 1 071 (100,00 %) *ÉLU.*
Jean Para, c.s., RPR, n.s.r.p.

Saint-Firmin
1., 1 707; A., 19,27 %; E., 1 329
Pierre Rozier, c.s., PS, 688 (51,76 %) *RÉÉLU.*
Janine Paumont, UDF-CDS, 641.

PARIS	LONDRES
7 h 30	7 h 30
12 h 30	12 h 30
19 h 10	19 h 10

DÉSORMAIS, T.A.T S'APPELLE T.A.T EUROPEAN AIRLINES ET VOUS PROPOSE 3 VOLS A/R PAR JOUR À DESTINATION DE L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE CHAQUE AÉROPORT. 100 PLACES POUR PLUS DE RAPIDITÉ. MAIS SURTOUT 100 PLACES ENTIÈREMENT BUSINESS. OUI RÉUNIRONT EN UNE CLASSE UNIQUE IMMÉDIATEMENT LE CŒUR DE LA CITY EN 30 MINUTES. GRÂCE AU GATWICK EXPRESS. POUR CEUX QUI AIMENT MENER VITE ET BIEN LEURS AFFAIRES. LE

Aujourd'hui sur le vol TAT Paris-Londres Gatwick de 7 h 30, il
les businessmen et les hommes d'a

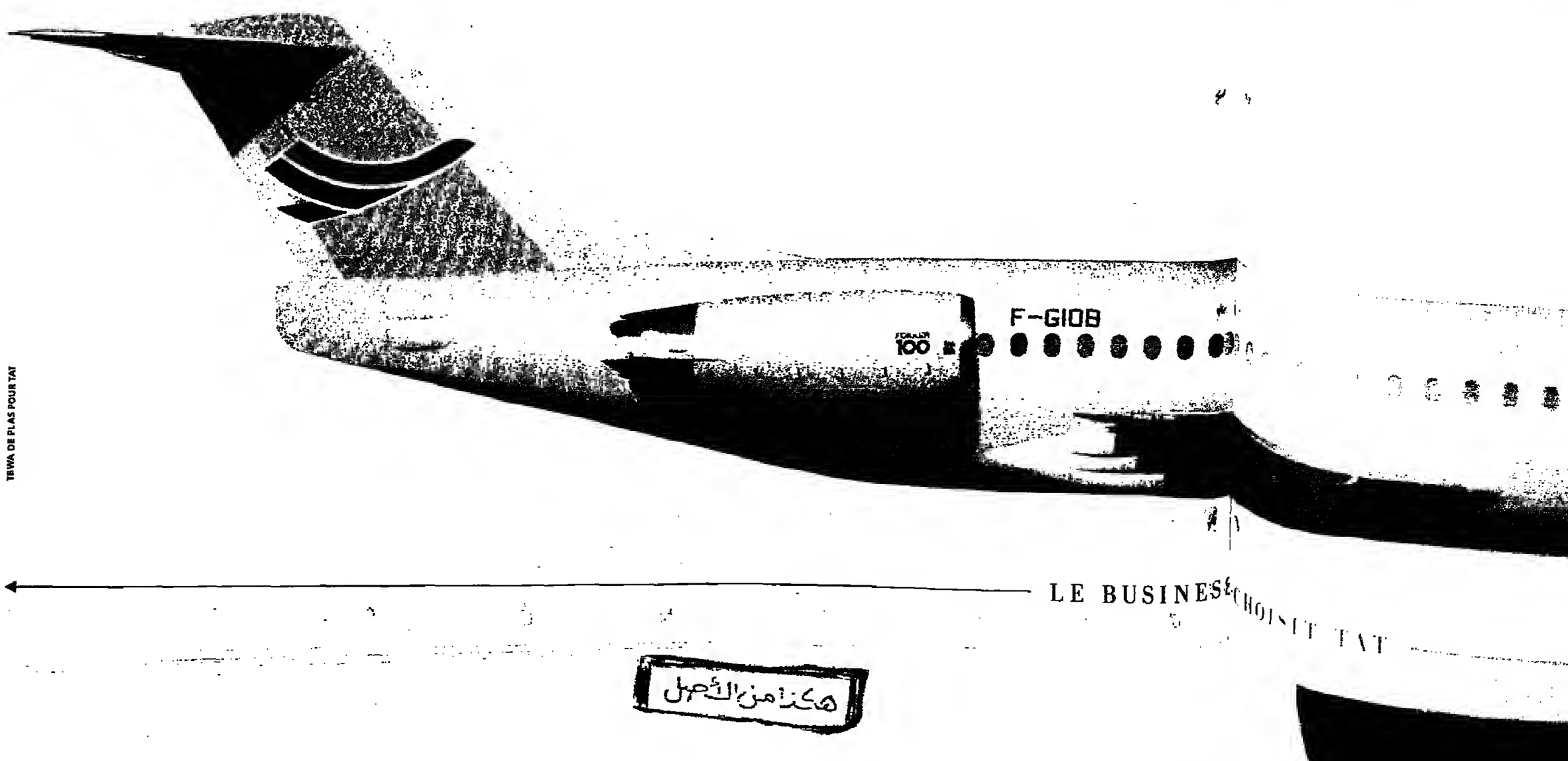

TBWA DE FLAS POUR TAT

LE BUSINESS CHOISIT TAT

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DES ÉLECTIONS CANTONALES

Serres
I., 1 979 ; A., 19,45 % ; E., 1 543
Michel Roy, div. d., 820 (53,14 %) *ÉLU.*
Roland Linossier, c.s., PS, 723.

Veynes
I., 3 284 ; A., 24,20 % ; E., 2 287
Daniel Chevallier, c.s., PS, d., m., 1 198 (52,38 %) *RÉÉLU.*
Pierre Martel, PC, 1 089.

ALPES-MARITIMES (26)

1er TOUR : 6 élus
(2 UDF-PR ; 2 RPR ; 2 div. d.)

Ce conseil est le seul de France où le FN obtient un élu lors de ce renouvellement : M. Jacques Peyrat remporte, cette fois-ci, le duel qui l'opposait à Mme Marie-Jeanne Murcia (UDF-PR) dans le quatorzième canton de Nice. En février, à l'occasion d'une cantonale partielle, le candidat d'extrême droite avait été battu par un « front républicain » des voix de droite et de gauche qui avait assuré la victoire de Mme Murcia. Cette union ne s'est pas reproduite le 29 mars, l'électorat du FN étant resté mobilisé tandis que la participation baissait d'un tour à l'autre. Dans les autres cantons où l'extrême droite talonnait les candidats de droite, ces derniers l'ont toujours emporté, notamment dans le cinquième canton de Nice, où la sœur de l'ancien maire, Mme Médecin-Assemat, est réélue. M. Christian Estrosi, député (RPR), est également réélu dans le huitième canton de Nice. La droite reste largement majoritaire dans l'assemblée départementale, dont le président, M. Charles Ginesy, devrait conserver son siège. Le PC perd le canton de Puget-Théniers.

NOUVEAU CONSEIL. – 4 PC ; 5 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 8 UDF-PR ; 1 UDF ; 19 RPR ; 11 div. d. ; 1 FN ; 1 div.

CONSEIL SORTANT : 5 PC ; 5 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 8 UDF-PR ; 18 RPR ; 14 div. d. *(Prés. : M. Charles Ginesy, RPR, sén., m. de Péone.)*

Antibes-Centre
I., 18 794 ; A., 45,23 % ; E., 9 676
Jean Bunoz, c.s., UDF-rad., 6 453 (66,69 %) *RÉÉLU.*
Jacqueline Bouffier-Pothier, FN, 3 223.

Cagnes-sur-Mer-Centre
I., 15 919 ; A., 39,07 % ; E., 9 016
Jean-Antnine Burroni, RPR, 5 698 (63,19 %) *ÉLU.*
Hubert Gambade, FN, 3 318.
Henry Audibert, c.s., div. d., n.s.r.p.

L'Escarène
I., 6 147 ; A., 26,40 % ; E., 4 244
Jacqueline Corniglion, c.s., PC, 2 079 (48,98 %) *RÉÉLUE.*
Pierre Donadey, RPR, c.m., 2 049 ; Georges Déorestis, UDF, 116.

Grasse-Nord
I., 13 299 ; A., 41,19 % ; E., 6 956
Hervé de Fontmichel, UDF, m., 2 923 (42,02 %) *ÉLU.*
Claude Leronx, RPR, adj. m., 2 803 ; Georges Teisseire, FN, 1 230.
Henri Richelme, c.s., RPR, n.s.r.p.

Grasse-Sud
I., 14 768 ; A., 38,45 % ; E., 8 540
Jean-Pierre Leleux, c.s., UDF-PR, adj. m., 4 507 (52,77 %) *RÉÉLU.*
Alain Dartigues, Verts, 2 344 ; Pierre Pauvert, FN, 1 689.

Mandelieu-Cannes-Ouest
I., 30 554 ; A., 38,36 % ; E., 17 592
André-Charles Blanc, c.s., RPR, 7 864 (44,70 %) *RÉÉLU.*
Jean Boulangeot, FN, 5 301 ; Patrick Lafargue, UDF-PR diss., 4 427.

Nice-3
I., 20 819 ; A., 44,57 % ; E., 10 541
Jean Icart, c.s., UDF-PR, 6 835 (64,84 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Gost, FN, c.m., 3 706.

Nice-5
I., 21 040 ; A., 43,04 % ; E., 11 609
Geneviève Médecin-Assemat, c.s., div. d., 4 850 (41,77 %) *RÉÉLUE.*
Adrienne Franchi, FN, c.m., 3 675 ; Patrick Mottard, PS, 3 084.

Nice-7
I., 14 660 ; A., 42,41 % ; E., 8 068
Michel Falicon, c.s., RPR, adj. m., 4 000 (49,57 %) *RÉÉLU.*
Pierre Gerbal, FN, c.m., 2 304 ; Philippe Lecorné, PS, 1 764.

Nice-8
I., 15 980 ; A., 43,80 % ; E., 8 688
Christian Estrosi, c.s., RPR, d., 4 151 (47,77 %) *RÉÉLU.*
Josiane Pastorel, FN, 2 435 ; André Le Gat, PS, 2 102.

Nice-10
I., 19 1d7 ; A., 43,18 % ; E., 10 589
Bernard Asso, c.s., RPR, 5 478 (51,73 %) *RÉÉLU.*
Max Baeza, FN, c.m., 3 202 ; Henri Marcque, PS, 1 909.

Nice-11
I., 19 921 ; A., 41,61 % ; E., 11 236
Jean Guillaud, c.s., UDF-rad., 4 747 (42,24 %) *RÉÉLU.*
Jean Michan, FN, 3 699 ; Christine Dorejo, PS, c.m., 2 790.

Nice-12
I., 13 937 ; A., 42,34 % ; E., 7 442
Jean-Claude Pastorelli, c.s., div. d., 2 784 (37,40 %) *RÉÉLU.*
Elisabeth Ronstan, RPR, 2 373 ; Michel Moulin, FN, 2 285.

Nice-14
I., 16 344 ; A., 42,79 % ; E., 8 833
Jacques Peyrat, FN, c.m., 4 476 (50,67 %) *ÉLU.*
Marie-Jeanne Murcia, c.s., UDF-PR, c.m., 4 357.

Puget-Théniers
I., 2 467 ; A., 23,63 % ; E., 1 777
Robert Velay, RPR, 984 (55,37 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Astier, c.s., PC, 793.

Roquebillière
I., 2 814 ; A., 16,95 % ; E., 2 219
Pierre Guigonis, c.s., RPR, m., 1 222 (55,06 %) *RÉÉLU.*
René Reghezza, PC, 997.

Saint-Laurent-du-Var-Cagnes-sur-Mer-Est
I., 19 51d ; A., 37,19 % ; E., 10 895
Marc Moschetti, c.s., div. d., m., 7 771 (71,32 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Ripoll, FN, 3 124.

Saint-Vallier-de-Thiey
I., 10 835 ; A., 32,16 % ; E., 7 062
Maxime Coullet, div., 3 265 (46,23 %) *ÉLU.*
Florent Lerebour, RPR, 2 831 ; Christian Commermont, FN, 966.
Régis Capponi, c.s., RPR, n.s.r.p.

Vallauris-Antibes-Ouest
I., 23 494 ; A., 39,94 % ; E., 12 903
Alain Gumiel, UDF-PR, 8 137 (63,06 %) *ÉLU.*
Robert Crépin, FN, 4 766.
Pierre Donnet, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

Villefranche-sur-Mer
I., 16 112 ; A., 37,03 % ; E., 9 373
René Vestri, c.s., div. d., 5 833 (62,23 %) *RÉÉLU.*
Pierre-Paul Leonelli, RPR, 3 260 ; Bernard Anastaze, FN, 280.

ARDÈCHE (16)

1er TOUR : 5 élus
(1 PS ; 2 RPR ; 2 div. d.)

La droite conserve une large majorité : vingt et un élus contre onze à la gauche et un socialiste dissident, M. Christian Lavis, maire de Viviers, qui a largement battu M. Robert Chapuis (PS), ancien secrétaire d'Etat à l'enseignement technique et maire du Teil, avec l'appoint des voix de la candidate soutenue par l'UPF, Mme Germaine Roche. M. Claude Laréal, conseiller général sortant et maire de La Voulte, qui en sa qualité de suppléant l'avait remplacé à l'Assemblée nationale, est battu par M. Bernard Berger (RPR). M. Michel Valla, maire de Saint-Pierre-Ville, RPR dissident, l'emporte aisément dans son canton sur M. Jean-Louis Chirouze (RPR), conseiller général sortant. La gauche gagne toutefois le petit canton de Valgorge avec M. Bernard Bonin (div. g.), face à M. Didier Maciès, chef de file des chasseurs ardéchois.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC ; 1 PC-diss ; 5 PS ; 1 PS-diss. ; 4 div. g. ; 2 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 2 UDF ; 9 RPR ; 1 RPR-diss ; 6 div. d.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 1 ex-PC ; 6 PS ; 3 div. g. ; 2 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 2 UDF ; 8 RPR ; 8 div. d. *(Prés. : M. Henri Torre, UDF-PR, sén., a.sec.E.)*

Annonay-Nord
I., 12 435 ; A., 44,35 % ; E., d 125
Dominique Chambon, c.s., UDF-CDS, 3 911 (63,85 %) *RÉÉLU.*
Marcel Nodin, PS, 2 214.

Annonay-Sud
I., 10 071 ; A., 44,33 % ; E., 5 117
Claude Faure, RPR, m., 3 436 (67,14 %) *ÉLU.*
Catherine Guidi, PS, 1 681.
Régis Perbet, c.s., RPR, d., n.s.r.p.

Le Cheylard
I., 5 501 ; A., 29,34 % ; E., 3 580
Jacques Chabal, RPR, 1 834 (51,22 %) *ÉLU.*
Clovis Charre, c.s., div. d., 1 746.

Joyeuse
I., d 328 ; A., 33,64 % ; E., 3 986
Jacques Guilhaumon, c.s., div. d., 2 342 (58,75 %) *RÉÉLU.*
Michel Beaussier, PS, 1 644.

Montpezat-sous-Bauzon
I., 1 918 ; A., 20,59 % ; E., 1 480
Marcel Gardès, c.s., RPR, 757 (51,14 %) *RÉÉLU.*
Louis Teyssier, div. g., m., 723.

Privas
I., 12 025 ; A., 39,91 % ; E., 6 636
Amédée Imbert, c.s., UDF-PR, m., 4 131 (62,25 %) *RÉÉLU.*
Guy Ramos, PS, 2 505.

Saint-Martin-de-Valamas
I., 3 102 ; A., 45,32 % ; E., 1 256
Bernard Cnoq, div. d., 1 256 (100,00 %) *ÉLU.*
Jean Debard, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Saint-Pierreville
I., 3 018 ; A., 19,44 % ; E., 2 295
Michel Valla, RPR diss., m., 1 007 (43,87 %) *ÉLU.*
Jean-Louis Chirouze, c.s., RPR, 758 ; Alain Jourdan, PS, 530.

Valgorge
I., 847 ; A., 21,01 % ; E., 602
Bernard Bonin, div. g., m., 399 (66,27 %) *ÉLU.*
Didier Maciès, CPNT, 203.
Gaston Lakaff, c.s., div. d., n.s.r.p.

Viviers
I., 9 322 ; A., 30,25 % ; E., 5 937
Christian Lavis, PS diss., m., 3 400 (57,26 %) *ÉLU.*
Robert Chapuis, PS, a.sec.E., a.d., 2 537.
Jacques Allignol, c.s., div. d., n.s.r.p.

La Voulte-sur-Rhône
I., 9 339 ; A., 34,77 % ; E., 5 653
Bernard Berger, RPR, 3 036 (53,70 %) *ÉLU.*
Claude Laréal, c.s., PS, d., m., 2 617.

ARDENNES (18)

1er TOUR : 3 élus
(1 UDF-CDS ; 1 UDF ; 1 RPR.)

Les socialistes subissent une déroute : tous les candidats qu'ils présentaient ou qu'ils soutenaient ont été battus. Ils perdent en outre leurs trois bastions. Dans le canton de Rumigny, M. Raymond Dervin (PS), implanté de longue date, est balayé par le candidat de l'UDF. Dans celui de Signy-le-Petit, M. Abel Noreck, qui avait très récemment quitté le PS pour se représenter sous l'étiquette « divers gauche », perd son siège, de 19 voix, au profit d'un candidat RPR. Dans le canton de Nouzonville, le candidat investi par le PS avait été distancé au premier tour. M. Guy Istace, divers gauche, l'emporte sur celui du RPR. Alors que les trois députés du département sont socialistes, le PS se trouve désormais réduit à la portion congrue puisqu'il ne dispose plus que de cinq sièges, contre huit précédemment. En revanche, M. René Visse, le seul sortant communiste, conserve facilement son siège. Ainsi la droite – et particulièrement le RPR – sort-elle encore renforcée de ce scrutin.

NOUVEAU CONSEIL. – 2 PC ; 5 PS ; 1 div. g. ; 4 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 2 UDF ; 12 RPR ; 8 div. d.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 8 PS ; 5 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 3 UDF ; 10 RPR ; 1 app. RPR ; 1 CNI ; 5 div. d. *(Prés. : M. Jacques Sourdille, RPR, sén., a.sec.E.)*

Fumay
I., 4 822 ; A., 27,95 % ; E., 3 313
Bernard Anburtin, c.s., RPR, 1 748 (52,76 %) *RÉÉLU.*
Jean Blanchemanche, PS, m., 1 565.

Juniville
I., 2 994 ; A., 47,46 % ; E., 1 244
Edouard Noël, RPR, 1 244 (100,00 %) *ÉLU.*
Emile Lescieux, c.s., UDF-PR, s'est retiré.

Monthermé
I., 9 229 ; A., 38,34 % ; E., 5 300
René Visse, c.s., PC, 3 120 (58,86 %) *RÉÉLU.*
Philippe Mathot, UDF-PR, 2 180.

Monthois
I., 2 285 ; A., 20,17 % ; E., 1 784
Patrice Groff, div. d., 596 (33,40 %) *ÉLU.*
Jean-Marie Labbé, div., 489 ; Hubert Merlhes, c.s., UDF, 404 ; Renée Marchal, div. g., 295.

Nouzonville
I., 6 170 ; A., 38,16 % ; E., 3 446
Guy Istacé, div. g., 1 886 (54,73 %) *ÉLU.*
Gilbert Charbonnelle, RPR diss., 1 560.
André Fuzellier, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Novion-Porcien
I., 3 304 ; A., 28,02 % ; E., 2 277
Jean-François Leclet, UDF-PR, 1 034 (45,41 %) *ÉLU.*
Bernard Pinteaux, div. d., 744 ; Maurice Jeannelle, UDF, 499.
Michel Vuibert, c.s., UDF-CDS, se représentait dans le canton de Rethel.

Raucourt-et-Flaba
I., 2 948 ; A., 28,59 % ; E., 2 010
Jean Somson, div. d., 833 (41,44 %) *ÉLU.*
François Guillaume, c.s., UDF-CDS, 806 ; Norbert Di Fant, div., 371.

Renwez
I., 4 805 ; A., 26,74 % ; E., 3 354
Jeanine Vastine-Diot, c.s., RPR, m., 1 880 (56,05 %) *RÉÉLUE.*
Gérard Drumel, PS, 1 474.

Rethel
I., 9 356 ; A., 39,35 % ; E., 5 017
Michel Vuibert, UDF-CDS, c.s. du canton de Novion-Porcien, 3 189 (63,56 %) *RÉÉLU.*
Joseph Afribo, RPR, 1 828.
Pierre Siegel, c.s., CNI, n.s.r.p.

Rumigny
I., 3 396 ; A., 20,11 % ; E., 2 645
Xavier Cuffart, UDF-PR, 1 510 (57,08 %) *ÉLU.*
Raymond Dervin, c.s., PS, 1 135.

Sedan-Est
I., 9 055 ; A., 41,60 % ; E., 4 925
Pierre Sulfnurt, div. d., 2 648 (53,76 %) *ÉLU.*
Claude Georgin, PS, 2 277.
Henri Rongère, c.s., app. RPR, n.s.r.p.

ONDRES GATWICK. A BORD DU NOUVEAU JET DE 100 PLACES, LE FOKKER 100, 100 HOMMES D'AFFAIRES POURRONT GAGNER DU TEMPS ET DONC DE L'ARGENT EN EMBARQUANT ET EN DÉBARQUANT PLUS VITE À
OUTES LES QUALITÉS DE CONFORT ET D'ESPACE SI NÉCESSAIRES LORSQU'ON VOYAGE POUR AFFAIRES. ARRIVÉS À GATWICK, BUSINESSMEN ET HOMMES D'AFFAIRES POURRONT REJOINDRE
L PARIS-LONDRES GATWICK S'AVÉRERA INCONTOURNABLE. CONTACTEZ-NOUS, NOUS SOMMES À VOTRE ENTIÈRE DISPOSITION. T.A.T (1) 42.79.05.05 OU VOTRE AGENCE DE VOYAGES. TAT EUROPEAN AIRLINES

vol TAT Paris-Lon Gatwick de 7 h 30, il n'y a que deux sortes de passagers :
les busine en et les hommes d'affaires.

– Monsieur, vous êtes businessman, je suppose ?

– Nullement. Je suis dans les affaires. En revanche, mon voisin de gauche, lui, est businessman.

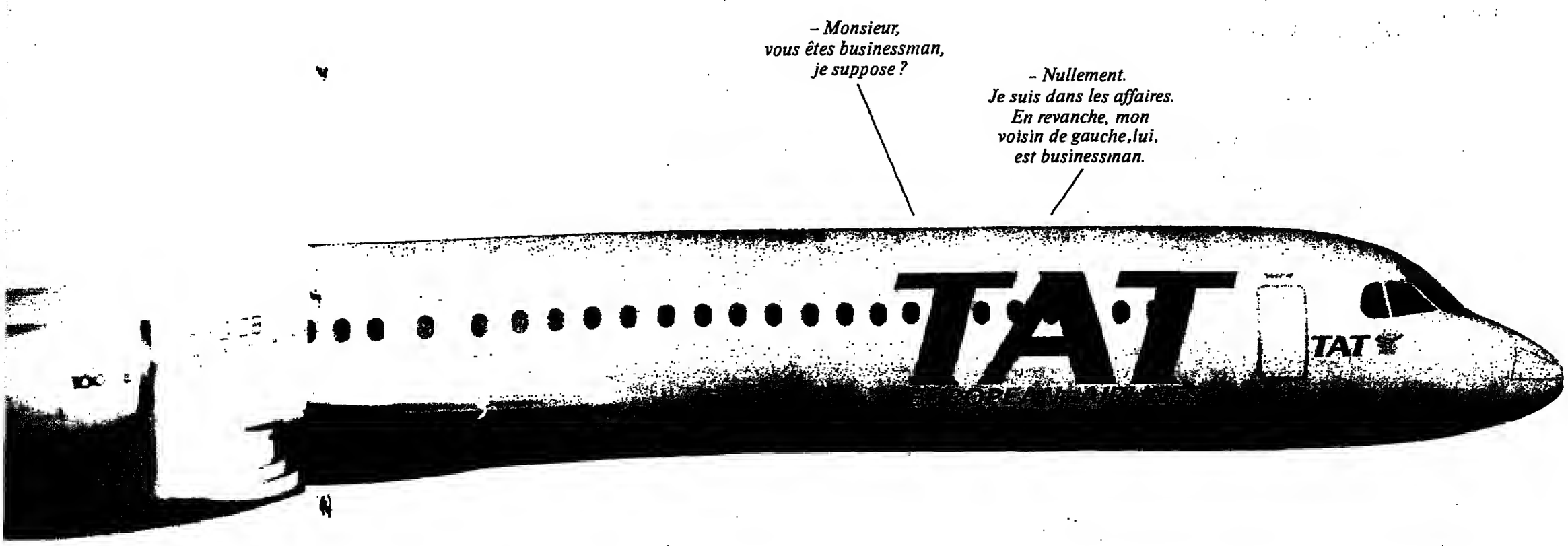

CHOISIT TAT

LE SECOND TOUR

Sedan-Nord
I., 7 197; A., 43,26 %; E., 3 726
Daniel Jacquemin, c.s., RPR, 2 187 (58,69 %) *RÉÉLU.*
Dominique Billaudelle, PS, 1 539.

Signy-l'Abbaye
I., 2 866; A., 23,23 %; E., 2 108
Pierre Faille, c.s., div. d., m., 1 110 (52,65 %) *RÉÉLU.*
Catherine Groud, div., 998.

Signy-le-Petit
I., 2 825; A., 22,76 %; E., 2 141
Benoît Hure, RPR, 1 080 (50,44 %) *ÉLU.*
Abel Noreck, c.s., div. g., m., 1 061.

Vouziers
I., 4 747; A., 36,39 %; E., 3 076
René Marquet, c.s., div. d., 1 748 (56,82 %) *RÉÉLU.*
Raymond Goury, Verts, 1 328.

ARIÈGE (11)

1re TOUR: 4 élus (4 PS.)

L'Ariège ne changera pas de majorité puisque le PS, qui détenait vingt sièges sur vingt-deux dans l'assemblée sortante, n'en perd que deux. Ce résultat global recouvre toutefois des changements notables dans trois cantons : le PS perd les cantons de Saint-Girons et de Lavelanet, mais s'empare de celui de Pamiers-Ouest. Pour Saint-Girons, il s'agit d'un vote-sanction contre la politique du gouvernement qui vise aussi, indirectement, M. Roger Fauroux, ancien ministre de l'industrie et maire du chef-lieu, auquel il est reproché de ne pas avoir attiré plus d'emplois. A Lavelanet, le candidat socialiste fait les frais de la crise du textile et du plan de restructuration du groupe Chargeurs qui a supprimé localement mille huit cents emplois. Le passage à gauche du canton de Pamiers-Ouest est dû à la popularité du maire socialiste de la ville, M. François-Bernard Soula.

NDUVEAU CONSEIL. – 19 PS : 2 RPR diss. ; 1 div. d.

CONSEIL SORTANT : 20 PS ; 2 div. d. *(Prés. : M. Robert Naudi, PS.)*

Lavelanet
I., 10 916; A., 31,59 %; E., 6 811
Bernard Marty, RPR diss., 3 498 (51,35 %) *ÉLU.*
Janine Pascal, PS, 2 620 ; Georges Mesplie, FN, 693.
Jean-Michel Caux, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Le Mas-d'Azil
I., 3 480 ; A., 20,22 %; E., 2 499
Raymond Berdou, PS, 1 410 (56,42 %) *ÉLU.*
Léon Loubel, div. d., 1 089.
André Saint-Paul, c.s., PS, a.prés. c.g., n.s.r.p.

Oust
I., 2 950 ; A., 40,23 %; E., 1 611
Roger Barrau, c.s., PS, 972 (60,33 %) *RÉÉLU.*
Jean Servat, UDF-PR, 639.

Pamiers-Est
I., 7 895 ; A., 33,95 %; E., 4 661
Jean Vigneron, PS, 2 438 (52,30 %) *ÉLU.*
Roger Ribaute, UDF-rad., 1 606 ; Alain Crété, FN, 617.
Jean-Pierre Caumeil, c.s., PS, n.s.r.p.

Pamiers-Ouest
I., 7 100 ; A., 34,57 %; E., 4 118
François-Bernard Soula, PS, m., 2 181 (52,96 %) *ÉLU.*
Gérard Legrand, c.s., div. d., 1 937.

Saint-Girons
I., 8 402 ; A., 32,81 %; E., 5 163
Bernard Gondran, RPR diss., 2 684 (51,98 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Ousset, c.s., PS, 2 479.

Tarascon-sur-Ariège
I., 6 578 ; A., 35,23 %; E., 3 863
Robert Naudi, c.s., PS, prés. c.g., 2 568 (66,47 %) *RÉÉLU.*
Jacques Llorca, RPR diss., 1 295.

AUBE (17)

1re TOUR: 2 élus (1 UDF-PR; 1 div. d.)

Au second tour, trois cantons focalisaient l'attention. A Troyes-II, le général (CR) Etienne Copel, UDF sans investiture, mais proche du CDS, l'a emporté, avec plus de 70 % des voix, sur le candidat investi par le RPR, M. Jean-Marie Verdeaux. Le général Copel a sans doute bénéficié de voix du FN. Dans le canton de Troyes-V, le secrétaire départemental du PS, M. Albert Danilo, accomplit une belle performance. Il reprend un siège à l'opposition en battant, avec 60 % des voix, le secrétaire de la fédération départementale du *FN, M. Brunn Subtil.* M. Danilo semble avoir obtenu un bon report des voix de Verts ainsi que des libéraux modérés, qui avaient appelé, à la suite de M. Philippe Adnot (div. d.), président du conseil général, à voter pour lui.

Dans le canton de Brienne, le PC a perdu l'un de ses deux sièges au profit de la droite, qui a récupéré des voix chez les Verts et les socialistes. Mais à Romilly le candidat du PC a été réélu grâce au maintien d'une candidature RPR. Ailleurs, les électeurs de l'Aube semblent avoir boudé les candidats investis par les partis au profit des « sans-étiquette », essentiellement des divers droite. La gauche, en conservant cinq sièges, reste très largement minoritaire.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC; 4 PS; 3 UFD-rad. ; 4 UDF-PR; 5 UDF ; 1 UDF diss. ; 6 RPR ; 1 RPR diss. ; 8 div. d.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 3 PS ; 4 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 7 UDF ; 7 RPR ; 4 div. d. *(Prés. : M. Philippe Adnot, div. d., sén.)*

Arcis-sur-Aube
I., 10 426; A., 59,88 %; E., 3 972
Serge Lardio, RPR, m., 1 749 (44,03 %) *ÉLU.*
Christian Gaillard, div. d., 1 426 ; Claude Ferrière, GE, 797.
Robert Piat, c.s., UDF, a.m., n.s.r.p.

Bouilly
I., 6 770; A., 40,75 %; E., 3 608
Robert Daragon, c.s., UDF, 2 147 (59,50 %) *RÉÉLU.*
Marc Thillerot, GE, 1 461.

Brienne-le-Château
I., 5 721; A., 25,55 %; E., 4 017
Jacky Taupin, div. d., 2 212 (55,06 %) *ÉLU.*
Pierre Rahoo, c.s., PC, m., 1 805.

La Chapelle-Saint-Luc
I., 6 396; A., 46,84 %; E., 3 672
Roger Dujeancourt, c.s., UDF-rad., 2 259 (73,53 %) *RÉÉLU.*
Marc Malarmey, FN, 813.

Ervy-le-Châtel
I., 3 973; A., 31,58 %; E., 2 553
Franck Simard, div. d., 1 613 (63,18 %) *ÉLU.*
Charles Prestat, PS, 940.
Jean Druot, c.s., UDF-rad., m., n.s.r.p.

Estissac
I., 3 636; A., 33,16 %; E., 2 328
Guy Raphanaud, c.s., RPR, 1 006 (43,21 %) *RÉÉLU.*
Edouard Mesley, div. d., 787 ; Jean-Claude Nayrac, PS, 535.

Marcilly-le-Hayer
I., 4 523; A., 33,60 %; E., 2 667
Nicolas Juillet, div. d., 2 049 (76,82 %) *ÉLU.*
Roger Jollard, FN, 618.
Bernard Laurent, c.s., UDF-CDS, sén., a.près. c.g., n.s.r.p.

Nogent-sur-Seine
I., 6 540; A., 34,54 %; E., 4 040
Gérard Ancelin, div. d., m., 1 881 (46,55 %) *ÉLU.*
Jacques Masson, div. d., 1 318 ; Robert Marvoyer, FN, 841.
Michèle Baroin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Ramerupt
I., 2 788; A., 23,70 %; E., 2 048
Jacques Cossard, div. d., 594 (29,00 %) *ÉLU.*
Jacques Bobin, RPR, 555 ; Bernard Chartier, div. d., m., 517 ; Denis Mailier, div. d., 382.
Gilbert Thiébaut, c.s., UDF, n.s.r.p.

Romilly-sur-Seine-2
I., 8 040; A., 42,81 %; E., 4 375
Georges Didier, c.s., PC, a.m., 2 003 (45,78 %) *RÉÉLU.*
Michel Geoffroy, div. g., c.m., 1 414 ; Micheline Somnard, RPR, 958.

Troyes-2
I., 9 123; A., 43,33 %; E., 4 782
Claude Bertrand, RPR diss., 2 875 (60,12 %) *ÉLU.*
Marc Bret, PS, e.m., 1 907.
Robert Royer, c.s., RPR, s'est retiré.

Troyes-3
I., 8 048; A., 52,68 %; E., 3 309
Etienne Copel, UDF diss., 2 355 (71,16 %) *ÉLU.*
Jean-Marie Verdeaux, RPR, c.m., 954.
Jacques Delhalle, c.s., RPR, a.d., adj. m., n.s.r.p.

Troyes-5
I., 5 283; A., 50,55 %; E., 2 18d
Albert Danilo, PS, c.m., 1 354 (62,11 %) *ÉLU.*
Bruno Subtil, FN, 826.
André Beury, c.s., UDF-PR, adj. m., n.s.r.p.

Troyes-7
I., 9 578; A., 45,22 %; E., 4 830
Jacques Rigaud, c.s., RPR, 3 287 (68,05 %) *RÉÉLU.*
Claude Lallemant, PS, 1 543.

Villenauxe-la-Grande
I., 2 326; A., 24,03 %; E., 1 674
Jean-Michel Chevrier, c.s., PS, 951 (56,81 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Waibel, div. d., m., 723.

AUDE (17)

1re TOUR: 7 élus (6 PS; 1 RPR.)

Si le PS conserve une confortable majorité (vingt et un sièges sur trente-quatre), il n'en subit pas moins un sérieux revers en perdant cinq sièges, dont trois dans ses bastions ruraux d'Alaigne, Couiza et Peyriac-Minervois, conquis par la droite. Il perd aussi son siège traditionnel de Carcassonne-Est au profit d'un adjoint au maire RPR. Enfin, à Coursan, où seule la gauche restait présente, c'est le candidat communiste qui l'emporte avec 55,98 % des suffrages, retrouvant ainsi un siège qu'il avait déjà occupé. Autre signe de l'affaiblissement PS : la difficile réélection du président du conseil général sortant, M. Raymond Courrière, ancien secrétaire d'*Etat aux rapatriés*, qui, dans le canton d'Alzonne, ne devance son adversaire « divers droite » que de 45 voix. En revanche, à Lézignan-Corbières, le maire socialiste, M. Pierre Tournier, est élu avec 59,94 % des suffrages et, dans le canton de Castelnaudary-Nord, le candidat du PS bat le maire RPR, M. Bernard Embry.

NOUVEAU CONSEIL. – 2 PC; 21 PS; 1 UDF-PR; 5 RPR; 5 div. d.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 26 PS ; 4 RPR ; 3 div. d. *(Prés. : M. Raymond Courrière, PS, sén., m. de Cuxac-Cabardès, a.sec.E.)*

Alaigne
I., 3 723; A., 21,83 %; E., 2 779
Marc Joncker, div. d., 1 430 (51,45 %) *ÉLU.*
Charles Ferriol, c.s., PS, 1 349.

Alzonne
I., 5 252; A., 21,02 %; E., 3 841
Raymond Courriere, c.s., PS, prés. c.g., 1 943 (50,58 %) *RÉÉLU.*
Jean Diviez, div. d., 1 898.

Carcassonne-1
I., 10 709; A., 33,98 %; E., 6 337
Marc Teulie, UDF-PR, 3 265 (51,52 %) *ÉLU.*
Marc Deblonde, c.s., PS, 3 072.

Castelnaudary-Nord
I., 6 450; A., 24,10 %; E., 4 563
Alain Bauda, PS, 2 425 (53,14 %) *ÉLU.*
Bernard Embry, RPR, m., 2 138.
Henri Grocelle, c.s., PS, n.s.r.p.

Chalabre
I., 4 717; A., 24,61 %; E., 3 379
Jacques Montagné, c.s., PS, 1 844 (54,57 %) *RÉÉLU.*
Guy Durand, RPR, 936 ; Christian Guilhamat, div. g., 599.

Coniza
I., 3 295; A., 19,27 %; E., 2 535
Guy Auriffeuille, div. d., 1 324 (52,22 %) *ÉLU.*
Lucien Faure, c.s., PS, 1 211.

Coursan
I., 13 417; A., 28,85 %; E., 8 345
Gilbert Pla, PC, 4 672 (55,98 %) *ÉLU.*
Jacques Lombard, PS, 3 673.
Michel Visnéacov, c.s., PS, n.s.r.p.

Lézignan-Corbières
I., 13 107; A., 29,88 %; E., 8 284
Pierre Tournier, PS, m., 4 966 (59,94 %) *ÉLU.*
Pol Falcou, RPR, 3 318.
Louis Soucaille, c.s., PS, n.s.r.p.

Narbonne-Est
I., 11 897; A., 38,19 %; E., 6 543
Léon Pujau, c.s., div. d., 4 053 (61,94 %) *RÉÉLU.*
Michèle Mercadier, PS, 2 490.

Peyriac-Minervois
I., 9 509; A., 23,19 %; E., 6 793
Pierre Destrem, RPR, 3 643 (53,62 %) *ÉLU.*
André Lacube, PS, 3 150.
Gaston Cazanave, c.s., PS, n.s.r.p.

AVEYRON (22)

1re TOUR: 14 élus (1 UDF-CDS; 9 UDF-PR; 2 RPR; 1 CNI; 1 div. d.)

Les deux seuls conseillers généraux sortants de gauche soumis à réélection ont été battus : M. Pierre Lacombe (PS), devancé de 61 voix dans le canton de Naucelle, et M. Jean Rigal (MRG), député, maire de Villefranche-de-Rouergue, distancé de 1 167 voix. La droite enlève donc les vingt-deux cantons concernés. Cette victoire serait sans faille, pour elle, si deux conseillers, MM. Albert Alies (CNI), élu au premier tour à Belmont, et Pierre Marre (UDF-PR), à Rienpeyroux, n'étaient pas les fondateurs du mouvement ADD (Aveyron Démocratie Développement), qui se situe aux marges de la majorité départementale. La gauche, elle, ne compte plus désormais que sept sièges détenus par six socialistes et un divers gauche.

NDUVEAU CONSEIL. – 6 PS; 1 div. g.; 5 UDP-CDS; 20 UDF-PR; 7 RPR; 1 CNI; 6 div. d.

CONSEIL SORTANT : 8 PS ; 1 MRG ; 1 div. g. ; *4 UDF-CDS ; 17 UDF-PR* ; 7 RPR ; 1 CNI ; 6 div. d. ; 1 div. *(Prés. : M. Jean Puech, UDF-PR, sén., m. de Rignac.)*

Estaynques-sur-Truyère
I., 2 466; A., 27,25 %; E., 1 711
Jacques Blanc, div. d., 1 046 (61,13 %) *ÉLU.*
Robert Cassagnes, c.s., UDF-PR, 665.

Laissac
I., 3 391; A., 18,84 %; E., 2 616
Yves Boyer, RPR, m., 1 318 (50,38 %) *ÉLU.*
Gilbert Passaga, div. d., 1 298.
Georges Bonnefous, c.s., div. d., n.s.r.p.

Marcillac-Vallon
I., 6 350; A., 31,93 %; E., 3 862
Joseph Monestier, UDF-PR, m., 2 745 (71,07 %) *ÉLU.*
Michel Morel, PS, 1 117.
Henri Perie, c.s., RPR, s'est retiré.

Millau-Ouest
I., 12 558; A., 33,15 %; E., 7 739
Gilbert Lagarde, c.s., RPR, c.m., 4 322 (55,84 %) *RÉÉLU.*
Guy Durand, PS, adj. m., 3 417.

Naut
I., 2 426; A., 29,22 %; E., 1 194
René Quatrefages, c.s., RPR, 1 194 (100,00 %) *RÉÉLU.*

Naucelle
I., 4 736; A., 15,24 %; E., 3 941
Joël Fouillade, UDF-CDS, 2 001 (50,77 %) *ÉLU.*
Pierre Lacombe, c.s., PS, 1 940.

Saint-Affrique
I., 9500; A., 26,64 %; E., 6 464
Paul Roques, c.s., UDF-PR, 3 914 (60,55 %) *RÉÉLU.*
Alain Fauconnier, PS, 2 550.

Villefranche-de-Rouergue
I., 11 569; A., 29,58 %; E., 7 823
Serge Roques, UDF-PR, c.m., 4 495 (57,45 %) *ÉLU.*
Jean Rigal, c.s., MRG, d., m., 3 328.

DEMAIN NOTRE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

BOUCHES-DU-RHÔNE (21 + 8)

1re TOUR: 0 élu

Le PS profite du maintien des candidats du FN. Il sort vainqueur du scrutin en obtenant six sièges supplémentaires. Il remporte trois des six nouveaux cantons à pourvoir (Châteauneuf-Côte-Bleue, Pélissanne, Vitrolles) et il en enlève trois autres : Arles-Ouest au PC, Marseille-XIX et Allauch, auparavant détenus par le PR et le RPR. Le canton des Pennes-Mirabeau est gagné par un ancien socialiste sous étiquette Majorité présidentielle. Le PC s'impose dans le nouveau canton de Martigues-Est mais il cède ceux de Port-Saint-Louis-du-Rhône et Arles-Ouest. A Port-Saint-Louis, M. Vincent Porelli s'incline de 217 voix devant M. Caizergues (div.) soutenu par le maire de Marseille, M. Vigouroux. L'UDF gagne un siège et le RPR en perd un.

Le FN, qui était arrivé en tête dans trois cantons et devançait la droite dans cinq autres au premier tour, est le principal perdant. Il ne gagne aucun siège et perd l'un des deux qu'il détenait, celui de Marseille-II, au profit du secrétaire départemental du RPR, M. Renaud Muselier. Cette élection est sujette à annulation, M. Muselier ayant été déclaré inéligible pour un an à l'issue d'une précédente élection partielle.

NDUVEAU CONSEIL. – 10 PC; 21 PS; 2 MRG; 1 Maj. p.; 9 UDF; 2 app. UDF; 5 RPR; 2 div. d.; 1 FN;

CONSEIL SORTANT : 11 PC ; 15 PS ; 2 MRG ; 8 UDF-PR ; 2 app. UDF ; 6 RPR ; 1 div. d. ; 2 FN. *(Prés. : M. Lucien Weygond, PS, c.r., c.m. de Marseille.)*

Aix-en-Provence-Sud-Ouest
I., 31 654; A., 37,20 %; E., 19 175
Jean-François Picheral, c.s., PS, m., 8 676 (45,24 %) *RÉÉLU.*
Andrée Chelini, UDF-CDS, 7 168 ; Philippe Milliau, FN, c.m., 3 331.

Allauch
I., 20 145; A., 33,75 %; E., 12 882
Roland Povinelli, PS, m., 5 278 (40,97 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Bertrand, div. d., 4 010 ; Joseph Gonzalez, FN, c.m., 2 029 ; Monique Robineau, RPR, 1 565.
Maurice Bertrand, c.s., RPR, n.s.r.p.

Arles-Ouest
I., 15 326; A., 37,75 %; E., 8 858
Michel Vauzelle, PS, d., c.m., 4 140 (46,73 %) *ÉLU.*
Evelyne Barlat-Lasserre, RPR, adj. m., 3 385 ; Michel Berthier, FN, 1 333.
Jacques Perrol, c.s., PC, a.m., c.m., s'est retiré.

● **Berre-l'Étang**
I., 17 497; A., 36,48 %; E., 10 247
Georges Batiget, PS, 5 214 (50,88 %) *ÉLU.*
René Jestin, FN, 2 522 ; Jean Banti, RPR, 2 511.

● **Châteauneuf-Côte-Bleue**
I., 25 702; A., 36,95 %; E., 15 315
Henri d'Attilio, PS, d., m., 7 686 (50,18 %) *ÉLU.*
Raymond Lecler, c.s., RPR, Vitrolles, 4 712 ; Eugène Boujot, FN, c.m., 2 917.

La Ciotat
I., 38 999; A., 35,89 %; E., 23 540
Francis Giraud, RPR, 12 202 (51,83 %) *ÉLU.*
Rosy Sanna, PC, c.m., 6 730 ; Ronald Perdomo, FN, a.d., c.m. de Marseille, 4 608.
Gilbert Rastoin, c.s., RPR, m. de Cassis, n.s.r.p.

Eyguières
I., 11 899; A., 36,87 %; E., 7 916
Daniel Conte, c.s., PS, 4 238 (53,53 %) *RÉÉLU.*
Louis-Marie Savornin, UDF-PR, m., 2 578 ; Bernard Meslans, FN, 1 100.

● **Istres-Nord**
I., 19 319; A., 36,19 %; E., 11 460
Louis Francioli, UDF-PR, 5 391 (47,04 %) *ÉLU.*
Georges Thorrand, PC, 4 133 ; José Rodriguez, FN, c.m., 1 936.

Lambesc
I., 13 710; A., 31,99 %; E., 8 979
Gilbert Pauriol, c.s., MRG, m., 3 739 (41,64 %) *RÉÉLU.*
Henri Viala, RPR, 2 676 ; Daniel Heurtaux, FN, 1 319 ; Yvon Roche, Verts, c.m. d'Aix-en-Provence, 1 245.

● **Marignane**
I., 23 307; A., 37,45 %; E., 13 973
Laurens Deleuil, c.s., app. UDF, m., 6 519 (46,65 %) *RÉÉLU.*
Eric Cerato, PS, c.m., 3 786 ; Daniel Simonpieri, FN, c.m., 3 668.

Marseille-2
I., 22 608; A., 35,25 %; E., 9 646
Renaud Muselier, RPR, 6 457 (66,93 %) *ÉLU.*
Jean Roussel, c.s., FN, a.d., c.m., 3 189.

Marseille-6
I., 16 307; A., 31,07 %; E., 7 708
Marie-Louise Lota, UDF-PR, 3 462 (44,91 %) *ÉLUE.*
Jules Rocca-Serra, PS, 2 360 ; Jean-Pierre Baumann, FN, 1 886.
Roland Blum, c.s., UDF-PR, se représente dans le canton de Marseille-10.

Marseille-7
I., 18 625; A., 31,58 %; E., 8 390
Jean-François Mattei, c.s., UDF-PR, d., c.m., 6 211 (74,02 %) *RÉÉLU.*
Gabriel Baudart, FN, 2 179.

Marseille-9
I., 14 012; A., 49,43 %; E., 6 797
Alain Décamps, c.s., PS, 2 844 (41,84 %) *RÉÉLU.*
Paul Mefret, UDF-PR, c.m., 2 011 ; Jean Galland, FN, 1 942.

Marseille-10
I., 19 674; A., 48,00 %; E., 9 845
Roland Blum, UDF-PR, c.s. de Marseille-6, d., c.m., 4 738 (48,12 %) *ÉLU.*
Michel Coullomb, c.s., PS, 3 112 ; Jacqueline Pancrazi-Lambert, FN, 1 995.

Marseille-11
I., 23 810; A., 51,62 %; E., 10 889
Robert Villani, c.s., RPR, c.m., 4 460 (40,95 %) *RÉÉLU.*
Guy Massias, PS, adj. m., 3 586 ; Maurice Gros, FN, 2 843.

Marseille-14-B
I., 14 230; A., 52,94 %; E., 5 407
Francis Caceintolo, c.s., PC, 2 946 (45,98 %) *RÉÉLU.*
Gilbert Albano, FN, 2 089 ; Michel Bernocco, RPR, 1 372.

Marseille-17
I., 31 664; A., 48,71 %; E., 15 432
Marius Masse, c.s., PS, d., 6 891 (44,65 %) *RÉÉLU.*
René Chouraqui, RPR, 4 378 ; Gilbert Victor, FN, c.m., 4 165.

Marseille-19
I., 29 635; A., 50,24 %; E., 14 120
René Dimeta, FS, a.d., adj. m., 5 874 (42,30 %) *ÉLU.*
Georges Grolleau, c.s., UDF-PR, 4 634 ; Jackie-Gérard Blanc, FN, 3 512.

Marseille-20-B
I., 30 867; A., 47,79 %; E., 13 581
Guy Teissier, c.s., UDF-PR, a.d., c.m., 8 937 (57,35 %) *RÉÉLU.*
François-Xavier Giudicelli, PS, c.m., 3 926 ; Michèle Carayon-Giacomoni, FN, 2 718.

● **Martigues-Est**
I., 20 357; A., 32,15 %; E., 12 161
Marc Frisicano, PC, adj. m., 5 036 (41,41 %) *ÉLU.*
Serge Pétricoui, UDF-CDS, 3 584 ; Gilles Bourdy, Verts, 1 919 ; Jean-Fernand Arvanitis, FN, 1 622.

● **Pélissanne**
I., 23 822; A., 34,43 %; E., 14 904
Jean-Pierre Maggi, PS, 6 761 (45,36 %) *ÉLU.*
Caroline Calmel, RPR, c.m., 4 896 ; Gérard Santa-Isabel, FN, 3 297.

● **Les Pennes-Mirabeau**
I., 26 490; A., 42,78 %; E., 13 940
Victor Mellan, maj. p., m., 10 375 (74,42 %) *ÉLU.*
Damien Barilier, FN, 3 565.

Peyrolles-en-Provence
I., 9 735; A., 39,76 %; E., 6 591
Louis Philibert, c.s., PS, sén., a.prés. c.g., 3 427 (51,99 %) *RÉÉLU.*
Claude Long, RPR, m., 2 077 ; Francis Durand, FN, 1 087.

Port-Saint-Louis-du-Rhône
I., 5 899; A., 14,61 %; E., 4 889
Philippe Caizergues, div. d., m., 2 553 (52,21 %) *ÉLU.*
Vincent Porelli, PC, a.d., c.m., 2 336.
Mireille Freichinier, c.s., PC, c.m., n.s.r.p.

Saint-Rémy-de-Provence
I., 10 528; A., 32,49 %; E., 6 769
Serge Pampaloni, c.s., UDF-PR, m., 3 514 (51,91 %) *RÉÉLU.*
Hervé Cherubini, PS, c.m., 2 441 ; Rollande Falque de Bézaure, FN, 814.

Tarascon
I., 10 808; A., 30,90 %; E., 7 079
Thérèse Aillaud, c.s., app. UDF, m., 3 753 (53,01 %) *RÉÉLUE.*
Jean-Louis Auvergne, maj. p., 2 113 ; Aimé Thibaud, FN, 1 213.

Trets
I., 15 635; A., 27,62 %; E., 10 847
André Samat, c.s., PS, 4 911 (45,27 %) *RÉÉLU.*
Fernand Boulan, UDF-PR, 4 860 ; Loïe de Marion, FN, 1 076.

● **Vitrolles**
I., 17 800; A., 31,98 %; E., 11 541
Jean-Jacques Anglade, PS, m., 4 713 (40,83 %) *ÉLU.*
Alain Césari, FN, 4 534 ; Robert Escande, RPR, 2 294.
Raymond Lecler, c.s., RPR, s'est retiré.

CALVADOS (21 + 2)

1re TOUR: 11 élus (1 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 2 UDF; 3 RPR; 2 div. d.)

La défaite de M. Carabeufs, conseiller général sortant du canton de Bourguébus, et premier secrétaire de la fédération du PS, face à un candidat divers droite, a valeur de symbole. Le candidat socialiste a manifestement souffert d'un mauvais report de voix écologistes. Après avoir obtenu 15,67 % des voix au premier tour, le candidat des Verts s'était en effet retiré au dernier moment sans donner de consigne de vote. De même sur Caen-V, canton fortement ancré à gauche, le conseiller PS sortant, bien que réélu avec 61 %, a réalisé un mauvais score du fait d'un mauvais report de voix. Ce léger effritement du PS permet à Mme Anne d'Ornano, présidente UDF-PR du conseil général, de conforter sa majorité départementale avec trente-huit élus, contre onze à son opposition.

NDUVEAU CONSEIL. – 10 PS; 1 FU; 2 UDF-CDS; 11 UDF-PR; 8 UDF; 8 RPR; 1 ex-RPR; 8 div. d.

CONSEIL SORTANT : 11 PS ; 1 FU ; 2 UDF-CDS ; 10 UDF-PR ; 7 UDF ; 9 RPR ; 1 CNI ; 8 div. d. *(Prés. : Mme Anne d'Ornano, UDF-PR, m. de Deauville.)*

Bourguébus
I., 11 887; A., 34,60 %; E., 7 194
Claude Peschard, div. d., 3 647 (50,69 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Carabeufs, c.s., PS, 3 547.

Bretteville-sur-Laize
I., 8 761; A., 29,07 %; E., 5 805
Jean-Jacques Lacoste, c.s., PS, m., 3 195 (55,03 %) *RÉÉLU.*
Bertrand Lidou, RPR, 2 610.

Caen-3
I., 11 559; A., 49,14 %; E., 5 498
François Solignac-Lecomte, c.s., div. d., adj. m., 3 434 (62,45 %) *RÉÉLU.*
Michel Pondaven, PS, 2 064.

Caen-4
I., 7 531; A., 36,72 %; E., 3 807
Brigitte Le Brethon, c.s., RPR, adj. m., 2 262 (59,41 %) *RÉÉLUE.*
André Paysant, PS, c.m., 1 545.

Caen-5
I., 8 829; A., 53,40 %; E., 3 684
Serge Lézement, c.s., PS, 2 261 (61,37 %) *RÉÉLU.*
Lionel Lemarié, UDF-PR, 1 423.

Caen-10
I., 12 627; A., 46,95 %; E., 6 211
Jean Moulin, PS, 3 631 (58,46 %) *ÉLU.*
Rémy Berthillier, UDF-P. et R., adj. m., 2 580.
Jean-François Pinson, c.s., PS, n.s.r.p.

Creully
I., 11 120; A., 38,88 %; E., 6 429
Michel Leparquier, ex-RPR, 3 220 (50,08 %) *ÉLU.*
Pascal Daubin, PS, 1 611 ; François Oudin, div., 1 598.
Jean-Louis de Mourgues, c.s., RPR, n.s.r.p.

Dozulé
I., 9601; A., 39,88 %; E., 5 256
Bernard Magne, c.s., UDF-PR, 3 541 (67,37 %) *RÉÉLU.*
Pierre Mouraret, PC, 1 715.

Falaise-Nord
I., 7 499; A., 38,83 %; E., 4 076
Alain de la Monssaye, c.s., div. d., 2 424 (59,47 %) *RÉÉLU.*
Guy Bailliart, PS, 1 652.

Lisieux-1
I., 8 274; A., 54,37 %; E., 2 839
Bernard Aubril, UDF-PR, 2 839 (100,00 %) *ÉLU.*
J. Descours-Desacres, c.s., CNI, a.sén., n.s.r.p.

● **Lisieux-2**
I., 7 926; A., 39,13 %; E., 4 431
Michel Triqueneaux, c.s., UDF-PR, c.m., 2 556 (57,68 %) *RÉÉLU.*
Marcel Blin, PS, adj. m., 1 875.

● **Lisieux-3**
I., 8 962; A., 43,09 %; E., 4 571
André Fanton, c.s., RPR, c.m., a.d., a.secr.E., 2 928 (64,05 %) *RÉÉLU.*
Didier Brault, PS, adj. m., 1 643.

CANTAL (14)

1re TOUR: 7 élus (1 UDF-rad.; 1 UDF-PR; 3 RPR; 2 div. d.)

La majorité départementale (UDF-RPR) perd deux sièges, mais elle conserve une large majorité avec vingt et un conseillers sur vingt-sept. Dans le canton d'Aurillac-*I*, après plusieurs décomptes, le conseiller socialiste sortant, M. René Souchon, ancien ministre de l'agriculture, est réélu avec 6 voix d'avance. Un faible écart qui pourrait inciter son adversaire, Mme Annie Brunet-Fuster (UDF-RPR), à déposer un recours en annulation. Le canton de Saint-Flour-Nord, malgré le bon score de *M. Joseph Boudou (PS)*, voit l'élection de M. Michel Seyt (RPR) et reste donc à la majorité départementale. Ce second tour est également marqué par la reconquête du siège de Maurs par M. Jean Cipière (PC), qui avait été battu en 1985 par M. Bernard Laurens. Le mouvement Cantal-Action, qui rassemble des modérés de gauche et de droite, remporte enfin un siège à Saint-Mamet.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC; 4 PS; *2 UDF-rad.* ; 3 UDF-PR; *10 RPR*; 2 app. RPR; 1 CNI; 3 div. d.; 1 div.

CONSEIL SORTANT : 4 PS ; 2 UDF-rad. ; 2 UDF-PR ; 12 RPR ; 1 app. RPR ; 4 CNI ; 2 div. d. *(Prés. : M. Roger Besse, RPR, sén., m. d'Yves.)*

Aurillac-1
I., 6 282; A., 28,08 %; E., 4 268
René Souchon, c.s., PS, a.min., m., 2 137 (50,07 %) *RÉÉLU.*
Anoie Brunet-Fuster, RPR, 2 131.

Mauriac
I., 6 310; A., 28,41 %; E., 4 255
Christian Pradeyrol, div. d., 2 138 (50,24 %) *ÉLU.*
Daniel Vendries, div. g., 2 117.
Pierre Charlanne, c.s., RPR, s'est retiré.

Maurs
I., 5 681; A., 20,66 %; E., 4 251
Jean Cipière, PC, 2 341 (55,06 %) *ÉLU.*
Bernard Laurens, c.s., CNI, 1 910.

Murat
I., 5 679; A., 50,44 %; E., 1 957
Emmanuel Grèze, app. RPR, m., 1 957 (100,00 %) *ÉLU.*
Maurice Capelle, c.s., CNI, n.s.r.p.

Saint-Flour-Nord
I., 5 751; A., 25,90 %; E., 4 101
Michel Seyt, RPR, 2 097 (51,13 %) *ÉLU.*
Joseph Boudou, PS, 2 004.
Paul Esbrat, c.s., ex-RPR, s'est retiré.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DES ÉLECTIONS CANTONALES

Saint-Flour-Sud
I., 3 780; A., 37,93 %; E., 2 110
Pierre Jarlier, UDF-PR, 2 110 (100,00 %) *ÉLU.*
Jacques Albisson, c.s., CNI, s'est retiré.

Saint-Mamet-la-Salvetat
I., 4 604; A., 19,50 %; E., 3 558
Michel Lafon, div., 2 136 (60,03 %) *ÉLU.*
François-Albert Chandon, div. d., 1 422.
André Roquier, c.s., RPR, m., n.s.r.p.

CHARENTE (18)

1re TOUR: 7 élus
(1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 1 UDF; 3 RPR.)

La majorité RPR-UDF du conseil général rate de peu le grand chelem : elle gagne deux sièges (Angoulême-Nord et Saint-Claud), mais perd Mansbron, où le sénateur Pierre Lacour (UDF-CDS) ne se représentait pas, au bénéfice d'un candidat PS, M. Michel Boutant. L'autre sénateur de la Charente, M. Michel Alinnele (RPR), est réélu avec 10 voix d'avance seulement.

Les trois cantons d'Angoulême sont désormais à droite. Au recul national du PS s'est ajouté l'effet négatif des affaires politico-financières liées au nom de M. Jean-Michel Boucheron, l'ancien maire socialiste de la ville, député (app. PS). Quant au PC, il est désormais privé de son dernier siège au conseil général avec la défaite du candidat sortant refondateur, M. Michel Barral, contre M. Bernard Gras (UDF), à Saint-Claud.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 ex-PC; 8 PS; 1 UDF-rad.; 4 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 2 UDF; 11 RPR; 7 div. d.

CONSEIL SORTANT: 1 PC; 1 ex-PC; 8 PS; 1 UDF-rad.; 4 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 1 UDF; 11 RPR; 7 div. d. *(Prés.: M. Pierre-Rémy Houssin, RPR, d., m. de Baignes.)*

Angoulême-Est
I., 7 808; A., 48,77 %; E., 3 669
Jacques Ratier, c.s., RPR, adj. m., 2 127 (57,97 %) *RÉÉLU.*
René Prévaud, PS, 1 542.

Angoulême-Ouest
I., 9 778; A., 46,34 %; E., 4 794
Patrick Gérard, UDF-CDS, 3 445 (71,86 %) *ÉLU.*
Kader Bouazza, PS, 1 349.
Pierre Jabaloi, c.s., RPR, n.s.r.p.

Angoulême-Nord
I., 9 041; A., 46,69 %; E., 4 538
Bernard Vergès, RPR, adj. m., 2 720 (59,93 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Bouet, PS, c.m., 1 818.
Jacques Troger, c.s., PS, n.s.r.p.

Anbeterre-sur-Dronne
I., 2 781; A., 21,32 %; E., 2 115
Marcel Benoît, div. d., 980 (46,33 %) *ÉLU.*
Pierre Rebaudo, div. d., 823; Stéphane Beguerie, div. d., 312.
Raoul Tauzin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Cognac-Nord
I., 11 114; A., 46,66 %; E., 3 623
Jérôme Mouhot, RPR, 3 560 (63,31 %) *ÉLU.*
Robert Richard, PS, 2 063.
Francis Hardy, c.s., RPR, a.d., m., n.s.r.p.

Confolens-Nord
I., 3 843; A., 25,08 %; E., 2 611
Bernard Enixan, e.s., div. d., 1 561 (59,78 %) *RÉÉLU.*
Paul Lévy, PS, 1 050.

Hiersac
I., 7 915; A., 38,97 %; E., 4 421
Marie-France Michaud, c.s., RPR, 2 904 (65,68 %) *RÉÉLUE.*
Jean Léonard, PS, 1 517.

Montbron
I., 5 639; A., 25,03 %; E., 3 898
Michel Boutant, PS, 2 031 (52,10 %) *ÉLU.*
Gérard de Basquiat de Mogriet, div. d., 1 867.
Pierre Lacour, c.s., UDF-CDS, sén., m., n.s.r.p.

Ruffec
I., 7 208; A., 28,02 %; E., 4 902
Michel Alloncle, c.s., RPR, sén., a.m., 2 456 (50,10 %) *RÉÉLU.*
Marcel Picaud, PS, 2 446.

Saint-Amant-de-Boixe
I., 6 286; A., 31,57 %; E., 4 123
Jacky Bertrand, RPR, 1 815 (44,02 %) *ÉLU.*
Claude Souris, div. g., 1 370; Jean-Pascal Willaumez, div. d., 938.
Jean Bloin, c.s., RPR, m., n.s.r.p.

Saint-Claud
I., 8 700; A., 28,14 %; E., 5 966
Bernard Gras, UDF, 3 123 (52,34 %) *ÉLU.*
Michel Barral, c.s., PC, 2 843.

CHARENTE-MARITIME (26)

1re TOUR: 6 élus
(1 PS; 1 ex-MRG; 1 UDF-PR; 1 UDF; 1 RPR; 1 div. d.)

La majorité sortante (UDF-RPR) conserve une confortable majorité (vingt-neuf sièges contre vingt-deux). L'équilibre à droite est légèrement modifié en faveur de l'UDF, dont est membre M. François Blaizot, président sortant du conseil général. Mais plusieurs sièges tenus par la droite passent à la majorité présidentielle. Le RPR, en particulier, perd quatre sièges. Deux à La Rochelle, où Mme Marie-Joseph Veyrac est battue par M. Jack Proust (MRG) et M. Pierre Garang par le premier adjoint de M. Michel Crépeau, M. Maxime Bonn (PS). A Puns, M. Pierre Delopeyronnie (RPR) laisse de justesse sa place à son adversaire socialiste, M. Guy Mouillot, et à Saint-Jean-d'Angély M. Ivan Chanu de Limur (RPR) cède son fauteuil à M. Claude Tarin (PS), son adversaire déjà victorieux aux élections municipales de 1989.

NOUVEAU CONSEIL. – 12 PS; 6 MRG; 1 ex-MRG; 1 maj. p.; 2 div. g.; 2 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 3 UDF; 12 RPR; 8 div. d.

CONSEIL SORTANT: 10 PS; 5 MRG; 1 ex-MRG; 3 div. g.; 2 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 3 UDF; 15 RPR; 8 div. d. *(Prés.: M. François Blaizot, UDF-CDS, sén.)*

Aigrefeuille-d'Aunis
I., 6 715; A., 37,88 %; E., 3 870
Bernard Morebaod, maj. p., 1 996 (51,57 %) *ÉLU.*
Claude Prouet, div. d., 1 874.
Josy Moinet, c.s., div. g., a.sén., a.prés. e.g., n.s.r.p.

Burie
I., 4 627; A., 33,08 %; E., 2 958
Michel Cheneau, c.s., PS, 1 812 (61,25 %) *RÉÉLU.*
Yanoick Chartier, UDF-PR, 1 146.

Marans
I., 6 640; A., 39,90 %; E., 3 677
Bernard Bouchereau, c.s., div. d., 2 128 (57,87 %) *RÉÉLU.*
Guy Jardonnet, div. g., 1 549.

Marennes
I., 8 871; A., 39,08 %; E., 5 005
Pierre-Jean Hay, c.s., RPR, 2 737 (54,68 %) *RÉÉLU.*
Roger Hattabe, div. d., 2 268.

Montendre
I., 4 810; A., 25,73 %; E., 3 403
Claude Augier, c.s., div. d., 1 710 (50,24 %) *RÉÉLU.*
Bernard Lalande, PS, 1 693.

Pons
I., 8 778; A., 31,69 %; E., 5 567
Guy Mouillot, PS, 2 803 (50,35 %) *ÉLU.*
Pierre Delapeyroonie, c.s., RPR, 2 764.

Rochefort-Nord
I., 8 152; A., 44,52 %; E., 4 182
Aodré Tessier, c.s., RPR, adj. m., 2 439 (58,32 %) *RÉÉLU.*
Michel Fort, PS, 1 743.

Rochefort-Sud
I., 6 859; A., 52,06 %; E., 2 810
Michel Caodau, c.s., UDF, adj. m., 2 238 (79,64 %) *RÉÉLU.*
Michel Gauchou, FN, 572.

La Rochelle-1
I., 6 010; A., 48,00 %; E., 2 896
Andrée Renouard, c.s., MRG, adj. m., 1 746 (60,29 %) *RÉÉLUE.*
Bernard Charrier, RPR, 1 150.

La Rochelle-3
I., 5 371; A., 51,23 %; E., 2 422
François Jaume, c.s., RPR, 1 289 (53,22 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Chantecaille, maj. p., c.m., 1 133.

La Rochelle-4
I., 8 159; A., 45,01 %; E., 4 258
Jean Harel, c.s., RPR, 2 803 (65,82 %) *RÉÉLU.*
Pierre-Emmanuel Henoerresse, PS, 1 455.

La Rochelle-5
I., 9 930; A., 37,45 %; E., 5 915
Jack Proust, MRG, 3 320 (56,12 %) *ÉLU.*
Marie-Joseph Veyrac, c.s., RPR, 2 595.

La Rochelle-6
I., 6 726; A., 49,12 %; E., 3 153
Maxime Bono, PS, 1 719 (54,51 %) *ÉLU.*
Pierre Garang, c.s., RPR, 1 434.

Royan-Est
I., 12 726; A., 45,74 %; E., 6 006
Dominique Bussereau, c.s., UDF-PR, a.d., 4 374 (72,82 %) *RÉÉLU.*
Gérard Berland, div. d., 1 632.

Royan-Ouest
I., 13 013; A., 46,03 %; E., 5 903
Michel Servit, RPR, 3 392 (57,41 %) *ÉLU.*
Henri Le Gueut, div. d., c.m., 2 516.
Jean-Noël de Lipkowski, c.s., RPR, d., a.min., a.m., n.s.r.p.

Saint-Jean-d'Angély
I., 12 284; A., 36,73 %; E., 7 102
Claude Tarin, PS, m., 3 801 (53,52 %) *ÉLU.*
Ivan Chaou de Limar, c.s., RPR, 3 301.

Saint-Martin-de-Ré
I., 7 343; A., 32,16 %; E., 4 597
Léon Geodre, c.s., RPR, 2 351 (51,14 %) *RÉÉLU.*
Alain Mercier, *MRG*, 2 246.

Saintes-Ouest
I., 10 367; A., 41,26 %; E., 5 642
Alain Bougeret, c.s., UDF-rad., 3 373 (59,78 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie Lonceint, maj. p., 2 269.

Saujon
I., 10 351; A., 32,54 %; E., 6 439
André Brillouet, c.s., RPR, 4 134 (64,20 %) *RÉÉLU.*
Henri-Georges Dubois, PS, m., 2 305.

Surgères
I., 9 817; A., 35,37 %; E., 5 816
Jean-Guy Branger, c.s., UDF, d., m., 3 165 (54,41 %) *RÉÉLU.*
Gérard Desprez, div. d., 2 636; Daniel Milano, PS, 15.

CHER (18)

1re TOUR: 4 élus
(1 UDF-PR; 1 RPR; 2 div. d.)

La surprise vient d'Argent-sur-Sauldre, où le conseiller sortant, M. Boisvilliers (RPR), ancien député, est battu par le maire socialiste âgé de quarante ans, M. Patrick Senée. Le PC, lui, sauve de justesse un siège, à Charost, avec M. Roger Jacquet et en perd deux à Vierzon, où les conseillers sortants ne se représentaient pas. Vierzon-I revient au maire de la ville, M. Jean Rousseau (GE) et Vierzon-II à son premier adjoint, M. Albizzati (div. d.).

A droite, M. Serge Vinçon, sénateur RPR, l'emporte à Saint-Amand-Montrond contre le conseiller sortant, M. Gourier (div. d.), tandis qu'à Levet le sortant, M. Signargout (div. d.), est réélu grâce à une triangulaire. Dans le quatrième canton de Bourges, M. Jean-François Deniau (UDF-PR) obtient, avec plus de 64 % des suffrages, un score qui dépasse tous les précédents; et dans le cinquième canton M. Camille Michel (UDF) conserve un siège qui semblait menacé.

NOUVEAU CONSEIL. – 8 PC; 1 PS; 1 app. PS; 2 GE; 4 UDF-PR; 1 UDF; 3 RPR; 15 div. d.

CONSEIL SORTANT: 10 PC; 1 app. PS; 1 GE; 4 UDF-PR; 1 UDF; 3 RPR; 15 div. d. *(Prés.: M. Jean-François Deniau, UDF-PR, d., a.min.)*

Argent-sur-Sauldre
I., 4 221; A., 28,00 %; E., 2 934
Patrick Senée, PS, m., 1 531 (52,18 %) *ÉLU.*
Jean Boinvilliers, c.s., RPR, a.d., 1 403.

Baugy
I., 6 101; A., 34,56 %; E., 3 651
Michel Renoux, c.s., div. d., m., 2 159 (59,13 %) *RÉÉLU.*
Denis Durand, PS, 1 492.

Bourges-4
I., 10 569; A., 46,18 %; E., 5 349
Jean-François Deniau, c.s., UDF-PR, prés. c.g., 3 462 (64,72 %) *RÉÉLU.*
Daniel Robin, PC, adj. m., 1 887.

Bourges-5
I., 7 376; A., 45,91 %; E., 3 684
Camille Michel, c.s., UDF, 1 937 (52,57 %) *RÉÉLU.*
Gilbert Camuzat, PC, adj. m., 1 747.

La Chapelle-d'Angillon
I., 2 123; A., 29,81 %; E., 1 306
Pierre Heuclin, c.s., div. d., 966 (73,96 %) *RÉÉLU.*
Claire Millerioux, PC, 340.

Charenton-du-Cher
I., 3 034; A., 36,12 %; E., 1 833
Philippe de Bonneval, c.s., RPR, 1 199 (65,41 %) *RÉÉLU.*
Gaston Boutillon, PC, 634.

Charost
I., 9 818; A., 33,38 %; E., 6 295
Roger Jacquet, c.s., PC, 2 367 (37,60 %) *RÉÉLU.*
Jean Baion, UDF-PR, m., 2 248; Gérard Bruant, PS, 1 680.

Levet
I., 6 448; A., 32,52 %; E., 4 133
Pierre Signargout, c.s., div. d., 1 896 (45,87 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie Truchot, PC, 1 290; Pierre Magnoux, div. g., 947.

Lignières
I., 3 408; A., 31,42 %; E., 2 170
Pierre Roumet, c.s., div. d., 1 422 (65,52 %) *RÉÉLU.*
Jean Soulat, PS, 748.

Saint-Amand-Montrond
I., 12 981; A., 37,94 %; E., 7 114
Serge Vincoo, RPR, sén., m., 4 106 (57,71 %) *ÉLU.*
Pierre Gourier, c.s., div. d., 3 008.

Sancoins
I., 4 345; A., 30,21 %; E., 2 866
Pierre Caldi, c.s., div. d., a.m., 1 843 (64,30 %) *RÉÉLU.*
Jean Sandrin, div. d., m., 1 023.

Vailly-sur-Sauldre
I., 3 207; A., 27,25 %; E., 2 222
Pierre Rabioeau, c.s., app. PS, 1 508 (67,86 %) *RÉÉLU.*
Henry Doucet, UDF, m., 714.

Vierzon-1
I., 12 063; A., 42,37 %; E., 6 421
Jean Rousseau, GE, a.d., m., 3 764 (58,62 %) *ÉLU.*
Michel Sansu, PC, 2 657.
Fernand Micouraud, c.s., PC, a.m., n.s.r.p.

Vierzon-2
I., 14 913; A., 41,12 %; E., 8 057
Max Albizzati, div. d., 4 574 (56,77 %) *ÉLU.*
François Dumon, PC, 3 483.
Roger Coulon, c.s., PC, n.s.r.p.

CORRÈZE (19)

1re TOUR: 8 élus
(7 RPR; 1 div. d.)

La gauche a perdu trois sièges, deux pour le PS et un pour le PC. M. Jean-Claude Cassaing (PS) sur Brive-Nord-Ouest, conseiller sortant qui était en ballottage favorable, a été victime d'une abstention plus forte qu'au premier tour qui a permis à M. Jean-Michel Delsart (UDF-PR) de le battre. A Lapleau, la triangulaire imposée par un candidat indépendant, M. Michel Comte, a empêché M. Jacques Calmon (PS) d'obtenir un siège dans un canton traditionnellement à gauche. A Juillac, où le conseiller général sortant, communiste, M. Fernand Crouzillat, ne se représentait pas, le candidat socialiste, M. Jean-Claude Yardin, a été victime d'un mauvais report des voix de l'ancien maire de la ville, M. François Dasrat (div. g).

NOUVEAU CONSEIL. – 4 PC; 2 PS; 1 UDF-PSD; 1 UDF-PR; 28 RPR; 1 div. d.

CONSEIL SORTANT: 5 PC; 4 PS; 1 UDF-PSD; 25 RPR; 2 div. d. *(Prés.: M. Charles Ceyrac, RPR, m. de Collonges-la-Rouge.)*

Argentat
I., 5 525; A., 16,74 %; E., 4 466
Pierre Celles, c.s., RPR, a.m., 2 235 (50,04 %) *RÉÉLU.*
René Teulade, PS, m., 2 231.

Beaulieu-sur-Dordogne
I., 3 509; A., 17,69 %; E., 2 743
Michel Sapin, RPR, 1 549 (56,47 %) *ÉLU.*
Paulette Legrand, PS, m., 1 194.
René Malmartel, c.s., RPR, n.s.r.p.

Brive-Centre
I., 5 570; A., 49,92 %; E., 2 233
Beroard Morat, RPR, 2 233 (100,00 %) *ÉLU.*
Odette Neuville, c.s., div. d., adj. m., s'est retirée.

Brive-Nord-Ouest
I., 7 241; A., 37,72 %; E., 4 072
Jean-Michel Delsart, UDF-PR, 2 102 (51,62 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Cassaing, c.s., PS, 1 970.

Bugeat
I., 2 376; A., 12,75 %; E., 2 026
Christian Audouin, c.s., PC, 1 053 (51,97 %) *RÉÉLU.*
Gérard Nony, RPR, 973.

Donzenac
I., 7 475; A., 23,39 %; E., 5 309
Charles Morand, RPR, m., 2 842 (53,53 %) *ÉLU.*
Gérard Frooty, PS, 2 467.
Roger Leyniat, c.s., RPR, n.s.r.p.

Juillac
I., 4 133; A., 16,47 %; E., 3 261
Aloin Champagne, RPR, 1 761 (54,00 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Yardin, PS, 1 500.
Jean Crouzillat, c.s., PC, n.s.r.p.

Lapleau
I., 1 852; A., 17,65 %; E., 1 492
Bertrand Chassagnard, RPR, 639 (42,82 %) *ÉLU.*
Jacques Calmon, PS, 485; Michel Comte, div., 368.
Yvon Gourhand, c.s., PS, n.s.r.p.

Malemort-sur-Corrèze
I., 9 265; A., 28,62 %; E., 5 958
Daniel Bourzat, c.s., RPR, 3 926 (65,89 %) *RÉÉLU.*
Robert Pénalva, PS, 2 032.

Neuvic
I., 3 389; A., 18,61 %; E., 2 684
Raymond Chaumeil, c.s., RPR, 1 364 (50,81 %) *RÉÉLU.*
Henry Roy, PS, 1 320.

Uzerche
I., 6 166; A., 22,89 %; E., 4 338
Valentin Larivière, c.s., RPR, 2 502 (57,67 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Chastanet, PC, 1 836.

CORSE-DU-SUD (11)

1re TOUR: 3 élus
(1 UDF-PR; 1 CNI; 1 div. d.)

En apparence, le conseil général n'a pas subi de changement. Si l'on s'en tient strictement aux résultats, un seul élu sortant n'a pas été réélu. Il s'agit de M. Pierre Porri (div. d.), qui avait renoncé à se présenter au second tour dans le canton de Bastelica. Il a été remplacé par M. Paul Pellegrinetti (div. g.), maire d'Eccica-Suarella.

Cette stabilité électorale pourrait néanmoins ne pas se traduire dans les mêmes termes lors de l'élection du président du conseil général. Ainsi les observateurs n'excluent pas que des « règlements de comptes » surviennent dans la lancée des élections territoriales. Le président du conseil général sortant, M. José Rossi (UDF-PR), qui a été réélu dans une quadrangulaire où ses adversaires réunis l'ont devancé de 428 voix, pourrait en effet être mis en difficulté par une coalition d'élus RPR, divers droite et centre gauche.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC; 1 PC diss.; 2 PS; 4 MRG; 1 div. g.; 3 UDF-PR; 3 RPR; 2 CNI; 5 div. d.

CONSEIL SORTANT: 1 PC; 1 PC diss.; 2 PS; 4 MRG; 3 UDF-PR; 3 RPR; 2 CNI; 6 div. d. *(Prés.: M. José Rossi, UDF-PR, d., m. de Grosseto-Prugna.)*

Ajaccio-1
I., 4 870; A., 17,10 %; E., 3 680
Raphaël Baldocchi, c.s., div. d., adj. m., 1 339 (36,38 %) *RÉÉLU.*
Robert Andarelli, RPR diss., adj. m., 1 251; Jean-Jacques Comiti, div., 1 090.

Ajaccio-3
I., 3 554; A., 17,24 %; E., 2 632
Marc Marcangeli, c.s., div. d., adj. m., 1 162 (44,14 %) *RÉÉLU.*
Edouard Cuttoli, RPR, adj. m., 885; Jacques Casamarta, PC, 585.

Ajaccio-4
I., 2 494; A., 16,72 %; E., 1 914
José Rossi, c.s., UDF-PR, prés. c.g., 743 (38,81 %) *RÉÉLU.*
Alain Orsini, MPA, 459; Dominique Giovannangeli, PC, 363; Michel Terramorsi, FN, 349.

Ajaccio-5
I., 3 521; A., 15,39 %; E., 2 757
Paul Borelli, c.s., PC, 1 118 (40,55 %) *RÉÉLU.*
Jacques Tomasi, UDF, 888; Gilbert Casonava, MPA, 751.

Bastelica
I., 1 900; A., 13,31 %; E., 1 548
Paul Pellegrinetti, div. g., 816 (52,71 %) *ÉLU.*
François Téodori, div. d., 732.
Pierre Porri, c.s., div. d., m., s'est retiré.

Les Deux-Sevi
I., 2 371; A., 18,55 %; E., 1 826
Nicolas Alfonsi, c.s., MRG, a.d., 1 002 (54,87 %) *RÉÉLU.*
Charles Zanettacci, div. d., 536; Guillaume Leca, div. g., 288.

Olmeto
I., 3 054; A., 15,68 %; E., 2 466
Charles Cesari, e.s., MRG, 1 401 (56,81 %) *RÉÉLU.*
Jean-Dominique Pianelli, div., 1 065.

Porto-Vecchio
I., 6 638; A., 10,84 %; E., 5 654
Camille de Rocca Serra, e.s., RPR, 2 954 (52,24 %) *RÉÉLU.*
Denis de Rocca Serra, div. d., 2 700.

HAUTE-CORSE (14)

1re TOUR: 1 élu
(1 MRG.)

La nouvelle répartition des trente sièges de l'assemblée départementale donne la majorité arithmétique à la droite, qui y occupe désormais dix-huit sièges contre douze à la gauche. Pourtant, le président sortant, M. François Giacobbi (MRG), pourrait retrouver son fauteuil grâce aux voix de certains élus du RPR et de l'UDF. Ce transfert de suffrages de la droite à la gauche départementale serait accompagné d'un accord RPR-MRG en vue de l'élection du prochain exécutif territorial.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 ex-PC; 2 PS; 8 MRG; 1 div. g.; 1 UDF-PR; 1 UDF; 12 RPR; 4 div. d.

CONSEIL SORTANT: 1 ex-PC; 1 PS; 12 MRG; 1 div. g.; 1 UDF-PR; 1 UDF; 10 RPR; 3 div. d. *(Prés.: M. François Giacobbi, MRG, sén.)*

Bastia-1
I., 3 029; A., 10,26 %; E., 2 573
Jean Zuccarelli, c.s., MRG, a.d., a.m., 1 019 (39,60 %) *RÉÉLU.*
Henri Thiers, div. d., 977; Michel Castellani, CN, 577.

Bastia-3
I., 822; A., 8,27 %; E., 707
Jacques Pasquini, RPR, 371 (52,47 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Fusella, PC, 336.
Auguste Poggi, c.s., MRG, n.s.r.p.

Belgodère
I., 3 014; A., 14,10 %; E., 2 416
Paul Patriarche, c.s., RPR, 1 337 (55,33 %) *RÉÉLU.*
Ange-François Vinceotelli, div. g., 1 079.

Campoloro-di-Moriani
I., 3 618; A., 17,27 %; E., 2 850
Jean-Claude Bonaccorsi, c.s., RPR, 1 429 (50,14 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Dominici, div. g., 826; Jean Géronimi, CN, 595.

Capobianco
I., 2 151; A., 19,66 %; E., 1 580
Roger Franzooi, c.s., MRG, 1 016 (64,30 %) *RÉÉLU.*
Philippe Mannoni, CN, 564.

Castifao-Morosaglia
I., 2 597; A., 11,78 %; E., 2 216
Serge Grisoni, div. d., 1 142 (51,53 %) *ÉLU.*
Camille-Louis Simoopiétri, MRG, 1 074.
Félicien Filippi, c.s., MRG, n.s.r.p.

La Couca-d'Oro
I., 2 899; A., 5,55 %; E., 2 580
Claudy Olmeta, RPR, 1 324 (51,31 %) *ÉLUE.*
Louis Sabini, c.s., MRG, 1 256.

Corte
I., 3 159; A., 13,77 %; E., 2 320
Antoine Sindali, div. d., 1 336 (57,58 %) *ÉLU.*
Antoine Casanova, PS, 984.
José Lapina, c.s., div. d., a été éliminé.

L'Ile-Rousse
I., 3 404; A., 8,07 %; E., 3 002
Hyacinthe Mattei, PS, 1 357 (45,20 %) *ÉLU.*
Toussaint Fondacci, c.s., RPR, 1 296; François Acquaviva, CN, 349.

Nioiu-Omessa
I., 2 902; A., 12,16 %; E., 2 483
Jean-Baptiste Castellani, RPR, 1 283 (51,67 %) *ÉLU.*
Antoine Luisi, MRG, 1 200.
Jean-Paul Luisi, c.s., MRG, a.d., m., n.s.r.p.

Prunelli-di-Fiumorbo
I., 4 046; A., 20,48 %; E., 3 040
Henri Poli, c.s., MRG, m., 1 845 (60,69 %) *RÉÉLU.*
François Tibéri, app. PS, 1 195.

Sagro-di-Santa-Giulia
I., 2 807; A., 16,88 %; E., 2 098
Jean Motroni, c.s., PS, 1 207 (57,53 %) *RÉÉLU.*
Jacques Damiani, div., 549; Joseph Martini, CN, 342.

Venaco
I., 1 595; A., 11,28 %; E., 1 261
François Giacobbi, c.s., MRG, prés. c.g., 782 (62,01 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marc Cermolacce, div. d., 479.

CÔTE-D'OR (21)

1er TOUR: 7 élus
(1 div. g.; 2 UDF-PR; 1 UDF; 3 RPR.)

Le second tour voit la défaite d'un MRG au profit du RPR tandis qu'un divers gauche bat un sortant UDF-PR. Le RPR gagne en outre deux sièges, dans deux cantons détenus l'un par un divers droite, l'autre par un UDF-PR, qui ne se représentaient pas. En revanche, à Pontailler, c'est un apparenté PS qui enlève le siège que détenait un RPR qui ne sollicitait pas le renouvellement de son mandat.

La seule triangulaire du second tour avait lieu à Beaune-Nord : M. Jaboulet-Vercherre, candidat du FN, a recueilli 249 suffrages de moins qu'au premier tour, tandis que le candidat RPR, qui l'emporte, en obtenait 1 240 de plus et le socialiste 374 de plus. Quant au député socialiste, M. Roland Carraz, il conserve de justesse – 48 voix – son canton de Dijon-IV.

NOUVEAU CONSEIL. – 6 PS; 1 app. PS; 3 MRG; 2 div. g.; 3 UDF-PR; 2 UDF; 19 RPR; 1 CNI; 6 div. d.

CONSEIL SORTANT: 6 PS; 4 MRG; 1 div. g.; 5 UDF-PR; 3 UDF; 17 RPR; 1 CNI; 6 div. d. *(Prés.: M. Henry Berger, RPR, m. de Fontaine-Française.)*

Auxonne
I., 8 165; A., 32,52 %; E., 5 240
Camille Deschamps, RPR, 2 890 (55,15 %) *ÉLU.*
Jean Hugon, c.s., MRG, 2 350.

Beaune-Nord
I., 10 116; A., 41,99 %; E., 5 605
Lucien Jacob, RPR, 3 180 (56,73 %) *ÉLU.*
Gérard Michaut, PS, 1 563; Pierre Jaboulet-Vercherre, FN, 862.
Pierre Petitjean, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Bligny-sur-Ouche
I., 2 348; A., 24,23 %; E., 1 731
Gabriel Moulin, div. g., 869 (50,20 %) *ÉLU.*
Jean-Louis Desfaits, c.s., UDF-PR, 862.

Dijon-4
I., 12 177; A., 48,82 %; E., 5 906
Roland Carraz, c.s., PS, m. de Chenôve, d., a. sec.E., 2 977 (50,40 %) *RÉÉLU.*
Jean Charrière, RPR, 2 929.

Dijon-5
I., 15 480; A., 47,37 %; E., 7 543
Pierre Barbier, c.s., RPR, adj. m., 4 795 (63,56 %) *RÉÉLU.*
Colette Popard, PS, 2 748.

Fontaine-lès-Dijon
I., 19 650; A., 63,57 %; E., 6 690
Henri Revol, c.s., UDF-PR, sén., 4 658 (69,62 %) *RÉÉLU.*
Jacques Fouillot, PS, 2 032.

Gevrey-Chambertin
I., 9 867; A., 35,72 %; E., 5 989
Jean-Claude Robert, c.s., PS, m., 3 171 (52,94 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie Ponsot, div. d., 2 818.

Grancey-le-Château-Neuvelle
I., 1 010; A., 17,92 %; E., 804
Michel Roussel, c.s., RPR, 434 (53,98 %) *RÉÉLU.*
Marcel Folléa, PS, m., 370.

Mirebeau
I., 5 403; A., 34,22 %; E., 3 284
Louis de Broissia, c.s., RPR, d., m., 2 179 (66,35 %) *RÉÉLU.*
François Renaud, PS, 1 105.

Montbard
I., 8 664; A., 33,22 %; E., 5 150
Michel Protte, c.s., *RPR*, 3 081 (59,82 %) *RÉÉLU.*
Jacques Garcia, PC, m., 2 069.

Nuits-Saint-Georges
I., 9 545; A., 43,20 %; E., 5 015
Jean Clerc, div. d., 2 845 (56,72 %) *ÉLU.*
Madeleine Leroy, PS, 2 170.
Bernard Barbier, c.s., UDF, sén., m., n.s.r.p.

Pontailler-sur-Saône
I., 5 123; A., 32,92 %; E., 3 285
Henri Dumos, app. PS, 1 805 (54,94 %) *ÉLU.*
André Petitjean, div. d., 1 480.
Jean-Claude Karpouzopoulos, c.s., RPR, n.s.r.p.

Saint-Jean-de-Losne
I., 7 273; A., 39,66 %; E., 4 036
Daniel Freitag, e.s., PS, 2 668 (66,10 %) *RÉÉLU.*
Michel Griviau, RPR, m., 1 368.

Saint-Seine-l'Abbaye
I., 2 502; A., 28,85 %; E., 1 660
Christian Myon, RPR, 961 (57,89 %) *ÉLU.*
Michel Bernard, UDF-PR, 699.
Henri Métin, c.s., div. d., n.s.r.p.

CÔTES-D'ARMOR (26)

1re TOUR: 7 élus
(4 PS; 1 app. PS; 1 UDF-CDS; 1 UDF-PR.)

Le PS perd trois cantons, mais en gagne deux, et la gauche reste majoritaire au conseil général. M. Josselin (rocardien) devrait donc retrouver son fauteuil de président avec l'appui du PC, qui conserve ses neuf conseillers. Deux vice-présidents du conseil général sont battus : M. Nogues à Evran et M. Chouat, député, à Loudéac. L'inquiétude qui règne autour de la reprise de l'usine Olida, principal employeur de la ville, n'est pas étrangère à ce premier échec cinglant du député socialiste, dont le parti perd aussi Paimpul. L'opposi-

LE SECOND TOUR

tion départementale gagne deux sièges, mais perd son fief de Matignon, où M. Yves Sabouret, ancien PDG de La Cinq, est battu de cinq voix par une jeune candidate socialiste, Mme Tillon. Avec elle, une seconde femme, Mme Nicolas (PC), fait son entrée au conseil général.

NDUVEAU CDNSEIL. – *9 PC*; 20 PS; 1 app. PS; 4 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 5 UDF; 2 RPR; 1 RPR diss.; 6 div. d.

CDNSEIL SDRTANT : 9 PC; 22 PS; 4 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 5 UDF; 1 RPR; 7 div. d. et un siège vacant à la suite du décès d'un PS. *(Prés. : M. Charles Josselin, PS, d., m. de Plestin-Trigavou, a.sec.E.)*

Bourbriac

1., 3 694 ; A., 17,83 % ; E., 2 953

Yannick Botrel, PS, 1 506 (50,99 %) *ÉLU.*

Robert Jan, div. d., 1 447.

Louis Bourges, c.s., div. d., n.s.r.p.

Châtelaudren

1., 5 440 ; A., 51,08 % ; E., 1 934

Yves Le Coqu, c.s., UDF, 1 934 (100,00 %) *RÉÉLU.*

Corlay

1., 2 750 ; A., 17,38 % ; E., 2 222

Christian Le Riguier, c.s., div. d., 1 105 (49,72 %) *RÉÉLU.*

Maurice Le Gallic, div. d., 572 ; Gilbert Le Roy, PS, 545.

Dinan-Ouest

1., 15 982 ; A., 32,69 % ; E., 9 951

André Grignon, c.s., UDF-CDS, 5 099 (51,24 %) *RÉÉLU.*

René Régnault, PS, sén., 4 852.

Évran

1., 4 503 ; A., 24,62 % ; E., 3 296

Francis Reynes, RPR diss., 1 655 (50,21 %) *ÉLU.*

Robert Noguès, c.s., PS, 1 641.

Jugon-les-Lacs

1., 5 551 ; A., 40,19 % ; E., 2 539

Claudy Lebreton, PS, 2 539 (100,00 %) *ÉLU.*

Fernand Hamon, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Langueux

1., 14 791 ; A., 29,90 % ; E., 9 750

Michel Lesage, c.s., PS, m., 5 057 (51,86 %) *RÉÉLU.*

Rémy Denieul, div. d., c.m., 4 693.

Loudéac

1., 11 078 ; A., 24,86 % ; E., 7 957

Pierre Etienne, div. d., c.m., 4 383 (55,08 %) *ÉLU.*

Didier Chouat, c.s., PS, d., m., 3 574.

Maël-Carhaix

1., 4 493 ; A., 21,81 % ; E., 3 352

Auguste Le Coënt, c.s., PC, m., 1 809 (53,96 %) *RÉÉLU.*

Pierre Lemoine, div. d., 1 543.

Matignon

1., 10 242 ; A., 27,88 % ; E., 7 031

Marie-Hélène Tillon, PS, 3 518 (50,03 %) *ÉLUE.*

Yves Sabouret, c.s., UDF, 3 513.

Paimpol

1., 15 027 ; A., 31,22 % ; E., 10 000

Jean-Claude Vitel, UDF, 5 725 (57,25 %) *ÉLU.*

Louis Conan, c.s., PS, c.m., 4 275.

Perros-Guirec

1., 19 604 ; A., 34,89 % ; E., 12 043

Léon Le Merdy, c.s., UDF, adj. m., 6 552 (54,40 %) *RÉÉLU.*

Pierrick Perrin, PS, 5 491.

Plérin

1., 13 648 ; A., 37,42 % ; E., 7 847

Louis Auffray, c.s., UDF, 4 348 (55,40 %) *RÉÉLU.*

Paule Quémeré, PS, 3 499.

Plestin-les-Grèves

1., 7 438 ; A., 16,10 % ; E., 5 965

André Cresseveur, RPR, 3 214 (53,88 %) *ÉLU.*

Roger Rioual, c.s., PC, m., 2 751.

Plouagat

1., 4 194 ; A., 25,15 % ; E., 3 010

Jean-Pierre Le Goux, div. d., 1 768 (58,73 %) *ÉLU.*

Yves Bienvenu, maj. p., 1 242.

Pierre de Catuélan, c.s., div. d., n.s.r.p.

Plouha

1., 5 230 ; A., 24,85 % ; E., 3 793

Jean Derrien, c.s., PS, m., 2 055 (54,17 %) *RÉÉLU.*

Jean-Claude Le Guen, UDF-CDS, c.m., 1 738.

Rostrenen

1., 7 172 ; A., 18,19 % ; E., 5 586

Pierre Le Gouez, div. d., 3 108 (55,63 %) *ÉLU.*

Michel Quinio, PC, c.m., 2 478.

Emile Radenac, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

Saint-Brieuc-Ouest

1., 11 292 ; A., 39,35 % ; E., 6 588

Bruno Joncour, c.s., UDF-PR, c.m., 3 102 (47,08 %) *RÉÉLU.*

Michel Brémont, PS, c.m., 2 314 ; Jacques Mangold, Verts, c.m., 1 172.

Saint-Nicolas-du-Pélem

1., 3 588 ; A., 18,89 % ; E., 2 798

Léa Nicolas, PC, 1 406 (50,25 %) *ÉLUE.*

Yves Le Rudulier, c.s., div. d., 1 392.

CREUSE (13)

1re TOUR : 3 élus
(2 PS ; 1 RPR.)

Le département confirme son ancrage à gauche, en renforçant même sa majorité socialiste. Alors que certains de ses élus paraissaient menacés, le PS reconquiert un siège, celui d'Auzances. Le succès de la gauche doit cependant être atténué si l'on tient compte de l'étroitesse des scores obtenus par certains élus socialistes : le président du conseil général sortant, M. Michel Moreigne l'emporte de 5 voix seulement à Bellegarde-en-Marche contre son adversaire divers droite, M. Jean-Pierre Chateignier. A Saint-Sulpice-les-Champs, M. Thierry Chandernagor n'est élu qu'avec 26 voix d'avance et M. Bernard Laborde, à Royère-de-Vassivière, ne l'emporte que de 39 suffrages. Ces élections risquent de laisser des traces car le report à gauche s'est plutôt mal effectué, sauf dans les cantons de Chambon et de Châtelus.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 ex-PC; 13 PS; 2 div. g.; 1 UDF-PSD; 1 UDF-PR; 4 RPR; 3 app. RPR; 2 div. d.

CDNSEIL SDRTANT : 1 ex-PC; 12 PS; 1 div. g.; 1 UDF-PSD; 1 UDF-P et R; 4 RPR; 3 app. RPR; 4 div. d. *(Près. : M. Michel Moreigne, PS, sén., m. de Lupersat.)*

Anbusson

1., 5 830 ; A., 30,58 % ; E., 3 814

Jean Mazetier, c.s., UDF-P. et R., c.m., 2 043 (53,56 %) *RÉÉLU.*

Henri Dubreuil, maj. p., 1 771.

Bellegarde-en-Marche

1., 2 571 ; A., 24,30 % ; E., 1 869

Michel Moreigne, c.s., PS, prés. c.g., 937 (50,13 %) *RÉÉLU.*

Jean-Pierre Chateignier, div. d., sout. UPF, 932.

Bonnat

1., 5 145 ; A., 29,36 % ; E., 3 488

Jean Commergnat, div., 1 466 (42,02 %) *ÉLU.*

René Le Caignec, c.s., div. d., c.m., *1 041* ; Gilles Gaudon, *maj. p.*, 981.

Bourganeuf

1., 5 342 ; A., 23,38 % ; E., 3 878

Alain Gouzes, PS, m., 2 009 (51,80 %) *ÉLU.*

Françoise Lavergne, RPR, 1 869.

Georges Neyret, c.s., PS, a.m., n.s.r.p.

Chambon-sur-Voueize

1., 3 475 ; A., 21,52 % ; E., 2 617

Jean Nicolaop, c.s., RPR, 1 344 (51,35 %) *RÉÉLU.*

Marie-Thérèse Pelletier, maj. p., 1 273.

Châtelus-Malvaleix

1., 3 718 ; A., 32,14 % ; E., 2 394

Gérard Gaudin, c.s., div. d., sout. UPF, m., 1 352 (56,47 %) *RÉÉLU.*

Michel Boissit, PC, 1 042.

Gentioux-Pigerolles

1., 1 429 ; A., 34,14 % ; E., 861

Pierre Laurent, c.s., PS, 622 (72,24 %) *RÉÉLU.*

François Christin, RPR, 239.

Guéret-Sud-Est

1., 5 077 ; A., 30,07 % ; E., 3 297

Jacques Viennois, c.s., RPR, c.m., 1 811 (54,92 %) *RÉÉLU.*

Henri Goumy, PS, 1 486.

Royère-de-Vassivière

1., 1 840 ; A., 26,90 % ; E., 1 287

Bernard Laborde, PS, 663 (51,51 %) *ÉLU.*

Roland Peix, RPR, sout. UPF, 624.

Pierre Ferrand, PS, n.s.r.p.

Saint-Sulpice-les-Champs

1., 1 912 ; A., 30,50 % ; E., 1 464

Thierry Chandernagor, c.s., PS, 745 (50,88 %) *RÉÉLU.*

Michel Bounaud, div. d., 719.

DORDOGNE (26)

1re TOUR : 9 élus
(1 PC ; 1 PS ; 2 MRG ; 1 UDF-rad ; 1 RPR ; 3 div. d.)

Historique : pour la première fois depuis le début du siècle, le conseil général sera dirigé par une majorité de droite. L'opposition détient désormais vingt-six des cinquante sièges de conseillers généraux au lieu de vingt-quatre précédemment. La gauche, qui conservait toutes ses chances à l'issue du premier tour, a été victime de très mauvais reports de voix entre le PC et le PS qui lui ont fait perdre les cantons de Lanouaille, Jumilhac-le-Grand et Sarlat. M. Bernard Bioulac, président sortant, a conservé de justesse son siège.

La gauche subit tout particulièrement une déroute dans le Bergeracois. M. Michel Suchod, député PS, est battu à Lalinde, et les deux cantons de Bergerac passent à droite. Dans cette ville, les électeurs semblent avoir réagi au plan de licenciement actuellement en cours à la fabrique de poudre. A Bergerac-I, M. Christophe Manet (PS), fils de M. Michel Manet, sénateur (PS) et maire de la ville, dont le nom est associé au plan de licenciement, est battu sévèrement par la candidate UDF, Mme Katherine Tressac.

NDUVEAU CDNSEIL. – 4 PC; 16 PS; 1 app. PS; 2 RG; 2 UDF-rad.; 1 UDF-PR; 1 UDF; 12 RPR; 1 app. RPR; 9 div. d.; 1 div.

CONSEIL SORTANT : 4 PC; 19 PS; 1 app. PS; 2 MRG; 2 UDF-rad.; 1 UDF-PR; 1 UDF; 11 RPR; 1 app. RPR; 8 div. d. *(Prés. : M. Bernard Bioulac, PS, d., m. de Saint-Barthélemy-de-Bussière.)*

Beaumont

1., 2 846 ; A., 19,21 % ; E., 2 138

Paul Testut, c.s., PS, m., 1 263 (59,07 %) *RÉÉLU.*

Jacques Dutour, div. d., 875.

Bergerac-I

1., 15 089 ; A., 29,14 % ; E., 9 443

Katherine Traissac, UDF, 6 312 (66,84 %) *ÉLUE.*

Christophe Manet, c.s., PS, 3 131.

Bergerac-2

1., 10 942 ; A., 26,84 % ; E., 7 357

Daniel Garrigue, RPR, 3 792 (51,54 %) *ÉLU.*

Jean Chagneau, c.s., PS, 3 565.

Bussière-Badil

1., 3 535 ; A., 15,78 % ; E., 2 863

Bernard Bioulac, c.s., PS, 1 472 (51,41 %) *RÉÉLU.*

Frédéric de Saint-Sernin, RPR, 1 391.

La Force

1., 7 742 ; A., 26,00 % ; E., 5 330

François Lasternas, c.s., PS, 3 042 (57,07 %) *RÉÉLU.*

Jean-Paul Chaume, div. d., 2 288.

Jumilhac-le-Grand

1., 4 500 ; A., 15,37 % ; E., 3 654

Jean-Noël Laleu, c.s., RPR, 1 957 (53,55 %) *RÉÉLU.*

Guy Besse, PC, 1 697.

Lalinde

1., 6 522 ; A., 19,51 % ; E., 4 937

Philippe Dudreuilh, div. d., 2 542 (51,48 %) *ÉLU.*

Michel Suchod, c.s., PS, d., 2 395.

Lanouaille

1., 5 116 ; A., 16,00 % ; E., 4 007

Jane Lataste, c.s., div. d., m., 2 045 (51,03 %) *RÉÉLUE.*

Jean-Michel Lamassiaude, div. g., 1 962.

Montagrier

1., 3 821 ; A., 14,08 % ; E., 3 193

Michel Debet, PS, 1 659 (51,95 %) *ÉLU.*

Henri Lacour, c.s., div. d., 1 534.

Montignac

1., 6 642 ; A., 23,27 % ; E., 4 721

Jean Burg, c.s., PS, 2 764 (58,54 %) *RÉÉLU.*

Guy Berbesson, RPR, 1 957.

Montpon-Ménestérol

1., 8 007 ; A., 24,29 % ; E., 3 614

Jean-Claude Grégoire, div., 3 060 (54,50 %) *ÉLU.*

Pierre Fauret, RPR, m., 2 554.

Jean Lovato, c.s., RPR, n.s.r.p.

Périgueux-Nord-Est

1., 12 399 ; A., 26,42 % ; E., 8 604

Francis Colbac, PC, 4 329 (50,31 %) *ÉLU.*

Michel Lopez, c.s., RPR, adj. m., 4 275.

Périgueux-Ouest

1., 14 582 ; A., 30,72 % ; E., 9 148

Michel Dasseux, c.s., PS, 5 355 (58,53 %) *RÉÉLU.*

Alain-Pierre Chabanne, UDF-CDS, adj. m., 3 793.

Salignac-Eyvignes

1., 2 956 ; A., 15,56 % ; E., 2 392

Serge Laval, RPR, 1 297 (54,22 %) *ÉLU.*

Gilbert Fournier, c.s., PS, 1 095.

Sarlat-la-Canéda

1., 11 401 ; A., 21,85 % ; E., 8 538

Jean-Jacques de Peretti, RPR, m., 4 418 (51,74 %) *ÉLU.*

Louis Delmon, c.s., PC, a.m., 4 120.

Savignac-les-Églises

1., 6 427 ; A., 16,88 % ; E., 5 114

Georges Delbigot, div. d., 2 652 (51,85 %) *ÉLU.*

Ginette Rebière, c.s., PS, 2 462.

Sigoulès

1., 6 260 ; A., 26,53 % ; E., 4 324

Michel Bourgeois, c.s., app. PS, 2 384 (55,13 %) *RÉÉLU.*

Jean-Pierre Peyrebrune, div. d., sont. UPF, 1 940.

DOUBS (18)

1re TOUR : 8 élus
(2 UDF-PR ; 1 UDF ; 1 app. UDF ; 4 RPR.)

La répartition des sièges entre gauche et droite est stable, les changements intervenus se neutralisant. Si le PS enlève le canton de Quingey à M. Jean Vercellotti (app. RPR), il perd celui de Pont-de-Roide au profit du RPR. Le président sortant, M. Georges Gruillot (RPR), réélu au premier tour, devrait donc disposer de vingt-cinq voix contre dix. Il pourrait même compter sur une vingt-sixième voix, celle de M. Roland Genin (ex-PS), qui, dans le canton de Rougemont, a bénéficié de soutiens à droite comme à gauche, ayant déjà par le passé voté avec la droite.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 ADS, 8 PS, 1 ex-PS ; 1 UDF-rad. ; 2 UDF-PR ; 4 UDF ; 2 app. UDF ; 13 RPR ; 3 div. d

CONSEIL SORTANT : 1 ADS ; 8 PS ; 1 ex-PS ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-PR ; 4 UDF ; 1 app. UDF ; 12 RPR ; 1 app. RPR ; 5 div. d. *(Prés. : M. Georges Gruillot, RPR, sén., m. de Vercel-Villedieu-le-Camp.)*

Besançon-Nord-Ouest

1., 7 593 ; A., 42,39 % ; E., 4 092

Constant Verdot, c.s., RPR, 2 177 (53,20 %) *RÉÉLU.*

Jean Mille, PS, c.m., 1 915.

Besançon-Ouest

1., 11 599 ; A., 41,19 % ; E., 6 303

Michel Vialatte, RPR, c.m., 3 516 (55,78 %) *ÉLU.*

Yves-Michel Dahoui, PS, c.m., 2 787.

Michel Helwa, c.s., div. d., n.s.r.p.

Étupes

1., 9 209 ; A., 33,76 % ; E., 5 683

Jean Geney, c.s., RPR, m., 3 366 (59,22 %) *RÉÉLU.*

Jacques Cointet, PS, 2 317.

Montbéliard-Est

1., 16 213 ; A., 45,74 % ; E., 8 010

Monique Rousseau, RPR, adj. m., 4 524 (56,47 %) *ÉLU.*

Yves Bessero, PS, c.m., 3 486.

Gérard Kuster, c.s., RPR, a.d., n.s.r.p.

Montbéliard-Ouest

1., 11 972 ; A., 37,33 % ; E., 7 013

Jacques Vernier, c.s., RPR, 3 391 (48,35 %) *RÉÉLU.*

Etienne Banet, PS, 2 173 ; Pierre Hélias, Verts, 1 449.

Ornans

1., 7 356 ; A., 23,00 % ; E., 5 409

Marc Chapelain, c.s., PS, m., 2 772 (51,24 %) *RÉÉLU.*

Marcel Bouverot, div. d., sout. UPF, 2 637.

Pont-de-Roide

1., 9 937 ; A., 25,44 % ; E., 7 032

Louis Cuénio, RPR, c.m., 3 928 (55,85 %) *ÉLU.*

Michel Tarreinbergue, c.s., PS, m., 3 104.

Quingey

1., 5 676 ; A., 22,19 % ; E., 4 208

Jacques Breuil, PS, m., 2 273 (54,01 %) *ÉLU.*

Jean Vercellotti, c.s., app. RPR, c.m., 1 935.

Rougemont

1., 2 975 ; A., 18,62 % ; E., 2 292

Rolaod Genin, c.s., ex-PS, 1 163 (50,74 %) *RÉÉLU.*

Lionel de Moustier, UDF, 1 129.

Roulans

1., 5 071 ; A., 26,50 % ; E., 3 365

Jean-François Brahier, div. d., 1 778 (52,83 %) *ÉLU.*

Pierre Grandjacquet, c.s., div. d., 1 587.

DRÔME (18)

1re TOUR : 3 élus
(1 PS ; 1 UDF-CDS ; 1 RPR.)

La Drôme, dernier département de gauche de la région Rhône-Alpes, bascule à droite. La gauche, qui disposait pourtant d'une confortable avance (vingt-deux sièges contre quatorze), n'en compte plus que seize. Le PS a perdu tous les cantons dont les élus sortants ne se représentaient pas (Tain-l'Hermitage, Nyons, La Motte-Chalancon et Luc-en-Diois), ainsi que celui de Valence-IV. La gauche avait *été éliminée du canton de* Chabeuil dès le premier tour. Avec huit représentants dont quatre nouveaux élus, le RPR apparaît comme le principal vainqueur. Le PC a perdu le seul canton qu'il détenait, celui de Die, au profit de Mme Isabelle Bizouard (PS diss.), qui s'était maintenue. M. Jean Mouton, maire (UDF-CDS) de Pierrelatte, devrait succéder à M. Rodolphe Pesce (PS) à la tête du département.

NOUVEAU CONSEIL. – 11 PS; 1 ex-PS; 3 div. g.; 1 GE; 3 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 8 RPR; 5 div. d.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 16 PS; 4 div. g.; 1 GE; 2 UDF-rad.; 3 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 4 RPR; 3 div. d. *(Prés. : M. Rodolphe Pesce, PS, m. de Valence.)*

Bourg-de-Péage

1., 16 267 ; A., 41,26 % ; E., 9 098

Henri Durand, c.s., div. d., m., 4 784 (52,58 %) *RÉÉLU.*

Didier Guillaume, PS, 2 723 ; Bernard Pinet, FN, 1 591.

Bourg-lès-Valence

1., 14 335 ; A., 40,79 % ; E., 7 950

Gérard Gaud, c.s., PS, sén., 4 202 (52,85 %) *RÉÉLU.*

Jean-Michel Merle, UDF-PR, 3 748.

Chabeuil

1., 11 561 ; A., 39,60 % ; E., 6 107

Maurice Morin, UDF-rad., 3 671 (60,11 %) *ÉLU.*

Jean-Pierre Badois, UDF-CDS, m., 2 436.

Clovis Idelon, c.s., div. g., a été éliminé.

Châtillon-en-Diois

1., 1 568 ; A., 41,32 % ; E., 493

Gérard Védrines, c.s., GE, 430 (87,22 %) *RÉÉLU.*

Patrick Brochier, PC, 63.

Die

1., 4 313 ; A., 28,33 % ; E., 3 023

Isabelle Bizouard, div. g., 1 155 (38,20 %) *ÉLUE.*

Jean-Pierre Rambaud, c.s., PC, m., 946 ; André Roche, div. g., 636 ; Félix Figoli, div. d., 286.

Dieulefit

1., 4 993 ; A., 27,51 % ; E., 3 478

Robert Palluel, RPR, 1 432 (41,17 %) *ÉLU.*

Michel Valentin, div. g., 1 084 ; Claude Busac, PS, 962.

Pierre Raspall, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Grignan

1., 4 846 ; A., 30,21 % ; E., 3 121

Alain Blanc, c.s., UDF-rad., 1 797 (57,57 %) *RÉÉLU.*

Marc Roustan, PS, 1 324.

Luc-en-Diois

1., 1 502 ; A., 26,16 % ; E., 1 026

Charles Monge, div. d., 576 (56,14 %) *ÉLU.*

Jean Tourrès, PS, 450.

Henri Galland, c.s., PS, n.s.r.p.

Montélimar-1

1., 10 430 ; A., 32,54 % ; E., 6 550

Jean-Jacques Ayzac, c.s., UDF-PR, 3 372 (51,48 %) *RÉÉLU.*

Alain Fort, PS, d., 3 178.

Montélimar-2

1., 13 800 ; A., 30,99 % ; E., 8 925

Thierry Cornillet, c.s., UDF-rad., m., 4 056 (45,44 %) *RÉÉLU.*

Firmin Chaleil, div. g., 3 723 ; Pierre Sauzet, FN, 1 146.

La Motte-Chalancon

1., 955 ; A., 20,41 % ; E., 721

Claude Brès, div. d., 288 (39,94 %) *ÉLU.*

Jean-Marie Bertrand, app. PS, 244 ; Emile Piccardi, div. d., m., 189.

Gabriel Mourier, c.s., PS, n.s.r.p.

Nyons

1., 9 021 ; A., 28,82 % ; E., 5 955

Michel Faure, RPR, 3 119 (52,37 %) *ÉLU.*

Gérard Bertrand, PS, 2 836.

Jean Monpeyssen, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Tain-l'Hermitage

1., 11 976 ; A., 39,01 % ; E., 7 944

Gilbert Bonchet, RPR, 4 022 (50,62 %) *ÉLU.*

Serge Blache, PS, 3 922.

Maurice Alloncle, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Valence-2

1., 9 994 ; A., 39,51 % ; E., 5 713

Patrick Lahaune, c.s., RPR, c.m., 3 528 (61,75 %) *RÉÉLU.*

Emile Brunel, PS, adj. m., 2 185.

Valence-4

1., 8 307 ; A., 39,47 % ; E., 4 804

Jean-Claude Laurent, RPR, 2 239 (46,60 %) *ÉLU.*

Pierre Favrat, c.s., PS, adj. m., 1 931 ; Robert Mérindol, FN, 634.

EURE (22)

1re TOUR : 6 élus
(1 maj. p. ; 1 UDF-PR ; 2 UDF ; 2 RPR.)

Tous les candidats arrivés en tête au premier tour l'ont emporté. Quatre sortants ont été battus. Au total, sept cantons changent de titulaire, mais les résultats s'équilibrent à peu près entre la gauche et la droite. Le PS perd deux sièges, à Ecos et Gaillon, au profit du RPR, mais en conquiert un à Conches-en-Ouche, où le conseiller RPR ne se représentait pas, tandis que M. Quinton (UDF-PR) est dominé à Bernay-Est par M. Prévost (div. g.). De son côté, le RPR gagne un autre siège, en l'absence du sortant MRG, à Nonancourt, où M. Jean-Louis Debré, député, est élu avec 71 % des suffrages exprimés.

Dans les quatre cantons où il s'est maintenu, le FN a réalisé de faibles scores, alors que M. Maugard, seul représentant des Verts encore en lice, a plus que *doublé* son *résultat* du premier tour à Bourgtheroulde-Infreville. La répartition reste pratiquement inchangée au sein du conseil général, avec douze élus pour la gauche et trente et un pour la droite.

NOUVEAU CONSEIL . – 3 PC; 1 Maj. p.; 6 PS; 1 MRG; 1 div. g.; 4 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 9 UDF-PR; 2 UDF; 8 RPR; 5 div. d.; 1 div.

CONSEIL SORTANT : 3 PC; 7 PS; 2 MRG; 1 maj. p.; 4 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 10 UDF-PR; 2 UDF; 6 RPR; 6 div. d. *(Prés. : M. Henri Collard, UDF-rad., sén., m. de Lyons-la-Forêt.)*

Amfreville-la-Campagne

1., 9 546 ; A., 36,11 % ; E., 5 648

Christian Lemaire, c.s., UDF-PR, m., 3 445 (60,99 %) *RÉÉLU.*

Daniel Leho, PS, 2 203.

Les Andelys

1., 10 969 ; A., 34,59 % ; E., 5 961

Bernard Tomasini, c.s., RPR, 4 349 (72,95 %) *RÉÉLU.*

Dominique Baugas, FN, 1 612.

Beaumont-le-Roger

1., 8 250 ; A., 34,72 % ; E., 5 078

Serge Desson, c.s., div. d., m., 2 758 (54,31 %) *RÉÉLU.*

Jean Paul, div. d., 2 320.

Bernay-Est

1., 7 468 ; A., 37,17 % ; E., 4 460

Lionel Prevost, div. g., 2 452 (54,97 %) *ÉLU.*

Jean Quinton, c.s., UDF-PR, 2 008.

Beuzeville

1., 6 052 ; A., 31,89 % ; E., 3 793

Joseph Métral, div., 2 019 (53,22 %) *ÉLU.*

Henri Pinçon, c.s., div. d., 1 774.

Bourgtheroulde-Infreville

1., 8 819 ; A., 36,65 % ; E., 5 203

Jean Guenier, c.s., UDF-CDS, m., 3 331 (64,02 %) *RÉÉLU.*

Jean-Claude Maugard, Verts, 1 872.

Breteuil

1., 5 903 ; A., 31,47 % ; E., 3 878

Pierre Vittori, c.s., PS, 2 179 (56,18 %) *RÉÉLU.*

Serge Salitot, RPR, 1 699.

Conches-en-Ouche

1., 9 211 ; A., 32,33 % ; E., 5 975

Alfred Recours, PS, d., m., 2 843 (47,58 %) *ÉLU.*

Bernard Duval, *UDF*, 2 496 ; Jean-Marc Doucet, FN, 636.

Arnaud Périnelle, c.s., RPR, n.s.r.p.

Écos

1., 8 998 ; A., 28,53 % ; E., 6 259

Michel Jouyet, RPR, 3 021 (48,26 %) *ÉLU.*

Freddy Deschaux-Beaume, c.s., PS, d., m., 2 392 ; Guy Dugrès, FN, 846.

Étrépagny

1., 6 516 ; A., 31,23 % ; E., 4 300

Michel Quillet, c.s., UDF-rad., 1 947 (45,27 %) *RÉÉLU.*

Pierre Beaufils, div. d., 1 248 ; Jean-Jacques Pilinski, PS, 1 105.

Évreux-Ouest

1., 11 447 ; A., 41,32 % ; E., 6 194

Catherine Nicolas, RPR, 3 490 (56,34 %) *ÉLUE.*

Didier Laffeach, PS, 2 704.

Gabriel Malard, c.s., RPR, n.s.r.p.

Évreux-Nord

1., 14 255 ; A., 42,16 % ; E., 7 553

Bernard Blois, c.s., UDF-PR, 4 674 (61,88 %) *RÉÉLU.*

Yves Saussaye, PS, adj. m., 2 879.

Gaillon

1., 5 496 ; A., 30,62 % ; E., 3 595

Jacques Benoni, RPR, 1 645 (45,75 %) *ÉLU.*

Maurice Maire, c.s., PS, m., 1 325 ; Paul Chauvelin, FN, 625.

Louviers-Nord

1., 8 624 ; A., 38,61 % ; E., 4 953

Jean Récher, c.s., PS, m., 2 566 (51,80 %) *RÉÉLU.*

Thierry Brousse, RPR, 2 387.

Nonancourt

1., 6 895 ; A., 37,30 % ; E., 4 098

Jean-Louis Debre, RPR, d., 2 909 (70,98 %) *ÉLU.*

Liliane Meriel-Bussy, MRG, 1 189.

Maurice Mary, c.s., MRG, n.s.r.p.

Pont-de-l'Arche

1., 8 393 ; A., 24,13 % ; E., 4 599

Gérard Saillot, c.s., div. d., 2 934 (59,88 %) *RÉÉLU.*

François Loncle, PS, d., 1 965.

EURE-ET-LOIR (14)

1re TOUR : 2 élus
(2 RPR.)

La coalition de droite passe de dix-sept à vingt et un élus – avec un MRG qui bénéficiait du soutien de la droite. Les socialistes ne retrouvent que huit élus, perdant les sièges de M. Philippe Lamirault, éliminé par son neveu, M. Luc Lamirault (div. d.), dans le canton de Thiron-Gardais, et de M. Jean-Yves de Franciosi, battu à Janville par M. Martial Chevallier (RPR). En revanche, la triangulaire de Dreux-Sud a profité à M. Maurice Legendre (PS), candidat sortant, qui devance, grâce à un bon report des voix communistes et écologistes, le candidat du FN, arrivé en tête au premier tour. A noter aussi la victoire de M. Alain Venot (RPR) contre Mme Anne-Marie Dousset, conseiller sortant (UDF-PR), dans le canton de Châteaudun, et à Nogent-le-Rotrou, l'échec du maire, M. François Huwart (MRG), qui n'a pu inquiéter le sortant, son rival *local*, M. Patrick Hoguet (UDF).

NOUVEAU CONSEIL. – 7 PS; 1 MRG; 1 Maj. p.; 1 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 5 UDF; 7 RPR; 5 div. d.

CONSEIL SORTANT : 10 PS; 1 MRG; 1 div. g.; 1 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 4 UDF; 4 RPR; 5 div. d. *(Prés. : M. Martial Taugourdeau, RPR, sén., m. de Tremblay-les-Villages.)*

Brou

1., 7 006 ; A., 31,08 % ; E., 4 508

Jacques Delavallée, c.s., MRG, 2 479 (54,99 %) *RÉÉLU.*

Jean Granger, UDF, m., 2 029.

Chartres-Nord-Est

1., 11 096 ; A., 39,21 % ; E., 6 215

François Catel, UDF, 3 453 (55,55 %) *ÉLU.*

Pierre Raymondaud, PS, 2 762.

Jean Lelièvre, c.s., div. d., n.s.r.p.

Chartres-Sud-Ouest

1., 17 663 ; A., 42,77 % ; E., 9 270

Gérard Corou, RPR, 5 949 (64,17 %) *ÉLU.*

Marc Darmon, maj. p., adj. m., 3 321.

Raymond Poirier, c.s., div. d., a.sén., n.s.r.p.

Châteaudun

1., 15 813 ; A., 33,87 % ; E., 9 217

Alain Venot, RPR, m., 4 715 (51,15 %) *ÉLU.*

Anne-Marie Dousset, c.s., UDF-PR, 4 502.

Dreux-Sud

1., 11 618 ; A., 37,52 % ; E., 7 039

Maurice Legendre, c.s., PS, a.d., 2 836 (40,28 %) *RÉÉLU.*

Christophe Ducrot, FN, 2 548 ; Jean-Pierre Larsonneur, UDF-PR, adj. m., 1 655.

Illiers-Combray

1., 6 790 ; A., 33,88 % ; E., 4 206

Jacques Guillard, div. d., m., 2 307 (54,85 %) *ÉLU.*

Michel Chevallier, div., 1 899.

Alain Gillot, c.s., div. g., n.s.r.p.

Janville

1., 6 359 ; A., 30,61 % ; E., 4 238

Martial Chevallier, RPR, 2 232 (52,66 %) *ÉLU.*

Jean-Yves de Franciosi, c.s., PS, 2 006.

Maintenon

1., 18 314 ; A., 43,49 % ; E., 9 539

René Gallas, c.s., UDF-PR, 6 408 (67,17 %) *RÉÉLU.*

Eric Brétillard, maj. p., adj. m. de Chartres, 3 131.

Mainvilliers

1., 11 592 ; A., 41,45 % ; E., 6 422

Jean-Jacques Chatel, PS, adj. m., 2 843 (44,26 %) *ÉLU.*

Jean-François Le Brizault, div. d., 2 481 ; Denise Debort, FN, 1 098.

Jean Charpentier, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Nogent-le-Rotron

1., 11 415 ; A., 29,06 % ; E., 7 648

Patrick Hoguet, c.s., UDF, c.m., 4 023 (52,60 %) *RÉÉLU.*

François Huwart, MRG, m., 3 625.

Orgères-en-Beauce

1., 3 956 ; A., 21,63 % ; E., 2 996

René Audouin, c.s., maj. p., adj. m., 1 559 (52,03 %) *RÉÉLU.*

Bruno Robert, RPR, 1 437.

Thiron-Gardais

1., 4 018 ; A., 28,22 % ; E., 2 737

Luc Lamirault, div. d., 1 582 (57,80 %) *ÉLU.*

Philippe Lamirault, c.s., PS, m., 1 155.

Le Monde
PUBLICITÉ FINANCIÈRE
Renseignements : 46-62-72-67

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DES ÉLECTIONS CANTONALES

FINISTÈRE (20 + 8)

1er TOUR: 5 élus (1 div. g.; 3 RPR; 1 div. d.)

La droite a stoppé la progression de la gauche, constante depuis vingt ans. Elle a perdu un siège au premier tour (Daoulas), mais elle en conquiert trois au second : Arzano, Brest-Kerichen – dont l'élue, Mme Desouches (PSI, était la seule femme membre du conseil général – et Concarneau, canton où Mme Lecroc s'est imposée à la faveur d'une triangulaire au détriment du député et maire, M. Le Bris. M. Fabien (RPR), inculpé d'ingérence dans l'affaire du port de plaisance de Crozon-Morgat, est triomphalement réélu face à M. Cornec, auquel il avait dû céder la mairie de Crozon, à cause de ce même dossier, il y a trois ans. La gauche prend à la droite le siège de Saint-Thégonnec, au bénéfice d'un ancien militant de l'Union démocratique bretonne, M. Abiven, qui devance le candidat socialiste.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 app. PC; 17 PS; 2 div. g.; 11 UDF-CDS; 7 div. d.; 16 RPR.

CONSEIL SORTANT: 1 app. PC; 20 PS; 9 UDF-CDS; 3 UDF; 11 RPR; 8 div. d. *(Prés.: M. Charles Miossec, RPR, d., m. de Landivisiau.)*

Arzano
I., 3 730; A., 19,39 %; E., 2 926
Jean Laménech, div. d., 1 660 (56,73 %) *ÉLU.*
Georges Dauphin, c.s., PS, m., 1 266.

Bannalec
I., 6 929; A., 34,13 %; E., 4 097
Yvan Le Bris, c.s., PS, m., 2 396 (58,48 %) *RÉÉLU.*
Daniel Le Pennec, div. d., 1 701.

● **Brest-Cavale-Blanche-Bohars**
I., 11 255; A., 39,44 %; E., 6 377
Jacques Berthelot, c.s., div. d., a.m. de Brest, 3 505 (54,96 %) *RÉÉLU.*
François Cuillandre, PS, 2 872.

● **Brest-l'Hermitage-Gouesnou**
I., 10 639; A., 40,60 %; E., 5 921
Jean-Yves Le Borgne, UDF-PR diss., 3 011 (50,85 %) *ÉLU.*
Jean-Paul Glémarec, PS, 2 910.

● **Brest-Kerichen**
I., 11 154; A., 47,65 %; E., 5 447
Albert Di Comun, UDF, 2 761 (50,68 %) *ÉLU.*
Jacqueline Desouches, c.s., PS, 2 686.

● **Brest-Lambezellec**
I., 9 841; A., 44,37 %; E., 5 211
Daniel Abiven, c.s., PS, adj. m., 3 104 (59,56 %) *RÉÉLU.*
Gérard Castel, UDF-PR diss., 2 107.

● **Brest-Plouzané**
I., 10 327; A., 36,08 %; E., 6 345
Yves Pagès, UDF, 2 904 (45,76 %) *ÉLU.*
Joseph Mélennec, PS, a.m. de Plouzané, 2 103; Yvon Lucas, Verts, 1 307; Francis Le Bian, div. d., 31.
Marcel Le Floc'h, c.s., RPR, se représente dans le canton Brest-Saint-Pierre.

● **Brest-Recouvrance**
I., 10 429; A., 40,28 %; E., 5 959
Pierre Maille, c.s., PS, m., 3 052 (51,21 %) *RÉÉLU.*
Bertrand Cousin, RPR, 2 907.

● **Brest-Saint-Marc**
I., 14 678; A., 40,93 %; E., 8 158
Dominique Le Gall, RPR, 4 229 (51,83 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Hue, PS, 3 929.
Georges Lombard, c.s., UDF, a.sén., a.m. de Brest, n.s.r.p.

● **Brest-Saint-Pierre**
I., 9 526; A., 45,01 %; E., 4 926
Marcel Le Floc'h, c.s., RPR, de Brest-Pinuzané, 2 762 (56,06 %) *RÉÉLU.*
Jacques Quillien, PS, 2 164.

Carhaix-Plouguer
I., 12 818; A., 24,68 %; E., 9 080
Jean Rahnu, c.s., div. d., a.m., 5 084 (55,99 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Jeudy, ex-PC, m., a.c.g., 3 996.

Concarneau
I., 19 986; A., 36,43 %; E., 12 013
Paulette Lecroc, div. d., 5 573 (46,39 %) *ÉLUE.*
Gilbert Le Bris, c.s., PS, d., m., 4 107; Yvan Quéroué, ex-PC, 2 333.

Crozon
I., 13 145; A., 31,72 %; E., 8 436
Jean-Jacques Fabien, c.s., RPR, a.m., 4 717 (55,91 %) *RÉÉLU.*
Jean Cornec, PS, m., 3 719.

Fouesnant
I., 15 413; A., 34,12 %; E., 9 555
Roger Le Goff, c.s., UDF-CDS, m., 5 971 (62,49 %) *RÉÉLU.*
Gérard Mével, PS, 3 584.

Guilvinec
I., 15 298; A., 36,31 %; E., 8 723
Pierre Dranulec, c.s., UDF-CDS, 5 727 (65,65 %) *RÉÉLU.*
René-Pierre Chever, PS, 2 996.

Lanmeur
I., 9 697; A., 25,60 %; E., 6 852
Jean-René Cadran, c.s., PS, 3 766 (54,96 %) *RÉÉLU.*
Madeleine Gautier, div. d., 3 086.

Lannilis
I., 11 656; A., 26,63 %; E., 8 255
Jean-Michel Perhirin, RPR, 3 466 (41,98 %) *ÉLU.*
Bernard Le Ven, div. d., 2 498; François Vigouroux, UDF-PR diss., 2 291.
Léon Guéguen, c.s., UDF, n.s.r.p.

Ploudalmézeau
I., 11 540; A., 31,35 %; E., 7 409
Antoine Corolleur, div. d., m., 4 163 (56,18 %) *ÉLU.*
Edouard Talarmin, c.s., div. d., 3 246.

Pont-Croix
I., 16 298; A., 35,15 %; E., 9 816
Henri Cogan, c.s., UDF-CDS, 6 059 (61,72 %) *RÉÉLU.*
Jean Normant, PS, 3 757.

Pont-l'Abbé
I., 12 492; A., 33,20 %; E., 7 463
Sébastien Jolivet, c.s., UDF-CDS, m., 4 309 (57,73 %) *RÉÉLU.*
Louis Daniel, maj. p., 3 154.

Rosporden
I., 9 664; A., 26,92 %; E., 6 639
Gilbert Manfart, c.s., PS, m., 3 648 (54,94 %) *RÉÉLU.*
Edouard Launay, RPR, 2 991.

Saint-Pol-de-Léon
I., 15 608; A., 44,17 %; E., 7 772
Adrien Kervella, c.s., div. d., m., 5 349 (68,82 %) *RÉÉLU.*
Yannick Massini, PS, 2 423.

Saint-Thégonnec
I., 5 337; A., 19,95 %; E., 4 202
Yvan Abiven, div. g., m., 1 552 (36,93 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Kerdilès, PS, 1 428; Joseph Le Mer, c.s., div. d., 1 222.

GARD (22 + 1)

1er TOUR: 4 élus (2 PS; 2 FU.)

La gauche fait bonne figure : le PS a menacé le conseiller sortant UDF-PR d'Uzès, M. Jean-Luc Chapon, qui a été réélu de justesse. M. Lucien Affortit (div. g.) enlève le canton de Saint-Jean-du-Gard, dont il était déjà l'élu municipal, en devançant son adversaire, M. Robert Ruas, conseiller sortant UDF-PR. Autre point chaud : à Bessèges, le conseiller socialiste sortant, M. André Rouvière, a gardé son siège face à M. Roland Aspord (divers droite). Le PC s'effrite : M. Edouard Chaulet perd le canton de Barjac, enlevé par M. Bernard Raoux (div.), mais il maintient ses positions à Alès. La droite gagne le nouveau canton de Vauvert et conforte ses bastions de Nîmes, où la participation a baissé de près de moitié entre les deux tours, la gauche s'étant peu mobilisée pour arbitrer les duels droite-FN.

NOUVEAU CONSEIL. – 11 PC; 16 PS; 1 PS diss.; 6 FU; 1 div. g.; 2 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 3 RPR; 1 div. d.; 2 div.

CONSEIL SORTANT: 12 PC; 17 PS; 1 div. g.; 6 FU; 2 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 3 RPR; 1 div. d. *(Prés.: M. Gilbert Baumet, FU, sén., m. de Pont-Saint-Esprit.)*

Aigues-Mortes
I., 9 370; A., 28,85 %; E., 6 068
Etienne Maurrut, c.s., RPR, 3 741 (61,65 %) *RÉÉLU.*
Sodol Colombini, ADS, 2 327.

Alès-Nord-Est
I., 13 643; A., 31,34 %; E., 8 857
Jacky Valy, PC, 3 726 (42,06 %) *ÉLU.*
Georges Petit, PS, 3 328; Francis Bassier, FN, 1 801; Max Roustan, UDF-PR, 2.
Henri Valy, c.s., PC, n.s.r.p.

Alès-Ouest
I., 18 127; A., 36,36 %; E., 10 681
Fernand Balez, c.s., PC, 5 038 (47,16 %) *RÉÉLU.*
Paul Hernandez, RPR, sout. UPF, 3 415; Jean-Michel Vergnes, FN, 2 226; Jean Sirvin, PS, 2.

Barjac
I., 2 708; A., 13,33 %; E., 2 287
Bernard Raoux, div., 1 193 (52,16 %) *ÉLU.*
Edouard Chaulet, c.s., PC, m., 1 094.

Bessèges
I., 4 965; A., 17,54 %; E., 3 871
André Rouviere, c.s., PS, sén., 2 010 (51,92 %) *RÉÉLU.*
Roland Aspord, div. d., m., 1 861.

Lédignan
I., 3 617; A., 28,53 %; E., 2 243
Françoise Laurent-Perrigot, c.s., PS, 1 508 (67,23 %) *RÉÉLUE.*
Marc Floutier, RPR, sout. UPF, 732; Bernard Clément, PC, 3.

Nîmes-3
I., 13 381; A., 44,92 %; E., 6 328
Camille Lapierre, c.s., UDF-PR, adj. m., 4 324 (68,33 %) *RÉÉLU.*
Lorrain de Saint-Affrique, FN, 2 004.

Nîmes-4
I., 10 242; A., 49,83 %; E., 4 533
Antoine Casteinau, c.s., UDF-CDS, adj. m., 3 327 (73,39 %) *RÉÉLU.*
Lorrain de Saint-Affrique, FN, 1 206.

Nîmes-5
I., 8 064; A., 45,62 %; E., 4 106
Alain Bnule, c.s., RPR, 1 897 (46,20 %) *RÉÉLU.*
Bernard Casaurang, PS, 1 377; Michel Servile, FN, 832.

Roquemaure
I., 12 528; A., 28,17 %; E., 8 471
René Mathieu, c.s., PC, 4 317 (50,96 %) *RÉÉLU.*
Michel Anastasy, UDF-PR, sont. UPF, 3 223; Henri Guiot, FN, 931.

Saint-Chaptes
I., 6 605; A., 29,38 %; E., 4 345
Jean Carreyron, c.s., PS, 2 024 (46,58 %) *RÉÉLU.*
Yves Maurin, div. d., sout. UPF, 1 287; Claude Vian, Alt., 1 034.

Saint-Jean-du-Gard
I., 2 608; A., 22,20 %; E., 1 933
Lucien Affortit, div. g., m., 1 116 (57,73 %) *ÉLU.*
Robert Ruas, c.s., UDF-PR, 817.

Saint-Mamert-du-Gard
I., 7 057; A., 30,49 %; E., 4 548
William Damas, PS diss., 1 902 (41,82 %) *ÉLU.*
Raymond Bruguiere, RPR, sout. UPF, 1 393; Régis Martin, div. g., 1 253.
Léopold Dumas, c.s., PS, n.s.r.p.

Sommières
I., 13 308; A., 34,67 %; E., 8 019
Manrice Boisson, c.s., FU, 2 804 (34,96 %) *RÉÉLU.*
Alain Danilet, RPR, 2 769; Jean-Marie Cambacérès, ex-PS, d., a.m., 2 446.

Trèves
I., 1 156; A., 12,54 %; E., 1 002
Martin Delord, div., 531 (52,99 %) *ÉLU.*
Bernard Castagnet, c.s., div. g., 471.

Uzès
I., 11 585; A., 27,07 %; E., 7 970
Jean-Luc Chapon, c.s., UDF-PR, m., 4 121 (51,70 %) *RÉÉLU.*
Nicole Bouyala, PS, 3 849.

● **Vauvert**
I., 10 768; A., 32,99 %; E., 6 678
Pierre André, UDF-PR, 3 540 (53,00 %) *ÉLU.*
Guy Roca, PS, m., 2 999; Max Allien, FN, 139.

Vézénobres
I., 4 914; A., 27,14 %; E., 3 244
Jacques Gras, c.s., FU, m., 1 749 (53,91 %) *RÉÉLU.*
Fernand Joffre, div. g., 1 495.

Le Vigan
I., 6 040; A., 32,08 %; E., 3 709
Alain Journet, c.s., PS, d., m., 2 336 (62,98 %) *RÉÉLU.*
Pierre Calvet, RPR, 1 373.

HAUTE-GARONNE (25)

1er TOUR: 7 élus (7 PS.)

Le ministre de l'éducation nationale, M. Lionel Jospin, réélu, mais avec 52 voix d'avance seulement, c'est l'une des rares bonnes nouvelles pour le PS en Haute-Garonne. Pour le reste, son reflux s'est fortement amplifié, singulièrement à Toulouse. Les socialistes perdent six sièges. Hormis M. Jean-François Lamarque, réélu dans le canton de Revel, les autres députés socialistes qui étaient aussi conseillers sortants ont été battus. C'est le cas de M. Gérard Bapt, maire de Saint-Jean, défait sur Toulouse par M. Robert Huguenard, adjoint RPR à la mairie; de Mme Hélène Mignon, maire de Muret, battue par M. Alain Barrès, et cela alors que le Front national avait maintenu son candidat; de M. Claude Ducert à Castanet-Tolosan, devancé de 29 voix par M. Etienne Lourme; enfin de M. Pierre Ortet, maire de Saint-Gaudens, qui chute devant M. Bernard Battle. Dans le douzième canton de Toulouse, M. Bernard Audigé, maire de Tournefeuille, a été battu par Mme Françoise du Veyrinas, adjointe au maire de Toulouse.

Si les socialistes conservent la majorité absolue au conseil général – et la présidence pour M. Pierre Izard, réélu dès le premier tour, – cela tient simplement au fait qu'ils détenaient trente-six sièges sur cinquante dans l'assemblée sortante. Le reste de la gauche s'étant maintenu, la droite – qui voit tous ses sortants réélus – progresse donc de six sièges, répartis entre RPR, UDF et «divers».

NOUVEAU CONSEIL. – 30 PS; 2 MRG; 3 div. g.; 3 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 2 UDF; 5 RPR; 1 RPR diss.; 3 div. d.

CONSEIL SORTANT: 36 PS; 2 MRG; 3 div. g.; 2 UDF-CDS; 1 UDF; 3 RPR; 1 RPR diss.; 2 div. d. *(Prés.: M. Pierre Izard, PS, m. de Villefranche-de-Lauragais.)*

Boulogne-sur-Gesse
I., 4 588; A., 24,01 %; E., 3 335
Pierre Montastruc, c.s., UDF-CDS, m., 1 541 (46,20 %) *RÉÉLU.*
Yvon Péchaud, MRG, 1 123; Charles Martin, div. d., 671.

Castanet-Tolosan
I., 19 723; A., 27,31 %; E., 13 810
Etienne Lourme, UDF-PR, 6 167 (44,65 %) *ÉLU.*
Claude Ducert, c.s., PS, d., 6 138; Jean-François Maury, écol., 1 505.

Cazères
I., 7 366; A., 22,65 %; E., 5 387
Gaston Escude, c.s., PS, m., 3 559 (66,06 %) *RÉÉLU.*
Gilbert Allienne, div. d., 1 828.

Cintegabelle
I., 3 218; A., 18,08 %; E., 2 530
Lionel Jospin, c.s., PS, ministre d'Etat, min. de l'éducation natinnale, 1 291 (51,02 %) *RÉÉLU.*
André Mirton, UDF-PR, 1 239.

OKEANOS A MONTPELLIER

La mer, toute la mer dans le grand vaisseau nommé Corum. 10 heures, Okéanos. Conférences : Syanophycées et microalgues. 14 heures, Biotechnologies marines pour la protection de la Méditerranée. 22 heures, Rock au Zenith.

30 MARS/5 AVRIL
OKEANOS
LA SEMAINE DE LA MER

La quatrième édition d'OKEANOS s'ouvre aujourd'hui au Corum, le Palais des Congrès de Montpellier.

Durant une semaine, colloques scientifiques, salons-expositions, Festival d'images réuniront tous les acteurs économiques et amateurs du monde marin et sous-marin autour de nombreuses questions liées à l'environnement.

Manifestation phare du pôle Héliopolis de Montpellier Languedoc-Roussillon Technopole, OKEANOS s'affirme comme le grand rendez-vous des passionnés, des amoureux et des experts de la Méditerranée.

MONTPELLIER LA SURDOUEE

MONTPELLIER DISTRICT

"Montpellier, c'est pour la vie". Georges Frêche

GEORGES FRECHE
Député-Maire de Montpellier, Président de Montpellier District

LE SECOND TOUR

L'Isle-en-Dodon
I., 4 170; A., 18,68 %; F., 3 283
Jeao Larrieu, UDF, 1 696 (51,66 %) *ÉLU.*
André Baron, c.s., PS, m., 1 587.

Lanta
I., 3 680; A., 17,66 %; E., 2 967
Pierre Sicre, c.s., MRG, 1 318 (44,42 %) *RÉÉLU.*
Marc Meogaud, div. g., 1 248; Robert Nicodeme, UDF-PR, 401.

Mootastruc-la-Conseillère
I., 8 645; A., 29,34 %; E., 5 698
Jean-Paul Séguéla, c.s., RPR, diss., 2 961 (51,96 %) *RÉÉLU.*
André Laur, PS, 2 737.

Muret
I., 42 195; A., 31,41 %; E., 26 713
Alain Barrès, div. d., 12 361 (46,27 %) *ÉLU.*
Hélène Mignon, c.s., PS, d., m., 11 655; Louis Chantriaux, FN, 2 697.

Revel
I., 8 654; A., 18,17 %; E., 6 821
Jean-François Lamarque, c.s., PS, d., 3 504 (51,37 %) *RÉÉLU.*
Jeao-Louis Bonsirven, div. d., 3 317.

Saint-Gaudens
I., 15 655; A., 30,81 %; E., 10 244
Bernard Battle, RPR, 5 527 (53,95 %) *ÉLU.*
Pierre Ortet, c.s., PS, d., m., 4 717.

Saint-Martory
I., 2 780; A., 22,19 %; E., 2 065
Alexis Marrot, c.s., PS, 1 076 (52,10 %) *RÉÉLU.*
Robert Bernadet, UDF, 989.

Tooloose-1
I., 15 178; A., 55,32 %; E., 6 403
Pierre Baudis, c.s., UDF, 4 493 (70,17 %) *RÉÉLU.*
Yvette Benayoun-Nakache, PS, 1 910.

Toulouse-3
I., 19011; A., 50,03 %; E., 8 945
Jean Diebold, c.s., RPR, adj. m., 5 731 (64,06 %) *RÉÉLU.*
Robert Loidi, PS, d., 3 214.

Toulouse-4
I., 15 026; A., 43,96 %; E., 7 129
Jean-Claude Paix, c.s., UDF-CDS, adj. m., 4 731 (66,37 %) *RÉÉLU.*
Michel Loubet, PS, 2 397.

Toulouse-7
I., 16 800; A., 45,76 %; E., 8 544
Robert Huguenard, RPR, adj. m., 4 404 (51,54 %) *ÉLU.*
Gérard Bapt, c.s., PS, d., 4 140.

Toulouse-12
I., 34 779; A., 42,14 %; E., 18 600
Françoise de Veyrinas, UDF-CDS, 9 982 (53,66 %) *ÉLUE.*
Bernard Audigé, c.s., PS, 8 618.

Toulouse-13
I., 38 469; A., 39,27 %; E., 22 096
Jean Vauchère, c.s., PS, adj. m. de Colomiers, 9 608 (43,48 %) *RÉÉLU.*
Patrick Ansiaux, UDF-PR, 8 405; Didier Houi, écol., 4 083.

Toulouse-14
I., 23 531; A., 36,47 %; E., 13 930
Claude Cornac, c.s., PS, séo., 7 367 (52,38 %) *RÉÉLU.*
Grégoire Cameiro, RPR, 6 563.

GERS (16)

1re TOUR: 6 élus
(1 PC; 1 PS; 1 UDF-rad.; 1 UDF-PR; 1 UDF; 1 RPR.)

Enorme surprise : pour un siège, le conseil général que présidait M. Jean-Pierre Joseph, député socialiste, bascule à droite. Avant le premier tour, le rapport de forces en faveur de la majorité PS-PC (récemment élargie à France unie) qui dirigeait le département depuis 1976, était de vingt-deux voix à neuf. Il est aujourd'hui de seize-quinze en faveur de l'opposition.

Non seulement les candidats de l'opposition l'ont emporté dans les sept ballottages favorables mais aussi dans deux des trois cantons où le rapport des forces leur était mathématiquement défavorable. Les candidats du PS semblent avoir été d'autant plus victimes de la « déferlante » nationale que le Gers est frappé par une crise agricole sans précédent. Ils ont aussi souffert d'un très mauvais report des voix communistes. La fédération du PC avait clairement demandé à ses électeurs de ne pas voter en faveur des deux candidats de France unie, et les désistements en faveur des trois candidats du PS s'étaient faits du bout des lèvres. Deux ballottages sur les trois en faveur du PS se sont ainsi transformés en défaite : à Valence-sur-Baïse et Mirandoux, où les sortants, MM. Aubert Garcia, sénateur –202), et André Monestes (–124), sont loin de retrouver le total des voix PS-PC du premier tour.

NOUVEAU CONSEIL. – 2 PC; 13 PS; 3 UDF-rad.; 2 UDF-PR; 3 UDF; 2 RPR; 1 app. RPR; 5 div. d.

CONSEIL SORTANT: 2 PC; 18 PS; 2 FU; 2 UDF-rad.; 1 UDF-PR; 3 UDF; 1 RPR; 1 app. RPR; 1 div. d. *(Prés.: M. Jean-Pierre Joseph, PS, d., adj. m. de Lectoure.)*

Auch-Nord-Est
I., 4 824; A., 32,21 %; E., 3 070
Alain Duffourg, UDF-PR, 1 803 (58,72 %) *ÉLU.*
Alaio Sorbadère, c.s., PS, 1 267.

Auch-Nord-Ouest
I., 6 585; A., 34,71 %; E., 3 833
Jacques Brussiau, RPR, c.m., 2 339 (61,02 %) *ÉLU.*
Claude Bourdil, c.s., FU, c.m., 1 494.

Cazaubon
I., 3 939; A., 27,29 %; E., 2 681
Claude Sainrapt, UDF-rad., 1 533 (57,18 %) *ÉLU.*
Cbristiao Bianchi, PS, 1 148.
Guy Lamothe, c.s., PS, n.s.r.p.

Fleurance
I., 7 364; A., 20,20 %; E., 5 584
Pierre Combedouzon, div. d., 3 154 (56,48 %) *ÉLU.*
Claude Gallardo, c.s., FU, m., 2 430.

Jegun
I., 2 486; A., 23,73 %; E., 1 735
Henri Soumadieu, c.s., UDF, 1 026 (59,13 %) *RÉÉLU.*
Philippe Monello, PS, m., 709.

Miélan
I., 4 213; A., 30,89 %; E., 2 821
Gérard Dabezies, div. d., 1 226 (43,45 %) *ÉLU.*
Gérard Fauque, PC, 818; Jean Dours, c.s., div. d., 777.

Miradoux
I., 1 781; A., 25,99 %; E., 1 291
André Cochet, div. d., 720 (55,77 %) *ÉLU.*
André Monestes, c.s., PS, m., 571.

Plaisance
I., 3 364; A., 22,11 %; E., 2 541
Régis Soubabere, div. d., 1 397 (54,97 %) *ÉLU.*
Jean-Louis Quereillahc, c.s., PS, a.m., 1 144.

Riscle
I., 5 668; A., 25,31 %; E., 4 079
Gilles Galahert, c.s., PS, 2 340 (57,36 %) *RÉÉLU.*
Philippe Gayrin, div. d., 1 739.

Valence-sur-Baïse
I., 3 639; A., 23,79 %; E., 2 608
Guy Philip, div. d., 1 396 (53,52 %) *ÉLU.*
Aubert Garcia, c.s., PS, sén., 1 212.

GIRONDE (31)

1re TOUR: 5 élus
(3 PS; 1 RPR; 1 CNI.)

La gauche conserve d'un siège le département, avec trente-deux sièges alors qu'elle en détenait trente-trois (sur soixante-trois) dans l'assemblée sortante. Le PS perd les cantons de Floirac et de Castelnau-de-Médoc. Ce dernier canton était détenu par M. Yves Lecaudey, qui avait rejoint la majorité présidentielle eo cours de mandat. Les socialistes prennent eo revaocbe au RPR le canton de Pessac-I, malgré une triangulaire dans laquelle un candidat des Verts s'était maintenu. A Bègles, M. Noël Mamère, chef de file de Génération Ecologie, ne réussit pas à rééditer son opération des municipales de 1989, au cours desquelles il l'avait emporté sur le PC. Il est largement distancé (de 384 voix) par le conseiller général communiste sortant, M. Jean-Jacques Paris.

NOUVEAU CONSEIL. – 3 PC; 29 PS; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 6 UDF-PR; 1 UDF; 16 RPR; 1 app. RPR; 4 CNI; 1 app. CNL

CONSEIL SORTANT: 3 PC; 29 PS; 1 ADD; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 6 UDF-PR; 1 UDF; 13 RPR; 2 app. RPR; 6 CNI. *(Prés.: M. Philippe Madrelle, PS, sén., m. de Corbon-Blanc.)*

Arcachon
I., 10 232; A., 46,19 %; E., 5 037
Robert Fleury, c.s., UDF-PR, a.m., 3 713 (73,71 %) *RÉÉLU.*
Anne-Marie Pouyadou, PS, 1 324.

Audenge
I., 36 698; A., 38,45 %; E., 14 862
Robert Cazalet, c.s., UDF-PR, d., 9 654 (64,95 %) *RÉÉLU.*
Xavier Daney, PS, 5 208.

Auros
I., 3 460; A., 17,68 %; E., 2 767
Jean-Elian Cazemajou, c.s., CNI, 1 351 (48,82 %) *RÉÉLU.*
Maylis Coudroy de Lille, div. d., 984; Gérard Bardin, PC, 432.

Bègles
I., 13 884; A., 31,38 %; E., 8 978
Jean-Jacques Paris, c.s., PC, 4 681 (52,13 %) *RÉÉLU.*
Noël Mamère, GE, m., 4 297.

Belin-Béliet
I., 7 504; A., 48,89 %; E., 2 911
Alaio Péronnau, app. CNI, adj. m., 2 911 (100,00 %) *ÉLU.*
Raymond Brun, c.s., CNI, m., n.s.r.p.

Bordeaux-2
I., 13 999; A., 51,56 %; E., 6 083
Chantal Bourragué, RPR, adj. m., 3 659 (60,15 %) *ÉLU.*
Bertrand Planté, PS, 2 424.
Simone Noailles, c.s., app. RPR, adj. m., n.s.r.p.

Bordeaux-6
I., 12 927; A., 52,50 %; E., 5 689
Jean-Claude Barran, c.s., RPR, c.m., 3 159 (55,52 %) *RÉÉLU.*
Jacques Respaud, PS, c.m., 2 530.

Bordeaux-8
I., 23 869; A., 50,32 %; E., 11 081
Jacques Matharan, c.s., RPR, adj. m., 7 301 (65,88 %) *RÉÉLU.*
Jacques Lahon, PS, 3 780.

Bourg
I., 8 417; A., 31,73 %; E., 5 317
Claude Broy, c.s., PS, 2 829 (53,20 %) *RÉÉLU.*
Jean-Michel Manciet, div. d., 2 488.

Branne
I., 7 977; A., 33,63 %; E., 4 976
Jeao-Paul Fossal, c.s., PS, 3 409 (68,50 %) *RÉÉLU.*
Alain Vizerie, RPR, 1 567.

Cadillac
I., 8 342; A., 36,98 %; E., 4 834
Jacques Dumas, c.s., UDF-PR, m., 3 144 (65,03 %) *RÉÉLU.*
Régis Durand, PS, 1 690.

Carbon-Blanc
I., 20 387; A., 41,19 %; E., 11 099
Pbilippe Madrelle, c.s., PS, prés. c.g., 6 680 (60,18 %) *RÉÉLU.*
Philippe Hervé, CNI, 4 419.

Castelnau-de-Médoc
I., 16 379; A., 35,11 %; E., 9 287
Michel Lescoutra, RPR, 5 259 (56,62 %) *ÉLU.*
Yves Lecaudey, c.s., ADD, 4 028.

Cénon
I., 18 954; A., 44,33 %; E., 9 658
Pierre Garmeodia, PS, d., adj. m., 5 415 (56,06 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Guyomarc'h, UDF-PR, c.m., 4 243.
René Bonnac, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Floirac
I., 13 493; A., 45,77 %; E., 6 554
Jean-Claude Thomila, RPR, c.m., 3 310 (50,50 %) *ÉLU.*
Jean Darriet, c.s., PS, m., 3 244.

Guitres
I., 8 944; A., 31,68 %; E., 5 742
Jean-Claude Bireau, c.s., RPR, 3 225 (56,16 %) *RÉÉLU.*
Alain Marois, PS, 2 517.

Labrède
I., 18 747; A., 34,78 %; E., 11 514
Hubert Lagoueyte, c.s., CNI, 5 609 (48,71 %) *RÉÉLU.*
Gilles Pezat, PS, 4 264; Jean-Luc Ajas, Verts, 1 641.

Libourne
I., 24 546; A., 38,08 %; E., 13 965
André Teurlay, c.s., UDF-PR, c.m., 7 912 (56,65 %) *RÉÉLU.*
Michel Galand, PS, 6 053.

Mérignac-2
I., 20 579; A., 41,75 %; E., 11 098
Pierre Favre, c.s., UDF-PR, 6 521 (58,75 %) *RÉÉLU.*
Jean-Michel Tavart, PS, 4 577.

Pauillac
I., 8 356; A., 35,98 %; E., 4 981
Louis Séoillon, RPR, m., 2 959 (59,40 %) *ÉLU.*
Christian Ollier, PS, 2 022.
André Cazes, c.s., CNI, a.m., n.s.r.p.

Pessac-1
I., 16 226; A., 42,12 %; E., 9 058
Pierre Auger, PS, adj. m., 4 294 (47,40 %) *ÉLU.*
Jean-Claode Dalbos, c.s., RPR, 3 529; *Jean-Pierre Dufour, Verts*, 1 235.

Saint-Ciers-sur-Gironde
I., 8 085; A., 20,71 %; E., 6 174
Daoiel Picotin, c.s., UDF-rad., m., 3 192 (51,70 %) *RÉÉLU.*
Philippe Plisson, PS, 2 982.

Saint-Laurent-Médoc
I., 5 057; A., 30,49 %; E., 3 250
Michel Faure, c.s., RPR, m., 1 970 (60,61 %) *RÉÉLU.*
Jack Costes, PS, 1 280.

Saint-Macaire
I., 6 087; A., 28,24 %; E., 4 086
Jeao Lafourcade, c.s., PC, 2 293 (56,11 %) *RÉÉLU.*
Pierre Laporte, RPR, 1 793.

Saint-Symphorien
I., 2 547; A., 26,06 %; E., 1 672
Gérard Lagors, c.s., PS, m., 989 (59,15 %) *RÉÉLU.*
Laurent de Bailliencourt, div. d., 683.

Talence
I., 19 393; A., 45,55 %; E., 9 752
Alain Cazabonoe, c.s., UDF-CDS, adj. m., 5 716 (58,61 %) *RÉÉLU.*
François Joly, PS, 4 036.

HÉRAULT (21 + 5)

1re TOUR: 2 élus
(2 PS.)

L'Hérault se distingue par sa stabilité. M. Gérard Saumade, présideot socialiste sortant, a été réélu dans le cantoo des Martelles avec 63,69 % des suffrages, et il pourra compter sur une majorité similaire à celle dont il disposait jusqu'à présent. A l'exception de M. Michel Bacala (PS), battu de 2 voix à Mauguio par M. Pierre Michelet (RPR), tous les sortants ont été réélus. Le FN, présent dans treize cantons, en a fait perdre quatre à la droite, au profit du PS, en se maintenant au second tour : Béziers-III, Montpellier-V, Montpellier-VII et Lunel. Ce second tour se caractérise par une forte érosioo de l'électorat de l'extrême droite au profit de candidats implantés localement. Le PC conserve l'unique siège dont il disposait grâce à M. François Liberti, réélu à Sète.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC; 3 ex-PC; 28 PS; 1 PS diss.; 1 GE; 2 UDF-CDS; 5 UDF-PR; 7 RPR; 1 div.

CONSEIL SORTANT: 1 PC; 3 ex-PC; 27 PS; 1 PS diss.; 1 GE; 2 UDF-CDS; 6 UDF-PR; 4 RPR; 1 div. *(Prés.: M. Gérard Saumade, PS, d., m. de Saint-Mathieu-de-Tréviers.)*

Béziers-3
I., 18 188; A., 41,04 %; E., 9 829
Jules Faigt, c.s., PS, adj. m., 4 407 (44,83 %) *RÉÉLU.*
Michel Roget, RPR, sout. UPF, 3 619; Jacques Denis, FN, 1 803.

Béziers-4
I., 21 650; A., 40,66 %; E., 12 020
Raymood Coudere, c.s., UDF-PR, c.m., 5 861 (48,76 %) *RÉÉLU.*
Aimé Couquet, PC, adj. m., 4 100; Yves Untereiner, FN, 2 059.

Capestang
I., 10 652; A., 34,67 %; E., 6 231
Bernard Nayral, c.s., PS, d., m., 3 596 (57,71 %) *RÉÉLU.*
Xavier Gombert, div. d., 2 635.

● Castelnau-le-Lez
I., 13 602; A., 39,85 %; E., 7 347
Jean-Pierre Graod, c.s., RPR, m., 5 901 (80,31 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Pelletier, FN, 1 446.

Castries
I., 21 662; A., 33,43 %; E., 13 716
Marcel Gibily, c.s., UDF-PR, m., 6 590 (48,04 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marcel Castet, PS, 5 307; Fernand Lapscher, FN, 1 819.

Le Caylar
I., 927; A., 13,48 %; E., 782
Pierre Bouyeroo, c.s., PS, m., 406 (51,91 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie Barascut, div. d., 376.

Clermoot-l'Hérault
I., 11 119; A., 32,89 %; E., 6 864
Marcel Vidal, c.s., PS, sén., m., 4 104 (59,79 %) *RÉÉLU.*
Claude Revel, app. RPR, 2 760.

Ganges
I., 6 271; A., 25,37 %; E., 4 207
Louis Randon, c.s., RPR, 2 333 (55,45 %) *RÉÉLU.*
Yvoo Delmas, PS, 1 874.

● Lattes
I., 15 587; A., 40,43 %; E., 7 957
Michel Vaillal, c.s., UDF-PR, m., 5 822 (73,16 %) *RÉÉLU.*
Hélène Zouroudis, FN, 2 135.

Lunel
I., 21 410; A., 31,06 %; E., 13 861
Claude Barral, c.s., PS, m., 6 892 (49,72 %) *RÉÉLU.*
Jean-Michel Pouderoux, RPR, 4 751; Chrislian Malatia, FN, 3 218.

Les Matelles
I., 14 941; A., 34,48 %; E., 9 258
Gérard Saumade, c.s., PS, prés. c.g., 5 897 (63,69 %) *RÉÉLU.*
Robert Quissac, RPR, 2 273; Charles Galtier, FN, 1 088.

Mauguio
I., 17 572; A., 34,61 %; E., 10 907
Pierre Micbelet, RPR, 4 549 (41,70 %) *ÉLU.*
Michel Bacala, c.s., PS, m., 4 547; Jean-Claude Martioez, FN, d.eur., 1 811.

● Montpellier-3
I., 12 273; A., 45,35 %; E., 6 343
Philippe Couveiohes, RPR, 3 333 (52,54 %) *ÉLU.*
Michel Guibal, PS, c.m., 3 010.

● Montpellier-5
I., 9 052; A., 42,42 %; E., 5 027
Christian Benezis, PS, c.m., 2 219 (44,14 %) *ÉLU.*
Bruno Barthez, UDF-PR, 2 031; Henri Footez, FN, 777.

Montpellier-7
I., 12 675; A., 50,13 %; E., 6 082
Alain Bosc, c.s., PS, 2 635 (43,32 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marc Bonnet, RPR, 2 386; Alain Jamet, FN, 1 061.

Montpellier-9
I., 11 507; A., 44,88 %; E., 6 038
André Vezinbet, c.s., PS, sén., c.m., 3 353 (55,53 %) *RÉÉLU.*
Vinceot Amoros, UDF-PR, 1 343; René Graverot, FN, 1 342.

Montpellier-10
I., 17 205; A., 43,81 %; E., 9 181
Danièle Santonja, c.s., UDF-PR, 4 586 (49,95 %) *RÉÉLUE.*
Hélène Colas, PS, c.m., 3 243; Marie Banuls, FN, 1 352.

Marviel-lès-Béziers
I., 7 111; A., 29,05 %; E., 4 796
Jean Senegas, c.s., PS diss., 2 074 (43,24 %) *RÉÉLU.*
Jean Guy, PC, m., 1 423; Guy Roque, UDF-CDS, sout. UPF, 1 299.

Pézenas
I., 9 811; A., 30,71 %; E., 6 404
Pierre Guiraud, c.s., ex-PC, m., 3 563 (55,63 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Ricard, RPR, 2 841.

● Pignan
I., 13 309; A., 32,03 %; E., 8 602
Claude Etienne, RPR, 2 885 (33,53 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Moure, PS, 2 569; Claude Seigner, div., 2 132; Robert Estève, FN, 1 016.

Saint-Chinian
I., 5 710; A., 32,07 %; E., 3 474
Raoul Bayou, c.s., PS, m., 2 001 (57,59 %) *RÉÉLU.*
Henri Fabre-Luce, RPR, 1 473.

Saint-Gervais-sur-Mare
I., 5 655; A., 18,77 %; E., 4 313
Marcel Roques, c.s., UDF-CDS, 2 288 (53,04 %) *RÉÉLU.*
Philippe Tailland, div., 2 025.

Servian
I., 6 976; A., 29,37 %; E., 4 550
Henri Béziat, c.s., PS, m., 2 817 (61,91 %) *RÉÉLU.*
Fernand Bouty, RPR, 1 733.

Sète-2
I., 14 686; A., 35,60 %; E., 8 759
François Liberti, c.s., PC, c.m., 4 407 (50,31 %) *RÉÉLU.*
Hélène Le Vin, RPR, c.m., 4 352.

ILLE-ET-VILAINE (24 + 3)

1re TOUR: 11 élus
(1 PS; 3 UDF-CDS; 2 app. UDF-CDS; 1 UDF-PR; 1 RPR; 2 app. RPR; 1 div. d.)

M. Edmond Hervé, député (PS), maire de Rennes et ancien ministre de la santé, subit un vote de défiance : son premier adjoint, M. Gabillard (PS), est battu dans le cantoo de Rennes-Nord par un jeune inconnu du club Perspectives et réalités, M. Jambois. Ce dernier avait axé sa campagne, tout comme trois autres candidats, sur la question du coût du Val, le futur métro rennais. Ailleurs, le second tour confirme l'effritement du PS, qui, dans le cantoo de Liffré, perd un siège au profit de M. Havard, le challenger soutenu par le président du conseil général, M. Méhaignerie (UDF-CDS), grand vainqueur de ces élections face au maire socialiste de Rennes.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 div. g.; 2 app. PS; 11 PS; 1 app. UDF-CDS; 16 UDF-CDS; 10 div. d.; 2 UDF-P et R; 2 UDF-PR; 1 app. RPR; 7 RPR.

CONSEIL SORTANT: 12 PS; 2 app. PS; 1 div. g.; 14 UDF-CDS; 1 app. UDF-CDS; 4 UDF-PR; 7 RPR; 1 app. RPR; 9 div. d. *(Prés.: M. Pierre Méhaignerie, UDF-CDS, d., m. de Vitré, a.min.)*

Bécherel
I., 5 804; A., 29,78 %; E., 3 891
Marie-Hélène Daucé, UDF-CDS, 2 568 (67,56 %) *ÉLUE.*
Jean-Yves Bazin, PS, 1 233.
Louis de la Forest, c.s., div. d., a.sér., n.s.r.p.

Bruz
I., 18 674; A., 38,66 %; E., 10 639
Robert Barré, c.s., UDF-CDS, m., 7 200 (67,61 %) *RÉÉLU.*
Rémy Coudron, PS, 3 449.

Cancale
I., 9 983; A., 38,93 %; E., 5 616
Jeao Raquidel, c.s., RPR, 2 895 (51,54 %) *RÉÉLU.*
Maurice Jannin, maj. p., 2 721.

Grand-Fougeray
I., 3 095; A., 22,58 %; E., 2 343
Joseph Tripon, div. d., 1 231 (52,42 %) *ÉLU.*
Alaio David, UDF-PR, 1 117.
Noël Chevalier, c.s., div. d., n.s.r.p.

Liffré
I., 12 545; A., 30,20 %; E., 8 315
Francis Havard, UDF-CDS, 4 233 (50,90 %) *ÉLU.*
Clément Théaudio, c.s., PS, m., 4 082.

Plélan-le-Grand
I., 8 555; A., 57,47 %; E., 2 467
Marie-Joseph Bissonnier, c.s., div. d., m., 2 467 (100,00 %) *RÉÉLU.*

Rennes-Centre
I., 10 522; A., 53,62 %; E., 4 641
Claude Champaud, c.s., RPR, 3 231 (69,61 %) *RÉÉLU.*
Jean-Yves Chapuis, PS, 1 410.

Rennes-Centre-Ouest
I., 12 299; A., 53,30 %; E., 5 444
Yves Fréville, c.s., UDF-CDS, d., 3 571 (65,59 %) *RÉÉLU.*
Sylvie Robert, PS, 1 873.

● Rennes-Est
I., 8 855; A., 51,50 %; E., 4 012
Bernard Billard, UDF-CDS, 2 225 (55,45 %) *ÉLU.*
Clotilde Tascon-Meooetrier, PS, 1 787.

Rennes-le-Blosne
I., 13 659; A., 53,46 %; E., 6 058
Jeao Normaod, c.s., PS, 2 458 (40,57 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Persigand, div. d., 2 143; Joël Morfoisse, Verts, 1 457.

● Rennes-Nord
I., 10 542; A., 46,48 %; E., 5 479
Stépbane Jambois, UDF-PR, 2 588 (47,23 %) *ÉLU.*
Martial Gabillard, PS, adj. m., 1 831; Jean-Louis Merrien, Verts, 1 060.
Poul Ruoudel, c.s., div. d., se représente dans le canton de Betton, non renouvelable.

Rennes-Sud-Est
I., 18 698; A., 43,72 %; E., 10 116
Jean-Pierre Dagorn, c.s., UDF-PR, 4 112 (40,64 %) *RÉÉLU.*
Jules Rubioo, PS, 3 745; Jean-Luc Certain, Verts, 2 259.

Saint-Aubin-d'Aubigné
I., 13 061; A., 37,45 %; E., 7 675
Louis Genouël, div. d., 3 947 (51,42 %) *ÉLU.*
Maurice Perrin, maj. p., 3 728.
Jean-Paul Ridard, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Saint-Brice-en-Coglès
I., 8 011; A., 26,97 %; E., 5 583
Jean Malapert, c.s., div. d., 3 301 (59,12 %) *RÉÉLU.*
Noël Regray, div. d., 2 282.

Saint-Malo-Sud
I., 16 531; A., 59,95 %; E., 4 938
Marcel Planchet, c.s., div. d., 4 938 (100,00 %) *RÉÉLU.*

Le Sel-de-Bretagne
I., 3 194; A., 57,85 %; E., 964
Aodré Hopel, c.s., div. d., 964 (100,00 %) *RÉÉLU.*

INDRE (13)

1re TOUR: 5 élus
(2 UDF; 1 RPR; 2 div. d.)

Non seulement M. André Laignel (PS), secrétaire d'Etat à la ville et à l'aménagement du territoire, a perdu son pari de reconquérir la présidence du conseil général, mais la majorité départementale sort largement renforcée : tous les candidats de droite ont bénéficié d'uo bon report des voix du FN, en dépit de certaines consignes, notamment celles données à Châteauroux-Ouest contre M. Daniel Bernardet, sénateur (UDF-PSD), président sortant. Le FN lui reprochait en effet d'avoir reçu la visite de M. Harlem Desir, le président de SOS-Racisme. M. Bernardet n'en a pas moins obteou plus de 60 % des suffrages.

NOUVEAU CONSEIL. – 8 PS; 1 UDF-PSD; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 3 UDF; 3 RPR; 9 div. d.

CONSEIL SORTANT: 11 PS; 1 UDF-PSD; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 2 UDF; 5 RPR; 5 div. d. *(Prés.: M. Daniel Bernardet, UDF-PSD, sén.)*

Châteauroux-Est
I., 12 541; A., 38,48 %; E., 7 044
Michel Bloodeau, div. d., 4 530 (64,31 %) *ÉLU.*
Roger Caumette, PS, 2 514.
Michel Aurilloc, c.s., RPR, n.s.r.p.

Châteauroux-Ouest
I., 10 286; A., 34,16 %; E., 6 177
Daniel Bernardet, c.s., UDF-PSD, prés. c.g., 3 875 (62,73 %) *RÉÉLU.*
Jacques Boisard, PS, 2 302.

Écueillé
I., 3 443; A., 18,35 %; E., 2 662
Joël Bonjour, div. d., 1 467 (55,10 %) *ÉLU.*
Bernard Jollet, PS, 1 195.
Henri Louet, c.s., RPR, n.s.r.p.

Issoudun-Nord
I., 9 044; A., 27,85 %; E., 6 113
Roger Birtègue, c.s., div. d., 3 340 (54,63 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Daugeroo, PS, 2 773.

Mézières-en-Brenne
I., 3 315; A., 18,09 %; E., 3 559
Jean-Loois Camus, c.s., div. d., m., 1 433 (55,99 %) *RÉÉLU.*
Marcel Demarne, div. d., 1 126.

Saint-Gaultier
I., 3 549; A., 22,56 %; E., 2 572
Jean-Louis Simoulin, c.s., PS, 1 418 (55,13 %) *RÉÉLU.*
Jean-Laurent Desouche, RPR, 1 154.

Tournon-Saint-Martin
I., 4 182; A., 29,62 %; E., 2 744
Reoé Chabot, c.s., RPR, 1 929 (70,29 %) *RÉÉLU.*
Roger Blanco, PS, 815.

Valençay
I., 7 286; A., 32,87 %; E., 4 460
Pierre Renard, c.s., div. d., m., 2 635 (59,08 %) *RÉÉLU.*
Patrick Laroche, PS, 1 825.

INDRE-ET-LOIRE (19 + [1])

1re TOUR: 3 élus
(3 div. d.)

Conseiller général du canton de L'Ile-Bouchard depuis trente-sept ans et président de l'assemblée départementale depuis vingt-deux ans, M. Aodré-Georges Voisin (app. RPR) a été battu par un notaire, M. Marcellin Sigonneau (div. d.), qui avait quitté le canton de Richelieu pour le défier sur ses terres. Le vainqueur réédite sa performance de 1985, quand il avait délogé un autre sénateur RPR, M. Marcel Fortier. Le siège laissé libre à Richelieu revient au maire du chef-lieu, M. Gabriel Coquerie (div. d.). Surprise à Joué-lès-Tours-Sud, où le sortant, M. Bernard Plisson (RPR), adjoint au maire, est battu par le socialiste Philippe Lebreton, conseiller municipal de cette même ville. Comme prévu, M. Bernard Debré (RPR) succède à son père, ancien premier ministre, démissionoaire, à Amboise. Le seul conseiller général MRG, M. Michel Guignaudeau, est battu à Ligueil, ville dont il fut maire. A Neuvy-le-Roi, enfin, M. Jean Poussin (div. d.), l'un des vice-présidents du conseil géoéral, doit laisser la place à un candidat de la même famille politique, M. Henri Zamalrik.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC; 5 PS; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 7 RPR; 19 div. d.

CONSEIL SORTANT: 1 PC; 4 PS; 1 MRG; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 2 UDP-PR; 8 RPR; 1 app. RPR; 17 div.d. et uo siège vacant à la suite de la démission d'uo RPR. *(Prés.: M. André-Georges Voisin, opp. RPR, sén., m. de L'Ile-Bouchard.)*

■ Amboise
I., 15 020; A., 34,71 %; E., 9 142
Bernard Debré, RPR, d., c.m., 5 191 (56,78 %) *ÉLU.*
Christian Guyon, div. g., adj.m., 3 951.
Michel Debré, c.s., RPR, ancien premier ministre, n.s.r.p.

Azay-le-Rideau
I., 8 545; A., 40,97 %; E., 4 559
Marc Jacquet, c.s., div. d., 2 730 (59,88 %) *RÉÉLU.*
Gaston Michin, div. d., m., 1 829.

Bléré
I., 13 317; A., 52,47 %; E., 4 514
Georges Fortier, c.s., RPR, adj. m., 4 514 (100,00 %) *RÉÉLU.*

Bourgueil
I., 8 694; A., 37,19 %; E., 5 182
Jean Chamboissier, c.s., div. d., m., 2 886 (55,69 %) *RÉÉLU.*

le journal mensuel
de documentation politique
après-demain
Fondé par la Ligue
des droits de l'homme
(non vendu dans les kiosques)
offre un dossier complet sur :
L'EAU. PRÉSENCES ET ENJEUX
Envoyer 60 F (timbres à 2,50 F ou chèque) à APRÈS-DEMAIN, 27, rue Jean-Dolent, 75014 Paris, en spécifiant le dossier demandé ou 150 F pour l'abonnement annuel (60 % d'économie), qui donne droit à l'envoi gratuit de ce numéro

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DES ÉLECTIONS CANTONALES

Robert Lefèvre, div. g., 1 242 ; Jean-Paul Moreau, PC, 1 054.

Château-la-Vallière

I., 6 124 ; A., 38,04 % ; E., 3 529

Maurice Duron, c.s., div. d., m., 2 128 (60,30 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Parfait, PS, 1 401.

L'Ile-Bouchard

I., 5 634 ; A., 24,36 % ; E., 4 061

Marcellin Sigonneau, div. d., c.s. de Richelieu, 2 338 (57,57%) *ÉLU.*
Andre-Georges Voisin, c.s., app. RPR, prés. c.g., 1 723.

Ligueil

I., 5 277 ; A., 20,04 % ; E., 4 099

Michel Giraudeau, div. d., 2 153 (52,52 %) *ÉLU.*
Michel Guignaudeau, c.s., MRG, a.m., 1 946.

Joué-lès-Tours-Sud

I., 10 555 ; A., 47,12 % ; E., 5 007

Philippe Lebreton, PS, c.m., 2 592 (51,76 %) *ÉLU.*
Bernard Plisson, c.s., RPR, adj. m., 2 415.

Luynes

I., 11 877 ; A., 42,46 % ; E., 6 008

Jean Roux, c.s., RPR, m., 3 625 (60,33 %) *RÉÉLU.*
Jacques Mérel, div. d., 2 383.

Montbazon

I., 13 421 ; A., 39,78 % ; E., 7 493

Régis Ramage, div. d., m., 4 795 (63,99 %) *ÉLU.*
Serge Viaud, MRG, 2 698.
Louis Le Bescam, c.s., RPR, s'est retiré.

Montlouis-sur-Loire

I., 11 437 ; A., 33,60 % ; E., 7 149

Dominique Leclerc, c.s., RPR, 4 106 (57,43 %) *RÉÉLU.*
Jean-Jacques Filleul, PS, m., 3 043.

Neuvy-le-Roi

I., 4 188 ; A., 25,40 % ; E., 3 009

Henri Zamalrik, div. d., 2 029 (67,43 %) *ÉLU.*
Jean Poussin, c.s., div. d., 980.

Richelieu

I., 6 531 ; A., 33,50 % ; E., 4 068

Gabriel Coquerie, div. d., m., 1 483 (36,45 %) *ÉLU.*
Henri Gaulandeau, div. d., 1 294 ; Robert Dereux, div. g., c.m., 1 291.
Marcellin Sigonneau, c.s., div. d., se représente dans le canton de l'Ile-Bouchard.

Tours-Est

I., 11 582 ; A., 49,72 % ; E., 5 362

Barbara Romieux, c.s., RPR, adj. m., 3 178 (59,26 %) *RÉÉLUE.*
Arlette Bosch, PS, c.m., 2 184.

Tours-Nord-Ouest

I., 11 153 ; A., 50,79 % ; E., 5 071

Michel Montaubin, c.s., div. d., adj. m., 3 062 (60,38 %) *RÉÉLU.*
Dominique Lachaud, PS, c.m., 2 009.

Tours-Ouest

I., 8 643 ; A., 54,09 % ; E., 3 691

Claude Croubois, c.s., RPR, adj. m., 2 350 (63,66 %) *RÉÉLU.*
Mathias Chauchat, PS, 1 341.

Tours-Sud

I., 9 919 ; A., 53,36 % ; E., 4 300

Michel Trochu, c.s., RPR, c.m., 2 971 (69,09 %) *RÉÉLU.*
Sylvie Roux, PS, 1 329.

ISÈRE (29)

1er TOUR : 9 élus
(1 UDF-CDS ; 3 UDF-PR ; 2 RPR ; 1 div. d. ; 2 div.)

Le président sortant du conseil général, M. Alain Carignon, en congé du RPR, retrouve avec le RPR, l'UDF et le groupe des non-inscrits la majorité au sein de l'assemblée. Il devrait d'autre part recevoir le soutien des six élus de la Nouvelle Gauche, animée par M. Haroun Tazieff, ancien secrétaire d'Etat à la prévention des risques majeurs dans le gouvernement Fabius. Globalement, les rapports de forces sont relativement stables. Grâce à la victoire de M. André Vallini, maire de Tullins, sur le conseiller sortant, le PS retrouve le même nombre de conseillers (onze). Le PC, avec huit élus, gagne un siège : il perd le contrôle de Fontaine-Sassenage, mais enlève le siège de Roussillon au PS et conquiert celui d'Echirolles-Est, tenu jusqu'alors par M. Alain Arvin-Bérod, conseiller de la Nouvelle Gauche. Quant à M. Carignon, il peut espérer avoir le soutien de près des deux tiers du conseil général, au sein duquel le RPR a pris le dessus sur l'UDF, pour la première fois.

NOUVEAU CONSEIL. – 8 PC ; 11 PS ; 2 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-CDS ; 8 UDF-PR ; 2 UDF ; 13 RPR ; 10 div. d. ; 2 div.

CONSEIL SORTANT : 7 PC ; 11 PS ; 2 div. g. ; 2 UDF-CDS ; 9 UDF-PR ; 11 RPR ; 15 div. d. ; 1 div. *(Prés. : M. Alain Carignon, div. d., m. de Grenoble.)*

Bourgoin-Jallieu-Sud

I., 12 405 ; A., 40,33 % ; E., 7 074

Pierre Grataloup, c.s., div. d., 3 455 (48,84 %) *RÉÉLU.*
Alain Cottalorda, PS, 2 164 ; Christian Vellieux, FN, 1 455.

Échirolles-Est

I., 8 172 ; A., 43,13 % ; E., 4 471

Claude Bertrand, PC, 2 067 (46,23 %) *ÉLU.*
Alain Arvin-Berod, c.s., div., 1 595 ; Michel D'Ornano, FN, 809.

Fontaine-Sassenage

I., 15 385 ; A., 40,87 % ; E., 8 447

Dominique Valeille, RPR, m. de Sassenage, 4 620 (54,69 %) *ÉLU.*
Yannick Boulard, c.s., PC, m. de Fontaine, 3 827.

Le Grand-Lemps

I., 7 855 ; A., 32,94 % ; E., 5 025

Pierre Barnier, div. d., sout. UPF, 2 450 (48,75 %) *ÉLU.*
Bernard Vial, maj. p., sout. PS, 1 502 ; Gérard Mathan, div. d., 1 073.
Henri Micoud, c.s., div. d., n.s.r.p.

Grenoble-1

I., 17 159 ; A., 50,72 % ; E., 7 770

Yves Machefaux, UDF-rad., 4 258 (54,80 %) *ÉLU.*
Jean-Paul Giraud, PS, 3 512.
Jean-Jacques Guillemot, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Grenoble-3

I., 12 005 ; A., 45,59 % ; E., 6 235

Michel Destot, c.s., PS, d., 3 158 (50,64 %) *RÉÉLU.*
Bernard Betto, UDF-CDS, 2 158 ; Mireille D'Ornano, FN, 919.

Grenoble-6

I., 11 332 ; A., 52,02 % ; E., 5 068

Annie Deschamps, c.s., PS, 2 940 (58,01 %) *RÉÉLUE.*
Geneviève Tchidemian, RPR, 2 128.

Mens

I., 2 433 ; A., 24,04 % ; E., 1 770

Jean-Auguste Richard, c.s., PS, 959 (54,18 %) *RÉÉLU.*
Guy Mathelet, div. d., sout. UPF, 811.

Morestel

I., 13 951 ; A., 47,30 % ; E., 6 674

Jean Genin, c.s., div. d., sout. UPF, 5 016 (75,15 %) *RÉÉLU.*
Roger Cordier, PS, 1 658.

La Mure

I., 9 284 ; A., 38,30 % ; E., 5 440

Claude Péquignot, c.s., div. d., sout. UPF, m., 3 186 (58,56 %) *RÉÉLU.*
Jean Lozier, PC, 2 254.

Roussillon

I., 26 445 ; A., 39,54 % ; E., 15 039

Maurice Poirier, PC, m., 7 388 (49,12 %) *ÉLU.*
Patrick Métral, UDF-PR, 5 319 ; Jean-Marc Monnery, FN, 2 332.
René Bourget, c.s., PS, s'est retiré.

Saint-Égrève

I., 15 322 ; A., 38,29 % ; E., 8 832

Jean-Yves Poirier, c.s., RPR, 5 077 (57,48 %) *RÉÉLU.*
Bernard Cornu, PS, 3 755.

Saint-Geoire-en-Valdaine

I., 5 386 ; A., 33,51 % ; E., 3 417

André Gillet, UDF, sout. UPF, 1 898 (55,54 %) *ÉLU.*
Louis Monin-Picard, div. d., 1 519.
André Chaize, c.s., div. d., n.s.r.p.

Saint-Marcellin

I., 13 350 ; A., 34,23 % ; E., 8 252

Robert Pinet, UDF, 4 365 (52,89 %) *ÉLU.*
Louis Ferrouillat, RPR, m., 3 887.
Paul Bossan, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Saint-Martin-d'Hères-Nord

I., 8 689 ; A., 61,59 % ; E., 2 000

Madeleine Barathieu, c.s., PC, adj. m., 2 000 (100,00 %) *RÉÉLUE.*

Tullins

I., 6 612 ; A., 31,50 % ; E., 4 223

André Vallini, PS, 2 198 (52,04 %) *ÉLU.*
Moïse Zala, c.s., div. d., sout. UPF, 2 025.

La Verpillière

I., 9 035 ; A., 38,12 % ; E., 5 372

Achille Paoli, c.s., RPR, sout. UPF, m., 1 891 (35,20 %) *RÉÉLU.*
Patrick Ancel, PS, 1 589 ; Roger Maréchal, div. d., 1 021 ; Eric Brunot, FN, 871.

Vienne-Sud

I., 17 839 ; A., 36,58 % ; E., 10 747

Jacques Remiller, c.s., UDF-PR, 5 768 (53,67 %) *RÉÉLU.*
Gilbert-Gabriel Frenay, PS, 3 289 ; Henry Despres, FN, 1 690.

Vinay

I., 5 122 ; A., 31,31 % ; E., 3 331

Bernard Quercy, RPR, 1 881 (56,46 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Coux, maj. p., sout. PS, m., 1 450.
Marcel Carlin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Voiron

I., 24 698 ; A., 38,31 % ; E., 14 789

Michel Hannoun, c.s., RPR, 7 341 (49,63 %) *RÉÉLU.*
Gilbert Mathieu, PS, 3 260 ; Jean-Michel Guillon, Verts, 2 323 ; Jean Tabeling, FN, 1 865.

JURA (17)

1er TOUR : 5 élus
(1 UDF-CDS ; 1 RPR ; 3 div. d.)

L'équilibre départemental reste quasiment inchangé, permettant à M. André Jourdain, sénateur RPR, de conserver son fauteuil de président du conseil général. La gauche remporte trois sièges et améliore ainsi sa représentation (huit élus contre sept dans le conseil sortant). La droite, avec neuf élus ou réélus, reste largement majoritaire avec vingt-six conseillers (contre vingt-sept dans le conseil sortant). M. Marcel Odobel (RPR) ne l'emporte que de 3 voix dans le canton des Bonchoux, tandis que M. Jean-Paul Giraud (RPR) est battu dans le canton de Dampierre. A Villers-Farlay, M. Claude Léqué (RPR) est battu par M. Jean-Marie Sermier (div. d). A gauche, le fait marquant est l'apparition pour la première fois de deux élus divers gauche.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC ; 5 PS ; 2 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 UDF-P et R ; 2 UDF ; 1 app. UDF ; 11 RPR ; 6 div. d.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 6 PS ; 1 UDF-rad. ; 5 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 UDF-P et R ; 2 UDF ; 1 app. UDF ; 10 RPR ; 6 div. d. *(Prés. : M. André Jourdain, RPR, sén., adj. m. de Sapois.)*

Arinthod

I., 2 952 ; A., 28,38 % ; E., 2 006

Gilles Carnet, RPR, 1 231 (61,36 %) *ÉLU.*
André Lamard, PS, 775.
Philippe Chalx, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Beaufort

I., 4 498 ; A., 33,61 % ; E., 2 814

Roger Boudet, RPR, 1 589 (56,46 %) *ÉLU.*
Roger Guillot, PS, 1 225.
Georges Vaillat, c.s., PS, n.s.r.p.

Les Bouchoux

I., 1 817 ; A., 21,46 % ; E., 1 397

Marcel Odobel, c.s., RPR, 700 (50,10 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Ackermann, div. g., 697.

Chemin

I., 7 311 ; A., 28,71 % ; E., 4 935

André Vauchez, PS, 1 969 (39,89 %) *ÉLU.*
Charles Péchinot, div. d., 1 920 ; René Berthod, div. g., 1 046.
Jean Corot, c.s., UDF, n.s.r.p.

Dampierre

I., 3 964 ; A., 26,01 % ; E., 2 779

Denis Jeunet, div. g., 1 504 (54,12 %) *ÉLU.*
Jean-Paul Giraud, c.s., RPR, 1 275.

Dole-Nord-Est

I., 12 427 ; A., 40,42 % ; E., 6 696

Pierre Talagrand, c.s., UDF-CDS, 3 963 (59,18 %) *RÉÉLU.*
Alain Caritey, Verts, 2 733.

Lons-le-Saunier-Nord

I., 9 949 ; A., 42,71 % ; E., 5 080

René Feit, c.s., app. UDF, 3 000 (59,05 %) *RÉÉLU.*
Christophe Perny, PS, 2 080.

Montbarrey

I., 3 254 ; A., 18,96 % ; E., 2 504

Nelly Poncet, c.s., RPR, 1 302 (51,99 %) *RÉÉLUE.*
Alain Bigeur, div. g., 1 202.

Montmirey-le-Château

I., 2 052 ; A., 44,44 % ; E., 836

Bernard Chauvin, UDF, 836 (100,00 %) *ÉLU.*
Bernadette Brantus, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Morez

I., 8 685 ; A., 47,48 % ; E., 4 050

Roland Carminati, RPR, 2 228 (55,01 %) *ÉLU.*
Christian Delval, PS, 1 822.
Jean-Louis Crestin-Billet, c.s., div. d., n.s.r.p.

Sellières

I., 2 430 ; A., 22,75 % ; E., 1 760

Robert Tournier, div. g., sout. PC et PS, 889 (50,51 %) *ÉLU.*
Jean-Jacques Brandon, app. RPR, 871.
Alain Brune, c.s., PS, d., n.s.r.p.

Villers-Farlay

I., 2 718 ; A., 23,54 % ; E., 2 019

Jean-Marie Sermier, div. d., 749 (37,09 %) *ÉLU.*
Michel Junod, app. UDF, 484 ; Claude Léqué, c.s., RPR, 459 ; Annick Vernus, PS, 327.

LANDES (15)

1er TOUR : 7 élus
(3 PS ; 1 MRG ; 1 UDF-rad. ; 1 UDF-PR ; 1 RPR.)

M. Henri Emmanuelli, président de l'Assemblée nationale, pourra à nouveau compter sur une majorité absolue du PS au sein du conseil général qu'il préside, malgré l'échec à Mont-de-Marsan des deux conseillers socialistes sortants. Ceux-ci ont en effet été battus, l'un de 71 voix, l'autre de 9 voix, ce qui a provoqué une certaine surprise dans les deux cantons d'une ville où le PS s'était imposé avec 57 % des suffrages dès le premier tour de l'élection municipale de 1989. L'un des deux perdants est M. Alain Vidalies, député et premier vice-président du conseil général sortant, chargé des affaires sociales. Son adversaire, M. Guy Duvignac, un avocat de quarante-trois ans, président départemental du RPR, vient d'être élu au conseil régional d'Aquitaine.

NOUVEAU CONSEIL. – 2 PC ; 16 PS ; 1 MRG ; 2 UDF-rad. ; 3 UDF-PR ; 3 app. UDF ; 2 RPR ; 1 CNI.

CONSEIL SORTANT : 2 PC ; 18 PS ; 1 MRG ; 2 UDF-rad. ; 2 UDF-PR ; 3 app. UDF ; 2 RPR. *(Prés. : M. Henri Emmanuelli, PS, président de l'Assemblée nationale.)*

Dax-Nord

I., 12 097 ; A., 31,30 % ; E., 7 448

Claude Lagenèbre, c.s., PS, 4 230 (56,79 %) *RÉÉLU.*
Claude Lafitte, RPR, adj. m., 3 218.

Labrit

I., 2 147 ; A., 17,93 % ; E., 1 695

Michel Simon, RPR, 922 (54,39 %) *ÉLU.*
Dominique Coutiere, maj. p., adj. m., 773.
Pierre Laulom, c.s., RPR, m., n.s.r.p.

Mimizan

I., 7 919 ; A., 27,45 % ; E., 5 354

Robert Barsac, c.s., UDF-rad., 2 984 (55,73 %) *RÉÉLU.*
Jean Bourden, PS, m., 2 370.

Mont-de-Marsan-Nord

I., 11 496 ; A., 37,43 % ; E., 6 765

Jean Bertrand, UDF-PR, c.m., 3 387 (50,06 %) *ÉLU.*
Christian Cazade, c.s., PS, adj. m., 3 378.

Mont-de-Marsan-Sud

I., 19 628 ; A., 33,40 % ; E., 12 247

Guy Duvignac, RPR, c.m., 6 159 (50,28 %) *ÉLU.*
Alain Vidalies, c.s., PS, d., 6 088.

Peyrehorade

I., 7 528 ; A., 27,70 % ; E., 5 034

Alain Siberchicot, c.s., PS, 2 932 (58,24 %) *RÉÉLU.*
Christian Bordenave, RPR, 2 102.

Saint-Vincent-de-Tyrosse

I., 15 341 ; A., 34,27 % ; E., 9 247

Jean-Pierre Dufau, c.s., PS, 5 080 (54,93 %) *RÉÉLU.*
Pierre Dupouy, RPR, 4 167.

Tartas-Est

I., 4 169 ; A., 25,13 % ; E., 2 722

Raymond Garrigues, c.s., PS, adj. m., 1 644 (60,39 %) *RÉÉLU.*
Christian Magne, RPR, 1 078.

LOIR-ET-CHER (15)

1er TOUR : 7 élus
(1 PS ; 2 UDF-CDS ; 2 UDF-PR ; 2 RPR.)

L'« effet Lang » a encore joué. Le PS passe de cinq à huit élus (sur trente). M. Michel Fromet, député socialiste, adjoint au maire de Blois, prend à la droite le canton urbain de Blois-III, et les sortants PS, MM. Michel Eimer (Blois-II) et Robert Giroud (Vendôme-II) sont facilement réélus. A Romorantin-Lanthenay-Nord, M. Jeanny Lorgeoux, député PS, maire de Romorantin, profite une fois de plus des divisions de la droite locale et renforce son enracinement en Sologne. A Bracieux, M. Michel Lhommédé (div. g.), ancien communiste, conserve son siège. A Marchenoir, M. René Salvat (RPR) succède à M. Henri Giscard d'Estaing (UDF-PR), qui ne se représentait pas.

NOUVEAU CONSEIL. – 8 PS ; 1 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 4 RPR ; 8 div.

CONSEIL SORTANT : 5 PS ; 1 div. g. ; 1 UDF-rad. ; 6 UDF-CDS ; 6 UDF-PR ; 3 RPR ; 8 div. d. *(Prés. : M. Roger Goëmaere, RPR.)*

Blois-2

I., 7 993 ; A., 36,04 % ; E., 4 857

Michel Eimer, c.s., PS, 2 803 (57,71 %) *RÉÉLU.*
Yves Crosnier, div. d., sout. UPF, 2 054.

Blois-3

I., 8 800 ; A., 40,78 % ; E., 4 817

Michel Fromet, PS, d., adj. m., 2 568 (53,31 %) *ÉLU.*
Jacques Chauvin, RPR, c.m., 2 249.
Jacques Blot, c.s., div. d., n.s.r.p.

Bracieux

I., 14 406 ; A., 52,36 % ; E., 6 525

Michel Lhommédé, c.s., div. g., 4 033 (61,80 %) *RÉÉLU.*
Gérard Lemaigner, div. d., 2 492.

Marchenoir

I., 4 454 ; A., 27,50 % ; E., 3 044

René Salvat, RPR, 2 035 (66,85 %) *ÉLU.*
Bernard Damion, maj. p., 1 009.
Henri Giscard d'Estaing, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Neung-sur-Beuvron

I., 4 248 ; A., 27,00 % ; E., 2 968

Pierre Foucher, UDF-PR, 1 578 (53,16 %) *ÉLU.*
Jean Viginier, div. d., 1 390.
Charles Quenet, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Romorantin-Lanthenay-Nord

I., 8 404 ; A., 32,53 % ; E., 5 297

Jeanny Lorgeoux, PS, 2 781 (52,50 %) *ÉLU.*
Olivier Bouton, UDF-PR, 2 516.
Jean Huberl, c.s., UDF-CDS, s'est retiré.

Romorantin-Lanthenay-Sud

I., 6 587 ; A., 33,21 % ; E., 4 058

Jean-Marie Bisson, div. d., 2 313 (56,99 %) *ÉLU.*
Claude Gersy, PS, 1 745.
Pierre Torset, c.s., UDF-CDS, a été éliminé.

Vendôme-2

I., 10 564 ; A., 35,99 % ; E., 6 291

Robert Girond, c.s., PS, 3 654 (58,08 %) *RÉÉLU.*
Jack Bellanger, UDF-CDS, 2 637.

LOIRE (21)

1er TOUR : 7 élus
(1 app. PS ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 UDF ; 2 RPR ; 1 div. d.)

Trois sièges supplémentaires vont à la majorité UPF du conseil général de la Loire. Par suite d'un mauvais report des voix à gauche, le PC perd le canton de Roanne-Nord et le PS les cantons de Bourg-Argental et de Saint-Chamond-Sud. Victime d'une moindre mobilisation des électeurs communistes, M. Guy Laforie (PS) est devancé dans le canton de Saint-Etienne-Nord-Est-I par M. Christian Bail (RPR), qui bénéficie d'un léger glissement des voix du FN. Dans les autres cantons de Saint-Etienne, seul face au candidat de l'UPF, le FN renforce ses scores du premier tour. Cette mobilisation des électeurs du FN n'empêche pas M. Lucien Neuwirth, président RPR sortant du conseil général, d'être facilement reconduit dans son canton. Enfin, M. Jean-Claude Frécon (PS) est le seul candidat de la gauche à être réélu.

NOUVEAU CONSEIL. – 3 PC ; 4 PS ; 1 app. PS ; 1 GE ; 2 UDF-rad ; 3 UDF-CDS ; 7 UDF-PR ; 1 UDF ; 9 RPR ; 9 div. d.

CONSEIL SORTANT : 4 PC ; 7 PS ; 1 GE ; 2 UDF-rad. ; 3 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 1 UDF ; 10 RPR ; 8 div. d. *(Prés. : M. Lucien Neuwirth, RPR, sén.)*

Belmont-de-la-Loire

I., 3 774 ; A., 37,49 % ; E., 2 210

Jean-Baptiste Chabrier, c.s., div. d., 1 367 (61,85 %) *RÉÉLU.*
Georges Decias, div. d., adj. m., 843.

Bourg-Argental

I., 4 936 ; A., 28,38 % ; E., 3 407

Bernard Bonne, UDF-PR, m., 1 782 (52,30 %) *ÉLU.*
Jean Moutot, c.s., PS, c.m., 1 625.

Chazelles-sur-Lyon

I., 6 366 ; A., 31,33 % ; E., 4 099

Maurice Desfarges, UDF-PR, 2 101 (51,25 %) *ÉLU.*
Jean Bouthéon, div. d., 1 998.
Gérard Seux, c.s., RPR, n.s.r.p.

Feurs

I., 15 819 ; A., 43,00 % ; E., 8 652

Jean-Claude Frécon, c.s., PS, 5 531 (63,92 %) *RÉÉLU.*
Lucien Nicolas, RPR, 3 121.

Rive-de-Gier

I., 15 091 ; A., 33,91 % ; E., 9 578

Jean-Claude Charvin, c.s., div. d., c.m., 5 078 (53,01 %) *RÉÉLU.*
André Géry, PC, m., 3 363 ; Christian Grangis, FN, 1 137.

Roanne-Nord

I., 22 012 ; A., 42,07 % ; E., 12 117

Yves Nicolin, UDF-PR, 6 226 (51,38 %) *ÉLU.*
Paul Desroches, c.s., PC, 5 891.

Saint-Chamond-Nord

I., 10 738 ; A., 39,07 % ; E., 6 246

François Rochebloine, c.s., UDF-CDS, d., adj. m., 3 485 (55,79 %) *RÉÉLU.*
Paul Fay, PS, 1 660 ; Roger Fraisse, FN, 1 101.

Saint-Chamond-Sud

I., 13 039 ; A., 37,00 % ; E., 7 802

José-Pierre Simon, RPR, adj. m., 3 419 (43,82 %) *ÉLU.*
Annie Triollier, PS, c.m., 2 836 ; Gisèle Vaucanson, FN, 1 547.
Jacques Badet, c.s., PS, c.m., n.s.r.p.

Saint-Etienne-Nord-Est-1

I., 14 299 ; A., 53,59 % ; E., 6 401

Christian Bail, c.s., RPR, adj. m., 2 575 (40,22 %) *RÉÉLU.*
Guy Laforie, PS, c.m., 2 420 ; Gérard Tournaire, FN, c.m., 1 406.

Saint-Etienne-Sud-Ouest-1

I., 8 248 ; A., 52,43 % ; E., 3 604

Lucien Neuwirth, c.s., RPR, prés. c.g., 2 687 (74,55 %) *RÉÉLU.*
Gérard Lilio, FN, 917.

Saint-Etienne-Sud-Ouest-2

I., 12 257 ; A., 52,32 % ; E., 5 074

Guy Giraud, c.s., RPR, adj. m., 3 414 (67,28 %) *RÉÉLU.*
Guy Despert, FN, c.m., 1 660.

Saint-Etienne-Sud-Est-3

I., 16 038 ; A., 51,90 % ; E., 6 818

Michel Thiollière, c.s., UDF-rad., adj. m., 5 031 (73,78 %) *RÉÉLU.*
Jean Carré, FN, 1 787.

Saint-Haon-le-Châtel

I., 8 627 ; A., 39,50 % ; E., 4 875

Robert Barathon, c.s., RPR, 2 731 (56,02 %) *RÉÉLU.*
Alain Pérard, div. g., m., 2 144.

Saint-Héand

I., 17 480 ; A., 36,51 % ; E., 10 866

François Mathieu, c.s., UDF-rad., sén., 5 703 (52,48 %) *RÉÉLU.*
Benoît Lauras, PS, 1 982 ; Annie Trapeaux, Verts, 1 615 ; Serge d'Aversa, FN, 1 566.

HAUTE-LOIRE (17)

1er TOUR : 8 élus
(3 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 1 div. d.)

Le PS, qui avait perdu dès le premier tour le canton de Solignac, cède à la droite deux autres sièges, à Bas-le, où le conseiller sortant ne se représentait pas, et à Auzon, où il n été battu. Les candidats de la gauche, qu'ils soient socialistes déclarés ou étiquetés divers gauche, ne semblent pas avoir bénéficié d'un bon report de voix tant de la part des communistes que de la part des écologistes. En revanche, les candidats de la droite paraissent recueillir la majorité des voix qui s'étaient portées sur les candidats du Front national dans les cantons où ceux-ci sont absents au second tour. Dans les deux cantons où il se maintient, le FN progresse très légèrement. La droite, qui disposait de vingt-neuf sièges sur trente-cinq au conseil général, en compte désormais trente-deux.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC ; 1 PS ; 1 div. g. ; 10 UDF-CDS ; 10 UDF-PR ; 2 UDF ; 1 app. UDF ; 3 RPR ; 6 div. d.

CONSEIL SORTANT : 1 PC ; 4 PS ; 1 div. g. ; 11 UDF-CDS ; 10 UDF-PR ; 2 UDF ; 3 RPR ; 3 div. d. *(Prés. : M. Jacques Barrot, UDF-CDS, d., m. d'Yssingeaux.)*

Auzon

I., 7 420 ; A., 31,52 % ; E., 4 792

Roland Rivière, div. d., 2 441 (50,93 %) *ÉLU.*
Gabriel Gay, c.s., PS, 2 351.

Blesle

I., 1 845 ; A., 20,59 % ; E., 1 425

Alain Berchebru de Foucaud, div. d., 601 (42,17 %) *ÉLU.*
René Aubijoux, PS, 522 ; Gilbert Grimault, div. d., 302.
René Chazelle, c.s., PS, a.d., a.sén., n.s.r.p.

Brioude-Nord

I., 5 141 ; A., 26,22 % ; E., 3 617

Jean-Paul Chambriard, c.s., UDF-PR, sén., 1 874 (51,81 %) *RÉÉLU.*
Jean-Noël Lhéritier, PS, adj. m., 1 743.

Lavoûte-Chilhac

I., 2 333 ; A., 29,18 % ; E., 1 585

Jean-Pierre Vigier, div. d., m., 993 (62,64 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Peyroux, PS, 592.
Jean Vigier, c.s., UDF-PR, s'est retiré.

Le Puy-Est

I., 7 028 ; A., 35,64 % ; E., 4 194

Jean-Jacques Bringold, UDF-CDS, 2 302 (54,88 %) *ÉLU.*
Jean-Louis Exbrayat, app. PS, 1 892.
Jean Prunayre, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Le Puy-Ouest

I., 5 131 ; A., 41,23 % ; E., 2 590

Pierre Accassard, c.s., UDF-CDS, adj. m., 1 965 (75,86 %) *RÉÉLU.*
Hubert Fayard, FN, 625.

Saint-Julien-Chapteuil

I., 4 634 ; A., 25,48 % ; E., 3 256

Jean Roche, UDF-CDS, 1 588 (48,77 %) *ÉLU.*
Jean-Paul Thivel, PS, 954 ; Gustave Alirol, rég., 714.
René Parrat, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Sainte-Sigolène

I., 4 902 ; A., 32,55 % ; E., 3 108

Michel Jannel, npp. UDF, adj. m., 2 350 (75,61 %) *ÉLU.*
Françoise Offrey, FN, 758.
Jean Salque, c.s., UDF-CDS, a.m., n.s.r.p.

Tence

I., 6 071 ; A., 27,16 % ; E., 4 261

Jean Digonnet, c.s., div. d., m., 2 496 (58,57 %) *RÉÉLU.*
Raymond Vincent, div. d., 1 765.

LOIRE-ATLANTIQUE (30)

1er TOUR : 9 élus
(1 UDF ; 4 RPR ; 4 div. d.)

Le PS gagne deux sièges. Il reprend, au RPR les cantons de Saint-Nazaire-Ouest et de Varades, perdus en 1985. A Nantes, les adjoints au maire, M. Jean-Marc Ayrault (PS), qui se présentaient, sont réélus ou élus sans difficulté dans des cantons où les socialistes sont bien implantés. Il semble que les électeurs communistes se soient parfaitement reportés sur les socialistes dans un département où la tradition républicaine est restée forte. Si le PS perd le canton de Guémené-Penfao au bénéfice d'un candidat UDF-CDS, il compense cet échec par une victoire dans le canton d'Herbignac, au détriment d'un sortant de la même formation. Dans le nouveau conseil, le RPR perd quatre sièges, dont deux vont au PS et les deux autres à des divers droite – dans le canton du Loroux-Bottereau (au premier tour) et de Rougé. Mais ces faibles mouvements ne devraient pas empêcher la réélection de M. Charles-Henri de Cossé-Brissac (UDF-PR) à la présidence de l'assemblée.

NOUVEAU CONSEIL. – 17 PS ; 1 div. g. ; 1 UDF-CDS ; 4 UDF-PR ; 2 UDF ; 15 RPR ; 1 CNI ; 18 div. d.

CONSEIL SORTANT : 15 PS ; 1 div. g. ; 2 UDF-CDS ; 5 UDF-PR ; 1 UDF ; 19 RPR ; 1 CNI ; 15 div. d. *(Prés. : M. Charles-Henri de Cossé-Brissac, UDF-PR, sén., m. de Saint-Mars-la-Jaille.)*

La Baule-Escoublac

I., 18 247 ; A., 46,24 % ; E., 9 395

Guy Lemaire, c.s., RPR, adj. m., 4 439 (47,24 %) *RÉÉLU.*
Pierre Demozay, div. d., 2 705 ; Jean-François Boye, PS, 2 251.

Blain

I., 10 264 ; A., 32,83 % ; E., 6 550

René Bernard, div. d., 3 601 (54,97 %) *ÉLU.*
Geneviève Chignac, PS, 2 949.
Jean Hervy, c.s., div. d., n.s.r.p.

Clisson

I., 12 053 ; A., 31,02 % ; E., 8 077

Loïc Richard, div. d., 4 287 (53,07 %) *ÉLU.*
Jacques Bertrand, div. d., m., 2 539 ; Michel Merlet, PS, 1 251.
J. Maujouan du Gasset, c.s., UDF-PR, d., n.s.r.p.

Guémené-Penfao

I., 6 161 ; A., 23,38 % ; E., 4 620

Yannick Bigaud, UDF, 2 639 (57,12 %) *ÉLU.*
Eugène Leblay, c.s., PS, m., 1 981.

Herbignac

I., 8 235 ; A., 28,59 % ; E., 5 675

Charles Moreau, PS, 2 862 (50,43 %) *ÉLU.*
Gilles Belliot, c.s., UDF-CDS, 2 813.

Nantes-1

I., 15 624 ; A., 51,46 % ; E., 7 223

Monique Papon, c.s., UDF-CDS, d., c.m., 5 072 (70,22 %) *RÉÉLUE.*
Henri Ducios, PS, 2 151.

Nantes-3

I., 14 116 ; A., 58,57 % ; E., 5 508

Benoît Macquet, c.s., RPR, 3 228 (58,60 %) *RÉÉLU.*
Alain Robert, PS, 2 280.

Nantes-5

I., 14 758 ; A., 54,45 % ; E., 6 273

Claude Seyse, c.s., PS, c.m., 3 864 (61,59 %) *RÉÉLU.*
Jean-Achille Cozic, UDF-PR, 2 409.

Nantes-7

I., 11 981 ; A., 50,48 % ; E., 5 557

Patrick Rimbert, PS, adj. m., 3 012 (54,20 %) *ÉLU.*
Robert Diat, RPR, c.m., 2 545.
Pierre Marchi, c.s., PS, c.m., n.s.r.p.

LE SECOND TOUR

Nantes-9
I., 17432; A., 49,13%; E., 8232
Albert Mahé, c.s., PS, c.m., 4597 (55,84%) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Groiseleau, RPR, 3d35.

Nantes-11
I., 12109; A., 54,94%; E., 5131
Patrick Mareschal, c.s., PS, adj. m., 2d93 (52,48%) *RÉÉLU.*
Rolande Haugmard, UDF, 2438.

Orvault
I., 21312; A., 44,25%; E., 11192
André Louisy, c.s., UDF-PR, 7033 (62,83%) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Lebosse, PS, 4159.

Paimbœuf
I., 8535; A., 35,02%; E., 5260
Raymood Kerverdo, c.s., RPR, 2747 (52,22%) *RÉÉLU.*
Etienne Chauvin, PS, 2513.

Pornic
I., 13971; A., 42,44%; E., 7651
Michel Guisseau, c.s., div. d., 44d4 (58,34%) *RÉÉLU.*
Joseph Groppi, Verts, 3187.

Riaille
I., 4694; A., 26,71%; E., 3198
Philip Squelard, div., 1615 (50,50%) *ÉLU.*
Isabelle Le Gualès de Mézaubran, c.s., div. d., 1583.

Rougé
I., 2911; A., 20,95%; E., 2206
Francis Martin, div. d., 1270 (57,57%) *ÉLU.*
Henri Baron, PS, 936.
Jocqueline Fournier, c.s., RPR, s'est retirée.

Saint-Etienne-de-Mootluc
I., 19770; A., 40,60%; E., 11006
Jean Redor, e.s., div. d., m., 53d5 (48,74%) *RÉÉLU.*
Robert Morin, PS, 2849; Thierry Durand, Verts, 2792.

Saint-Herblain-Est
I., 16078; A., 49,07%; E., 7529
Charles Gautier, c.s., PS, m., 4143 (55,02%) *RÉÉLU.*
François Oillic, UDF-CDS, c.m., 3386.

Saint-Nazaire-Est
I., 14726; A., 54,67%; E., 6155
Maxime Batard, PS, 3246 (52,73%) *ÉLU.*
Emmanuel Petit, UDF-PR, 2909.
Pierre Verdy, c.s., PS, n.s.r.p.

Saint-Nazaire-Ouest
I., 15370; A., 49,09%; E., 7197
Marie-Ddile Bouillé, PS, 3730 (51,82%) *ÉLUE.*
Etienne Garnier, c.s., RPR, 3467.

Varades
I., 5286; A., 20,01%; E., 4126
Alexandre Gautier, PS, 2159 (52,32%) *ÉLU.*
Etienne Foucher, div., 1967.
Jean-Pierre Boudouin, c.s., RPR, s'est retiré.

LOIRET (20)

1er TOUR: 8 élus
(1 PS; 1 UDF-rad.; 2 UDF-PR; 3 RPR; 1 div. d.)

La plupart des sortants étant réélus, le nouveau conseil général ressemblera beaucoup au précédent, fortement ancré à droite et au centre. Parmi les nouveaux élus, M. Gabriel Poullin (div. d), vainqueur inattendu d'une triangulaire à Saint-Jean-de-Braye, bastion socialiste où un candidat d'extrême gauche s'était maintenu, ainsi que M. André Dabauvalle (UDF-CDS) à Orléans-Bannier, qui succède à M. Henri Chartier, RPR dissident. A Montargis, M. Nublat, tête de liste communiste aux régionales, échoue devant le RPR sortant, M. Michel Brisson, tandis qu'à Lorris M. Lanthiez sort vainqueur d'une «quadrangulaire» dans laquelle figurait M. Paul Malaguti (FN, 12,44 %) dont le passé de collaborateur avait été révélé pendant la campagne.

La gauche ne perd qu'un siège, tandis que les deux fiefs communistes de Fleury-les-Aubrais (M. Chêne) et Chalette-sur-Loing (M. Louis) restent solides.

NDUVEAU CONSEIL. – 2 PC; 8 PS; 1 app. PS; 1 UDF-rad.; 4 UDF-CDS; 7 UDF-PR; 2 UDF; 9 RPR; 7 div. d.

CONSEIL SORTANT: 2 PC; 9 PS; 1 app. PS; 3 UDF-CDS; 8 UDF-PR; 2 UDF; 10 RPR; 1 RPR diss.; 5 div. d. *(Prés.: M. Kléber Malécot, UDF, sén., m. de Neuville-aux-Bois.)*

Artenay
I., 5893; A., 28,83%; E., 3934
José Cardona, c.s., app. PS, m., 2059 (52,33%) *RÉÉLU.*
André Terrasse, div. d., 1875.

Briare
I., 8432; A., 30,79%; E., 5519
Jean Poulain, c.s., PS, m., 2807 (50,86%) *RÉÉLU.*
Cyriaque Gavillon, RPR, sout. UPF, 2712.

Châlette-sur-Loing
I., 12553; A., 32,81%; E., 7884
Jean Louis, e.s., PC, m., 4566 (57,91%) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Door, RPR, 3318.

Châteauneuf-sur-Loire
I., 11529; A., 37,67%; E., d590
Pierre Fontenoy, c.s., UDF-CDS, 4511 (68,45%) *RÉÉLU.*
Claude Carré, PS, 2079.

Fleury-les-Aubrais
I., 13169; A., 39,41%; E., 7363
André Chêne, c.s., PC, m., 4258 (57,82%) *RÉÉLU.*
Pierre Bauchet, UDF-CDS, 3105.

Lorris
I., 5552; A., 27,53%; E., 3923
Jean Lanthiez, div. d., c.m., 1329 (33,87%) *ÉLU.*
Guy Parmentier, PC diss., sout. PS, 1062; Bernard Charpeotier, c.s., RPR, m., 1044; Paul Malaguti, FN, 488.

Malesherbes
I., 6710; A., 40,59%; E., 3532
Roger Guerre, c.s., UDF-PR, 2285 (64,69%) *RÉÉLU.*
André Fréquelin, div. d., 1247.

Montargis
I., 8854; A., 36,02%; E., 5339
Michel Brisson, c.s., RPR, 2727 (51,07%) *RÉÉLU.*
Max Nublat, PC, m., 2d12.

Orléans-Bannier
I., 10971; A., 44,69%; E., 5639
André Dabauvalle, UDF-CDS, c.m., 3743 (66,37%) *ÉLU.*
Michel Gond, PS, adj. m., 189d.
Henri Chartier, c.s., RPR diss., a été éliminé.

Patay
I., 3798; A., 29,41%; E., 2476
André Marsy, div. d., 1836 (74,15%) *ÉLU.*
Serge Doumergue, maj. p., m., 640.
Yves Carreau, c.s., div. d., n.s.r.p.

Pithiviers
I., 13900; A., 33,71%; E., 8807
André Saillard, c.s., UDF-CDS, 5201 (59,05%) *RÉÉLU.*
Henry Berthier, PS, m., 2291; Jean-Pierre Savojni, FN, 1315.

Saint-Jean-de-Braye
I., 12284; A., 43,55%; E., 6495
Gabriel Poullin, div. d., 3387 (52,14%) *ÉLU.*
Gérard Billon, PS, adj. m., 2227; Jack Foucher, Alt., 881.
Jacques Boulonnet, c.s., PS, n.s.r.p.

LOT (16 + [1])

1er TOUR: 5 élus
(1 PS; 3 MRG; 1 RPR.)

La majorité sortante MRG-PS se tire au mieux de ces cantonales, puisque, avec vingt-trois sièges, elle retrouve, à un près, le nombre de ses élus. M. Maurice Faure, ancien ministre radical de gauche, membre du Conseil constitutionnel, est donc assuré de sa réélection à la présidence.

Ce résultat doit, pourtant, être nuancé: il y a eu one poussée de la droite en milieu urbain. A Figeac, ce mouvement s'est traduit par la victoire de M. Serge Juskiewenski (div. d.), vice-président du conseil régional, sur M. Marcel Costes, sénateur socialiste et conseiller sortant. A Souillac, M. Alain Chastagnol (RPR) a été réélu, de même que M. Pierre Mas (UDF-CDS) dans le canton sud de Cahors. Autre défaite sévère pour la gauche: à Cahors-Nord-Est, dont le siège était détenu par le MRG, le premier adjoint socialiste de la ville, M. Pierre Venriès, est battu.

NOUVEAU CONSEIL. – 9 PS; 13 MRG; 1 div. g; 1 UDF-CDS; 5 RPR; 2 div. d.

CONSEIL SORTANT: 9 PS; 14 MRG; 1 UDF-CDS; 5 RPR; 1 div. d. et un siège vacant à la suite de la démission d'un PC. *(Prés.: M. Maurice Faure, MRG, a.min., membre du Conseil constitutionnel.)*

Cahors-Nord-Est
I., 4735; A., 30,76%; E., 2969
Michel Roumegoux, div. d., 1757 (59,17%) *ÉLU.*
Pierre Venriès, PS, adj. m., 1212.
Huguette Orliac, c.s., MRG, n.s.r.p.

Cahors-Nord-Ouest
I., 7274; A., 31,72%; E., 4382
Marc Baldy, c.s., PS, 2349 (53,60%) *RÉÉLU.*
Henri Croq, UDF, 2033.

Cahors-Sud
I., 6115; A., 29,59%; E., 3930
Pierre Mas, c.s., UDF-CDS, 2208 (56,18%) *RÉÉLU.*
Yves Mellac, MRG, adj. m., 1722.

Figeac-Est
I., 6508; A., 30,65%; E., 4219
Robert Boriès, e.s., RPR, 2620 (62,10%) *RÉÉLU.*
Nicole Paulo, PS, 1599.

Figeac-Ouest
I., 7251; A., 27,84%; E., 4919
Serge Juskiewenski, div. d., 2578 (52,40%) *ÉLU.*
Marcel Costes, c.s., PS, sén., 2341.

Gramat
I., 5282; A., 26,63%; E., 3588
Jean Dumas, e.s., RPR, 2333 (65,02%) *RÉÉLU.*
Marie-Hélène Malaurie, maj. p., 1255.

Lacapelle-Marival
I., 5328; A., 20,47%; E., 4008
Georges Frescalioe, MRG, 2146 (53,54%) *ÉLU.*
Jean Gauzin, c.s., div. d., 1862.

Lauzès
I., 1440; A., 14,86%; E., 1064
Gérard Gary, PS, 538 (50,56%) *ÉLU.*
Anne-Jacqueline Bélibio, div. d., 526.
Louis Baldy, c.s., MRG, n.s.r.p.

Luzech
I., 4912; A., 24,69%; E., 3571
Henri Castagnède, e.s., MRG, 1487 (41,64%) *RÉÉLU.*
Etienne de Monpezat, div. d., 1212; Jean-Claude Blanchou, div., 872.

Payrac
I., 1855; A., 23,28%; E., 1363
Abel Mespoulet, e.s., MRG, 750 (55,02%) *RÉÉLU.*
Denis Jouën, RPR, 367; Edmond Jouve, Verts, 246.

■ Saint-Germain-du-Bel-Air
I., 1898; A., 18,86%; E., 1459
Danielle Deviers, maj. p., 779 (53,39%) *ÉLU.*
Jean-Luc Schmerber, UDF-PR, 680.
Jean-Pierre Valla, c.s., PC, est décédé.

Souillac
I., 5388; A., 22,75%; E., 3946
Alain Chastagnol, c.s., RPR, m., 2289 (58,00%) *RÉÉLU.*
Jacques Chambily, PS, 1657.

LOT-ET-GARONNE (20)

1er TOUR: 5 élus
(1 PS; 4 UDF.)

La majorité de droite gagne un canton, tandis que deux conseillers généraux sortants cèdent leur siège à d'autres candidats de droite. A Villeneuve-Nord, Mme Evelyne Dupuet (RPR) a été devancée de 50 voix par le maire de la ville, M. Claude Larroche (UDF-PR). Le maire de Laroque-Timbaut, M. Henri Vidal (UDF-rad.), a également été distancé par M. Aldo Vecchiato (div. d.). Quant au maire socialiste de Fumel, M. Alain Bottemanne, il est battu dans son canton par M. André Lautie (RPR). La gauche a été pénalisée par de mauvais reports de voix entre PS et PCF, notamment à Meilhan et à Bouglon.

Le scrutin a, d'autre part, été marqué par une forte chute de la participation, notamment à Agen-Ouest et Villeneuve-Nord. Dans ces deux cantons où ne restalent en tiec que deux candidats de droite, les électeurs de gauche ont manifesté leur présence par de nombreux bulletins blancs ou nuls.

NDUVEAU CDNSEIL. – 1 PC; 8 PS; 5 UDF-rad.; 2 UDF-PR; 6 UDF; 12 app. UDF; 4 RPR; 1 CNI; 1 div.

CDNSEIL SORTANT: 2 PC; 8 PS; 6 UDF-rad.; 1 UDF-PR; 2 UDF; 15 app. UDF; 4 RPR; 1 app. RPR; 1 CNI. *(Prés.: M. Jean François-Poncet, UDF, sén., a.min.)*

Agen-Nord-Est
I., d731; A., 37,34%; E., 3832
Gilbert Fongaro, c.s., UDF-rad., 2728 (71,18%) *RÉÉLU.*
Jean Dauriac, PS, 1104.

Agen-Ouest
I., 7919; A., 42,01%; E., 3891
Pierre Lapoujade, e.s., CNI, 2480 (63,73%) *RÉÉLU.*
Max Dal-Molin, RPR, 1411.

Bouglon
I., 2007; A., 12,40%; E., 1672
Jean Bordes, e.s., UDF-rad., 889 (53,16%) *RÉÉLU.*
André Baccomo, PS, 783.

Cancon
I., 4791; A., 32,43%; E., 2935
Franeis Larribeau, e.s., RPR, 2039 (69,47%) *RÉÉLU.*
Dominique Merchez, PS, 896.

Damazan
I., 3d3d; A., 24,97%; E., 2556
Jean-Romain Argacha, c.s., PS, c.m., 1673 (65,45%) *RÉÉLU.*
André Bonhomme, RPR, 883.

Fumel
I., 8160; A., 26,77%; E., 5427
André Lautie, RPR, 2907 (53,56%) *ÉLU.*
Alain Bottemanne, PS, m., 2520.
Paul Mauvezin, c.s., app. RPR, n.s.r.p.

Houeillès
I., 1290; A., 18,91%; E., 974
Auguste Brunet, e.s., PC, 531 (54,51%) *RÉÉLU.*
Jacques Fourcade, app. UDF, sout. UPF, 443.

Laroque-Timbaut
I., 2666; A., 23,96%; E., 1915
Aldo Vecchiato, div. d., 773 (40,36%) *ÉLU.*
Jean-Henri Vidal, c.s., UDF-rad., m., d39; Raymond Grenier, PS, 503.

Marmande-Est
I., 10878; A., 29,01%; E., 7135
Gilberte Larrieu, c.s., app. UDF, 4154 (58,22%) *RÉÉLUE.*
Michel Cazassus, PS, 2981.

Meilhan-sur-Garonne
I., 3586; A., 20,35%; E., 2704
Henri Lafargue, app. UDF, 1631 (60,31%) *ÉLU.*
Jean-Louis Pujol, app. PC, 1073.
André Vigneau, c.s., PC, n.s.r.p.

Prayssas
I., 3144; A., 20,00%; E., 2368
Alain Merly, app. UDF, 1355 (57,22%) *ÉLU.*
Guy Cassany, PS, m., 1013.
Pierre Goudable, c.s., app. UDF, n.s.r.p.

Sainte-Livrade-sur-Lot
I., 5955; A., 34,55%; E., 3667
Charles de Cacqueray, c.s., UDF-rad., m., 2065 (56,31%) *RÉÉLU.*
Yves Clausire, FN, 807; Lydia Dubarry, GE, sout. PS, 795.

Tonneins
I., 9799; A., 26,71%; E., 6545
Jean-Pierre Ousty, c.s., PS, m., 3896 (59,52%) *RÉÉLU.*
Jacques Labeyrie, app. UDF, 1521; Eddy Marsan, FN, 1128.

Villeneuve-sur-Lot-Nord
I., 10577; A., 36,29%; E., 5730
Claude Larroche, UDF-PR, m., 2890 (50,43%) *ÉLU.*
Evelyne Dupuet, c.s., RPR, 2840.

Villeneuve-sur-Lot-Sud
I., 118d9; A., 35,31%; E., 7188
Serge Dubois, c.s., app. UDF, 3696 (51,41%) *RÉÉLU.*
Serge Léonard, PS, 2020; Roger Chauzy, FN, 1472.

LOZÈRE (12 + [1])

1er TOUR: 9 élus
(1 div. g.; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 1 UDF; 2 div. d.)

Le fait le plus marquant du second tour a été l'élection d'un conseiller général communiste, M. Robert Aigoin, dans le canton de Saint-Germain-de-Calberte. Celui-ci a profité des dissensions au sein du PS. Depuis seize ans la Lozère ne comptait aucun conseiller général communiste. L'UDF, le RPR et les «divers droite» détenant vingt et un sièges sur vingt-cinq, la réélection de Mme Janine Bardou, présidente UDF du conseil général, ne fait guère de doute.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC; 1 PS; 2 div. g.; 1 UDF-rad.; 3 UDF-CDS; 6 UDF-PR; 1 UDF; 3 RPR; 7 div. d.

CONSEIL SORTANT: 3 PS; 1 div. g.; 1 UDF-rad.; 3 UDF-CDS; 7 UDF-PR; 3 RPR; 6 div. d. et un siège vacant à la suile du décès d'un div. g. *(Prés.: Mme Janine Bardou, UDF-PR, m. de Chanac.)*

Le Pont-de-Montvert
I., 1038; A., 24,27%; E., 761
André Platon, div. g., 338 (44,41%) *ÉLU.*
Etienne Passebois, PS, 334; Gérard Mersadier, PC, 89.
Claude Lauriol, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Saint-Amans
I., 2009; A., 29,91%; E., 992
Fraocis Saiot-Léger, div. d., 992 (100,00%) *ÉLU.*
Denis Salaville, c.s., UDF-PR, s'est retiré.

Saint-Germain-de-Calberte
I., 2403; A., 24,09%; E., 1785
Robert Aigoin, PC, 659 (36,91%) *ÉLU.*
Philippe Hugon, PS diss., 624; André Hugon, c.s., PS, 502.

Villefort
I., 1619; A., 23,84%; E., 1189
Jean de Lescure, div. d., 696 (58,53%) *ÉLU.*
Christian Fournier, div. d., m., 493.
Jean-Marie Chazalette, c.s., div. d., n.s.r.p.

MAINE-ET-LOIRE (20)

1er TDUR: 7 élus
(2 UDF-CDS; 2 UDF; 2 RPR; 1 app. RPR.)

Sur vingt cantons soumis à renouvellement, neuf ont au total changé de titulaires. Particulièrement secouée par la tourmente, l'UDF a perdu deux sièges, l'on, eelui d'Allonnes, au profit de M. Armaod Goyet (div. g.), l'autre, celui de Cholet-II, au profit de M. Jean-Louis Belouard (div. d.), et le CDS trois, celui de Baugé au bénéfice de M. Pierre Guibert (Maj. p.), celui de Doué-la-Fontaine au bénéfice de M. Jean-Pierre Pohu (app. RPR) et celui de Gennes au profit de M. Jacques Bossoutrot (div. d.). La gauche, qui avait perdu au premier tour le canton de Segré, en gagne deux au seeood. Le président UDF-CDS, M. Jean Sauvage, ne semble pas menacé. Mais M. Marc Laffineur, député UDF, a fait savoir qu'il serait candidat à la présidence. L'issue du duel pourrait dépendre de l'attitude du groupe RPR, sorti des urnes plutôt renforcé.

NDUVEAU CONSEIL. – 2 PS; 1 div. g; 1 Maj. p.; 8 UDF-CDS; 3 app. UDF-CDS; 2 UDF-PR; 1 app. UDF-PR; 6 UDF; 11 RPR; 2 app. RPR; 4 div. d.

CONSEIL SORTANT: 3 PS; 11 UDF-CDS; 3 app. UDF-CDS; 3 UDF-PR; 1 app. UDF-PR; 7 UDF; 11 RPR; 2 div. d. *(Prés.: M. Jean Sourage, UDF-CDS, a.sén.)*

Allonnes
I., 7210; A., 32,16%; E., 4595
Armaod Goyet, div. g., 2828 (d1,54%) *ÉLU.*
Noël Baudouin, div. d., 1767.
Pierre Constantin, c.s., UDF, s'est retiré.

Angers-Ouest
I., 16285; A., 46,22%; E., 8065
Jean Turc, c.s., UDF-PR, 4173 (51,74%) *RÉÉLU.*
Dominique Papin, PS, 3892.

Angers-Sud
I., 15607; A., 48,56%; E., 7455
André Lardeux, c.s., RPR, 4029 (54,04%) *RÉÉLU.*
Daniel Raoul, PS, 3426.

Angers-Trélazé
I., 16242; A., 43,86%; E., 8224
Hubert Grimault, c.s., UDF-CDS, d., 5419 (65,89%) *RÉÉLU.*
Jean Bertholet, PC, m., 2805.

Baugé
I., 7590; A., 51,87%; E., 2726
Pierre Guibert, maj. p., 2726 (100,00%) *ÉLU.*
Pierre Salvetat, c.s., UDF-CDS, m., s'est retiré.

Cholet-1
I., 1d848; A., 50,5d%; E., 7061
Germaine Heulin, RPR, 4119 (58,33%) *ÉLUE.*
Gilles Bourdouleix, UDF, 2942.
Guy Ronsin, c.s., RPR, n.s.r.p.

Cholet-2
I., 15787; A., 41,02%; E., 8713
Jean-Louis Belouard, div. d., 6645 (76,26%) *ÉLU.*
Jean-Marie Veigneau, PS, 2068.
Jacquelin Ligot, c.s., UDF, s'est retiré.

Doué-la-Footaine
I., 9500; A., 53,53%; E., 3225
Jean-Pierre Pohu, app. RPR, 3225 (100,00%) *ÉLU.*
Joseph Touchois, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Durtal
I., 6435; A., 36,84%; E., 3906
Charles Jolibois, e.s., UDF-PR, séo., 2115 (54,14%) *RÉÉLU.*
Jean Tardif, FU, 1791.

Gennes
I., 4880; A., 39,83%; E., 2709
Jacques Bossoutrot, div. d., 143d (53,00%) *ÉLU.*
André Courtiaud, c.s., UDF-CDS, m., 1273.

Les Ponts-de-Cé
I., 23339; A., 38,84%; E., 12953
Guy Poirier, c.s., div. d., m., 7806 (60,26%) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Boyer, PS, 5147.

Saint-Georges-sur-Loire
I., 9468; A., 36,94%; E., 5442
Jean Saint-Bris, c.s., RPR, 3144 (57,77%) *RÉÉLU.*
Paul Dalifard, div. d., 2298.

Saumur-Nord
I., 7654; A., 46,26%; E., 3793
Paul Boisnier, RPR, 2185 (57,60%) *ÉLU.*
Jean-Michel Marchand, écol., 1608.
Lucien Cousseau, c.s., RPR, n.s.r.p.

MANCHE (26)

1er TOUR: 14 élus
(1 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 5 RPR; 1 CNI; 3 div. d.)

Malgré la présence de dix nouveaux élus, le président sortant du conseil général, M. Aguitoo (PR), devrait pouvoir s'appuyer sur noe majorité aussi solide que la précédente, bien que son vice-président, M. Breton, ait été battu à Cherbourg-Sud-Est par M. Louiset (PS), qui a bénéficié d'uoe légère aide des Verts. En revanche, le PS perd le canton de Beaumont, où un technicieo de l'usine de la Hague, M. Laurent (div. d.), l'a emporté sur M. Mougeot, de seosibilité anti-nucléaire, qoi o'a pas reçu le soutien escompté des milieux agricoles et écologistes.

Dans le canton de La Haye-du-Puits, M. Cheoot (div. d.) est élimioé par Mme Chanoni, qui avait reçu le sontien des socialistes et des Verts. Elle figurait aux élections régionales sur la liste de M. Vannier (div. d.), qui, ayant gagné dans le cantoo de Pontorson, devrait rejoindre au conseil général la majorité UDF-RPR, comme il vient de le faire à l'assemblée régionale.

NOUVEAU CONSEIL. – 6 PS; 1 div. g.; 5 UDF-CDS; 6 UDF-PR; 1 UDF-PR diss.; 13 RPR; 4 CNI; 15 div. d.; 1 FN.

CONSEIL SORTANT: 6 PS; 4 UDF-CDS; 9 UDF-PR; 11 RPR; 1 RPR diss.; 4 CNI; 16 div. d.; 1 FN. *(Prés.: M. Pierre Aguiton, UDF-PR.)*

Barneville-Carteret
I., 5440; A., 34,17%; E., 3440
André Viel, UDF-PR diss., 1883 (54,73%) *ÉLU.*
Auguste Lefèvre, c.s., div. d., 1557.

Beaumont
I., d514; A., 35,53%; E., 3982
Michel Laurent, div. d., 2169 (54,47%) *ÉLU.*
Patrick Mougenot, c.s., PS, 1813.

Cherbourg-Sud-Est
I., 7835; A., 48,75%; E., 3764
Michel Louiset, PS, adj. m., 2028 (53,87%) *ÉLU.*
Jack Breton, c.s., UDF-PR, 1736.

Contances
I., 8478; A., 39,67%; E., 4778
Alain Cousin, c.s., RPR, d., 2494 (52,19%) *RÉÉLU.*
David Lerouge, div. d., 2284.

Équeurdreville-Hainneville
I., 16710; A., 42,87%; E., 8584
René Sébire, c.s., PS, 4424 (51,53%) *RÉÉLU.*
Jean Tissot, RPR, 4160.

La Haye-du-Puits
I., 5967; A., 33,66%; E., 3773
Jacqueline Chanoni, div. g., 1933 (51,23%) *ÉLUE.*
Bernard Chenot, div. d., m., 1840.
Jacques Lair, c.s., div. d., n.s.r.p.

Percy
I., 4075; A., 26,33%; E., 2828
Michel Loreille, c.s., RPR, m., 1510 (53,39%) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Dandine, div. d., 1318.

Périers
I., 4699; A., 25,04%; E., 3436
Didier Lecerf, div. d., 185d (54,01%) *ÉLU.*
Michel Ciubucciu, c.s., div. d., m., 1580.

Pontorson
I., 5360; A., 27,55%; E., 3634
Erie Vannier, div. d., 2120 (58,33%) *ÉLU.*
Claude Ménard, PC, 1514.
Michel Judas, c.s., RPR diss., a été éliminé.

Saint-Lô-Ouest
I., 9108; A., 42,56%; E., 4912
Edmond Piedagnel, RPR, 3635 (74,00%) *ÉLU.*
Patrice Lucé, PS, 1277.
Jean Patounas, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Saint-Pierre-Église
I., 5944; A., 35,88%; E., 3665
Jean Lejeune, e.s., UDF-CDS, m., 1861 (50,77%) *RÉÉLU.*
Léon Tohier, div. g., 1804.

Villedieu-les-Poêles
I., 6317; A., 26,56%; E., 4459
Jean Sesboue, div. d., 2305 (51,34%) *ÉLU.*
Michel Besnier, UDF-PR, m., 1678; Louis Prével, div. d., 50d.
Jean-Louis Boubourd, c.s., div. d., n.s.r.p.

MARNE (22)

1er TOUR: 5 élus
(1 PS; 2 UDF-CDS; 1 RPR; 1 div. d.)

L'opposition sort de ces élections avec une majorité encore un peu plus solide. La gauche ne compte plus que huit élus sur quarante-quatre, au lieu de dix dans la précédente assemblée départementale. Deux sièges perdus par les socialistes, au profit de la candidate divers droite Mme Françoise Férat dans le canton de Châtillon-sur-Marne et au profit du RPR dans le canton de Reims-IX. Le RPR, fort de dix-sept élus, améliore ses positions et conforte notamment son assise dans la ville de Reims. Le président sortant, le sénateur centriste M. Albert Vecten, devrait néanmoins être reconduit sans problème à la tête de l'exécutif départemental.

NDUVEAU CONSEIL. – 1 PC; 6 PS; 1 app. PS; 1 UDF-rad.; 9 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 1 UDF; 17 RPR; 5 div. d.

CDNSEIL SORTANT: 1 PC; 8 PS; 1 app. PS; 1 UDF-rad.; 9 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 2 UDF; 15 RPR; 3 div. d. *(Prés.: M. Albert Vecten, UDF-CDS, sén.)*

Châlons-sur-Marne-2
I., 9675; A., 49,22%; E., 4423
Philippe Michelot, c.s., RPR, 2997 (67,75%) *RÉÉLU.*
Annie Berthe, PS, 1426.

Châlons-sur-Marne-4
I., 11536; A., 52,34%; E., 4752
Marc Hamet, div. d., 2600 (54,71%) *ÉLU.*
Claude Hamme, UDF-PR, sout. UPF, 2152.
Bernard Camès, c.s., UDF, o été éliminé.

Châtillon-sur-Marne
I., 3066; A., 35,25%; E., 1867
Françoise Férat, div. d., 1143 (61,22%) *ÉLUE.*
René Dubois, GE, 724.
Georges Doyen, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Écury-sur-Coole
I., 4973; A., 35,75%; E., 2920
Charles Douillet, e.s., UDF-CDS, 1597 (54,69%) *RÉÉLU.*
Jacques Airoldi, div. d., 1323.

Épernay-1
I., 8883; A., 50,63%; E., 3955
Jacques Houdard, c.s., UDF-PR, 2660 (67,25%) *RÉÉLU.*
Jackie Blavier, PS, 1295.

Épernay-2
I., 14855; A., 47,46%; E., 7153
Michel Boulonnais, c.s., RPR, 4464 (62,40%) *RÉÉLU.*
Jacques Perrein, PC, 2689.

Fère-Champenoise
I., 4300; A., 28,37%; E., 2933
Roland Hénault, c.s., RPR, 1703 (58,06%) *RÉÉLU.*
Claude Hardy, div. g., m., 1230.

Reims-1
I., 16161; A., 50,28%; E., 7460
Serge Kochmann, RPR, adj. m., 4927 (66,04%) *ÉLU.*
Eric Hébrard, PS, 2533.
Pierre-Emmanuel Toittinger, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Reims-3
I., 8439; A., 50,72%; E., 3871
Jean-Marie Beaupuy, c.s., UDF-PR, adj. m., 2683 (69,31%) *RÉÉLU.*
Albert Musso, PS, 1188.

Reims-6
I., 14449; A., 52,61%; E., 6147
Richard Foy, c.s., UDF-CDS, 4954 (80,59%) *RÉÉLU.*
Colette Ambard, FN, 1193.

Reims-8
I., 8953; A., 42,70%; E., 4777
Alain Lescouët, PS, 2414 (50,53%) *ÉLU.*
Gabrielle Nguyen, RPR, 2363.
Jeon-Claude Fontollrand, c.s., PS, n.s.r.p.

Reims-9
I., 11397; A., 53,93%; E., 4830
Gilles Ferreira, RPR, 2715 (56,21%) *ÉLU.*
Jean-Claude Laval, c.s., PS, 2115.

Sainte-Menehould
I., 6867; A., 30,23%; E., 4460
Michel Lecourtier, e.s., RPR, 2d37 (59,12%) *RÉÉLU.*
Robert Gautier, PS, m., 1823.

Sézanne
I., 7540; A., 37,90%; E., 4375
René-Paul Savary, c.s., RPR, 2772 (63,36%) *RÉÉLU.*
Monique Veltz, div. g., 1603.

Suippes
I., 7616; A., 42,22%; E., 4155
Jacques Machet, c.s., UDF-CDS, sén., 2372 (57,08%) *RÉÉLU.*
Jean Huguin, div. d., m., 1783.

Thiéblemont-Farémont
I., 8311; A., 37,90%; E., 4764
Roland Rapinat, e.s., RPR, 2477 (51,99%) *RÉÉLU.*
Christian Zappior, PS, 2287.

Vitry-le-François-Ouest
I., 9104; A., 42,43%; E., 4936
Jean Bernard, c.s., RPR, a.m., 2896 (58,67%) *RÉÉLU.*
Pierre Laurent, PS, 2040.

هكذا من الأصل

DES ÉLECTIONS CANTONALES

HAUTE-MARNE (16)

1er TOUR: 5 élus
(2 UDF-PR; 2 RPR; 1 div. d.)

Le conseil général reste très majoritairement d'opposition, au sein de laquelle dominent les divers droite. Mais le renouvellement des hommes est important puisque, sor les seize cantons au total renouvelables, les électeurs ont désigné neuf nouveaux conseillers. La gauche cependant progresse, disposant de cinq sièges, contre trois dans le conseil sortant. Dans le canton d'Auberive, le PS profite des divisions de la droite qui avait maintenu ses trois candidats. Dans celui de Saint-Dizier-Nord-Est, de bons reports de voix à gauche, mais surtout la présence d'un candidat du FN, ont permis au communiste Jean-Luc Bouzon de ravir un siège, détenu par le RPR. Le PC n'était plus représenté au conseil général depuis 1988.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC; 1 PS; 1 app. PS; 2 div. g.; 4 UDF-PR; 2 UDF-PR diss.; 2 UDF; 8 RPR; 1 RPR diss.; 10 div. d.

CONSEIL SORTANT: 1 PS; 2 div. g.; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 2 UDF; 11 RPR; 11 div. d. *(Prés.: M. Pierre Niederberger, UDF-PR.)*

Auberive
1., 1 663; A., 23,51 %; E., 1 242
Didier Jannand, app. PS, 500 (40,25 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Michel, RPR, 431; Jean-Louis Aubertot, div. d., 308; Maurice Lardenois, UDF, 3.
Henri Lodiot, c.s., div. d., n.s.r.p.

Châteauvillain
1., 3 444; A., 27,58 %; E., 2 402
Henri de la Ville-Baugé, div. d., 1 027 (42,75 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Guyot, c.s., UDF-CDS, m., 897; Jean Goutorbe, div. d., 478.

Chaumont-Nord
1., 9 619; A., 46,52 %; E., 4 533
Gérard Groslambert, RPR, c.m., 2 860 (63,09 %) *ÉLU.*
Henri Le Roux, PS, c.m., 1 673.
Georges Berchet, c.s., UDF-rad., sén., n.s.r.p.

Fayl-la-Forêt
1., 4 086; A., 23,86 %; E., 2 972
Pierre Moris, c.s., div. d., 1 628 (54,77 %) *RÉÉLU.*
Gilbert Thomas, div., m., 1 344.

Langres
1., 9 619; A., 38,20 %; E., 5 373
Jean-Marie Voillemin, div. d., 2 914 (54,23 %) *ÉLU.*
Pierre-Jean Chevalier, PS, 2 459.
Jean Favre, c.s., RPR, a.d., n.s.r.p.

Montier-en-Der
1., 3 908; A., 23,18 %; E., 2 889
Jean-Jacques Bayer, UDF-PR diss., sout. UPF, 1 471 (50,91 %) *ÉLU.*
Roger Mielle, c.s., div. d., 1 418.

Prauthoy
1., 2 906; A., 26,35 %; E., 2 005
Charles Guéné, RPR, 1 200 (59,85 %) *ÉLU.*
Marcel Pernot, c.s., div. d., m., 805.

Saint-Dizier-Centre
1., 8 87d; A., 49,85 %; E., 4 132
Jean-Marie Harat, UDF-PR diss., 1 725 (41,74 %) *ÉLU.*
Alfred Gigoux, c.s., RPR, c.m., 1 447; Valentin Renard, FN, 960.

Saint-Dizier-Nord-Est
1., 5 d7d; A., 44,27 %; E., 2 967
Jean-Luc Bouzon, PC, 1 250 (42,13 %) *ÉLU.*
Marie-Jeanne Noël, UDF-PR, 1 123; Jean-Alain Charpentier, FN, 594.
Gérard Leblanc, c.s., RPR, c.m., n.s.r.p.

Saint-Dizier-Ouest
1., 8 027; A., 44,15 %; E., 4 074
Jean-François Thièblemont, UDF-PR, 2 101 (51,57 %) *ÉLU.*
Yves Pintat, div., 1 973.
Charles Advenier, c.s., RPR, n.s.r.p.

Vignory
1., 4 583; A., 30,83 %; E., 2 93d
Jean-Pierre Humbert, c.s., div. d., 1 755 (59,77 %) *RÉÉLU.*
Jean-François Meylan, RPR diss., 1 181.

MAYENNE (17)

1er TOUR: 6 élus
(1 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 1 RPR; 3 div. d.)

Le second tour est marqué par trois défaites spectaculaires, dont celles de deux conseillers socialistes sortants adjoints au maire de Laval, M. André Pinçon. Dans le canton de Laval-Sud-Ouest, M. Yves Patoux, dauphin désigné de M. Pinçon, doit abandonner son siège à l'issue d'une triangulaire qui profite à M. François Zochetto (UDF-CDS). De même, à Saint-Nicolas, M. Georges Minzière est battu par M. Jean-Michel Le Duigou (RPR). La troisième défaite surprise s'est produite à Chailland, où le maire, Mme Anne-Marie de Branche, a été largement battu par un autre candidat (div. d.), M. Pierre-Marie Jammes (63,6 %). L'UDF gagne deux sièges, alors que le PS est contraint d'abandonner deux des trois sièges qu'il détenait depuis 1985.

NOUVEAU CONSEIL. –1 PS; 1 UDF-rad.; 7 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 9 RPR; 2 app. RPR; 9 div. d.

CONSEIL SORTANT: 3 PS; 1 UDF-rad.; 5 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 9 RPR; 1 app. RPR; 9 div. d. *(Prés.: M. René Ballayer, UDF-CDS, sén., n.s.r.p.)*

Ambrières-les-Vallées
1., 4 080; A., 25,04 %; E., 2 939
Louis Derouault, div. d., 1 585 (53,92 %) *ÉLU.*
Constaot Leroy, div. d., 1 354.
Victor Jousset, c.s., div. d., m., n.s.r.p.

Chailland
1., 6 650; A., 29,12 %; E., 4 475
Pierre-Marie Jammes, div. d., 2 847 (63,62 %) *ÉLU.*
Anne-Marie de Branche, c.s., UDF-PR, m., 1 628.

Craon
1., 7 512; A., 32,41 %; E., 4 839
Paul Thomas, app. RPR, 2 644 (54,63 %) *ÉLU.*
Paul Chaineau, div., m., 2 195.
Guy Jallot, c.s., RPR, n.s.r.p.

Laval-Nord-Est
1., 8 885; A., 39,21 %; E., 5 202
Roland Houdiard, c.s., UDF-PR, 28d1 (54,99 %) *RÉÉLU.*
Bernard Cossée, PS, 1 440; Catherine Fouilleul, Verts, 901.

Laval-Nord-Ouest
1., 7 129; A., 40,81 %; E., 3 877
Paul Lépine, c.s., UDF-rad., 2 398 (d1,85 %) *RÉÉLU.*
Claude Martin, PS, 1 479.

Laval-Saint-Nicolas
1., 5 477; A., 45,62 %; E., 2 682
Jean-Michel Le Doigou, RPR, 1 461 (54,47 %) *ÉLU.*
Georges Miozière, c.s., PS, adj. m., 1 221.

Laval-Sud-Ouest
1., 8 278; A., 34,85 %; E., 5 173
François Zocchetto, UDF-CDS, 2 525 (48,81 %) *ÉLU.*
Yves Patoux, c.s., PS, adj. m., 2 015; Patrick Granger, Verts, 633.

Mayenne-Est
1., 9 533; A., 36,75 %; E., 5 608
Michel Scheer, c.s., UDF-PR, 3 527 (62,89 %) *RÉÉLU.*
Jacques Fauque, div. g., adj. m., 2 081.

Mayenne-Ouest
1., 9 240; A., 33,25 %; E., 5 841
Claude Leblanc, c.s., PS, m., 3 096 (53,00 %) *RÉÉLU.*
Bernard Vigouroux, UDF-PR, 2 745.

Saint-Aignan-sur-Roë
1., 6 213; A., 58,20 %; E., 1 913
André Baslé, UDF-CDS, 1 913 (100,00 %) *ÉLU.*
Paul Vivien, c.s., div. d., n.s.r.p.

Saint-Berthevin
1., 9 913; A., 35,85 %; E., d055
Clément Trocherie, c.s., RPR, 3 267 (53,95 %) *RÉÉLU.*
Michel Sorin, PS, 1 782; André Duval, Verts, 1 006.

MEURTHE-ET-MOSELLE (21)

1er TOUR: 4 élus
(1 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 2 UDF.)

La majorité départementale UDF-RPR subit un revers avec la perte du canton de Saint-Nicolas-de-Port, au profit du PS. En outre, la triangulaire imposée dans le canton de Nomeny a été fatale au candidat de l'UDF, qui perd le siège au profit d'un divers droite, soutenu par le RPR, M. Roland Mentré, qui revendique tontefois haut et fort son «indépendance». Officiellement, le RPR n'a plus de représentant à l'assemblée départementale et, avec seulement 10,72 % des voix, il est le grand perdant du second tour. Le sénateur, M. Claude Huriet (UDF), semble devoir sa réélection à une abstention massive (57,5 % des inscrits). De même, le président sortant, M. Jacques Baudot (UDF-CDS), réélu avec 70,43 % des exprimés, n'a pas réussi à éviter une forte abstention (53,55 %) à Nancy-Sud. A gauche, le PS limite les dégâts en regroupant 26,11 % des suffrages, à la grande satisfaction de son chef de file, M. Jacques Chérèque. Le PC conserve tous ses bastions de l'ancien pays sidérurgique.

NOUVEAU CONSEIL. – 6 PC; 9 PS; 1 app. PS, 2 UDF-rad; 5 UDF-CDS; 6 UDF-PR; 8 UDF; 4 div. d.

CONSEIL SORTANT: 6 PC; 8 PS; 1 app. PS; 2 UDF-rad.; 5 UDF-CDS; 5 UDF-PR; 8 UDF; 1 RPR; 1 CNI; 4 div. d. *(Prés.: M. Jacques Baudot, UDF-CDS.)*

Audun-le-Roman
1., 14 224; A., 39,85 %; E., 8 033
Hubert Devèze, c.s., PC, m., 3 561 (44,32 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie Suk, RPR, 2 263; Christian Eckert, PS, 2 209.

Blamont
1., 4 430; A., 32,79 %; E., 2 624
Claude Boura, UDF-PR, 1 781 (67,87 %) *ÉLU.*
André Chevreau, RPR, adj. m., 843.
Robert Villemont, c.s., div. d., n.s.r.p.

Colombey-les-Belles
1., 5 120; A., 27,79 %; E., 3 483
Michel Dinet, c.s., PS, 2 043 (58,d5 %) *RÉÉLU.*
Jean-Noël Roussel, div. d., m., 1 440.

Haroué
1., 5 894; A., 36,57 %; E., 3 506
Jeao Enel, c.s., UDF-CDS, 2 009 (57,30 %) *RÉÉLU.*
Marie-Evelyoe Pierson, PS, 923; Michel Claire, Verts, 574.

Herserange
1., 11 584; A., 47,80 %; E., 5 579
Bogdan Politanski, c.s., PC, et ADS, 3 426 (61,40 %) *RÉÉLU.*
Didier Rémer, RPR, 2 153.

Homécourt
1., 12 725; A., 39,18 %; E., 7 209
Jean-Pierre Minella, c.s., PC, m., 4 133 (57,33 %) *RÉÉLU.*
Geneviève Janovec, div. d., 3 076.

Jarville-la-Malgrange
1., 15 455; A., 47,35 %; E., 7 503
Charles Choné, c.s., UDF-CDS, 4 812 (64,13 %) *RÉÉLU.*
Daniel Cilla, PS, 2 691.

Laneville-Nord
1., 9 179; A., 43,41 %; E., 4 869
André Morel, c.s., UDF-PR, adj. m., 2 784 (57,28 %) *RÉÉLU.*
Gérard Legrand, PS, 1 218; Jean-Claude de Sars, FN, 858.

Nancy-Nord
1., 12 243; A., 57,50 %; E., 4 528
Claude Huriet, c.s., UDF, sén., 2 510 (55,43 %) *RÉÉLU.*
Bernard Bénigna, div. d., adj.m., 2 018.

Nancy-Sud
1., 16 808; A., 53,54 %; E., 7 236
Jacques Baudot, c.s., UDF-CDS, prés. e.g., 5 097 (70,43 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Dupont, PS, 2 139.

Nomeny
1., 6 169; A., 29,43 %; E., 4 179
Rolaod Mentré, div. d., 1 720 (41,15 %) *ÉLU.*
Jean-Yves Duehesoe, UDF, sout. UPF, 1 315; Eugène Bernard, PS, 1 144.
Louis Koenig, c.s., UDF, m., n.s.r.p.

Pont-à-Mousson
1., 12 724; A., 44,24 %; E., 6 548
Robert Portelance, div. d., 3 689 (56,33 %) *ÉLU.*
André Robert, PS, 2 859.
Bernard Guy, c.s., CNI, n.s.r.p.

Saint-Nicolas-de-Port
1., 19 042; A., 42,36 %; E., 10 196
Robert Blaise, PS, 5 152 (50,52 %) *ÉLU.*
Gilles Aubert, c.s., RPR, m., 5 044.

Thiaucourt-Regniéville
1., 2 991; A., 32,96 %; E., 1 865
Jean-Louis Cosin, UDF, sout. UPF, m., 1 108 (59,41 %) *ÉLU.*
Maurice Chaupré, c.s., div. d., 757.

Tomblaine
1., 15 257; A., 43,31 %; E., 7 703
Frédéric Jehl, c.s., UDF-PR, 4 246 (55,12 %) *RÉÉLU.*
Hervé Féron, PS, adj. m., 3 457.

Toul-Sud
1., 8 643; A., 45,22 %; E., 4 105
Aloys Geoffroy, c.s., UDF-rad., 3 013 (73,39 %) *RÉÉLU.*
Alain Ordiz, div., 1 092.

Villerupt
1., 11 773; A., 38,76 %; E., 6 891
Alain Chiorri, c.s., PC, m., 3 021 (43,83 %) *RÉÉLU.*
François Boudot, UDF-CDS, 2 d23; René Tosello, PS, 1 247.

MEUSE (15)

1er TOUR: 7 élus
(1 UDF-PR; 3 UDF; 1 RPR; 2 div. d.)

La majorité do droite, au sein de laquelle M. Gérard Longuet, président du PR et candidat de l'opposition à la présidence de la région Lorraine, avait été réélu dès le premier tour dans le canton de Seuil-d'Argonne, sort renforcée dans ce département où quinze sièges sur trente et un étaient soumis à renouvellement. Trois nouvelles personnalités font leur entrée au conseil général. M. Yvoo Vannerot, se réclamant de la majorité départementale, est élo à Ancerville avec des voix des écologistes et du FN. M. Bertrand Pancher (UDF) emporte à Bar-le-Duc-Nord un siège jusqu'à présent déteno par le PS. Enfin, le fils du président du conseil général sortant, M. Didier Herment (div. d.) enlève le siège de Vavincourt dans une triangulaire qui l'opposait à un candidat de la majorité présidentielle et à un candidat de la majorité départementale. M. Daniel Mayer, seul élu communiste du département, retrouve son siège dans le cantoo de Spincourt, grâce à un report parfait des voix du PS.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC; 2 PS; 1 div. g.; 1 UDF-CDS; 9 UDF-PR; 5 UDF; 2 RPR; 1 app. RPR; 9 div. d.

CONSEIL SORTANT: 1 PC; 3 PS; 1 div. g.; 1 UDF-CDS; 9 UDF-PR; 4 UDF; 4 RPR; 1 app. RPR; 7 div. d. *(Prés.: M. Rémi Herment, UDF, sén.)*

Ancerville
1., 7 286; A., 38,95 %; E., 4 051
Yvoo Vannerot, div. d., m., 2 185 (53,93 %) *ÉLU.*
Fernand Lambert, *maj. p.*, 1 866.
Jacques Mourer, c.s., RPR, n.s.r.p.

Bar-le-Duc-Nord
1., 8 722; A., 43,59 %; E., 4 509
Bertaod Pancher, UDF-PR, 2 d74 (59,30 %) *ÉLU.*
Jacques Manière, PS, adj. m., 1 835.
Jean Bernard, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Dun-sur-Meuse
1., 2 639; A., 16,36 %; E., 2 111
Bernard Courtaux, c.s., div. d., 1 165 (55,18 %) *RÉÉLU.*
Alain Thomas, UDF-PR, 946.

Gondrecourt-le-Château
1., 3 896; A., 30,87 %; E., 2 536
Aodré Droitcourt, c.s., UDF-PR, m., 1 377 (53,87 %) *RÉÉLU.*
Daniel Lhuillier, maj. p., 1 179.

Spincourt
1., 6 162; A., 29,92 %; E., 4 126
Daniel Mayer, c.s., PC, 2 295 (55,62 %) *RÉÉLU.*
Daniel Petitcolas, UDF-PR, 1 831.

Varennes-en-Argonne
1., 1 22d; A., 16,80 %; E., 982
Yvon Victor, c.s., div. d., 601 (61,20 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie Lambert, div., m., 381.

Vavincourt
1., 2 907; A., 24,38 %; E., 2 110
Didier Hermeot, div. d., 851 (40,33 %) *ÉLU.*
Gilbert Marc, div. d., 812; Jean-Claude Salziger, maj. p., 447.
Michel Chauvin, c.s., RPR, n.s.r.p.

Verdun-Ouest
1., 7 114; A., 48,03 %; E., 3 421
Maurice Delamarche, c.s., UDF-PR, 2 219 (64,86 %) *RÉÉLU.*
Christian Canton, maj. p., 1 202.

MORBIHAN (21)

1er TOUR: 14 élus
(1 UDF-CDS; 5 UDF-PR; 1 UDF P et R; 3 RPR; 4 div. d.)

Trois conseillers sortants, dont deux socialistes, sont battus au second tour. A Guémené-sur-Scorff, malgré la présence d'un candidat divers droite, Mme Guiguen (UDF-PR) enlève le siège détenu par M. Moëc (PS). La surprise vient du canton de Lorient-Nord, où la démobilisation à gauche et un bon report à droite – y compris des suffrages obtenus par le FN au premier tour – ont permis l'élection de Mme Le Roux (UDF-PR). Dans le canton de Locminé, M. Lorgeoux (RPR diss.), qui avait obtenu le soutien de son parti au second tour, enlève le siège de Mme de Kersabiec (div. d.). Au sein du conseil général, l'opposition détient désormais une écrasante majorité, avec trente-six sièges sur quarante-deux.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC; 5 PS; 2 UDF-CDS; 1 UDF-P et R; 11 UDF-PR; 3 UDF; 9 RPR; 1 RPR diss.; 9 div. d.;

CONSEIL SORTANT: 1 PC; 7 PS; 2 UDF-CDS; 8 UDF-PR; 1 UDF-P et R; 4 UDF; 9 RPR; 9 div. d. *(Prés.: M. Raymond Marcellin, UDF-PR, d., a.min.)*

Guémené-sur-Scorff
1., 6 162; A., 21,94 %; E., 4 704
Maryannick Guiguen, UDF-PR, 1 859 (39,51 %) *ÉLUE.*
Jean Moëc, c.s., PS, m., 1 457; Jean Le Floch, div. d., 1 388.

Lanester
1., 15 954; A., 40,93 %; E., 8 770
Jeao Mauriee, c.s., PC, m., 5 321 (60,67 %) *RÉÉLU.*
Jean-Yves Coail, RPR, 3 449.

Locminé
1., 10 118; A., 30,50 %; E., d521
Gérard Lorgeoux, RPR diss., adj. m., 3 409 (52,27 %) *ÉLU.*
Sylvie de Kersabiec, c.s., div. d., 3 112.

Lorient-Nord
1., 1485d; A., 49,55 %; E., d812
Danielle Le Roux, UDF-PR, c.m., 3 485 (51,15 %) *ÉLUE.*
Henri Scanvic, c.s., PS, adj. m., 3 327.

Port-Louis
1., 18 105; A., 60,04 %; E., 5 014
Aimé Kerguéris, c.s., UDF-PR, d., 5 014 (100,00 %) *RÉÉLU.*

Vannes-Centre
1., 13 904; A., 44,52 %; E., 7 210
Yvonne Sauvel, c.s., UDF-PR, adj. m., 4 518 (d2,66 %) *RÉÉLUE.*
Jeao-Pierre Moussel, Verts, c.m., 2 692.

Vannes-Ouest
1., 16 094; A., 39,30 %; E., 9 422
Pierre Pavec, c.s., UDF-PR, m., 5 563 (59,04 %) *RÉÉLU.*
Alain Le Fur, PS, c.m., 2 129; André Guillais, Verts, c.m., 1 730.

MOSELLE (26)

1er TOUR: 5 élus
(2 RPR; 3 div. d.)

Le PS a repris le canton de Fameck au RPR, testé par le millier de voix du FN au premier tour, mais il a perdn ceux de Cattenom, au profit de l'UDF, et surtout celui d'Algrange, conquis par le PC, qui conserve ainsi un élu après avoir été battu à Maizières-lès-Metz, canton qu'il détenait depuis plus d'un demi-siècle. Dans le canton de Metz-1, le succès du sortant, M. Pierre Ferrari, proche de *M. Jean-Marie Rausch, confirme la* bonne assise de l'Union républicaine lorraine du maire de Metz. Du côté de la *majorité départementale, où la succession* de M. Julien Schvartz (RPR) pour la présidence est ouverte, le second tour *a confirmé la redistribution des cartes.* Le RPR, principale composante de la majorité sortante, perd cinq sièges. Sur *ses neuf élus renouvelables, quatre seu*lement conservent leur mandat. Le groupe des divers droite compte désormais le plus grand nombre d'élus.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC; 5 PS; 1 div. g.; 6 maj. p.; 2 UDF-CDS; 4 UDF-PR; 3 UDF; 12 RPR; 2 app. RPR; 15 div. d.

CONSEIL SORTANT: 1 PC; 6 PS; 1 div. g.; 5 maj. p.; 1 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 3 UDF; 17 RPR; 2 app. RPR; 12 div. d. *(Prés.: M. Julien Schwartz, RPR, m. de Boulay-Moselle, a.d., n.s.r.p.)*

Algrange
1., 12 564; A., 45,88 %; E., 5 834
Henriette Simooetto, PC, 3 030 (51,93 %) *ÉLUE.*
André Pauly, PS, 2 804.
Victor Madelaine, c.s., PS, n.s.r.p.

Ars-sur-Moselle
1., 13 950; A., 41,15 %; E., 7 604
Marie-Louise Diebold, UDF-PR, 4 393 (57,77 %) *ÉLUE.*
Jean Guichard, PS, 3 211.
Hubert Ringenberg, c.s., UDF, n.s.r.p.

Boulay-Moselle
1., 13 040; A., 36,43 %; E., 7 798
Aodré Boucher, div. d., 5 292 (67,86 %) *ÉLU.*
Maurice Gracia, RPR, 2 506.
Julien Schwartz, c.s., RPR, prés. c.g., m., n.s.r.p.

Cattenom
1., 13 486; A., 38,52 %; E., 7 914
Grégoire Hesse, UDF, 4 070 (51,42 %) *ÉLU.*
René Baryga, c.s., PS, m., 3 844.

Château-Salins
1., 4 618; A., 28,36 %; E., 3 005
Pierre Bourloo, c.s., RPR, 1 614 (53,71 %) *RÉÉLU.*
Gilbert Robinet, div. d., 1 391.

Delme
1., 3 570; A., 28,68 %; E., 2 344
Brice Lerond, div. d., 1 38d (59,12 %) *ÉLU.*
Martial Villemin, c.s., RPR, 958.

Fameck
1., 13 136; A., 38,16 %; E., 7 586
Michel Liebgott, PS, 4 038 (53,22 %) *ÉLU.*
Paul Jaman, div. d., 3 548.
Marcel Wendling, c.s., RPR, s'est retiré.

Fentoy
1., 15 802; A., 44,62 %; E., 8 264
Denis Schitz, c.s., div. d., 5 366 (64,93 %) *RÉÉLU.*
Lucien Schaefer, PC, 2 898.

Forbach
1., 13 175; A., 50,96 %; E., 5 959
Louis Houpert, c.s., app. RPR, 3 742 (d2,79 %) *RÉÉLU.*
Robert Scheuer, FN, 2 217.

Freyming-Merlebach
1., 19 072; A., 45,88 %; E., 9 676
Arthur Albert, c.s., RPR, 6 698 (69,22 %) *RÉÉLU.*
Bernard Montcharmont, PS, 2 978.

Maizières-lès-Metz
1., 17 249; A., 41,02 %; E., 9 478
Jean-Claude Mahler, div. d., 5 135 (54,17 %) *ÉLU.*
Claudette Lamm, c.s., PC, 4 343.

Marange-Silvange
1., 14 477; A., 44,84 %; E., 7 257
Bernard Deramaix, c.s., div. d., 4 277 (58,93 %) *RÉÉLU.*
Henri Schwanner, PS, 2 980.

Metz-1
1., 13 697; A., 54,90 %; E., 5 516
Pierre Ferrari, c.s., maj. p., 2 907 (52,70 %) *RÉÉLU.*
Philippe Grégoire, UDF-PR, 2 609.

Metz-2
1., 15 271; A., 54,33 %; E., 6 464
Denis Jacquat, c.s., UDF-PR, d., 4 472 (69,18 %) *RÉÉLU.*
René Leucart, PS, 1 992.

Montigny-lès-Metz
1., 20 746; A., 48,32 %; E., 9 752
Raymond Doerflinger, UDF-CDS, m., 7 878 (80,78 %) *ÉLU.*
Jean-Marie Nicolay, FN, 1 874.
Maurice Dero, c.s., RPR, a été éliminé.

Saint-Avold-2
1., 16 552; A., 43,10 %; E., 8 723
Armand Nau, c.s., maj. p., m., 4 566 (52,34 %) *RÉÉLU.*
Jean-Loup Schouller, div. d., 4 157.

LE SECOND TOUR

Sarrebourg
I., 19 393; A., 36,55 %; E., 11 752
Aloyse Warhouver, c.s., maj. p., d., 6 862 (58,39 %) *RÉÉLU.*
Alain Marty, RPR, 4 890.

Sarreguemines
I., 16 125; A., 42,22 %; E., 8 471
Robert Pax, maj. p., 4 339 (51,22 %) *ÉLU.*
Yves Utzschneider, div. d., 4 132.
Georges Faivre, c.s., RPR, n.s.r.p.

Stiring-Wendel
I., 20 300; A., 51,60 %; E., 9 395
Rémy Botz, c.s., div. d., 5 397 (57,44 %) *RÉÉLU.*
Philippe Leiek, GE, 3 998.

Woippy
I., 21 066; A., 45,31 %; E., 11 052
Jean-Claude Théohald, c.s., div. d., 6 599 (59,70 %) *RÉÉLU.*
Jérôme Prache, PS, 2 654; Philippe Prion, FN, 1 799.

Yntz
I., 18 210; A., 49,62 %; E., 7 864
Jean-Pierre Heitz, c.s., UDF-PR, m., 6 003 (76,33 %) *RÉÉLU.*
Philippe Coltin, FN, 1 861.

NIÈVRE (16 + [1])

1re TOUR: 4 élus
(1 PS; 3 div. d.)

M. Pierre Bérégovoy, réélu assez aisément à Nevers-Est, obtient le meilleur score des sept ministres en lice, mais il lui manque tout de même une bonne part des voix communistes du premier tour, alors que son adversaire dépasse le total des voix obtenues par la droite et l'extrême droite. Au total, le PS gagne deux cantons : l'un sur le PC et l'autre sur la droite. Mais il en perd quatre : Tannay au premier tour, Nevers-Sud, Saint-Saulge et La Charité-sur-Loire (à 4 voix près) au second tour. Ces trois revers sont imputables au mauvais report des voix qui s'étaient portées au premier tour sur des candidats communistes et divers gauche.

Au conseil général, la droite compte quinze élus contre onze pour le PS et trois pour les divers gauche. Pour conserver la présidence du département, les socialistes devront bénéficier du soutien des communistes. La tâche ne s'annonce pas aisée puisque le PCF ne siège plus dans la majorité départementale depuis 1988.

NOUVEAU CONSEIL. – 3 PC; 11 PS; 3 div. g.; 3 UDF-PR; 3 RPR; 9 div. d.

CONSEIL SORTANT: 4 PC; 13 PS; 1 FU; 2 div. g.; 2 UDF-PR; 9 div. d. et un siège vacant à la suite du décès d'un RPR. *(Prés.: M. Bernard Bardin, PS, d., m. de Clamecy.)*

La Charité-sur-Loire
I., 7 800; A., 32,26 %; E., 4 768
Jaonick Larderet, RPR, 2 386 (50,04 %) *ÉLU.*
Constantin Rodriguez, PS, 2 382.
Robert Guillaume, c.s., PS, sén., m., n.s.r.p.

Corbigny
I., 4 282; A., 32,67 %; E., 2 704
Jean-Paul Magnon, c.s., PS, adj. m., 1 673 (61,87 %) *RÉÉLU.*
Jacques Brazy, div. d., 1 031.

Decize
I., 6 761; A., 30,98 %; E., 4 471
François Perrot, PS, 2 474 (55,33 %) *ÉLU.*
Janine Sattonet, c.s., div. d., 1 997.

Donzy
I., 3 275; A., 33,80 %; E., 2 046
Claude Dekeyne, c.s., div. g., 1 217 (59,48 %) *RÉÉLU.*
Louis Alesina, div. g., 829.

Imphy
I., 6 136; A., 36,84 %; E., 3 539
Georges Eymery, PS, m., 2 235 (63,15 %) *ÉLU.*
Farès Khouri, div. d., 1 304.
Lucien Perrot, c.s., PC, a.m., s'est retiré.

Luzy
I., 4 561; A., 27,07 %; E., 3 206
Bernard Dollet, c.s., div. d., 1 804 (56,26 %) *RÉÉLU.*
Didier Guériaux, app. PS, 1 402.

La Machine
I., 5 981; A., 39,14 %; E., 3 250
Paulette Lavergne, c.s., PC, m., 2 078 (63,93 %) *RÉÉLU.*
Christian Gros, div. g., 1 172.

Montsauche-les-Settons
I., 3 955; A., 31,42 %; E., 2 516
Patrice Joly, div. g., 1 462 (58,10 %) *ÉLU.*
Lionel Thénault, c.s., FU, m., 1 054.

■ Nevers-Centre
I., 7 467; A., 46,81 %; E., 3 685
André Vincent, UDF-PR, c.m., 2 115 (57,39 %) *ÉLU.*
Jean Nicot, PS, adj. m., 1 570.
Henri Vimeux, c.s., RPR, c.m., est décédé.

Nevers-Est
I., 6 112; A., 42,91 %; E., 3 210
Pierre Bérégovoy, c.s., PS, min. d'Etat, min. de l'économie, m., 1 814 (56,51 %) *RÉÉLU.*
Philippe Morel, UDF-CDS, 1 396.

Nevers-Nord
I., 10 187; A., 42,15 %; E., 5 410
Jean-Pierre Harris, c.s., PS, adj. m., 2 916 (53,90 %) *RÉÉLU.*
Claude Siri, UDF-PR, c.m., 2 494.

Nevers-Sud
I., 11 932; A., 41,32 %; E., 6 315
Daniel Rostein, RPR, c.m., 3 418 (54,12 %) *ÉLU.*
Michel Girand, c.s., PS, c.m., 2 897.

Saint-Saulge
I., 2 762; A., 26,14 %; E., 1 948
Robert de Thoury, RPR, c.m., 1 009 (51,79 %) *ÉLU.*
Georges Berthier, c.s., PS, 939.

NORD (37 + 4)

1re TOUR: 1 élu
(1 PS.)

Ce bastion de la gauche socialiste, qui administrait le département depuis 1937 (dans la foulée du Front populaire, le maire de Roubaix, Jean Lebas, avait enlevé la présidence du conseil général), hascule à droite. Le reflux du PS dans tout le pays et les péripéties de l'élection du président du conseil régional, prévue pour le lundi 30 mars, expliquent que l'opposition détienne, désormais, quarante et un sièges sur soixante-dix-neuf à l'assemblée départementale.

Le PS perd trois sièges, le PCF également. Le RPR se taille la part du lion en emportant sept sièges supplémentaires, ce qui devrait lui permettre d'imposer l'un des siens à la présidence. La surprise est telle que le choix du candidat de la droite pour ce poste n'avait pas été sérieusement envisagé. Il se pourrait que la fonction échoie finalement à un jeune responsable du RPR, M. Jean-René Lecerf, premier adjoint au maire de Marcq-en-Barœul et véritable artisan de cette victoire de l'opposition.

Les reports de voix au sein de la gauche n'ont pas été des plus mauvais partout, mais ils ont été catastrophiques dans certains cantons, perdus par le PS ou par le PCF. M. Thiémé, député communiste, est battu à Valenciennes-Est, de même que ses camarades de parti à Carnières et à Condé-sur-Escaut. Côté socialiste, M. Grimaldi, sénateur, perd le siège du Cateau-Cambrésis. Quant à M. Derosier, député, président du conseil général sortant, il est réélu à Lille avec une confortable majorité de 65 % face à un candidat du Front national.

NOUVEAU CONSEIL. – 12 PC; 25 PS; 1 div. g.; 2 UDF-PSD; 6 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 19 RPR; 1 CNI; 10 div. d.

CONSEIL SORTANT: 15 PC; 28 PS; 1 div. g.; 2 UDF-PSD; 5 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 12 RPR; 1 app. RPR; 10 div. d. *(Prés.: M. Bernard Derosier, PS, dép., m. délégué d'Hellemmes-Lille.)*

Arleux
I., 12 358; A., 24,03 %; E., 9 264
Emile Beauchamp, c.s., PC, m., 4 853 (52,38 %) *RÉÉLU.*
Patrick Masclet, RPR, 4 411.

Armentières
I., 34 407; A., 32,28 %; E., 21 598
Gérard Haesebroeck, c.s., PS, m., 11 654 (53,95 %) *RÉÉLU.*
René Knockaert, UDF-CDS, 9 944.

Avesnes-sur-Helpe-Nord
I., 6 302; A., 31,40 %; E., 3 986
Alain Poyart, c.s., RPR, c.m., 2 433 (61,03 %) *RÉÉLU.*
Paul Curtelin, UDF-CDS diss., m., 1 553.

Bailleul-Nord-Est
I., 11 722; A., 29,11 %; E., 7 791
Michel Grasset, c.s., UDF-PR, 4 837 (62,08 %) *RÉÉLU.*
Michel Vandevoorde, PS, 2 954.

Bergues
I., 12 306; A., 23,07 %; E., 8 761
Roger Drapié, c.s., div. d., m., 4 802 (54,81 %) *RÉÉLU.*
Claude Cornelis, PS, 3 959.

Bouchain
I., 18 794; A., 34,03 %; E., 11 152
Jean Dhollande, c.s., PC, 6 527 (58,52 %) *RÉÉLU.*
Bernard Trioux, UDF-rad., adj. m., 4 625.

Cambrai-Est
I., 16 352; A., 31,79 %; E., 10 231
Claude Pringalle, c.s., RPR, 6 375 (62,31 %) *RÉÉLU.*
Edouard Tricquet, PC, 3 856.

Carnières
I., 14 453; A., 21,34 %; E., 10 436
Jean-Marie Lemaire, div. d., 5 671 (54,34 %) *ÉLU.*
Gérard Devaux, PS, 4 765.
Georges Cacheux, c.s., PC, n.s.r.p.

Cassel
I., 6 439; A., 14,61 %; E., 5 115
Edouard Lecerf, UDF-PR, 2 834 (55,40 %) *ÉLU.*
Jean-Raynier Cattoire, PS, 2 281.
Charles Paccou, c.s., RPR, d., n.s.r.p.

Le Cateau-Cambrésis
I., 12 886; A., 21,79 %; E., 9 515
René Ledieu, RPR, 5 048 (53,05 %) *ÉLU.*
Roland Grimaldi, c.s., PS, sén., m., 4 467.

Condé-sur-l'Escaut
I., 29 784; A., 33,16 %; E., 18 840
Jacques Schneider, RPR, 8 431 (44,75 %) *ÉLU.*
Pierre Lemoine, PC, 7 610; Dominique Slabolepszy, FN, 2 799.
Lydie Bonnet, c.s., PC, n.s.r.p.

Coudekerque-Branche
I., 33 614; A., 35,15 %; E., 19 983
Emmanuel Dewees, c.s., RPR, 11 495 (57,52 %) *RÉÉLU.*
Jean Minux, PS, adj. m., 8 488.

Cysoing
I., 17 236; A., 32,63 %; E., 10 730
Robert Vandelanoitte, c.s., div. d., 7 486 (69,76 %) *RÉÉLU.*
Josette Sagot, PS, 3 244.

● Douai-Nord-Est
I., 21 286; A., 34,91 %; E., 13 002
Aldebert Valette, c.s., PC, 7 405 (56,95 %) *RÉÉLU.*
Stéphane Coppick, div. d., 5 597.

Douai-Sud
I., 33 640; A., 36,77 %; E., 19 459
Pierre Lefebvre, c.s., PC, c.m., 10 401 (53,45 %) *RÉÉLU.*
André Parent, UDF-CDS, c.m., 9 058.

● Douai-Sud-Ouest
I., 22 320; A., 39,33 %; E., 12 375
Etienne Maillard, RPR, adj. m., 7 234 (58,45 %) *ÉLU.*
Jean Lenne, PS, 5 141.

Dunkerque-Est
I., 26 864; A., 35,30 %; E., 16 073
Claude Prouvoyeur, c.s., CNI, séo., a.m., 9 039 (56,23 %) *RÉÉLU.*
Claude Marteel, PS, 7 034.

Grande-Synthe
I., 21 606; A., 38,69 %; E., 11 517
Jean-Pierre Declercq, c.s., PS, adj. m., 6 962 (60,44 %) *RÉÉLU.*
Patrick Lorant, FN, 4 555.

Gravelines
I., 17 397; A., 26,60 %; E., 12 055
Roger Fauchoit, c.s., div. g., 4 355 (36,12 %) *RÉÉLU.*
Daniel Gillio, RPR, 3 984; Yves Dubois, PS, adj. m., 3 716.

Hazebrouck-Nord
I., 15 387; A., 28,01 %; E., 10 547
Marie-Fanny Gournay, c.s., RPR, sén., 5 330 (50,53 %) *RÉÉLUE.*
Jean-Pierre Allossery, PS, c.m., 3 061; Bruno Hennequin, GE, 2 156.

Landrecies
I., 8 056; A., 19,91 %; E., 6 117
André Ducarne, RPR, 3 490 (57,05 %) *ÉLU.*
Jean Veber, PS, 2 627.
Bernard Dassonville, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Lannoy
I., 41 645; A., 31,48 %; E., 27 308
Marie-Marguerite Massart, c.s., UDF-CDS, 12 807 (46,89 %) *RÉÉLUE.*
Paul Deffontaine, PS, 9 457; Pascal Gannat, FN, 5 044.

Lille-Est
I., 18 499; A., 44,96 %; E., 8 860
Bernard Derosier, c.s., PS, prés. c.g., 5 807 (65,54 %) *RÉÉLU.*
Valérie Pouilly, FN, 3 053.

Lille-Nord-Est
I., 28 698; A., 43,76 %; E., 15 247
Francis Pellier, c.s., UDF-CDS, 6 994 (45,87 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Frémaux, PS, c.m., 5 742; Rémy Castermans, FN, 2 511.

Lille-Sud-Est
I., 30 141; A., 41,10 %; E., 16 488
Michel Laignel, c.s., PS, 9 041 (54,83 %) *RÉÉLU.*
Nicolas Lebas, UDF-CDS, 7 447.

Lille-Sud-Ouest
I., 20 697; A., 48,22 %; E., 10 068
Colette Codaccioni, RPR, 5 792 (57,52 %) *ÉLUE.*
Pierre Bertrand, PS, 4 276.
Bruno Chouvierre, c.s., div. d., se représente dans le canton de Lille-Sud-Est, de Roubaix-Est, de Maubeuge-Sud, de Solre-le-Château.

Maubeuge-Sud
I., 24 387; A., 36,36 %; E., 14 916
André Boquet, PC, 5 875 (39,38 %) *ÉLU.*
Pierre-Louis Fresnel, UDF-CDS, c.m., 4 751; Claude Deresnes, FN, c.m., 4 290.
Georges Woivre, c.s., PC, n.s.r.p.

Pont-à-Marcq
I., 24 827; A., 27,07 %; E., 17 483
Thierry Lazaro, RPR, 7 958 (45,51 %) *ÉLU.*
Robert Anselin, c.s., PS, 7 135; Camille Lemaire, Verts, 2 386; Christian Grenier, FN, 4.

Roubaix-Centre
I., 20 219; A., 40,88 %; E., 11 508
Michel Ghysel, c.s., RPR, a.d., 5 398 (46,90 %) *RÉÉLU.*
Henri Planekaert, PS, c.m., 3 183; Philippe Guérard, FN, c.m., 2 927.

Roubaix-Est
I., 19 249; A., 40,22 %; E., 10 492
Bernard Carton, c.s., PS, d., c.m., 6 318 (60,21 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Gendron, FN, c.m., 4 174.
Bruno Chauvierre, div. d., Lille-Sud-Ouest, a été éliminé.

Saint-Amand-les-Eaux-Rive-Droite
I., 22 261; A., 32,28 %; E., 14 121
René Cher, c.s., PC, 8 719 (61,74 %) *RÉÉLU.*
Marcel Aubursin, UDF-PSD, adj. m., 5 402.

● Seclin-Nord
I., 22 274; A., 38,51 %; E., 12 612
Robert Delefosse, RPR, 7 421 (58,84 %) *ÉLU.*
Noël Dejonghe, PS, 5 191.

Solesmes
I., 12 836; A., 28,15 %; E., 8 634
Pierre Carlier, c.s., PS, 5 511 (63,82 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Bourgeois, div. d., 3 123.

Solre-le-Château
I., 7 052; A., 29,02 %; E., 4 637
Pierre Herbet, c.s., PS, 2 554 (55,07 %) *RÉÉLU.*
Jean Hénaut, UDF-CDS, 2 083.

Tourcoing-Nord
I., 37 462; A., 30,94 %; E., 24 814
Henri Desmettre, UDF-CDS, 10 508 (42,34 %) *ÉLU.*
Alexandre Faidherbe, c.s., PS, 9 610; Jean-Bernard Cornu, FN, 4 696.

Tourcoing-Nord-Est
I., 30 455; A., 36,72 %; E., 18 496
Patrick Delnatte, c.s., RPR, c.m., 7 923 (42,83 %) *RÉÉLU.*
Christian Baeckeroot, FN, c.m., 5 307; Christian Odoux, PS, adj. m., 5 266.

Valenciennes-Est
I., 33 688; A., 34,15 %; E., 20 958
Stéphane Leman, RPR, 12 217 (58,29 %) *ÉLU.*
Fabien Thiémé, c.s., PC, d., 8 741.

Valenciennes-Nord
I., 21 689; A., 37,47 %; E., 12 491
Claude Larcanché, c.s., UDF-PSD, 6 862 (54,93 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Dulieu, PC, c.m., 5 629.

● Villeneuve-d'Ascq-Nord
I., 18 106; A., 44,02 %; E., 9 409
Gisèle Olleville, PS, adj. m., 5 226 (55,54 %) *ÉLU.*
Anne-Sophie Grave, RPR, 4 183.

Wormhout
I., 10 314; A., 20,09 %; E., 7 787
Gabriel Deblock, c.s., div. d., 4 803 (61,67 %) *RÉÉLU.*
Robert Deldicque, PS, m., 2 984.

OISE (20)

1re TOUR: 8 élus
(1 div. g.; 7 RPR.)

La majorité de droite progresse grâce au RPR, qui conquiert les cantons de Formerie et de Crépy-en-Valois, jusque-là détenus respectivement par le PS et le PC. Les communistes préservent toutefois leur influence grâce au succès de M. Patrice Carvalho dans le canton de Ribécourt au détriment du PS, qui, au total, perd deux cantons. Sauf à Saint-Just-en-Chaussée et dans les deux cantons de Beauvais, les reports de voix à gauche semblent avoir pourtant mieux fonctionné qu'à droite. Mais celle-ci, opposée au FN dans six triangulaires, a bénéficié davantage, dans l'ensemble, des voix écologistes que le PS ou le PC.

L'érosion du FN est nette entre les deux tours. Dans tous les cantons concernés, une part non négligeable de son électorat a voté « utile » au second tour. Quant aux Verts, ils améliorent très nettement leurs scores d'un dimanche à l'autre dans les deux cantons où ils se sont maintenus : Ribecourt et Senlis.

NOUVEAU CONSEIL. – 3 PC; 10 PS; 1 div. g.; 1 UDF-rad.; 1 UDF-PR; 1 UDF; 17 RPR; 1 app. RPR; 6 div. d.

CONSEIL SORTANT: 3 PC; 12 PS; 1 div. g.; 1 UDF-rad.; 1 UDF-PR; 1 UDF; 15 RPR; 1 app. RPR; 6 div. d. *(Prés.: M. Jean-François Mancel, RPR, d.)*

Beauvais-Nord-Est
I., 10 066; A., 34,26 %; E., 6 282
Michel Gorin, c.s., UDF-rad., 3 103 (49,39 %) *RÉÉLU.*
André Vaudrée, PS, 2 358; Francis Dufresne, FN, 821.

Beauvais-Sud-Ouest
I., 13 306; A., 33,59 %; E., 8 371
Jacques Néhorai, c.s., RPR, 4 176 (49,88 %) *ÉLU.*
Daniel Mortelecq, PS, 3 059; Katherine d'Herbais, FN, 1 136.

Chantilly
I., 22 855; A., 42,26 %; E., 12 280
Jacques Rimbert, c.s., RPR, 5 187 (42,23 %) *RÉÉLU.*
Patrice Marchand, UDF-PR diss., 5 059; Philippe Evrard, FN, 2 034.

Creil-Nogent-sur-Oise
I., 16 377; A., 39,46 %; E., 9 492
Claude Brunet, c.s., div. d., m., 4 337 (45,69 %) *RÉÉLU.*
Gérard Weyn, PS, 3 388; Claude Faivret, FN, 1 767.

Crépy-en-Valois
I., 18 515; A., 31,07 %; E., 11 923
Philippe Callens, RPR, 6 672 (55,95 %) *ÉLU.*
Gilles Masure, c.s., PC, 5 251.

Formerie
I., 5 599; A., 18,80 %; E., 4 387
Gérard Decorde, RPR, 2 270 (51,74 %) *ÉLU.*
Hervé Joron, c.s., PS, m., 2 117.

Mouy
I., 9 027; A., 30,99 %; E., 5 997
Jean Sylla, c.s., PC, m., 2 602 (43,38 %) *RÉÉLU.*
Claude Harout, div. d., 2 574; Jean-Jacques Leroy, FN, 821.

Pont-Sainte-Maxence
I., 14 970; A., 40,71 %; E., 8 158
Jean-Claude Hrmo, c.s., RPR, 5 969 (73,16 %) *RÉÉLU.*
Jean-Lue Pingrenon, PS, m., 2 189.

Ribécourt-Dreslincourt
I., 15 722; A., 32,27 %; E., 10 347
Patrice Carvalho, PC, 4 255 (41,12 %) *ÉLU.*
Jean Parverie, RPR, 3 081; Jean-Claude Lefebvre, Verts, 3 011.
Roland Florian, c.s., PS, m., s'est retiré.

Saint-Just-en-Chaussée
I., 10 303; A., 27,70 %; E., 6 948
Jean-Pierre Braine, c.s., PS, d., m., 3 964 (57,05 %) *RÉÉLU.*
David Lacombled, UDF-PR, 2 984.

Senlis
I., 19 846; A., 40,54 %; E., 11 342
Pierre Boquet, c.s., UDF-PR, 6 538 (57,64 %) *RÉÉLU.*
Thierry Lorillon, Verts, 2 876; Madeleine Delacommune, FN, 1 928.

Songeons
I., 4 635; A., 24,27 %; E., 3 346
Brigitte Magnier, c.s., div. d., m., 1 901 (56,81 %) *RÉÉLUE.*
Raymond Laffolley, MRG, 1 445.

ORNE (20)

1re TOUR: 12 élus
(1 div. g.; 1 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 4 RPR; 3 div. d.; 1 div.)

Les électeurs ont voté pour le renouvellement. Certes, M. Hubert d'Andigné, sénateur (RPR) et président sortant du conseil général, a été réélu dans son canton de Carrouges, mais de peu. Toutefois quatre conseillers sortants de sa majorité départementale ont été battus par d'autres candidats de droite. Les « rénovateurs », qui déjà avaient largement devancé la liste qu'il soutenait aux élections régionales, peuvent mettre en avant le succès de leurs amis à Domfront et à Juvigny, où le conseiller sortant, M. Brière (RPR), s'est retiré après son échec au premier tour: il a également abandonné sa mairie de Bagnols-de-l'Orne. C'est aussi un des leurs qui, à Flers-Sud, a battu le conseiller sortant et député socialiste, M. Lambert (PS), maire de la ville.

La gauche, nettement minoritaire, enregistre, en compensation, la victoire de M. François Doubin (MRG), ministre délégué à l'artisanat, au commerce et à la consommation, dans le canton d'Argentan-Ouest, qu'il a ravi à M. Vimal du Bouchet (RPR), à qui il avait déjà pris la mairie en 1989, et qui figurait sur la liste de M. d'Andigné aux régionales. Les « rénovateurs » peuvent donc être tentés d'essayer de chasser M. d'Andigné de la présidence du conseil général.

NOUVEAU CONSEIL. – 3 PS; 1 MRG; 3 div. g.; 2 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 1 UDF; 13 RPR; 1 CNI; 11 div. d.; 2 div.

CONSEIL SORTANT: 4 PS; 4 div. g.; 2 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 1 UDF; 15 RPR; 1 CNI; 10 div. d. *(Prés.: M. Hubert d'Andigné, RPR, sén., m. du Champ-de-la-Pierre.)*

Argentan-Ouest
I., 7 187; A., 28,77 %; E., 4 753
François Doubin, MRG, min. délégué à l'artisanat, au commerce et à la consommation, m., 2 531 (55,25 %) *ÉLU.*
Jean Vimal du Bouchet, c.s., RPR, 2 222.

Carrouges
I., 3 676; A., 21,09 %; E., 2 724
Hubert d'Andigné, c.s., RPR, prés. c.g., 1 420 (52,12 %) *RÉÉLU.*
Eugène Ermessent, div., 1 304.

Domfront
I., 8 299; A., 32,83 %; E., 5 300
Michel Lebaudy, div. d., 2 889 (54,50 %) *ÉLU.*
André Rocton, c.s., div. d., 2 411.

Flers-Nord
I., 9 765; A., 34,78 %; E., 5 761
Jean Goujon, div., 3 676 (63,80 %) *ÉLU.*
Yves Gousdoué, PS, 2 085.
Jean Douard, c.s., div. d., s'est retiré.

Flers-Sud
I., 9 647; A., 31,86 %; E., 5 991
François-Xavier Guitter, div. d., 3 492 (58,28 %) *ÉLU.*
Michel Lambert, c.s., PS, d., m., 2 499.

Juvigny-sous-Andaine
I., 5 359; A., 51,47 %; E., 2 083
Jean-Pierre Blouet, div. d., 2 083 (100,00 %) *ÉLU.*
André Brière, c.s., RPR, s'est retiré.

Mortrée
I., 3 046; A., 25,08 %; E., 2 171
Paul Jarlaud, c.s., div. d., m., 1 312 (60,43 %) *RÉÉLU.*
Laurent Beauvais, PS, 859.

Perverichères
I., 2 785; A., 28,76 %; E., 1 913
Antoine Perrault, div. d., 1 016 (53,11 %) *ÉLU.*
Yves Jourdan, c.s., RPR, 897.

PAS-DE-CALAIS (25 + 18 + [1])

1re TOUR: 7 élus
(2 PC; 2 PS; 1 UDF-CDS; 1 UDF; 1 RPR.)

Le PS ne parvient pas à la majorité absolue dont il rêvait et ne gagne que trois cantons (Montigny-en-Gohelle, Houdain et Arras-Nord) sur les neuf nouveaux. Il en laisse deux au PCF, dont celui de Douvrin, qui permet au premier secrétaire de la fédération communiste, M. Auchedé, d'entrer au conseil général. Les socialistes sont sévèrement mis en échec à Bully-les-Mines et à Hénin-Beaumont. Ils perdent Desvres, Fauquembergues et Vimy, canton où M. Detchedde, député, est battu. M. Mellick est élu à Béthune-Nord.

Avec une confortable majorité relative de trente-quatre sièges sur soixante-dix-sept (contre trente-quatre sur soixante-huit dans la précédente assemblée), les socialistes auront besoin de l'appui du PCF, qui perd Calais-Est. La droite progresse de six sièges. M. Muselet, le maire de Boulogne-sur-Mer, réussit à se faire élire dans le canton du Portel contre le maire de cette ville.

NOUVEAU CONSEIL. – 12 PC; 33 PS; 1 app. PS; 2 div. g.; 5 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 4 UDF; 13 RPR; 1 app. RPR; 3 div. d.; 1 div.

CONSEIL SORTANT: 10 PC; 33 PS; 3 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 4 UDF; 10 RPR; 1 app. RPR; 3 div.d.; 1 FN; deux sièges vacants à la suite du décès d'un PC et d'un PS. *(Prés.: M. Roland Huguet, PS, d., m. d'Isbergues.)*

Ardres
I., 11 548; A., 19,83 %; E., 8 842
Bernard Carpentier, UDF-PR, m., 4 768 (53,92 %) *ÉLU.*
Gilles Cocquempot, PS, 4 074.
Albert Stoclin, c.s., UDF, s'est retiré.

● Arras-Nord
I., 12 678; A., 32,73 %; E., 7 905
Jean-Pierre Deleury, PS, 4 677 (59,16 %) *ÉLU.*
Stéphane Dacquet, UDF-CDS, 3 228.

Arras-Ouest
I., 14 276; A., 32,50 %; E., 8 998
Michel Vastroux, c.s., PS, adj. m., 4 209 (46,77 %) *RÉÉLU.*
Marie-Thérèse Lenoir, UDF-CDS, c.m., 3 604; François Porteu de la Morandière, FN, a.d., c.m., 1 185.

Arras-Sud
I., 20 342; A., 29,08 %; E., 13 289
Jean-Louis Cottigny, PS, 7 788 (58,60 %) *ÉLU.*
Colette Vilette, UDF-PR, c.m., 5 501.
Michel Darras, c.s., PS, sén., est décédé.

Avesnes-le-Comte
I., 6 292; A., 19,23 %; E., 4 728
Louis Petit, c.s., UDF-CDS, 3 093 (65,41 %) *RÉÉLU.*
Jean Picque, PS, m., 1 635.

Barlin
I., 12 739; A., 34,23 %; E., 7 044
Joseph Brahant, c.s., PS, m., 4 985 (65,25 %) *RÉÉLU.*
Jean Dagouneau, UDF-rad., 2 656.

Beaumetz-lès-Loges
I., 8 667; A., 19,61 %; E., 6 532
Jean Weppe, c.s., RPR, 3 542 (54,22 %) *RÉÉLU.*
Aimé Bruneau, div. g., m., 2 990.

● Berck
I., 16 262; A., 31,71 %; E., 10 441
Jean-Marie Krajewski, c.s., PS, 6 299 (60,32 %) *RÉÉLU.*
Thierry Agard, CNI, sout. UPF, 4 135; Françoise Elby, UDF-rad. diss., 7.

● Béthune-Est
I., 13 747; A., 31,01 %; E., 8 650
Jean Vanrullen, PS, adj. m., 4 608 (53,27 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Schmidt, RPR, c.m., 4 042.
Jacques Mellick, c.s., PS, se représente dans le canton de Béthune-Nord.

● Béthune-Nord
I., 15 693; A., 31,77 %; E., 10 030
Jacques Mellick, PS, c.s. du canton de Béthune-Est, sec.E. à la défense, m., 5 297 (52,81 %) *RÉÉLU.*
Jacques Pomart, RPR, c.m., 4 733.

● Béthune-Sud
I., 14 892; A., 32,99 %; E., 8 944
Bernard Seux, c.s., PS, adj. m., 5 623 (62,86 %) *RÉÉLU.*
Dominique Josien, UDF, 3 321.

● Boulogne-sur-Mer-Sud
I., 16 075; A., 39,07 %; E., 8 961
Alain Oguer, c.s., PS, 4 727 (52,75 %) *RÉÉLU.*
Marie-Rose Mille, RPR, c.m., 4 234.

● Bully-les-Mines
I., 14 703; A., 29,81 %; E., 9 392
Bernard Urbaniak, div. g., 5 818 (61,94 %) *ÉLU.*
Michel Vancaille, PS, m., 3 574.

Calais-Centre
I., 16 028; A., 33,76 %; E., 9 464
Christian Nicmann, UDF-CDS, c.m., 6 037 (63,78 %) *ÉLU.*
Christian Horville, PC, adj. m., 3 427.
Yvan Blot, c.s., FN, se représente dans le canton de Strasbourg-7, c.m.

Calais-Est
I., 15 498; A., 42,86 %; E., 7 874
Jacques Gallet, RPR, 4 154 (52,75 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Auchedé, c.s., PC, adj. m., 3 720.

Calais-Nord-Ouest
I., 17 839; A., 40,45 %; E., 9 491
René Lapotre, RPR, 5 412 (57,02 %) *ÉLU.*
Michel Sajot, PC, adj. m., 4 079.
Claude Demassieux, c.s., RPR, n.s.r.p.

Calais-Sud-Est
I., 14 423; A., 47,84 %; E., 6 719
Roland Penin, c.s., PC, adj. m., 3 801 (56,57 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Beauvillain, UDF-PR, c.m., 2 918.

● Cambrin
I., 12 777; A., 29,56 %; E., 7 971
Jean-Marc Dealet, PC, 4 110 (51,56 %) *ÉLU.*
Alain Huchette, RPR, 3 861.
Angèle Chayatte, c.s., PC, m., n.s.r.p.

Campagne-lès-Hesdin
I., 7 721; A., 13,44 %; E., 6 385
Christian Tuaillon, c.s., app. RPR, 3 420 (53,56 %) *RÉÉLU.*
Gérard Lejosne, PS, 2 965.

Carvin
I., 16 400; A., 33,62 %; E., 10 289
Odette Dauchet, c.s., PC, m., 5 429 (52,76 %) *RÉÉLUE.*
Michel Leleu, RPR, 3 091; André Delevallet, FN, 1 769.

● Dainville
I., 12 892; A., 22,29 %; E., 9 508
Jean-Marie Truffier, c.s., UDF-CDS, 4 882 (51,34 %) *RÉÉLU.*
Bernard Quandalle, PS, m., 4 626.

Desvres
I., 9 946; A., 15,13 %; E., 7 897
Brigitte de Prémont, RPR, 4 417 (55,93 %) *ÉLUE.*
Michel Sergent, c.s., PS, m., 3 480.

■ Divion
I., 14 953; A., 33,87 %; E., 9 077
André Delcourt, PC, 5 612 (61,82 %) *ÉLU.*
Bernard Bonrdelle, RPR, 3 465.
Roland Cressent, c.s., PC, a.m., est décédé.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DES ÉLECTIONS CANTONALES

● **Douvrin**
I., 12 499; A., 29,44 %; E., 8 100
Rémy Auchedé, PC, 4 244 (52,39 %) *ÉLU.*
Joseph Pasquier, Verts, c.m., 2 032; Jean-Luc Cattoire, RPR, 1 824.

Fauquembergues
I., 6 356; A., 12,88 %; E., 5 249
Michel Caron, UDF, 3 171 (60,41 %) *ÉLU.*
Joël Duquenoy, PS, 2 078.
Henri Gallet, c.s., PS, sén., n.s.r.p.

● **Hénin-Beaumont**
I., 14 553; A., 32,54 %; E., 9 172
Jean Urbaniak, div. g., 6 679 (72,81 %) *ÉLU.*
Claude Chopin, PS, adj. m., 2 493.

● **Houdain**
I., 14 901; A., 32,83 %; E., 9 185
Marcel Waeheux, ex-PS, d., 5 496 (59,83 %) *ÉLU.*
Daniel Mouton, RPR, 3 689.

● **Lens-Nord-Est**
I., 15 921; A., 51,17 %; E., 5 530
Jean-Claude Bois, c.s., PS, adj. m., 5 530 (100,00 %) *RÉÉLU.*

Liévin-Sud
I., 18 191; A., 46,37 %; E., 6 838
Danielle Darras, c.s., PS, adj. m., 6 838 (100,00 %) *RÉÉLUE.*

Lillers
I., 15 758; A., 21,32 %; E., 11 311
André Fiajolet, c.s., RPR, 7 180 (63,47 %) *RÉÉLU.*
Claude Galametz, PS, d., m., 4 131.

● **Montigny-en-Gohelle**
I., 14 060; A., 37,38 %; E., 7 810
Jean-Marie Picque, PS, m., 4 934 (63,17 %) *ÉLU.*
Louis Thellier, UDF, 2 876.
Emile Delannoy, c.s., PS, n.s.r.p.

● **Montreuil**
I., 16 354; A., 32,12 %; E., 10 695
Bernard Pion, RPR, m., 4 753 (44,44 %) *ÉLU.*
Walter Kahn, div. d., 3 568; Alain Devynck, PS, 2 374.

● **Noyelles-sous-Lens**
I., 15 346; A., 35,23 %; E., 8 979
Otello Troni, PC, 5 430 (60,47 %) *ÉLU.*
Maurice Chevalier, RPR, c.m., 3 549.

● **Le Portel**
I., 13 153; A., 39,12 %; E., 7 487
Jean Muselet, div., m. de Boulogne-sur-Mer, 4 072 (54,38 %) *ÉLU.*
Paul Barbarin, PS, m., 3 415.

Saint-Pol-sur-Ternoise
I., 10 767; A., 22,65 %; E., 7 582
Georges Debret, UDF-PR, 4 568 (60,24 %) *ÉLU.*
Maurice Louf, PS, adj. m., 3 014.
Pierre Bonnel, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Vimy
I., 15 088; A., 24,44 %; E., 10 465
Lionel Lancry, UDF-CDS, adj. m., 5 532 (52,86 %) *ÉLU.*
André Delehedde, c.s., PS, d., c.m., 4 933.

Vitry-en-Artois
I., 19 733; A., 27,24 %; E., 13 542
Martial Stienue, c.s., PC, 7 646 (56,46 %) *RÉÉLU.*
Alain Delebarre, RPR, 5 896.

PUY-DE-DÔME (30)

1er TOUR: 7 élus (1 PC; 1 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 4 UDF.)

La très nette victoire de la droite, qui gagne ce département traditionnellement géré par la gauche (à l'exception d'une courte période entre 1973 et 1976), parachève le succès de M. Valéry Giscard d'Estaing et la défaite de M. Michel Charasse aux élections régionales. Le PS, qui détenait la majorité absolue au conseil général avec trente-quatre élus sur soixante et un, ne dispose plus que de vingt-quatre sièges.

La droite, qui bénéficie manifestement d'un report des voix écologistes, perd celui de Pionsat, où M. Edmond Vacant, député socialiste, l'emporte sur le candidat divers droite. En revanche, elle en gagne dix, dont celui de Clermont-Ferrand-Nord-Ouest, où se présentait Mme Michèle André, ancienne secrétaire d'Etat aux droits de la femme du gouvernement de M. Michel Rocard, ainsi que celui de Thiers, où M. Maurice Adevah-Pœuf, député PS et maire de Thiers, était candidat, et celui d'Issoire, où M. Jacques Lavédrine, député PS, est également battu. Le futur président de l'assemblée départementale pourrait être M. Georges Chometon (UDF), conseiller de Saint-Germain-l'Herm.

NOUVEAU CONSEIL. – 2 PC; 24 PS; 1 div. g.; 1 UDF – rad.; 3 UDF-CDS; 11 UDF-PR; 13 UDF; 5 RPR; 1 div. d.

CONSEIL SORTANT: 2 PC; 33 PS; 1 div. g.; 4 UDF-rad.; 2 UDF-CDS; 8 UDF-PR; 1 UDF-P et R; 5 UDF; 5 RPR. *(Prés.: M. Pierre Bouchaudy, PS, m. de Tauves.)*

Beaumont
I., 12 444; A., 37,52 %; E., 7 268
Alain Dumeil, UDF, c.s. du canton de Clermont-Ferrand-Sud-Ouest, adj. m., 4 210 (57,92 %) *RÉÉLU.*
Roger Gardes, PS, 3 058.
Robert Cauvaud, c.s., UDF-rad., m., n.s.r.p.

Billom
I., 6 093; A., 27,03 %; E., 4 181
Jean-Louis Pradier, UDF-PR, 2 343 (56,03 %) *ÉLU.*
Jean-Michel Chariat, PS, 1 838.
Yves Guillon, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Bourg-Lastic
I., 3 301; A., 15,87 %; E., 2 668
Armand Blanchet, UDF-PR, 1 548 (58,02 %) *ÉLU.*
Paul Passelaigue, c.s., PS, 1 120.

Clermont-Ferrand-Nord-Ouest
I., 9 126; A., 35,30 %; E., 5 507
Michel Cornil, UDF, 2 935 (53,29 %) *ÉLU.*
Michèle André, c.s., PS, a.sec.E., adj. m., 2 572.

Clermont-Ferrand-Ouest
I., 5 629; A., 49,26 %; E., 2 696
Michel Perny, c.s., RPR, 1 455 (53,96 %) *RÉÉLU.*
Jean-Yves Gouttebel, PS, 1 241.

Clermont-Ferrand-Sud-Est
I., 8 305; A., 45,86 %; E., 4 201
Jean Maisonnet, c.s., PS, adj. m., 2 281 (54,29 %) *RÉÉLU.*
Philippe Cholet, RPR, 1 920.

Clermont-Ferrand-Sud-Ouest
I., 10 044; A., 47,11 %; E., 4 972
Claudine Lafaye, UDF-CDS, c.m., 3 320 (66,77 %) *ÉLU.*
Alain Bardot, PS, 1 652.
Alain Dumeil, c.s., UDF-PR, se représente dans le canton de Beaumont.

Combronde
I., 4 458; A., 20,56 %; E., 3 314
Yvan Delaspre, UDF-PR, m., 1 807 (54,52 %) *ÉLU.*
Robert Mansat, c.s., PS, 1 507.

Cournon-d'Auvergne
I., 12 042; A., 32,61 %; E., 7 507
Michel Gardet, UDF, 3 836 (51,09 %) *ÉLU.*
Catherine Guy-Quint, PS, m., 3 671.
Jean Chaletelx, c.s., UDF-rad., n.s.r.p.

Cunlhat
I., 1 940; A., 18,96 %; E., 1 510
Jacques Mottin, div. d., c.m., 805 (53,31 %) *ÉLU.*
Henri Rigal, c.s., PS, 705.

Issoire
I., 14 002; A., 30,99 %; E., 8 944
Pierre Pascallon, RPR, m., 4 653 (52,02 %) *ÉLU.*
Jacques Lavédrine, c.s., PS, d., 4 291.

Manzat
I., 7 176; A., 27,04 %; E., 4 898
André Neyrat, c.s., PS, 2 702 (55,16 %) *RÉÉLU.*
François Maeder, div. d., 2 196.

Montaigut
I., 7 239; A., 23,48 %; E., 5 294
Michel Duval, UDF, 2 785 (52,60 %) *ÉLU.*
Jean Michel, c.s., PS, 2 509.

Pionsat
I., 2 669; A., 18,92 %; E., 2 081
Edmond Vacant, PS, 1 201 (57,71 %) *ÉLU.*
Jean Prevost, div. d., adj. m., 880.
Jacques Paquet, c.s., UDF-rad., m., n.s.r.p.

Randan
I., 4 130; A., 23,29 %; E., 3 042
Jean-Francisque Chaux, c.s., PS, 1 572 (51,67 %) *RÉÉLU.*
Jean Viallard, UDF-PR, 1 470.

Riom-Est
I., 11 467; A., 34,15 %; E., 6 904
Claude Liebermann, c.s., UDF-CDS, m., 3 866 (55,99 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Agier, PS, 3 038.

Saint-Gervais-d'Auvergne
I., 4 011; A., 23,08 %; E., 2 979
Lucien Gauvin, UDF-PR, 1 574 (52,83 %) *ÉLU.*
Michel Girard, PC, 1 405.
Robert Bernard, c.s., PS, n.s.r.p.

Saint-Rémy-sur-Durolle
I., 7 208; A., 23,48 %; E., 5 274
Jean-Jacques Bournel, PS, 2 688 (50,96 %) *ÉLU.*
Joseph Faye, UDF, 2 586.
André Perufel, c.s., PS, n.s.r.p.

Sauxillanges
I., 4 577; A., 30,30 %; E., 2 983
André Brugère, c.s., PS, 1 653 (55,41 %) *RÉÉLU.*
François Cregut, UDF-PR, 1 330.

Thiers
I., 10 549; A., 25,38 %; E., 7 414
Jean-Marc Chartoire, UDF, c.m., 3 915 (52,80 %) *ÉLU.*
Maurice Adevah-Pœuf, c.s., PS, d., m., 3 499.

La Tour-d'Auvergne
I., 3 243; A., 25,59 %; E., 2 349
Henri Boyer, UDF, 1 275 (54,27 %) *ÉLU.*
Paul Gayt, PS, 1 074.
Paul Veystière, c.s., RPR, n.s.r.p.

Veyre-Monton
I., 14 275; A., 32,81 %; E., 8 831
Pierre Chabrillat, c.s., UDF-PR, m., 4 888 (55,35 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Decombas, PS, 3 943.

Vic-le-Comte
I., 8 024; A., 25,90 %; E., 5 503
Roger Blanc, UDF-PR, 2 858 (51,93 %) *ÉLU.*
Henri Bertrand, PS, 2 645.
Joseph Planeix, c.s., PS, n.s.r.p.

PYRÉNÉES-ATLANTIQUES (26)

1er TOUR: 6 élus (1 UDF-rad.; 2 RPR; 3 div.d.)

Le second tour a été marqué par les défaites inattendues de bastions socialistes (Jurançon et Turdets) et RPR (Laruns, Navarrenx, Iholdy et Labastide). Sur les vingt sièges qui restaient à pourvoir, douze sont allés à de nouveaux élus, comme si l'électorat avait souhaité une cure de rajeunissement du personnel politique. En gagnant deux sièges à Lagor et Laruns, le PS maintient finalement ses positions alors que le PC perd l'unique siège qu'il détenait à Bayonne-Nord. Le RPR perd cinq sièges et n'en gagne que deux, laissant ainsi à l'UDF (dix-neuf conseillers, probablement rejoints par plusieurs élus n'ayant pas encore choisi leur groupe) le titre de premier parti du département. Les candidats gaullistes à la présidence du conseil général devraient donc s'effacer devant un CDS, soit M. François Bayrou, député de Pau et secrétaire général de l'UDF, soit M. Didier Borotra, maire de Biarritz.

NOUVEAU CONSEIL. – 12 PS; 19 UDF ou app.; 17 RPR ou app.; 4 div.

CONSEIL SORTANT: 1 PC; 11 PS; 1 app. PS; 4 UDF-rad.; 6 UDF-CDS; 8 UDF; 15 RPR; 1 CNI; 4 div. d.; 1 div. *(Prés.: M. Henri Grenet, UDF, m. de Bayonne, n.s.r.p.)*

Anglet-Nord
I., 10 970; A., 43,81 %; E., 5 509
André Graciannette, c.s., UDF, c.m., 3 330 (60,44 %) *RÉÉLU.*
Robert Lagareste, PS, 2 179.

Bayonne-Est
I., 6 248; A., 39,99 %; E., 3 481
Jean Grenet, UDF, 2 219 (63,74 %) *ÉLU.*
Pierre-Claude Duprat, PS, 1 262.
Henri Grenet, c.s., UDF, prés. c.g., n.s.r.p.

Bayonne-Nord
I., 10 892; A., 41,01 %; E., 5 955
Christian Millet-Barbe, RPR, 3 116 (52,32 %) *ÉLU.*
Jean Abbadie, c.s., PC, 2 839.

Bayonne-Ouest
I., 11 812; A., 44,64 %; E., 6 056
Jean-Louis Domergue, UDF-PR, sout. UPF, adj. m., 4 083 (67,42 %) *ÉLU.*
Michel Pallas, PS, 1 973.
Francis Gaudeul, c.s., UDF, n.s.r.p.

Biarritz-Ouest
I., 10 130; A., 52,37 %; E., 4 415
Armaud Saury, c.s., RPR, 3 079 (69,73 %) *RÉÉLU.*
Hugues Léglise, PS, 1 336.

Iholdy
I., 3 579; A., 15,75 %; E., 2 954
Jean-Louis Caset, npp. PS, 1 694 (57,34 %) *ÉLU.*
Jean-Louis Caldichonry, c.s., RPR, m., 1 260.

Jurançon
I., 13 419; A., 32,40 %; E., 8 560
Jean-Pierre Leris, UDF-PR, 4 675 (54,61 %) *ÉLU.*
Louis Lucchini, c.s., PS, 3 885.

Labastide-Clairence
I., 4 021; A., 22,90 %; E., 3 014
Léopold Darritchon, div. d., m., 1 515 (50,26 %) *ÉLU.*
Jean Castaings, c.s., RPR, 1 499.

Lagor
I., 10 547; A., 34,58 %; E., 6 490
David Habib, PS, 4 205 (64,79 %) *ÉLU.*
Michel Cassassoles, div. d., 2 285.
Félicien Prue, c.s., div. d., n.s.r.p.

Laruns
I., 3 102; A., 17,60 %; E., 2 446
Jean Baylaucq, PS, 1 253 (51,22 %) *ÉLU.*
Henri Eyt, c.s., RPR, adj. m., 1 193.

Lescar
I., 16 300; A., 33,47 %; E., 9 903
René Claverie, c.s., UDF-CDS, m., 5 958 (60,16 %) *RÉÉLU.*
André Mariette, PS, 3 945.

Monein
I., 6 541; A., 23,95 %; E., 4 756
Maurice Bahuriet, c.s., PS, m., 2 520 (52,98 %) *RÉÉLU.*
Bernard Place, div. d., 2 236.

Navarrenx
I., 4 720; A., 20,42 %; E., 3 651
Jacques Pedehontaa, div., 1 907 (52,23 %) *ÉLU.*
Joseph Sarrat, c.s., div. d., m., 1 647; Eliane Sbrugnera, PS, 97.

Nay-Bourdettes-Est
I., 10 783; A., 24,24 %; E., 7 478
Pierre Lavigne du Cadet, PS, 3 867 (51,71 %) *ÉLU.*
Jean Matheu, RPR, 3 611.
Henri Prat, c.s., PS, n.s.r.p.

Oloron-Sainte-Marie-Est
I., 9 144; A., 27,48 %; E., 5 998
Bertrand Loustalot-Forest, app. RPR, 3 427 (57,13 %) *ÉLU.*
Jean Renault, PS, 2 571.
Max Fauchay, c.s., UDF-rad., n.s.r.p.

Pau-Centre
I., 13 394; A., 41,92 %; E., 7 201
Jean-Pierre Caye, c.s., RPR, c.m., 4 055 (56,31 %) *RÉÉLU.*
Josiane Pouyeto, PS, adj. m., 3 146.

Pau-Nord
I., 10 749; A., 38,51 %; E., 6 191
René Cazenave, c.s., PS, d., adj. m., 3 108 (50,20 %) *RÉÉLU.*
Gaston Prieu, div. d., sout. UPF, 3 083.

Pau-Ouest
I., 10 598; A., 40,84 %; E., 5 720
Jean Gougy, c.s., RPR, c.m., 3 803 (66,48 %) *RÉÉLU.*
Philippe Joachim, PS, adj. m., 1 917.

Saint-Jean-Pied-de-Port
I., 5 622; A., 23,30 %; E., 4 235
Michel Inchauspé, c.s., RPR, d., 2 162 (51,05 %) *RÉÉLU.*
José-Marie Larre, rég., 1 260; François Maitia, PS, 813.

Tardets-Sorholus
I., 3 403; A., 22,42 %; E., 2 512
Michel Arhancet, div., 1 285 (50,75 %) *ÉLU.*
Pierre Erbin, c.s., PS, m., 1 247.

HAUTES-PYRÉNÉES (17)

1er TOUR: 7 élus (1 PS; 3 MRG; 2 UDF; 1 div.)

Président depuis vingt et un ans, M. Hubert Peyou (MRG) n été battu dans son canton d'Ossun. Son adversaire, M. Pierre Châ (UDF), a bénéficié de la presque totalité des voix du FN et, avec 55,58 % des suffrages, le devance de 669 voix. M. Peyou pourrait, dans la foulée de cette défaite, avoir quelques difficultés à protéger, en septembre, son siège de sénateur. Autre canton qui a basculé à droite, celui d'Aureilhan, où M. Pierre-Henri Lacaze (PS), président de l'association départementale des maires, n été battu par M. Jean-Marie Simonnet (RPR), les voix communistes lui ayant fait défaut. Le MRG n'est plus la composante la plus importante de l'assemblée départementale, passant de onze à huit sièges, dont deux apparentés, qui pourraient jouer un rôle déterminant pour l'élection du président.

Au cas où la solidarité de la majorité présidentielle jouerait à fond, l'ex-maire de Lourdes, et ex-secrétaire d'Etat au tourisme, M. François Abadie (MRG), pourrait succéder à M. Peyou, mais M. Gérard Trémège (UDF-PR), conseiller général de Tarbes, mise sur d'éventuelles dissensions à gauche. L'ancien chef de cabinet du président de la République, M. Jean Glavany, en revanche, n'a pas raté son entrée à l'assemblée départementale : il a nettement devancé le candidat du RPR dans le canton de Maubourguet, dont il est le maire.

NOUVEAU CONSEIL. – 3 PC; 7 PS; 8 MRG; 1 UDF-rad.; 5 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 3 UDF; 3 RPR; 2 div. d.; 1 div.

CONSEIL SORTANT: 4 PC; 6 PS; 11 MRG; 1 UDF-rad.; 5 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 2 UDF; 1 RPR; 2 div. d. *(Prés.: M. Hubert Peyou, MRG, sén.)*

Arreau
I., 2 897; A., 22,02 %; E., 2 205
Robert Marquié, PS, 1 082 (49,07 %) *ÉLU.*
Benito Buétas, div. g., 647; Maurice Dubarry, div. g., 476.
Joseph Campo, c.s., PS, n.s.r.p.

Aureilhan
I., 7 012; A., 40,83 %; E., 3 672
Jean-Marie Simoonet, RPR, 1 896 (51,63 %) *ÉLU.*
Pierre-Henri Lacaze, c.s., PS, m., 1 776.

Bordères-sur-l'Échez
I., 7 656; A., 37,78 %; E., 3 958
Francis Tarissan, PS, m., 1 994 (50,37 %) *ÉLU.*
Ernest-Jean Fourcade, UDF, 1 964.
Roger Paul, c.s., PC, s'est retiré.

Maubourguet
I., 3 831; A., 24,30 %; E., 2 780
Jean Glavany, PS, m., 1 668 (60,00 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Tiraby, RPR, 1 112.
Jean Ducru, c.s., MRG, n.s.r.p.

Ossun
I., 8 278; A., 23,31 %; E., 5 993
Pierre Châ, UDF, 3 331 (55,58 %) *ÉLU.*
Hubert Peyou, c.s., MRG, prés. c.g., 2 662.

Saint-Laurent-de-Neste
I., 3 812; A., 25,57 %; E., 2 604
Josette Darrieu, c.s., PS, 1 581 (60,71 %) *RÉÉLUE.*
Roland Soulé, RPR, 1 023.

Saint-Pé-de-Bigorre
I., 1 713; A., 20,37 %; E., 1 247
Bruno Lepore, RPR, 809 (64,87 %) *ÉLU.*
Pierre Lemonnier, UDF, 438.
Jean Bellocq-Lataple, c.s., UDF-PR, m., n.s.r.p.

Tarbes-1
I., 6 338; A., 48,10 %; E., 3 024
Gérard Trémège, c.s., UDF-PR, c.m., 1 905 (62,99 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Dubarry, PS, c.m., 1 119.

Tarbes-2
I., 6 864; A., 51,57 %; E., 3 073
Georges Danglade, c.s., UDF-CDS, c.m., 1 876 (61,04 %) *RÉÉLU.*
Chantal Robin-Rodrigo, MRG, c.m., 1 197.

Tarbes-5
I., 5 468; A., 48,55 %; E., 2 567
Jean Journé, c.s., UDF-rad., c.m., 1 447 (56,36 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Palmade, PS, adj. m., 1 120.

PYRÉNÉES-ORIENTALES (15)

1er TOUR: 2 élus (1 RPR; 1 div. d.)

Le département catalan compte cinq nouveaux élus, et parmi eux figure le fils du maire de Perpignan, M. Paul Alduy, sénateur des Pyrénées-Orientales rattaché administrativement au groupe de l'Union centriste. M. Jean-Paul Alduy (UDF) sort en effet vainqueur d'une triangulaire où restaient en piste, dans le premier canton perpignanais, un candidat UDF-dissident, M. Richard Puly, et le candidat du FN, M. Daniel Dayre. Le parti lepéniste, qui avait maintenu ses candidats dans huit cantons, n'a eu aucun élu. Si le département reste à la droite et si M. René Marquès (UDF) devrait garder la présidence du conseil général, le RPR et l'UDF perdent chacun un siège au profit d'un socialiste et d'un communiste.

NOUVEAU CONSEIL. – 2 PC; 1 app. PC; 6 PS; 1 MRG; 1 UDF-PSD; 1 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 5 UDF; 8 RPR; 2 div. d.

CONSEIL SORTANT: 1 PC; 1 app. PC; 5 PS; 1 MRG; 1 UDF-PSD; 1 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 4 UDF; 9 RPR; 1 CNI; 3 div. d. *(Prés.: M. René Marquès, UDF, m. de Saint-Laurent-de-la-Salanque.)*

Argelès-sur-Mer
I., 14 431; A., 30,17 %; E., 9 559
Jacques Bordaneil, c.s., MRG, 4 706 (49,23 %) *RÉÉLU.*
Robert Massines, FN, 2 438; Bernard Farriol, div. d., sout. UPF, 2 415.

Côte-Vermeille
I., 11 089; A., 29,58 %; E., 7 353
Jean Rède, c.s., RPR, 3 864 (52,54 %) *RÉÉLU.*
Michel Moly, PS, 3 489.

Mont-Louis
I., 3 331; A., 35,30 %; E., 2 073
Raymond Trilles, PS, 723 (34,87 %) *ÉLU.*
Henri Pubill, UDF, 484; Raymond Guinovart, div. d., 439; Bernard Dechonne, div. d., 427.
Antoine Sabaté-Bigorre, c.s., div. d., n.s.r.p.

Perpignan-1
I., 8 388; A., 43,58 %; E., 4 464
Jean-Paul Aldoy, UDF, 1 797 (40,25 %) *ÉLU.*
Richard Puly, UDF diss., 1 588; Daniel Dayre, FN, 1 079.
Aimé Coder, c.s., RPR, n.s.r.p.

Perpignan-2
I., 6 392; A., 53,64 %; E., 2 694
Bernard Nicolau, UDF-PR, 1 692 (62,80 %) *ÉLU.*
Jacques Davi, FN, 1 002.
Jacques Farran, c.s., UDF-PR, d., n.s.r.p.

Perpignan-3
I., 10 204; A., 40,03 %; E., 5 398
Jean Vila, PC, 3 039 (56,29 %) *ÉLU.*
Jean Beille, FN, 2 359.
Michel Berdaguer, c.s., CNI, a été éliminé.

Perpignan-7
I., 11 137; A., 44,56 %; E., 5 434
Françoise Barate, c.s., RPR, sout. UPF, 3 402 (62,60 %) *RÉÉLUE.*
Roger Chenaye, FN, 2 032.

Perpignan-9
I., 9 628; A., 51,09 %; E., 4 207
Alain Marti, c.s., RPR, 2 622 (62,32 %) *RÉÉLU.*
Jean Grisard, FN, 1 585.

Prades
I., 9 783; A., 35,29 %; E., 5 815
Jean-Luc Malé, c.s., UDF, 3 533 (60,75 %) *RÉÉLU.*
Claude Bès, PS, 2 282.

Rivesaltes
I., 12 883; A., 33,24 %; E., 7 949
Emile Parès, c.s., RPR, m., 3 756 (47,25 %) *RÉÉLU.*
Guy Peytavi, PS, 2 982; Claude Breton, FN, 1 211.

Saint-Laurent-de-la-Salanque
I., 13 431; A., 31,59 %; E., 8 194
René Marquès, c.s., UDF, prés. c.g., 6 395 (76,18 %) *RÉÉLU.*
Philippe Monflier, FN, 1 999.

Saint-Paul-de-Fenouillet
I., 3 758; A., 41,29 %; E., 1 572
Pierre Estève, c.s., PS, d., m., 1 572 (100,00 %) *RÉÉLU.*

Thuir
I., 11 172; A., 31,31 %; E., 7 177
Reoé Olive, c.s., PS, m., 3 958 (55,14 %) *RÉÉLU.*
Albert Passama, div. d., 2 101; Marcel-Henri Volpelière, FN, 1 118.

L'élaboration de la Constitution

par le Comité national chargé de la publication des travaux préparatoires des institutions de la Ve République

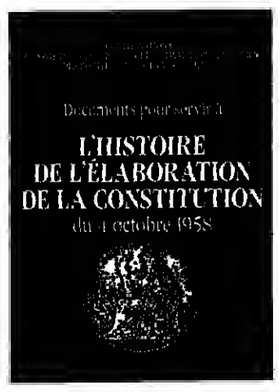

Volume 1
Des origines de la loi constitutionnelle du 3 juin 1958 à l'avant-projet du 29 juillet 1958, *300 F*

volume 2
Le Comité consultatif constitutionnel. De l'avant-projet du 29 juillet 1958 au projet du 21 août 1958, *400 F*

Volume 3
Du Conseil d'État au référendum. 20 août-28 septembre 1958, *400 F*

l'ensemble des 3 volumes : *900 F*

29, quai Voltaire
75007 Paris
(1) 40 15 70 00

La documentation Française

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

BAS-RHIN (22)

1er TOUR: 5 élus
(1 FU; 1 UDF-CDS; 3 RPR.)

M. Daniel Hoeffel (UDF), sénateur, réélu conseiller général à Strasbourg-VII (Meinau), devrait logiquement conserver sa présidence. M. Gilbert Estève (PS) est réélu à Sélestat, ce qui maintient la majorité présidentielle à trois sièges sur un total de quarante-quatre conseillers. Trois sortants sont battus : M. Jean-Marie Caro, député (UDF-CDS), à Villé, M. François Moser (RPR) à Schirmeck et M. René Dubs (app. UDF) à Obernai. A Wœrth, où le tribunal administratif avait autorisé M. Gilbert Liehn (maj. p.) à rester en lice au second tour à la suite d'une erreur dans le comptage des électeurs inscrits, l'UDF ravit le canton au RPR, le dauphin désigné de M. François Grussenmeyer, député (RPR), étant battu de 75 voix. Le FN obtient son meilleur score dans un duel avec l'UDF à Strasbourg-X (Neuhof) et les Verts à Mundolsheim dans un duel avec le RPR. Pour la première fois une femme, Mme Fabienne Keller (UDF-CDS), entre à l'assemblée départementale.

NOUVEAU CONSEIL. – 2 PS; 1 FU; 18 UDF-CDS; 2 UDF; 1 app. UDF; 18 RPR; 1 div. d.; 1 div.

CONSEIL SORTANT: 2 PS; 1 FU; 17 UDF-CDS; 1 app. UDF-CDS; 2 UDF; 1 app. UDF; 19 RPR; 1 div. d. *(Prés. : M. Daniel Hoeffel, UDF, sén., a.min.)*

Geispolsheim
1., 18 899; A., 40,44 %; E., 10 902
Marcel Geistel, c.s., RPR, m., 6 314 (57,91 %) *RÉÉLUE.*
Philippe Mairel, Verts, 2 665; Marlène Heitz, FN, 1 923.

Illkirch-Graffenstaden
1., 33 301; A., 45,06 %; E., 17 552
Antoine Wach, RPR, adj. m., 8 271 (47,12 %) *ÉLU.*
Fabien Foesser, Verts, 5 415; Georges-Pierre Nolh, FN, 3 866.
André Durr, c.s., RPR, d., m., n.s.r.p.

Marmoutier
1., 7 577; A., 25,35 %; E., 5 218
Jacques Felli, c.s., UDF, m., 2 543 (48,73 %) *RÉÉLU.*
Gérard Brucker, Verts, 1 186; Jean-Claude Weil, PS, 870; Robert Martig, FN, 619.

Mondolsheim
1., 29 598; A., 47,93 %; E., 14 113
Rémy Schlichter, c.s., RPR, 8 000 (56,68 %) *RÉÉLU.*
Denis Maurer, Verts, 6 112.

Niederbroon-les-Bains
1., 20 036; A., 33,20 %; E., 12 652
Alfred Pfalzgraf, c.s., RPR, m., 6 453 (51,00 %) *RÉÉLU.*
Charles Zimmer, div. d., 5 711; Denis Blattner, FN, 488.

Obernai
1., 12 915; A., 35,41 %; E., 7 810
Hugues Hartleyb, div. d., m., 3 061 (39,19 %) *ÉLU.*
René Dubs, c.s., app. UDF-CDS, 2 771; Robert Schweickart, FN, 1 978.

Saverne
1., 14 980; A., 37,59 %; E., 8 940
Emile Blessig, e.s., UDF-CDS, 5 273 (58,98 %) *RÉÉLU.*
Rémy Brandel, RPR, 1 834; René Weess, FN, 1 833.

Schirmeck
1., 9 590; A., 27,37 %; E., 6 709
Alain Ferry, div., 3 925 (58,50 %) *ÉLU.*
François Moser, c.s., RPR, m., 2 784.

Sélestat
1., 18 665; A., 32,50 %; E., 11 961
Gilbert Estève, e.s., PS, m., 6 919 (57,84 %) *RÉÉLU.*
Marie-Paule Sigwall-Debes, UDF-PR, 5 042.

Strasbourg-2
1., 8 606; A., 55,62 %; E., 3 703
Gilbert Jost, c.s., UDF-CDS, 1 657 (44,74 %) *RÉÉLU.*
Jean-Jacques Gsell, PS, ndj. m., 1 204; Jacques Fernique, Verts, 842.

Strasbourg-6
1., 16 242; A., 46,43 %; E., 8 404
Ernest Rickert, c.s., RPR, 3 649 (43,41 %) *RÉÉLU.*
Serge Œhler, PS, e.m., 2 554; Walter Krieger, FN, 2 201.

Strasbourg-7
1., 12 180; A., 48,44 %; E., 5 981
Daniel Hoeffel, e.s., UDF, prés. c.g., 4 161 (69,57 %) *RÉÉLU.*
Alain Kauff, PS, 1 820.

Strasbourg-8
1., 14 493; A., 56,45 %; E., 5 720
Fabienne Griesmar-Keller, UDF-CDS, 3 715 (64,94 %) *ÉLUE.*
Jean-Louis Hoerlé, RPR, 2 005.
Hervé Bussé, c.s., div. d., a été éliminé.

Strasbourg-10
1., 10 827; A., 47,19 %; E., 5 408
Alphonse Beck, c.s., UDF-CDS, 3 278 (60,61 %) *RÉÉLU.*
Christiao Hochnedel, FN, 2 130.

Truchtersheim
1., 12 795; A., 36,65 %; E., 7 413
Jean-Daniel Zeter, UDF-CDS, 4 711 (63,55 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Schneider, div. d., 2 702.
Eugène Scherbeck, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Villé
1., 7 191; A., 23,27 %; E., 5 261
René Haag, div., 3 204 (60,90 %) *ÉLU.*
Jean-Marie Caro, c.s., UDF-CDS, d., 2 057.

Wœrth
1., 8 680; A., 29,89 %; E., 5 858
Guy-Domioique Kennel, UDF-CDS, 2 339 (39,92 %) *ÉLU.*
Benoît Rabot, RPR, 2 264; Gilbert Liehn, maj. p., 1 255.
François Grussenmeyer, c.s., RPR, d., n.s.r.p.

HAUT-RHIN (14)

1er TOUR: 6 élus
(2 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 1 UDF; 1 RPR; 1 div. d.)

Le seul candidat socialiste renouvelable, M. Vincent Birr, maire d'Ensisheim, cède son siège à l'un de ses conseillers municipaux, M. Michel Habig (RPR). Autre évincé, M. André Weber (UDF-CDS) à Huningue, pourtant arrivé largement en tête au premier tour. Son vainqueur, M. Frédéric Striby (div. d.), doit probablement son succès à l'usure politique de M. Weber, conseiller général depuis 1967. A Masevaux, le siège laissé vacant par M. Louis Uhlrich (UDF), revient au jeune maire de Niederbruck, M. Jean-Luc Reitzer, ex-Vert soutenu par le PS. Celui-ci doit sa victoire au dynamisme et à l'esprit d'indépendance dont il a su faire preuve face à son concurrent, ostensiblement soutenu par les « éléphants » UDF et RPR du conseil général. Les conseillers socialistes, qui étaient cinq, ne sont plus que quatre.

NOUVEAU CONSEIL. – 4 PS; 1 div. g.; 7 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 4 UDF; 4 RPR; 3 CNI; 7 div. d.

CONSEIL SORTANT: 5 PS; 8 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 3 UDF; 3 RPR; 3 CNI; 6 div. d. *(Prés. : M. Jean-Jacques Weber, UDF-CDS, d., m. de Sausheim.)*

Andolsheim
1., 14 095; A., 33,31 %; E., 8 386
Constaot Georg, div. d., 4 589 (54,72 %) *ÉLU.*
Guy Waehreo, Verts, 2 534; René Becker, FN, 1 263.
Jean-Georges Steib, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Ensisheim
1., 15 289; A., 33,59 %; E., 9 777
Michel Habig, RPR, 4 028 (41,19 %) *ÉLU.*
Vincent Birr, c.s., PS, m., 2 742; Michel Schmerber, FN, 1 765; Daniel Martiouzzi, Verts, 1 242.

Guebwiller
1., 12 475; A., 39,59 %; E., 6 781
Charles Haby, c.s., div. d., m., 4 913 (72,45 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marc Coquelle, ext. d., 1 868.

Habsheim
1., 20 600; A., 43,64 %; E., 11 012
Charles Buttner, UDF-CDS, 6 748 (61,27 %) *ÉLU.*
Jean-Bernard Forestier, Verts, 4 264.
Pierre Lucas, c.s., div. d., n.s.r.p.

Huningue
1., 29 872; A., 48,66 %; E., 14 238
Frédéric Striby, div. d., 7 484 (52,37 %) *ÉLU.*
André Weber, e.s., UDF-CDS, 6 804.

Masevaux
1., 7 377; A., 30,10 %; E., 4 938
Jean-Lue Reitzer, div. g., 3 647 (73,85 %) *ÉLU.*
Roger Gaugler, UDF, 1 291.
Louis Uhlrich, c.s., UDF, n.s.r.p.

Munster
1., 11 478; A., 38,06 %; E., 6 690
Antoine Boithiot, div. d., 4 215 (63,00 %) *ÉLU.*
Marc Georges, div. d., 2 475.
Jean-Georges Hom, c.s., div. d., c.m., n.s.r.p.

Wintzenheim
1., 12 784; A., 38,18 %; E., 7 336
Pierre Knittel, c.s., RPR, m., 4 457 (60,75 %) *RÉÉLU.*
Christophe Hartmann, Verts, 2 879.

RHÔNE (26)

1er TOUR: 6 élus
(1 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 2 app. UDF; 2 RPR.)

Le Rhône manifeste, une fois de plus, une grande stabilité : tous les sortants sont réélus, sauf le RPR Jean-Claude Cret, largement battu à Vaulx-en-Velin par le maire de cette commune de banlieue, M. Maurice Charrier, représentant peu orthodoxe du PC. La victoire de ce dernier est d'autant plus remarquable que, dans ce canton, comme dans tous ceux de la périphérie de Lyon – Meyzieu, Saint-Priest, Saint-Fons, – le FN améliore son score au second tour. Seule une bonne mobilisation de l'électorat de gauche a permis au PS de conserver le canton de Saint-Priest, de loin le plus menacé. A Rillieux-la-Pape, M. Marcel André, conseiller sortant (UDF), qui avait passé un accord avec le FN entre les deux tours, ne fait pas le plein des voix, ce qui laisse supposer qu'une partie de son électorat n'a pas accepté cette alliance.

NOUVEAU CONSEIL. – 3 PC; 12 PS; 1 UDF-rad.; 8 UDF-CDS; 6 UDF-PR; 3 UDF; 6 app. UDF; 11 RPR; 1 CNI.

CONSEIL SDRTANT: 2 PC; 12 PS; 1 UDF-rad.; 9 UDF-CDS; 6 UDF-PR; 3 UDF; 6 app. UDF; 10 RPR; 1 CNI; 1 div. d. *(Prés. : M. Michel Mercier, UDF-CDS, m. de Thizy.)*

Anse
1., 13 362; A., 36,59 %; E., 7 876
Jean-Paul Gasquet, RPR, 3 751 (47,62 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Pinault, UDF, 2 741; Jean-Pierre Barbier, FN, 1 384.
Georges Perrier, c.s., div. d., n.s.r.p.

Le Bois-d'Oingt
1., 8 891; A., 37,50 %; E., 5 014
Claode Rouet, c.s., app. UDF, m. d'Oingt, 3 938 (78,54 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Rivière, FN, 1 076.

Givors
1., 21 171; A., 37,90 %; E., 12 412
Jean-Claode Babu, e.s., RPR, c.m., 5 922 (47,71 %) *RÉÉLU.*
Martial Passi, PC, adj. m., 4 514; Claude Lafaure, FN, 1 976.

Irigny
1., 13 725; A., 37,91 %; E., 8 097
Jean-Lue Da Passano, e.s., UDF-PR, adj. m., 4 261 (52,62 %) *RÉÉLU.*
Jacques Gourgner, PC, 2 454; Jean-Paul Veyrard, FN, 1 382.

Lyon-2
1., 3 830; A., 50,41 %; E., 1 735
Roger Fenech, e.s., UDF-CDS, e.m., 1 298 (74,81 %) *RÉÉLU.*
Anne Richard, FN, 437.

Lyon-4
1., 19 298; A., 46,14 %; E., 10 035
Jeao-Paul Bonnet, e.s., RPR, adj. m., 4 531 (45,15 %) *RÉÉLU.*
Alain Rocher, Verts, sout. GE, 3 580; Ludovic Thoreau, FN, 1 924.

Lyon-6
1., 25 104; A., 44,74 %; E., 13 304
Bernadette Isaac-Sibille, c.s., UDF-CDS, d., c.m., 7 147 (53,72 %) *RÉÉLUE.*
Philippe Giraud, PS, 3 857; Philippe Dumez, FN, 2 300.

Lyon-7
1., 14 878; A., 48,89 %; E., 7 244
André Bourgogne, RPR, c.m., 5 670 (78,27 %) *ÉLU.*
Jacqueline Barral, FN, 1 574.
Louis Chaine, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Lyon-8
1., 15 344; A., 51,10 %; E., 6 963
Yves Bruyas, e.s., UDF, c.m., 5 460 (78,41 %) *RÉÉLU.*
René Morel, FN, 1 503.

Lyon-9
1., 14 982; A., 50,60 %; E., 6 909
Simone André, e.s., UDF-PR, e.m., 5 016 (72,60 %) *RÉÉLUE.*
Alain Breuil, FN, 1 893.

Lyon-12
1., 23 753; A., 48,60 %; E., 11 211
Robert Batailly, e.s., UDF-rad., c.m., 7 928 (70,71 %) *RÉÉLU.*
Maurice Depierre, FN, 3 283.

Meyzieu
1., 28 108; A., 39,77 %; E., 16 030
Jean-Marc Barthez, e.s., RPR, 5 963 (37,19 %) *RÉÉLU.*
André Bouttevillain, PS, 5 106; Guillaume Queyrat, FN, 4 961.

Oullins
1., 15 615; A., 40,68 %; E., 8 480
Gilles Lavache, e.s., UDF-CDS, adj. m., 4 865 (57,37 %) *RÉÉLU.*
Renée Tronchon, div. g., sout. PS, 3 615.

Rillieux-la-Pape
1., 20 007; A., 44,59 %; E., 10 120
Marcel André, e.s., UDF, m., 5 388 (53,24 %) *RÉÉLU.*
Michel Brosset, PS, 4 729; Denis de Bouteiller, FN, c.m., 3.

Saint-Fons
1., 17 898; A., 38,87 %; E., 10 246
Jacqueline Vottero, PS, ndj. m., 4 061 (39,63 %) *ÉLUE.*
Albert Robles, FN, 3 136; Pierre Voegel, UDF, 3 049.
Franck Sérusclat, c.s., PS, sén., m., n.s.r.p.

Saint-Priest
1., 22 446; A., 38,16 %; E., 13 348
Bruoo Polga, c.s., PS, m., 4 995 (37,70 %) *RÉÉLU.*
Eliane Benteo, FN, c.m., 4 541; René Morand, RPR, 3 712.

Vaulx-en-Velin
1., 16 554; A., 45,63 %; E., 8 752
Maurice Charrier, PC, m., 4 303 (49,16 %) *ÉLU.*
Thierry Derocles, FN, c.m., 3 006; Jean-Claude Cret, c.s., RPR, c.m., 1 443.

Villeurbanne-Centre
1., 20 208; A., 41,95 %; E., 11 244
Raymood Terracher, PS, adj. m., 4 847 (43,10 %) *ÉLU.*
Marc Fraysse, RPR, 4 216; Marie-Annick Danion, FN, 2 181.
Gilbert Chabroux, c.s., PS, m., n.s.r.p.

Villeurbanne-Nord
1., 19 795; A., 43,97 %; E., 10 567
Bernard Rivalta, e.s., PS, 4 638 (43,89 %) *RÉÉLU.*
Michel Servy, UDF-rad., c.m., 3 405; Daniel Falcoz, FN, c.m., 2 524.

Villeurbanne-Sud
1., 19 097; A., 43,39 %; E., 10 363
Nathalie Gautier, e.s., PS, adj. m., 4 518 (43,59 %) *RÉÉLUE.*
Christian Montégu, UDF-CDS, 3 250; Pierre Vial, FN, c.m., 2 595.

HAUTE-SAÔNE (16)

1er TOUR: 5 élus
(1 PS; 1 UDF-PR; 2 RPR; 1 div. d.)

La majorité départementale de M. Christian Bergelin, député RPR, ancien secrétaire d'Etat, se trouve confortée : l'écart droite-gauche passe de deux à six sièges. C'est la conquête des deux cantons de Luxeuil et Lure-Nord, naguère tenus par le MRG, qui permet à la droite de se consolider. Si deux conseillers UDF-PR sortants ont été battus par des divers droite soutenus par le FN, les élus de la majorité départementale paraissent tous avoir bénéficié de bons reports de voix lepénistes. Ces reports sont, en revanche, loin d'avoir été systématiques de la part des écologistes et des communistes en direction des socialistes. Pourtant, ces derniers ont joué le jeu à Champagney, permettant au PCF de sauver son seul siège.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC; 9 PS; 1 app. PS; 2 MRG; 2 UDF-rad.; 4 UDF-PR; 6 RPR; 7 div. d.

CONSEIL SORTANT: 1 PC; 9 PS; 1 app. PS; 4 MRG; 1 UDF-rad.; 5 UDF-PR; 2 UDF; 1 UDF diss.; 4 RPR; 4 div. d. *(Prés. : M. Christian Bergelin, RPR, d., c.m. de Groy, a.sec.E.)*

Champagney
1., 8 252; A., 28,07 %; E., 5 589
Huhert Guerrio, c.s., PC, 2 199 (39,34 %) *RÉÉLU.*
Gérard Poivey, div. g., m., 2 127; Roland Tbierry, RPR, 1 263.

Combeaufontaine
1., 2 631; A., 25,34 %; E., 1 777
Henri Mariotte, div. d., 1 160 (65,27 %) *ÉLU.*
Bernard Charron, PS, 617.
Louis Mennetrey, c.s., UDF-PR, s'est retiré.

Dampierre-sur-Saloo
1., 4 266; A., 28,38 %; E., 2 833
Charles Gauthier, div. d., sout. UPF, 1 569 (55,38 %) *ÉLU.*
Michel Mauclair, UDF-PR diss., 1 264.
Pierre Louvot, c.s., UDF, sén., n.s.r.p.

Fresne-Saint-Mamès
1., 3 273; A., 22,79 %; E., 2 422
Patrick Ontani, RPR, 1 369 (56,52 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Chausse, GE, 1 053.
Robert Magnin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Héricourt-Est
1., 6 238; A., 36,50 %; E., 3 595
Jean-Michel Villaumé, c.s., PS, adj. m., 2 255 (62,72 %) *RÉÉLU.*
Claude Brocard, RPR, c.m., 1 340.

Héricourt-Ouest
1., 6 490; A., 33,65 %; E., 3 746
Jean-Pierre Michel, PS, d., m., 2 197 (58,64 %) *ÉLU.*
Louis Moschetti, UDF-PR, 1 549.
André Girard, c.s., PS, a.près. c.g., a.m., n.s.r.p.

Jussey
1., 5 003; A., 29,46 %; E., 3 283
Georges Lasne, c.s., UDF-PR, m., 1 828 (55,68 %) *RÉÉLU.*
Odile Vigneron, PS, 1 455.

Lure-Nord
1., 6 056; A., 28,68 %; E., 4 031
Gilles Roy, UDF-rad., m., 1 832 (45,44 %) *ÉLU.*
Roger Boffy, MRG, 1 687; Claude Thiébaut, FN, 512.
Jean Hertz, c.s., MRG, a.m., n.s.r.p.

Luxeuil-les-Bains
1., 5 749; A., 36,49 %; E., 3 285
Bernard Hagemann, div. d., m., 1 902 (57,89 %) *ÉLU.*
Michel Gabillot, PS, c.m., 1 383.
Jean Sarre, c.s., MRG, n.s.r.p.

Montbozon
1., 4 024; A., 23,63 %; E., 2 938
Andrd Chevrier, div. d., 1 352 (46,01 %) *ÉLU.*
Deois Vagnet, PS, 924; Georges Lyauley, c.s., UDF diss., 662.

Vesoul-Ouest
1., 10 527; A., 30,40 %; E., 6 835
Alaio Joyandet, RPR, c.m., 4 155 (60,79 %) *ÉLU.*
Claude Charpentier, PS, adj. m., 2 680.
Pierre Chantelat, c.s., UDF-PR, prés. c.r., n.s.r.p.

SAÔNE-ET-LOIRE (28)

1er TOUR: 13 élus
(2 PS; 1 MRG; 3 UDF-PR; 2 RPR; 4 div. d.; 1 div.)

Les conseillers sortants, candidats dans la plupart des quinze cantons en ballottage, l'emportent grâce à de bons reports de voix, sauf à Epinac, où M. Patrick Defontaine (UDF-CDS), ne bénéficie pas des suffrages de M. Paul Gauthey (sans étiquette), et où le canton passe donc à gauche. Dans les autre cantons où les conseillers sortants ne se représentaient pas – Autun-Nord, Beaurepaire-en-Bresse, Cluny et Digoin, – deux gardent la même couleur politique (Autun à gauche, Cluny à droite) et deux basculent (Beaurepaire à droite et Digoin à gauche). En revanche, Chalon-Nord, tenu par le PS, passe aux mains de M. Serge Séné (RPR), adjoint au maire de Chalon-sur-Saône, M. Dominique Perben.

A La Clayette, où deux candidats obtenaient le même nombre de voix, M. Jean Collaudin, conseiller sortant (div. d.), l'emporte au bénéfice de l'âge sur sa rivale, Mme Simone Feuillet (div. d., également). Le conseil général de Saône-et-Loire reste à droite et ne sort pas profondément modifié de ces élections. La gauche perd deux sièges alors qu'à droite le RPR en gagne trois.

NDUVEAU CONSEIL. – 2 PC; 15 PS; 3 MRG; 2 div. g.; 15 UDF; 8 RPR; 11 div. d.; 1 div.

CONSEIL SORTANT: 2 PC; 17 PS; 3 MRG; 1 div. g.; 1 UDF-CDS; 13 UDF-PR; 5 RPR; 1 CNI; 13 div. d.; 1 div. *(Prés.: M. René Beaumont, UDF-PR, d., m. de Varennes-Saint-Sauveur.)*

Autun-Nord
1., 8 289; A., 35,28 %; E., 5 036
Didier Martioet, div. g., 2 680 (53,21 %) *ÉLU.*
Jean-Paul Anciaux, RPR, adj. m., 2 356.
André-Billardon, c.s., PS, d., a.près. c.g., n.s.r.p.

Beaurepaire-en-Bresse
1., 5 432; A., 53,33 %; E., 2 438
Philippe Routhier, div. d., 1 366 (51,92 %) *ÉLU.*
Paul Colas, maj. p., 1 172.
Robert Petit, c.s., PS, n.s.r.p.

Chalon-sur-Sadoe-Nord
1., 12 608; A., 47,43 %; E., 6 038
Serge Séoé, RPR, e.m., 3 411 (56,49 %) *ÉLU.*
Maurice Mathns, e.s., PS, c.m., 2 627.

Chalon-sur-Saône-Sud
1., 15 129; A., 39,47 %; E., 8 530
Roger Leborne, e.s., PS, 4 271 (50,07 %) *RÉÉLU.*
Roger Balan, div. d., 4 259.

La Clayette
1., 6 302; A., 32,27 %; E., 4 122
Jean Collaodin, c.s., div. d., 2 061 (50,00 %) *RÉÉLU.*
Simone Feuillet, div., 2 061.

Cluny
1., 6 433; A., 29,75 %; E., 4 282
Robert Rolland, UDF-PR, m., 2 314 (54,04 %) *ÉLU.*
Hervé Bretagnolles, PS, 1 968.
Charles Pleindoux, c.s., div. d., n.s.r.p.

Digoin
1., 8 179; A., 32,37 %; E., 5 079
Gérard Bosso, PS, m., 2 875 (56,60 %) *ÉLU.*
Georges Mercier, div. d., sout. FN, 2 204.
Michel Lacroix, c.s., div. d., n.s.r.p.

Epinac
1., 3 808; A., 20,29 %; E., 2 879
Jean-François Nicolas, PS, 1 739 (60,40 %) *ÉLU.*
Patriek Defootaine, e.s., UDF-CDS, m., 1 140.

Givry
1., 9 036; A., 38,78 %; E., 4 366
Maurice Juillot, c.s., UDF-PR, 2 400 (54,97 %) *RÉÉLU.*
Christian Wagener, div., 1 966.

La Guiche
1., 2 567; A., 25,71 %; E., 1 854
Armand Aubague, c.s., div. d., m., 938 (50,59 %) *RÉÉLU.*
Daniel Decerle, maj. p., 916.

Lugny
1., 5 627; A., 40,37 %; E., 3 134
Reoé Boudier, c.s., div. d., 1 915 (61,10 %) *RÉÉLU.*
Gilbert Mornand, maj. p., 1 219.

Mâcon-Sud
1., 9 061; A., 43,35 %; E., 4 790
Roger Couturier, c.s., RPR, a.d., 3 059 (63,86 %) *RÉÉLU.*
Reoé Ducarouge, PS, adj. m., 1 731.

Marcigny
1., 5 006; A., 31,06 %; E., 3 352
Jacques Rebillard, c.s., MRG, 1 940 (57,87 %) *RÉÉLU.*
Andrd Perrier, div. d., m., 1 412.

Montceau-les-Mines-Nord
1., 14 130; A., 49,14 %; E., 6 717
Michel Thomas, RPR, m., 4 040 (60,14 %) *ÉLU.*
Martine Agazinski, PS, 2 677.
André Jarrot, c.s., RPR, sén., a.min., n.s.r.p.

Saint-Germain-du-Plain
1., 5 248; A., 36,60 %; E., 3 084
Jean Viallet, e.s., UDF-PR, 1 952 (63,29 %) *RÉÉLU.*
Marie-Paule Joigneault, maj. p., 1 132.

SARTHE (19)

1er TOUR: 13 élus
(6 UDF-PR; 5 RPR; 2 div. d.)

La majorité de droite gagne deux cantons supplémentaires. Elle dispose aujourd'hui de trente et un sièges contre neuf pour la gauche. Avec dix RPR, au lieu de huit, M. François Fillon voit ses chances renforcées pour disputer à M. Roland du Luart (UDF) le siège de président de l'assemblée départementale, auquel M. Michel d'Aillières (UDF-PR) a annoncé qu'il ne se représenterait pas.

La surprise vient de deux cantons urbains où les conseillers généraux sortants de gauche ont été battus par leurs concurrents RPR. Au Mans-Est campagne, M. Jacques Terroire (PS) a bien bénéficié des reports de voix communistes, mais le candidat RPR, M. Dominique Le Mener, a réussi à mobiliser suffisamment d'électeurs écologistes et d'extrême droite pour faire la différence. A Allonnes, M. Yvon Luby (PC) semblait assuré de retrouver son siège, mais l'électorat socialiste s'est démobilisé et la candidate RPR, Mme Claudine Lefebvre, a bénéficié d'un appoint du FN. Au Mans-Sud-Est, en revanche, Mme Jeannine Haudebourg (ex-PC), première adjointe au maire du Mans, M. Robert Jarry (ex-PC), reprend facilement le siège abandonné par celui-ci.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC; 6 PS; 1 MRG; 1 div. g.; 1 UDF-CDS; 9 UDF-PR; 1 UDF; 10 RPR; 10 div. d.

CONSEIL SORTANT: 2 PC; 1 ex-PC; 7 PS; 1 MRG; 1 UDF-CDS; 8 UDF-PR; 2 UDF; 8 RPR; 10 div. d. *(Prés.: M. Michel d'Aillières, UDF-PR, sén., m. d'Aillières-Beauvoir.)*

Allonnes
1., 12 262; A., 40,15 %; E., 6 862
Claudine Lefehvre, RPR, 3 459 (50,40 %) *ÉLUE.*
Yvon Luby, c.s., PC, 3 403.

Malicorne-sur-Sarthe
1., 6 634; A., 30,91 %; E., 4 360
Gérard Blu, c.s., RPR, 2 571 (58,96 %) *RÉÉLU.*
Jean-Louis Coutanceau, div. g., 1 789.

Le Mans-Est-Campagne
1., 15 401; A., 43,74 %; E., 10 086
Domioique Le Mèoer, RPR, 5 672 (56,23 %) *ÉLU.*
Jacques Terroire, c.s., PS, 4 414.

Le Mans-Nord-Ouest
1., 19 769; A., 44,66 %; E., 10 111
Daniel Caharet, c.s., RPR, 5 497 (54,36 %) *RÉÉLU.*
Geraud Guibert, PS, 4 614.

Le Mans-Sud-Est
1., 16 930; A., 50,16 %; E., 7 731
Jeannine Haudebourg, div. g., adj. m., 5 287 (68,38 %) *ÉLUE.*
Gabriel Paillereau, UDF-CDS, 2 444.
Robert Jarry, c.s., ex-PC, m., n.s.r.p.

Saint-Calais
1., 8 148; A., 28,81 %; E., 5 499
Jeao Mauclair, c.s., div. d., 2 945 (53,55 %) *RÉÉLU.*
Jean-Lue Murciani, RPR, 2 554.

SAVOIE (19)

1er TOUR: 10 élus
(1 PS; 1 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 1 app. UDF; 4 RPR; 1 div. d.; 1 div.)

Neuf cantons étaient en ballottage. La droite abandonne au profit du PS ceux de Grésy-sur-Isère et d'Aix-les-Bains-Sud. Les socialistes, en revanche, perdent les cantons de Saint-Michel-de-Maurienne et surtout de Chamoux-sur-Gelon, l'ancien fief du ministre du Front populaire, Pierre Cot, repris par son fils Jean-Pierre de 1973 à 1985. Dans les cinq autres cantons, les conseillers sortants ont été réélus. A l'issue du scrutin, le rapport des forces droite-gauche reste inchangé. M. Michel Barnier (RPR) continue de disposer d'une très confortable majorité.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 PC; 6 PS; 2 app. PS; 2 div. g.; 4 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 1 app. UDF; 9 RPR; 3 app. RPR; 6 div. d.; 1 div.

CONSEIL SORTANT: 1 PC; 6 PS; 2 app. PS; 2 div. g.; 4 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 1 app. UDF; 8 RPR; 3 app. RPR; 9 div. d. *(Prés.: M. Michel Barnier, RPR, d.)*

Aix-les-Bains-Sod
1., 8 603; A., 39,02 %; E., 4 973
Jean-Paul Calloud, PS, d., c.m., 2 680 (53,89 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Loiseau, div. d., 2 293.
Jacques Moucot, c.s., div. d., adj. m., n.s.r.p. Jean Murguet, c.s., div. d., Aix-les-Bains-Centre, s'est retiré.

Albertville-Nord
1., 8 827; A., 50,02 %; E., 4 092
Michel Bailly, c.s., app. RPR, adj. m., 2 252 (55,03 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie Turbelin, div. d., c.m., 1 840.

Bozel
1., 6 517; A., 46,14 %; E., 3 244
Camille Chedal-Anglay, c.s., div. d., 1 850 (57,02 %) *RÉÉLU.*
Jean Martinot, div. d., m., 1 394.

Chambéry-Nord
1., 6 494; A., 46,65 %; E., 3 268
Michel Dantin, e.s., div. d., 1 768 (54,10 %) *RÉÉLU.*
Bernard Fenestraz, PS, adj. m., 1 500.

Chambéry-Sud-Ouest
1., 9 378; A., 48,64 %; E., 4 519
Claude Bosser, e.s., div. d., 2 448 (54,17 %) *RÉÉLU.*
Blanche Schlibs, app. PS, c.m., 2 071.

Chamoux-sur-Gelon
1., 2888; A., 24,58 %; E., 2 099
Alexandre Dalla-Mutta, UDF-PR, 936 (44,59 %) *ÉLU.*
Marcel Voutbier, e.s., PS, 835; Maxime Cena, div. d., 328.

Grésy-sur-Isère
1., 4 662; A., 26,83 %; E., 3 299
André Vairetto, PS, 1 823 (55,25 %) *ÉLU.*
Ferdinand Martio, c.s., div. d., 1 476.

Le Pont-de-Beauvoisin
1., 5 417; A., 33,50 %; E., 3 437
Pierre Cruvieux, e.s., div. g., 2 048 (59,58 %) *RÉÉLU.*
Gilbert Goigue, div. g., 1 389.

Saint-Michel-de-Maurienne
1., 4 640; A., 33,10 %; E., 2 995
Beroard Julliard, div. d., 1 573 (52,52 %) *ÉLU.*
Félix Anselme, c.s., PS, m., 1 422.

HAUTE-SAVOIE (17 + [1])

1er TOUR: 5 élus
(1 div. g.; 2 UDF-CDS; 1 UDF; 1 app. UDF.)

Treize des dix-huit cantons renouvelables restaient à pourvoir : trois des conseillers généraux sortants UDF o'ont pas retrouvé leur siège (deux d'entre eux ont été battus par des RPR dissidents, le troisième par un UDF dissident). La seule triangulaire se déroulait à Thonon-les-Bains. Le conseiller général sortant (UDF-CDS), M. Yves Sautier, a été nettement battu par M. Paul Neuraz, maire (UDF-rad.) de Thonon. Le candidat des Verts, M. Jacques Maylander, est arrivé en deuxième position.

A Annecy-le-Vieux, M. Bernard Accoyer, chef de file de la dissidence RPR dans le département, a ravi son siège à M. Jean Brocard, député (UDF-PR), auquel il avait déjà pris la mairie en mars 1989.

NOUVEAU CONSEIL. – 3 div. g.; 4 UDF-rad.; 7 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 5 UDF; 2 app. UDF; 4 RPR; 2 app. RPR; 2 RPR diss.; 1 div. d.

CONSEIL SORTANT: 4 div. g.; 3 UDF-rad.; 7 UDF-CDS; 5 UDF-PR; 5 UDF; 2 app. UDF;

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS CANTONALES

3 RPR; 2 app. RPR; 1 div. d. et un siège vacant à la suite de la démission d'un UDF-CDS. *(Prés.: M. Bernard Pellarin, UDF, sén., m. de Cruseilles.)*

Abondance
I., 3 373; A., 21,43 %; E., 2 543
André Crepy, RPR diss., 1 279 (50,29 %) *ÉLU.*
François Blanc, c.s., UDF-PR, 1 264.

Alby-sur-Chéran
I., 5 484; A., 39,04 %; E., 3 194
Fernand Peilloud, c.s., div. g., 1 651 (51,69 %) *RÉÉLU.*
Jean-Denis Roche, UDF-PR, 1 543.

Annecy-Centre
I., 8 554; A., 57,82 %; E., 3 288
Jean-Louis Corajoud, c.s., UDF-CDS, adj. m., 2 379 (72,35 %) *RÉÉLU.*
Marie-Sylviane Dequier, PS, 909.

Annecy-le-Vieux
I., 21 779; A., 46,74 %; E., 10 346
Bernard Accoyer, RPR diss., m., 6 340 (61,27 %) *ÉLU.*
Jean Brocard, c.s., UDF-PR, d., a.m., 4 006.

Annecy-Nord-Ouest
I., 21 881; A., 52,09 %; E., 9 437
Alain Veyret, c.s., UDF-CDS, 5 525 (58,54 %) *RÉÉLU.*
Vincent Baudouin, Verts, 3 912.

Douvaine
I., 10 989; A., 47,05 %; E., 5 470
François Mugnier, c.s., UDF-PR, 3 647 (66,67 %) *RÉÉLU.*
Marcel Hauteville, div. d., m., 1 823.

Faverges
I., 7 446; A., 32,40 %; E., 4 669
Pierre Losserand, RPR, c.m., 2 468 (52,85 %) *ÉLU.*
Jacques Dalex, PS, 2 201.
André Suscillon, c.s., div. g., n.s.r.p.

Frangy
I., 3 855; A., 33,64 %; E., 2 452
Roger Vionnet, c.s., app. UDF, 1 542 (62,88 %) *RÉÉLU.*
Henri Coutet, UDF-CDS, sout. UPF, 910.

Saint-Gervais-les-Bains
I., 9 866; A., 42,26 %; E., 5 079
Robert Fournier, c.s., div. d., sout. UPF, 2 738 (53,90 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marc Peillex, div. d., 2 341.

Saint-Jeoire
I., 5 487; A., 35,04 %; E., 3 358
Jean-Marc Chavanne, c.s., RPR, m., 2 238 (66,64 %) *RÉÉLU.*
François Cheneval-Pallud, div. d., 1 120.

Saint-Julien-en-Genevois
I., 14 587; A., 46,91 %; E., 7 418
Gaston Maurel, c.s., div. g., 4 369 (58,89 %) *RÉÉLU.*
Marc Favre, RPR, 3 049.

Samoëns
I., 2 972; A., 32,06 %; E., 1 921
Adelin Malgrand, c.s., UDF-rad., m., 1 139 (59,29 %) *RÉÉLU.*
Claude Castor, div., 782.

Thonon-les-Bains
I., 20 643; A., 45,03 %; E., 15 359
Paul Neuraz, UDF-rad. diss., m., 6 320 (41,14 %) *ÉLU.*
Jacques Maylander, Verts, 4 576; Yves Sautier, c.s., UDF-CDS, adj. m., 4 463.

SEINE-MARITIME (34)

1re TOUR: 9 élus
(1 UDF-rad; 1 UDF-CDS; 5 UDF-PR; 1 UDF; 1 RPR.)

Les défaites de M. Paul Dhaille, maire et conseiller général de Lillebonne, et de M. Jean-Claude Bateux, sortant dans le canton de Pavilly, tous deux députés socialistes, seront durement ressenties dans la fédération de M. Laurent Fabius. Si M. Dhaille a été battu dans un duel gauche-droite traditionnel, en revanche M. Bateux a été devancé par l'un de ses anciens camarades, M. Michel Bentot, maire de Barentin, en congé du PS depuis quelques semaines et soutenu par Génération Écologie. La gauche est victime d'une querelle identique à Fauville-en-Caux, où M. Michel Poimbœuf, conseiller MRG sortant, est battu par M. Jean-François Mayer, ancien membre du cabinet de Mme Frédérique Bredin, ministre de la jeunesse et des sports, et qui a récemment rompu avec le PS. La gauche pourra se consoler d'une victoire à Fontaine-le-Dun, où le PS reprend au RPR un canton rural perdu en 1985.

NOUVEAU CONSEIL. – 9 PC; 11 PS; 2 PS diss.; 1 MRG; 1 div. g.; 3 UDF-PSD; 5 UDF-rad.; 5 UDF-CDS; 10 UDF-PR; 6 UDF; 12 RPR; 4 div. d.

CONSEIL SORTANT: 9 PC; 12 PS; 2 MRG; 3 UDF-PSD; 6 UDF-rad.; 6 UDF-CDS; 10 UDF-PR; 5 UDF; 13 RPR; 4 div. d. *(Prés.: M. Jean Lecanuet, UDF-CDS, sén., m. de Rouen, a.min.)*

Aumale
I., 5 193; A., 25,32 %; E., 3 767
Marcel Fnurquez, c.s., div. d., 1 416 (37,58 %) *RÉÉLU.*
Pierre-Marie Duhmmel, UDF-PR, 1 274; Bernard Munin, PS, 1 077.

Blangy-sur-Bresle
I., 7 998; A., 24,94 %; E., 5 714
Pierre Loin, c.s., RPR, 3 112 (54,46 %) *RÉÉLU.*
Claude Vialaret, PS, m., 2 602.

Darnétal
I., 16 726; A., 39,38 %; E., 9 452
Geneviève Préterre, c.s., UDF-CDS, 5 862 (62,01 %) *RÉÉLUE.*
Bernard Jeanne, PS, 3 590.

Dieppe-Est
I., 13 418; A., 36,49 %; E., 7 905
Daniel Lefèvre, c.s., RPR, 5 162 (65,30 %) *RÉÉLU.*
Christian Cuvilliez, PC, m., 2 743.

Duclair
I., 16 756; A., 33,57 %; E., 10 280
Bernard Léger, PS, 5 759 (56,02 %) *ÉLU.*
Francis Edde, RPR, 4 521.
Charles Carré, c.s., PS, n.s.r.p.

Fauville-en-Caux
I., 5 465; A., 22,12 %; E., 3 947
Jean-François Mayer, PS diss., 2 227 (56,42 %) *ÉLU.*
Michel Poimbœuf, c.s., MRG, m., 1 716; Marcel Thery, RPR, 4.

Fécamp
I., 19 970; A., 35,11 %; E., 12 136
Jean-Pierre Deneuve, c.s., div. d., a.m., 6 655 (54,83 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Michel, PS, adj. m., 5 451; François Glenisson, div. d., 30.

Fontaine-le-Dun
I., 3 555; A., 18,93 %; E., 2 691
Marie-Bernard Ducroix, PS, 1 414 (52,54 %) *ÉLU.*
Jean-François Roulland, c.s., RPR, 1 277.

Gonfreville-l'Orcher
I., 13 538; A., 36,77 %; E., 7 929
Gérard Eude, c.s., PC, 4 744 (59,83 %) *RÉÉLU.*
Annie Guillemet, c.s., RPR, c.s. du Havre-2, fusionné avec Le Havre-1, *non renouvelable*, 3 185.

Grand-Couronne
I., 18 471; A., 50,89 %; E., 5 273
Marc Massion, c.s., PS, 5 273 (100,00 %) *RÉÉLU.*

Le Havre-3
I., 16 178; A., 45,64 %; E., 7 937
Gérard Heuzé, c.s., PC, adj. m., 4 101 (51,66 %) *RÉÉLU.*
Michel Segain, RPR, 3 836.

Le Havre-4
I., 10 040; A., 46,48 %; E., 4 971
Antoine Rufenacht, c.s., RPR, d., a.sec.E., 3 362 (67,63 %) *RÉÉLU.*
Nicole Le Foll, PS, adj. m., 1 609.

Le Havre-9
I., 14 d13; A., 46,77 %; E., 7 313
Michel Barrier, c.s., PC, adj. m., 3 270 (44,71 %) *RÉÉLU.*
Agathe Cahierre, UDF, 2 731; Philippe Beaudet, FN, 1 312.

Lillebonne
I., 18 636; A., 38,18 %; E., 10 821
Philippe Leroux, RPR, 5 642 (52,13 %) *ÉLU.*
Paul Dhaille, c.s., PS, d., m., 5 179.

Londinières
I., 3 817; A., 19,72 %; E., 2 974
Michel Fouquet, div. g., 1 513 (50,87 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Dancourt, c.s., div. d., sout. FN et UPF, 1 461.

Maromme
I., 15 936; A., 39,93 %; E., 8 863
Colette Privat, c.s., PC, m., 5 110 (57,65 %) *RÉÉLUE.*
Daniel Laboure, RPR, 3 753.

Mont-Saint-Aignan
I., 20 361; A., 45,84 %; E., 10 304
Gérard Simon, c.s., RPR, 6 567 (63,73 %) *RÉÉLU.*
Patricia Dumalanede, PS, 3 737.

Neufchâtel-en-Bray
I., 8 301; A., 26,85 %; E., 5 862
Dany Minel, div. d., 3 034 (51,75 %) *ÉLU.*
Jean Wattre, UDF-PR, 2 828.
Charles Ferrant, c.s., UDF-CDS, a.sén., n.s.r.p.

Pavilly
I., 19 806; A., 31,89 %; E., 12 214
Michel Bentot, PS diss., 6 166 (50,48 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Bateux, c.s., PS, d., 6 048.

Rouen-4
I., 5 942; A., 40,92 %; E., 3 290
Serge Benoist, c.s., UDF-PSD, adj. m., 2 216 (67,35 %) *RÉÉLU.*
Philippe Bellaloum, PS, 1 074.

Rouen-5
I., 8 293; A., 42,32 %; E., 4 611
Raymonde Bestaux, c.s., UDF-PR, adj. m., 2 240 (48,57 %) *RÉÉLU.*
Philippe Lescène, PS, 1 585; Guillaume de Tarlé, FN, 786.

Rouen-6
I., 10 504; A., 44,71 %; E., 5 478
Michel Guez, c.s., UDF-PR, adj. m., 2 564 (46,80 %) *RÉÉLU.*
Robert Foubert, PS, 1 701; Patrick Dupin, Verts, 1 213.

Rouen-7
I., 7 890; A., 40,54 %; E., 4 504
Jeanine Bonvnisin, c.s., UDF-CDS, adj. m., 2 303 (51,13 %) *RÉÉLUE.*
Michel Bérégovoy, PS, d., 1 436; Jean-Pierre Girod, Verts, 765.

Saint-Etienne-du-Rouvray
I., 14 486; A., 42,71 %; E., 7 541
Pierre Tréhet, c.s., PC, 4 963 (65,81 %) *RÉÉLU.*
Eric Lemaire, UDF-PR, 2 578.

Sotteville-lès-Rouen-Ouest
I., 13 502; A., 37,89 %; E., 7 563
Serge Cramoisan, UDF, 4 194 (55,45 %) *ÉLU.*
Luce Pane, PS, adj. m., 3 369.
René Salmon, c.s., UDF-rad., n.s.r.p.

DEMAIN DANS LE SUPPLÉMENT
Le Monde
SCIENCES ET MÉDECINE

DEUX-SÈVRES (16)

1re TOUR: 10 élus
(1 PS; 1 div. g.; 2 UDF; 1 RPR; 5 div. d.)

Un élu Vert, M. Jean Baudoin, entre par la grande porte au conseil général, en battant à Prahecq une figure du département, M. Claude Roulleau (UDF-CDS), président du comité économique et social du Poitou-Charentes. Mais cette élection ne réduit que d'un siège la majorité départementale sortante de M. André Dulait (UDF), qui disposait précédemment de vingt-six sièges sur trente-trois. Les socialistes comptent toujours sept élus : la victoire, à La Mothe-Saint-Héray, de Mme Ségolène Royal, député PS, qui réussit ainsi son implantation locale, contre le candidat sortant (div. d.), M. Pierre Thomas, a compensé la perte, pour le PS, du canton de Sauzé-Vaussais au profit d'un élu divers gauche dès le premier tour.

NOUVEAU CONSEIL. – 6 PS; 1 div. g.; 1 Verts; 2 UDF-rad.; 3 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 5 UDF; 2 RPR; 12 div. d.

CONSEIL SORTANT: 7 PS; 2 UDF-rad.; 4 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 6 UDF; 1 RPR; 12 div. d. *(Prés.: M. André Dulait, UDF, m. de Ménigoute.)*

Champdeniers-Saint-Denis
I., 3 975; A., 19,52 %; E., 3 075
Jeanne-Marie Bizard, c.s., UDF-PR, 1 675 (54,47 %) *RÉÉLUE.*
Alain Champeil, div. d., 1 400.

La Mothe-Saint-Héray
I., 4 109; A., 23,87 %; E., 3 009
Ségolène Royal, PS, d., 1 536 (51,04 %) *ÉLUE.*
Pierre Thomas, c.s., div. d., 1 473.

Niort-Est
I., 13 095; A., 43,45 %; E., 6 885
Geneviève Perrin-Gaillard, PS, c.m., 3 575 (51,92 %) *ÉLUE.*
Alain Garcia, RPR, 3 310.
André Clert, c.s., PS, d., n.s.r.p.

Niort-Ouest
I., 17 238; A., 45,51 %; E., 8 582
Janine Lucas, c.s., UDF-rad., c.m., 4 971 (57,92 %) *RÉÉLUE.*
Claude-Odile Muillard, PS, c.m., 3 611.

Prahecq
I., 8 254; A., 31,70 %; E., 5 370
Jean Baudoin, Verts, 2 732 (50,87 %) *ÉLU.*
Claude Roulleau, c.s., UDF-CDS, m., 2 638.

Saint-Maixent-l'École-2
I., 5 671; A., 35,39 %; E., 3 502
Léopold Moreau, UDF-PR, m., 2 359 (67,36 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Drossard, PS, 1 143.
Yvan Quintard, c.s., UDF, n.s.r.p.

SOMME (23)

1re TOUR: 7 élus
(3 UDF-PSD; 1 UDF-CDS; 1 UDF; 1 RPR; 1 div. d.)

La majorité du président sortant M. Fernand Demilly (UDF-PSD) reste inchangée, avec trente-deux élus contre quatorze à la gauche. Le PS gagne pourtant un siège. Si M. Jacques Fleury, député (PS), perd le canton de Roye, les *socialistes enlèvent les cantons de Roisel* et de Villers-Bocage. A Roisel, le candidat communiste M. Pierre Druin, conseiller sortant, s'était retiré après être arrivé en troisième position au premier tour. A Villers-Bocage, le candidat socialiste a profité d'une quadrangulaire dans laquelle il était opposé à un candidat du FN et deux candidats de droite, dont l'un soutenu par l'UDF et le RPR. Les communistes perdent en revanche un *siège : s'ils l'emportent dans le canton de* Friville-Escarbotin, ils sont battus à Ault et à Roisel.

NOUVEAU CONSEIL. – 4 PC; 1 app. PC; 9 PS; 8 UDF-PSD; 3 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 1 UDF; 1 app. UDF; 9 RPR; 8 div. d.

CONSEIL SORTANT: 5 PC; 1 app. PC; 8 PS; 8 UDF-PSD; 5 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 1 UDF; 9 RPR; 7 div. d. *(Prés.: M. Fernand Demilly, UDF-PSD.)*

Abbeville-Nord
I., 11 778; A., 33,34 %; E., 7 341
André Leduc, c.s., UDF-PSD, 4 013 (54,66 %) *RÉÉLU.*
Gilbert Mathon, PS, adj. m., 3 328.

Amiens-4-Est
I., 15 224; A., 38,53 %; E., 8 633
Liliane Brunet, c.s., PC, 4 708 (54,53 %) *RÉÉLUE.*
Jean-Paul Plez, RPR, c.m., 3 925.

Amiens-5-Sud-Est
I., 15 049; A., 44,24 %; E., 7 792
Jean-Claude Broutin, c.s., UDF-CDS, 4 402 (56,49 %) *RÉÉLU.*
Jean-Jacques Bertrand, Verts, 3 390.

Amiens-7-Sud-Ouest
I., 11 734; A., 48,62 %; E., 5 272
Gérard Moularde, c.s., div. d., 3 849 (73,00 %) *RÉÉLU.*
Raynald Brasseur, FN, 1 423.

Ault
I., 8 503; A., 24,45 %; E., 5 921
Antoine de Wazières, app. UDF, 3 134 (52,93 %) *ÉLU.*
Michel Soumillon, PC, 2 787.
Michel Couillet, c.s., PC, m., n.s.r.p.

Conty
I., 6 067; A., 29,78 %; E., 3 705
Jacques Daeheux, div., 2 475 (66,80 %) *ÉLU.*
André Occis, c.s., div. d., m., 1 230.

Corbie
I., 13 869; A., 29,16 %; E., 8 870
Alain Gest, c.s., UDF-PR, 5 795 (65,33 %) *RÉÉLU.*
Gérard Hollville, div. d., 3 075.

Doullens
I., 9 591; A., 27,53 %; E., 6 456
Christian Vlaeminck, div. d., 4 324 (66,97 %) *ÉLU.*
Guy de Saint-Amour, MRG, c.m., 2 132.
Jacques Mossion, c.s., UDF-CDS, sén., m., n.s.r.p.

Friville-Escarbotin
I., 9 349; A., 19,86 %; E., 7 035
Guy Roussel, PC, m., 3 977 (56,53 %) *ÉLU.*
Christian Cahon, c.s., UDF-PR, 3 058.

Gamaches
I., 9 182; A., 18,60 %; E., 7 071
Michel Bondnelle, c.s., div. d., 3 816 (53,96 %) *RÉÉLU.*
Jacques Pecquery, PC, m., 3 255.

Molliens-Dreuil
I., 7 211; A., 25,64 %; E., 4 984
Jean Dhalluin, c.s., RPR, 2 911 (58,40 %) *RÉÉLU.*
Jean-Luc Lefebvre, PS, 2 073.

Montdidier
I., 8 427; A., 35,01 %; E., 5 067
Gérard Flamand, c.s., RPR, 3 599 (71,02 %) *RÉÉLU.*
Jean Marie, PS, 1 468.

Moyenneville
I., 6 787; A., 20,28 %; E., 5 115
Roger Castel, c.s., UDF-CDS, 2 036 (39,80 %) *RÉÉLU.*
Marius Fustier, div., 1 875; Jean-Maurice Dewez, div., 1 204.

Roisel
I., 5 785; A., 20,01 %; E., 4 465
Michel Boulogne, PS, m., 1 983 (44,41 %) *ÉLU.*
René Basqnin, UDF, 1 973; Dominique Drancourt, FN, 509.
Pierre Druin, c.s., PC, s'est retiré.

Roye
I., 8 908; A., 20,65 %; E., 6 784
Georges Loisier, div. d., 3 504 (51,65 %) *ÉLU.*
Jacques Fleury, c.s., PS, d., m., 3 280.

Villers-Bocage
I., 8 423; A., 23,98 %; E., 6 157
Christian Manable, PS, 2 263 (36,75 %) *ÉLU.*
Claude Deflesselle, div. d., 1 873; Jean-François Claisse, div. d., 1 352; Yves Dupille, FN, 669.
Pierre Claisse, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

TARN (22)

1re TOUR: 7 élus
(1 PS; 1 div. g.; 1 UDF; 1 RPR; 3 div. d.)

Stabilité relative. La majorité de gauche perd un siège sur les vingt-six qu'elle détenait. L'opposition n'en sort pas pour autant renforcée, car M. Louis Brives, sénateur du groupe du Rassemblement démocratique et européen, réélu dans son canton de Cuq-Toulza, a rejoint récemment France unie en prenant ses distances vis-à-vis de la droite. Il n'en reste pas moins que la défaite du maire socialiste d'Albi, M. Michel Castel, victime d'une triangulaire dans le canton d'Albi-Nord-Ouest, au profit du RPR, donne un avantage psychologique à l'opposition, qui contrôle désormais trois des quatre cantons de la préfecture. Le PS a perdu ce canton en raison du maintien du maire divers gauche de Cagnac-les-Mines.

Dans l'autre triangulaire, à Graulhet, le maintien du candidat d'extrême droite, qui a recueilli 22,95 % des suffrages, a profité au PS. La droite ayant refusé de retirer son candidat dans le canton, le FN avait maintenu les siens dans trois autres.

NOUVEAU CONSEIL. – 20 PS; 2 MRG; 2 div. g.; 1 FU; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 2 UDF; 6 RPR; 8 div. d.

CONSEIL SORTANT: 21 PS; 2 MRG; 2 div. g.; 1 FU; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 3 UDF; 5 RPR; 7 div. d. *(Prés.: M. Thierry Carcenac, PS, adj. m. de Lescure-d'Albigeois.)*

Albi-Centre
I., 13 022; A., 35,93 %; E., 7 677
Pierre Nespoulous, c.s., UDF-CDS, 4 293 (55,92 %) *RÉÉLU.*
Antoine Magana, PS, 3 384.

Albi-Nord-Est
I., 8 515; A., 31,09 %; E., 5 342
Thierry Carcenac, c.s., PS, prés. c.g., 3 348 (62,67 %) *RÉÉLU.*
Richard Canac, UDF-PR, 1 994.

Albi-Nord-Ouest
I., 8 897; A., 32,67 %; E., 5 600
Jean Cayre, RPR, 2 265 (40,44 %) *ÉLU.*
Michel Castel, PS, m., 1 969; Michel Mazel, div. g., 1 366.
Pierre Valax, c.s., PS, n.s.r.p.

Albi-Sud
I., 1d 733; A., 35,52 %; E., 9 993
Philippe Bonnecarrère, c.s., RPR, 6 680 (66,84 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie Daudet, PS, adj. m., 3 313.

Castelnau-de-Montmiral
I., 3 037; A., 17,58 %; E., 2 349
Paul Salvador, div. d., m., 1 354 (57,64 %) *ÉLU.*
Claude Bouyssières, c.s., PS, 995.

Cordes
I., 3 122; A., 29,27 %; E., 2 004
Roger Pegourié, c.s., UDF-rad., 1 449 (72,30 %) *RÉÉLU.*
Gérard Ruffel, PS, 555.

Cuq-Toulza
I., 1 689; A., 20,84 %; E., 1 233
Louis Brives, c.s., FU, sén., m., 708 (57,42 %) *RÉÉLU.*
Jean-Lucien André, div. d., 525.

Graulhet
I., 11 653; A., 23,78 %; E., 8 404
Claude Bousquet, PS, m., 3 706 (44,09 %) *ÉLU.*
Maurice Bardou, div. d., 2 685; Camille Fabas, FN, 2 013.
Guy Laporte, c.s., div. d., n.s.r.p.

Labruguière
I., 7 797; A., 26,63 %; E., 5 376
Jacqueline Alquier, c.s., PS, d., m., 2 741 (50,98 %) *RÉÉLUE.*
Philippe Benne, div. d., sout. UPF, 1 959; Jacqueline Oxoby, FN, 676.

Lisle-sur-Tarn
I., 3 286; A., 33,32 %; E., 1 633
Jean Beteille, div. d., m., 1 633 (100,00 %) *ÉLU.*
Pierre Cayla, c.s., div. d., n.s.r.p.

Mazamet-Nord-Est
I., 10 755; A., 27,57 %; E., 7 496
Jean-Pierre Cabané, c.s., MRG, 3 567 (47,58 %) *RÉÉLU.*
Jean Bertin, RPR, 3 246; Georges Ribes, FN, 683.

Mazamet-Sud-Ouest
I., 8 901; A., 29,71 %; E., 5 942
Pierre Balfet, c.s., div. d., 2 706 (45,54 %) *RÉÉLU.*
Didier Houlès, PS, 2 417; René Daure, FN, 819.

Montredon-Labessonnié
I., 2 024; A., 5,68 %; E., 1 892
Yvan Aussenac, c.s., RPR, 957 (50,58 %) *RÉÉLU.*
Michel Delsaux, div. g., m., 935.

Saint-Paul-Cap-de-Joux
I., 2 833; A., 22,23 %; E., 2 087
Michel Algans, c.s., PS, 1 172 (56,15 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Vidal, div. d., 915.

Salvagnac
I., 1 947; A., 25,06 %; E., 1 393
Jean-Claude Pradier, div. d., 765 (54,91 %) *ÉLU.*
Bernard Miramond, div. g., 628.
René Ancilotto, c.s., div. d., n.s.r.p.

TARN-ET-GARONNE (12 + 3)

1re TOUR: 3 élus
(2 MRG; 1 div.)

A Montauban, les deux nouveaux cantons ont été enlevés par la droite : le sixième l'a été par le RPR en la personne de M. Adrien de Santi, face à un apparenté socialiste; le cinquième l'a été également par le RPR (M. José Pouget) devant l'adjoint MRG au maire socialiste de la ville. A Beaumont-de-Lomagne, où le sortant PS ne se représentait pas, le RPR, par l'intermédiaire de M. Guy Doumayrou, a fait lui aussi basculer le canton à droite alors qu'à Lauzerte le sortant apparenté PS perd son siège au profit d'un candidat divers droite. La surprise est venue de Caussade, où le jeune sénateur radical de gauche, maire de la ville, M. Yvon Collin, a détrôné l'ancien maire RPR, M. Jean Bonhomme, tête de liste aux régionales, avec 163 voix d'avance.

La gauche socialo-radicale garde seize sièges, contre quatorze à l'opposition.

NOUVEAU CONSEIL. – 5 PS; 1 app. PS; 10 MRG; 1 UDF-CDS; 2 UDF; 4 RPR; 2 div. d.; 5 div.

CONSEIL SORTANT: 6 PS; 2 app. PS; 9 MRG; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 2 UDF; 1 RPR; 1 div. d.; 5 div. *(Prés.: M. Jean-Michel Baylet, MRG, min. dél. chargé du tourisme, m. de Valence-d'Agen.)*

Beaumont-de-Lomagne
I., 5 039; A., 22,24 %; E., 3 635
Guy Doumayrou, RPR, 2 262 (62,22 %) *ÉLU.*
Pierre Itou, maj. p., 1 373.
Henri Fontagnère, c.s., PS, n.s.r.p.

Castelsarrasin-1
I., 4 618; A., 34,75 %; E., 2 786
Jacques Lavigne, c.s., UDF, 1 406 (50,46 %) *RÉÉLU.*
Robert Benech, MRG, 1 380.

Caussade
I., 9 595; A., 26,54 %; E., 6 545
Yvon Collin, MRG, sén., m., 3 354 (51,24 %) *ÉLU.*
Jean Bonhomme, c.s., RPR, 3 191.

Grisolles
I., 7 722; A., 30,29 %; E., 4 940
Jean-Claude Arbeau, c.s., MRG, 2 410 (48,78 %) *RÉÉLU.*
Gérard Gasquet, div. d., 1 908; René Magnani, FN, 622.

Lafrançaise
I., 3 496; A., 19,13 %; E., 2 691
Jacques Roset, c.s., UDF-rad., 1 438 (53,43 %) *RÉÉLU.*
Hervé Sabatié, maj. p., m., 1 253.

Lauzerte
I., 3 975; A., 21,33 %; E., 3 027
Hervé Andrieu, div. d., 1 175 (38,81 %) *ÉLU.*
Alain Chauve, div. d., 1 102; Marcel Dalquié, c.s., app. PS, 750.

Moissac-2
I., 5 556; A., 34,73 %; E., 3 399
Louis Violle, c.s., MRG, 1 628 (47,89 %) *RÉÉLU.*
Francis Watrigant, div. d., 1 191; Evelyne Dutertre, FN, 580.

● Montauban-1
I., 5 516; A., 27,66 %; E., 3 654
Alain Gabach, RPR, 1 859 (50,87 %) *ÉLU.*
Roland Garrigues, maj. p., 1 795.
André Garrigue, c.s., UDF, sout. UPF, s'est retiré.

● Montauban-5
I., 5 848; A., 35,32 %; E., 3 416
José Poujet, RPR, 1 765 (51,66 %) *ÉLU.*
José Gonzales, MRG, 1 651.

● Montauban-6
I., 6 370; A., 37,01 %; E., 3 607
Adrien de Santi, RPR, 2 009 (55,69 %) *ÉLU.*
Georges Lacombe, maj. p., 1 598.

Montpezat-de-Quercy
I., 2 528; A., 22,38 %; E., 1 864
Raymond Massip, c.s., MRG, 1 028 (55,15 %) *RÉÉLU.*
Julien Courdesses, div. d., 836.

Saint-Antonin-Noble-Val
I., 4 276; A., 24,39 %; E., 3 03d
Elie Bories, c.s., UDF-CDS, 1 612 (53,09 %) *RÉÉLU.*
André Massat, maj. p., 1 424.

VAR (20)

1re TOUR: 1 élu
(1 UDF-PR.)

Le conseil général reste à droite. Deux des quatorze sortants qui se représentaient perdent leur siège. Au Luc, M. Jean-Louis Dieux (PS) n'arrive qu'à 53 voix de M. Norbert La Rosa (RPR) qui a bénéficié d'un fort report des voix du FN dont le candidat avait appelé à voter *in extremis* en sa faveur. Déjà aux municipales de 1989, M. La Rosa avait fusionné sa liste avec celle du parti lepéniste. Plus surprenante est l'éviction de M. Philippe Estève (PR), maire de Six-Fours, dont la gestion est sanctionnée par un électorat qui s'est reporté largement sur M. Jean-Claude Barbize (div. d.). A La Seyne, M. Maurice Paul (PC), qui au premier tour était à égalité de voix avec le maire, M. Charles Scaglia (UDF-PR), l'emporte avec 268 voix d'avance.

NOUVEAU CONSEIL. – 3 PC; 5 PS; 1 UDF-CDS; 12 UDF-PR; 1 UDF; 1 app. UDF; 12 RPR; 6 div. d.

CONSEIL SORTANT: 3 PC; 8 PS; 1 UDF-CDS; 11 UDF-PR; 2 UDF; 1 app. UDF; 10 RPR; 5 div. d. *(Prés.: M. Maurice Arreckx, UDF-PR, sén.)*

orientations SERVICE

Filières, débouchés, métiers : des écoles vous informent.

M. Mme Mlle _____
Adresse _____
Code postal |_|_|_|_|_| Ville _____
Niveau d'études 91-92 _____ Age _____
désire recevoir gratuitement des informations sur les écoles qui forment aux secteurs suivants (cochez les filières qui vous intéressent) :

☐ Classes Préparatoires
☐ Grandes Ecoles Scientifiques
☐ Grandes Ecoles de Commerce, Gestion
☐ Préparer un MBA
☐ 3es Cycles de Gestion, Droit
☐ Ecoles à Vocation Internationale
☐ Vente, Commerce, Distribution, Gestion
☐ Métiers de la Défense
☐ Architecture d'intérieur
☐ Armées : Management et Logistique
☐ Arts Graphiques
☐ Arts et Techniques du Spectacle
☐ Assistante de Direction/Bureautique
☐ Assurances
☐ Communication Audiovisuelle
☐ Communication et Culture
☐ Communication, Publicité
☐ Comptabilité
☐ Cours par Corresp. Expertise Comptable
☐ Danse
☐ Design, Design Industriel
☐ Electronique
☐ Esthétique, Cosmétique
☐ Expertise Comptable
☐ Formation en Alternance
☐ Formation Continue
☐ Gestion Financière
☐ Gestion du Personnel
☐ Hôtellerie, Tourisme, Accueil
☐ Informatique
☐ Ingénieur Aéronautique/Automobile
☐ Ingénieur Chimiste
☐ Ingénieur Informaticien
☐ Journalisme
☐ Logistique Production
☐ Paramédical
☐ Prothésiste Dentaire
☐ Recherche Scientifique
☐ Relations Internationales
☐ Sciences Politiques
☐ Sténotypie/Communication

Adressez ce bon à Orientations Service, 28, rue de La Trémoille 75008 Paris (réponse par courrier uniquement)
ou composez sur minitel 3615 code ORIENTATIO
M 92-08

LE SECOND TOUR

Brignoles
I., 13 367 ; A., 33,10 % ; E., 8 425
Jacques Cestor, c.s., UDF-PR, m., 3 606 (42,80 %) *ÉLU.*
Claude Gilardo, PC, 3 108 ; Monique Lesieur, FN, 1 708 ; Yves Pelletier, div. d., 3.

Callas
I., 4 318 ; A., 28,99 % ; E., 2 750
Pierre-Yves Collombat, PS, m., 1 632 (59,34 %) *ÉLU.*
Jean-Louis Hermet, RPR, 1 118.
André Delgui, c.s., PS, n.s.r.p.

Fréjus
I., 27 815 ; A., 41,52 % ; E., 14 541
Gilbert Lecat, UDF-PR, 9 344 (64,25 %) *ÉLU.*
Sylvain Ferrua, FN, 5 197.
Michel Hamaide, c.s., div. d., se représente dans le canton du Muy.

Hyères
I., 31 462 ; A., 39,57 % ; E., 18 157
Joseph Sercia, e.s., UDF-PR, 9 647 (53,13 %) *RÉÉLU.*
Gaston Bianenrun, maj. p., 4 418 ; Jean-Jacques Gérardin, FN, 4 092.

Lorgues
I., 9 460 ; A., 27,43 % ; E., 6 572
Pierre Perrin, div. d., 3 124 (47,53 %) *ÉLU.*
Barthélemy Mariani, PS, 2 596 ; Emile Elbhar, FN, 852.
Edouard Soldani, c.s., PS, a.prés. c.g., a.sén., a.m., n.s.r.p.

Le Luc
I., 10 327 ; A., 24,33 % ; E., 7 562
Nurbert La Rnsa, RPR, 3 750 (49,59 %) *ÉLU.*
Jean-Louis Dieux, c.s., PS, m., 3 697 ; Robert Lalanne, FN, 115.

Le Muy
I., 14 470 ; A., 34,51 % ; E., 9 232
Michel Hamaide, c.s., div. d., c.s. de Fréjus, 3 609 (39,09 %) *RÉÉLU.*
Emile de Vernot de Jeux, FN, 2 150 ; Ateo Bralia, PC, 1 950 ; Jean-Paul Martin, écol., 1 523.
André Cabasse, c.s., PS, n.s.r.p.

Ollioules
I., 26 775 ; A., 41,29 % ; E., 14 262
Ferdinand Bernbard, c.s., UDF-PR, 9 829 (68,91 %) *RÉÉLU.*
Bernard Lefèvre, FN, 4 433.

Rians
I., 6 197 ; A., 25,77 % ; E., 4 281
Maurice Janetti, c.s., PS, 2 774 (64,79 %) *RÉÉLU.*
Paul Courtial, UDF-PR, 1 507.

Seint-Maximin-la-Sainte-Baume
I., 13 417 ; A., 32,61 % ; E., 8 509
Emile Olivier, c.s., div. d., m., 3 962 (46,56 %) *RÉÉLU.*
Pierre Coulomb, PS, 2 799 ; Gilles Pérez, FN, 1 748.

Saint-Raphaël
I., 20 868 ; A., 37,38 % ; E., 12 610
René-Georges Laurin, RPR, sén., m., 6 506 (51,59 %) *ÉLU.*
Pierre Barisain-Monrose, FN, 3 655 ; Charles Laugier, PS, 2 449.
Michel Gaillard, c.s., RPR, n.s.r.p.

Saint-Tropez
I., 14 227 ; A., 32,78 % ; E., 9 201
Jean-Michel Couve, RPR, d., 4 143 (45,02 %) *ÉLU.*
Alain Spada, div. d., m., 3 923 ; Jean-Louis Bouguereau, FN, 1 135.
Louis Faucher, c.s., UDF, n.s.r.p.

La Seyne-sur-Mer
I., 25 400 ; A., 39,00 % ; E., 14 908
Maurice Penl, c.s., PC, 6 485 (43,50 %) *RÉÉLU.*
Charles Saglia, UDF-PR, m., 6 217 ; Claude Lecocq, FN, 2 206.

Six-Fours-les-Plages
I., 21 790 ; A., 35,30 % ; E., 13 415
Jean-Cleude Babize, div. d., c.m., 6 719 (50,08 %) *ÉLU.*
Philippe Estéve, c.s., UDF-PR, m., 4 314 ; Pierre Icard, FN, 2 382.

Tavernes
I., 2 715 ; A., 29,06 % ; E., 1 855
Louis Febre, c.s., div. d., edj. m., 1 068 (57,57 %) *RÉÉLU.*
Marc Meissel, PS, 514 ; Alain Del Socorro, FN, 273.

Toulon-2
I., 15 258 ; A., 44,78 % ; E., 7 616
Emile Granier, c.s., UDF-PR, c.m., 4 666 (61,26 %) *RÉÉLU.*
Jean-Claude Lunardelli, FN, 2 950.

Toulon-5
I., 6 409 ; A., 48,26 % ; E., 3 085
Marcel Massi, c.s., UDF-CDS, adj. m., 1 850 (59,96 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie Le Chevallier, FN, c.m., 1 235.

Toulon-9
I., 9 188 ; A., 46,33 % ; E. 4 507
Paul Drsini, c.s., UDF-PR, adj. m., 2 935 (65,12 %) *RÉÉLU.*
Elisabeth Delattre, FN, 1 572.

La Valette-du-Var
I., 38 203 ; A., 38,37 % ; E., 22 576
Jacques Roux, c.s., RPR, m., 10 063 (44,57 %) *RÉÉLU.*
Yvon Robert, PC, 6 921 ; Yvon Rossignol-Gicquel, FN, 5 592.

VAUCLUSE (12)

1er TOUR : 0 élu

La gauche a perdu la majorité confortable (quatorze sièges contre dix) qu'elle possédait. La droite a su négocier la succession de M. Jean-Pierre Roux, conseiller sortant battu dès le premier tour, et garder le siège d'Avignnn-Est. En revanche, la gauche a laissé échapper deux sièges à Beaumes-de-Venise et à Avignon-Sud. Dans le premier cas, elle le doit à sa divisioo. Le maiotien de M. Camillu Fare (PC), sortant devancé de 12 voix par M. Léo Bayle (PS) au premier tour, a permis à M. Christian Gonnet de l'emporter. Pour les mêmes raisons, celui-ci avait déjà ravi sa mairie au PC en 1989. L'autre surprise vient d'Avignon-Sud, où des reports insuffisants à gauche et le maintien du candidat de Génération Ecologie ont permis la victoire de M. René Dubnis (UDF-PR), de 19 voix *seulement*, sur le sortant socialiste, M. Henri Cnupon, adjoint au maire d'Avignnn.

Gauche et droite sont à égalité de sièges : le doyen d'âge du nouveau conseil est M. Régis Deroudilhe (div. d), quatre-vingt-un ans, maire du Pontet, élu du canton d'Avignon-Nord, qui devance M. Jean Garcin (PS), soixante-dix-sept ans, qui siège depuis trente-trois ans.

NOUVEAU CDNSEIL. – 1 PC; 10 PS; 1 Maj. p.; 1 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 8 RPR; 2 div. d

CONSEIL SORTANT : 2 PC; 11 PS; 1 div. g.; 1 UDF-rad.; 6 RPR; 3 div. d. *(Prés. : M. Jean Garcin, PS.)*

Apt
I., 14 045 ; A., 29,24 % ; E., 9 523
Pierre Boyer, c.s., PS, m., 4 477 (47,01 %) *RÉÉLU.*
Armand Doucende, RPR, 3 322 ; Maryse Lamy, FN, 1 724.

Avignon-Est
I., 19 740 ; A., 35,d5 % ; E., 11 957
Henri Agu, RPR, 4 819 (40,30 %) *ÉLU.*
Gérard Zbir, PS, adj. m., 4 086 ; Jacques Bompard, FN, 3 052.
Jean-Pierre Roux, c.s., div. d., a.m., a été éliminé.

Avignon-Sud
I., 13 313 ; A., 33,77 % ; E., 8 499
René Dubois, UDF, c.m., 2 589 (30,46 %) *ÉLU.*
Henri Coupon, c.s., PS, adj. m., 2 570 ; Thibant de la Tocnaye, FN, c.m., 2 214 ; Joël Peyre, GE, 1 126.

Beaumes-de-Venise
I., 3 389 ; A., 13,92 % ; E., 2 809
Christian Gonnet, UDF-PR, m., 1 131 (40,26 %) *ÉLU.*
Léo Bayle, PS, 963 ; Camille Fare, c.s., PC, 715.

Bédarrides
I., 21 420 ; A., 32,61 % ; E., 13 604
Alain Milon, c.s., RPR, 7 128 (52,39 %) *RÉÉLU.*
Charles Valenti, PC, 3 472 ; Fernand Teboul, FN, 3 004.

Bonnieux
I., 3 161 ; A., 29,57 % ; E., 2 043
André Borel, c.s., PS, d., 1 117 (54,67 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Porte, div. d., 926.

Cadenet
I., 10 210 ; A., 29,04 % ; E., 6 945
Henri Barthélémy, c.s., PS, 3 465 (49,89 %) *RÉÉLU.*
Bernard Deve, RPR, m., 2 735 ; Marie-Anne Ballandras, FN, 745.

Carpentras-Nord
I., 1d 938 ; A., 37,51 % ; E., 10 001
Jacques Romen, c.s., UDF-rad., adj. m., 4 780 (47,79 %) *RÉÉLU.*
Michel Bayet, PS, 2 777 ; Guy Macary, FN, 2 444.

L'Isle-sur-la-Sorgue
I., 21 911 ; A., 32,66 % ; E., 14 012
Jean Garcin, c.s., PS, prés. c.g., 6 948 (49,58 %) *RÉÉLU.*
Germain Giraud, div. d., 4 300 ; Simone Rémond, FN, 2 764.

Malaucène
I., 3 175 ; A., 15,18 % ; E., 2 554
Xevier Bernard, c.s., PS, 1 313 (51,40 %) *RÉÉLU.*
Jacques Gabinel, div. d., 1 241.

Mormoiron
I., 5 643 ; A., 19,70 % ; E., 4 298
Michel Maurin, c.s., div. g., m., 2 504 (58,25 %) *RÉÉLU.*
Helen Adam, div. d., 1 794.

Orange-Est
I., 16 034 ; A., 33,34 % ; E., 9 993
Jacques Bérard, c.s., RPR, sén., 4 558 (45,61 %) *RÉÉLU.*
Marie-Cleude Bompard, FN, 2 801 ; Alain Labé, PS, m., 2 634.

VENDÉE (16)

1er TOUR : 8 élus
(4 UDF ; 1 RPR ; 3 div. d.)

Le conseil général garde une majorité UDF-RPR. Le PS, pour sa part, conserve ses deux sièges, M. Pierre Métais, député socialiste, étant réélu dans le canton de Chaille-les-Marais. Le seul perdant est M. Henri Turbé, candidat sortant (div. d.) à l'île d'Yeu, dont le fauteuil est conquis par M. Jean-Claude Bernard (sans étiquette). A noter la progression de M. Jean-Yves Eslan (apparenté PS, soutenu par les écologistes), qui obtient plus de 22 % des voix dans le canton des Herbiers, où se situe le Puy-du-Fou, fief de Philippe de Villiers. Le canton de Chantonnay, qui n'était pas renouvelable, est vacant en raison du décès de Mme Nicole Jouhier (UDF). Il sera pourvu le 5 avril.

NOUVEAU CONSEIL. – 2 PS; 1 MRG; 1 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 9 UDF; 6 RPR; 8 div. d.; 1 div.

CONSEIL SORTANT : 2 PS; 1 MRG; 1 UDF-CDS; 3 UDF-PR; 11 UDF; 7 RPR; 6 div. d. *(Prés. : M. Philippe de Villiers, UDF-PR, d., a.sec.E.)*

Chaille-les-Marais
I., 5 204 ; A., 26,51 % ; E., 3 666
Pierre Métaie, c.s., PS, d., 2 046 (55,81 %) *RÉÉLU.*
Jean-Pierre Mercier, div. d., 1 620.

Les Herbiers
I., 16 183 ; A., 32,94 % ; E., 10 411
Marcel Albert, RPR, 6 046 (58,07 %) *ÉLU.*
Jean-Yves Eslan, app. PS, 2 330 ; Madeleine Lelièvre, div. d., 2 035.
Louis Cousseau, c.s., RPR, n.s.r.p.

L'Hermenault
I., 6 31d ; A., 26,56 % ; E., 4 427
Joël Sariot, c.s., UDF-PR, 2 626 (59,31 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Vivier, div. g., 1 801.

L'Ile-d'Yeu
I., 3 871 ; A., 32,98 % ; E., 2 512
Jean-Claude Bernard, div., 1 342 (53,42 %) *ÉLU.*
Henri Turbé, c.s., UDF, 1 170.

Mailleznis
I., 7 883 ; A., 35,57 % ; E., 4 759
Christiane Anger, c.s., RPR, 2 762 (58,03 %) *RÉÉLUE.*
Sylvie Laurent, PS, 1 997.

La Roche-sur-Yon-Nord
I., 19 335 ; A., 40,41 % ; E., 10 826
Philippe Darniche, UDF, 6 315 (58,33 %) *ÉLU.*
Gilles Bourmaud, PS, adj. m., 4 511.
Jean-Luc Préel, c.s., UDF, d., n.s.r.p.

Les Sables-d'Olonne
I., 29 601 ; A., 43,29 % ; E., 15 491
Louis Guedon, UDF, m., 10 162 (65,59 %) *ÉLU.*
Alain Berthault, PS, 5 329.
Pierre Mauger, c.s., RPR, d., n.s.r.p.

Sainte-Hermine
I., d056 ; A., 26,42 % ; E., 4 227
Jean-Pierre de Lambilly, c.s., UDF-PR, 2 711 (64,13 %) *RÉÉLU.*
Norbert Barbarit, PS, m., 1 516.

VIENNE (19)

1er TDUR : 9 élus
(1 div. g. ; 3 UDF-CDS ; 1 RPR ; 4 div. d.)

Le premier mioistre, Mme Edith Cresson, retrouve son siège à Châtellerault-Ouest, mais avec 174 voix d'avance seulement, sur plus de 6 000 suffrages exprimés. Mme Cresson dépasse néanmoins le total des voix socialistes et communistes du premier tour. Le scrutin a fait des victimes à droite comme à gauche : M. Guy Robert, sénateur centriste, est battu dans le canton de Couhé, et dans celui de La Trimnuille le vice-président sortant, M. Jean-Pierre Gilbert (UDF-PR), est évincé par M. Hervé Vallet (app. PS). Le maire de Civray, M. Raoul Cartraud (PS), ancien député et ancien président du conseil régional, perd son canino au profit de M. Jean-Marie Gallot (div. d.), et à Châtellerault-Sud M. Robert Sauvinn (PC), autre conseiller sortant, est éliminé par le candidat UDF. Réélu au premier tour, le président sortant de l'assemblée départementale, M. René Mnnory (UDF), confirme toutefnis sa majnrité, avec vingt-sept sièges sur trente-neuf.

NOUVEAU CONSEIL. – 4 PC; 5 PS; 1 app. PS; 1 div. g.; 6 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 1 UDF; 5 RPR; 14 div. d.

CONSEIL SORTANT : 5 PC; 7 PS; 1 div. g.; 8 UDF-CDS; 2 UDF-PR; 5 RPR; 10 div. d. *(Prés. : M. René Monory, UDF-CDS, sén., m. de Loudun.)*

Châtellerault-Ouest
I., 10 094 ; A., 33,41 % ; E., 6 248
Edith Cresson, c.s., PS, prem. min., m., 3 211 (51,39 %) *RÉÉLUE.*
Philippe Rabit, RPR, 3 037.

Châtellerault-Sud
I., 10 572 ; A., 39,90 % ; E., 5 944
Ghislain Delarocbe, UDF, 3 135 (52,74 %) *ÉLU.*
Robert Sauvion, c.s., PC, 2 809.

Civray
I., 7 014 ; A., 28,04 % ; E., 4 784
Jean-Marie Gallnt, div. d., 2 466 (51,54 %) *ÉLU.*
Raoul Cartraud, c.s., PS, m., 2 318.

Couhé
I., 5 596 ; A., 25,98 % ; E., 3 953
André Senecheau, div. d., 2 178 (55,09 %) *ÉLU.*
Guy Robert, c.s., UDF-CDS, sén., 1 775.

Lusignan
I., 7 979 ; A., 34,59 % ; E., 4 943
Lionel Huguet, c.s., UDF-PR, m., 2 920 (59,07 %) *RÉÉLU.*
Jean-Raymond Rochais, div. g., 2 023.

Mirebeau
I., 4 795 ; A., 25,38 % ; E., 3 389
Denis Brunet, div. d., sout. UPF, 1 864 (55,00 %) *ÉLU.*
Bernard Rousselle, c.s., PS, 1 525.

Moncontour
I., 4 133 ; A., 28,28 % ; E., 2 791
Martine Ducroz, div. d., 1 780 (63,77 %) *ÉLUE.*
Gildas Lucas, PS, adj. m., 1 011.
Louise Lesage, c.s., UDF-CDS, n.s.r.p.

Neuville-de-Poitou
I., 9 425 ; A., 31,09 % ; E., 6 025
Serge Chamnret, c.s., PS, 3 152 (52,31 %) *RÉÉLU.*
Michel Bouchet, div. d., 2 873.

Saint-Julien-l'Ars
I., 7 618 ; A., 35,29 % ; E., 4 659
Gonzague Blandin dc Chalain, c.s., div. d., 2 848 (61,12 %) *RÉÉLU.*
Michel Buriot, PS, 1 811.

La Trimouille
I., 3 148 ; A., 20,74 % ; E., 2 436
Hervé Vallet, app. PS, 1 308 (53,69 %) *ÉLU.*
Jean-Pierre Gilbert, c.s., UDF-PR, m., 1 128.

HAUTE-VIENNE (21)

1er TOUR : 1 élu
(1 app. PS.)

La Haute-Vieone reste fidèle à son image de bastion de la gauche. Le RPR avait évalué à cinq le nombre de cantons gagnables ; le solde n'est que d'un siège pour la droite. Elle enlève deux cantons au PS à Limoges, mais doit lui en concéder un à Bellac. Les reports à gauche ont fonctiooné correctement, malgré la rébellinn de plusieurs sections communistes, qui avaient refusé de répercuter les directives fédérales d'appel à voter pour les socialistes. Les quatre conseillers sortants do PC, qui se représentaient sous le sigle ADS (Alternative, démocratie, socialisme), ont été massivemeot réélus par on électorat apparemment sans état d'âme.

NOUVEAU CONSEIL. – 11 ADS; 22 PS; 2 app. PS; 1 UDF-rad.; 1 UDF-CDS; 3 RPR; 2 div. d.

CONSEIL SORTANT : 11 ADS; 23 PS; 2 app. PS; 1 UDF-CDS; 1 UDF-PR; 2 RPR; 2 div. d. *(Prés. : M. Jean-Claude Peyronnet, PS, d.)*

Aixe-sur-Vienne
I., 12 225 ; A., 29,90 % ; E., 7 687
René Denis, c.s., PS, 4 213 (54,80 %) *RÉÉLU.*
Michel Planchat, RPR, 3 474.

Ambazac
I., 10 312 ; A., 35,27 % ; E., 5 686
André Gagnadre, e.s., PS, m., 3 195 (56,19 %) *RÉÉLU.*
André Barry, RPR, 2 491.

Bellac
I., 6 005 ; A., 22,61 % ; E., 4 402
Colette Gadioux, PS, 2 466 (56,01 %) *ÉLUE.*
Bernard Chevalier, div. d., sout. UPF, 1 936.
Guy Boussely, c.s., div. d., se représentait dans le canton de Limoges-Emailleurs.

Châteauponsac
I., 3 734 ; A., 27,95 % ; E., 2 413
Gérard Lamardelle, PS, 1 427 (59,13 %) *ÉLU.*
Jean-Marie Sénac, RPR, 986.
Marcel Moceur, c.s., PS, d., m., n.s.r.p.

Eymoutiers
I., 5 859 ; A., 34,32 % ; E., 3 280
André Leycure, c.s., ADS, 2 222 (67,74 %) *RÉÉLU.*
Jacques Jonard, RPR, 1 058.

Limoges-Carnot
I., 4 949 ; A., 37,46 % ; E., 2 818
Gérard Janicot, RPR, 1 460 (51,80 %) *ÉLU.*
Jacques Chevassus, c.s., PS, 1 358.

Limoges-Couzeix
I., 6 521 ; A., 28,44 % ; E., 4 271
Jean-Marc Gabouty, UDF-rad., 2 331 (54,57 %) *ÉLU.*
Jean Parreau, c.s., PS, m., 1 940.

Limoges-Émailleurs
I., 9 126 ; A., 40,01 % ; E., 5 056
Pierre Baillot d'Estivaux, c.s., RPR, c.m., 3 269 (64,65 %) *RÉÉLU.*
Jacqueline Chevalier, PS, 1 787.

Limoges-Isle
I., 8 620 ; A., 33,28 % ; E., 5 374
Marcel Faucher, PS, 2 553 (47,50 %) *ÉLU.*
Jean-Marie Mas, RPR, 1 875 ; Marcel Bayle, Verts, 946.
Robert Laucournet, c.s., PS, sén., m. d'Isle, n.s.r.p.

Limoges-la-Bastide
I., 6 326 ; A., 37,82 % ; E., 3 610
Guy Cnisinler, c.s., PS, 1 766 (48,91 %) *RÉÉLU.*
Jacques Cassagnole, RPR, 820 ; Josette Réjou, Verts, c.m., 534 ; Antoine Drabona, FN, 490.

Limoges-le-Palais
I., 8 712 ; A., 36,32 % ; E., 4 958
Jean-Claude Cruveilher, c.s., PS, m. du Palais, 2 976 (60,02 %) *RÉÉLU.*
Dominique Renaudie, RPR, 1 982.

Limoges-Panazol
I., 13 521 ; A., 29,28 % ; E., 8 759
Bernard Delage, PS, m. de Panazol, 5 545 (63,30 %) *ÉLU.*
Robert Jacquement, RPR, 3 214.
Robert Lecomte, c.s., PS, adj. m., n.s.r.p.

Limoges-Puy-las-Rodas
I., 6 414 ; A., 33,42 % ; E., 3 963
Jean-Paul Bonnet, c.s., PS, 2 019 (50,94 %) *RÉÉLU.*
Marie-Odile Chartier, UDF-PR, c.m., 1 944.

Limoges-Vigenal
I., 5 755 ; A., 35,52 % ; E., 3 425
Georges Fréseau, c.s., PS, c.m., 1 407 (41,08 %) *RÉÉLU.*
Philippe Peuliat-Defaye, UDF-PR, c.m., 1 302 ; Vincent Brousse, Verts, 716.

Magnac-Laval
I., 3 570 ; A., 34,03 % ; E., 2 202
Jean-Claude Fauvet, e.s., ADS, 1 354 (61,48 %) *RÉÉLU.*
Jean-Marie Thoury, UDF-PR, 848.

Nexon
I., 5 489 ; A., 28,85 % ; E., 3 567
René Rebière, c.s., PS, m., 2 116 (59,32 %) *RÉÉLU.*
Patrice Piquet, RPR, 1 451.

Saint-Junien-Est
I., 8 159 ; A., 33,70 % ; E., 5 040
Roland Mazoin, c.s., ADS, m., a.d., 3 127 (62,04 %) *RÉÉLU.*
Danièle Depland, RPR, 1 913.

Saint-Laurent-sur-Gorre
I., 3 490. A., 20,25 % ; E., 2 573
Alain Blond, div. d., sout. UPF, 1 651 (64,16 %) *ÉLU.*
André Roulaud, div. g., 922.
Charles Descubes, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Saint-Léonard-de-Noblat
I., 7 964 ; A., 29,95 % ; E., 4 783
Jean-Paul Bardnn, PS, 2 816 (58,87 %) *ÉLU.*
Jean-Claude Vialard, RPR, 1 967.
Raymond Coudert, c.s., PS, n.s.r.p.

Saint-Sulpice-les-Feuilles
I., 4 212 ; A., 32,59 % ; E., 2 731
René Buxeraud, c.s., ADS, 1 510 (55,29 %) *RÉÉLU.*
Pierre Godin, div. d., sout. UPF, 1 221.

VOSGES (15 + [1])

1er TOUR : 5 élus
(1 UDF-PR ; 4 RPR.)

La majnrité RPR-UDF consolide ses positions en dépit de la perte du canton de Saulxures-sur-Moselotte, jusqu'alors détenu par le RPR, au profit du maire (PS) de La Bresse, M. Guy Vaxelaire. Dans ce cantnn, les 751 voix du FN au premier tnur semblent avnir été fatales à l'npposition. Autre échec enregistré par le RPR, le cantnn de Brouvelieures, nû le sortaot, M. André Bernière, est battu par M. Roger Pierrat (maj. p.l.

Le PS perd le canton de Saint-Dié-Est, victime d'un mauvais report des vnix emmmunistes et des 678 voix obtenues par les Verts au premier tour. Le PC, qui détenait deux sièges, n'en conserve qu'un, celui de M. Rnbert Bresson dans le cantnn de Châtel-sor-Moselle, le siège de M. Joseph Valentin, dans le cantnn de Fraize, est gagoé par le RPR. A Gérardmer, M. Maurice Yung (div. d.) se distiogue en n'étant battu par le cnnseiller général sortant (RPR), M. André Boone, que de 90 voix. Détenteur de quatorze sièges au lieu de neuf précédemment, le RPR est la formation maîtresse du nouveau conseil général.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 app. PC; 5 PS; 1 maj. p.; 1 GE; 5 UDF-PR; 14 RPR; 3 div. d.; 1 div.

CONSEIL SORTANT : 1 PC; 1 app. PC; 5 PS; 2 GE; 6 UDF-PR; 12 RPR; 3 div. d. et un siège vacant à la suite du décès d'un RPR. *(Prés. : M. Christian Poncelet, RPR, sén., m. de Remiremont, a.min.).*

Brouvelieures
I., 1 563 ; A., 21,55 % ; E., 1 392
Roger Pierrat, maj. p., 653 (46,91 %) *ÉLU.*
André Bernière, c.s., RPR, 566 ; Alain Begel, div. d., 173.

Châtel-sur-Moselle
I., 13 639 ; A., 34,73 % ; E., 8 285
Robert Bresson, c.s., app. PC, 4 247 (51,26 %) *RÉÉLU.*
Raymond Degemard, RPR, 4 038.

Châtenois
I., 4 926 ; A., 27,46 % ; E., 3 380
Jean Virot, c.s., RPR, m., 1 709 (50,56 %) *RÉÉLU.*
Christian Prevot, div., 1 671.

Épinal-Est
I., 18 127 ; A., 44,91 % ; E., 9 043
André Roth, c.s., UDF-PR, 5 112 (56,52 %) *RÉÉLU.*
Jean-Paul Houvion, PS, 3 931.

Fraize
I., 9 060 ; A., 32,64 % ; E., 5 743
François Thiébeut, RPR, 2 999 (52,22 %) *ÉLU.*
Claude Jacquot, PS, 2 744.
Joseph Valentin, c.s., PC, n.s.r.p.

Gérardmer
I., 7 674 ; A., 35,27 % ; E., 4 370
André Bonne, c.s., RPR, 2 230 (51,02 %) *RÉÉLU.*
Maurice Yung, div. d., 2 140.

Monthureux-sur-Saône
I., 2 316 ; A., 18,52 % ; E., 1 814
Raymond Recouvreur, div., m., 944 (52,03 %) *ÉLU.*
Henri Didier, e.s., UDF-PR, m., 870.

Neufchâteau
I., 10 576 ; A., 33,16 % ; E., 6 443
Alein Jeequnt, e.s., RPR, 4 335 (67,28 %) *RÉÉLU.*
Jacques Drapier, PS, m., 2 108.

Saint-Dié-Est
I., 13 480 ; A., 39,03 % ; E., 7 664
Roland Bedel, RPR, 3 949 (51,52 %) *ÉLU.*
Jacky Homel, c.s., PS, 3 715.

Saulxures-sur-Moselotte
I., 14 844 ; A., 32,26 % ; E., 9 619
Guy Vaxelaire, PS, 5 492 (57,09 %) *ÉLU.*
Jacques Mougin, RPR, 4 127.
Gérard Braun, c.s., RPR, n.s.r.p.

Le Thillot
I., 12 359 ; A., 35,26 % ; E., 7 336
Françnis Vannson, RPR, 3 906 (53,24 %) *ÉLU.*
Etienne Gehin, c.s., GE, sout. PS, 3 430.

Le Monde EDITIONS
Drogues, politique et société
Europe, États-Unis, Japon
sous la direction de
Alain Ehrenberg et Patrick Mignon
EN VENTE EN LIBRAIRIE

Abréviations et sigles

Les résultats des élections cantonales sont publiés dans l'ordre alphabétique des départements (à l'exception des départements d'Ile-de-France, qui sont regroupés).

Le nom des départements est suivi du nombre de sièges qui étaient à pourvoir (la mention + signale le nombre de sièges correspondant à l'ensemble des cantons affectés par redécoupage – ces cantons sont précédés d'un ● – et entre crochets est indiqué le nombre de sièges qui n'appartiennent pas à la série renouvelable mais qui sont vacants du fait de la démission ou du décès de leur titulaire – ces cantons sont précédés d'un ■).

Figurent après le commentaire la composition nouvelle du conseil général et celle du conseil général sortant, puis les résultats canton par canton dane l'ordre alphabétique (les élus et les élus du premier tour sont mentionnés en tête du commentaire).

ACA : A Cuncolta (nationalistes corses)
ADD : Association des démocrates
ADS : Alternative démocratie socialisme (ex-PC)
Alt. : alternatif
Aut. : *autonomiste*
CNI : Centre national des indépendants
CPNT : Chasse, pêche, nature et traditions
div. : divers (inclassables, ni de droite, ni de gauche)
div. d. : divers droite
div. g. : divers gauche et majorité présidentielle
écol. : écologiste (ni Verts, ni *Génération Écologie*)
ext. d. : extrême droite
ext. g. : extrême gauche
FN : Front national
FU : France unie (M. Jean-Pierre Soisson)
GE : Génération Écologie (M. Brice Lalonde)
ind. : indépendantiste
ind.-écol. : indépendantiste
Maj. p. : Majorité présidentielle
MPA : Mouvement pour l'autodétermination (nationelistes corses)
MRG : Mouvement des radicaux de gauche
Nat. : *nationaliste*
PC : Parti communiste
PCG : Parti communiste de Guadeloupe
PCM : Parti communiste de Martinique
PCR : Parti communiste réunionnais
PMS : Parti martiniquais socialiste (PS diss.)
PPDG : Parti *progressiste* démocretique guadeloupéen (ex-PC)
PPM : Parti progresaiste martiniquais
PS : Parti socialiste
PSG : Parti socialiste guyanais
Rég. : Régionaliste
RPR : Rassemblement pour la République
UDB : Union démocratique bretonne
UDF : Union pour la démocratie française
UDF-CDS : *Centre des démocrates sociaux*
UDF-P et R : Clubs Perspectives *et Réalités*
UDF-PR : Parti républicain
UDF-PSD : Parti social-démocrate
UDF-rad : Parti radical
UPC : *Union pour le peuple* corse (autonomistes)
UPF : Union pour la France
UPLG : Union pour la fibération de la Guadeloupe
Verts : Verts

La mention « epp. » signale les candidats qui sont proches d'un *parti sans y adhérer.*

La mention « diss. » signale les candidats qui n'ont pas l'investiture de leur parti.

La mention « ex » signale les candidats qui ont été exclus du parti ou qui en sont d'enclene adhérents.

a. : ancien
adj. m. : adjoint au maire
c.g. : conseiller général
c.s. : conseiller général sortant
d. : député
d. eur. : *parlementaire européen*
m. : maire
min. : ministre
n.s.r.p. : ne se représente pas
prés. c.g. : président du conseil *général*
prés. c.r. : président du conseil régional
sec. E. : secrétaire d'État
sén. : sénateur

L'HERMÈS
Editeur universitaire
depuis 22 ans
DROIT
ECONOMIE - GESTION
LANGUES DES AFFAIRES
Catalogue gratuit sur demande
75006 PARIS tél. 46 34 87 70

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

DES ÉLECTIONS CANTONALES

YONNE (20 + 2)

1er TOUR : 4 élus
(2 UDF-PR ; 1 RPR ; 1 div. d.)

La physionomie politique du conseil général, largement dominée par la droite, ne change guère à l'issue de ce second tour marqué par une meilleure participation des électeurs de droite. L'UDF, qui reste à la tête de l'opposition, perd tout de même quatre sièges, à Chablis, à Sergines et à Sens-Nord-Est, notamment, où M. Etienne Braun (UDF-PR), maire de la deuxième ville du département, est ainsi largement battu par M. Patrick Chevalier-Vanier (RPR). Le RPR apparaît d'ailleurs comme le principal bénéficiaire de ce second tour. En plus de Sens-Nord-Est, il s'empare d'Avallon, fief socialiste où M. Léo Grezard, député et maire, s'est incliné devant M. Yves Van Haecke.

Le PS conserve pourtant ses positions puisque M. Gérard Arnouts gagne le canton de Ligny-le-Châtel, qui était jusqu'à présent détenu par la droite. Le PC garde également ses trois cantons.

NOUVEAU CONSEIL. – 3 PC ; 5 PS ; 1 div. g. ; 1 FU ; 12 UDF-PR ; 6 RPR ; 10 div. d. ; 4 div.

CONSEIL SORTANT : 3 PC ; 5 PS ; 1 div. g. ; 1 FU ; 15 UDF-PR ; 1 UDF ; 5 RPR ; 9 div. d. *(Prés. : M. Jean Chamant, RPR, sén., a.min., n.s.r.p.)*

Auxerre-Est
I., 8 590 ; A., 48,07 % ; E., 3 922
Serge Franchis, c.s., FU, d., 2 458 (62,67 %) *RÉÉLU.*
Jean-Yves Walter, RPR, 1 464.

● Auxerre-Nord
I., 7 472 ; A., 41,22 % ; E., 4 162
François Babay, UDF, 1 884 (45,26 %) *ÉLU.*
Jacques Hojlo, PS, 995 ; Denis Roycourt, Verts, 668 ; Pierre Lebert, FN, 615.

● Auxerre-Sud
I., 7 685 ; A., 45,98 % ; E., 3 712
Marie-France Jeansoo, RPR, 2 277 (61,34 %) *ÉLUE.*
Guy Ferez, PS, 1 435.

Avallon
I., 8 140 ; A., 34,74 % ; E., 5 030
Yves Van Haecke, RPR, 2 782 (55,30 %) *ÉLU.*
Léo Grezard, c.s., PS, d., 2 248.

Bléneau
I., 3 830 ; A., 33,68 % ; E., 2 381
Marc Masson, c.s., UDF-PR, 1 399 (58,75 %) *RÉÉLU.*
Lucien Garochau, FU, 982.

Chablis
I., 3 397 ; A., 32,62 % ; E., 2 107
Georges Maingonat, div. d., m., 1 183 (56,14 %) *ÉLU.*
Alain Geoffroy, div. d., 924.
François Raveneau, c.s., UDF-PR, s'est retiré.

Coulanges-la-Vineuse
I., 4 056 ; A., 26,82 % ; E., 2 804
Jean-Noël Loury, UDF-PR, 1 608 (57,34 %) *ÉLU.*
Paul Girard, PS, m., 1 196.
Jean Marie, c.s., UDF-PR, n.s.r.p.

Flogny-la-Chapelle
I., 3 426 ; A., 32,69 % ; E., 2 103
Reoé Hutin, c.s., RPR, 1 242 (59,05 %) *RÉÉLU.*
Paul Balacey, div. d., m., 861.

Ligny-le-Châtel
I., 3 431 ; A., 27,65 % ; E., 2 370
Gérard Arnouts, PS, 1 226 (51,72 %) *ÉLU.*
Gérard Lannes, RPR, 1 144.
Georges Régnier, c.s., UDF-PR, m., n.s.r.p.

Pont-sur-Yonne
I., 9 453 ; A., 30,64 % ; E., 6 274
Roger Lassale, c.s., PS, m., 3 135 (49,96 %) *RÉÉLU.*
Guy Languillat, RPR, 2 264 ; Gilles Roth, FN, 875.

Quarré-les-Tombes
I., 1 984 ; A., 30,59 % ; E., 1 265
Georges Huguet, div. d., 836 (66,08 %) *ÉLU.*
Michel Veuillot, div., 429.
Jean Chamant, c.s., RPR, prés. c.g., n.s.r.p.

Saint-Florentin
I., 5 119 ; A., 36,96 % ; E., 2 933
Jean Lancray, c.s., UDF-PR, m., 2 145 (73,13 %) *RÉÉLU.*
Marc Fournier, FN, 788.

Seignelay
I., 7 330 ; A., 39,24 % ; E., 4 064
Pierre Chamboo, c.s., PS, 2 207 (54,30 %) *RÉÉLU.*
Daniel Montagne, UDF, 1 857.

Sens-Nord-Est
I., 7 937 ; A., 37,48 % ; E., 4 412
Patrick Chevalier-Vanier, RPR, 2 821 (63,93 %) *ÉLU.*
Etienne Braun, c.s., UDF-PR, m., 1 591.

Sergines
I., 4 663 ; A., 32,46 % ; E., 2 959
Jean-Claude Leroy, div. d., 1 601 (54,10 %) *ÉLU.*
André Hermand, div. g., 1 358.
Raymond Janot, c.s., UDF, prés. c.r. de Bourgogne, n.s.r.p.

Vermenton
I., 3 768 ; A., 27,54 % ; E., 2 530
Jean-Marie Rolland, div., 1 317 (52,05 %) *ÉLU.*
Michel Engelmann, UDF-PR, 1 213.
Georges Lamirand, c.s., RPR, m., n.s.r.p.

Vézelay
I., 3 806 ; A., 31,63 % ; E., 2 418
André Villiers, div. d., 1 235 (51,07 %) *ÉLU.*
Christian Guyot, PS, 1 183.
Paul Flandin, c.s., div. d., n.s.r.p.

Sens-Sud-Est
I., 9 634 ; A., 38,74 % ; E., 5 634
Jean Cordillot, c.s., PC, 2 989 (53,05 %) *RÉÉLU.*
Jean Michaud, RPR, 1 800 ; François Seilhes, FN, 845.

TERRITOIRE DE BELFORT (8)

1er TOUR : 0 élu

La droite apparaît comme la grande gagnante de ce scrutin en enlevant six des huit cantons renouvelables. Elle a même failli créer la surprise dans ce bastion des amis de M. Jean-Pierre Chevènement. Si M. Christian Proust (PS) conserve finalement son fauteuil de président, ce dépit d'une majorité ramenée de onze à huit contre sept à la droite, il le doit à la victoire à l'arraché – 19 voix d'avance ! – de M. Daniel Pierquet à Valdoie. Les candidats de l'UPF ont bénéficié d'un report quasi mathématique des voix du FN. Les candidats du PS, en revanche, n'ont pas récupéré tous les suffrages écologistes malgré le retrait de leur représentant dans le canton de Danjoutin en faveur du candidat des Verts, sans accord politique, et une proposition de charte de l'environnement. Cette stratégie avait provoqué l'éclatement de l'alliance écologiste, les quatre candidats de Génération Ecologie ayant appelé à voter socialiste.

NOUVEAU CONSEIL. – 8 PS ; 1 UDF-PR ; 6 RPR.

CONSEIL SORTANT : 11 PS ; 1 ADD ; 1 UDF-PR ; 2 RPR. *(Prés. : M. Christian Proust, PS, c.m. de Belfort.)*

Belfort-Centre
I., 5 858 ; A., 38,75 % ; E., 3 339
Damien Meslot, RPR, 1 707 (51,12 %) *ÉLU.*
Philippe Garot, c.s., ADD, adj. m., 1 247 ; Pierre Belargent, FN, 385.

Belfort-Est
I., 6 805 ; A., 40,89 % ; E., 3 675
Jacques Bichet, c.s., UDF-PR, 2 167 (58,96 %) *RÉÉLU.*
Etienne Butzbach, PS, adj. m., 1 508.

Belfort-Nord
I., 5 511 ; A., 40,08 % ; E., 2 910
Lionel Courbey, RPR, 1 522 (52,30 %) *ÉLU.*
Denis Altimant, c.s., PS, 1 388.

Belfort-Ouest
I., 4 359 ; A., 40,44 % ; E., 2 359
Christian Proust, c.s., PS, prés. c.g., 1 187 (50,31 %) *RÉÉLU.*
Gérard Riche, RPR, 1 125 ; Guy Monnier, FN, 47.

Châtenois-les-Forges
I., 7 029 ; A., 32,49 % ; E., 4 334
Joël Bonnef, RPR, 2 286 (52,74 %) *ÉLU.*
Jacques Pignot, c.s., PS, 2 048.

Danjoutin
I., 6 290 ; A., 32,89 % ; E., 3 682
Jean Rosselot, c.s., RPR, 2 300 (62,46 %) *RÉÉLU.*
Alain Fousseret, Verts, 1 382.

Offemont
I., 3 631 ; A., 30,45 % ; E., 2 405
Claude Mougeoot, RPR, 925 (38,46 %) *ÉLU.*
Emile Gehant, PS, a.prés. c.g., 874 ; Marie-Thérèse Rohin-Munaier, FN, 304 ; Jean-Jacques Mettetal, Verts, 302.
Paul Kiffel, c.s., PS, n.s.r.p.

Valdoie
I., 6 445 ; A., 31,28 % ; E., 4 041
Daniel Pierquet, c.s., PS, c.m., 2 030 (50,23 %) *RÉÉLU.*
Michel Renaud, UDF-PR, 2 011.

GUADELOUPE (20 + 2)

1er TOUR : 11 élus
(2 PPDG ; 2 PS ; 1 app. PS ; 2 PS diss. ; 1 div. g. ; 1 UDF ; 2 RPR.)

Malgré l'éparpillement extrême des forces de gauche, qui se traduit, chez les communistes, par la prééminence des élus du Parti progressiste démocratique guadeloupéen (PPDG), constitué par les dissidents du Parti communiste de Guadeloupe (PCG), et, chez les socialistes, nu contraire, par la résistance des «orthodoxes», fidèles à la rue de Solférino, à la pression des dissidents conduits par le président du conseil général sortant, M. Dominique Larifla, de sensibilité plutôt rocardienne, le rapport des forces n'évolue guère entre la gauche et la droite.

La nouveauté réside dans l'entrée d'un indépendantiste à l'assemblée départementale en la personne de M. Jean Barfleur, candidat de l'Union pour la libération de la Guadeloupe (UPLG), qui a tiré son épingle du jeu dans la triangulaire qui l'opposait au candidat du PCG et au RPR.

NOUVEAU CONSEIL. – 1 UPLG ; 3 PCG ; 8 PPDG ; 10 PS ; 1 app. PS ; 3 PS diss. ; 3 div. g. ; 2 UDF ; 6 RPR ; 1 app. RPR ; 5 div. d.

CONSEIL SORTANT : 3 PCG ; 8 PPDG (ex-PCG) ; 12 PS ; 1 app. PS ; 1 PS diss. ; 3 div. g. ; 2 UDF ; 5 RPR ; 1 app. RPR ; 6 div. d. *(Prés. : M. Dominique Larifla, PS, d., m. de Petit-Bourg.)*

Anse-Bertrand
I., 7 739 ; A., 35,84 % ; E., 4 846
Jean Barfleur, UPLG, 1 969 (40,63 %) *ÉLU.*
Victor Arthein, PCG, 1 448 ; José Moustache, RPR, m., 1 429.
Charles Edwige, c.s., PCG, n.s.r.p.

Capesterre-Belle-Eau-2
I., 5 891 ; A., 37,76 % ; E., 3 560
Joël Beaugendre, RPR, 2 285 (64,18 %) *ÉLU.*
René Maurice-Peroumal, div. g., 1 275.
André Delannay, c.s., PS, a été éliminé.

Goyave
I., 3 907 ; A., 48,32 % ; E., 1 939
Frantz Segor, PS diss., 1 117 (57,60 %) *ÉLU.*
Georges Louisor, PS, 822.
François Louisy, c.s., PS, sén., n.s.r.p.

Morne-à-l'Eau-1
I., 5 771 ; A., 38,17 % ; E., 3 385
Julien Chovino, PCG, 1 845 (54,50 %) *ÉLU.*
Abdon Saman, c.s., div. d., 1 540.

Morne-à-l'Eau-2
I., 5 047 ; A., 34,29 % ; E., 3 177
Jean Bardail, c.s., PS, 1 611 (50,70 %) *RÉÉLU.*
Favrot Davrain, app. PS, m., 1 566.

Le Moule-1
I., 8 650 ; A., 53,27 % ; E., 3 806
Gabrielle Louis-Carabin, c.s., div. g., m., 2 620 (68,83 %) *RÉÉLUE.*
Patrick Tacita, ind., 1 186.

Le Moule-2
I., 4 160 ; A., 50,21 % ; E., 1 921
Guy Beaubois, div. g., 1 088 (56,63 %) *ÉLU.*
Hugues Razan, app. PS, 833.
Henri Beaujean, c.s., RPR, a été éliminé.

Pointe-à-Pitre-1
I., 4 974 ; A., 51,58 % ; E., 2 289
Lucieo Parize, c.s., PPDG, 1 395 (60,94 %) *RÉÉLU.*
Louis Dessout, RPR, 894.

● Saint-Martin-1
I., 4 210 ; A., 51,71 % ; E., 1 981
Louis Fleming, npp. RPR, 1 256 (63,40 %) *ÉLU.*
Jean-Luc Hamlet, div. g., 725.
Robert Weinum, c.s., RPR, se représente dans le canton Saint-Martin-2.

● Saint-Martin-2
I., 3 841 ; A., 46,52 % ; E., 2 009
Robert Weinum, RPR, c.s. du canton de Saint-Martin-1, 1 164 (57,93 %) *RÉÉLU.*
Guillaume Arnell, div. g., 845.

Trois-Rivières
I., 7 115 ; A., 48,26 % ; E., 3 374
Germain Jean-Louis, div. d., 2 078 (61,58 %) *ÉLU.*
Charles-Henri Bourgeois, ind., 1 296.
Albert Dorville, c.s., div. g., n.s.r.p.

GUYANE (9)

1er TOUR : 8 élus
(3 PSG ; 3 div. g. ; 1 UDF ; 1 RPR.)

Dans le seul canton qui restait à pourvoir en Guyane, celui de Roura, le maire du chef-lieu, M. Claude Ho A Chuck, l'a emporté de quarante voix après que le candidat du RPR, M. Alain Beney, se fut retiré de la compétition. Les suffrages du village hmong de Cacao se sont partagés, cette fois, entre les deux candidats. Il y en a eu 68 pour le maire et 67 pour son adversaire. Le Parti socialiste guyanais (PSG), qui conserve la majorité absolue, régnera désormais sans partage sur la vie politique départementale puisqu'il contrôle à la fois le conseil général, par l'intermédiaire de son député, M. Elie Castor, et le nouveau conseil régional, par l'intermédiaire de son secrétaire général, M. Antoine Karam, élu à cette présidence la semaine précédente.

NOUVEAU CONSEIL. – 10 PSG ; 1 PS diss. ; 4 div. g. ; 1 UDF ; 1 RPR ; 2 div. d.

CONSEIL SORTANT : 10 PSG ; 4 div. g. ; 1 UDF ; 2 RPR ; 2 div. d. *(Prés. : M. Elie Castor, PSG, d., m. de Sinnamary.)*

Roura
I., 787 ; A., 20,83 % ; E., 614
Claude Ho A Chuck, c.s., div. d., m., 327 (53,25 %) *RÉÉLU.*
Joséphine Labrador, div. g., 287.

MARTINIQUE (23)

1er TOUR : 13 élus
(1 ind. ; 1 PCM ; 1 PPM ; 3 div. g. ; 3 UDF ; 1 RPR ; 3 div. d.)

La gauche distance désormais la droite au conseil général, alors qu'en 1988 la présidence de l'assemblée départementale n'était échue à M. Emile Maurice (RPR) qu'au bénéfice de l'âge. Le PS, grâce à M. Victor Grandin, coiffe le siège du deuxième canton du François à un sortant UDF tandis que le Parti progressiste martiniquais (PPM) compense la perte de son siège du neuvième canton de Fort-de-France au profit de M. Yves-André Joseph (div. g.) par le gain du premier canton du Robert au détriment d'un divers droite. Au Lorrain, M. Siméon Salpétrier, conseiller municipal, dissident du PS, rallié au nouveau Mouvement des forces martiniquaises (qui n'a pas pu percer aux régionales), bat le candidat sortant RPR. Pour pouvoir diriger l'assemblée départementale, le PPM, qui forme le groupe le plus important, aurait besoin de l'appui de toutes les autres forces de gauche.

NOUVEAU CONSEIL. – 2 ind. ; 2 PCM ; 13 PPM ; 2 PS ; 2 diss. PS ; 5 div. g. ; 5 UDF ; 7 RPR ; 7 div. d.

CONSEIL SORTANT : 2 ind. ; 2 PCM ; 13 PPM ; 2 PS ; 1 PS diss. ; 3 div. g. ; 5 UDF ; 9 RPR ; 8 div. d. *(Prés. : M. Emile Maurice, RPR, m. de Saint-Joseph.)*

Ducos
I., 6 688 ; A., 46,02 % ; E., 3 314
Maurice Louis-Joseph-Dogué, c.s., PS diss., d., m., 1 945 (58,69 %) *RÉÉLU.*
Lucien Cilia, PS, 1 369.

Fort-de-France-3
I., 4 474 ; A., 61,86 % ; E., 1 646
Miguel Laventure, c.s., UDF, 905 (54,98 %) *RÉÉLU.*
Renaud de Grandmaison, PPM, 741.

Fort-de-France-4
I., 4 836 ; A., 73,44 % ; E., 1 173
Emile Nahéti, c.s., PPM, 711 (60,61 %) *RÉÉLU.*
Gratien Joachim, div. g., 462.

Fort-de-France-6
I., 7 655 ; A., 69,24 % ; E., 2 132
Serge Letchimy, PPM, 1 601 (75,09 %) *ÉLU.*
Rolande Carole, CNCP, 531.
Camille Darsières, c.s., PPM, prés. c.r., n.s.r.p.

Fort-de-France-9
I., 5 562 ; A., 61,30 % ; E., 1 964
Yves-André Joseph, div. g., 1 073 (54,63 %) *ÉLU.*
Maurice Montézume, c.s., PPM, 891.

Le François-2
I., 5 556 ; A., 40,08 % ; E., 3 179
Victor Grandin, PS, 1 286 (40,45 %) *ÉLU.*
Ernest Wan-Ajouhu, PS diss., m., 1 247 ; Nicolas Jumontier, c.s., UDF, 646.

Le Lorrain
I., 5 557 ; A., 28,90 % ; E., 3 833
Siméon Salpétrior, PS diss., 2 060 (53,74 %) *ÉLU.*
Georges Manyri, UDF, 1 773.
Michel Thalmensy, c.s., RPR, m., n.s.r.p.

Macouba-Grand'Rivière
I., 2 186 ; A., 21,95 % ; E., 1 692
Sainte-Rose Cakin, RPR, m., 610 (36,05 %) *ÉLU.*
Rigobert Marcho, div. g., 549 ; Elie Léopoldie, div. d., 528 ; Julien Tronc, div., 5.
André Forestal, c.s., RPR, n.s.r.p.

Le Robert-1
I., 6 102 ; A., 38,00 % ; E., 3 578
Edouard de Lépine, PPM, m., 2 094 (58,52 %) *ÉLU.*
Emmanuel Lucien, c.s., div. d., 1 484.

Les Trois-Ilets
I., 2 852 ; A., 42,67 % ; E., 1 578
Serge Pnin, c.s., div. g., 1 037 (65,71 %) *RÉÉLU.*
Guy Dedeyne, UDF, 541.

LA RÉUNION (18 + 7)

1er TOUR : 16 élus
(5 PCR ; 1 PS ; 1 app. UDF ; 2 RPR ; 7 div. d.)

Ce second tour est surtout marqué par l'élection, dans le premier canton de Saint-André, de M. Claude Hoarau, maire de Saint-Louis, dirigeant du Parti communiste réunionnais (PCR), qui bat M. Louis Virapoullé, sénateur centriste, de 114 voix. Il s'agit-là d'un revers important pour le maire de Saint-André, M. Jean-Paul Virapoullé, député UDC, frère du vaincu, qui se retrouve aujourd'hui avec une opposition locale très forte, comparable à celle du milieu des années 80, où le PCR avait failli lui prendre la mairie en 1983, échouant alors que de 47 voix. En obtenant un tel score à Saint-André, avec le soutien de M. Camille Sudre, le président de Télé Free-DOM porté à la présidence du conseil régional avec l'appui du PCR, M. Hoarau se repositionne également au sein de son parti, face à M. Paul Vergès.

Autre point chaud : la commune de Saint-Paul, où les divisions de la majorité municipale dirigée par M. Cassam Moussa (RPR) ont fait le jeu du PCR, qui y gagne deux sièges, M. Paul Vergès, candidat dans le quatrième canton de Saint-Paul, s'offrant le luxe de se retirer avant le second tour pour appeler ses électeurs à reporter leurs voix sur un candidat « divers droite », M. Edmond Amalou, qui a été élu.

La gauche renforce donc légèrement ses positions au conseil général, puisqu'elle y détient maintenant dix-huit sièges, mais la droite reste nettement majoritaire et M. Eric Boyer (div. d.), élu en 1988 avec le soutien du PCR, devrait conserver sa présidence.

NOUVEAU CONSEIL. – 12 PCR ; 6 PS ; 1 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 app. UDF ; 6 RPR ; 20 div. d.

CONSEIL SORTANT : 9 PCR ; 6 PS ; 1 div. g. ; 2 UDF-CDS ; 1 UDF-PR ; 1 app. UDF ; 4 RPR ; 20 div. d. *(Prés. : M. Eric Boyer, div. d.)*

Saint-André-1
I., 11 905 ; A., 26,45 % ; E., 8 508
Claude Hoarau, PCR, 4 311 (50,66 %) *ÉLU.*
Louis Virapoullé, c.s., UDF-CDS, sén., 4 197.

Saint-Denis-2
I., 9 980 ; A., 56,55 % ; E., 4 095
Michel Chan-Liat, c.s., PS, 2 235 (54,57 %) *RÉÉLU.*
Marc Gérard, RPR, 1 860.

Saint-Joseph-1
I., 3 587 ; A., 23,02 % ; E., 2 663
Jacqueline Payet, div. d., 1 722 (64,66 %) *ÉLUE.*
Fernand Payet, PCR, 941.
Fred Bidy, c.s., div. d., se représentait dans le canton Saint-Joseph-2.

● Saint-Louis-1
I., 12 511 ; A., 29,51 % ; E., 8 449
Roger Hoarau, PCR, 4 648 (55,01 %) *ÉLU.*
Islin Taide, div. d., 2 277 ; Hyacinthe Hamilcaro, c.s., div. d., 1 524.

● Saint-Paul-1
I., 6 678 ; A., 34,18 % ; E., 4 167
Cassam Moussa, RPR, m., 2 348 (56,34 %) *ÉLU.*
Christophe Kichenin, c.s., div. d., 1 819.
Alain Bénard, c.s., div. d., Saint-Paul-4, s'est retiré.

● Saint-Paul-3
I., 7 957 ; A., 35,46 % ; E., 4 867
Georges Morel, div. d., 2 177 (44,72 %) *ÉLU.*
Jean-Eric Camian, PCR, 1 597 ; Clovis Pavaye, div. g., 1 093.
Christophe Kichenin, c.s., div. d., se représentait dans le canton Saint-Paul-1.

● Saint-Paul-4
I., 8 010 ; A., 35,91 % ; E., 4 850
Jean-Edmond Amalou, div. d., 2 704 (55,75 %) *ÉLU.*
Jean-Paul Euphrasie, div. d., 2 146.
Alain Bénard, c.s., div. d., se représentait dans le canton Saint-Paul-1.

● Saint-Paul-5
I., 7 939 ; A., 39,52 % ; E., 4 654
Karl Bellon, PCR, 1 845 (39,64 %) *ÉLU.*
Emmanuel Larabi, div. d., 1 523 ; Jean-Marc Bénard, div. d., 1 286.

Sainte-Marie
I., 11 655 ; A., 31,84 % ; E., 7 759
Jean-Louis Lagourgue, div. d., m., 4 863 (62,67 %) *ÉLU.*
Daniel Jacob, div. d., 2 896.
Axel Kichenin, c.s., div. g., n.s.r.p.

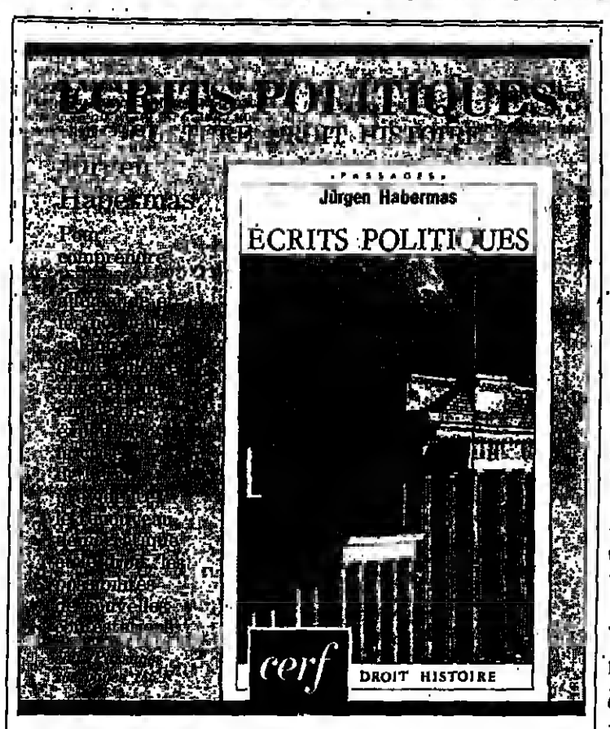

Édouard Masurel
L'année 1991 dans Le Monde
Les principaux événements en France et à l'étranger
Préface d'André Fontaine

actuel

L'HERMÈS
Editeur universitaire
depuis 22 ans
DROIT
ECONOMIE - GESTION
LANGUES DES AFFAIRES
catalogue gratuit sur demande
13 rue Séguier 75006 PARIS Tél. 46 34 07 70

L'ANGLAIS A OXFORD

- Stages linguistiques en Angleterre et Allemagne pour adultes - étudiants - lycéens - collégiens - enfants
- Une pédagogie adaptée à chacun
- Des professeurs britanniques
- Un enseignement dans nos propres écoles
- Des stages à toute époque de l'année et pour tous niveaux
- Hébergement en familles sélectionnées
- Voyages accompagnés

LES ECOLES D'ANGLAIS LEADER EN ANGLETERRE

LE SECOND TOUR DES ÉLECTIONS TERRITORIALES EN CORSE

Le statut Joxe en quête de majorité

AJACCIO

de notre correspondant

Lever de rideau du nouveau statut de l'île, dit statut Joxe, cette élection à l'assemblée de Corse a finalement bouleversé le paysage politique mais n'a pas permis que soit dégagée une majorité nette. La droite, qui détenait trente et un des soixante et un sièges dans l'assemblée sortante, en conserve bien vingt-sept, mais le combat singulier que M. José Rossi, député (UDF-PR), a livré à M. Jean-Paul de Rocca-Serra, député (RPR), président sortant, laisse d'ores et déjà des traces. Il pourrait en moins exclure tout accord entre l'un et l'autre à l'assemblée, comme d'ailleurs au conseil général de la Corse-du-Sud, dont M. Rossi est le président sortant.

M. Rossi avait, en effet, prioritairement dirigé ses flèches contre celui qui passe, avec le sénateur radical de gauche, M. François Giaccobi, pour la figure emblématique du « clan ». Distancé au premier tour, il avait réussi au second à intégrer, sur sa liste, M. Henri Antona, RPR dissident, et M. Félix Luciani, socialiste dissident, dont la liste n'avait pas, le 22 mars, franchi le seuil de 5 %. Mais cette alliance surprenante a provoqué un phénomène de vote utile en faveur de M. de Rocca-Serra, qui est passé de 18,81 % à 24,14 %, distançant M. Rossi (15,87 % contre 12,42 % au premier tour) de plus de 10 000 voix. Celui-ci n'a pas bénéficié des reports qu'il escomptait, perdant même des voix au profit de son adversaire privilégié.

La mobilisation ayant été plus forte au second tour – l'abstention a baissé de 17,1 % à 15,7 %, – le jeu des transferts a permis à toutes les listes de gagner des voix, sauf à le triple alliance (MM. Rossi, Antona, Ceccaldi) et au Front national, auquel ses 3,60 % n'ont pas permis de participer à l'attribution des sièges, alors que tous les espoirs paraissaient permis à M. Jean-Baptiste Biaggi, qui avait obtenu 5,10 % au premier tour.

La gauche débirée sort très diminuée du scrutin. Les radicaux et divers gauche ne disposent plus que de cinq sièges contre douze dans l'assemblée sortante, les socialistes (six sortants) n'y sont plus représentés que par deux maires exclus qui doivent leur élection à M. Rossi. Seul le Parti communiste, qui ne s'était pas séparé de son dissident, M. Dominique Bucchini, maire de Sartène, peut se prévaloir d'un demi-succès puisqu'il retrouve quatre sièges sur six. Les nationalistes, de leur côté, améliorent leurs résultats du premier tour, en bénéficient des suffrages d'un certain nombre d'électeurs socialistes. M. Edmond Simeoni confirme sa deuxième position, et avec le Mouvement pour l'autodétermination (MPA) de M. Alain Orsoni, représente désormais le quart de l'électorat insulaire, soit 15 % de plus que dans la précédente assemblée. Dès la proclamation des résultats, M. Simeoni revendiquait d'ailleurs la responsabilité de *« former le gouvernement régional »*.

La nouvelle assemblée se réunira, ce jeudi 2 avril, pour élire son président et son bureau, puis son conseil exécutif de sept membres. M. Jean-Paul de Rocca-Serra réussira-t-il à former une nouvelle majorité avec ses seize sièges, les cinq de Nicolas Alfonsi, les trois de Paul Natali, et les deux de Philippe Ceccaldi (la majorité absolue est de vingt-six sièges) ou bien ces deux derniers préféreront-ils une solution consensuelle qui intégrerait les nationalistes et les amis de M. Rossi ? Le statut Joxe est en quête de majorité.

PAUL SILVANI

Nat. : Edmond Siméoni (UPC), a.c.r.
MPA : Alain Orsoni, c.r.
PC : Michel Stefani, c.r., liste éliminée après le 1er tour.
PC diss. : Dominique Bucchini, c.r., c.g., m. de Sartène.
PS : Laurent Croce, c.r. liste éliminée après le 1er tour.
GE : Félix Luciani, c.g., m. d'Afa, liste fusionnée pour le 2e tour avec la liste UDF-div. d.,
MRG : Nicolas Alfonsi, c.r., m. de Piana, a.d.
UDF-div. d. : José Rossi (UDF-PR), prés. c.g., d., m. de Porticcio, liste fusionnée avec les listes GE et div. d. (1) et conduite au 2e tour par M. Antona.
RPR-div. d. : Jean-Paul de Rocca Serra (RPR), prés. c.r., d., m. de Porto-Vecchio.
Div. d. (1) : Henri Antona (RPR diss.), c.r., m. de Coti-Chiavari, liste fusionnée pour le 2e tour avec la liste UDF-div. d.
Div. d. (2) : Philippe Ceccaldi (div. d.), c.r.
Div. d. (3) : Paul Natali (RPR diss.), c.r., c.g.
FN : Jean-Baptiste Biaggi, c.r., a.d., a.m.de Cagnano.

–o–

I., 157 805 ; A., 15,7 % ; E., 129 803

			élus
RPR-div. d.	31 344	(24,14)	16
Nat.	21 872	(16,85)	9
UDF-div. d.	20 605	(15,87)	8
MRG	13 418	(10,33)	5
PC	11 274	(8,68)	4
MPA	10 360	(7,98)	4
Div. d. (3)	9 286	(7,15)	3
Div. d. (2)	6 957	(5,35)	2
FN	4 687	(3,61)	

Rappel premier tour 22 mars

I., 157 906 ; A., 17,18 % ; E., 127 588

RPR-div. d.	23 998	(18,81)
Nat.	17 429	(13,66)
UDF-div. d.	15 858	(12,43)
MRG	11 750	(9,21)
MPA	9 466	(7,42)
Div. d. (3)	8 183	(6,41)
PC diss.	6 934	(5,43)
Div. d. (2)	6 661	(5,22)
FN	6 508	(5,10)
GE	6 354	(4,98)
PS	5 700	(4,47)
Div. d. (1)	4 616	(3,62)
PC	4 131	(3,24)

AJACCIO

I., 24 280 ; A., 16,93 % ; E., 20 172

RPR-div. d.	4 479	(22,20)
Nat.	3 240	(16,06)
MRG	812	(4,02)
Div. d. (3)	309	(1,53)
MPA	2 560	(12,69)
UDF-div. d.	4 911	(24,34)
Div. d. (2)	911	(4,50)
FN	1 135	(5,62)
PC	1 815	(8,99)

BASTIA

I., 15 561 ; A., 20,17 % ; E., 12 421

RPR-div. d.	1 943	(15,64)
Nat.	2 692	(21,67)
MRG	2 019	(16,25)
Div. d. (3)	1 622	(13,05)
MPA	851	(6,85)
UDF-div. d.	780	(6,27)
Div. d. (2)	589	(4,74)
FN	578	(4,65)
PC	1 383	(11,13)

Difficile voie médiane

par Frédéric Bobin

« LA Corse est un bateau ivre qui a perdu son cap ». Cette formule-là, M. José Rossi n'a cessé de la marteler durant sa campagne. Au lendemain de ce second tour, le diagnostic est plus fondé que jamais. La Corse est en panne de majorité, livrée aux coalitions d'un jour et aux humeurs sans lendemain. Une telle instabilité y est plus lourde de dangers que partout ailleurs.

Malmené sur le « continent », le gouvernement vient de subir un sérieux revers sur l'île de Beauté. La voie médiane qu'il appelait de ses vœux, à mi-chemin entre les tenants du *statu quo* et les nationalistes ultra, a toutes les difficultés du monde à se dessiner, comme en témoigne la cruelle déconvenue infligée au porte-drapeau de ce camp de la réforme, M. Rossi. Son score décevant – 16 % – ne fait que souligner le double faiblesse qui n'a cessé de le handicaper depuis le début de se carrière : l'image d'un professionnel de la politique friand de combinaisons et, surtout, une implantation localisée à la seule Corse-du-Sud.

Cette contre-performance, du coup, doit conduire à jeter un regard nuancé sur la réalité du « clanisme » en Corse, dont on annonce le démantèlement. L'analyse est probablement vérifiée pour le clan de la Haute-Corse, estampillé MRG, qui vient d'essuyer un double échec aux élections territoriales et cantonales. Elle l'est moins pour le chef du clan de Corse-du-Sud, M. Jean-Paul de Rocca-Serra, dont la liste devance les réformateurs de M. Rossi. Bien que moins intransigeant dans ses réquisitoires anti-gouvernementaux que M. Giacobbi, le président sortant (MRG) du conseil général de Haute-Corse, M. de Rocca-Serra a su capter les inquiétudes de cette frange de l'électorat pour qui le statut Joxe ne peut aboutir qu'à introduire le ver dans le fruit.

Le ver, pour ces adeptes de la *« Corse française »*, c'est le nationalisme. Statut Joxe ou pas, ce courant connaît une progression spectaculaire. Déjà fort de 21 % au premier tour, il a recueilli 25 % des suffrages au second. Si ses rivalités intestines interdisent d'en parler comme une force homogène, nul ne peut aujourd'hui contester le pouvoir de séduction qu'il exerce sur la jeunesse de l'île.

Pris en tenaille entre le conservatisme de M. de Rocca-Serra et la percée nationaliste, le statut Joxe apparaît donc a *priori* victime d'une logique de bipolarisation. Mais la montée des extrêmes n'a rien d'inéluctable. Ce nouveau laboratoire institutionnel peut également imposer une mécanique des compromis, même s'il semble échapper à ses promoteurs.

L'ASTRADUL
Association des Traducteurs
Diplômés de l'Université de Londres
Vous propose une équipe de traducteurs
FRANÇAIS et ANGLAIS
Tél. : 45-58-65-13 - 45-55-92-94 - 47-07-77-13
B.P. 225.07 – 75327 Paris Cedex 07
Siège social : Institut britannique de Paris

Le Monde

BILAN ECONOMIQUE ET SOCIAL 1991

Guerre dans le Golfe. Guerre civile en Yougoslavie. Putsch manqué et désintégration de l'Union soviétique... Stagnation dans les grands pays industriels, licenciements... Multiples secousses. Les ondes de choc ont gagné le monde entier en 1991, et 1992 s'ouvre sur autant d'incertitudes. A la place de l'ancienne URSS, la nouvelle Communauté des Etats indépendants va-t-elle trouver un équilibre ? L'économie mondiale va-t-elle sortir de la crise ?

Le Bilan économique et social – véritable rapport annual sur l'état da le France et du monde – rassemble les dernières statistiques, présente de nombreux graphiques et analyse les faits économiques marquants dans leur contexta économique et social.

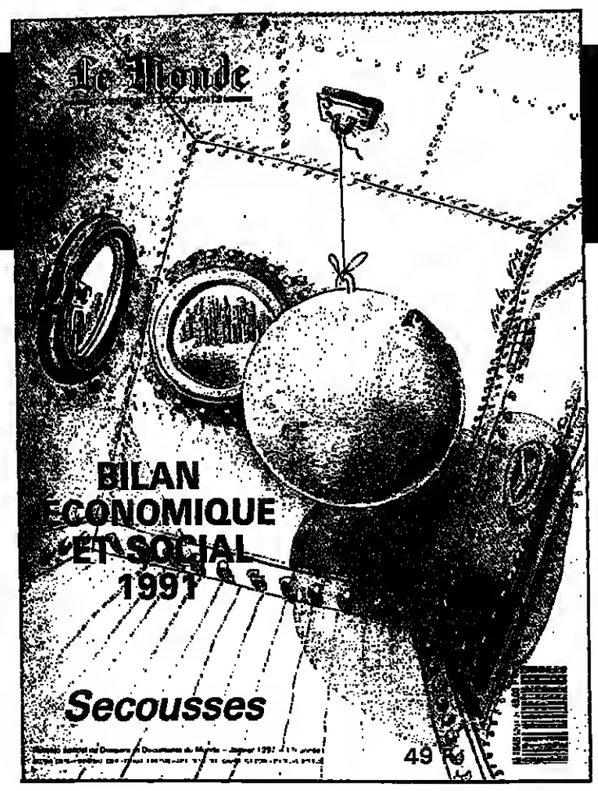

Au sommaire

- L'ÉTAT DE LA FRANCE
- 150 PAYS A LA LOUPE :
  Pays par pays, l'analyse et les commentaires économiques et sociaux des correspondants du *Monde*.
- L'ENVIRONNEMENT INTERNATIONAL
- DEUX DOSSIERS SPÉCIAUX :
  – 20 ans d'économie mondiale (1970-1990).
  – L'Europe de l'Est.

EN VENTE CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX - 49 F

BON DE COMMANDE : *BILAN ÉCONOMIQUE ET SOCIAL 1991*

NOM : _____ PRÉNOM : _____
ADRESSE : _____
CODE POSTAL ⌊_⌊_⌊_⌊_⌊_⌋ LOCALITÉ : _____
PAYS : _____

FRANCE (métropole uniquement)
Nombre d'ex. _____ × 55 F (port inclus) = _____ F
DOM-TOM et ÉTRANGER
Nombre d'ex. _____ × 60 F (port inclus) = _____ F

Bulletin à découper et à envoyer à
LE MONDE : Service vente au numéro – 15, rue Falguière
75501 PARIS Cedex 15 France
1/2 LM

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ETRANGER

Trois dirigeants de l'organisation séparatiste interpellés au Pays basque français

L'ETA militaire est décapitée

Trois Espagnols eppartenant au comité exécutif de l'organisation séperatiste basque ETA militaire ont été interpalléa, dimenche 29 mers en fin de journéa à Bidart (Pyrénées-Atlantiques), par les policiers de l'antenne bayonneise du SRPJ de Bordeaux, du RAID et de le sixième division «antiterroriste» de le direction centrale de la police judiciaire. Chef présumé de l'ETA militaire, Francisco Mugica Garmendia figure parmi lea onze personnes plecées en gerde à vue à le suite de ce coup de filet organisé sur commiaaion rogatoira de Mme Laurence Le Vert, magistrat instructeur à Paris.

«*Le hasard, c'est le dieu des policiers*», commentait, dimanche soir, un commissaire spécialisé dans la lutte antiterroriste, quelques beures après le coup de filet qui venait de déeapiter la strueture dirigeante d'ETA militaire. Sur un «tuyau» de leurs hnmologues espagnols, les policiers français avaient pris eo filature, la veille, un responsable de l'nrganisation séparatiste. Pris en chasse à la frontiére, l'homme les avait conduits vers une coqnette villa des Pyrénées-Atlantiques, plantée au bout d'un ebemin discret de la commune de Bidart. Quand ils donnèrent l'assant, dimanche à 18 b 45, les policiers interrompirent une réunion eu sommet de l'ETA : la ehance aidant, ils ramenaient dans leurs filets le plus recberché des terroristes basques, Fraoeisco Mugica Garmendia.

Quasiment légendaire à force d'éebapper à le police, cet Espagnol de trente-huit ans est présenté, de part et d'autre des Pyrénées, comme le numéro un de l'organisatinn mllitaire. Surnommé «Artapalo» ou «Paco», e'est lui qui aurait coordonné les attentats des commandos d'ETA au cours des derniéres années. Il avait, selon les polices française et espagnole, la baute main sur les équipes formées, ermées et hébergées de ce côté-ci de la Bldassoa. Héraut de la ligne dure, opposée aux oégociations avec Madrid, «Paco» fixait les objectifs militaires à atteindre en Espagne : les commandos y séjournaient quelques semaines – le temps d'nne sanglante «campagne» d'atteotats, – avant de regagner le sol français. Ainsi du Français Henri Parot, interpellé le 2 avril 1990 à Séville, qui a reconou être l'auteur d'uoe vingtaine d'attentats eo Espagne (trente-neuf morts) depuis 1978.

Une douzaine de mandats d'arrêt internationaux

Cette fnis, la France n'aura pas servi de refuge – le «sanctuaire» si souvent dénoncé par Madrid et la presse espagnole – aux terroristes basques. Outre «Paco», son garde du corps et soo chauffeur, qui séjournaient en Espagne il y a peu, le piège s'est refermé sur deux autres responsables de l'ETA : José Maria Arregui-Erostarbe, alias «Fitti», quarante-six aus, responsable de la formatioo des commandos et des artificiers, et José Luis Alvarez Santacristina, dit «Txelis», trente-sept ans, un universitaire présenté comme l'animateur de la branche «politique» (ebacun d'eux était également accompagné de son garde du eorps et de son ehauffeur). Tous étaient armés, mais aueun coup de feu n'a été tiré. Les propriétaires de la villa – un couple de Basques – nni aussi été arrêtés par les policiers.

Les onze personoes interpellées oot été placées en garde à vue dans divers services de police judiciaire de la côte basque, notamment dans les locaux de la police judiciaire de Bayoone. En applicatino de la législation autiterroriste, elles pourroot être ioterrogées jusqu'à jeudi soir (denx fois quarante-huit heures) avant d'être transférées à Paris et présentées à Mme Laurence Le Vert, juge d'instruction.

En se fondant sur les faits constatés à Bidart, celle-ci pourra les ineulper d'association de malfaiteurs en relation avec une entreprise terroriste, détention d'armes prohibées et usage de faux documents administratifs.

«Paco» et «Fitti» pourront en outre se voir notifier les mandats d'arrêt délivrés par un autre juge «antiterroriste», M. Roger Le Loire, à la suite de leur présence dans une «plaoque» d'Anglet (Pyrénées-Atlantiques), en décembre 1989, d'où ils avaient réussi à échapper aux policiers. Ce n'est qu'après l'extinction des poursuites pour des faits commis sur le sol français que les trois responsables de l'ETA pourraient être extradés vers l'Espagne. «Paco» est, en effet, l'objet d'une douzaine de mandats d'arrêt internationaux qui ont été lancés par la justice espagnole (neuf sont exécutoires après avnir reçu le «feu vert» de la chancellerie). Mais ces extraditions restent une source de contentieux entre Paris et Madrid.

Sitôt connue la réussite policière de Bidart, le ministre de l'intérieur, M. Philippe Marchand, a annnncé la *«bonne nouvelle de ce coup porté à l'ETA, peut-être fatal»*, à son homologue, M. José-Luis Corcuera. Avent les Jeux olympiques de Barcelnne et l'Expositloo universelle de Séville, la nouvelle ne pouvait, en Espagne, qu'être accueillie avec satisfactinn.

ÉRICH INCIYAN

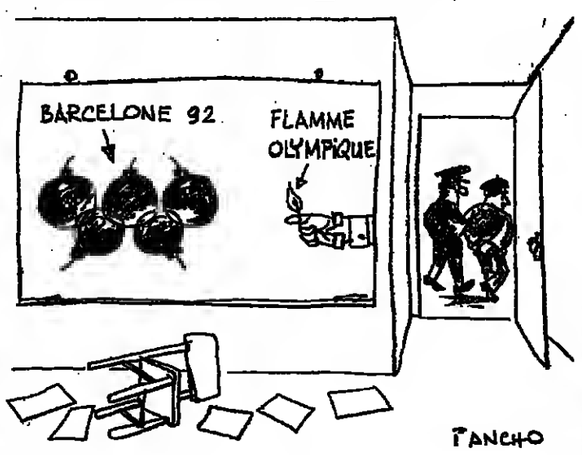

Paco, Fitti et Txelis

BAYONNE

de notre correspondant

«*Démon au visage d'ange*», «*homme au regard glacial*», «*militant méfiant, se méfiant de tout et de tout le monde*» : ces dernières années, la presse avait peint une image d'autant plus surprenante de Francisco Mugica Garmendia, dit «Paco», qu'il ne doit sans doute pas se trouver une douzaine de journalistes en France et en Espagne à l'avoir rencontré.

Interpellé avec lui, José Luis Alvarez Santacristina, «Txelis», n'est pas un «militant emilitaire», mais plutôt un «politique». Un homme de pouvoir, d'appareil. Intellectuel diplômé de philosophie, longtemps professeur de langua basqua à Baynnne, «Txelis» est un dialecticien de qualité. De formation marxiste, il est de ceux qui firent un temps le choix da l'URSS et du bloc de l'Est pour appuyar la combat mené par l'ETA. Sportif accompli, parlant la langue française à la perfection, il aurait joué un rôle important dans les relations internationeles du mouvement basqua. On lui prêtait eussi la détermination de la ligne politique de l'ETA.

Joaé Maria Arregui-Arostarbe, «Fittipaldi», alma à travailler la bnls, duqual il tire, dit-on, des sculptures dignes de considération. Il doit aon nom de guerre (emprunté à l'encien pilote brésilien de formule 1) à ses qualités de conduite rapida qui en diverses occasainna lui permirent de se tirer de mauvaisaa situationa. On assure qu'il était le responsable de la logistique ETA.

PATRICK BUSQUETO

Satisfaction prudente à Madrid

MADRID

de notre correspondant

M. Luis Roldan, directeur général de la garde civile, a sablé le champagne, dimanche soir 29 mars à Bayonne, avec les policiers français pour célébrer le plus important revers infligé au mouvement séparatiste ETA au cours des dernières années. Le responsable de cette force, équivalent de la gendarmerie en France, qui a payé un lourd tribut dans la lutte contre le terrorisme basque, reste néanmoins réaliste. Il ne pense pas qu'il s'agit de *«la fin de l'ETA»* mais que *«c'est une étape très importante, le début pour aboutir à la pacification»*.

M. Roldan n'a pas exclu que ces arrestations puissent provoquer un regain d'attentats en Espagne. La décapitation de l'nrganisation indépendantiste est cependant accueillie avec soulagement puisqu'elle réduit sa fnrce de frappe à vingt jours de l'ouverture de l'Exposition universelle de Séville, le 20 avril, et à moins de quatre mois de celle des Jeux olympiques de Barcelone.

«Coup magistral»

L'ETA avait en effet décidé d'angmenter la pression terroriste depuis le début de l'année (dix-huit morts en trois mois) pour obliger le gouvernement à négocier et, à tout le moins, le contraindre à demander une trêve à l'occasioo de ces événements importants qui sont l'nne des dernières chances du groupuscule armé d'amnrcer des négociations. Le pouvoir socialiste s'y est toujours refusé et le président dn gouvernement, M. Felipe Gonzalez, a redit, la semaine dernière, dans son discours sur l'état de la nation, qu'il n'était pas question de *«céder au chantage»*.

Néanmoins, les responsables socialistes regardaient d'un œil indulgent les négociatinns qui s'étaient ouvertes entre le principal parti basque, le PNV (Parti national basque) et le coalition Herri Batasuna considérée comme l'aile politique de l'ETA. Ces pourparlers n'avaient, bien sûr, aucun caractère nfficiel, mais on espérait secrètement qu'ils pourraieot permettre de négocier une paix civile pendant les manifestations de Séville et de Barcelone.

Le coup de filet opéré à Bidart, près de la frontière, est, seloo les autorités espagnoles, la preuve que «Artapalo» – considéré comme le numéro un – et ses amis préparaient une vague d'attentats puisqu'ils s'étaient tous rassemblés depuis quelque temps déjà, et ils se préparaient, dit-on, à donner des ordres. Le fait que tous nnt été appréheodés en territoire français accrédite une nouvelle fois la thèse traditionnelle selon laquelle le Pays basque français reste le refuge des terroristes, même si cela est moins vrai que par le passé. Il s'agissait là d'une source de friction entre Paris et Madrid en dépit des bonnes relations entre les deux gouvernements. La presse madrilène n'avait de cesse de critiquer le laxisme des policiers d'outre-Pyrénées qui laissent courir les terroristes.

Comme l'a souligné M. Roldan, *«désormais, les nuages qui existaient entre nos deux pays vont pouvoir se dissiper»*. Tnute la presse et les partis politiques saluent *«le coup magistral»* des policiers français qui sont parvenus à mettre la main, notamment, sur l'un des bommes les plus insaisissables de l'ETA, Francisco Mugica Garmendia, dit «Artapalo» nu «Paco» ou «Pakito», dont on ne connaît qu'une seule photo frappée du tampoo «Euskadi Ta Askatasnna» (ETA). Ce *«super-clandestin»* dnnt le premier fait d'armes est l'attentat qui a causé la mort du premier ministre du général Franco, Carrero Blanco, alors qu'il n'avait que dix-neuf ans, avait demandé l'asile politique en France en 1975.

Il y a passé plns de vingt ans, allant d'une caebe à uoe autre. Accusé de nombreux attentats, dont celui de Saragosse qui a fait onze victimes, il aurait nrdnnné l'exécutinn de son amie, Maria Dolorès Goozalez Catarain, dite «Yoyes», abattue en présence de son fils, parce qu'elle avait préféré la réinsertioo et l'abandon de la lutte armée.

MICHEL BOLE-RICHARD

MOLDAVIE : après avoir instauré l'état d'urgence

Les autorités menacent d'intervenir militairement contre les russophones

Après avoir instauré l'état d'urgence, samedi 28 mars, les eutorités de la Moldavia roumenophone ont lencé, dimenche 29 mars, un «ultimatum» aux séparatistes russophones de l'est de leur République. Les forces russophones ont deux jours pour déposer les ermes, ainon des *«mesures militaires»* seront prises. A Tiraspol, les autorités russophones ont instauré un couvre-feu et dénoncé des concentrations de troupes moldaves.

Les autorités moldaves semblent s'être résolues à l'épreuve de force avec les séparatistes russopbones pour au moins trois raisons : le temps joue contre elles, le droit international, si ce n'est la justice, est de leur côté et elles disposent aujourd'hui de forces armées. Chaque jour, Kichinev perd un peu plus le contrôle de la partie est de la Moldavie, peuplée majoritairement de russophones et économiquement vitale. La communauté internationale, en reconnaissant la Mnldavie, sans réserve sur ses frontières, a implicitement admis sa souveraineté sur ce territoire.

Fant-il prendre les menaces d'intervention militaire de Kichinev au sérieux? Ce n'est pas la première fois que les autorités moldaves lancent un ultimatum aux séparatistes russophones qui ont formé à Tiraspol, sur la rive gauche du Dniestr, leur propre «République» et regronpé de puissantes forces armées..

Cette fois-ci pourtant, le premier ministre moldave, M. Valeri Mouravski, a clairement parlé de *«mesures militaires»* et le décret sur l'état d'urgence du président moldave, M. Mircea Snegur, demande aux forces moldaves *«de liquider et de désarmer les forces illégales»* du Dniestr. Dans son allocution télévisée, samedi, le président moldave a aussi demandé à la population de se tenir prête à répondre à un appel à la mnbilisation. A Tiraspol, lnin de céder, le «président» Igor Smirnov a instauré le couvre-feu dans le Dniestr.

Une intervention massive des forces moldaves dans la «République do Dniestr» est particulièrement dangereuse. D'abord parce que sur la rive gauche du fleuve vit, outre une majorité de «russopbones» (ukrainiens et russes), une forte minorité moldave (près de 40 % de la population), prise au piège . Ensuite parce que les forces russophones n'hésiteront pas à dynamiter, comme elle l'nnt déjà fait, les poots sur le Dniestr, pour obliger les combattants à emprunter le territoire ukrainien. Après un décret du président Kravtchouk, l'Ukraine e envoyé, selon *Itar-Tass*, 6 000 hommes et près de 145 blindés à sa frontière avec la Moldavie. Enfin, les nfficiers de la 14e armée, ex-soviétique, principalement stationnée dans le Dniestr (et qui forment avec leurs familles l'essentiel de la population de Tiraspol), ont menacé à plusieurs reprises d'intervenir directement dans le conflit, – après avoir aidé en sous main à créer une véritable armée russophone équipée d'armes automtiques, de blindés et même d'une trentaine de missiles sol-air.

Heureusement, dans la Roumanie voisine, la pression pour une intervention aux côtés «frères moldaves» ne monte que très lentement. Le présideot Ion Iliescu e qualifié, dimanche soir, de e*désinformation*», les *«allusions à des implications militaires»* de Bucarest en Moldavie, qui fut une partie de la Roumanie avant son annexion par l'URSS en 1940 en vertu du pacte Ribbentrop-Molotov. Le président roumain a aussi déclaré que la Rnumanie, la Russie, l'Ukraine et la Mnldavie entameraient cette semaine des conversations pour résoudre la crise.

L'imbrication territoriale est particulièrement complexe et explosive. A Kichinev, qui ne veut leur accorder qu'une «zone économique libre», les russophones réclament un statut politique «fédératif», et notamment le droit de pouvoir quitter la Moldavie au cas où celle-ci serait réunifiée avec la Roumanie. La demande des russophones a été appuyée, le 20 mars dernier, par le Parlement de la Russie, qui se pose en Moldavie en protectrice des droits des «minorités» (russes). De son côté, la Moldavie o'entend pas céder la zone du Dniestr, un ex-territoire ukrainien, qui la «soudait» à l'Union, et où les Soviétiques ont concentré 80 % de sources d'énergie de la République et une bonne partie de son industrie. D'autant plus que la Moldavie, «enrichie» après son annexion du «verrou» du Dniestr, a été, dans le même temps, amputée au profit de l'Ukraine, au sud, du Bujeac (accès à la mer Nnire) et, au nord, de la Bucovine.

Alors qu'à Bucarest, M. Petre Roman a laissé entendre qn'un échange de territoire serait «la clé du problème», le président de la commission des affaires étrangères du Parlement ukrainien, M. Dimitri Pavlytchko, a réitéré la position officielle de Kiev et de Kichinev : *«l'inviolabilité des frontières est une position de principe»*.

J.-B. N.

GÉORGIE

Les partisans de M. Gamsakhourdia se sont emparés de quatre localités

La garde nationale géorgienne ainsi que les forces paramilitaires «Mkhedrioni» ont été mobilisées, dimanche 29 mars, après la prise de quatre villes de l'ouest du pays, Tsalendjikha, Khobi, Abacha et Senaki, par les partisans du président géorgien déchu, M. Zviad Gamsakhourdia. Le Conseil d'Etat, au pouvoir à Tbilissi, a adressé uo appel à la population, qualifiant les actions des partisans de Zviad Gamsakhourdia de *«trahison des intérêts de la Géorgie»*. Le Conseil d'Etat a affirmé sa conviction que le cooflit avec les forces qui se réclament du président déchu ne pouvait être résolu que par la négociation. (AFP.)

ROUMANIE : la convention du Front de salut national

M. Roman l'a emporté largement sur les partisans de M. Iliescu

Lors de la convention du Front de salut national (FSN), qui s'est achevée dimanche 29 mars à Bucarest, l'ex-premier ministre M. Petre Roman l'a nettement emporté sur les partisans du président Iliescu. M. Roman a été réélu à une forte majorité à la tête du parti au pouvoir et a réussi à reporter le désignation du candidat du Front à la prochaina élection présidentialla, évitant ainsi la scission.

Avant même la clôture de trois jours de couvention nationale, les partisans de M. Iliescu ont, dans une atmosphère survoltée, quitté la salle dimanche soir, dénnnçant *«l'humiliation»* infligée au président roumain, – et signant leur défaite. Dès le premier jour de la convention, les «conservateurs» proches de M. Iliescu oot tenté d'éliminer M. Roman, en conflit ouvert avec le président depuis que celui-ci l'a forcé à abandonner son poste de premier ministre en septembre dernier. Dès vendredi, un des leaders du Groupe pour l'unité (pro-Iliescu) est monté à la tribune pour proposer une modification de l'ordre du jour : la question d'une nouvelle candidature de M. Iliescu devait être examinée d'entrée de jeu et non à la fin de la convention comme le prévoyait l'habile emploi du temps élaboré par les proches de M. Roman, qui tiennent les commandes du parti.

Cette première manœuvre pour imposer M. Iliescu aux dépens de son ex-premier ministre va échouer, comme les suivantes. Au second jour de la convention, M. Romao prend l'avantage. Sa motion, «Le futur aujourd'hui», qui prône l'économie de marché, est présentée par ses ex-ministres les plus jeunes, décidés, et les plus compétents du FSN. Le Groupe pour l'unité défend, lui, un ralentissement des réformes pour *«réduire les souffrances provoquées par la doctrine du libéralisme économique»*, mais, en difficulté, finit par proposer une «synthèse». *«Les motions ne sont pas compatibles»*, répond sèchement M. Roman. A l'annonce dn résultat dn vote des motions, les partisans de M. Roman hurlent : *«Le communisme est tombé!»*. Sur 1 268 voix, la motion de M. Roman, qui est done réélu, en a remporté 802, soit 62 %.

Les «conservateurs» espèreot obtenir au moins une représentation proportionnelle an collège directeur dn parti. Ils essuient un nouvel échec : les motions perdantes n'auront qu'un siège.

Reste alors la plus délicate des questions : la désignation du candidat du parti à la prochaine élection présidentielle. Faisant valoir que la date de l'électioo n'est pas encore fixée, que M. Iliescu n'a pas fait acte de candidature, M. Roman déclare que la question n'est pas *«opportune»*. Alors que les partisans du présideot scandeot *«Iliescu! Iliescu!»*, l'ex-premier ministre passe au vote de nouveaux statuts.

Le candidat dn FSN à la présidentielle, qui sera désigné par une «convention extraordinaire», devra déclarer qu'il sontient la oouvelle plate-forme du FSN. C'est-à-dire la motion Roman. e*Je ne vous permets pas d'humilier le président»*. crie alnrs l'nn des partisans de M. Iliescu. Ceux-ci quittent la salle; la messe est dite. Il ne restera plus à M. Roman qu'à expliquer lors de la conférenec de presse finale qu'il souhaite des élections législatives et présidentielle *«dans les délais les plus brefs, en juin au plus tard»*. Et bien que le FSN ait perdu la moitié de son électorat aux élections locales de février dernier, passant de 66 % à 33 % des suffrages. M. Roman ne pouvait *«pas encore dire»* s'il serait candidat à la présidence.

Au palais de Cotroceni, le président Iliescu, élu en juin 1990 avec plus de 85 % des vnix, est resté silencieux. Il devait réfléchir, plus que jamais, à une éventuelle candidature en «indépendant».

J.-B. N.

□ **M. Robert Pandraud rend hommage aux fnrces da l'nrdre.** – Ancien ministre délégué à la sécurité du gnuvernement Chirac, M. Pandraud a rendu bnmmage, dimanebe 29 mars, e*à toutes les forces de police et de gendarmerie»* qui ont contribué à l'arrestation du chef présumé d'ETAmilitaire. Dans un communiqué, il a salué cet *«exemple de la coopération des services de sécurité français et espagnols à laquelle il a beaucoup contribué»*, non sans rappeler e*sa position permanente : la France ne doit devenir le sanctuaire d'aucun terrorisme étranger»*.

EUROPE

Nouvelles négociations intercommunautaires

La tension reste très vive en Bosnie-Herzégovine

En dépit des incidents qui se sont produits en Croatie, notamment en Slavonie, et malgré la situation extrêmement tendue dans la République voisine de Bosnie-Herzégovine, le commandant de la Force de protection des Nations unies (FORPRONU) a confirmé la poursuite du déploiement des « casques bleus », samedi 28 mars. Les représentants des trois communautés de Bosnie-Herzégovine devaient reprendre leurs négociations, lundi, à Bruxelles.

Alors que les représentants des trois communautés (musulmane, croate et serbe) de Bosnie-Herzégovine devaient se réunir, lundi 30 et mardi 31 mars, à Bruxelles dans le cadre de la conférence européenne sur l'ex-Yougoslavie, la tension restait extrêmement vive dans cette République, en dépit de l'accord de cessez-le-feu intervenu, samedi 29 mars, après quatre jours de sanglants affrontements à Slavonski-Brod.

Ces combats ont fait au moins trente morts et l'alerte générale n'a pas été levée dans cette ville du nord de la Bosnie, à la frontière avec la Croatie. Malgré la trêve, des centaines de personnes ont fui la ville dimanche pour tenter de gagner la Croatie.

L'accord de cessez-le-feu conclu entre les milices et auquel ont présidé une délégation de la présidence de Bosnie-Herzégovine et des observateurs de la Communauté européenne, prévoit la création d'une zone-tampon. Celle-ci divise pratiquement Slavonski-Brod en deux parties, l'une contrôlée par les milices du Parti démocratique serbe (PDS), l'autre par celles du Parti d'action démocratique (PAD, musulman) et la Communauté démocratique croate (HDZ). Cette zone n'est accessible qu'aux civils non armés et aux forces de police de Bosnie-Herzégovine, mais les parties adverses ont déployé leurs forces de part et d'autre.

« Agression ouverte » de la Croatie

Dimanche, le calme régnait en Herzégovine, province sud, selon l'agence croate *Hina*, qui signale toutefois de « *nombreux* » mouvements de convois fédéraux sur les routes et des survols d'avions de l'armée fédérale au-dessus de Neum (côte adriatique).

Dans un communiqué signé par le ministre fédéral de la défense, le général serbe Blagoje Adzic, l'armée a accusé, samedi, les forces régulières de Croatie d'« *agression ouverte* » contre la Bosnie-Herzégovine et « *la population serbe* » de cette République. Le leader du PDS, Radovan Karadzic, a déclaré le même jour à la radio officielle de Belgrade qu'il s'attendait que l'armée « *prenne la défense de ceux qui sont agressés* ».

Cette menace pèse donc sur la réunion qui devait s'ouvrir à Bruxelles lundi, tandis que le différend opposant les trois communautés reste entier. Un accord entre leurs représentants semblait avoir été acquis lors de la dernière réunion, à Sarajevo, mais il a été récusé par les partis musulman et croate, qui ont déclaré irréalisable la division administrative en cantons « *ethniques* » qu'il prévoyait. – *(AFP.)*

□ **Concertation sur la Macédoine.** – Le ministre grec des affaires étrangères, M. Antonis Samaras, doit rencontrer mercredi 1er avril, à Bruxelles, son homologue portugais, président en exercice du conseil des ministres de la Communauté, M. de Deus Pinheiro, pour s'entretenir notamment de la question de l'indépendance de la Macédoine. – *(AFP.)*

TURQUIE : après une prise d'otages à Istanbul

La rébellion kurde continue d'exacerber les passions

ISTANBUL

de notre correspondante

« *Mort aux traîtres ! Vive la police, ô bas le PKK ! Ici, nous sommes en Turquie ! Que Dieu vous envoie la peste !* » Une foule de Turcs en colère ont ainsi hué – et sévèrement battu – quatorze militants du mouvement d'extrême gauche Dev-Genç (Jeunesse révolutionnaire), proche du Parti des travailleurs du Kurdistan (PKK), qui, samedi 28 mars, avaient pris en otage deux membres du Parti de la juste voie, la formation du premier ministre, M. Suleyman Demirel.

Le commando s'était introduit dans un local de ce parti pour protester contre « *le massacre du peuple kurde ou Kurdistan* ». Après trois heures d'occupation, les deux otages ont été libérés sains et saufs lorsque les forces de l'ordre ont pris d'assaut le bâtiment, situé dans un quartier animé d'Istanbul.

Cyanure allemand...

Malgré les ratissages et la lourde présence des forces de sécurité dans le sud-est du pays, de nouveaux combats ont eu lieu à Cizre, où les troupes gouvernementales ont échangé des tirs pendant plus de quarante minutes avec des combattants du PKK qui venaient apparemment de franchir la frontière syrienne, située à quelques centaines de mètres seulement de la ville.

M. Demirel a exprimé une impatience grandissante à l'égard de l'attitude de la Syrie, qui continue de tolérer l'existence de camps des « séparatistes » du PKK dans la vallée de la Bekaa, au Liban. « *Nous agirons contre ceux qui veulent détruire la Turquie*, a déclaré le premier ministre. *Nous n'allons pas attendre qu'ils fassent des dégâts. Notre patience a atteint ses limites.* »

Mais c'est la position de l'Allemagne, où vivent plus d'un million de Turcs, qui suscite les plus vives réactions au sein de la population en Turquie. Le gouvernement de Bonn a suspendu son aide militaire aux autorités d'Ankara, craignant que des armes allemandes ne soient utilisées contre les Kurdes qui forment la majorité des habitants du Sud-Est anatolien. Le président de la chambre de commerce d'Istanbul a déclaré qu'il allait « rendre » sa voiture, une BMW, au consulat d'Allemagne, alors que d'autres personnalités suggèrent de boycotter tous les produits allemands.

Le chef de l'Etat, M. Turgut Ozal, a accusé le gouvernement de Bonn de vouloir étendre son influence dans la région. « *L'Allemagne a beaucoup changé depuis la réunification. Elle essaie de prouver qu'elle est à nouveau une grande puissance. Dans le passé, l'Allemagne de Hitler faisait la même chose, bien sûr par d'autres moyens. L'Allemagne moderne n'essaie pas d'utiliser les mêmes méthodes, mais elle fait un usage abusif de ses moyens économiques.* »

Deux boîtes de cyanure ont été trouvées samedi à proximité de citernes alimentant les logements des familles des militaires de la base aérienne d'Istanbul. Le fait que ces boîtes portaient les marques d'une compagnie allemande a relancé la polémique sur l'attitude du gouvernement de Bonn, jugé trop tolérant à l'égard du PKK.

Des analyses de laboratoire auraient révélé que les citernes contenaient une quantité de cyanure suffisante pour tuer quiconque aurait bu un verre d'eau.

NICOLE POPE

M. Stoltenberg ministre allemand de la défense est invité à démissionner

Le principal parti d'opposition en Allemagne, le SPD, a réclamé la démission de M. Gerhard Stoltenberg, ministre de la défense. Les sociaux-démocrates ont ainsi repris durant le week-end les sévères critiques déjà émises, la semaine dernière, au sujet de la livraison par l'Allemagne, en 1991, d'une quinzaine de chars à la Turquie, en dépit d'une décision du Bundestag d'arrêter de telles fournitures (*le Monde* daté 29-30 mars).

Sous couvert de l'anonymat, un député du parti chrétien-démocrate du chancelier Kohl a déclaré que cette affaire « *a maintenant mis fin à la carrière politique du ministre* ».

D'autre part, pour protester contre la répression exercée par Ankara contre les Kurdes, le ministre allemand du travail, M. Norbert Blüm, a fait savoir, dimanche, qu'il annulait une visite officielle prévue en Turquie au mois de mai. – *(AFP.)*

ALLEMAGNE

M. Lech Walesa en visite officielle

Le président polonais, M. Lech Walesa est arrivé, dimanche soir 29 mars, en Allemagne, où il doit faire une visite officielle de quatre jours. Il sera notamment reçu par son homologue, M. Richard von Weizsäcker, et le chancelier Helmut Kohl.

Les entretiens porteront essentiellement sur le contenu concret du traité de coopération germano-polonais, récemment signé par les deux Etats. La Pologne espère intensifier sa coopération avec l'Allemagne, et le président Walesa va tenter d'inciter les investisseurs allemands de s'intéresser à la Pologne, ajoute-t-on de même source.

M. Walesa effectuera ensuite une tournée en Allemagne, avec des étapes à Brême, Munich, Berlin et dans le Land de Brandebourg, avant de rentrer à Varsovie jeudi 2 avril. – *(AFP.)*

□ **ALBANIE : Le Parti démocratique consolide sa victoire au deuxième tour des élections.** – Le Parti démocratique albanais, qui avait déjà obtenu la majorité absolue au premier tour des élections législatives le 22 mars, a consolidé sa victoire au deuxième tour, dimanche 29 mars. Il a en effet remporté au moins six des onze sièges en ballotage avec 65 % des voix. A l'issue du premier tour, le Parti démocratique avait remporté soixante-dix-neuf des cent sièges à pourvoir, mettant fin à plus de quarante-cinq ans de règne des communistes. – *(AFP.)*

□ **IRLANDE DU NORD : attentats meurtriers.** – L'IRA a revendiqué, samedi 28 mars, l'attentat de Newry, au cours duquel, la veille, une femme policier avait été tuée et un autre policier grièvement blessé. Par ailleurs, le groupe paramilitaire loyaliste des volontaires (UVF) a affirmé être l'auteur de l'assassinat d'un catholique dans la nuit du samedi 28 au dimanche 29 mars, à Portadown. – *(AFP, Reuter.)*

□ **ITALIE : manifestation pour l'autodétermination du Sud-Tyrol.** – Près de 1 700 *Schützen* (francs-tireurs) ont manifesté, dimanche 29 mars, à Merano dans le Haut-Adige, dans le Sud-Tyrol (Italie), pour demander l'autodétermination de leur région. – *(AFP.)*

□ **TCHÉCOSLOVAQUIE : M. Alexandre Dubcek élu président des sociaux-démocrates slovaques.** – L'ancien dirigeant communiste et ex-leader du « printemps de Prague », M. Alexandre Dubcek, a été élu, samedi 28 mars à Bratislava, président du Parti social-démocrate slovaque, a annoncé l'agence officielle CSTK. M. Dubcek, président du Parlement tchécoslovaque, avait quitté en juillet dernier le Mouvement public contre la violence, équivalent slovaque du Forum civique tchèque. – *(Reuter.)*

AMÉRIQUES

JAMAÏQUE

M. Patterson devient premier ministre

SAINT-DOMINGUE

de notre correspondant

Succession sans surprise en Jamaïque, où le Parti national populaire (PNP, social-démocrate) a choisi M. Percival Patterson pour remplacer le premier ministre, M. Michael Manley, qui a démissionné à la mi-mars pour raison de santé (*le Monde* du 25 mars).

Agé de cinquante-six ans, M. Patterson est le plus proche collaborateur de M. Manley depuis 1976, date à laquelle il avait été nommé vice-premier ministre également chargé du portefeuille des affaires étrangères. Cet avocat noir, qui a étudié à Londres, a bénéficié du soutien de la machine du parti qu'il contrôle depuis plus de vingt ans.

A l'issue de dix jours d'intense campagne, Me Portia Simpson, le ministre du travail qui s'était également portée candidate, a reconnu sa défaite et appelé le parti à serrer les rangs derrière le nouveau premier ministre. Face à M. Panerson, chef de file de l'aile droite du PNP, Me Simpson a insisté sur la nécessité « *d'humaniser la politique d'ajustement* » mise en œuvre par M. Manley après son retour au pouvoir en 1989.

En décembre dernier, M. Patterson, qui a de nombreux amis dans les milieux d'affaires, avait dû démissionner de son poste de vice-premier ministre à la suite d'une controverse à propos d'une exonération fiscale accordée à la Shell pour l'importation de produits pétroliers. L'affaire, qualifiée de scandale par la presse d'opposition, avait fait chuter l'indice de popularité du PNP à son niveau le plus bas. Quelques semaines plus tard, de sanglants affrontements entre gangs rivaux ont fait douze morts à Kingston, peu avant l'ouverture d'une conférence régionale sur le développement du tourisme.

La violence des bandes de trafiquants de drogue liés aux partis politiques est l'un des principaux problèmes que devra affronter M. Patterson si la Jamaïque veut rester l'une des grandes destinations touristiques de la Caraïbe. L'autre grand défi est économique : la conversion de M. Manley à l'économie de marché, saluée par le président George Bush qui l'a reçu à dîner il y a quelques jours à la Maison Blanche, n'a pas empêché l'inflation et le chômage de battre des records.

JEAN-MICHEL CAROIT

GUATEMALA

Les « cobayes de la paix » du triangle d'Ixil

Malgré la lenteur des négociations de paix entre le gouvernement du président Jorge Serreno et la guérilla, la vie reprend peu à peu dans les villages des hauts plateaux du Guatemala que les populations indiennes avaient fuis massivement pour se réfugier au Mexique ou dans la jungle en contrebas. Les Nations unies et plusieurs organisations humanitaires ont entrepris un vaste programme pour la « reconstitution du tissu social » dans ces zones particulièrement touchées par quinze terribles années de guerre civile.

NEBAJ

de notre envoyé spécial

Les temps ont changé dans les montagnes du Quiché : la population ne s'enfuit plus, terrorisée, à l'approche des hélicoptères qui, jusqu'à tout récemment, étaient un symbole de répression. Désormais, la fracas des appareils annonce l'arrivée des missions internationales qui viennent lancer des projets de développement ou en évaluer l'avancement.

Les enfants, pieds nus malgré la fraîcheur du matin à près de 2 000 mètres d'altitude, les femmes, arborant les couleurs traditionnelles de leur communauté – longue jupe rouge, blouse brodée et grande toreeda multicolore dans la chevelure, – et les soldats armés de leur fusil automatique se pressent autour de quatre hélicoptères affrétés par les Nations unies, qui viennent de se poser à l'entrée du village de Nebaj. Tous se joignent ensuite au cortège, qui se dirige vers la grande salle des fêtes, où les représentants des communautés ixils attendent leurs hôtes.

Les discours seront brefs. En quelques mots, les représentants de la population expliquant ce qu'ils attendent de la communauté internationale. « *Nous avons seulement besoin de votre appui pour mener à bien notre développement, sans tomber dans la dépendance* », souligne M. Jacinto de Paz, le président de la toute nouvelle maison de la culture, qui offre des services sociaux à la communauté et un lieu pour exposer les produits de l'artisanat local. « *Nous avons commencé à nous reprendre en main en travaillant de nouveau les terres que nous avions dû abandonner à cause de la guerre*, ajoute-t-il. *Nous avons besoin d'outils pour faire les routes et de matériaux pour construire les écoles.* »

Un prêtre dans les affaires

Il s'exprime d'abord en ixil, sûr de lui et fier de sa culture mais aussi parce que la plupart de ses interlocuteurs ne comprennent pas l'espagnol. Il traduit ensuite pour la tribune, où ont pris place les invités venus de la capitale, à 250 km de là, pour écouter leurs doléances : la vice-ministre du développement, les fonctionnaires des Nations unies, le nonce apostolique et l'ambassadeur d'Italie, car le « programme de développement et de reconstruction » (PRODERE) est entièrement financé par ce pays (2,5 millions de dollars).

Le « triangle d'Ixil » est devenu un véritable laboratoire de l'aide internationale et sa quelque cent mille habitants d'origine maya sont désormais les « cobayes de la paix », après avoir été le chair à canon des deux parties en conflit. Deux organisations françaises sont sur place : Vétérinaires sans frontières et Enfants réfugiés du monde qui a reçu, le mois dernier, le « premier prix des droits de l'homme » décerné par le gouvernement français pour son « programme d'amélioration de la santé physique et mentale d'enfants déplacés victimes de la violence au Guatemala ».

A quelques kilomètres de Nebaj, bombardée par la force aérienne en 1984 pour déloger la guérilla, les trente-cinq familles du hameau de Kambalam reconstruisent leurs maisons, détruites par les combats. Un peu plus loin, une soixantaine d'hommes creusent, à la pelle et à la pioche, une piste qui désenclavera un petit village isolé dans la sierra des Cuchumatanes où les évangélistes – leur prosélytisme s'est accru depuis l'arrivée au pouvoir d'un des leurs, le président Jorge Serreno – ont déjà installé une antenne de radio pour leurs émissions en ixil. Dans les deux cas, PRODERE fournit les outils et certains matériaux.

A l'est de Nebaj, le village de Chejul bénéficia, lui aussi, de la manne grâce au dynamisme d'un prêtre italien, le Père Rosolino Bienchetti. Avec le financement de PRODERE, il a fait construire une usine pour traiter le café « organique » – sans engrais – des 1 200 petits producteurs locaux. « *Toute la production*, dit-il, *est vendue à l'avance à deux torréfacteurs hollandais à un prix de solidarité, nettement plus élevé que le cours international, actuellement très déprimé* (près de 120 dollars les cent livres contre 55 dollars). *C'est la première fois que des petits paysans réussissent à exporter leur production sans passer par des intermédiaires.* »

BERTRAND DE LA GRANGE

ÉTATS-UNIS : selon un rapport universitaire

Les adolescents indiens forment « le groupe le plus malheureux » du pays

Les 400 000 adolescents indiens forment « *le groupe le plus malheureux parmi les jeunes Américains* », affirme un rapport établi par l'université du Minnesota, qui a mené l'étude la plus complète sur le sujet pendant deux ans et auprès de 14 000 jeunes issus de cinquante tribus et répartis sur quinze Etats. « *Les jeunes Indiens des Etats-Unis vivent dans une familiarité et une intimité avec la mort et la perte de proches comparables à peu d'autres jeunes dans notre société* », estime l'étude publiée récemment par l'Association médicale américaine.

Le suicide et les accidents de la circulation constituent 75 % du nombre de décès parmi les adolescents indiens, calcule l'étude. « *Le suicide est la deuxième cause de mortalité (...), 21 % des filles et 12 % des garçons ont déclaré avoir tenté de se suicider. La moitié d'entre eux ont fait plusieurs tentatives de suicide* », rapporte l'étude.

La moitié seulement des jeunes ayant participé vivent avec les deux parents, 20 % connaissent des difficultés de santé, et « *l'obésité est un sérieux problème* », note l'enquête. Interrogés sur leur santé, la moitié d'entre eux déclarent avoir subi un examen médical ou une visite préventive au cours des deux dernières années, et un sur cinq est alcoolique lorsqu'il achève sa scolarité.

Ces jeunes considèrent souvent leurs familles comme une source de soucis : « *36 % d'entre eux s'inquiètent pour la survie économique de leur famille, un sur cinq craint les mauvais traitements et beaucoup se préoccupent de la consommation de drogue de leurs parents* », révèle enfin ce rapport. – *(AFP.)*

□ **CUBA : la mise en route de l'unique centrale nucléaire retardée.** – La mise en route du premier réacteur de l'unique centrale nucléaire du pays à Juragua, à 300 kilomètres à l'est de La Havane, prévue pour mai 1993, sera reportée, a indiqué l'un des responsables cubains du projet, l'ingénieur Pedro Abigantus, sans donner de nouvelle date précise. Des négociations sont en cours avec la Russie pour adapter l'accord sur la construction de la centrale aux nouvelles conditions régnant dans l'ex-URSS, a indiqué cette semaine M. Abigantus à un groupe de journalistes qu'il recevait sur le site. – *(AFP.)*

M. Clinton reconnaît avoir fumé de la marijuana dans sa jeunesse

Bill Clinton, candidat à l'investiture démocrate pour l'élection présidentielle, a reconnu dimanche 29 mars avoir fumé de la marijuana lorsqu'il était étudiant à l'université d'Oxford, en Grande-Bretagne. « *Lorsque j'étais en Angleterre, j'ai essayé la marijuana une fois ou deux, mais je n'ai pas aimé cela* », a déclaré le gouverneur de l'Arkansas, interrogé par la chaîne CBS au cours d'un débat télévisé avec son rival Jerry Brown, à New-York, où doivent se tenir des primaires le 7 avril.

C'est la première fois que le favori pour l'investiture démocrate reconnaît avoir fait cette expérience. Déjà interrogé sur ce point par le passé, il s'était contenté de répondre qu'il n'avait jamais enfreint une loi américaine. M. Clinton est âgé de quarante-cinq ans. – *(AFP.)*

BAC 92
■ Stages de révision pour baccalauréats A, B, C, D et français de Première.
■ Concours des écoles de commerce "bac+0": Stage intensif en Février
prépasup
ENSEIGNEMENT SECONDAIRE ET SUPÉRIEUR PRIVÉ
23, rue Cortambert 75116 Paris - Tél. : (1) 45.03.01.66

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

PROCHE-ORIENT

ISRAËL : en conflit ouvert avec M. Shamir

M. David Lévy menace de démissionner de ses fonctions de ministre des affaires étrangères

Ministre des affaires étrangères depuis juin 1990, M. David Lévy, en conflit ouvert avec le chef du gouvernement, M. Itzhak Shamir, à qui il dispute la direction du parti Likoud eu pouvoir, a annoncé dimanche soir 29 mars qu'il allait abandonner ses fonctions. La démission du chef de la diplomatie, qui pourrait être suivie de son départ du parti – qui ruinerait les espoirs du Likoud de remporter les élections générales du 23 juin, – ne sera cependant effective qua dans plus d'une semaine. Les tractations internes au Likoud ont déjà commencé...

JÉRUSALEM
de notre correspondant

M. David Lévy est un émotif. C'est done avec une grande émotion, les larmes aux yeux et des trémolos dans la voix que celui qui fut souvent le *« numéro deux »* du Likoud mais jamais le « dauphin » de quiconque a annoncé dimanche soir, lors d'une réunion de ses partisans, qu'il avait *« décidé de démissionner »* de son poste. La décision, qui ouvrira sans doute une grave crise gouvernementale si elle est maintenue et effectivement présentée au premier ministre lors de lo réunion du cabinet dimanche prochain, a été prise, a dit l'intéressé, *« pour le bien du parti, pour sauvegarder l'ovenir et pour le bien de l'Etat »*.

Rarement modeste mais souvent enflammé, M. Lévy a fait un discours démissionnaire de plus d'une heure au cours duquel il a retracé les grandes étapes de sa carrière et dénoncé la *« mise à l'écart »* et le *« mépris »* dont lui et ses amis, d'origine sépharade, seraient victimes au sein d'un psrti dominé par les juifs ashkénazes, c'est-à-dire de souche européenne.

En partie retransmis à la radio et abondamment commeoté par la presse lundi matin, le discours, qui o'a pas encore formellement brisé tous les poots entre le parti et M. Lévy, a néanmoins jeté les caciques du Likoud, ses frères ennemis, dans une certaine inquiétude. C'est que, même s'il a pris soin de préciser qu'il ne songeait pas, pour l'instant, à abandonner son cher parti, *« ce Likoud qui est la chair de ma chair et à qui j'ai sacrifié toute ma jeunesse »*, M. Lévy, brodant sur le thème *« retenez-moi-ou-je-fais-un-malheur »*, en a cependant laissé habilement peser la menace.

Lundi matin, dans son entourage, on confirmait la réalité de cette menace et l'on niait nvec la dernière énergie que toute cette affaire ne soit qu'un stratagème monté par le ministre pour faire pression sur M. Shamir et le contraindre, en tant que chef dn Likoud, à accroître le poids de M. Lévy et de ses amis dans les instances du parti. Considéré comme le champion et l'espoir des masses sépharades défavorisées dont il est originaire et qu'il a toujours particulièrement *« soignées »*, M. Lévy sait que son départ priverait inévitablemem le Likoud d'une bonne partie des voix de ces juifs orieotaux, lesquelles ovaient justement permis l'accession inaugurale de la droite au pouvoir en 1977. *« Nous leur avions donné la victoire,* a d'ailleurs rappelé dimanche M. Lévy *et ils se sont montrés petits et mesquins. »*

M. Shamir, qui est personnellement visé par cette philippique, s'est laconiquement contenté, dimanche soir, de faire savoir qu'il... étudiait la situation. La *« petitesse »* et la *« pingrerie »* auxquelles le chef de la diplomatie a fait allusion visent, plus précisément, l'allocation des places sur la liste officielle des candidats à la députation pour les élections du 23 juin prochaio. Largement contrôlé par M. Shamir et les siens, le comité central du Likoud a attribué, an début du mois, moins d'une demi-douzaine de sièges éligibles aux partisans de M. Lévy, lequel avait été préalablement rétrogradé, de la seconde place qui était la sienne dans les instances du parti, derriére M. Moshé Arens, ministre de la défense et dauphin quasi désigné de M. Shamir.

« Capacité de nuisance »

Pour parvenir à ce résultat, les fidèles du premier ministre n'avaient pas hésité, dit-on dans le camp Lévy, à s'allier avec M. Ariel Sharon, ministre du logement et challenger déclaré du chef du gouvernement. Né il y a cinquante-cinq ans au Maroc dans une famille pauvre et nombreuse, autodidacte, ancien maçon et très fier de l'être, le chef de la diplomatie, dont le mentor politique fut longtemps Ménahem Begin, dont il emprunte souvent le ton et l'emphase, estime qu'il contrôle environ le tiers des voix du Likoud.

C'est ainsi qu'il n exigé que lui reviennent, à lui et à ses amis, 32 % exactement des positions éligibles sur la liste électorale. M. Shamir, et avec lui bon nombre d'observateurs politiques, jugent que c'est là beaucoup trop, et la presse ne manquait pas, lundi, de souligner dans tous ses éditoriaux, qu'il est peu probable que M. Lévy obtienne jamais satisfaction sur ce point.

« La principale force du ministre, commentait un spécialiste, *réside dans sa capacité de nuisance. Il peut faire perdre* ou *Likoud les cinq ou six sièges qui le priveraient du pouvoir, et c'est déjà beaucoup. »* Accusant le chef dn gouvernement d'avoir *« une politique sociale déficiente »*, ce qui revient à pincer la corde ethnique du jeu politique israélien puisque ce sont les sépharades qui constituent le gros des défavorisés de la société juive, M. Lévy n'a pas fait d'allusion précise à la possibilité qui lui serait offerte de créer un parti purement ethnique. Mais soo eotourage, ouhlieux sans doute des échecs essuyés par tous les précédents de ce type, ne s'est pas gêné pour évoquer dimanche soir cette hypothèse.

« Likoudnik » depuis toujours, et parfois allié des *« faucons »* les plus durs du parti, le ministre des affaires étrangères s'est toujours comporté, dans les moments décisifs de l'histoire d'Israël, comme nne *« colombe relative dans un parti de faucons intégraux »*. Partisan convaincu du processus de paix engagé avec les Arabes, M. David Lévy, n'a pas manqué, dimanche soir, d'attaquer le chef du gouvernement sur ce point et de l'accuser notamment de *« ne rien comprendre à la politique des Etats-Unis »*. Celui qui reste pour l'instant le chef nominal de la diplomatie israélienne s'est souvent plaint par le passé d'être tenn à l'écart des grandes décisions, y compris celles de politique étrangère.

PATRICE CLAUDE

□ **Washington propose la reprise des négociations de paix le 27 avril.** – Sous couvert de l'anonymat, un membre de l'administration américaine a déclaré, dimanche 29 mars, que le secrétaire d'Etat James Baker avait proposé aux délégations israélienne et arabes de tenir une nouvelle série de négociations bilatérales à Wasbington le 27 avril. Des invitations ont été envoyées, la semaine dernière, à Israël, la Jordanie, la Syrie, au Liban et aux Palestiniens des territoires occupés. – *(AFP.)*

Avant le vote à l'ONU d'une résolution sur des sanctions

Les Etats-Unis ont gelé les avoirs de la Libye

La Ligue erabe semble avoir échoué dans ses efforts pour résoudre la crise entre le Libye et les Etats-Unis, le Royaume-Uni et le France. C'est ce qui ressort de la réunion, dimanche 29 mars au Caire, entre le Comité des effaires étrangères de la Ligue et deux hauts reponsables libyens, le colonel Moustafa El Kheroubi, membre du Conseil de le révolution, et M. Ibrahim El Bichari, chef da la diplometie á Tripoli. Aprèe une heure à peine de discussions, le comité, qui devait examiner ce que la Libye avait préeenté comme *« de nouvelles propositions »*, a décidé de mettre un terme à sa tentative. On précise de source proche de l'organisme panarabe, nous précise notre correspondent eu Ceire, que la Ligue e réitéré ee demende de eurseoir à l'edoption de sanctions contre la Libye jusqu'á le décision da la Cour internationele de justice à La Haye.

NEW-YORK
de notre correspondant

Le département américain du Trésor a gelé les avoirs et les comptes bancaires détenus aux Etats-Unis par quarante-six entreprises qui, selon l'administration, sont contrôlées par le gouvernement libyen, avec lequel Washington a rompu ses relations diplomatiques depuis 1986. D'après le *Los Angeles Times*, aucune entreprise incriminée n'a son siège sur le sol américain, mais cette mesure a pour effet de bloquer toute transaction avec ces firmes ainsi que l'accès des comptes bancaires ou des avoirs doot elles pourraient disposer aux Etats-Unis.

Toute infraction à ces dispositions, qui visent à couper une partie du robioet pétrolier dont disposait la Libye, serait passible d'une peine de prison pouvant atteindre dix ans et d'une amende allant jusqu'à 250 000 dollars pour les particuliers et le double pour les entreprises. Parmi les quarante-six sociétés figurent une filiale d'Agip, la compagnie pétrolière italienne, et le réseau de raffineries européennes Tamoil.

Sauf à se conformer à la demande formulée par la Ligue arabe de reporter les sanctions qui pourraient prochainement frapper la Libye, en attendant qu'intervienne une dernière médiation avec Tripoli, le Conseil de sécurité devait se réunir lundi pour adopter nne nouvelle résolution imposant à la Libye un embargo sur les liaisons aériennes et sur les livraisons militaires, ainsi qo'une compressioo du personnel diplomatique assortie d'une restriction de la liberté de mouvement des diplomates libyens.

Prenant la suite de la résolutioo 731, votée le 21 janvier dernier et qui *« invitait »* non seulement le colonel Kadhafi à livrer les deux agents soupçonnés d'avoir commis l'attentat contre le Boeing de la PanAm, mais aussi à *« répondre aux demandes »* concernant le *« terrorisme international »*, ce nouveau texte revient sur ce dernier point. Une nouvelle rédaction du passage consacré au terrorisme a toutefois été nécessaire pour tenir compte des objections de certains pays membres du Conseil qui s'interrogeaient sur les moyens de vérifier le renoncement de Tripoli au terrorisme et le danger d'instaurer des sanctions qui pourraient durer indéfiniment en opérant une surenchère sur les conditions exigées du gouvernement libyen.

SERGE MARTI.

(Publicité)
ECONOMIE DU MONDE ARABE ET MUSULMAN 1992
Territoires occupés : une analyse et une carte inédite parmi les 21 pays de la 4e édition
Algérie : l'armée, le F.I.S. et la démocratie
Le Japon au Moyen-Orient : un contrepoids aux Etats-Unis
Etude : le droit d'ingérence écologique
240 pages. 80 tableaux statistiques.
Vente en librairie
EDITIONS EMAM - 68, rue du Colonel Fabien - B.P. 84 - 94232 CACHAN Cedex
Tél : (1) 46 63 20 67

AFRIQUE

ALGÉRIE

Le gouvernement dissout une partie des assemblées locales dominées par le FIS

Le gouvernement a décidé, dimanche 29 mars, de dissoudre une partie des assemblées communales et départementales élues, où le Front islamique du salut (FIS) est majoritaire. Snr les 1 541 municipalités que compte le pays, 397 sont visées par ces mesures de dissolution ; 850 sont dominées par le FIS ; 14 des 48 assemblées départementales sont affectées (32 sont dominées par le FIS).

Selon le gouvernement, le fonctionnement de ces assemblées est gravement perturbé par *« le comportement délibéré de leurs membres, qui vise à mettre en échec l'action des pouvoirs publics »*. Les assemblées dissoutes seront remplacées, précise-t-on, par des *« délégations exécutives ayant les mêmes prérogatives et fonctionnant sur les mêmes procédures »*.

Par ailleurs, selon le quotidien *Alger-Républicain*, un soldat et un sous-officier de la garde républicaine ont été tués, samedi matin, à Alger, par un groupe de militants islamistes. Les assaillants ont réussi à s'échapper, après s'être emparés des armes de leurs victimes, précise le qnotidien. Il s'agit du deuxième attentat contre les forces de l'ordre en quarante-huit heures dans l'agglomération algéroise.

Dans un communiqué diffusé dans la nuit de samedi à dimanche, le FIS a implicitement justifié, sans le revendiquer, ce type d'attentats criminels. *« Le FIS o tendu lo main du dialogue (...) mais le pouvoir o répondu par la violence officielle »*, expliqne-t-il. *« C'est ce qui o conduit des enfants du peuple, sans recevoir d'ordre de quiconque, à recourir à des moyens autres que le dialogue pour faire triompher leur religion et rendre ou peuple le droit de choisir librement ses gouvernants »*, ajoute ce texte. – *(AFP, Reuter.)*

IUA SAN FRANCISCO
INTERNATIONAL UNIVERSITY OF AMERICA
CALIFORNIA STATE APPROVED UNIVERSITY - A.C.B.S.P.
220 Montgomery Street ■ San Francisco CA 94104
■ **Université à San Francisco,** spécialisée en management international, habilitée à délivrer le :
MBA *Master of Business Administration for International Management*
■ **Filière d'admission : 3e CYCLE :** Diplômés de l'enseignement supérieur : Doctorats : sciences, lettres, droit, médecine, pharmacie - Ingénieurs - DEA - DESS - IEP - Grandes Ecoles - Magistères, Maîtrises
■ **Programme américain de 12 mois à San Francisco,** unique dans son concept - une pédagogie interactive liée à l'expérience du projet professionnel - conduisant au **MBA en Management International.**
Informations et sélections pour l'Europe :
17-25, rue de Chaillot, 75116 Paris
Tél.: (1) 40 70 11 71
Communiqué par International University of America • San Francisco • CA
Programme associé en Asie : AMA HONG KONG
IUA SAN FRANCISCO

ARABIE SAOUDITE

« La démocratie à l'occidentale ne convient pas... »

Le rol Fahd estima qu'una *« démocratie à l'occidantale »* ne saurait ôtre adoptée par l'Arabie saoudita. *« Le système démocratique prévalant dans le monde ne convient pas à notre région »*, a ajouté le souverain saoudien, dans une déclaration publiée samedi 28 mers par la quotidian kowaïtian *El Siyassah*. Daa élactions dolvant avoir lieu au Kowelt en octobre prochain.

« Notre pays a une spécificité que nous devons réaliser, et le système des élections libres ne lui convient pas. En ayant la garde des lieux saints, l'Arabie saoudita représente le monde musulman (...). Nous avons notre foi islamique, où le système électoral n'a pas droit de cité », a précisé le roi. – *(AFP.)*

ASIE

AFGHANISTAN

Le Pakistan fournira une aide alimentaire à Kaboul

Dans un retournement de sa politique antérieure, le gouvernement pakistanais a accepté de prêter son concours à une opération de secours des Nations unies à destination de Kaboul, où la situation alimentaire est très critique après des semaines de quasi-blocage de la route du Nord, en provenance de l'ex-URSS, indique l'AFP.

Pour accélérer les opérations, alors que certains quartiers de la capitale afghane sont menacés par la famine, l'ONU envisage de prélever 30 000 tonnes de blé sur les stocks disposés au Pakistan en vue d'alimenter les quelque trois millions de personnes qui s'y sont réfugiées en provenance du pays voisin. A la condition que ces stocks soient reconstitués par les donateurs, Islamabad a donné son accord à cette formule.

Depuis quatorze ans, le Pakistan accordait tout son appui aux groupes de moudjahidins islamistes en rébellion contre Kaboul. Début février, ce pays s'était cependant explicitement rallié à un règlement politique, appuyant le plan de paix de l'ONU. Mais il semblait impensable qu'il fasse un geste paraissant soutenir le président Najibullah.

De son côté, l'Iran s'est mis, depuis deux semaines, à attaquer vivement le régime de Kaboul, qu'il soutenait implicitement depuis plusieurs mois, ootammeot par des envois de vivres et de médicaments dans les montagnes du centre peuplées de Hazaras chiites, mais aussi à Kaboul. Le 13 mars, le président Rafsandjani a comparé M. Najibullah à l'écrivain Salman Rushdie, auteur des *Versets sataniques*, condamné à mort en 1990 par une *fatwa* de l'imam Khomeini. Peu auparavant, le président afghan avait écrit à M. George Bush pour lui proposer son aide, en vue de lutter contre le fondamentalisme musulman et le trafic de drogue. Washington n'a jamais officiellement répondu.

Ces évolutions des politiques des deux principaux voisins de l'Afghanistan semblent dues aux événements survenus depuis quelques semaines dans le nord du pays. Là, des rapprochements ont été notés entre des milices progouvernementales formées de représentants de minorités ethniques (Ouzbeks, turcopbones) ou ethnico-religieuses (ismaïliens, chiites) et des moudjahidins tadjiks. Le 18 mars, Mazar-i-Sharif, deuxième ville du pays, avait été prise en main par une telle convergence de forces. Cette évolution inquiète vivement les Pashtouns, qui dirigent de longue date l'Afghanistan, et sont également nombreux au Pakistan.

J.-P. C.

Cambodge : le grand retour

Suite de la première page

Chaque famille (4,4 personnes en moyenne) y recevra les moyens de snbsister de douze à dix-huit mois (outils, matériel de construction, vivres, médicaments) avant d'être installée sur deux hectares de terres arables. Des centres de transit ont été également aménagés, ou sont en voie de l'être, près de Phnom-Penh et à Pursat, Sangke, Siem Reap et O'Taki. Le Programme alimentaire mondial (PAM) a déjà constitué 9 000 mètres cubes de réserves de vivres sur les 74 000 mètres cubes nécessaires.

Ces derniers mois, des milliers de ruraux de l'Ouest cambodgieo avaient franchi en sens inverse la frontière thaïlandaise pour rejoindre les camps de réfugiés, afin de bénéficier du programme de rapatriement du HCR. Cet afflux de gens très pauvres explique pourquoi les camps abritent plus de 370 000 Khmers – dont 90 % ont demandé à être rapatriés sous les auspices du HCR (1).

On estime à 20 000 le nombre de ceux qui ont été discrètement rapatriés, depuis la signature de l'accord de paix à Paris le 23 octobre, par les Khmers rouges, dans les forêts sous leur cootrôle. Mais ces derniers auront du mal à prévenir le rapatriement par le HCR de la grande majorité des quelque 75 000 réfugiés encore regroupés dans les camps qu'ils administrent en Thaïlande. A Site K, l'un de ces camps, ils ont été contraints, ce mois-ci, de libérer deux administrateurs civils qu'ils avaient «convoqués» quelques jours plus tôt dans leur zone au Cambodge.

Le HCR espère pouvoir rapatrier 25 000 réfugiés en avril et, par la suite, de 8 500 à 10 000 personoes par semaine. Les Thaïlandais estiment, pour leur part, qu'il sera difficile de rapatrier plus de 200 000 Cambodgiens cette année, notamment en raison des pluies qui, de mai à novembre, inondent de nombreuses routes. En revanche, ils pensent que le rythme des retours pourrait atteiodre de 40 000 à 50 000 personnes par mois au début de l'an prochain, ce qui permettrait de boucler l'opération avant la tenue d'élections générales, au printemps de 1993. Mais comme il s'agit de réussir nne véritable réinstallation des populations, le pari est risqué.

Des combats inquiétants

La plupart des réfugiés sont originaires de l'Ouest cambodgien ; et, dans cette partie do pays, le HCR a identifié, par satellite, eoviroo 240 000 hectares de terres «potentiellement» arables et disponibles. Il s'agit maintenant d'en circonscrire 150 000 hectares accessibles et non truffés de mines. Autre problème : assurer la sécurité des rapatriés qui, une fois installés dans leurs villages, seront la prole facile de bandits armés, souvent des déserteurs de l'armée ou des Khmers rouges. Enfin, les anciens pensionnaires des camps de Thaïlande vont faire face à de pénibles ajustements : moins de vivres, moins d'eau potable, une exposition plus grande aux maladies, notamment à la dysentrie et au paludisme.

En outre, quelque 150 000 *« personnes déplacées »* – les réfugiés de l'intérieur, dont 20 000 à la suite des combats de Kompong-Thom – o'ont pas encore regagné leurs villages. La raison des derniers combats dans le Cambodge central est inquiétante. En acheminant des renforts, les Khmers rouges ont récemment consolidé leurs communications avec leur enclave dans la province septentrionale de Preah-Vihear. Ils ont ensuite demandé l'intervention de l'ONU pour geler la situation. Phnom-Penh ne l'entend pas ainsi et a annoncé son intention de reprendre le contrôle de la route reliant Preah-Vihear et Kompong-Thom.

Le chef des «casques bleus», le général australien Sanderson, a indiqué le 27 mars qu'il n'enverrait pas les soldats de l'ONU sur place tant que les deux camps ne s'entendraient pas sur un cessez-le-feu et le repli de leurs troupes sur les positions qu'elles tenaient auparavant. Le retour dans les *killing fields* – ces «champs de la mort» où plus de un million de Khmers ont péri sous le joug des Khmers rouges de 1975 à 1978 – s'annonce périlleux.

JEAN-CLAUDE POMONTI

(1) Le coût de l'opération s'élèvera à 123 millions de dollars.

□ **JAPON : victoire des conservateurs lors d'élections partielles.** – Les électeurs du département de Gumma ont voté, dimanche 29 mars, lors de partielles, en faveur des deux candidats du Parti libéral démocrate (PLD, conservateur). Ils ont ainsi renversé le verdict récemment exprimé par ceux du département de Miyagi, qui evaient infligé une défaite nu PLD (*Le Monde* du 9 mars) pour le renouvellement d'un sénateur. Le parti socialiste a perdu un siège. La défaite du PS est nttribuée à la récente implicatioo d'un de ses élus dans uo des scaodales qui défrayent la chronique ao Japon. *(Corresp.)*

SOCIÉTÉ

Une innovation en médecine légale

Les victimes de la catastrophe du mont Sainte-Odile ont été identifiées grâce aux empreintes génétiques

Deux mois après l'accidant da l'Airbus d'Air Inter au mont Sainte-Odile, des médecins légistes strasbourgeois viennent, pour la première fois au monde, grâce à la tachnique des empreintes génétiquas, da réussir l'idantification das cadavres marcalés das quatre-vingt-sept victimes.

STRASBOURG

da notre envoyé spécial

La catastrophe de l'Airbus A-320 de la campagnie Air Inter qui s'est écrasé le 20 janvier sur le mont Saint-Odile, près de la commune de Barr en Alsace, va s'inscrire dans les annales de la médecine légale. C'est en effet la première fois que l'on est parvenu grâce à la nouvelle technique dite des empreintes génétiques à identifier les cadavres, le plus souvent morcelés et carbanisés, des quatre-vingt-sept victimes. Une première qui a pu être réussie grâce à la participatinn de nnmbreux membres des familles des victimes qui ant accepté de suhir un prélèvement sanguin afin que l'équipe de médecins et de biologistes dirigée par le professeur Patrice Mangin (institut de médecinc légale, université Louis-Pasteur, Strasbourg) puisse, aprés avoir procédé à l'identification, temettre à chaque famille les restes de ses proches.

Une première aussi qui, après les travaux de médecinc légale menés lors de la guerre du Golfe (1), ouvre de nouvelles perspectives dans l'usage de cette technique qu'un des projets de loi sur la bioéthique prévait d'encadrer de manière stricte (*le Mande* du 2 mars).

Rien dans le droit français n'impose *a priari*, après une catastraphe, l'identification des victimes. Le code civil prévait dans de telles circonstances que le tribunal le plus procbe prononce un jugement de décès callectif. Paur autant, diverses raisnns peuvent justifier qu'an cherche à identifier chaque cadavre : l'investigation sur les causes du drame, avec, dans le cas d'une catastrophe aérienne au ferroviaire, la nécessité de réaliser des examens taxicologiques sur les pilotes ou les canducteurs, la confirmatian du décès paur des personnes ayant souscrit des assurances, tl s'agit aussi, évidemment, de raisons humanitaires. « *Pauvair disposer de la dépouille mortelle de san parent*, souligne le prafesseur Etienne-Charles Frogé, vice-président de la Société française de médecine légale et dc toxicnlogie, *permet ti la famille d'accamplir plus sereinement sa conduite de deuil deront un corps identifié, ce qui, après une catastrophe collective et campte tenu de l'agressivité qu'elle provoque*, joue un rôle *social d'apaisement.* »

Questionnaire aux familles

Dans le cas de cette catastrophe, il aurait été *a priori* hasardeux de se haser sur la liste des passagers établie par Air Inter, aucun contrôle d'identité n'étant réalisé pour les vals intérieurs. On devait ainsi apprendre que l'un des passagers du val Lynn-Strasbourg voyageait sous une fausse identité pour bénéficier d'une carte de réduction de la compagnie. Paradaxalement, les premières difficultés rencantrées par les médecins légistes ne furent pas d'ardre technique mais administratif et politique. Le sauci des pauvairs publics et de l'autorité judiciaire était en effet de faire enlever au plus vite les cadavres des victimes du site de la catastrophe, et de les rendre rapidement à leurs familles présentes sur les lieux.

« *En réalité, les autarités* oraient *complètement évacué le problème médico-légal*, confie le professeur Mangin. *Or l'expérience acquise par nos confrères étrangers est sur ce point sans équivaque. Il faut impérativement que le ramassage des corps sait fait de la manière la plus méthodique, même si les autorités veulent, en urgence, faire place nette.* » Après balisage et partage du site en cinq zones par la gendarmerie, les corps, souvent morcelés, décapités ou carbonisés furent situés par rapport à l'avion, puis transférés sous des tentes dans la caur fermée de la mairie de Barr. Un questiannaire rédigé par les légistes fut ensuite distribué aux familles au terme d'une cérémanie religieuse organisée sur place, en présence d'un prêtre, d'un pasteur et d'un rabbin.

« *Il s'agissait pour naus, avant de débuter le travail d'identification, d'avair le maximum de renseignements*, expliqueot les médecins. *Naus demandians ainsi une série de précisians cancernant l'habillement des victimes, leurs bijaux, les interventians chirurgicales qu'elles avaient subies ainsi que la présence de prothèses dentaires, oculaires ou auditives, la taille, le poids, la couleur des cheveux et des yeux, l'existence de signes distinctifs comme des tatauages, des grains de beauté,* etc. *En mains de quarante-huit heures, naus disposians de 75 % des réponses, puis de la totalité dans la semaine.* » Ainsi les premières identificatians médico-légales ne devaient-elles débuter que le 23 janvier, soit plus de quarante-huit heures après la catastrophe.

Sous la directian du professeur Mangin, une équipe d'une dizaine de spécialistes fut canstituée, qui travailla pendant plus d'une semaine (2). Il s'agissait alors de mettre en œuvre les investigatians traditiannelles sur les fragments arganiques : autapsies, radiographies et, le cas échéant, relevés dentaires. Les chirurgiens dentistes prirent alors cantact avec chacun de leurs confrères français ou étrangers qui avaient été amenés à prodiguer des sains aux victimes. Les légistes bénéficiaient parallélement du soutien logistique de l'institut d'investigations criminelles de la gendarmerie.

Les spécialistes de cet institut confirmèrent dans plusieurs cas les empreintes digitales (qui étaient relevées systématiquement) à partir d'objets utilisés quotidiennement (verres à dents par exemple) par certaines des victimes à leur domicile. Des investigations génétiques (par amplification de l'ADN) étaient également réalisées sur l'ensemble des pièces anatomiques de manière à pouvoir reconstituer les cadavres.

Des prélèvements de sang

Au total, en dix jours, soixante-huit des quatre-vingt-sept victimes avaient pu être identifiées. Le professeur Mangin proposa alors à M. François Guichard, juge d'instruction, d'avoir recaurs, de manière systématique, à la technique des empreintes génétiques (3). Le magistrat de Colmar ayant accepté, les médecins strasbaurgeois demandèrent à plusieurs des proches des victimes (parents, enfsnts, ou frères et sœurs) un prélèvement de sang. Il s'agissait ici de réaliser une identification à partir de la comparaisan des empreintes génétiques – qui sont, pour partie, transmises sur un mode héréditaire – abtenues sur les victimes (par prélèvement de muscles), ou celles de leurs ascendants, descendants ou membres de la fratrie (métbode de la filiatian inversée).

Grâce à ce procédé, seize cadavres ant été formellement identifiés et rendus à leurs familles, un daute subsisteot encore pour les corps très carbonisés de trois personnes. Ces investigatians nnt natamment permis de réaliser les examens tnxicologiques (alcoolémie, traces de médicameots pouvant altérer la vigilance) sur le corps des deux pilotes, examens qui ant donné des résultats négatifs.

« *Ce sera ainsi la première catastrophe collective paur laquelle on aura procédé à l'identification des victimes par la méthode des empreintes génétiques*, oote le professeur Mangin. *Le taux de succès est sans comparaison avec celui abtenu lors de catastrophes similaires. A partir d'un tel travail, on peut, dès aujaurd'hui, envisager le stackage d'un échantillon d'ADN pour toutes les persannes exposées, comme le personnel des compagnies aériennes au les militaires. Il serait nlars possible, par camparaison, d'oller beaucoup plus vite dons le processus d'identification. Les autorités amèrlcaines envisagent, paur leur part, de faire procéder à une telle identification pour les deux millians de militaires d'active, ainsi que pour tous les détenus considérés, outre-Atlantique, comme des récidivistes potentiels.* »

A Air Inter, tout en se félicitant des résultats obteous par les légistes strasbourgeois, on souligne que, cnntralremeot à certaines rumeurs, il est bars de questian d'imposer cette procédure au persanoel navigaot de la compagoie. On indique, toutefais, que des fiches d'identification compartant notamment des panoramiques dentaires et des empreiotes digitales pourraient être réalisées auprès de l'ensemble de ce personnel.

JEAN-YVES NAU

(1) Les médecins légistes américains ont, lors de la guerre du Golfe, procédé à quelques identifications génétiques sur des cadavres difficilement reconnaissables de soldats morts par noyade.

(2) L'équipe était composée de six médecins légistes (les docteurs Patrice Mangin, Bertrand Ludes, Robert Julien, Michel Disteldorf, Francis Lévy, Antoine Tracquil, de quatre experts en chirurgie dentaire (les professeurs Haag, Kaess, Hutte et Evenot), et d'une biologiste (Hélène Phitzinger). Le coût des seules investigations génétiques se titue à 1,5 million de francs environ.

(3) La technique des empreintes génétiques *se fonde sur l'analyse* de certains fragments d'ADN des chromosomes hautement spécifiques d'un individu donné. Elle peut, dans certains cas, permettre à partir d'un simple échantillon biologique (sang, cheveux, sperme) de confondre des suspects lors d'enquêtes criminelles. Elle offre par ailleurs un puissant outil dans les affaires de contestatian ou d'affirmation de paternité, en permettant de déterminer le père biafogique d'un enfant.

L'opération « Charivari »

Les professionnels de la route manifestent contre le permis à points

Plusieurs syndicats ont appelé les professionnels da la route à manifester, lundi 30 mars, contre les modalités d'application du permis à points.

Retardée de six mnis pour cause de non-informatisation des fichiers daos les préfectures, la mise en place, le 1er juillet, du nauvean permis à paints suscite des réactians de plus en plus vives de la part des associatiaos et des syndicats de professiannels de la route. Ceux-ci étaient appelés par le syndicat FO à participer, lnndi 30 mars, à une apération « charivari », qui devait consister à respecter avec zèle les réglementatians.

Les syndicats CGT et CGC oot demandé à leurs adhérents de signer des pétitions et de participer à des apérations « escargot ». La Fédératioo nationale des artisans du taxi s'est jainte aussi au mouvement. Le quartier de la Défense, à Paris, où se trouvent les ministères de l'équipement et des transports, devait être le point de convergence des différents cortèges routiers de protestation.

Les arganisations syndicales tentent ainsi, avant la publication do décret qui mettra en place la réglementation, d'obtenir dn gonvernemeot une application sélective de ce nouveau mode de sanction des infractians au code de la route. A partir du 1er juillet, chaque conducteur disposera d'un capital de six poiots. Trois poiots pourroot être retranchés eo cas de conduite en état d'ébriété, de délit de fuite, d'homicide on de blessure grave à autrui. Uo grave excès de vitesse, une blessure involontaire, le nonrespect de certaines règles pouvant mettre en danger la sécurité des persannes seroot passibles d'un retrait de deux points. Les petites infractions coûteront un point.

Les professiannels de la route estiment qu'ils risqueroot, plus que les autres utilisateurs, d'être sanctionnés. Et, comme la perte des six points eotraîoera l'annulatian du permis de conduire avec l'interdiction de le repasser avant six mois, ils dénoncent un système qui les empêchera d'exercer leur profession. La loi du 10 juillet 1989 a cependant prévu deux mayens de reconstituer le capital de départ : trois ans sans infractian et la présentatian à uo stage de recyclage. Mais la possibilité afferte, dans le système actuel, à certains professiannels de continuer à conduire malgré une suspensian du permis de conduire o'existera plus à partir du 1er juillet prochain.

M. Gearges Sarre, secrétaire d'Etat aux traosparts routiers et fluviaux, a déclaré, en recevant les représentants de ces organisations professionnelles et M. Marc Blandel, secrétaire général de FO, qu'il n'était pas questian pour les pouvoirs publics de créer deux catégories d'usagers pour l'applicatian du permis à points. Il a cependaot annoncé la publicatian d'un oauveau décret qui permettrait de mettre en cause la responsabilité dn donneur d'ordres, quand celui-ci aura imposé à un conducteur des conditions de travail incompatibles avec le respect de la réglementation. Dans ce cas, certaines infractions n'entraineraient plus automatiquement un retrait des points.

C. de C.

Une mauvaise cause

par Alain Foujas

ON comprend que les artisans, les chauffeurs routiers et tous ceux qui vivent du volant redautent de perdre leur gagne-pain avec l'institution du permis de conduire à points : ils roulent plus et ont donc plus d'occasians de commettre des fautes de conduite, qui pourraient faire fondre le capital de six points du nauveau permis. On camprend mains, en ravanche, que des raspansables syndicaux comme M. Marc Blondel, secrétaire général de Farce ouvrière, épouse cette mauvaise cause et las incite à résieter à cette mesure de sécurité routière.

Car que demendent, au fand, ces professionnels de la route? De pouvair cammettre, eans effet pour leur permis de conduire, des infractions au code de la toute. Si l'on veut bien songer aux drames que peuvent provoquer des excès de vitesse et des refus de priarité cette attitude n'apparaît pes convenable. Les camions font plus de dégâts que les autres véhicules parce qu'ils sont plus lourds et qu'ils roulent plus : impliqués dans 6,2 % des accidents, ils participent à 15 % des accidents mortels où 1 500 personnes périssent chaque année.

On ne comprendrait pas que lee pauvoirs publics eceeptent le passe-droit demandé par quelquee-uns. Les professionnels daivent être d'autant plus irréprochables que le trafic poids lourds doit croître de 70 % en moins de dix ens.

Réunies pour la première fois à Budapest

Les Eglises protestantes de l'Est et de l'Ouest de l'Europe veulent renforcer leur identité

Venues de vingt-sept pays, quatre-vingts Eglisas protestantes de l'Ouest et de l'Est de l'Europe ont pour la premiére fois réuni leurs représentants à Budepest (Hongrie), du mercredi 25 au dimanche 29 mars. Les deux cents délégués ont adopté un meesaga exprimant leur souhait d'un renforcement de l'identité protestante et de la dimension sociale de la construction européenne.

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

Rien ne fait plus harreur à un protestant que de parler ou d'entendre parler d'« Europe protestante ». La raison n'est pas d'abord que l'analogie avec l'« Europe vaticane » d'hier leur répugne, ou que le projet d'« Europe chrétienne » annancé, à temps et à contretemps, par Jean-Paul II leur fasse peur. C'est bien au cœur de l'Europe qu'est né le protestantisme, provoquant au consolidant des fractures qui allaient en entraîner bien d'autres jusqu'au vingtième siècle. Mais dressé contre le catholicisme romain, grandi à l'ombre de structures nationales et étatiques, trop ramifié et indépendant pour supporter d'être centralisé, le protestantisme a longtemps entretenu un « *déficit d'universalité* », paur reprendre le mot de Paolo Ricca, professeur dc théologie protestante à Rome.

Que, malgré la diversité des dénominations, il y ait une famille protestante en Europe, c'est l'évidence. Elle est même trés majoritaire dans les pays scandinaves où le luthéranisme est religian d'Etat, puissante et influente en Allemagne, minaritaire dans les pays de l'Est au les pays latins. Mais qu'une assemblée parle au nom de taut le protestantisme européen, cela oe s'éteit jemais produit. Certes, les contacts interprotestants ne manquent pas, mais ils ant toujours lieu, soit dans un cadre œcuménique qui les dépasse – celui du Caoseil des Eglises eurapéennes (KEK), avec des artbodoxes, des anglicans, etc., – soit dans un cadre strictement confessiannel et mondial : Fédération luthérienne mondiale, Alliance réformée mondiale...

Depuis les bauleversements de 1989 en Europe centrale et arientale, les protestants ont donc été les derniers à se réunir à Budapest, bieo eprés le synode des évèques européens catholiques, l'hiver dernier à Rome, et après le récent « sommet » des évêques arthodoxes à Istanbul.

Des réticences

Surtout préparée par des francstireurs, comme Lukes Viscber, directeur du centre œcuménique des Eglises suisses, ou Aodré Birmelé, professeur de théologie à l'université de Strasbaurg, convoquée par une poignée d'évèques et de théologiens (1) à la suite d'appels des Eglises protestantes de l'Est, cette assemblée a dû vaincre les réticences des organisations traditioonelles, promettre de ne pas accaparer tout le terrain, de ne pas créer de nouvelle structure et même de se répéter.

Malgré ces précautinns, des Eglises comme celles de Scandinavie et des fédératinns d'Eglises comme la Fédératian lutbérienne ou le KEK n'avaieot envayé à Budepest que des abserveteurs. Bien des ténars du protestantisme, y compris de France, ne s'étaient pas dérangés. Toutefois, pas mains de vingt-sept pays et de quatre-vingts Eglises étaient représentés, des réfarmés italiens au grecs aux haptistes russes au ukrainiens. Même si les discussions furent daminées par les Eglises anglasaxonnes et la langue allemande et si le message final ne brille pas par son audace, les absents nnt eu tart.

Certains craignaient que cette assemblée ne croule sous le poids du *rappel des persécutions* ou des compromissions passées en régime communiste. C'est l'inverse qui s'est produit. A la différence du synode des évèques catholiques à Rome, qui e fait mémoire des épreuves subies par les croyants, le passé fut presque absent de Budapest, sauf dans quelques trnveux de groupe et un paragraphe du message fioal. Manque de courage? Oo invoquait ici le manque de recul historique, là le poids des situations personnelles et le risque de règlements de comptes. Le déballage n'e pas eu lieu. Or, une clarification reste à faire dans certaines Eglises, en Allemagne au en Hangrie, sur la responsabilité de quelques évêques, comme Mgr Bela Harmaty, président de l'Eglise luthérienne bongroise, qui, eu su de tous, oot bénéficié de faveors du régime communiste.

Le deuxième risque de cette assemblée réunie en dehors des instances œcuméniques traditionnelles de Genève (et même un peu contre elles) était de créer un « front protestant » contre les catholiques, aprés le « front orthodoxe » consolidé à Istanbul à la mi-mars (*le Monde* du 17 mars). Les craintes se sont envnlées. Si les minarités protestantes des pays de l'Est, et pas seulement de Pologne, se sont amèrement plaintes d'une certaine « recléricalisatian » de leur pays, la réunian de Budapest, où le Vatican et les artbadaxes avaient délégué des représentants, ne fut pas un mauvais caup porté à l'œuménisme.

Pas de front anticatholique

Le mnt de « cléricalisatian » visant les catholiques a été retiré du projet de message final. Mais l'idée progresse que, au mameot où se recanstruit l'unité eurapéenne, l'unité chrétienne doit être repensée sur de tout autres bases. « *Cette assemblée a vaulu être un signal*, dir Lukas Vischer, *pour que sait reprise la communicatian avec les catholiques, mais à un autre niveau et en posant d'autres questions : quelle doit être en Europe la place des minorités chrétiennes? De quelle Europe chrétienne voulons-nous? Camment parler du christianisme en Europe à plusieurs voix?* ».

Si eucun front ne fut ouvert à Budapest, on peut regretter que les protestants oe se soient pas davantage posés en médiateurs dans le canflit catholiques-ortbodoxes à propos des « uniates », de la guerre serbo-croate ou des missions dans l'ex-Union soviétique.

L'assemblée de Budapest risquait-elle alors de cristalliser des prises de positian confessiannelles? Tous les participants se sont défendus de vauloir travailler, dans un esprit chauvin, à une sorte d'idéologie protestante. Ils ant tautefnis émis des souhaits pour faire valoir davantage l'héritage de la Réforme et renfarcer l'identité protestante en Enrope, par une coopération plns soutenue sur la base des accnrds théalngiques de Leuenberg (2) et d'une auverture à des Eglises de l'Est qui ant quarante ans de retard en metiére œcuménique au pastorale, camme en Hnngrie par exemple nù les luthériens et les réfarmés ne se fréquenteot pas.

Le principal snubait exprimé à Budapest a donc été de favoriser l'enracinement pratestant des Eglises et de renfarcer les liens entre les différentes dénamioatians. Le cbemin reste tautefais lang à parcourir, comme eo témnigne le débat qui a opposé les gros bataillnns des Eglises « historiques », lutbérieooes et réformées, d'Allemagne, aux maigres troupes italiennes, prêtes à renfurcer leurs rangs, sur les liens avec les « protestants madernes », baptistes ou pentecôtistes.

Il restait à faire entendre une « voix protestante » sur l'Europe elle-même, réclamée depuis que l'Eglise catholique, par l'intermédiaire de Jean-Paul II eo Pologne, à Prague, à Strasbourg ou à Saint-Jacques de Compostelle, a fait depuis langtemps cannaître la sienne. En mains d'une semeine de travaux, il était vaio d'attendre beaucoup sur cette questioo. Des axes ont toutefais été anverts, témaignant d'une valonté de maintenir une image de marque protestante, combinant le dauble béritage de la Réforme et des Lumières : un encouragement à le constructian cammunautaire ; une valonté farouche de « sécularisatian », garantissant le pluralisme et la tolérsnee, contre le « sécntarisme » (concept plus réducteur) ou le cléricalisme ; une défense stricte des minnrités, dnnt l'évêque Tökes, avocat des Hongrois de Roumanie, est venu à Budapest se faire l'avocat ; une solidarité, enfin, avec les plus pauvres, les étrangers et les opprimés, dans la nouvelle Europe libérale guettée par un cortège d'injustices.

Les protestants souhaitent ne pas laisser en chemin l'idée de « charte sociale européenne » évoquée à Maastricht et l'étendre à taute l'Europe, tant il est vrai, comme dit Keith Jenkins, qu'« *il serait imprudent de canfier cette charte aux seuls soins des hammes politiques et des économistes* ».

HENRI TINCQ

(1) Parmi les principaux animateurs de cette assemblée de Budapest, nn trouve les évêques Kruse, de Berlin ; Csiha, de Cluj en Roumanie ; Szarek, de Varsovie ; Rusterholz de Berne, etc.

(2) La *Concorde de Leuenberg*, signée en Suisse en 1972, reconnaît l'accueil réciproque entre réformés et luthériens à la Sainte-Cène, ainsi que la reconnaissance mutuelle des ministères (un pasteur réformé peut célébrer dans un temple luthérien et *vice-versa*). Signé par soixante-dix Eglises, cet accord théologique pourrait être étendn aux méthodistes, aux anglicans, voire aux baptistes, mais bien des divergences subsistent.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

s professionnels de la route
estent contre le permis à point

Une mauvaise cause

nt renforcer leur identi

C'est maintenant ou jamais

Aujourd'hui, les ports français vont plus loin. Ils veulent mettre ensemble leurs hommes, leur expérience professionnelle et leurs équipements au service des entreprises les plus exigeantes : transmissions de données, technologie informatique de pointe, base logistique complète et appropriée.
Désormais, les ports français ont tous les potentiels pour conquérir de nouvelles parts de marché en Europe.

Les Ports Français

J WALTER THOMPSON

SOCIÉTÉ

Selon le rapport de la Commission des droits de l'homme

L'antiracisme est inadapté face à une « xénophobie de masse »

Le rapport annuel de la Commission nationale consultative des droits de l'homme, publié lundi 30 mers, dresse un tableau inquiétant de la progression des sentiments xénophobes et racistes en France en 1991. Le document, qui e été remis au premier ministre le 21 mars, Journée internationale pour l'élimination de la diecriminetion raciale, souligne les ambiguïtés et l'inadaptation de l'antiracisme face é une *« xénophobie de masse »* au contenu complexe et renouvelé. La commission met en garde contre les emalgemee *entre* racieme et fruetration sociale. Le rapport propose de refonder l'entirecisme sur la *« conception française de l'intégration »* reposant sur l'égelité des droits des individus.

Le baromètre du racisme et de la xénophobie est en hausse. Les multiples auditions, enquêtes et rapports analysés par la Commission des droits de l'homme en fournissent des témoignages convergents. Réunis dans un épais rapport (1), ils constituent à la fois une photographie et un instrument de mobilisation, en dépit d'une forme décousue et peu synthétique.

Certes, si l'on s'en tient aux statistiques policières ou judiciaires, le mal n'e pas spectaculairement progressé en t991. Le ministère de l'intérieur recense 51 «ections» à caractère raciste (attentats, incendies, agressions sur les personnes), chiffre équivalent à ceux des anoées passées. Mais les menaces contre les Maghrébins (inscriptioos, tracts, iojures) ont augmenté de 25 % en un an, tandis que la violence antisémite e conou une flambée isolée pendant la guerre du Golfe.

Les statistiques témoignent d'une certaioe mobilisation des administrations daos la répression des délits racistes. En 199t, première année de mise en œuvre de la loi Gayssot cootre le racisme et les *« révisionnismes »*, les tribunaux se sont montrés plus sévères, n'hésitant pas à infliger de fortes amendes, voire des peines de prison ferme. Pourtaot, la commission est bieo loin de crier victoire. Ces chiffres ne reflèteot nécessairement qu'une faible partie de l'iceberg dn racisme décrit dans les témoignages qui truffent le rapport et daos le sondage qui y est annexé *(lire l'encadré ci-dessous)*.

La vaste eoquête de terraio menée de Roubaix à Montfermeil sous la direction du sociologue *Michel Wieviorka (2)*, dont les conclusions sont résumées daos le rapport, en fait foi. Elle décrit l'enracinement et la mootée d'uo racisme qui se nourrit à la fois de problémes sociaux cristallisés sur les immigrés et d'*« un sentiment de crise de l'ordre, des institutions et de l'identité nationale »*. C'est précisément l'analyse de cette double origine qui conduit la commission à reprendre à son compte la critique de l'antiracisme actuel et le débat sur la reconstructioo d'une stratégie efficace, qui traversent militants et intellectuels depuis plus d'un an.

La hantise du métissage

Car le racisme, tel) un virus, a subi des mutations qui peuvent expliquer sa virulence actuelle. Soo langage s'est adapté à la législation, en recourant au style implicite et allusif (les «jeux de mots» de M. Le Peo). Soo foodemeot lui-même e cbangé. Le racisme traditionnel qui s'eppuyeit sur la thèse de l'inégalité des races s'est heurté à la réfutation de la biologie. Il s'est donc mué depuis quelqnes années en une théorie fondée sur la culture et la nationalité, comme l'explique le philosophe Pierre-André Taguieff dans les pages les plus brillantes du rapport. Le «droit è la différence», slogan préféré des antiracistes dans les années 70 et 80, a été totalement retourné par l'extrême droite, et mis au service de la thèse de l'«inassimilabilité» de l'étranger, de la hantise du métissage et de la perte d'identité. C'est désormais eu oom de ce «droit à la différence» que le Front national milite cootre le «racisme anti-Français», pour le renvoi des étrangers et pour «la France aux Français». Ce *« néoracisme »* laisse désarmé l'*« antiracisme progressiste de lamentation, d'indignation et de déploration stupéfiée »* que brocarde sans nuances M. Taguieff. SOS-Racisme a pris conscience des limites de ses grands rassemblements musico-médiatiques. Quant aux organisations traditioonelles (MRAP, LICRA), elles s'épuisent dans des procès qui servent de tribune aux racistes et donoeot de l'antiracisme une image répressive.

Ce constat de relative impuissance amène la commissioo à préconiser un changement profond *« d'état d'esprit et de méthodes »*. Aux iocantations morales, doit se substituer une *« offensive civique »* reposant sur la prévention et l'éducatioo. Prônant un antiracisme rigoureux, axé sur la lutte contre tootes les exclusions, le rapport propose de réaffirmer *« l'identité française à fondement civique et controctuel »*. Une maoière de retourner l'arme de l'adversaire à la manière laïque et républicaine.

PHILIPPE BERNARD

(1) *1991, La Lutte contre le racisme et la xénophobie*. La documentation française, 362 pages, 150 F. La Commission nationale consultative des droits de l'homme, présidée par M. Paul Bouchet, conseiller d'Etat, réunit 71 representants des associations de défense des droits de l'homme, des syndicats, des cultes et des administrations.

(2) *La France raciste*. Le Seuil 1992, 130 F.

La « compréhension » à l'égard des discours d'exclusion progresse

L'execerbetion at la benelisation du racisme et de la xénophobie sont confirmées par le sondage effectué pour le troisième fois par la Commission des droits da l'homme (1). 41 % des personnes interrogées se déclerent *«plutôt»* ou *«un peu»* racistes (42 % un an plus tôt), tandis que 32 % considèrent le recisme comme une menace importante. L'aggravetion concerne surtout l'*entipathie* à l'égard des Maghrébins (49 % contre 42 % en octobre 1990) et lee beurs (40 % d'oplnion négatives), ainsi que les motivetions du racisme. Pour 70 % des Français interrogés, *«il y a trop d'Arabes en France»* (chiffre en régression), et 60 % pensent que les travailleurs immigrée représentent une cherge pour l'économie (27 % sont de l'evis contraire). Les Français ne sambient guère plus eccueillants à l'égard des immigrés de l'Est, qu'ils sont 62 % à refuser (contra 26 %), et à l'égard des réfugiés. Parallèlement, la *«compréhension»* à l'égard des discours d'exclusion progressa, puisqua 55 % das personnes interrogées déclarent comprendre qu'on puisse voter pour M. Le Pan (45 % an 1990). Tout cale n'empêche pas une majorité de Français (52 %) de se déclarer favorables à une *« lutte rigoureuse contre le racisme »* et encore 48 % d'entre eux d'estimer que *les médias aggravent les* problèmes... en parlant trop de l'immigration.

(1) Sondage CSA réalisé sur 990 personnes du 21 au 25 novembre 1991.

(Publicité)

ATTENTION!!!

AVIS IMPORTANT AUX PERSONNES PORTEUSES DE PROTHESE VALVULAIRE CONVEXO-CONCAVE BJORK-SHILEY (A L'EXCLUSION DES MONOSTRUT) ET A LEUR CONJOINT

Cet avis concerne les personnes porteuses de prothèse valvulaire Convexo-Concave Bjork-Shiley (Volve "C-C") ainsi que leur conjoint et a pour but de les informer de leurs droits légaux.

Nous avons rencontré un problème avec un petit nombre de ces valves convexo-concaves.

Si vous, ou votre conjoint, avez un autre modèle de valve Bjork-Shiley, tel que la valve Monostrut ou tout autre valve d'un autre fabricant, le présent ne vous concerne pas.

Le présent avis de nature judiciaire a pour objet de vous notifer une action judiciaire aux Etats-Unis d'Amérique qui concerne également les personnes hors des Etats-Unis d'Amérique. Si vous êtes porteur d'une valve C-C Bjork Shiley, vous êtes en droit de recevoir un paiement et d'autres avantages.

Le présent avis ne contient pas d'informations d'ordre médical. Si vous avez des questions d'ordre médical au sujet de votre valve, vous devez consulter votre médecin ou l'établissement dans lequel votre valve a été implantée.

L'ACTION JUDICIAIRE

Une action judiciaire à Cincinnati, Ohio, Etats-Unis d'Amérique, a été engagée au nom de toutes les personnes dans le monde entier porteuses de valve C-C Bjork-Shiley. Cette action judiciaire est appelée Bowling et autres contre Shiley Incorporated et Pfizer Inc., Dossier n° C-1-256. Cette action est pendante devant le Juge S. Arthur Spiegel du Tribunal Fédéral de District des Etats-Unis à Cincinnati, Ohio. Le présent avis vous fournit quelques brèves informations sur cette action judiciaire.

COMMENT PUIS-JE SAVOIR SI J'AI UNE VALVE C-C

Si une valve cardiaque vous a été implantée avant 1979 ou après 1986, vous n'êtes probablement pas porteur d'une valve C-C.

Vous pouvez savoir si vous êtes porteur d'une valve C-C en examinant votre carte d'implantation si vous l'avez reçue après votre intervention chirurgicale. Si vous êtes porteur d'une valve Bjork-Shiley et que le numéro de série de votre valve contient la lettre "C", vous êtes porteur d'une valve C-C. *Si le numéro de série ne contient pas la lettre "C", vous n'êtes pas porteur d'une valve C-C.* Votre médecin peut également être en mesure de vous aider à trouver si vous êtes porteur d'une valve C-C.

UNE FOIS DE PLUS, SI VOUS N'ETES PAS PORTEUR D'UNE VALVE C-C, LE PRESENT AVIS NE VOUS CONCERNE PAS. SI VOUS ETES PORTEUR D'UNE VALVE C-C, VEUILLEZ LIRE ATTENTIVEMENT LE PRESENT AVIS.

QUE PREVOIT LA TRANSACTION?

La transaction actuellement examinée par le Tribunal de l'Ohio prévoit:

- un paiement pour vous ou votre conjoint qui peut être utilisé pour tout usage, y compris la consultation d'un médecin ou d'un autre professionnel de la santé;
- des recherches médicales complémentaires qui peuvent avoir des résultats bénéfiques pour vous;
- la possibilité d'une transaction rapide et garantie en cas de rupture d'arceau de valve. Dans ce cas, si vous n'acceptez pas le montant garanti, vous avez la possibilité d'obtenir une compensation par arbitrage ou par une procédure judiciaire.

Veuillez remplir le "Formulaire d'Informations" afin d'obtenir plus de détails sur la transaction.

L'AUDIENCE

Une audience sur la transaction se tiendra devant le Juge Spiegel le 5 juin 1992, à 10 heures, Salle 842 du Palais du Justice des Etats-Unis, 100 East Fifth Street, Cincinnati, Ohio, Etats-Unis d'Amérique, afin de déterminer si la transaction est juste. Vous, ou votre conjoint, pouvez y assister.

QUE DOIS-JE FAIRE MAINTENANT?

Si vous avez des raisons de penser que vous, ou votre conjoint êtes porteur d'une valve C-C, vous devriez obtenir plus d'informations en complétant et en renvoyant le "Formulaire d'Informations" ci-dessous dans les plus brefs détails.

En retournant le "Formulaire d'Informations", vous ne vous engagerez pas, mais cela vous permettra d'obtenir les informations dont vous avez besoin pour protéger vos droits. De la même façon, ce Formulaire permettra au Tribunal d'avoir vos nom et adresse afin que vous puissiez recevoir le paiement et les autres avantages de la transaction, si vous décidez de ne pas vous exclure de l'action judiciaire.

Vous pouvez ressentir le besoin d'obtenir des conseils juridiques complémentaires. Dans ce cas, vous pouvez les obtenir gratuitement en l'indiquant à l'endroit approprié du "Formulaire d'Informations".

Vous pouvez également refuser la transaction ou vous exclure de la procédure judiciaire. Ces termes, et leurs conséquences pour vous, sont expliqués dans le document que vous recevrez après avoir retourné le "Formulaire d'Informations". Cependant, vous n'aurez pas la possibilité de refuser ou de vous exclure à moins de le faire par écrit à *Daniel J. Lyons, Jnr., Deputy Clerk, United States Post Office and Courthouse, 100 East Fifth Street, Cincinnati, Ohio 45202, Etats-Unis d'Amérique*, au plus tard le 1er juin 1992.

Si vous ne vous excluez pas, vous serez lié par la transaction et vous n'aurez plus la possibilité d'engager une action judiciaire concernant la valve C-C que vous, ou votre conjoint, portez, sauf aux fins d'obtenir l'exécution de la transaction où la valve aurait un défaut de fonctionnement.

IMPORTANT

Afin de protéger vos droits, vous devriez obtenir plus d'informations.

FORMULAIRE D'INFORMATIONS

Nom du porteur de valve C-C_____
Adresse_____
Nom du conjoint_____
Adresse si différente_____

Expédiez à: Stanley M Chesley Esq
Waite, Schneider, Bayless & Chesley Co., L.P.A.
1513 Central Trust Tower
Cincinnati, Ohio, 45202 USA
FAX (513) 621-0262

M. Chesley est un avocat nommé par le Tribunal pour représenter les personnes porteuses de valve C-C ou leur conjoint dans le monde entier. Je souhaiterais être contacté par un avocat basé en Europe designé par M. Chesley qui communiquera avec moi dans la langue suivante *(n'indiquer qu'une seule langue)*:

___ Néerlandais ___ Anglais ___ Français ___ Allemand
___ Grec ___ Italien ___ Portugais ___ Espagnol

Veuillez obtenir une preuve que votre conjoint ou vous-même êtes porteur d'une valve cardiaque C-C Bjork-Shiley. Vous serez tenu de fournir cette information plus tard à l'appui de votre réclamation.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* », « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, M. Jacques Lesourne, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE

Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde PUBLICITE S.A.
Jacques Lesourne, président
Michel Cros, directeur général
Philippe Dupuis, directeur
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia 75902 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Le Monde TÉLÉMATIQUE
Composez 36-15 - Tapez LEMONDE ou 36-15 - Tapez *LM*

Reproduction interdite de tout article, sauf accord avec l'administration

ABONNEMENTS

1, place Hubert-Beuve-Méry, 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX. Tél. : (1) 49-60-32-90

TARIF	FRANCE	SUISSE-BELGIQUE LUXEMB.-PAYS-BAS	AUTRES PAYS Voie normale-CEE
3 mois	460 F	572 F	798 F
6 mois	890 F	1 123 F	1 560 F
1 an	1 620 F	2 086 F	2 960 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner, renvoyez ce bulletin accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus ou par MINITEL : 36-15 LEMONDE code d'accès ABO

Changements d'adresse définitifs ou provisoires : nos abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ, en indiquant leur numéro d'abonné.

BULLETIN D'ABONNEMENT

PP. Paris RP — 201 MON 01

Durée choisie : 3 mois ☐ 6 mois ☐ 1 an ☐

Nom : _____ Prénom : _____
Adresse : _____
Code postal : _____
Localité : _____ Pays : _____

Veuillez avoir l'obligeance d'écrire tous les noms propres en capitales d'imprimerie.

POUR TOUTE INFORMATION COMPLÉMENTAIRE LE MINITÈRE DE LA SANTÉ VOUS CONSEILLE, SOIT DE CONTACTER VOTRE CARDIOLOGUE, SOIT DE COMPOSER LE NUMÉRO D'APPEL GRATUIT SUIVANT:

05.15.05.16

(TOUS LES JOURS DE 9 HEURES À 22 HEURES)

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

SOCIÉTÉ

Sur la Terrasse de Saint-Germain-en-Laye

Promeneurs-manifestants contre l'A 14

Traditionnelle promenade du dimanche, la célèbre Terrasse proche du château de Saint-Germain-en-Laye (Yvelines) était noire de monde, le dimanche 29 mars après-midi. Mi-promeneurs, mi-manifestants, des milliers de personnes avaient répondu au rendez-vous protestation contre l'autoroute A 14 fixé par les élus locaux et les associations de défense, dans le dessein d'adresser une pétition au président de la République.

« A 14, tracé inacceptable », « Tunnel sous la Seine », « Tranchées couvertes » : ces quelques slogans scandés par un micro ont précédé l'« appel solennel » de M. Michel Péricard, député (RPR) des Yvelines et maire de Saint-Germain, lancé d'une tribune dressée sur la Terrasse. Au-dessous s'ouvre le chantier de cette autoroute, en grande partie enterrée, qui reliera, en 1994, le quartier de la Défense et Orgeval. Michel Péricard a rappelé les propos du président de la République sur le débouché de l'A 14 en contrebas de la promenade dessinée par Mansart. « Cela me choque, cela me blesse », avait évoqué François Mitterrand. Il doit aujourd'hui mettre en accord ses paroles et ses actes », a-t-il clamé en adressant « cette nouvelle supplique » (d'ailleurs mise en paroles par un élu local sur la complainte du *Déserteur* de Boris Vian) au président de la République.

La sensibilité écologiste des Yvelines

M. François Mitterrand était venu une première fois au secours de Saint-Germain, en mai 1990. Débarqué d'un hélicoptère providentiel, il avait décidé, contre l'avis de son administration, la suppression de l'échangeur initialement prévu à la lisière de la forêt.

Les recours judiciaires contre les travaux – y compris devant le Conseil d'Etat, – épuisés sans succès, seule une nouvelle intervention présidentielle pourrait trancher en faveur d'un franchissement souterrain de la Seine, au lieu du viaduc de 600 mètres de long et 13 mètres de haut prévu par la Société des autoroutes Paris-Normandie (SAPN), concessionnaire de cette liaison qui serait la première autoroute urbaine à péage.

Mais si le président de la République intervenait de nouveau, il mettrait le doigt dans un engrenage sans fin, tant cet axe de 19 kilomètres suscite de contestations.

Ainsi M. Michel Péricard annonce-t-il un autre cheval de bataille, le barrière de péage à Montesson. « Nous irons le casser si elle n'est pas reculée de plusieurs centaines de mètres », a-t-il prévenu ; « reculée et enterrée », surenchérit un élu de Montesson.

En fait, partout où son tracé doit courir à l'air libre, l'A 14 est rejetée par la population et par des élus. Elle figura, aujourd'hui, comme un symbole, parmi d'autres, de la formidable sensibilité écologiste qui vient de bouleverser le paysage politique des Yvelines, où six candidats Génération Ecologie ou Verts ont été élus au conseil régional.

PASCALE SAUVAGE

□ **Bourses de l'aventure.** – La Fondation Elf et la Guilde européenne du raid offrent, cette année encore, des bourses destinées à aider financièrement des projets dont l'objectif est d'améliorer la situation des populations défavorisées du tiers-monde dans les secteurs de la santé, de l'agriculture, de l'éducation ou de l'environnement. Les dossiers doivent être envoyés avant le 15 avril.

▶ **Bourses de la Fondation Elf pour l'aventure utila, Guilde européenne du raid, 11, rue de Vaugirard, 75006 Paris. Tél : 43-26-97-52.**

SPORTS

COUPE DE L'AMERICA : les demi-finales du trophée Louis-Vuitton

Toutes voiles dehors

Les demi-finales de la coupe Louis-Vuitton qui désignera le challenger pour la Coupe de l'America, ont mal débuté, dimanche 29 mars, pour les Français. Après avoir mené la régate de bout en bout, *Il-Moro-di-Venezia*, supérieur au près, a finalement battu *Ville-de-Paris* de 1 min 24 s. Dans l'autre duel, *New-Zealand* s'est imposé de 1 min 43 s face à *Nippon*. Dans la deuxième des neuf régates qu'il doit disputer pour les demi-finales, *Ville-de-Paris* devrait rencontrer *New-Zealand* mardi.

SAN-DIEGO

de notre envoyé spécial

Amputer *French-Kiss* d'une bonne partie de son tableau arrière avant d'affronter *New-Zealand* en demi-finale de la coupe Louis-Vuitton 1987 à Fremantle (Australie) : c'était le coup de bluff tenté par Marc Pajot, qui dirigeait alors son premier défi, et par Philippe Briand, l'architecte, pour regonfler le moral de l'équipage français et tenter de faire douter leurs adversaires avant des régates qui semblaient perdues d'avance. Le subterfuge avait échoué, et les marins des antipodes l'avaient emporté par quatre victoires à zéro.

Rien de tel ne s'est passé à San-Diego où seul un œil très averti aurait pu deviner d'imperceptibles modifications sur les quatre « class America » appelés à se rencontrer en demi-finales. Illusions trompeuses. Comme ses trois adversaires, *Ville-de-Paris* est entré en chantier dès la fin du troisième tour éliminatoire pour d'importants travaux confiés à l'équipe technique de Jacques Princé.

Le changement le moins visible mais non le moins important a été celui du bulbe de quille, un lest de 15 à 18 tonnes suspendu au bout d'un voile en carbone de 4 mètres. Ces appendices qui assurent la stabilité du bateau et limitent sa dérive au près (contre le vent) représentent quelque 30 % de la traînée et donc du frein du voilier. Tout gain hydrodynamique sur le profil de ces appendices se traduit en dixièmes ou en centièmes de nœud et donc en secondes sur un bord de régate.

Les améliorations apportées au *Ville-de-Paris* ne se sont pas limitées au châssis (coque et appendices), mais ont aussi porté sur le moteur (mât et voiles). Là encore, les modifications sont peu visibles. Comme le précédent, le nouveau mât en carbone fabriqué à Brest au chantier ACX est, en effet, à la hauteur maximale (32,50 mètres) et au poids minimum (840 kg) fixés par la jauge des « class America ». L'utilisation d'une fibre de carbone américaine différente a toutefois permis d'obtenir un mât plus profilé et, surtout, plus rigide pour permettre de mieux exploiter encore la grand-voile.

L'adoption pour les « class America » de grand-voiles lattées, assez proches de celles utilisées sur les multicoques, conférait *a priori* un avantage initial aux maîtres-voiliers français. De fait, l'observation du rond-de-chute (partie supérieure) de la grand-voile de *Ville-de-Paris* montre qu'il est plus arrondi que ceux des autres bateaux. Cette particularité ne serait pas étrangère à la supériorité souvent manifestée par le voilier français aux allures portantes.

Ronds-de-chute en ellipse

« Notre expérience des multicoques nous a permis de pousser un peu plus loin l'exploitation des ronds-de-chute, confirme Alain Leroux, responsable avec Laurent Delage de la voilerie du défi français. Les études aérodynamiques nous ont montré que le rendement maximal s'obtenait avec un rond-de-chute en forme d'ellipse. Surtout sur le plan d'eau de San-Diego où le vent, instable, est très différent au ras de l'eau ou à trente-cinq mètres au sommet du mât. Comme le nouveau parcours de la Coupe de l'America privilégie désormais les allures portantes, cela nous a amené à soigner tout particulièrement les hautes voiles. »

Sans négliger pour autant les autres. Au terme de sa campagne californienne, *Ville-de-Paris* aura utilisé quelque... cent cinquante voiles. Cette profusion peut s'expliquer par leur courte durée de vie à leur rendement maximum : quarante heures pour une grand-voile, quinze à vingt heures pour un spinnaker et une dizaine d'heures pour un génois. Elle se justifie surtout par les recherches et les améliorations incessantes dont elles font l'objet.

Depuis le début des années 80, tous les défis de la Coupe de l'America ne se contentent plus d'acheter leurs voiles. Des filières nationales ou des cellules ont été mises en place par chacun d'eux pour concevoir les voiles les mieux adaptées aux caractéristiques du bateau, les assembler sur place et les recouper sans cesse en fonction des enseignements des relevés informatiques ou des régleurs à bord. Les voileries restent le plus souvent allumées une partie de la nuit pour préparer les voiles du lendemain.

Grâce aux budgets colossaux dont disposent certains défis pour leurs recherches, les campagnes pour la Coupe de l'America ont été à l'origine d'importantes innovations techniques. Ainsi les winches, les mâts en aluminium, les voiles en Dacron et en Mylar, les quilles à ailettes ont fait leur première apparition dans cette épreuve. « Les voileries ne peuvent habituellement pas faire d'essais en soufflerie comme nous avons pu en effectuer en 1990 et 1991 à Saint-Cyr-l'Ecole afin de définir les meilleurs plans de voilure ou encore de bénéficier des tests de matériaux mis au point par le Centre national d'études spatiales (CNES), explique Alain Leroux. A ce titre, la Coupe de l'America est un formidable banc d'essais pour la voile. »

Au budget voiles du défi français qui avoisine les 10 millions de francs, il convient d'ajouter une somme équivalente pour l'apport technologique du CNES qui expertise tous les matériaux du marché, apporte son expérience acquise dans les techniques spatiales et les voiles collées ou encore propose de nouveaux tissus comme l'Ariane 2, un polyéthylène une fois et demie plus léger et deux fois plus résistant que le Kevlar, utilisé pour les voiles de portant de *Ville-de-Paris*.

Parce qu'elles constituent la partie la plus visible d'un « class America », les voiles peuvent aussi être utilisées comme arme psychologique par certains défis. Rompant avec la palette jaune et or du Kevlar, *Il-Moro-di-Venezia* a arboré pour la première fois à San-Diego des voiles grises ou argentées à base de fibres de carbone. « C'est la plus importante découverte depuis le remplacement du Dacron par le Kevlar dix ans plus tôt », a aussitôt affirmé Paul Cayard, le skipper du défi italien. Si le poids du carbone est théoriquement deux fois inférieur à celui du Kevlar 49, le CNES fait remarquer qu'il est aussi plus cassant et que le pliage des voiles risque de se révéler destructif.

Guerre psychologique et commerciale

Pour ce pas être en reste, *America 3*, l'un des deux candidats américains à la défense du trophée, a annoncé la mise au point d'un « tissu composite de fibres de carbone et de molécules polymériques haute densité à cristaux liquides, qui rendrait le tissu italien préhistorique d'ici dix mois. » Sur la seule grand-voile, le gain devrait se chiffrer à « 30 secondes sur un parcours ». Ce matériau, baptisé « Cuben fiber », serait, selon le CNES, « comparable du point de vue de l'élaboration chimique à un Kevlar », et son degré cristallin ne serait pas supérieur à celui de certaines voiles de *Ville-de-Paris*.

Les deux nouveaux produits ont aussitôt été brevetés par la Mootedison, commanditaire du bateau italien, et par *America 3* pour une future exploitation commerciale. Si la conquête du plus vieux trophée sportif du monde reste une priorité pour les défis encore en course à San-Diego, cette conquête ne va pas sans arrière-pensées commerciales. « Le budget du défi français (180 millions de francs) peut paraître colossal, mais il représente à peine plus de 5 % du marché national de la plaisance (3 milliards de francs) et peut lui apporter beaucoup plus », note Philippe Briand. Les industries nautiques des pays concernés ne peuvent, en effet, rêver aujourd'hui de plus belle vitrine que la Coupe de l'America.

GÉRARD ALBOUY

Un « espion » français surpris par les Japonais

Un plongeur sous-marin français a été surpris, dimanche 29 mars, par les Japonais au moment où *Nippon* quittait sa base pour aller disputer sa demi-finale contre *New Zealand*. Yvon Kergreis était employé comme consultant par le Défi français. Dans un communiqué publié quelques heures après cet incident, les responsables de *Ville-de-Paris* ont expliqué que M. Kergreis leur avait dit que c'était à la suite d'un pari avec d'autres membres du Défi français qu'il avait plongé dans les eaux « interdites » de la base japonaise. « En raison de notre refus d'accepter un tel type d'activité, poursuit la communiqué, *M. Kergreis, qui a présenté ses excuses, a été relevé de ses fonctions et va retourner en France.* » Selon les mêmes responsables, les Japonais, qui n'ont pas porté plainte, ont fait savoir qu'ils considéraient l'incident comme clos.

TENNIS : la France éliminée par la Suisse en Coupe Davis

Retour sur terre

En battant Thierry Champion (3-6, 6-4, 7-6 [8-6], 7-5), Jakob Hlasek a qualifié, dimanche 29 mars à Nîmes, la Suisse pour les demi-finales de la Coupe Davis, au détriment de la France. Menés 2 à 0 à l'issue de la première journée (*le Monde* daté 29-30 mars), les Français, tenants du titre, ont gagné le double, Guy Forget et Henri Leconte s'imposant face à la paire Hlasek-Rosset (4-6, 4-6, 6-2, 7-6 [7-5], 6-4). Dans le cinquième match, Arnaud Boetsch a battu Marc Rosset 6-4, 6-4. Pour la première fois de son histoire, la Confédération helvétique accède aux demi-finales, où elle rencontrera la Brésil ou l'Italie.

NIMES

de notre envoyée spéciale

« Je ne me souviens plus des points que j'ai perdus. » Thierry Champion a beau chercher, il y a un trou noir dans sa mémoire. Banni, le souvenir de ses six balles de set gâchées dans la troisième manche. Oubliées, toutes les vaines occasions de revenir dans la partie au cours du quatrième et dernier set de son match contre Jakob Hlasek. Thierry Champion se sent perdu, malheureux, comme si la défaite de l'équipe de France en *quarts de finale* de la Coupe Davis pesait sur ses seules épaules. Menés 2-1 samedi soir, les Français devaient, pour se qualifier dimanche, gagner les deux dernières rencontres de l'épreuve. La tâche était presque impossible. Elle fut impossible. La Suisse a acquis sa place en demi-finales et la France ne pourra défendre « son » saladier d'argent, décroché en décembre 1991 à Lyon face aux Etats-Unis.

Dans l'euphorie de la victoire lyonnaise, on avait sans doute oublié que l'équipe de France se résumait presque à deux mousquetaires, Guy Forget et Henri Leconte. Yannick Noah espérait que la relève serait prête en cas de blessure de ses deux grognards. Il n'en fut rien : ses gagneurs ne sont pas encore des gagnants.

Samedi, les deux aînés ont remué le fer dans la plaie. Jouant les invités vedettes dans un double haletant, ils ont cruellement rappelé l'âge d'or... d'il y a trois mois seulement : Henri qui enrage, Forget qui roule des yeux ; Henri qui gueule, Forget tendo ; Henri génial, la foule houleuse et généreuse. Suspense, victoire, embrassades.

« Foire d'empoigne »

On s'était couché plein d'espoirs, asticoté pourtant par un doute. Les deux convalescents auraient-ils pu jouer en simples et auraient-ils gagné ? Les principaux intéressés étudiaient la question avec malice. L'essentiel était d'avoir redonné de l'espoir et des ailes aux « jeunots » pour leurs dernières rencontres. Dimanche, on rêvait de miracle. Las ! la flamme allumée par Forget et Leconte a été soufflée, en un peu plus de quatre heures, par la résistance têtue de Hlasek. Tout était fini.

L'aventure est donc terminée cette année pour les Français. Fin de partie, aussi, pour le public. Quatre mois après le sacre, il avait pris de l'assurance et mis son cœur à soutenir ses joueurs. A Nîmes, nombreux étaient les spectateurs venus avec l'attirail du petit supporter : une trompette ou une corne de brume, un drapeau ou une banderole, du maquillage et, pourquoi pas, une perruque aux couleurs nationales ou des cloches de vache pour les Suisses.

« En quelques années, le public de la Coupe Davis est devenu de plus en plus démonstratif, dit le Belge Michel Willems, juge-arbitre de la rencontre. Ici, ce n'est pas un tournoi. On soutient un pays, pas un joueur isolé. La présence de supporters suisses est un symbole de cette évolution. Attention cependant à ce que les encouragements ne dégénèrent pas en foire d'empoigne. Mais de l'ambiance, oui, lorsque les supporters ont du cœur et, donc, du respect pour les deux joueurs. »

Le juge-arbitre belge goûte ses derniers instants de répit. Dans quelques minutes, il lui faudra entrer dans l'arène, une quatrième fois. Assis dans les tribunes, derrière l'arbitre de chaise, il l'aidera à contenir cris et quolibets on à accorder un seul tour de piste à la « ola » pour permettre à Champion et Hlasek de s'affronter dans un semblant de paix. Il va redouter les points litigieux. Michel Willems est donc intervenu, dimanche, non pour mater la foule, mais pour préserver une ambiance de fête et de suspense quand certains ne souteoaient plus une équipe, mais combattaient des adversaires. Même Guy Forget l'a aidé, parfois, à apaiser la houle.

La Fédération internationale de tennis est, semble-t-il, sensible à la montée du « bruit » sur les courts. Un joueur, soutenu par des fans un peu trop démonstratifs, ou qui provoque l'indiscipline ou la colère de l'assistance, peut être averti, puis pénalisé d'un point. Ces nouvelles dispositions ont été appliquées à Nîmes. Dimanche, vaincus et vainqueurs remerciaient pourtant chaleureusement le public des arènes. « Je veux les mêmes supporters pour les demi-finales ! », s'écriait Jakob Hlasek.

Match-test pour les jeunes coqs de l'équipe de France, la rencontre France-Suisse, comme les autres quarts de finale de la Coupe Davis, a offert aussi un champ d'observation pour l'avenir du service. Inquiète de l'importance que prend la mise en jeu dans une rencontre, à l'avantage des cogneurs et des grands garçons, la Fédération internationale de tennis s'interroge sur d'éventuelles modifications de règlement. Service unique, rédoction de la pression de la balle, diminution du carré de service, les experts entament à peine des débats qui seront longs et peut-être vains. D'ici là, Champion et Boetsch ont tout le temps de travailler leur service. Et Yannick Noah de trouver la relève.

BÉNÉDICTE MATHIEU

Les résultats

ATHLÉTISME

Triplé français au marathon de Paris

Le Français Luis Soares (Marignane) a remporté, dimanche 29 mars, le Marathon de Paris en réussissant la meilleure performance française sur la distance (2 h 10 min 3 s). Cette performance, qui améliore de 43 secondes le record établi en 1985 par Jacky Boxberger, lui vaut le titre de champion de France et sa sélection pour les Jeux olympiques de Barcelone. Deuxième à 1 min 7 s, Pascal Zillox (Nancy), a lui aussi gagné sa sélection, au détriment de Jean-Baptiste Protais (Issy-les-Moulineaux) arrivé troisième en 2 h 12 min 23 s (record personnel).

BASKET-BALL

Championnat de France
(Huitièmes de finale, matches aller)

*Montpellier b. Roanne	94-80
*Antibes b. Châlons-sur-Marne	78-73
*CRO Lyon b. Levallois	89-77
Villeurbanne b. *Mulhouse	87-80

CYCLISME

Critérium international

Deux semaines après sa victoire dans Paris-Nice, le Français Jean-François Bernard a remporté le Critérium international, dimanche 29 mars en Avignon. Troisième de la course de côte disputée dans la matinée, il s'assure sa victoire en prenant la deuxième place du contre-la-montre (12,5 km), à 29/100 de seconde de Francis Moreau, champion du monde de poursuite. Au classement général, Jean-François Bernard a devancé le Néerlandais Gert-Jan Theunisse de 20 secondes et l'Italien Giorgio Furlan de 25 secondes.

FOOTBALL

Championnat de France
Première division
(Trente-troisième journée)

Monaco b. *Lens	1-0
*Auxerre b. Montpellier	1-0
*Sochaux b. Toulon	2-0
*Metz et Rennes	0-0
Paris SG b. *Nîmes	1-0
*Caen et Lille	3-3
*Marseille b. Le Havre	2-0
*Toulouse b. Lyon	1-0
*Nantes et Nancy	0-0
*Saint-Etienne b. Cannes	2-0

Classement. – 1. Marseille, 49 pts ; 2. Monaco, 47 ; 3. Paris-SG, 43 ; 4. Auxerre, 39 ; 5. Montpellier et Caen, 37 ; 7. Le Havre, 36 ; 8. Nantes, 34 ; 9. Saint-Etienne et Lens, 33 ; 11. Lille, 32 ; 12. Metz et Toulouse, 31 ; 14. Toulon, 30 ; 15. Lyon, 28 ; 16. Sochaux, 27 ; 17. Nîmes, 26 ; 18. Cannes et Rennes, 23 ; 20. Nancy, 21.

Deuxième division
(Trente et unième journée)
GROUPE A

*Guingamp b. Valenciennes	2-1
*Red Star et Amiens	0-0
*Louhans-Cuiseaux et Tours	1-1
La Roche-sur-Yon b. *Sedan	1-0
*Le Mans et Ancenis	0-0
*Beauvais b. Angers	3-1
*Laval et Dunkerque	1-1
Bourges b. *Orléans	1-0 (par forfait)
Exempt : Rouen	

Classement. – 1. Angers, 39 pts ; 2. Valenciennes, 38 ; 3. Laval, 34 ; 4. Rouen, Le Mans et Guingamp, 33.

GROUPE B

*Strasbourg b. Perpignan	2-1
*Istres b. Ajaccio	2-0
*Annecy et Alès	1-1
*Grenoble b. Saint-Quentin	1-0
*Bordeaux et Rodez	0-0
*Châteauroux b. Gueugnon	1-0
*Nice et Saint-Souris	0-0
*Epinal b. Martigues	2-0
Mulhouse b. *Bastia	1-0

Classement. – 1. Bordeaux, 47 p. ; 2. Strasbourg, 45 ; 3. Istres, 43 ; 4. Bastia, 37 ; 5. Ajaccio, 35.

MOTOCYCLISME

Grand Prix du Japon

L'Australien Michael Doohan (Honda) s'est imposé, dimanche 29 mars, dans le Grand Prix du Japon de vitesse, première épreuve du championnat du monde des 500 cc. Il a devancé, sur une piste détrempée, les Américains Doug Chandler (Suzuki) et Kevin Schwantz (Suzuki). La course a été marquée par de nombreuses chutes, dont celle de l'Australien Wayne Gardner, champion du monde en 1987, qui s'est fracturé la jambe droite. En 250 cc, la victoire est revenue à l'Italien Luca Cadalora (Honda), qui a précédé les Japonais Tadayuki Okada (Honda) et Nobuatsu Aoki (Honda).

Histoire de la presse des jeunes

et des journaux pour enfants

Par Alain FOURMENT

Édition Éole 150 F

Distributeur Distique

CULTURE

MUSIQUES

Caetano Veloso, ou les vertus du désordre

Le nouvel album du Bahianais dresse un portrait impitoyable d'un Brésil écartelé entre le merveilleux et le réel

SALVADOR-DE-BAHIA
de notre envoyée spéciale

L'immense tournesol jaune qui éclate sur la pochette du nouvel album de Caetano Veloso, *Circuladô*, est une fleur superbement ambiguë. Des pétales tournés en cercle, un cœur resserré sur son centre, traversé d'un œil et d'une bouche découpés.

Réponse graphique à la question posée en onze titres, onze métaphores, par le plus prophétique des musiciens sud-américains de la fin du siècle : qu'est-ce que le Brésil aujourd'hui ? Cette superbe Noire qui passe dans la rue, ou ce *Cu do mundo*, que Caetano, inspiré d'un poème de Jean Genet, décrit comme le plus délicieux et le plus putride qui soit ?

Ne nous y trompons pas, la question n'est ni gratuite ni confortable. En remuant le terreau fertile du désordre ambiant, Caetano Veloso ne va pas en rajouter sur la misère, l'économie chancelante ou la corruption, toutes choses somme toute rassurantes, tant qu'elles restent dans les limites du supportable. *Estrangeiro*, l'album précédent, tirait les sonnettes d'alarme : il y a dans *« ces trente millions d'enfants abandonnés au Brésil avec leurs seins qui poussent, leurs sexes qui grandissent »* les traces d'un autre monde. *Circuladô* affine plus cruellement l'analyse : nous sommes ici *Fora da nava ardem mundial*, en dehors du nouvel ordre mondial, leitmotiv que des voix polyglottes nous chantent inlassablement : ici, les règles du jeu sont chamboulées. Préfigurent-elles l'avenir du monde ou l'effondrement d'une nation ?

Caetano Veloso est babianais, né, comme sa sœur Maria Bethânia, à une centaine de kilomètres de Salvador, à Santo-Amaro, une petite ville endormie du Reconcavo bahiano, large entaille creusée dans les terres par les bras de mer et les fleuves. La région fut gavée d'or et de baroque au temps de la splendeur sucrière, mais aussi des contes populaires, des danses de la Saint-Jean, des légendes bizarres et cruelles qui mettent face à face *cangaceiros* et *caranels*, les gendarmes et les voleurs. Et, à trois pas, Salvador-de-Bahia, la ville nègre bercée par la douceur et la sensualité de la mer à Itapua, le balancement des chansons de Dorival Caymmi.

FRANCIS VERNHET/BIMA PRESSE

Caetano Veloso.

Le chemin de la contestation

Caetano Veloso, cinquante ans cette année, a les tempes grises et des airs de jeune homme doux. Exilé pour deux ans à Londres par les militaires en 1969, l'inventeur de la vague « tropicaliste » des années 70, aux côtés de Gilberto Gil et de Gal Costa, reprend aujourd'hui le chemin de la contestation. Plus nuancé, plus tranchant à la fois.

« Circuladô n'est pas à proprement parler un disque pessimiste. Je me demande seulement si le Brésil est encore possible en tant que projet. Peut-être va-t-il tout simplement s'enfoncer, sombrer, et personne n'en entendra plus parler. Ce ne serait pas la première fois dans l'histoire du monde qu'un pays disparaîtrait. Mais, à travers cette sensation de désespoir, nous partageons tous ici une passion quasi mystique pour le Brésil qui doit être merveilleux. Or il est souvent monstrueux, avec ses millions de chômeurs, cette distribution des revenus totalement disloquée, ces réactions maladives face à la démocratisation de l'enseignement. La violence, les tendances fascistes se développent. On tue des enfants, des mendiants dans la rue, on lynche les marginaux – en particulier ici, à Salvador. Pourtant, nous avons un président de la République élu au suffrage universel. Avant, sous le régime militaire, c'était la loi du silence. Aujourd'hui, nous savons tout : nous voyons les morts à la télévision, nous connaissons le nom des assassins, celui des victimes, leurs photos s'étalent dans les journaux, et rien ne se passe. »

La démocratie s'apprend-elle ? En déclarant il y a quelques mois à l'hebdomaire *Veja* qu'elle allait de pair avec une certaine maturité populaire, celui qui fut le porte-parole d'une génération antitotalitaire a créé un chahut encore mal digéré. *« Je croirai à la démocratie le jour où les Brésiliens, les Bahianais, entre autres, feront preuve d'un peu plus de civisme en s'arrêtant aux feux rouges plutôt que de les griller systématiquement au péril de la vie d'autrui. »* Illustration du propos, *Neide Candolina*, la négresse chic du disque, *« une démocrate-sociale-raciale »* qui enseigne le portugais au cours du soir, conduit une Volkswagen petit modèle et *« n'a jamais grillé un seul feu rouge »*.

Adversaire avoué de l'actuel président Fernando Collor et partisan du candidat social-démocrate Leonel Brizola (PDT) lors de la campagne électorale de 1989, Caetano ne démord pourtant pas de la nécessité démocratique : *« Nous avons un énorme abcès à crever. Nous sommes face à nous-mêmes, il faut laisser apparaître les plaies et les bosses. Le mot* Circuladô *est emprunté à un poème d'Heralda de Campas,* Circulâdo de Fulô, *que j'ai mis ici en musique, et qui lui avait été inspiré par un vieux saltimbanque. Le mat véhicule l'idée de circulation, de mouvement, de brassage. Je voudrais que cet air circule, que l'air circule. Dans le même registre, le titre* Fora da nova ordem mundial *marque, en même temps que l'idée de dérèglement total, une fierté d'être différents, originaux. »*

Circuladô est en soi un voyage circulaire, un coup de vent soufflé de Rio à New-York. *« J'ai fait le mixage de ce disque à New-York, consentant, mais un peu sans le vouloir. J'ai dans l'idée qu'on peut tout faire ici. La preuve, depuis 1970, je produis moi-même mes disques, et ils ne sont pas moins bons pour autant. J'ai accueilli les offres américaines avec sympathie, mais, dans le fond, je ne vois aucune nécessité à quitter le Brésil.*

Lamentos nordestins

« Estrangeiro avait été produit par deux musiciens américains, Peter Scherer et Arto Lindsay. C'était la première fois que l'on me proposait une sortie mondiale. J'y avais donc mis beaucoup de moi-même, le résultat était autocontemplatif, comme si j'avais senti une nécessité inconsciente de me faire connaître du monde entier, qui ne me connaissait pas. Peter Sherer est un fou du clavier, qui joue des synthétiseurs comme s'il jouait du bandolim (petite guitare). *Pour* Circuladô, *quand j'ai su qu'il n'était pas disponible, j'étais triste, puis j'ai découvert que travailler avec Arto Lindsay, qui connaît parfaitement le Brésil, me donnait plus de liberté. Il a amené des sonorités à lui, son jeu de guitare, ce déchirement atonal qui conduit sur le chemin de la tonalité, que j'adore. »*

Les mélodies suaves, les lamentos nordestins et les *frevos* de carnaval de Caetano se sont-ils laissé envahir par l'avant-garde new-yorkaise et le rock désarticulé des Ambitious Lovers ? *« Certainement pas. Un jour nous avons enregistré un de ces solos fous d'Arto, puis nous sommes allés à un concert de Sting. Ma femme, Poulinha, qui était enceinte, avait arrêté de fumer, mais elle regrettait qu'il n'y ait plus de briquets allumés, puisque la cigarette est devenue impossible aux Etats-Unis. J'ai raconté ça simplement sur le solo. A part ce titre,* Ela Ela, *le disque est totalement tourné vers le Brésil. »* Le pays où *« tout paraît encore en construction, mais qui est déjà en ruine »*.

VÉRONIQUE MORTAIGNE

▶ 1 CD Phonogram 5106392.

▶ Arto Lindsay an concert avec John Zorn le 22 avril à Saint-Ouen dans le cadre du festival Banlieues bleues.

Rio - New-York - Rio

Le Japonais Riyuichi Sakamoto aux claviers et aux samplas, le Brésilian Jaques Morelenbaum, violoncelliste attitré du jazzman Egbarto Gismonti, la guitariste français Marc Ribot, plus les amis – Gilberto Gil, Gal Costa, Bebel Gilberto, Marçal et bien sûr Arto Lindsay à la guitara et à la production : *Circuladô* ast un album brésilien « transmondial » extrêmemant soigné. Enregistré à Rio-da-Janairo l'été passé, *mixé à New-York* avec l'aida du producteur américain Jaff Young, il absorbe tous les courants de la musique modarne.

Violence at douceur : la dissonance des guitares d'Arto Lindsay, las parcussions das Brésilians Marçal et Nana Vasconcelos, l'accordéon d'Oawaldinho ou les touches impressionnistes da Sakamoto font le lit, an toute discrétion, da la voix extrêmement mélodiqua de Caetano Valoso. L'album surprand avec ses rythmes travaillés dans la roc, ass mariagas impossibles da tous les débordamants concertés *!O Cu do Mundo*, ou encore la très beau at très traditionnal *Baiao da Panha)* at aon intimité velourée (*Lindaza*, avec violons at tonallté procha da Joao Gilbarto). Las arrangaments, les mots, y sont ciselés avac l'énargie d'un désespoir illuminé. Il n'ast, an ce sens, comparabla à rien.

V. Mo.

ARTS

Le pêcheur de perles

Une partie de la collection du couturier Jacques Doucet est exposée en Suisse

MARTIGNY
de notre envoyé spécial

C'est une histoire extrêmement rare, une fable presque, et d'une haute moralité, celle d'un homme qui fit fortune dans la mode, mais ne gagna rien qu'il n'ait aussitôt consacré aux beaux-arts. Jacques Doucet naquit en 1853 dans un commerce de lingerie féminine, rue de la Paix. Son grand-père avait fondé une chemiserie pour hommes. Ses aïeux étaient joailliers. Qu'il soit devenu lui-même couturier, rien d'étrange. Qu'il ait fait figure très tôt de maître dans sa profession mérite déjà plus de considération. Vers 1900, une femme du monde ou du demi-monde ne pouvait décemment se montrer dans un salon ou un restaurant de luxe parisien que dans une robe de Doucet, avec ce qu'il fallait de plissés, de volants, de broderies et d'innombrables ornements et artifices. Cet engouement dura longtemps et survécut même à la guerre et à Paul Poiret. La duchesse de Guermantes s'habillait en Doucet, comme, avant elle, Réjane, Sarah Bernhardt et Cécile Sorel, que le couturier avait eu l'esprit d'employer à la manière d'enseignes vivantes de sa maison.

Ce ne sont cependant ni ses inventions ni sa prospérité qui ont fait la célébrité posthume de Doucet – mais la façon véritablement royale qu'il eut de dépenser ses bénéfices. En 1874, à vingt et un ans, il achète un paysage de Raffaëlli. En 1929, à sa mort, il a légué à l'Université de Paris un bâtiment entier, rue Michelet, destiné à l'enseignement de l'histoire de l'art et la conservation d'une bibliothèque immense, d'une non moins immense collection d'estampes et d'un fonds de manuscrits, sa bibliothèque dite littéraire. Veut-on des chiffres ? En 1914, il avait déjà acheté plus de cent mille ouvrages, vingt mille lettres autographes d'artistes et d'écrivains, cinq cents manuscrits, une photothèque de cent cinquante mille clichés et un cabinet de quinze mille estampes, lequel traite du XIXe siècle et des contemporains. Doucet avait constitué d'abord un formidable ensemble à la gloire du XVIIIe siècle français, le seul comparable, disait-on, à la collection Wallace à Londres. Meubles, dessins, tableaux, bronzes, il n'y manquait rien. En juin 1912, Doucet dispersa tout cela aux enchères pour la somme de 13 millions de francs-or, laquelle somme il investit aussitôt dans l'entreprise de la bibliothèque et des collections contemporaines.

Stupéfiantes folies

Vendre Boucher et Watteau pour acheter Derain et Matisse ? L'extravagance de cette conduite ajouta à la réputation d'original de Doucet – qui n'en avait cure. Il n'était du reste pas le premier grand amateur à renoncer à l'ancien pour le moderne. Quelques décennies avant lui, Beurdeley avait troqué ses Hollandais et ses Flamands contre des Delacroix et des Manet. Mais Doucet fit mieux encore, de plus stupéfiantes folies. Dans les années 20, à plus de soixante-dix ans, il choisit pour conseiller artistique un jeune poète très agité et virulent, nommé André Breton, le pensionna et obéit à ses avis. C'est alors, épisode légendaire, que le vieux monsieur qui ressemblait à Degas acquit *la Charmeuse de serpent* du Douanier Rousseau et *les Demoiselles d'Avignon* de Picasso. Il les paya 25 000 francs, par mensualités de 2 000 francs. A sa mort, son studio de Neuilly était orné de ces deux chefs-d'œuvre et de toiles cubistes de Braque et de Derain dont aucun musée français n'aurait alors voulu.

Tel fut Jacques Doucet, le premier des amateurs d'art français de son temps. Et telles l'ignorance et l'indifférence de l'administration, fût-elle culturelle, que lorsque les conservateurs de sa collection se sont avisés, il y a quelques années, que l'acidité des cartons qui contenaient les estampes menaçait eaux-fortes et lithographies, ils n'ont pu d'abord trouver les fonds nécessaires à la restauration. Pour les autorités de tutelle, Université et ministère de l'éducation nationale, ce n'était là qu'une affaire de troisième ordre. Le sauvetage a donc été mené grâce à l'aide d'un mécène suisse, lui-même collectionneur, Léonard Gianadda, qui a accepté de verser 750 000 francs pour éviter la dégradation de ce patrimoine. En manière de remerciements, la Bibliothèque Doucet a prêté à la fondation qu'il dirige à Martigny cent soixante planches parmi les plus précieuses, cent soixante eaux-fortes, lithographies, monotypes, bois et zincographies, qui composent une brève histoire de la gravure de Goya au cubisme.

Pour bien faire, il faudrait dresser le catalogue complet de l'exposition, tant elle compte de feuilles rares, tirées à quelques exemplaires. Que préférer dans cette anthologie ? Les monotypes de Degas repris au fusain et à l'essence ou les bois de Vlaminck, surprenants de force et d'élégance ? Les Manet ou les Matisse ? Les tauromachies de Goya ou les scènes de mœurs de Lautrec ? Faut-il privilégier les séries les plus inattendues, œuvre japonisantes de Mary Cassatt, cubisme italianisé de Derain, planche, *néo-impressionnistes* de Cross et Signac, élégamment chamarrées ? Ce serait négliger les Rodin, les portraits dessinés par Odilon Redon, les Steinlen, les Van Gogh, les Pissarro et les Delacroix.

Aussi, pour finir, ne rendra-t-on hommage qu'à une série qui, plus que toute autre, témoigne de l'intelligence de Jacques Doucet. Ayant acquis les zincographies sur papier jaune canari que Gauguin présenta en 1889 à l'exposition, depuis historique, du café Volpini, Doucet y adjoignit celles d'Emile Bernard, exécutées en même temps, sur les mêmes sujets bretons, à l'aide des mêmes références artistiques et des mêmes procédés, et exposées, elles aussi, en 1889 dans cette brasserie. Ce sont des *images singulières*, où maladresse voulue et suavité des tons se combinent, où Bernard *joue tantôt à l'enfant* tantôt au Japonais. L'accrochage, habilement, a mêlé les Gauguin et les Bernard, afin d'ajouter aux plaisirs de la découverte et de l'œil ceux d'une petite leçon d'histoire de l'art. On ne saurait être plus fidèle à l'exemple du grand Doucet.

PHILIPPE DAGEN

▶ Fondation Pierre Gianadda, Martigny, Suisse. Tél. : 19-26-22-39-78. Jusqu'au 8 juin.

□ Précisions. – Le Festival Littérature et Cinéma, consacré cette année à Orson Welles, se tient jusqu'au 7 avril à Vichy.

▶ Renseignements : 70-98-41-79.

هكذا من الأصل

désordre

le réel

perles

Le Groupe BNP en 1991, redressement confirmé :
■ résultat d'exploitation courant : +19,6 %,
■ résultat net, part du Groupe : +81,7 %

Réuni le 25 mars 1992, sous la présidence de M. René THOMAS, le conseil d'administration de la BNP a pris connaissance des résultats consolidés provisoires de l'exercice 1991. Les comptes définitifs seront arrêtés le 23 avril 1992.

L'année 1991 a été caractérisée par trois éléments : une conjoncture indécise qui a entraîné un ralentissement de la demande de crédit et une détérioration des risques sur la clientèle ; une érosion des dépôts à vue ; des taux d'intérêt élevés qui ont pesé sur la marge d'intermédiation.

Compte-tenu de ces éléments et des résultats de l'exercice 1990, la BNP s'était fixée trois objectifs prioritaires : maîtriser l'évolution des frais de gestion, enrayer la dégradation des marges et accroître le produit des commissions. Ces objectifs ont été atteints et ont contribué au redressement du résultat d'exploitation courant.

Le résultat net — part du groupe — est de 2,9 milliards de francs, en progression de 81,7 %.

Cette amélioration a été obtenue malgré un nouvel accroissement des provisions. D'une part les dotations relatives aux risques de clientèle, en France comme à l'étranger, ont été doublées. D'autre part, la BNP a constitué une importante provision pour ses créances sur l'ex-U.R.S.S. Au total, les provisions pour risques-pays couvrent, en fin 1991, plus de 57 % des encours portés sur plus de 70 pays, l'ex-U.R.S.S. comprise.

Dans ces conditions, **les résultats consolidés provisoires du groupe BNP** s'établissent comme suit (en milliards de francs).

plus de 22 %. Les frais de gestion ont été accrus de 1,4 % seulement, soit moins de la moitié du rythme de l'inflation ; cette hausse provient des frais de personnel, les autres frais de gestion étant stables. Pour leur part, les produits de l'exploitation courante augmentent de 6 % environ, notamment par suite d'une hausse de 15 % du produit des commissions.

Compte-tenu d'une diminution de 0,4 milliard du résultat des opérations non récurrentes — principalement sur titres de placement et sur les avoirs en devises — *le résultat d'exploitation de la BNP* en France augmente de 0,7 milliard soit de 13 %.

Au plan de l'activité, dans un contexte conjoncturel peu porteur, *les crédits à la clientèle*, soit 395 milliards ont encore progressé de 8,5 % : les crédits aux entreprises ont augmenté de 9,3 % — et les seuls crédits d'équipement de 14 % — tandis que les crédits aux particuliers progressent de 7,3 %.

Les ressources provenant de la clientèle, soit 326 milliards de francs, ont été accrues de 7,4 % : la diminution des dépôts à vue de 3,6 milliards a eu pour effet de ramener à 34 % leur part dans les ressources de la clientèle ; les ressources réglementées et les P.E.P. ont augmenté de 4,2 milliards et constituent environ 30 % de l'ensemble.

L'ensemble des dépôts et des fonds gérés (OPCVM, assurance-vie) s'est élevé à 541 milliards de francs, en hausse de 7,5 %.

■ **Les filiales de la BNP en France** ont dégagé un résultat d'exploitation de 1,6 milliard de francs, dont 1,3 milliard en hausse de 17 % pour les filiales d'exploitation.

	1991	1990	Variation 91/90 En Milliards	Variation 91/90 En %
Produit bancaire courant	37,9	35,2	+2,7	+ 7,7
Frais de gestion	27,1	26,1	+1,0	+ 3,6
Résultat courant	10,8	9,0	+1,8	+19,6
Résultat d'exploitation	10,8	9,7	+1,1	+12,1
Provisions	8,1	7,1	+1,0	+13,9
Résultat net d'ensemble	3,4	2,1	+1,3	+58,6
Résultat net, part du groupe	2,9	1,6	+1,3	+81,7

Les commentaires qu'appellent ces données provisoires sont les suivants :

■ **Pour le groupe BNP,** *le résultat d'exploitation courant* consolidé s'élève à 10,8 milliards de francs, en hausse de 1,8 milliard, soit de l'ordre de 20 %. Cette évolution résulte d'une hausse de 7,7 % environ des produits courants et de 3,6 % des frais de gestion.

Les opérations d'exploitation non récurrentes, en particulier celles qui portent sur la cession de titres de placement, ont dégagé en 1991 un résultat inférieur de 0,6 milliard à celui de 1990. Dans ces conditions, *le résultat d'exploitation consolidé* a augmenté de 1,1 milliard, soit de 12 % environ.

■ **En France,** *le résultat courant de la BNP* a été de l'ordre de 6 milliards, en hausse de 1,1 milliard, soit

■ **A l'étranger,** le réseau international de la BNP a dégagé un résultat d'exploitation de 3,2 milliards de francs, en hausse de 19,3 %. La hausse du résultat courant est de 17,5 % : les produits de l'exploitation courante ont augmenté de 13,5 %, tandis que les frais de gestion progressent de 11,6 %. Les résultats de la zone AMERIQUES ont augmenté de 6 %, ceux de l'EUROPE de 16 %, ceux de l'AFRIQUE-MOYEN ORIENT de 18 % et ceux de l'ASIE-OCEANIE de 48 %.

Au total, sans retrouver les niveaux de 1989, les résultats consolidés ont été sensiblement améliorés. Ils témoignent de la capacité du groupe à faire face à un environnement économique caractérisé par l'aggravation des risques et à un environnement bancaire en mutation accélérée.

BNP

TOUT CE QU'UNE BANQUE DOIT VOUS APPORTER

CULTURE

MUSIQUES

Joe Cocker, le savoir-survivre

Ancienne star déchue, nouveau notable du rock, l'ex-employé du gaz de Sheffield chante toujours

JOE COCKER
à Bercy

« Je me suis dit que j'avais encore quelques années de rock en moi ». Le front dégarni, la bedaine discrète mais indéniable, les manières avunculaires, tout semble contredire cette affirmation. Mais c'est Joe Cocker qui parle. Chanteur de rock depuis le milieu des années 60. Un homme qui a fait Woodstock et a traversé des déserts dont nul autre que lui n'aurait pu ressortir.

Après s'être fait la remarque déjà citée, Joe Cocker a rejoint les rangs des protégés de Roger Davies, le manager – entre autres – de Tina Turner. Il passe beaucoup de temps sur la route, mais les choses ont bien changé depuis les années 60. Dans une suite d'un palace de Munich, étape d'une tournée qui s'achèvera à Paris, l'ex-employé du gaz de Sheffield mesure le chemin parcouru : *« Dans les années 60, nous descendions dans des hôtels lamentables, personne ne portait anglais. Aujourd'hui tout est organisé, plus question d'attendre jusqu'à quatre heures du matin pour savoir qui va monter sur scène en premier. »*

Juste après Woodstock, Joe Cocker fut le personnage central de l'épopée Mad Dogs and Englishmen, tournée communautaire qui promena une tribu hippie à travers les Etats-Unis sous l'objectif de la caméra de D. A. Pennebaker. La dissolution des Mad Dogs marqua le début d'un déclin qui devait durer une décennie. En 1982, *Up Where We Belong*, chanson mièvre tirée de la bande originale d'*Officier et gentleman*, ramenait Cocker en haut des hit-parades d'où il n'est plus jamais redescendu. Sortant régulièrement des albums honorables mais jamais enthousiasmants, il ne s'est pourtant jamais tout à fait aliéné le public rock tout en attirant une fraction conséquente (surtout pour ses comptables) du public pseudo-rock, celui qui ne jure que par Dire Straits.

Joe Cocker est émouvant lorsqu'il parle du blues, de sa rencontre avec la musique de Ray Charles, qui devait définir une fois pour toute sa manière de chanter, de la pénurie de bonnes chansons.

Il raconte aussi comment il a retrouvé au bout de dix ans de séparation Chris Stainton, un ami qui a commencé en jouant du piano avec lui à Sheffield et l'a accompagné de Woodstock en Mad Dogs.

Strict nécessaire

C'est Chris Stainton qui lance note pour note, avec la même joie funky, l'intro de *Cry Me a River*, le titre qui ouvre le concert. Ce que Joe Cocker n'a pas raconté, c'est le reste : l'emballage de rock synthétique qui voile les souvenirs. Le groupe sans couleur, compétent, se limite au strict nécessaire : un sax appuyé par des synthétiseurs en manière de section de cuivres, une rythmique lourde sans déhanchement, triste. La moitié du groupe (dont John Miles aux guitares et aux claviers, qui se fit remarquer en son temps avec le tube *Music Was my Love*) travaille pour Tina Turner quand Joe Cocker se repose dans son ranch de Saota-Barbara.

Resteot la démonstration permanente d'une voix extraordinaire, quelques éclairs de nostalgie : *Cry Me a River*, *Feelin'Alright*, le classique hippie de Dave Masoo. Au début de *Unchain my Heart*, Cocker chante accompagné du seul piano de Chris Staiolon, comme il aurait dû le faire tout au long de la soirée. Mais alors, le stade couvert n'aurait pas été plein.

THOMAS SOTINEL

▶ **Le 31 mars, à 20 h 30, au POPB, 75012 Paris. En première partie, Tony Joe White.**

THÉATRE

Les baladins dans la tourmente

Le face à face des comédiens et des villageois, en pleine occupation allemande

LE THÉATRE AMBULANT CHOPALOVITCH
au Théâtre de la Ville

Sur le plateau en chantier, une accordéoniste et une violoniste jouent des airs tsiganes. Des gens montent une estrade. Dans les années 40, en pleine occupation allemande, une troupe de théâtre ambulant parcourt les villages serbes : *le Théâtre ambulant Chopalovitch* – pièce de Lioubomir Simovitch, adaptation française de Borka Legras et Anne Renoue. Au répertoire, *les Brigands* de Schiller. Ils ne sont que quatre, deux comédiens (Olivier Perrier, Frédérick Gase) deux comédiennes (Laurence Février, Sylviane Simooet) mais peu importe. On fait avec ce qu'on a, on joue où on peut, quand on peut, où et quand le permet la Kommandantur, relayée par quelques collabos. De toute façon, les villageois n'apprécient pas le lyrisme épique de Schiller, eux qui vivent dans la vraie terreur. De plus, un Allemand est abattu, des jeunes gens sont arrêtés, pris en otage...

Quelle est la nécessité du théâtre et sa place, pendant les périodes de violence, face à des gens qui tentent de faire l'Histoire, tout au moins la subissent. *La question est posée clairement*, trop peut-être. Finalement l'intérêt de la pièce, et du spectacle que Jean-Paul Wenzel en a tiré en ailleurs. Pas tout à fait dans la représentation, pourtant hors de tout pittoresque facile, du théâtre ambulant. D'ailleurs, bizarrement, ce sujet passe mieux et de façon plus sensible au cinéma.

Quotidien désastreux

Mais on s'attache au spectacle à travers les personnages, tous y compris les « méchants », en particulier ce couple mal assorti qui essaie de supporter son quotidien désastreux, lui – Gérard Morel veule et attendrissant – en faisant traîner le temps, elle – Monique Brun, magnifiquement forte – dans une suractivité furieuse, qui l'entrave, devient pesante comme une boule d'angoisse quand elle apprend que son fils est arrêté. Les gens du village sont perdus, mais pas résignés.

A leur situation enfermée ils cherchent une solution, une porte de sortie que d'une certaine façon leur apporte le théâtre. Ou plutôt les comédiens, qui vivent décalés de la réalité, qui sont prisonniers de ce décalage, mais savent en tirer parti. D'abord on les rejette parce qu'ils sont « les autres ». Parce qu'ils apportent la fantaisie, et qu'elle paraît indécente au regard de la dureté des temps. Ils se font rouler dans la farine, mais en ont vu d'autres, dans leur espace qui est la scène, et au-dehors. Le jeu leur a appris à survivre, à vivre. Ils sont vulnérables, souvent ridicules, parfois stupides, ils sont indestructibles. Vraiment différents et en même temps révélateurs d'une force inconnue qui existe en chacun. Quand ils s'en vont, en surface rien n'a changé. Pourtant, il y a eu une lumière dans la tête des gens, et elle ne s'éteindra pas. Pas pour tous.

« J'aime cette humanité contradictoire, maladroite, claudicante qui porte en elle comme deux frères ennemis dans le même giron, le monde et sa représentation, aucun revendiquant pour lui seul le label de la vérité », écrit Jean-Paul Wenzel. C'est vrai, il les aime tous, et coup tous nous émeuvent. Il ne prend pas parti pour l'un ou l'autre, mais donne au spectacle une direction nette, précise : la mise en valeur de l'humanité des groupes et des individus. Du coup, les acteurs sont magnifiques.

COLETTE GODARD

▶ **Du mardi au samedi à 20 h 30. Dimanche à 15 heures. Jusqu'au 17 avril. Tél. : 42-74-22-77.**

Emergences II

Du 31 mars au 5 avril, le Théâtre national de Bretagne organise la seconde édition d'Emergences. *« Un contrepoint aux grosses machines qu'exige une structure importante »*, dit Emmanuel de Véricourt, directeur du TNB, et organisateur du festival avec Catherine Dan. L'an dernier, il avait réuni des compagnies plus ou moins nouvelles, dont certaines – le Ballatum – reviennent. Viennent également le Lézard dramatique avec une comédie *Encore*, le Boomerang (*la Nuit juste avant les forêts*, de Koltès), Xavier Durringer (*Une envie de tuer sur le bout de la langue*), Vardaman (*Mademoiselle Rose*, de Lorca), la Ribalta, une compagnie italienne. Enfin, l'école du TNB, dirigée par Christian Colin présente un travail sur les Atrides, *les Temps fabuleux du commencement*.

Cette école, Emmaouel de Véricourt l'a longtemps souhaitée. L'occasion lui a été fournie de réaliser son vieux rêve lorsque la municipalité lui a demandé de prendre en charge le conservatoire municipal. Il a répondu en présentant son projet : une école professionnelle, complètement impliquée dans les activités de la maison. Christian Colin est venu la diriger. Les élèves suivent également le travail des metteurs en scène qui travaillent à Rennes : Matthias Langhoff, Anatoly Vassiliev, Benno Besson... Ça se passe de cette façon à la fameuse école du TNS et les résultats sont plutôt bons.

En 1993, Emmanuel de Véricourt va chercher du côté des pays de l'Est ce que font les gens de théâtre depuis qu'ils ne sont plus enfermés. Cette année, le programme se base sur les acteurs, avec plusieurs lectures-spectacles de textes évidemment inédits. *« Le but, c'est d'arriver un jour à ce que six mille personnes viennent ensemble prendre les mêmes risques que nous. »*

C. G.

▶ **Théâtre National de Bretagne, 1, rue Saint-Hélier, Rennes. Tél. : 99-31-55-33.**

EN BREF

□ **Mort du peintre Bruno Cassinari.** – L'artiste italien est décédé à Milan à l'âge de soixante-dix-neuf ans. Il avait signé après la dernière guerre le manifeste *« Oltre Guernica »* qui appelait au *« réalisme pictural »*, mais sans restriction de langage, à l'exemple de l'œuvre de Picasso dont il se sentait proche. Il exécute alors des portraits sans visages d'où sont exclues toutes anecdotes, prétextes au support de la forme.

□ ***Festival de Maubeuge.*** – Pour sa sixième édition, le « Maubeuge International Théâtre » organisé par le Manège, premier centre culturel interfrontalier d'Europe, présente du 31 mars au 3 avril onze créations, et dix-sept compagnies de huit nationalités différentes – France, Belgique, Québec, Grande-Bretagne, Norvège, Pays-Bas, Espagne, Allemagne. Le programme est complété par un colloque sur « les frontières exotiques ». Les résultats du concours de manuscrits européens, qui a réuni une cinquantaine de textes, seront proclamés le samedi 4 avril.

▶ **Renseignements : Tél. : 27-65-65-40.**

□ **Un prophète pour Cluny.** – Le Musée de Cluny vient d'acquérir une tête de prophète venant d'un portail de l'abbatiale de Saint-Denis. De cet ensemble sculpté – vingt et une statues-colonnes – détruit et dispersé à la Révolution, on ne connaissait que cinq têtes (deux en France, trois aux Etats-Unis).

THÉATRE 71
MALAKOFF
à 2 mn. du métro Malakoff
Plateau de Vanves
26 mars • 18 avril
Pierre Ascaride
Serge Valletti
PA PA
Folie en 5 actes
46 55 43 45

SOPHIA
le financement sage

HAUSSE DU DIVIDENDE
CHANGEMENT DE PRESIDENT

- Le Conseil d'Administration réuni le 26 mars a arrêté les comptes clos au 31 décembre 1991. Les *loyers et redevances de crédit-bail du groupe se sont élevés à* 1947 MF et le bénéfice net à 364,3 MF dont 347,4 MF pour Sophia, maison mère, y compris 24,7 MF de plus-values nettes à long terme. Il sera proposé à l'AGO convoquée pour le 27 mai une distribution de 274,6 MF soit 38,21 F par action qui, assortie d'un avoir fiscal de 79 centimes, constituera un revenu de 39 F (+ 4% sur le revenu précédent), le report à nouveau se trouvant porté à 55,8 MF et les réserves dotées de 42 MF supplémentaires.

- Monsieur Bernard Fraigneau a demandé au Conseil à être déchargé de son mandat de Président Directeur Général. Le Conseil l'a *vivement regretté et a rendu hommage* au rôle décisif qu'il a joué depuis la fondation de Sophia (anciennement Laffitte-Bail) début 1972 pour la porter au premier rang des sociétés cotées de crédit-bail immobilier et avoir jeté les bases de sa diversification future hors du statut originel de Sicomi. Monsieur Fraigneau a été nommé Président d'honneur ; il continuera à siéger au Conseil en tant qu'administrateur.

Monsieur Jean-Claude Wagner, désigné en 1991 représentant permanent des Assurances Générales de France au Conseil de Sophia, a été coopté pour lui succéder.

AGF Groupe des Assurances Générales de France

SOPHIA : 18, rue de la Ville l'Evêque
Paris 75008 - Tél. : 47.42.52.53.

Le Monde de la MUSIQUE
Télérama

L'HEURE ESPAGNOLE

• **JORDI SAVALL,** Montserrat Caballé, Paco Ibanez, la *Gran Fiesta*, l'Exposition universelle : à Barcelone, à Madrid, à Séville, le monde entier vit à l'heure espagnole. Un dossier exceptionnel de 23 pages.

• **LA VILLETTE.** Du Conservatoire à la Cité de la musique, un grand projet prend forme.

• **DALLAPICCOLA.** Le Châtelet reprend son opéra *le Prisonnier* : une brûlante actualité.

• **ROMAN POLANSKI.** Le sulfureux cinéaste monte *les Contes d'Hoffmann* à la Bastille.

• **FRANS BRÜGGEN.** Il fête les dix ans de son Orchestre du XVIIIe siècle.

• **FRANCE-MUSIQUE.** Une semaine à l'écoute de la nouvelle grille : impressions.

• **MUSICORA.** Retrouvez *le Monde de la Musique* du 8 au 12 avril au Grand Palais.

• **SABATA.** Mythique et méconnu, le grand chef italien aurait cent ans.

• **FRANÇOIS LE ROUX.** Le Pelléas de Claudio Abbado : portrait d'un baryton français.

• **HI-FI.** Au banc d'essai : 10 lecteurs de compact discs autour de 2 000 F.

• **DISQUES.** 200 enregistrements chroniqués : la sélection du *Monde de la Musique*.

...Le Monde de la Musique
chez votre marchand de journaux

هكذا من الأصل

ÉCONOMIE

BILLET

Alternative

Les politologues n'ont pas fini d'analyser l'ampleur et les causes de la débâcle socialiste aux élections régionales et, plus encore, au second tour des élections cantonales du dimanche 29 mars. Mais les milieux financiers nationaux et internationaux s'interrogent surtout, avec une certaine inquiétude, sur les conclusions que le président de la République va en tirer. Alors que M. Laurent Fabius, premier secrétaire d'un PS en déliquescence, réclamait dès la 29 mars un plus grand effort de *« justice sociale »* dans la politique du gouvernement, les marges de manœuvre apparaissent très limitées alors que la France est plus que jamais engagée dans la voie de l'union économique et monétaire européenne.

Théoriquement, M. François Mitterrand peut garder le gouvernement et changer de politique économique ou encore changer le gouvernement tout en faisant le même politique. Dans l'un at l'autre cas, il s'agit de calculs à hauts risques. La première hypothèse aboutirait à la nomination d'un nouveau ministre de l'économie, en remplacement de M. Pierre Bérégovoy, réélu à Nevers, l'homme du franc fort et de la *« désinflation compétitive »*.

Le départ du « Pinay de gauche » supposerait un changement de cap économique et serait interprété par les milieux financiers nationaux comme une sorte de *« 1983 à l'envers »*, allusion au choix opéré en mars 1983, alors que le franc venait de nouveau d'être dévalué, en faveur du maintien de la France dans le système monétaire européen. Une telle perspective ruinerait instantanément la confiance des investisseurs étrangers et risquerait de remettre en cause les fruits de la politique menée depuis neuf ans, tant dans la maîtrise de l'inflation que dans la réduction du déficit du commerce extérieur. Ou la bonne tenue du franc...

M. Mitterrand peut aussi choisir de changer de premier ministre tout en menant la même politique économique ou, tout au moins, en conservant les principales orientations. En clair, cette solution aboutirait à la nomination de M. Jacques Delors ou de M. Bérégovoy à Matignon. Dans l'un et l'autre cas, la nouvelle serait saluée avec soulagement par les milieux financiers internationaux.

M. Bérégovoy serait une assurance de rigueur. M. Delors s'efforcerait sans doute de mener une *« politique implicite des revenus »* puisqu'il vient de critiquer dans *Haute Finance* « la mode actuelle de conduire des politiques économiques exclusivement avec les armes de la monnaie et du budget ». Mais cette inflexion ne serait guère de nature à inquiéter les places internationales.

Alors que cet affaiblissement du pouvoir politique est économiquement préjudiciable, M. Mitterrand prendra-t-il en compte les impératifs économiques dans son prochain choix ?

MICHEL NOBLECOURT

Alors que le groupe va changer de PDG

Volkswagen va supprimer près de 12 500 emplois en cinq ans

Numéro un européen, le constructeur automobile allemand Volkswagen va supprimer 12 500 emplois en cinq ans en Allemagne. Le président du groupe, M. Carl Hahn, laissera la place à M. Ferdinand Piech, jusqu'ici responsable de la filiale Audi.

Un article du magazine allemand *Der Spiegel* avait le premier vendu la mèche. Faisant état d'un important déficit d'exploitation (770 millions de deutschemarks, soit 2,7 milliards de francs) que la célèbre firme de Volksburg n'a jamais confirmé, l'hebdomadaire laissait entrevoir de sérieuses difficultés pour le premier constructeur automobile européen. Piqué au vif, le porte-parole de la société avait fait savoir que celle-ci n'entendait pas remettre en cause son expansion et ses conquêtes de parts de marché. Engagé dans un vaste déploiement dans l'est de l'Europe, Volkswagen, avait-il réaffirmé, prévoyait toujours d'investir 82 milliards de deutschemarks (276 milliards de francs) en quatre ans (*le Monde* du 18 mars). Un effort indispensable, sans doute, pour que le constructeur allemand résiste à l'offensive japonaise et conserve son quatrième rang mondial.

On sait aujourd'hui quel sera le prix à payer. Samedi 28 mars, Volkswagen a annoncé un vaste programme de suppressions d'emplois. L'entreprise, qui emploie 126 000 salariés en Allemagne (et 260 000 au total dans le monde) supprimera 2 500 emplois par an en moyenne pendant cinq ans dans ses six usines d'outre-Rhin. Ce plan est susceptible d'être constamment réactualisé pour « coller » à la situation économique ; il vient s'ajouter à celui, annoncé le 17 mars, par la filiale américaine du groupe, qui prévoit de réduire d'un quart ses effectifs, 300 emplois sur 1 200 (*le Monde* du 19 mars).

L'ampleur des investissements

L'annonce de ces suppressions d'emplois est d'autant plus frappante que les ventes du constructeur se portent plutôt bien. L'an dernier, les ventes consolidées des quatre marques du groupe (VW, Audi, Seat et Skoda) se sont élevées à 76,3 milliards de deutschemarks (259,4 milliards de francs), en hausse de 12,1 %. Celles de la maison-mère, Volkswagen AG, ont atteint 47,3 milliards de deutschemarks (+ 15,1 %). En nombre de véhicules, les performances de 1991 sont plus modestes. Avec 3,3 millions d'automobiles, les ventes n'ont augmenté que de 2,5 %.

Les résultats du groupe sont, eux, plus contrastés. Le bénéfice net consolidé a franchi en 1991 la barre de 1,1 milliard de deutschemarks (contre 1,086 milliard en 1986). Celui de la maison mère a en revanche reculé de plus de 30 % (467 millions de deutschemarks contre 670 millions en 1990). Un recul que le porte-parole du constructeur a justifié par l'ampleur des investissements consentis pour le lancement des nouveaux modèles ainsi que par les lourdes charges liées à l'ex-Allemagne de l'Est. Le directoire proposera un dividende inchangé de 11 deutschemarks par action de 50 DM et de 12 DM par action préférentielle (sans droit de vote).

Les soucis de Volkswagen apparaissent encore relativement modestes, si on les compare à ceux de General Motors ou même de Renault. Le numéro un mondial annonçait en décembre 1991 un déficit record de 4,45 milliards de dollars (25 milliards de francs) et la suppression de 74 000 emplois en quatre ans (*le Monde* du 20 décembre 1991). Dans ce cadre, il vient d'annoncer 1 400 suppressions d'emplois en Belgique. Et Renault, bien qu'ayant renoué avec les bénéfices, prévoit encore de réduire ses effectifs de 3 746 postes cette année (en huit ans, le nombre de ses salariés aura chuté de 97 000 à 60 000). Mais l'annonce de Volkswagen confirme, si besoin en était, l'impérieuse nécessité pour tous les constructeurs automobiles occidentaux de renforcer leur productivité. Plus que jamais, leur survie semble à ce prix.

PIERRE-ANGEL GAY

Le patron d'Audi à la présidence

M. Ferdinand Piech, cinquante-quatre ans, président du directoire du constructeur automobile Audi, va prendre la succession de M. Carl Hahn, président du groupe Volkswagen, a annoncé samedi 28 mars M. Klaus Liesen, président du conseil de surveillance de le firme, mettant ainsi fin à un long suspense. Cette proposition du président du conseil a été acceptée par le présidium de l'organisme de surveillance, qui a aussi décidé que le Français Daniel Goeudevert, actuellement président de la marque Volkswagen, occupera les fonctions de vice-président du groupe. Ces décisions seront soumises à l'approbation de l'ensemble du conseil de surveillance le 10 avril et entreront en vigueur le 1er janvier 1993.

Ingénieur mécanique de talent, M. Piech dirige Audi, une filiale du groupe Volkswagen, depuis début 1988. Ce petit-fils de Ferdinand Porsche, le fondateur de la célèbre marque de voitures de sport, a commencé sa carrière dans les usines de son grand-père à Stuttgart, où il a dirigé le service technique. En 1972, il quitta Porsche pour rejoindre Audi-NSU, où il est nommé au directoire en 1975, responsable des questions techniques. Sous sa présidence, le taux de rentabilité d'Audi est passé de 1,8 % à 6,5 %, grâce à des plans de rationalisation du travail. Le bénéfice net est ainsi passé de 120 millions de deutschemarks pour des ventes de 11,4 milliards de DM en 1987, à 284 millions de DM, pour 12,1 milliards de DM de ventes en 1990 (1 DM = 0,66 dollar). En 1991, les ventes ont été chiffrées à 14 milliards de DM et le bénéfice, dont le montant n'a pas encore été publié, s'est encore amélioré.

Avec un résultat en recul de 417 millions de deutschemarks

Continental est déficitaire en 1991

Le groupe allemand Continental, numéro 4 mondial du pneumatique, a enregistré en 1991 des pertes de 417 millions de deutschemarks (1,4 milliard de francs). Le chiffre d'affaires a progressé de 9,7 % en passant à 9,4 milliards de deutschemarks (environ 32 milliards de francs). Les pertes ont pu être couvertes par des réserves, a précisé un porte-parole de la firme.

Pour l'année en cours, Continental s'attend à des ventes de 10 milliards de deutschemarks et à un résultat positif. Les pertes enregistrées en 1991 proviennent notamment des coûts sociaux entraînés par la fermeture d'une usine de General Tires, la filiale américaine de Continental à Barrie (Ontario). Pour l'exercice 1990, Continental avait enregistré une chute de 59 % de son bénéfice net consolidé, tombé à 93,4 millions de deutschemarks.

Sans compromettre le vaste projet hydroélectrique de Grande-Baleine

L'Etat de New-York annule un important contrat de fourniture d'électricité par Hydro-Québec

Le gouverneur de l'Etat de New-York, M. Mario Cuomo, a annoncé le 27 mars à Albany, capitale de cet Etat, l'annulation, pour des raisons économiques, du contrat d'une durée de vingt ans signé en 1989 avec Hydro-Québec et prévoyant d'approvisionner New-York dès 1995 en énergie hydro-électrique en provenance de Grande-Baleine, à un millier de kilomètres de Montréal, au Québec.

NEW-YORK

de notre correspondant

Selon M. Richard Flynn, le président de la New York Power Authority, l'organisme local ayant signé ce contrat (dont le coût avait été initialement évalué à 17 milliards de dollars canadiens, soit environ 14 milliards de dollars américains ou 79 milliards de francs), la demande en énergie de l'Etat a récemment baissé, tant en raison de la récession sur la côte est des Etats-Unis que des mesures d'économie qui commencent à produire leur effet. De plus, a-t-il ajouté, d'autres sources d'énergie, telles que le gaz naturel – dont les prix ont fortement baissé – et, dans une moindre mesure, le pétrole, permettent maintenant de s'approvisionner à moindre prix. M. Flynn a toutefois admis que les négociations menées de longue date avec Hydro-Québec avaient été rompues après que l'organisme canadien eut refusé une diminution de prix de 30 % sur ce contrat.

Un rude coup

D'après un rapport établi à la demande de la New York Power Authority, la consommation d'électricité de l'Etat ne devrait pas croître à un rythme supérieur à 0,6 % par an d'ici à l'an 2007, contre une prévision initiale de 1,1 % en 1989 lorsque le contrat avait été signé. Les autorités en ont conclu que cette prévision, alliée aux économies futures susceptibles d'être réalisées, justifiait la rupture de contrat, laquelle pouvait intervenir à tout instant et sans pénalité avant le 30 novembre 1992.

Cette date finale de ratification avait été reportée d'un an à la demande des autorités new-yorkaises et avec l'accord de leurs homologues québécois en raison du retard constaté dans l'avancement des travaux de Grande-Baleine. MM. Cuomo et Flynn se sont gardés d'envisager une éventuelle renégociation dans le futur. Mais à Montréal, au siège d'Hydro-Québec, on ne désespère pas de voir la New York Power Authority reprendre la discussion quand la crise économique américaine se sera estompée et qu'il faudra aussi fermer, plutôt que de les modifier, plusieurs centrales thermiques de l'Etat jugées non conformes avec le Clean Air Act, la nouvelle législation fédérale antipollution.

Cette décision des autorités new-yorkaises ne remet pas en cause le contrat de « diversité » (échange de fourniture électrique en hiver et en été entre le Québec et New-York). Elle est un rude coup porté au projet de Grande-Baleine, qui consiste à construire trois centrales dans le cadre du vaste programme de développement hydro-électrique du Grand Nord canadien lancé en 1975 à partir de la première étape de la baie James. La première tranche de 2 068 mégawatts de l'actuel projet de Grande-Baleine doit démarrer en 1995, suivie par deux autres tranches, à intervalle de trois et cinq ans respectivement et d'une puissance d'environ 500 mégawatts chacune.

Le projet de Grande-Baleine, qui doit permettre de créer des dizaines de milliers d'emplois directs et indirects, se heurte à la double opposition des écologistes et des Indiens Cris vivant dans la région, qui refusent l'inondation d'un millier de kilomètres carrés de terres vierges que nécessiterait ce projet, destiné à approvisionner non seulement le Québec mais aussi les régions voisines des Etats-Unis.

S. M.

Contestation de la « thérapie de choc » en Russie

M. Eltsine annonce le report de la hausse des prix de l'énergie

La libération des prix de l'énergie en Russie, prévue pour avril, sera finalement reportée d'au moins deux mois, a annoncé le président Boris Eltsine vendredi 27 mars.

Lors du lancement de la *« thérapie de choc »* de l'économie russe, le 2 janvier, les prix du pétrole et des autres produits énergétiques avaient fortement augmenté, comme l'ensemble des prix de détail dans la fédération de Russie. Le ministre de l'économie, M. Egor Gaïdar, avait cependant jugé préférable d'imposer un plafond sur les prix énergétiques, comme sur ceux de biens de première nécessité, pain ou médicaments. La libération complète, nécessaire pour assurer la mise à niveau des prix du pétrole russe avec ceux du marché mondial et pour parachever la transformation de la structure des prix de l'ancienne économie soviétique, ne devait intervenir qu'une fois la période de chauffage terminée, c'est-à-dire en avril.

Dès sa mise en œuvre, la brutale libération des prix entreprise par l'équipe de M. Gaïdar s'est heurtée à de multiples critiques, de nombreux économistes accusant le gouvernement de n'avoir su réduire le déficit budgétaire, stabiliser la monnaie, ou entreprendre des réformes structurelles. Samedi 28 mars, un groupe d'experts russes dénonçait dans le journal *Moskovski komsomolets* la possible libération des prix de l'énergie, affirmant qu'une telle mesure aggraverait encore l'hyperinflation et ruinerait l'industrie sidérurgique, qui s'approvisionne en charbon auprès des bassins du Donbass et du Kouzbass et écoule difficilement sa production.

INDICATEURS

RUSSIE

● **Prix : + 1 % par jour.** – Le rythme de la hausse des prix est de 1 % par jour en Russie, a annoncé le 27 mars le ministre russe de l'économie, M. Egor Gaïdar. Au cours d'une conférence de presse, le ministre a expliqué qu'après la libération des prix le 2 janvier dernier ces derniers avaient augmenté plus vite que la masse monétaire dans le pays. Il s'est ensuivi une pénurie de roubles.

ÉTATS-UNIS

● **Dépenses de consommation : + 1 % en février.** – Les dépenses de consommation aux Etats-Unis ont augmenté de 1 % en février, tandis que les revenus des ménages faisaient dans le même temps un bond de 1,1 %. Il s'agit de la deuxième hausse mensuelle consécutive et de la plus forte depuis janvier 1989, période au cours de laquelle cette catégorie de dépenses, qui représente deux tiers de l'activité économique américaine, avait progressé de 1,3 %. Le redémarrage des dépenses de consommation pendant les deux premiers mois de l'année intervient après trois mois de stagnation.

En raison de provisions pour risques immobiliers

La banque Worms annonce une perte de 179 millions de francs pour 1991

Après sept années consécutives de résultat positif, la banque Worms, filiale à 100 % de l'UAP (Union des assurances de Paris), annonce pour 1991 une perte consolidée de 179 millions de francs contre un bénéfice de 192 millions en 1990. Ce résultat négatif est la conséquence directe d'une forte augmentation des provisions, à 629 millions de francs contre 404 millions en 1990. La moitié de ces provisions, 310 millions de francs, a été affectée pour couvrir des risques immobiliers. Avec environ 6,5 milliards de francs d'engagements dans l'immobilier et *« certains dossiers de promoteurs et de marchands de biens à risques »*, explique M. Jean-Michel Bloch-Lainé, président de la banque nationalisée, *« nous n'avions pas le choix et devions assainir notre bilan »*. Au-delà de ces risques spécifiques, l'exercice 1991 aura été médiocre pour l'établissement spécialisé dans le crédit aux entreprises et la gestion de patrimoine.

Dans une conjoncture délicate, le résultat brut d'exploitation est resté quasiment inchangé, à 490 millions de francs contre 482 millions de francs. L'année en cours sera encore difficile et l'objectif pour 1995 de la banque est de pouvoir s'autofinancer totalement, et, plus encore, de permettre à son actionnaire unique de céder une partie de son capital pour récupérer des investissements de l'ordre de 700 millions de francs. L'actif net de la banque Worms est aujourd'hui évalué à 2 milliards de francs.

E. L.

COMMUNICATION

Un sondage CLEMI - « Phosphore » auprès des 15-20 ans

Les lycéens s'intéressent surtout à la presse quotidienne et à la radio

A l'occasion de la troisième Semaine de la presse à l'école, organisée par les ministères de la communication et de l'éducation nationale du lundi 30 mars au 4 avril, le Centre de liaison de l'enseignement et des moyens d'information (CLEMI) et le mensuel *Phosphore* ont publié, mercredi 25 mars, un sondage sur « Les 15-20 ans et la presse ». Réalisé du 30 janvier au 3 février auprès d'un échantillon représentatif de 802 lycéens par l'institut CSA, ce sondage bouscule certaines idées reçues (1).

96 % des lycéens estiment qu'il est important de se tenir informé de l'actualité, pour satisfaire sa curiosité personnelle (63 %), pour s'insérer dans la vie sociale (48 %) et pour réussir professionnellement (35 %), enfin pour pouvoir voter *« en connaissance de cause »* (26 %). 45 % des lycéens lisent au moins un quotidien une fois par semaine (contre 40 % des adultes). Près de la moitié d'entre eux lisent surtout un quotidien régional, mais 26 % lisent de temps en temps un quotidien national (7 % tous les jours), contre 22 % des adultes.

S'ils s'intéressent davantage à la presse quotidienne que leurs parents, les lycéens sont aussi des auditeurs de la radio : 41 % d'entre eux écoutent les bulletins d'information tous les jours. Ce qui ne les empêche pas de plébisciter d'abord NRJ, Skyrock et Fun-Radio – essentiellement musicales – devant Europe 1 ou les autres grandes stations offrant plus d'information. Parmi les chaînes de télévision, c'est Canal Plus qui emporte leurs suffrages.

En matière de crédibilité des médias, les lycéens se distinguent des adultes en accordant la palme à la télévision plutôt qu'à la radio. Mais ils se rejoignent dans leur jugement sur les journalistes. Plus de 65 % des lycéens les estiment *« compétents »* et *« sérieux »* mais presque 60 % ne les jugent ni indépendants ni honnêtes. Le premier vecteur de l'information dans la vie lycéenne demeure les 59 % d'enseignants qui utilisent d'abord la télévision (57 %), la presse écrite (37 %) et la radio (8 %) dans leurs cours, surtout en histoire-géographie, en français et en économie. Signe des temps : 68 % des professeurs conseillent à leurs élèves de regarder la télévision, tandis qu'ils sont 63 % à les inciter à lire la presse...

(1) *Phosphore*, n° 135, avril 1992.

□ **Le groupe de presse Springer supprimera plus de 10 % de ses emplois.** – Le groupe de presse allemand Axel Springer Verlag AG, qui publie notamment *Bild Zeitung* et *Die Welt*, a annoncé le 27 mars à Berlin son intention de supprimer 1 400 de ses 12 620 emplois d'ici à 1993, ce qui, selon un audit, réduirait ses frais généraux de 16 %.

□ **Un prêt du FMI à Israël.** – Le FMI vient d'accorder un prêt de 250 millions de dollars à Israël pour compenser les pertes en devises étrangères subies par le pays à cause de la guerre du Golfe, a indiqué, dimanche 29 mars, la Banque d'Israël. Ce prêt d'une durée de cinq ans, à faible taux d'intérêt, est assorti d'une période de grâce de deux ans. Les responsables de la Banque d'Israël estiment que la décision du FMI va améliorer la cote du pays auprès des milieux financiers internationaux, une cote détériorée par le différend existant avec les Etats-Unis sur les garanties du Trésor américain pour des emprunts de 10 milliards de dollars.

ÉCONOMIE

Transports : la route se taille la part du lion

Les deux graphiques ci-contre montrent qua la décennie écouléa a été merquée par le triomphe de le route aussi bien pour le transport « terrestre » des voyagaurs qua pour l'acheminement des marchandises. La décadence du chemin da fer et da la voie d'eau ast patente en matièra de fret. Malgré l'entrée en lice da la ligna Atlantique, le TGV e marqué la pas l'en dernier et n'est pas parvenu à compenser le décroissance du réseau clessiqua. Les chiffres de l'Observatoire économique et statistique des tranaports (OEST) font apparaître, per ailleurs, que la succès de l'eutomobile dieael s'eccompagne d'un allongament de 400 kilomètras de le distance annuella moyenna parcourua per véhicula.

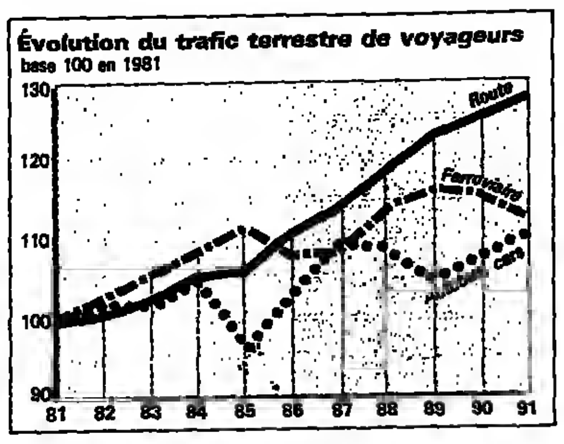

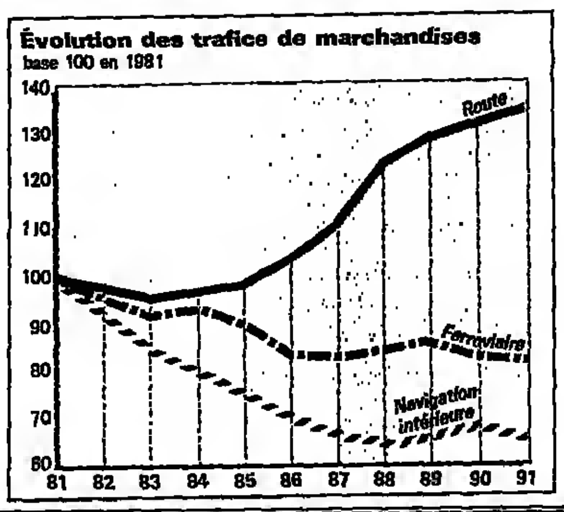

CARNET DU Monde

Décès

– M. et Mme Constant Guihannec,
Mlle Françoise Guihannec,
Robert Venables Q.C.,
ont l'immense tristesse de faire part du rappel à Dieu de

Yves GUIHANNEC,
ancien élève
de l'Ecole normale supérieure
de la rue d'Ulm
et de l'université d'Oxford,

survenu à Londres, le 24 mars 1992, muni des sacrements de l'Eglise.

La cérémonie religieuse sera célébrée le *jeudi 2 avril, à 8 h 30*, en l'église Saint-Thomas-d'Aquin, à Paris-7e.

Les Agets,
53170 Le Buret.
33, rue Fontaine,
75009 Paris.
44, rue de Verneuil,
75007 Paris.
(*Le Monde* du 27 mars.)

– M. et Mme Dealberto-Ricard,
Laetitia et Clara,
M. et Mme Georges Ricard,
André et David,
ont la douleur de faire part du décès de

Jacqueline RICARD,
née Duval,

survenu le 24 mars 1992.

Cet avis tient lieu de faire-part.

La famille remercie tous ceux qui partagent sa peine.

Remerciements

– **Alain MANANT**

a choisi de nous quitter le 21 mars 1992.

Jeanine,
son épouse,
Coralie, Manthieu et Emmanuel,
ses enfants,
remercient tous ceux qui leur ont témoigné de l'affection en ces circonstances.

Avis de messe

– Une messe sera dite le veodredi 3 avril 1992, en l'église Saint-Honoré d'Eylau (nouvelle église), à 18 h 30, pour

M. François CAIL,
avocat honoraire au Cooseil d'Etat
et à la *Cour* de cassation,
ancien président de l'Ordre,

décédé le 8 février.

– **Le docteur**
Bernardine LECOINTRE,
psychiatre des hôpitaux,

nous a quittés le 14 février 1992, dans sa quarante-septième année.

Dans leur grande douleur et leur espérance,
Mme Louis Lecointre,
sa mère,
Mme Rolande Lecointre,
sa sœur,
vons invitent à une messe à sa mémoire, le samedi 4 avril à 10 h 30, à Sainte-Isabelle de Neuilly, 1 *bis*, place de Bagatelle.

Les personnes qui ne pourraient être présentes peuvent participer à la collecte qui sera faite à l'intention d'Amnesty International et de l'Association Raoul-Follereau contre la lèpre.

32, avenue de la Belle-Gabrielle,
94130 Nogent-sur-Marne.
6, rue Lamartine,
94360 Bry-sur-Marne.

Anniversaires

– Le 29 mars 1982,

Jean Paul CHRISTOPHE

mettait fin à ses jours.

Ceux qui l'ont connu et aimé se souviennent.

Communications diverses

– Société des études renaniennes : mardi 7 avril 1992, à 17 h 15, salle 5 du Collège de France, conférence de M. Michel Drouin, chargé de recherches au CNRS, sur « André Suarès et Ernest Renan ».

Soutenances de thèses

– M. Simon Claude Mimouni présentera le *mercredi 15 avril 1992*, à 14 heures, salle Marcel-Mauss de la sectioo des *sciences religieuses* de l'Ecole pratique des hautes études (Sorbonne, *escalier E, 1er étage à gauche*, 45, rue des Ecoles, Paris-5e), une thèse de doctorat intitulée : « *Genèse et évolution des traditions anciennes sur le sort fioal de Marie (la Dormition et l'Assomption)* ». Cette soutenance est publique.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

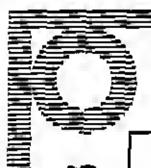

GROUPE PRINTEMPS

Le Directoire de AU PRINTEMPS S.A., sous la présidence de Monsieur Jean-Jacques DELORT, a arrêté les résultats consolidés du Groupe et les comptes de la Société-Mère au 31 décembre 1991. Ils ont été présentés au Conseil de Surveillance le 25 mars 1992.

L'exercice qui vient de s'écouler, marqué par le ralentissement de la consommation et les *conséquences de la guerre du Golfe qui a particulièrement frappé les grands magasins parisiens*, a illustré le bien-fondé de la stratégie de multidistribution suivie par le Groupe.

GROUPE CONSOLIDÉ (en MF)

	1991	1990
Chiffre d'affaires	31 280	29 388
Résultat courant avant Impôt	846	687
Résultat exceptionnel (net)	1 842	41
Participation des salariés et impôt sur les sociétés	(700)	(316)
Quote-part dans les résultats nets des sociétés mises en équivalence	115	122
Dotations amortissements écarts d'acquisition	(33)	(31)
Résultat net	2 070	503
Dont part du Groupe	1 857	317

RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT

Il s'améliore de 23 % malgré un repli très sensible (128 MF) des résultats de la Branche Magasins, essentiellement imputable à la mauvaise activité du Printemps Haussmann (qui ne *représente plus que 8 % du chiffre* d'affaires du Groupe).

Mais ce repli a été plus que compensé par une amélioration de 97 MF des résultats de la Branche V.P.C. (+ 18 %) et une progression du résultat de la Maison-Mère et de ses sociétés annexes de 190 MF après élimination des dividendes internes. Cette progression est attribuable, environ pour moitié, aux produits financiers supplémentaires résultant de la cession de VINIPRIX/EUROMARCHE en milieu d'année. Le solde provient de l'amélioration du résultat d'exploitation et de gestion de trésorerie de la Maison-Mère.

RÉSULTAT DES SOCIÉTÉS MISES EN ÉQUIVALENCE

Ce poste enregistre notamment les résultats de la Branche Finance qui s'élèvent à 142 MF contre 118 MF en 1990 (+ 20 %).

Il a, d'autre part, été affecté par les résultats d'EMPIRE STORES pour les quatre premiers mois de l'année, avant la prise de contrôle à 100 % de la société, soit – 23 MF contre + 1 MF en 1990.

RÉSULTAT NET

Après amortissement des écarts d'acquisition, le résultat net de l'ensemble du Groupe s'élève à 2 070 MF contre 503 MF en 1990.

Le tableau ci-dessous présente le retraitement de ce résultat net après élimination des principales composantes des résultats exceptionnels des exercices 1990 et 1991 :

	1991	1990
Résultat net	2 070	503
Elimination des plus-values de cession nettes d'impôt et charges annexes	(1 662)	(51)
Autres éléments non récurrents y compris changement de méthode sur prise en charge des indemnités de fin de carrière	97	0
Résultat net retraité pour comparaison	505	452

AU PRINTEMPS S.A.

La Société-Mère enregistre un bénéfice de 1 749 MF (après 363 MF d'impôt sur les sociétés) contre 219 MF en 1990 (après 42 MF de boni d'intégration fiscale). Le résultat exceptionnel s'élève à 1 899 MF contre 77 MF en 1990.

Le Directoire proposera à l'Assemblée Générale Ordinaire prévue le 18 juin 1992 un dividende de 17,00 F. par action (assorti d'un avoir fiscal de 8,50 F.) contre 15 F. en 1991.

PERSPECTIVES

Le budget du Groupe pour 1992 n'a pas été construit sur une hypothèse de reprise significative de la consommation dans le courant de l'année.

Cependant le retour à un niveau d'activité normal des Grands Magasins, et la progression prévisible de la Branche V.P.C., notamment dans le domaine international, permettent d'anticiper une amélioration sensible des résultats courants du groupe à périmètre comparable en 1992.

DÉVELOPPEMENT STRATÉGIQUE

Le Directoire avait souligné dans son communiqué de mars 1991 la reconstitution, deux ans après la prise de contrôle de *LA REDOUTE*, de la capacité du Groupe à assurer de *futurs développements* par croissance externe. Dans ses commentaires sur les comptes au 30.06.1991, il notait qu'à la suite de la vente de VINIPRIX/EUROMARCHÉ, la structure financière du Groupe était devenue excédentaire.

Au 31.12.1991, les chiffres clés en sont les suivants :

Fonds propres avant distribution	6 625
Emprunts à + 1 an	1 570
Solde de trésorerie global	2 668

Le Groupe se trouve donc aujourd'hui à même de poursuivre sa stratégie de multidistribution par des opérations majeures de croissance externe qui n'affecteront pas sa capacité bénéficiaire.

GROUPE PRINTEMPS

Mort du comédien Maurice Theynac

Le comédien Maurice Theynac est mort le samedi 28 mars. Il était âgé de soixante-seize ans.

C'est la guerre qui poussa Maurice Theynac sur les planches. Né Maurice Garros en 1915, il fut *chauffeur du président* de la République Albert Lebrun jusqu'en juin *1940*. L'avènement du régime de Vichy le condamna au chômage technique. Il prit un pseudonyme et commeoca une carrière d'imitateur dans un cabaret parisien. A la Libération, il débute au théâtre dans *le Cocu magnifique* et coonaît un gros succès dans *Patate*, de Marcel Achard, où il jooe aux côtés de Pierre Dux. Il enchaîoera eosuite les rôles dans des œuvres de Pinter, Tchekhov, Claudel et Sacha Guitry, dont il devient l'ami et, par la suite, l'exécuteur testamentaire.

Parallèlement, il tourne dans une centaine de films sous la direction de Sacha Guitry (*le Diable boiteux*), d'Orson Welles, d'Abel Gance ou de Costa Gavras. Il est également apparu dans des feuilletons télévisés comme *les Dames de la côte* de Nina Companeez.

EN BREF

□ **Ecoles d'infirmières.** – Les épreuves d'admission aux écoles d'infirmières de l'Assistance publique-Hôpitaux de Paris auront lieu le 12 mai pour les épreuves écrites et entre le 1er et le 4 juin pour l'épreuve orale. Les inscriptions pour le coocours s'effectuent jusqu'au 17 avril inclus. Pour le retrait des dossiers, s'adresser au 2, rue Saint-Mertin, 75004 Paris (tél. : 40-27-44-32 ou 40-27-40-32).

□ **Assistanat d'affaires.** – Les centres de formation de la chambre de commerce et d'industrie de Paris, CPSS et Trudeioe, orgaoiseot le samedi 11 avril de 10 heures à 17 heures une journée sur les carrières de l'assistanat d'affaires. Pour tous renseignements, s'adresser au 39, aveoue de Trudaioe, 75009 Paris, ou téléphooer au 42-80-23-23.

□ **Exposition.** – A l'occasion du cinquième centenaire de la découverte de l'Amérique, les Archives nationales présenteront une exposition consacrée aux îles françaises d'Amérique. Celle-ci se tiendra du 9 avril au 5 juillet à l'Hôtel de Rohan, de 12 heures à 18 heures, sauf le lundi. Des documents originaux, des objets et des tableaux seront préseotés pour la première fois, ainsi que des cartes et des plans.

□ **Numismatique.** – Le IIIe Salon ioternatiooal de la numismatique se tiendra à l'Espace Chemperret de Paris les 8, 9 et 10 mai. Le thème choisi cette année traitera du vrai et du faux ; à cette occasion, des démonstrations pour déceler les mooneies vraies ou fausses seront présentées eu public.

□ **Fiducie.** – Le VIIe Forum de l'Associetion pour favoriser le fonctionoement de l'institution consulaire (AFFIC) se tiendra le jeudi 23 evril de 8 h 30 à 17 heures à la Maison de le chimie. Les débats porteront sur le droit des affaires, la fidocie et la société par actions simplifiée.

▶ **Inscriptions : AFFIC, 1, quai de la Corse, 75004 Paris ; tél : 43-29-21-24.**

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 5747

	1	2	3	4	5	6	7	8	9
I									■
II		■							
III						■			
IV		■							■
V							■		
VI			■						
VII				■				■	
VIII					■				
IX							■		
X						■			
XI	■								

HORIZONTALEMENT

I. La cigale et la fourmi. – II. Peuvent rouler quand on merche. – III. Ça ne nous fait pes une helle jemhe ! Contraste avec ses elentours. – IV. Nous reste en travers de la gorge. – V. Auteur d'un double meurtre. Interjection. – VI. Couvre la distance. Occesionner des longueurs. – VII. Nulle part eilleurs. Sujet de réflexion. – VIII. Feit des bulles. Cité côtière. – IX. Tire sur la corde. Partie d'une vie. – X. Crée un ensemble. Irrigue les Carpates. – XI. Ecartée du combat.

VERTICALEMENT

1. Travailler sans échafaudage. – 2. Inviter à venir. – 3. Garniture d'assiette. Avec elle, c'est le grand amour. – 4. Prend la moitié. Un représentant de la famille des ombellifères. – 5. A boire ou bien à manger. Eloigné du noir. – 6. Pronom. Recherche certains effets. – 7. Fait sortir du lot. Son avènement est un événement. Cache des êtres. – 8. D'un lieu inhabité. Qui ne se colle pas facilement. – 9. Réfléchi. Touchée par le fièvre.

Solution du problème n° 5746

Horizontalement

I. Tordeuse. Devoir. – II. Hep ! Eroupille. – III. Nouvelles. Isis. – IV. Numéro. Italie. – V. Es. Ilion. Mètres. – VI. AT. Nanisme. Ce. – VII. Ben. Rue. – VIII. ME. Sonorité. – IX. Pète. Louis. Voit. – X. Avit. MN. Notable. – XI. Lesage. Pelade. – XII. Inimitié. Opérés. – XIII. Stéatopygie. Ego. – XIV. Serge. Ordres. En. – XV. Ys. Esche. Iles.

Verticalement

1. Tonneau. Palissy. – 2. Oust ! Méventes. – 3. Rhum. Bêtisier. – 4. Déveine. Etamage. – 5. Eperlans. Gîtes. – 6. Lom. Olméto. – 7. Sel. Oignon. Ipoh. – 8. Eteins ! Ou. Peyré. – 9. Oet. Marine. Gd. – 10. DO. Ame. Isoloirs. – 11. Epile. Ut. Tapée. – 12. Visite. Evadé. Si. – 13. Olier. Obéré. – 14. Ils. Ecueil. Egée. – 15. Ré. Osée. Tessona.

GUY BROUTY

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*

Comité de direction :
Jacques Lesourne, gérant directeur de la publication
Bruno Frappat, directeur de la rédaction
Jacques Guiu, directeur de la gestion
Manuel Lucbert, secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani, Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès, Jacques Amalric, Thomas Ferenczi,
Philippe Herreman, Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985), André Fontaine (1985-1991)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

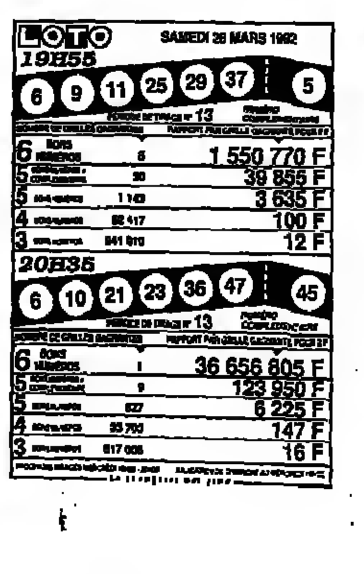

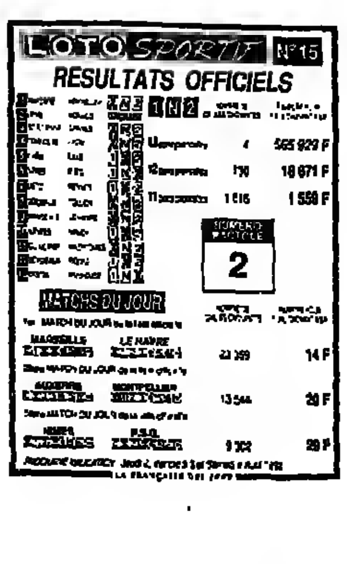

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

UN MOT NOUS ENGAGE A VOUS PRÊTER D'ABORD DE L'ATTENTION ET ENSUITE DE L'ARGENT.

Au même titre que l'épargne, le crédit est un formidable moyen de réaliser vos projets et d'accroître votre liberté. Or, quelle plus belle vocation pour une banque mutuelle que d'accroître la liberté de ses clients en leur donnant les moyens de concrétiser leurs rêves ? Bien sûr, en contrepartie, le crédit vous engage, parfois sur plusieurs années. Mal calculé, il peut compromettre votre autonomie.

C'est pourquoi, au Crédit Mutuel, quand vous nous demandez un prêt, nous prêtons d'abord attention à vos projets. Pour être sûrs de vous conseiller le crédit le mieux adapté à vos besoins et de garantir votre tranquillité.

Parce qu'un crédit ne se décide pas à la légère, il ne se conseille pas à la légère. Question de confiance et de responsabilité mutuelles.

Au Crédit Mutuel,
à cause d'un mot, nous décidons ensemble de votre crédit.
A cause d'un mot,
vous pouvez nous en demander plus.

CLM/BBDO

Crédit Mutuel

la banque à qui parler

REPRODUCTION INTERDITE

Contrôleur de gestion industrielle

Filiale germanique

ARJO WIGGINS - 1er Groupe Papetier *de la CEE - CA : 25 milliards de francs* - recherche pour sa Division papiers spéciaux, fabriquant et commercialisant une grande diversité de produits à forte valeur ajoutée (papiers techniques et industriels, papiers infalsifiables fiduciaires et billets de banque, papiers d'art) et réalisant un CA supérieur à *4 milliards de francs*, **un Contrôleur de Gestion Senior.**

Après une année de formation dans une usine française, il assurera le Contrôle de Gestion d'un ensemble industriel nouvellement acquis et situé en Bade-Wurtemberg (Allemagne). Son objectif prioritaire sera de doter cette filiale d'un système de contrôle de gestion fiable et performant, respectant les méthodes et procédures du Groupe.

Ce poste requérant rigueur et sens critique, qualités de contact et persuesion, s'adresse à un **DIPLOMÉ GRANDE ÉCOLE ou UNIVERSITAIRE** de très bon niveau, de 30 ans minimum, pouvent se prévaloir d'une expérience *réussie (3 à 5 ans) dans* le Contrôle de Gestion Industriel. Il implique un parfait bilinguisme Français-Allemand et une bonne connaissance de le culture germanique.

Les dossiers de candidature sous référence 4032 M à préciser sur l'enveloppe - seront traités confidentiellement par DEVELOPPEMENT
2, rue Dufrénoy, 75116 PARIS.

Arjo Wiggins
speciality papers - papiers spéciaux

LE MARCHE FINANCIER FRANCO-ALLEMAND

Nous sommes un puissant groupe bancaire allemand. Venez *nous rejoindre* à Francfort.

JEUNE CAMBISTE

De préférence diplômé de l'enseignement supérieur, vous avez acquis les automatismes et les bons réflexes propres à la profession. Votre connaissance des marchés et votre sens des négociations vous permettent de saisir toutes les *opportunités et de dominer la fonction.*

Aujourd'hui, vous aspirez à un horizon plus large et souhaitez entreprendre une démarche à la fois hardie et prometteuse pour l'avenir.

Nous vous proposons un environnement international au sein d'une équipe efficace et expérimentée de change et de trésorerie.

Bien évidemment, vous avez un bon niveau d'anglais et parlez peut-être français et allemand. Votre sens critique, votre imagination et vos ambitions vous permettront d'évoluer favorablement au sein de notre établissement.

Votre rémunération sera attrayante et liée à vos performances.

De plus, vous bénéficierez de tous les avantages sociaux offerts aux collaborateurs *de notre groupe.*

Adressez votre carte à notre Conseil en précisant la référence C/MI/30.03. Il prendra contact avec vous en toute confidentialité.

Conseil en management franco-allemand
Die deutsch-französische Personalberatung

CONTESSE — amp

PARIS
39, avenue des Champs-Elysées
F 75008 PARIS
Tél. : (00-33) (1) 42 89 87 44
FAX : (00-33) (1) 45 63 84 08

STRASBOURG
International Airport Strasbourg
"Le Plein Ciel" - Allée de l'Europe
F 67960 ENTZHEIM
Tél. : (00-33) 88 68 66 33
FAX : (00-33) 88 68 68 18

FRANKFURT
Frankfurt Airport Center
P.O. Box 750423
D 6000 FRANKFURT AM MAIN 75
Tél. : 0-130 81 31 50
FAX : 069 69 79 71 10

MOOG DF

fachhochschule ulm

The Fachhochschule Ulm is a major institution of degree-level engineering education in southern Germany. Currently in a process of expansion, the Fachhochschule Ulm wishes to appoint a:

Lector for French with English

to begin on 1st October 1992.

The successful candidate should have French as his/her native tongue and possess an academic degree, preferably in English. Duties will involve teaching French at various levels, contributing to the teaching of English at intermediate level, and helping the Fachhochschule to strengthen its contacts with university and industrial partners in France. Previous teaching experience and a working knowledge of German would be an asset.

The position is limited to four years. Salary will be according to the German Bundesangestelltentarif (BAT).

The Fachhochschule is trying to raise the proportion of women on its teaching staff and therefore positively encouragas qualified women to apply. Physically disabled persons who demonstrate the same qualification and suitability for the post as other applicants will be given preference.

Candidates for the position should apply in English with a full curriculum vitae and enclose photocopies of educational certificates. Applications should be sent within one month to:

Rektor der Fachhochschule Ulm
(Ref: Lector F/E)
Prittwitzstrasse 10
Postfach 38 60
W-7900 Ulm
Allemagne

EUROCONTROL

L'Organisation Européenne pour la Sécurité de la Navigation Aérienne
recherche pour le CFMU à Bruxelles (Belgique) (m/f)

ADJOINT AU CHEF DE PROJET (réf. AT/049)

Fonctions: au sein du CFMU, l'organisme central de gestion des courants de trafic aérien, le candidat retenu assistera le chef de projet pour la planification, la coordination et le suivi d'exécution de l'ensemble du projet CFMU relatif à la mise en place des installations techniques nécessaires. Les travaux sont menés en étroite collaboration avec les administrations nationales des Etats participant au projet et des associations internationales d'exploitants d'aéronefs. Il s'agit d'un poste de haut niveau dans le cadre d'un projet international réalisé par une équipe comprenant actuellement 80 personnes.

Qualifications: ✧ Ingénieur ou de formation universitaire dans un domaine scientifique, technique ou mathématique; ✧ ou disposant d'une expérience professionnelle équivalente; ✧ connaissance de l'anglais et/ou du français; ✧ expérience en matière de définition, de conception, d'acquisition et d'exploitation de systèmes de calcul informatiques complexes; ✧ maîtrise de la gestion de projets à grande échelle dans un environnement international.

Une rémunération de niveau international particulièrement intéressante, doublée d'un régime de sécurité sociale et de pension, est proposée.

Les actes de candidature et des informations complémentaires peuvent être obtenus auprès d'EUROCONTROL, Division du Personnel, rue de la Loi 72, B-1040 BRUXELLES. Télécopieur n° 32-2-729.39.72, pour des renseignements seulement, en citant le n° de référence susmentionné.

Les actes de candidature complétés, et indiquant clairement le numéro de référence, devront parvenir à l'adresse ci-dessus au plus tard le 30 avril 1992.

Ce délai sera strictement appliqué et les candidats doivent s'assurer que leur acte de candidature arrivera à destination en temps utile.

unicef

UNITED NATIONS CHILDREN'S FUND

The United Nations Children's Fund, with Headquarters in New York and offices throughout the world, seeks qualified candidates for the following position :

DEPUTY DIRECTOR
GREETING CARD OPERATION - NEW YORK

Major responsibilities include assisting the Director, Greeting Card Operation in achieving corporate goals and mandate through planning, budgeting and monitoring of its worldwide operations. To direct the New York Area Office responsible for the operations in four regions, i.e. North America, Latin America and the Caribbean, Asia and South Pacific, and ensure profitability in each region.

Minimum Qualifications : Advanced university degree in Business Administration with training in Marketing and Business Management Systems. At least thirteen years of experience in consumer product marketing, promotion, sales development, fundraising and human resource development; of which at least five years at a senior management level in international organizations/environment, including developing countries. Must have outstanding interpersonal skills and proven ability in handling external/public relations at a senior level. Managerial experience in a commercial enterprise, preferably with manufacturing facilities in the field of greeting card and other products an asset. Fluency in English and French required with excellent analytical writing skills. Working knowledge of other UN languages desirable.

UNICEF, as part of the United Nations common system, offers competitive international salaries, benefits and allowances. Please send detailed resume, in English, quoting reference number VN-92-034 to: Recruitment and Staff Development Section, UNICEF, 3 UN Plaza (H-5F), New York, N.Y. 10017, USA.

Qualified women are encouraged to apply. Applications for this position must be received by (10 days from date of publication). Acknowledgement will be sent only to shortlisted candidates.

UNICEF is a smoke-free environment

du service :
lonté et le goût

recteurs
patriés

...pables de maîtriser les aspects opérationnels, ...merciaux, financiers et humains de Sociétés établies à l'étranger. Agé d'environ 35 ans, diplômé d'une Grande Ecole de Gestion ou d'une Grande Ecole Hôtelière Internationale, vous avez une excellente pratique professionnelle de la langue anglaise. Vous avez une expérience minimum de 3 ans en tant que Directeur ou Directeur Adjoint d'une filiale à l'étranger ou d'un Centre de Profit en métropole, acquise de préférence dans le secteur de la Restauration ou dans celui des Services.
Doté d'une forte personnalité, vous possédez des qualités telles que le dynamisme, l'esprit d'équipe et la combativité. Vous avez le goût des relations humaines et l'esprit pionnier. Vous savez négocier des contrats dans un environnement parfois difficile et vous savez les concrétiser, soucieux de la qualité du service tout autant que de la rentabilité. Vous avez la volonté et le goût de réussir ? Nous attendons votre dossier de candidature sous réf. C/287, au GROUPE SHRM, Direction du Personnel, 565 avenue du Prado, 13008 Marseille.

Nous sommes un Groupe leader dans le domaine des Services d'Hôtellerie de Restauration et de Management. Nous recherchons dans le cadre du développement de nos activités internationales des futurs directeurs.

GROUPE SHRM

MEDIA-SYSTEM

La volonté au cœur du service

RETROUVEZ CES ANNONCES SUR 3615 LM

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

REPRODUCTION INTERDITE

MISSION POUR DE LOINTAINS HORIZONS

European Southern Observatory (ESO) est une organisation intergouvernementale chargée de recherches astronomiques dans l'hémisphère sud. Les huit Etats membres de l'ESO sont : l'Allemagne, la Belgique, le Danemark, la France, l'Italie, les Pays-Bas, la Suède et la Suisse. Principal centre de recherches astronomiques d'Europe, l'ESO occupe une place de choix au sein de la communauté scientifique mondiale. Ses recherches sont utiles à bon nombre de sciences ainsi qu'à l'industrie.

L'ESO souhaite adjoindre dès que possible à son siège de GARCHING près de Munich (Allemagne) les compétences de (m/f) :

INGENIEUR/INGENIEUR-TECHNICIEN (LOGICIELS)

pour le Groupe Informatique du Département Electronique de la Division VLT (Réf. EVL 324)

Responsabilités : le Département Electronique est responsable de l'étude et de la réalisation de logiciels de contrôle destinés au Very Large Telescope (VLT) de l'ESO. Le candidat sélectionné travaillera dans le Groupe Informatique qui a la charge des systèmes de contrôle. Il étudiera, développera, installera et procèdera aux essais de progiciels complexes destinés aux télescopes et instruments.
La VLT comprend 4 télescopes de 8m chacun et représente un investissement de 400 MDM. Construit par l'industrie européenne et installé au Chili, l'ESO exécutera la conception générale, l'ingénierie et la construction de quelques parties essentielles ; elle supervisera également l'ensemble du programme. Dans ce contexte, le candidat effectuera des missions de longue durée à l'observatoire de l'ESO au Chili.

Profil : le candidat retenu possède un diplôme universitaire ou un diplôme d'ingénieur-technicien ou équivalent en informatique et bénéficie de quelques années d'expérience pratique en ☐ programmation de microprocesseurs en C à l'aide d'outils de développement opérant sous UNIX ; ☐ logiciels de contrôle et circuits de commande d'écriture ; ☐ analyse et étude d'applications par la technique des diagrammes d'opération. La connaissance des «CASE tools» constitue un avantage et une bonne connaissance de l'anglais parlé et écrit est indispensable.

Contrat et rémunération : l'ESO offre pour ce poste un contrat pour une période de trois ans, renouvelable. Le salaire mensuel de base, exempt d'impôts, ne sera pas inférieur à DM 4.827

INGENIEUR-TECHNICIEN (LOGICIELS)

pour les Archives des Données Scientifiques au Centre Européen de Coordination du Télescope Spatial (Réf. ESD 7A4)

Responsabilités : cet informaticien professionnel mettra à profit ses connaissances en matière de gestion des bases de données, réseaux et interfaces utilisateurs. Il contribuera à la maintenance et au développement des logiciels de support des Archives (écrit en C) en se basant sur l'évolution des besoins des utilisateurs et des changements technologiques. Il assurera également la compatibilité en tenant compte des Archives principales de l'Institut du Télescope Spatial aux Etats-Unis.

Profil : le candidat retenu possède une diplôme universitaire ou supérieure technique, d'ingénieur-technicien ou équivalent en informatique. Il bénéficie obligatoirement d'une expérience en Fortran, C et Unix et la connaissance de VMS constitue un avantage. La maîtrise des principes de méthodologie de développement des logiciels et gestion de la configuration ainsi qu'un bon esprit d'équipe et d'excellentes facultés de communication en anglais sont également indispensables.

Contrat et rémunération : l'ESO offre pour ce poste un contrat d'auxiliaire (à terme fixe, 6 ans max.) d'une durée initiale de trois ans, renouvelable pour une seconde période de trois ans. Le salaire mensuel de base, exempt d'impôts, accordé pour ce poste ne sera pas inférieur à DM 4.827.

TECHNICIEN ELECTRONIQUE/INGENIEUR TECHNIQUE

pour le Groupe Electronique de la Division VLT (Réf. EVL 305)

Responsabilités : cet ingénieur participera de manière active à la mise au point de l'instrumentation astronomique dans le groupe électronique de l'ESO. Il se chargera de la conception, de l'aménagement et de la réalisation des pièces majeures de grands systèmes complexes et prendra en charge le parc de matériel de mesure, le contrôle de l'équipement et l'entretien des machines à mesurer.

Profil : le candidat possède en diplôme Technique supérieur (p.e. BTS/DUT) ou un diplôme d'ingénieur Technique en électronique. Il bénéficie de plusieurs années d'expérience dans les techniques digitales et analogiques, acquise en travaillant sur de grands ensembles électromécaniques.
La connaissance des systèmes à base de microprocesseurs (matériel et logiciel), des systèmes d'asservissement, ainsi que des interfaces CAMAC et VME constitue un avantage. Une bonne connaissance de l'anglais est indispensable et la connaissance pratique du français et de l'allemand représente un atout.

Rémunération : le salaire mensuel de base, exempt d'impôts, offert pour ce poste, ne sera pas inférieur à DM 4.827.

TECHNICIEN D'EXPLOITATION
(Equipement de commande à distance)

pour le Groupe Electronique de la Division VLT (Réf. ETD1A4)

Responsabilités : en qualité de Technicien d'exploitation, le candidat apportera au sein de l'équipe de commande à distance du Groupe Electronique une assistance aux astronomes visiteurs venus pour observer - en temps réel et depuis l'Europe, grâce à une liaison par satellite - avec des télescopes situés au Chili. Afin de pouvoir agir de façon autonome et conseiller de façon optimale les astronomes, le candidat retenu devra acquérir une parfaite connaissance du système en place (mini-ordinateur, électronique, réseau et instrumentation astronomique à La Silla). Il se rendra à l'observatoire de la Silla au Chili, pour une prise de contact indispensable et bon déroulement de sa fonction.

Profil : le candidat possède un diplôme Technique supérieur (p.e. BTS/DUT) en informatique ou en électronique. Les candidats possédant un diplôme d'ingénieur Technique ou équivalent peuvent également poser leur candidature. Cette fonction nécessite plusieurs années d'expérience en programmation et opération sur mini-ordinateur (HP de préférence) ainsi qu'en interfaces électroniques. Indépendant et flexible, le candidat retenu pour ce poste possède obligatoirement une très bonne connaissance de l'anglais.
Notre futur Technicien d'exploitation remplira sa mission principalement durant les périodes d'observation (entre 23.00h et 12.00h) pendant toute la semaine, y compris les week-ends et par roulement de 2 à 3 personnes. Des heures supplémentaires (dans les limites définies par "les Statuts et Règlement du Personnel"), conformément rémunérées, pourraient s'avérer nécessaires.

Contrat et Rémunération : l'ESO offre pour ce poste un contrat d'auxiliaire à terme fixe (6 ans maximum) d'une durée initiale de trois ans, renouvelable pour une seconde période de trois ans. Le salaire mensuel de base, exempt d'impôts, accordé pour ce poste, ne sera pas inférieur à DM 4.213.

Les conditions ESO : les collaborateurs de l'ESO bénéficieront de conditions de travail favorables au sein d'un environnement scientifique international.
La rémunération pour ces quatre postes sera fonction de la qualification, de l'expérience et de la situation familiale du candidat.
Aux salaires mensuels de base, exempts d'impôts, proposés pour ces deux postes, peuvent s'ajouter une indemnité d'expatriation de 9 % (célibataire) ou de 12 % (chef de famille) ainsi que quelques autres allocations.
Bien qu'une préférence soit accordée aux ressortissants des Etats Membres de l'ESO, aucune nationalité n'est à priori exclue.
Les candidatures doivent être transmises, en précisant la référence du poste à pourvoir, dès que possible, à l'Administration du Personnel et des Services Généraux, European Southern Observatory : Karl-Schwarzschild-Straße 2, D-8046 Garching, près de Munich, Allemagne. Tél : (89) 320. 06. 216.

EUROPEAN SOUTHERN OBSERVATORY

L'ÉCOLE POLYTECHNIQUE FÉDÉRALE DE LAUSANNE

met au concours les postes de

- **professeur assistant en électronique**
  au Département d'électricité, en particulier dans le domaine des circuits et systèmes électroniques pour les télécommunications
- **professeur assistant en électronique de puissance**
  au Département d'électricité en particulier dans le domaine des convertisseurs statiques
- **professeur assistant d'informatique technique - systèmes de communication**
  au Département d'informatique dans les domaines suivants :
  - Spécification de systèmes temps réel
  - Systèmes de communication temps réel
  - Réseaux industriels
- **professeur assistant en géométrie différentielle**
  au Département de mathématiques dans le domaine de la géométrie riemannienne
- **professeur assistant en « modules microtechniques »**
  au Département de microtechnique dans le domaine des microsystèmes (conception, intégration, techniques de fabrication et d'assemblage).

Les candidatures féminines sont vivement encouragées.

Délai d'inscription : 31 mai 1992.

Entrée en fonctions : Automne 1992 ou à convenir.

Les personnes intéressées voudront bien demander le dossier souhaité au :

**Secrétariat général
de l'École Polytechnique Fédérale de Lausanne
CE Ecublens - 1015 LAUSANNE, SUISSE**

NATIONS UNIES
PROGRAMME DE FORMATION DE TRADUCTEURS DE LANGUE FRANÇAISE

L'ONU organise un programme de formation de traducteurs africains de langue française, qui aura lieu au Cameroun d'octobre 1992 à avril 1993. Ce programme a pour but de préparer des candidats au concours officiel de recrutement de traducteurs-rédacteurs de comptes rendus analytiques de langue française que l'ONU prévoit d'organiser au milieu de 1993. Les lauréats africains du concours qui auront participé au programme de formation seront affectés initialement à la Commission économique pour l'Afrique. Les candidats au programme de formation seront sélectionnés par le jury d'examen de l'ONU sur la base d'un examen écrit qui sera suivi d'une entrevue. L'examen écrit, prévu pour juin 1992, aura lieu dans les centres choisis en fonction du nombre et du lieu de résidence des candidats remplissant les conditions voulues. L'examen est ouvert aux ressortissants de pays africains qui remplissent les conditions suivantes :

a) avoir le français comme langue principale ;
b) avoir une parfaite maîtrise du français et une excellente connaissance de l'anglais ainsi que de l'arabe, du chinois, de l'espagnol ou du russe ;
c) être titulaire d'un diplôme ou d'un certificat équivalent délivré par une université ou un établissement supérieur où le français est la langue d'enseignement.

Les candidats résidant en Afrique doivent se procurer le formulaire de demande d'admission à l'examen en s'adressant au Centre d'information des Nations unies ou au bureau du Programme des Nations unies pour le développement (PNUD) le plus proche, ou à l'adresse suivante :

**COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'AFRIQUE (CEA)
Section du personnel, Division de l'administration
(Programme de formation de traducteurs)
P.O. Box 3001 – Addis-Abeba (Ethiopie)**

Le formulaire dûment rempli devra être retourné le 1er MAI 1992 au plus tard à l'adresse où il aura été obtenu.

Les candidats résidant en Europe doivent se procurer le formulaire de demande d'admission à l'examen en écrivant à l'adresse indiquée ci-après et le retourner à la même adresse, dûment rempli, le 1er MAI 1992 au plus tard :

**SECTION DE RECRUTEMENT DU SECRÉTARIAT
(Programme de formation de traducteurs pour la CEA)
Bureau 286 – Office des Nations unies à Genève
CH-1211 GENÈVE (Suisse)**

Le Monde
des
Carrières Européennes en Entreprises

CEI CONSULTANTS Ltd

CEI

DIRECTOR BRUSSELS
SENIOR CONSULTANT BRUSSELS

CEI is an independent consultancy providing services in local economic development, evaluation and the management of change. Founded in the UK in 1981 CEI now has offices in Brussels, Edinburgh, Liverpool and London.
CEI is currently seeking to recruit a Director for its Brussels office. The successful applicant will be responsible for the management, development and promotion of the office.
CEI is also inviting applications for the post of Senior Consultant in Brussels, however the process of recruitment will be postponed until the Directors post has been filled.
The Senior Consultants post will suit someone who wishes to gain further consultancy management experience in an open and supportive organisation.
Applicants should have a previous track record in consultancy, preferably in the fields in which CEI specialises.
Individuals should be fluent in English and French, other languages would be an advantage.

For further information please phone or write to:

CEI Consultants Ltd, Trident House, 31/33 Dale Street, Liverpool, L2 2HF.

Telephone No: + 44 51 236 6360

Closing date for applications is April 17th 1992.

We welcome applications from suitably qualified and experienced people regardless of gender, ethnic origin, age or disability.

Le Monde
SÉLECTION IMMOBILIÈRE

appartements ventes

7e arrdt

R. DE L'UNIVERSITÉ
Imm. 18e, 100 m², 5e ét. sans ascens. 47-04-45-00

PRÈS INVALIDES
Dans belle rénovation. Très beau 4 P. 105 m². Prestat. luxueuses, 3e asc. 3 650 000 F. 42-60-30-16

11e arrdt

PARMENTIER. Immeuble ravalé. 2 PIÈCES Cuis. Tout confort. Chauff. cent. SOLEIL. 590 000 F. CRÉDIT. 43-70-04-64

12e arrdt

Mo GARE LYON. Imm. récent, pierre de taille. Beau double liv. s/jard. Sans vis-à-vis. 4e asc. 695 000 F. 48-04-35-35

13e arrdt

**EXCEPTIONNEL
AV. SŒUR-ROSALIE**
6 P. duplex. 7/8e étage. Double exposition. Cuisine, s. à manger aménagées. Livraison JUIN 1992.

BREGUET
Commercialisation. CPM Patrice Mury
48-25-55-00

14e arrdt

26, R. HENRI-REGNAULT
2 P., studio à rénover
A PARTIR DE 450 000 F
Visite mardi 13 h 30 à 16 h 30

IMM. PIERRE DE T.
Ascenseur.
2 P. ET 3 P.
Surfaces aménageables.
A PARTIR 19 000 F/m²
Visite mercredi et jeudi de 13 h 30 à 16 h 30
8, R. POIRIER-DE-NARÇAY

ALÉSIA GD 2 P.
4e ét. Clair. Pierre de t. BON STANDING. 865 000 F. A SAISIR. 43-35-52-82

15e arrdt

PRIX INTÉRESSANT
Mo DUPLEIX. Studio tt cft. bon plan, 3e ét. Vue dégagée dans imm. anc. Bon stand. A VOIR. 43-35-52-82

16e arrdt

MICHEL-ANGE
Pierre de t. Coquet studio, cuis. équipée. Tt cft, asc. 410 000 F. 48-04-35-35

19e arrdt

PARC DES BUTTES-CHAUMONT
Pptaire vend 2 PCES, coin cuisine, wc, bains. Imm. stand. Gard. asc. Chff. cent. 535 000 F, crédit. 43-70-04-64

20e arrdt

PÈRE-LACHAISE
Récent. Ét. élevé. Gd séj. + 2 chbres, loggia. Soleil. Park. 45-03-03-18

Mo JOURDAIN
2 PCES, cuis., tt conft. 1er ét. Px 350 000 F. Tél. : 46-04-85-85

92 Hauts-de-Seine

**NEUILLY
NEUF - LUXE**
RESTE AU 4e ÉTAGE
1 appart. 3/4 P. 1 studio, réunion possible. 47-47-45-55

NEUILLY - CHATEAU
Pierre de t. 5e ét., balc., dble liv. + chbre, plein sud. Tél. : 47-47-45-56

BOULOGNE
Métro M.-Sembat
4 PIÈCES 102 m²
Superbe séj. 45 m², 3 chbres. Livraison immédiate. Prix : 2 370 000 F.

BREGUET
47-58-07-17

appartements achats

Rech. URGENT 100 à 120 m² PARIS préf. 5e, 6e, 7e, 14e, 15e, 16e, 12e, 9e. Paiement compt. 48-73-48-07.

locations non meublees demandes

Paris

EMBASSY SERVICE
recherche APPARTS DE GRANDE CLASSE VIDES ou MEUBLÉS
(1) 45-62-30-00

MASTER GROUP
recherche appts vides ou meublés du studio au 7 P. POUR CADRES, DIRIGEANTS DE SOCIÉTÉS ET BANQUES
47, rue Vaneau, Paris-7e
TÉL. 42-22-98-70

locations meublees demandes

Paris

RÉSIDENCE CITY
URGENT rech. pour dirigeants étrangers d'importants groupes anglo-saxons LUXUEUX APPARTEMENTS MEUBLÉS DURÉE 1 A 2 ANS. LOYERS GARANTIS.
TÉL. : (1) 45-27-12-19

VIE DES ENTREPRISES

Une société prisée des boursiers

Pernod-Ricard améliore ses bénéfices réels de 8,3 %

«Après cinq années de croissance externe soutenue, Pernod-Ricard s'est consacré au développement des filiales du groupe et à la mise en œuvre des synergies entre les filiales», a expliqué le président du groupe, M. Patrick Ricard, en présentant les résultats de 1991. Le chiffre d'affaires a progressé de 3,5 % à 15,2 milliards de francs, tandis que le résultat net a chuté de 12,2 %, passant de 1 120 millions de francs à 983 millions de francs. Toutefois, l'année 1990 avait été *«exceptionnelle»* en raison de la plus-value dégagée par la cession du champagne Besserat de Bellefon. En ne tenant pas compte de cette cession, le résultat net a progressé de 8,3 % (983 millions contre 908 millions) et le bénéfice net part du groupe s'est amélioré de 7,3 % (956 millions contre 891 millions).

Evoquant l'année écoulée, M. Ricard a rappelé que le groupe a pâti de la guerre du Golfe, de la récession dans plusieurs pays (Etats-Unis, Royaume-Uni, Australie) et des conditions météorologiques défavorables au printemps en Europe. La firme a néanmoins poursuivi son internationalisation, réalisant à présent 49 % de son chiffre d'affaires à l'étranger contre 47 % l'an dernier. La part du «sans alcool» dans le chiffre d'affaires a repris sa croissance, représentant 38 % de l'activité globale (contre 36 % en 1990), la part des vins et spiritueux étant de 62 %.

Sur l'ensemble des filiales du groupe, deux ont enregistré des pertes : les jus de fruits JFA-Pampryl et la Société des vins de France (SVF) pour 20 millions de francs. La seule SVF a perdu 15 millions de francs, victime de la baisse de la consommation de vin en France, qui a chuté de 8 %. Des mesures de restructuration devraient être envisagées sur le site de Gennevilliers.

Sur le plan boursier, le titre Pernod-Ricard continue de réaliser une performance supérieure à celle de l'indice CAC 40. Depuis le début de l'année, l'action a ainsi gagné 26,6 % dans un marché qui s'est apprécié de 10 %. Cette hausse s'explique en partie par l'intérêt des investisseurs pour le secteur des boissons révélé par l'affaire Perrier, une société que le groupe avait en son temps convoitée. L'action a aussi été dopée par des rumeurs passagères d'entrée d'un groupe étranger dans le capital (*le Monde* du 1er février). L'entreprise *«est bien contrôlée»*, a tenu à préciser M. Ricard, puisque le conseil d'administration détient plus de 50 % des droits de vote. *«Nous dormons tranquilles»*, a-t-il ajouté.

D. G.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

RACHAT

□ **Arjo Wiggins Appleton (AWA) rachète les activités papetières de Bunzl.** – Le groupe papetier franco-britannique Arjo Wiggins Appleton (AWA) a conclu un accord pour l'achat de l'activité papiers médicaux et hospitaliers du groupe britannique Bunzl. Le montant global de la transaction est de 10,2 millions de livres (98,8 millions de francs). Le chiffre d'affaires de cette activité s'est élevé à 15,6 millions de livres en 1991. Son acquisition doit encore être autorisée par l'office britannique de la concurrence.

PLAINTE

□ **Une trentaine de firmes électroniques japonaises poursuivies aux Etats-Unis.** – Plus de trente firmes japonaises, dont les plus grands noms de l'électronique (Sony, Matsushita, NEC, Canon, Toshiba...), ont été assignées en justice aux Etats-Unis par la société américaine Loral Fairchild pour violation de brevets sur des semi-conducteurs. La plainte porte sur les puces CDD (Charge Coupled Devices) utilisées dans les télécopieurs et les Caméscope. La firme américaine, filiale de Loral Corp., juge que les sociétés japonaises ont commis une contrefaçon de ses brevets sur ces équipements qu'elle utilise, elle, à des fins militaires. Selon la presse nippone, les firmes sud-coréennes Samsung et Goldstar comme les américaines Kokos Color et Shaffer TV sont aussi poursuivies par Loral Fairchild pour les mêmes raisons.

RÉSULTATS

□ **Electrolux : recul de 9,2 % du bénéfice d'exploitation.** – Durement affecté par la récession des marchés scandinave, britannique et nord-américain, le groupe d'électroménager suédois Electrolux a réalisé un chiffre d'affaires de 79 027 millions de couronnes suédoises (environ 75 milliards de francs), en baisse de 4,1 % sur 1990. Son bénéfice d'exploitation est tombé à 5,91 millions de couronnes (5,5 millions de francs) contre 6,5 millions de couronnes l'année précédente. Après résultats exceptionnels enfin, le bénéfice courant du géant scandinave a chuté de 1 409 à 1 031 millions de couronnes.

□ **Crédit foncier de France : bénéfice en hausse de 4,6 %.** – Le Crédit foncier de France a annoncé un bénéfice net de 658,5 millions de francs en 1991, en hausse de 4,6 % et de 14 % hors plus-values nettes à long terme. La progression globale de crédits nouveaux a été de 5,2 %. Le Crédit foncier a regagné des parts de marché dans le secteur concurrentiel (62 % de la production), où le volume des autorisations de prêts s'est élevé à 24 milliards. Quant aux prêts aidés par l'Etat, les accords de prêts nouveaux ont progressé de 21 % à 14,7 milliards de francs. Les encours de prêts ont dépassé le seuil des 300 milliards de francs, enregistrant une augmentation de 4,1 % par rapport à fin 1990. Les impayés ne représentent plus que 3,8 % des encours contre 4,9 % en 1990 et 4,4 % en 1989.

□ **DAF : perte de 1,2 milliard de francs en 1991.** – Le constructeur néerlandais de véhicules utilitaires DAF a accusé une perte nette de 394,5 millions de florins (1,2 milliard de francs environ) en 1991 contre une perte de 227,3 millions (687 millions de francs) un an plus tôt. Dans un communiqué, DAF précise que cette perte inclut des profits et charges exceptionnelles pour une valeur totale de 69 millions de florins (187 millions de francs) en raison des restructurations. Le constructeur attribue ses médiocres résultats au déclin du marché britannique, où les ventes de camions de plus de 3,5 tonnes ont chuté de 54 % par rapport à 1989. Plus généralement, il invoque le climat dépressif du marché européen des véhicules utilitaires.

□ **Banque Arjil : progression de 15 % du bénéfice net consolidé.** – La Banque Arjil, l'établissement financier du groupe Matra, a dégagé en 1991 un bénéfice net consolidé part du groupe de 81,5 millions de francs, en progression de 15 % sur l'exercice précédent (70,8 millions de francs). Le produit net bancaire a progressé de 33 % pour atteindre 254,7 millions de francs. La hausse du bénéfice net s'explique notamment par une bonne tenue des frais généraux, dont la progression a été limitée à 1 %. Les fonds propres de la banque s'élèvent à 1 023 millions de francs.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

BIMP Banque Industrielle & Mobilière Privée

SIEGE SOCIAL A PARIS 8e - 22, RUE PASQUIER

RÉSULTATS 1991

Le Conseil d'Administration s'est réuni le 25 mars 1992 sous la présidence de Monsieur Charles FROISSART.

Il a arrêté les comptes de l'exercice 1991 qui sont marqués par :
– un résultat brut d'exploitation en progression de 31%, à 163 millions (+18,5%, soit 158 millions au niveau consolidé);
– un produit net bancaire de 340 millions, soit + 4,2% (356 millions, soit + 2% au niveau consolidé);
– une importante dotation aux provisions d'exploitation et hors exploitation qui atteint en brut 171 millions, et en net, après reprise de provisions antérieurement constituées, 115 millions. Au niveau consolidé, la dotation brute est de 175 millions (soit 91 millions après reprises).

Ces dotations couvrent les risques de certaines défaillances individualisées, mais aussi l'augmentation du risque structurel des affaires immobilières dans le contexte actuel.

Le Conseil a pu noter l'effort de compression des dépenses de personnel et des autres frais généraux (respectivement en baisse de 7% et de 17%).

Le résultat net s'inscrit, après la constitution des provisions évoquées ci-dessus, à 8,9 millions de francs (contre 24,4 en 1990).

Au niveau consolidé le résultat net ressort à 16,7 millions (contre 60,5 en 1990, exercice qui avait bénéficié d'une plus-value exceptionnelle de 40 millions sur une affaire hôtelière).

Le Conseil proposera que le résultat soit affecté aux réserves en totalité.

La BIMP ayant assuré largement la couverture de ses risques, dotée de fonds propres importants, bénéficiant d'un ratio de solvabilité supérieur à 13%, s'appuyant sur des clientèles fidèles, et disposant de moyens techniques et humains confirmés, a tous les atouts pour poursuivre son développement et perfectionner une qualité de services reconnue par ses clients : particuliers, associations, entreprises et institutionnels.

FINACTIS (ACTIS)

GUINTOLI

Au cours de sa réunion du 20 mars 1992, le Conseil d'Administration a arrêté les comptes de l'exercice 1991, qui seront soumis à l'Assemblée Générale des actionnaires le 19 juin prochain.

Le Chiffre d'Affaires de la Société Mère s'élève à 1 132,1 millions de francs et le bénéfice net à 80,2 millions de francs.

Les comptes consolidés se présentent ainsi en millions de francs.

	1991	1990	%
Chiffre d'affaires	1 551,9	1 283,8	+ 20,9
Bénéfice net	47,5	46,6	+ 2
Capacité d'autofinancement	161,4	142,6	+ 13,2

La vente par GUINTOLI de sa participation dans LAGACE, motivée par la très forte baisse de conjoncture au Canada, est à l'origine du niveau élevé du résultat de la Société Mère, mais, après retraitements de consolidation, n'a pratiquement aucune influence sur le résultat consolidé.

Le niveau satisfaisant du carnet de commandes actuel permet au Conseil de proposer à l'Assemblée Générale la distribution d'un dividende net de 20 francs par action (contre 14,40 F au titre de 1990), auquel s'ajoutera un avoir fiscal de 10 francs.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 30 mars ↑

Indécis

Au lendemain des élections cantonales, le marché était indécis et les échanges peu fournis. Le début de journée était marqué par un retard de trois quarts d'heure dans l'ouverture du marché en raison d'un incident technique. A l'ouverture, l'indice CAC 40 perdait 0,67 %.

En fin de matinée il redevenait *positif* et *progressait* de + 0,29 % vers 14 heures, à 1929,04 points. Les intervenants étaient peu actifs, attendant un remaniement ministériel et écoutant les multiples rumeurs. Pour eux, le principal est que M. Pierre Bérégovoy reste dans le futur gouvernement.

Sur le marché, la reprise des cotations de *Perrier* entraînait une vive hausse de ce titre qui ainsi rejoignait son prix d'OPA à 1 700 francs. Parmi les autres progressions figuraient *la* SFIM, Bail Equipement, Cerus et Esso. Du coté des baisses figuraient Hachette, dont le cours baissait en *raison du poids de La Cinq, Eurotunnel*, contraint de négocier avec les constructeurs du tunnel sous la Manche, ou encore Plastic Omnium.

Le président du groupe GMF et de la FNAC, M. Jean-Louis Pétriat, a annoncé que son groupe s'était désormais «totalement désengagé» de TF1 et que la vente des actions avait occasionné une plus-value de 140 millions de francs. La GMF détenait 8 % du capital de cette chaîne de télévision.

De son coté, le groupe Rémy Cointreau (vins et spiritueux) proposera les 20,84 % de son capital détenus en autocontrôle au prix de 200 francs l'action, et le prix d'exercice des bons d'acquisition sera également de 200 francs, a indiqué la Société des Bourses françaises dans un avis.

LES INDICES HEBDOMADAIRES DE LA BOURSE DE PARIS

(INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE ET DES ÉTUDES ÉCONOMIQUES)

Indices généraux de base 100 : 31 décembre 1991

	20-3-92	27-3-92
Valeurs franç. à rev. variable	108,4	110,2
Valeurs industrielles	108,8	109,5
Valeurs étrangères	103,6	102,8
Pétrole-Energie	94,4	94,7
Chimie	114,8	114,9
Métallurgie, mécanique	120,4	128,8
Electricité, électronique	108,6	108,5
Bâtiment et matériaux	112,5	116,1
Ind. de consom. non alim.	119,7	112,1
Agroalimentaire	109,1	108,6
Distribution	114,9	118
Transports, loisirs, services	118,5	111,7
Assurances	113,7	113,7
Crédit bancaire	118	110,2
Sicomi	97,9	97,5
Immobilier et foncier	97,3	98,2
Investissement et portefeuille	111,8	112,6
Base 100 : 31 décembre 1981		
Valeurs franç. à revenu fixe	98,8	99,3
Emprunts d'Etat	99,2	98,6
Emprunts garantis et assimilés	99,7	98,6
Sociétés	100	99,8
Base 100 en 1949		
Valeurs franç. à rev. variable	4 190	4 220,8
Valeurs étrangères	4 101,7	4 072,9
Base 100 en 1972		
Valeurs franç. à rev. variable	884,7	889
Valeurs étrangères	864,7	860,9
Base 100 : 31 décembre 1980		
Indice des val. fr. à rev. fixe	119	118,8
Emprunt d'Etat	120,1	119,4
Emprunts garantis et assimilés	118	117,9
Sociétés	117,4	117,1

COMPAGNIE DES AGENTS DE CHANGE

Base 100 : 31 décembre 1981

	13-3-92	20-3-92
Indice général	520,3	524
Produits de base	430,8	431,1
Construction	487,5	486,4
Biens d'équipement	267,8	273,8
Biens de consom. durables	586,7	593,4
Biens de consom. non durables	770,7	774,1
Biens de consom. alim.	962,2	964,2
Services	815,5	824,8
Sociétés financières	326,6	327,4
Sociétés de la zone franc exploitant principalement à l'étranger	424,7	428,8
Valeurs industrielles	523,1	528,8

TOKYO, 30 mars ↑

Mitigée

La tendance était mitigée lundi 30 mars à la Bourse de Tokyo, l'indice Nikkei terminant en légère *hausse de 32,32 yens (+0,16%)* à 19 669,31 yens (après avoir ouvert en baisse de 0,7 %) mais le Topix gagnant deux points à 1 430. Les investisseurs sont demeurés sur la réserve, dans l'attente de la publication mardi d'un plan de relance économique par *le* gouvernement.

VALEURS	Cours du 27 mars	Cours du 30 mars
Akai	490	490
Bridgestone	1 110	1 130
Canon	1 290	1 300
Fuji Bank	1 930	1 910
Honda Motors	1 560	1 560
Matsushita Electric	1 270	1 290
Mitsubishi Heavy	590	590
Sony Corp.	4 000	4 050
Toyota Motors	1 370	1 380

Les entreprises chinoises cotées avant la fin de l'année

Les deux Bourses de la Chine devraient coter des sociétés de l'ensemble du pays avant la fin de l'année, cela pour soutenir l'activité boursière naissante, a indiqué le 28 mars un responsable de la banque centrale, la Banque populaire chinoise (BPC). Les entreprises de tout le pays pourraient alors être cotées à Shanghai et Shenzhen – où sont situées les deux seules Bourses de Chine – après avoir reçu l'autorisation de la BPC. Le gouvernement reste indécis sur la localisation d'une troisième Bourse.

PARIS :

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Alcatel Câbles	4220	4222	Immob. Hôtelière	1220	1220
Amault Associés	275	283	Inserm. Computer	150	155
B.A.C.	76 50	....	I.P.B.M.	64	
Bque Vernes	790	790	Locamic	82 50	84 20
Boiron (Ly)	415	408	Matra Comm.	165	162
Boisset (Lyon)	225	...	Molex	165 50	
C.A.I.-de-Fr. (C.C.I.)	858	860	Publ.Filipacchi	400	404 90
Cafberson	335	....	Rhone-Alp Ecu (Ly.)	327	327
Cardif	826	860	Select Invest (Ly)	50	50
C.E.G.E.P.	175	175	Serbo	320	320
C.F.P.I.	270	272	Sopra	334	
C.N.I.M.	1060	1074	TF1	400 20	405 50
Codetour	280	...	Thermador H. (Ly)	260	260
Conforama	1050	1089	Unilog	247 10	247 10
Creeks	220	220	Viel et Cie	100	99 50
Dauphin	306 50	310	Y. St-Laurent Groupe	845	855
Delmas	1000	960			
Demachy Worms Cie	345	345			
Devanlay	1009	1009			
Deville	224	215 20			
Dolisos	120	....			
Editions Belfond	190	186			
Europ. Propulsion	208	205			
Finacor	105	....			
G.F.F. (group.fon.f.)	115	115			
G.I.M.	350	356			
Gravograph	171 50	175			
Guintoli	879	890			
I.C.C.	195	197			
Idianova	92	89 90			

LA BOURSE SUR MINITEL

36-15 TAPEZ LE MONDE

MATIF

Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 mars 1992
Nombre de contrats estimés : 121 872

COURS	ÉCHÉANCES Mars 92	Juin 92	Sept. 92
Dernier	107,62	107,88	108,08
Précédent	106,22	107,82	107,96

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Juin 92	Sept. 92	Juin 92	Sept. 92
108	0,53	1,14	0,92	1,15

CAC 40 A TERME

(MATIF)

Volume : 14 247

COURS	Mars	Avril	Mai
Dernier	1 932	1 946	1 958
Précédent	1 930	1 944	1 955

CHANGES

Dollar : 5,581 F ↓

Lundi 30 mars, le dollar poursuivait un mouvement de repli assez peu compréhensible amorcé la semaine précédente. A Paris, le billet vert *faiblissait à 5,581 francs* au fixing contre 5,6285 francs à la cotation officielle du vendredi 27.

FRANCFORT	27 mars	30 mars
Dollar (en DM)	1,6566	1,6460
TOKYO	**27 mars**	**30 mars**
Dollar (en yens)	133,85	132,93

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)

Paris (30 mars)	9 7/8 - 10 %
New-York (27 mars)	3 9/16 %

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100 : 31-12-91)

	26 mars	27 mars
Valeurs françaises	111,80	
Valeurs étrangères	102,60	
(SBF, base 100 : 31-12-81)		
Indice général CAC	523,40	524,00
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	1 934,70	1 923,50

NEW-YORK (Indice Dow Jones)

	26 mars	27 mars
Industrielles	3 267,67	3 231,44

LONDRES (Indice « Financial Times »)

	26 mars	27 mars
100 valeurs	2 472,20	2 447,90
30 valeurs	1 938,30	1 914,90
Mines d'or	120,80	119,6
Fonds d'Etat	85,93	85,63

FRANCFORT

	26 mars	27 mars
Dax	1 719,02	1 711,45

TOKYO

	27 mars	30 mars
Nikkei Dow Jones	19 637,00	19 669
Indice général	1 428,00	1 430

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

	COURS COMPTANT Demandé	Offert	COURS TERME TROIS MOIS Demandé	Offert
$ E-U	5,5700	5,5720	5,6500	5,6550
Yen (100)	4,1910	4,1940	4,2450	4,2515
Ecu	6,9300	6,9320	6,9265	6,9335
Deutschemark	3,3920	3,3925	3,3938	3,3965
Franc suisse	3,7230	3,7260	3,7335	3,7400
Lire italienne (1000)	4,4970	4,4990	4,4740	4,4790
Livre sterling	9,6875	9,6925	9,6715	9,6835
Peseta (100)	5,3600	5,3650	5,3265	5,3370

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS Demandé	Offert	TROIS MOIS Demandé	Offert	SIX MOIS Demandé	Offert
$ E-U	4 1/8	4 1/4	4 1/4	4 3/8	4 7/16	4 9/16
Yen (100)	4 15/16	5 1/16	4 3/4	4 7/8	4 5/8	4 3/4
Ecu	9 15/16	10 1/16	10 1/8	10 1/4	10 3/16	10 5/16
Deutschemark	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16	9 11/16	9 13/16
Franc suisse	8 7/8	9	8 5/8	8 3/4	8 7/16	8 9/16
Lire italienne (1000)	11 15/16	12 3/16	12	12 1/4	12 1/16	12 5/16
Livre sterling	10 9/16	10 11/16	10 3/4	10 7/8	10 7/8	11
Peseta (100)	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16	12 3/16	12 7/16
FRANC FRANÇAIS	10	10 1/8	10 1/16	10 3/16	10 1/16	10 3/16

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.

Le Monde-RTL

ENTREPRISES

à 22h15 sur RTL

Lundi 30 mars :
Marianne Théry,
directrice de l'agence Textuel.

Mardi 31 mars :
Philippe Rougé,
Directeur des relations extérieures de Procter et Gamble.

هكذا من الأصل

BOURSE DU 30 MARS

Cours relevés à 13 h 47

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
4375	C.N.E 3%	4375	4375	4375	....
891	B.N.P. T.P.	890	895	891	+ 0 11
886	Cr.Lyon. T.P.	885	885	885	....
1345	Renault T.P.	1379	1379	1366	- 0 94
1600	Rhone Poul. T.P.	1600	1590	1590	- 0 53
1095	Saint Gobain T.P.	1110	1120	1110	....
902	Thomson T.P.	813	....	....	....
740	ACCOR	780	772	777	- 0 38
730	Air Liquide	753	750	756	+ 0 40
590	Alcatel-Alsthom	599	599	602	+ 0 50
1670	Ala.Superm.	1680	1680	1680	....
305	A.L.B.P.L.	310 30	311	311	+ 0 23
490	AGF Sté Centrale	504	503	502	- 0 40
1050	Aux. Entrepr.	1006	1010	1011	+ 0 50
152	Avenir H. Média	155	155	150	....
885	Axa (ex Cie Midi)	934	921	928	- 0 64
161	Bafip	169	170	170	+ 0 59
138	Bail-Equipem.	134 10	131	139 80	+ 4 25
770	Bail Investiss.	774	775	779	+ 0 65
460	Bancaire	475	470	471 10	- 0 82
780	Bazar H.-V.	789	786	786	- 0 38
810	Beghin-Say	809	808	810	+ 0 10
1240	Berger (M)	1439	1421	1465	+ 1 81
400	Bernard Faure	415	414	391	- 0 70
680	Bic	680	682	689	- 1 62
1050	B.I.P.	1099	1090	1090	- 0 82
345	BIS	344 80	344	343	- 0 46
375	B N P (Ci)	370 10	371	372	+ 0 51
500	Bollore Tech.	813	805	806	- 0 98
2980	Bongrain	2904	2870	2900	- 0 14
800	Bon-Marché	812	812	815	+ 0 37
590	Bouygues	611	606	612	+ 0 16
118	BP France	118	115 10	115 10	- 2 40
1050	B S N	1097	1091	1099	+ 0 18
1070	Canal Plus	1109	1100	1109	....
310	Cap Gem.S.	319 50	319	317 70	- 0 56
2520	Carrefour	2556	2556	2576	+ 0 70
101	Casino	164	162	162 10	- 0 79
97	Casino ADP	65 10	50	100	+ 0 01
2106	Castorama D.L.	2320	2300	2322	+ 0 80
182	C.C.F.	186 50	150	187 70	+ 0 59
54	CCMC Ly.	54	52 50	52 50	- 2 78
356	C.D.M.E.	358	360	360	+ 0 56
185	C.E.G.I.D.	180	150	188 50	- 1 84
141	Centrest (Ny)	150	101	152	+ 1 33
400	C.E.P. Comm.	415	403 50	403	- 2 89
120	Cerus	145	146 50	101	+ 4 14
825	Cetelem	839	833	825	- 1 67
300	CF Int.	298	300	297 50	- 0 17
340	CGI Info.	345	339 50	345	....
1220	C S I P	1226	1230	1227	+ 0 80
655	CGP	695	658	658	- 0 01
1106	Chargeurs S.A.	1178	1172	1175	- 0 26
380	Christian Dior	380 10	380	379	- 0 29
580	C I C A (M)	849	639	839	- 1 54
320	Ciments franc.	346	349	352	+ 1 73
730	Clarins	748	738	728	- 2 67
515	Club Mediter.	526	525	532	+ 1 14
194	CMB Packa.	188	188	188 50	+ 0 27
810	Colas	820	820	810	- 0 01
250	Cpt. Entrep.	255	255	251	- 1 57
1260	Compt Mod.	1302	1314	1310	+ 0 61
280	CPR (Paris Réa.)	276	275	272	- 1 45

Règlement mensuel

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
935	Créd. Foncier	964	964	986	+ 1 16
225	Crédit Loc France	227 50	224 20	224 50	- 1 32
575	Cr Lyon (Ci)	580	580	580	....
1100	Credit Nat.	1103	1104	1107	+ 0 36
310	CSEE	334	332	331	- 0 90
2830	Damart	3000	2980	2980	- 0 67
335	Dassault Aviation	345 20	345	345	- 0 06
196	Dassault Electr.	204 80	204 80	202	- 1 42
1500	De Dietrich	1528	1500	1527	- 0 07
98	Dév.R.P.d.C.(Li)	80	100 90	100 06	+ 2 80
153	Dév.R.Sud-Est	154	155	153	- 0 65
305	D M C	307	305 50	303	- 1 30
415	Docks France	420	410	410	- 0 96
355	Dynaction	358	363	365	....
2210	Eaux (Gle)	2289	2280	2297	+ 0 35
805	E.B.F.	905	900	895	- 1 10
430	Ecco	420	417	417	- 0 71
350	Elf Aquitaine	357	357	359	+ 0 56
1180	ElfSanofi/ExSanofi	1177	1183	1186	- 0 53
250	Erap-Elf (Certif)	245	248	243	- 0 82
395	Essilor	390 80	390 50	393 10	+ 0 79
186	Essil.Int.(DP)	183	185	150	+ 1 09
740	Esso	780	790	790	+ 1 28
1010	Eurafrance	1655	1654	1637	- 1 09
585	Eurocom	611	625	620	+ 1 47
160	Eurodisneyland	147 50	148 50	145 80	- 1 15
910	Europe 1	951	950	950	- 0 11
42	Euromarché	43 30	41 90	41 65	- 3 81
1459	Exor	1459	1461	1454	- 0 34
110	Finextel	119 90	120	119	- 0 75
370	Fives Lille	376	378	385	+ 2 39
2300	Fromager. Bel	2945	2925	2910	- 1 19
1770	Gal.Lafayette	1840	1840	1870	+ 1 62
1900	G.A.N.	1902	1900	1892	- 0 53
580	Gascogne (B)	570	554	554	- 2 81
1420	Gaz et Eaux	1440	1440	1440	....
805	Géophysique	844	847	847	+ 0 47
495	Gerland Ly.	549	....	....	....
750	Groupe André SA	781	790	790	+ 1 19
525	Groupe Cité	520	519	522	+ 0 39
370	GTM-Entrep.	361 20	360	365	+ 1 05
1640	Guyenne-Gas.	1674	1674	1686	+ 0 65
170	Hachette	165	158	156 40	- 5 21
475	Havas	494	491	498	+ 0 81
345	Idia	337	337	337	....
320	Imétal	325	317	320	....
147	Immob. Phénix	148	147 90	148	....
88	Ingénico	89 50	89 50	89 40	- 0 11
5920	Inst. Mérieux	5500	5490	5490	- 0 15
450	Interbail	450	450	445 90	- 1 00
800	Intertechnique	840	849	830	- 1 19
935	J. Lefebvre	950	938	938	- 1 20
830	Klépierre	613	608	590	- 3 75
710	Labinal	720	719	722	+ 0 20
345	Lafarge	357 50	355 50	361	+ 0 98
310	Lebon	333	335	336	+ 0 90
4100	Legrand	4195	4160	4265	+ 1 67
2270	Legrand (DP)	2300	2300	2270	- 1 30
430	Legris Industries	443	441	440	- 0 68

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
710	Lucindus	720	712	720	....
4410	L.V.M.H.	4417	4399	4410	- 0 16
490	Lyon.Eaux/Dumez	500	499 50	508	+ 1 60
121	Majorette Ly.	126	126 50	125	- 0 79
330	Mar. Wendel	335	339	337	+ 0 60
181	Matra	190 50	156	189 90	- 0 36
510	Merlin-Gerin	540	542	537	- 0 56
89	Metaleurop	90 50	80 70	50 20	- 1 38
49	Métrologie In.	52	52	51 50	- 0 50
158	Michelin	186	162 20	186 50	+ 0 36
156	Mn. Saleig (Ny)	156 10	....	....	....
80	MMB	77 90	76 90	77 90	- 0 01
177	Moulinex	183	179	179	- 2 19
1140	Navig. Mixte	1150	1140	1140	- 0 87
109	Nord-Est	117	117	114 50	- 2 14
270	Nordon (Ny)	281	288	289	+ 2 85
530	Nouv Galeries	580	580	582	+ 0 38
184	Olipar	185	187	183	- 1 08
780	Oréal	789	781	792	+ 0 38
380	Paribas	385 20	381 50	386 90	+ 0 44
198	Pechiney Int.	198 50	198 20	199	+ 0 25
330	Pechiney (CIP)	335	335	331	- 1 19
1470	Pernod Ricard	1540	1534	1544	+ 0 20
715	Peugeot	721	716	721	....
250	Pinault	250 70	284	288	+ 0 46
685	Plastic-Omn.	695	685	670	- 3 50
520	Poliet	549	550	550	+ 0 18
690	Primagaz	715	706	710	- 0 10
845	Printemps	761	763	756	- 0 65
3440	Promodès	3470	3485	3476	+ 0 17
645	Radiotechn.	630	630	630	....
5490	Redoute (La)	5490	5500	5470	- 0 36
198	Rémy Cointreau	198	....	....	....
580	R. Poulenc CIP	590	590	589	- 0 17
365	Rober Financ.	340 10	341	341	+ 0 26
72	Rochette (La)	73 30	71 10	72 20	- 1 50
2220	Roussel Uclaf	2200	2300	2213	+ 0 59
3150	R. Impér.Ly *	3150	3150	3170	+ 0 92
182	Sade (Ny)	184	184	182 10	- 1 03
1780	Sagem	1789	1780	1783	- 0 34
515	Saint Gobain	540	534	540	....
1280	Saint Louis	1280	1280	1290	+ 0 78
1600	Salomon Ly.	1585	1585	1585	....
340	Salvepar (Ny)	356	357	355	- 0 28
1500	S A T	1520	1550	1506	- 0 99
230	Saul. Châtil.	240	242	242	+ 0 62
1100	Saupiquet (Ns)	1170	1188	1170	....
880	Schneider	865	850	864	+ 1 37
18 60	SCOA	18 06	19 10	19 50	....
440	Scor S.A.	463	464	460	- 0 65
2070	S.E.B.	2135	2149	2130	- 0 23
450	Sefimeg	450	445	445	- 1 11
113	Selectibanque	116 50	110	117	+ 0 43
225	Sextant A.	233	234	232	- 0 43
810	S F I M	824	874	860	+ 4 37
235	S.G.E.	239 90	234	235 50	- 0 59
460	Simco	450 50	450	446	- 1 00
785	St. Rossignol	786	762	785	- 0 13
470	Sligos	480	486	486	+ 1 25

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
600	Société Géné.	612	604	620	+ 1 56
69	Sodecco (B)	67 50	68	67	- 0 74
147	Sodero (Ns)	147	148	148	+ 0 68
1010	Sodexho	1034	1021	1035	+ 0 10
82	Sogenal (Ny)	83 10	83 10	82	- 1 32
380	Sogerap	412	416	415	+ 0 73
1320	Sommer-Allib.	1328	1320	1322	- 0 45
400	SOPHIA	410	410	410	....
1546	Source Perrier	1546	1700	1700	+ 6 96
825	Sovac	819	820	818	- 0 12
310	SPEP	323 90	312 20	318	- 1 82
335	Spie-Batignol.	372 90	365	365	- 2 12
755	Strafor Facom	771	760	753	- 2 33
320	Suez	327	325	326 70	- 0 09
1180	Synthélabo	1199	1200	1200	+ 0 08
152	Thomson CSF	158	157	159 40	+ 0 89
220	Total	234 50	238	235	+ 0 21
158	– (certif.)	158 50	159	158 50	+ 0 82
225	Truffaut Fin.	215	214	215	....
520	U.A.P.	539	532	542	+ 0 56
310	U F B Locab.	313	307	306	+ 0 99
735	U I C	740	740	740	....
480	U I F	485 10	470	485 10	....
720	U I S	722	722	722	....
520	Unibail	540	550	547	+ 1 30
700	Valéo	731	730	731	....
265	Vallourec	259	258	258 90	- 0 67
320	Via Banque	328	329	329	+ 0 92
340	Worms et Cie	362	363 90	360	- 0 53
1280	Zodiac	1320	1280	1300	- 1 52
1080	Elf Gabon	1071	1080	1062	- 0 84
108	Amax	112	102	103 50	- 7 59
141	Amer. Barrick	140 50	139	138 50	- 1 35
125	Amer. Express	130 10	130 20	130 20	+ 0 80
230	A.T.T.	229 40	227	226	- 1 48
180	Anglo Amer.C.	187 50	189 50	186 70	- 0 43
305	Amgold	329	....	....	....
250	Banco Santander	245	236 70	236 70	- 3 39
815	B.A.S.F.	825	817	817	- 0 97
1000	Bayer	1012	1008	1007	- 0 49
44	Blenheim Plc	45 50	45 70	45 70	+ 0 44
37	Buffelsfont.	38	38 60	38	....
140	Chase Manh.	134 90	132 20	132 20	- 1 98
2580	Daimler Benz	2591	2575	2573	- 0 69
143	De Beers	138 30	136 70	136 70	+ 0 29
2420	Deutsche Bank	2437	2421	2426	- 0 49
1200	Dresdner Bank	1203	1199	1182	- 1 76
81	Driefontein	82 06	82 50	82 10	- 1 27
265	Du Pont-Nem.	268	267	267	- 0 37
230	Eastman Kodak	230	228	228	- 0 87
16	East Rand	14 70	19	15	+ 2 04
88	Echo Bay	38 50	38 20	38	- 1 30
250	Electrolux	249	248	248	- 0 40
121	Ericsson	129 90	126	125 60	- 3 31
310	Exxon Corp.	314 20	306 40	306 40	- 2 48
225	Ford Motor	222 20	215	215	- 3 24
45	Freegold	44 40	45 30	45 60	+ 2 70
17	Gencor	16 06	17 65	17 60	+ 4 14
445	Gén. Elect.	438 50	426 60	426 60	- 2 94

Compensation	VALEURS	Cours précéd.	Premier cours	Dernier cours	% +-
220	Gén. Motors	213 70	205 80	206 50	- 3 37
355	Gén. Belgique	347 10	....	....	....
85	Gd. Métropol.	86 80	....	....	....
55	Guinness	50 30	87	96 50	+ 0 89
21	Hanson PLC	21 10	21 20	21 20	+ 0 47
06	Harmony Gold	20	06 50	30 40	+ 1 33
470	Hewlett Packard	451 20	443	448 80	- 0 53
33	Hitachi	33 80	33 20	32 85	- 2 23
865	Hoechst	868	868	887	+ 2 19
72	Homestake	71 80	71 40	71 40	- 0 56
122	I.C.I.	122 50	124 40	123 10	+ 0 49
485	I.B.M.	472 10	466 90	466 80	- 1 12
375	I.T.T.	370	368 10	365	- 1 35
171	Ito Yokado	172	169 20	168	- 2 33
65	Matsushita	53 40	55	55 30	+ 3 56
3 55	Maxwell	3 55	....	....	....
240	Mc Donald's	234	230	229 90	- 1 75
835	Merck	830	818	818	- 1 46
505	Minnesota M.	500	488 10	495	- 1 00
44	Mitsubishi	44 40	44 10	44 10	- 0 68
340	Mobil corp.	335	335 90	333	- 0 90
330	Morgan J.P.	326 60	320 90	320 50	- 1 87
35250	Nestlé	35400	35440	35450	+ 0 14
128	Norsk Hydro	132 50	131 50	130 80	- 1 28
101	OFSIL	102	104 50	102 20	+ 0 20
1710	Pétrofina	1729	1729	1729	....
435	Philip Morris	435	428 70	426 80	- 1 50
110	Philips	109 10	109 90	108 90	- 0 10
54	Placer Dome	52 40	53 30	52 30	+ 0 20
565	Procter Gamble	570	561	561	- 1 50
192	Quilmès	209	....	....	....
26	Randfontein	23 40	24	24 15	+ 3 21
325	Rhone Poul. Rorer	322	310	310 40	- 1 74
430	Royal Dutch	427 30	427 10	427 50	+ 0 05
54	R T Z	56 70	56 55	56 50	- 0 26
1 63	Saat.& Saatchi	1 67	1 60	1 56	- 0 64
34	St Helena	33 80	34 20	32 30	- 1 77
325	Schlumberger	317 60	311 90	312	- 1 73
43	Shell transp.	43 60	43 95	44	+ 0 92
2230	Siemens	2288	2282	2265	- 1 01
430	Siemens Nixdorf	431 20	435	430	- 0 28
171	Sony	171 80	171 80	173 20	+ 0 81
74	Sumitomo Bank	73	73	73	....
161	T.D.K.	162 90	164 90	164 90	+ 1 17
62	Telefonica	62 20	62 10	62 10	- 0 16
24	Toshiba	25 20	25 06	25 06	- 0 60
555	Unilever	552	552	550	- 0 36
305	Unit.Techn.	287	289 10	289 06	+ 0 80
315	Vaal Reefs	313 50	314 50	314	+ 0 16
1200	Volkswagen	1208	1163	1153	- 3 73
385	Volvo	385	....	....	....
155	West. Deep.	154	153	155 40	+ 0 91
440	Xerox Corp.	428	413	413	- 3 50
117	Yamanouchi	116 50	110 50	110	- 1 20
2 08	Zambia Cop.	[illegible]	3 90	4 90	+ 24 6

COMPTANT (sélection)

VALEURS	% du nom.	% du coupon
Obligations		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Actions		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Bidermann Internat.	470	....
Blanzy Ouest	2300	....
B T P	85 40	53 20
Cambodge	900	890
Carbone Lorraine	502	502
Case Poclain	8 60	0 85
C.E.G.F (Frigor.)	653	650
Centenaire Blanzy	385	389
Cerabati	80	78 50
Champex Ny	80	88
CIC (CIP)	212	202

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
C.I.M.	1216	....
C.I.T.R.A.M. (B)	1830	....
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Mag. Uniprix	194 90	165 10
Magnant	750	750
Métal Déployé	450	439 10
Mors	80	08 50
Navigation (Nle)	210	....
Optorg	313	320
Oréal (CI)	388	250
Origny-Desvroise	680	700
Palais Nouveauté	1300	....
Paluel-Marmont	640	649

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Parfinance	160	....
Paris France	230 40	230 40
[illegible]	[illegible]	[illegible]

PUBLICITÉ FINANCIÈRE

Renseignements : 46-62-72-67

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Etrangères		
[illegible]	[illegible]	[illegible]
Hors-cote		
[illegible]	[illegible]	[illegible]

Cote des Changes

MARCHE OFFICIEL	COURS préc.	COURS 30/3	COURS DES BILLETS achat	COURS DES BILLETS vente
Etats-Unis (1 usd)	5 628	5 581	5 350	5 850
Ecu	5 933	5 929	....	....
Allemagne (100 dm)	339 160	339 210	328	348
Belgique (100 F)	16 477	16 480	16	17
Pays-Bas (100 fl)	301 180	301 210	290	310
Italie (1000 lires)	4 500	4 495	4 250	4 750
Danemark (100 krd)	87 400	87 380	83	91
Gde-Bretagne (1 L)	9 694	9 689	9 300	10 100
Grèce (100 drachmes)	2 921	....	2 600	3 300
Suisse (100 f)	371 950	....	362	382
Suède (100 krs)	93 420	....	89	97
Norvège (100 k)	86 430	....	82	90
Autriche (100 sch)	48 189	....	46 900	49 900
Espagne (100 pes)	5 366	....	5 100	5 650
Portugal (100 esc)	3 934	....	3 600	4 400
Canada (1 $ can)	4 726	....	4 550	4 950
Japon (100 yens)	4 201	....	4 080	4 280

Marché libre de l'or

MONNAIES ET DEVISES	COURS préc.	COURS 30/3
Or fin (kilo en barre)	61800	51700
Or fin (en lingot)	61950	61850
Napoléon (20f)	357	359
Pièce Fr (10 f)	448	....
Pièce Suisse (20 f)	358	356
Pièce Latine (20 f)	346	348
Souverain	448	449
Pièce 20 dollars	2110	2065
Pièce 10 dollars	1070	1070
Pièce 5 dollars	690	....
Pièce 50 pesos	2340	2275
Pièce 10 florins	375	370

SICAV (sélection) 27/3

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actilion	210 96	205 31
Amplitude	815 15	780 08
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Francic	476 34	462 47
Francic Pierre	109 07	104 92
[illegible]	[illegible]	[illegible]

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Priv'Associations	28970 61	28970 61
Proficius	991 24	957 06
[illegible]	[illegible]	[illegible]

c : coupon détaché - o : offert - * : droit détaché - d : demandé - ◆ : prix précédent - ■ : marché continu

AGENDA

MUSIQUE

CONCERTS

AUDITORIUM DES HALLES(40-28-28-40). Nelson Goerner : 18 h mer. Piano. Brahms, Chopin, Beethoven. *Schumann Johan Schmidt* : 18 h *jeu.* Piano. Mozart, Schumann, Liszt, Prokofiev Anne Gastinel, Pascal Godart : 19 h ven. *Violoncelle, piano. Marais, Dvorak,* Feld, Prokofiev, Schumann, Janacek, Paganini Ian Fountain : 19 h 00 sam. Piano. Mozart, Liszt, Chopin *Artur Pizarro* : 19 h lun. Piano. Haydn, Beethoven, Debussy, Prokofiev Alessandro *Corbelli* : 19 h mar. Baryton. *Bellini,* Donizetti, Rossini, Tosti.

AUDITORIUM DU LOUVRE(40-20-52-29). Jean-Efflam Bavouzet, Karoli Mosceri : 12 h 30 jeu. Piano, Florent Jodelet, Thierry Miroglio (percussions). Liszt, Bartok, Haydn.

BATEAU-THÉATRE LE NAUTILUS(40-51-84-53). Par ci, par là : jusqu'au 3 mai. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mer. ; 17 h dim. Spectacle musical de et avec Frédéric Fontanarosa (piano), Renaud Fontanarosa (violoncelle). Bach, Fauré, Paganini, Scriabine, *Prokofiev, Strauss, Chopin, Satie, Chostakovitch, Debussy.*

BOUFFES PARISIENS(42-96-60-24). *Orchestre symphonique français* : 21 h lun. Kun-Woo Paik (piano), Choo Hoey (direction). Rossini, Tchaïkovski, Beethoven.

CENTRE DE LANGUE ET DE CULTURE ITALIENNE(47-38-23-64). Lorenzo Cipriani : 16 h sam. Clavecin, Pierre-Marie Villard (flûte). Bach, Frescobaldi, Mozart, Couperin, Haendel.

CENTRE EDMOND-FLEG. Zadok E. Meyer : 19 h 15 dim. Violoncelle. Bach, *Schubert, Fauré, Bloch.*

CHATELET. THÉATRE MUSICAL DE PARIS(40-28-28-40). Chilingirian Quartet : 12 h 45 *mer., ven.* Britten, *Tippett* Isabelle Garcisanz, Alberto Ponce : 12 h 45 lun. Soprano, guitare, Maryse *Ancelin (flûte). De Milan, Del Encina, De* Fuenllana, Granados Orchestre de la Radiodiffusion suédoise : 20 h 30 mar. Andras Schiff (piano), Esa-Pekka Salonen (direction). Lutoslawski, Bartok, Berwald Les Solistes de l'Ensemble Inter-Contemporain : 16 h dim. Ligeti, Donatoni, Boulez.

CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE(40-40-46-46). *Jory Vinikour* : 19 h lun. Clavecin. Bach.

EGLISE NOTRE-DAME DU SECOURS-PERPÉTUEL. Quatuor vocal Clé de fa : 20 h 30 sam. Poulenc, Milhaud, Schumann.

EGLISE RÉFORMÉE DES BATIGNOLLES. Michel Thiolat : 20 h 30 ven. Guitare. Milan, Navaez, Bach, Sor, Albeniz, Granados.

EGLISE SAINT-EPHREM-LE-SYRIAQUE. Ensemble vocal et instrumental Heinrich Schütz : 20 h 45 ven. Monteverdi, *Buxtehude, Schütz,* Froberger, J.-Ch. Bach.

EGLISE SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS. Ensemble instrumental Parenthèse : jusqu'au 2 avril. 21 h jeu. La Lyriade de Versailles, Laurent Brock (dir.). Bach Académie de l'île Saint-Louis : 21 h mar. Chorale Roland de Lassus, Bertrand de Billy (dir.). La Création de Haydn.

EGLISE SAINT-JULIEN-LE-PAUVRE. Les Trompettes de Versailles : jusqu'au 11 avril. 20 h 30 sam. Bach, *Haendel,* Vivaldi Jean-Louis Sprauel : 20 h 30 mar. Violoncelle. Bach.

EGLISE SAINT-ROCH(42-81-93-26). Orchestre du Val-de-Marne : 20 h 45 jeu. Chorale du collège de Vaires-sur-Marne. Bruno Mayan (direction). Mozart, Schubert.

FIAP(45-56-85-93). Pascal Bolbach, Cecile Wenz : 20 h sam. Guitare, alto, Annik Le Gall-Marin (flûte). Matiegka, Brouwer, Casterede, Villa-Lobos. Les samedis de la guitare.

FONDATION DEUTSCH DE LA MEURTHE. Les Goûts réunis : 20 h dim. Evan Rothstein (piano et direction).

HOTEL ADAGIO(40-45-10-00). Quintette *Anacrouse : 20 h 30 sam.* Haydn, Dvorak, Barber, Debussy.

HOTEL DE CRILLON. Andrei Vieru : 17 h dim. Piano. Bach, Beethoven, Chopin, Wagner, Scriabine.

HOTEL NATIONAL DES INVALIDES(45-68-82-30). Orchestre de l'ENM de Meudon : 20 h 30 mer. Chœurs de Paris, Christian Gouinguène (direction). Mozart, Beethoven.

INSTITUT HONGROIS(43-28-06-44). Laura *Farago, Klara Kormendi* : *20 h* mer. Soprano, piano, Laszlo Horvath (saxophone). Lajtha.

INSTITUT MUSICAL DE PARIS(45-82-10-05). Igor Gavrish : 20 h mar. Violoncelle, Galina Sherinskaya (piano). Rachmaninov, Chostakovitch, Tschedrine.

MAIRIE DU IXE ARRONDISSEMENT. Ensemble Instrumental La Bruyère : 20 h 30 mer. Rossini, Mozart, Beethoven Orchestre philharmonique de Radio-France : 20 h 30 ven. Danielle Borst (soprano), Sylvie Sullé (alto), Guy Flechter (ténor), Vincent Le Texier (baryton), Louise Bessette, Catherine Cournot, Florent Boffart, Alain Neveux (piano), Romano Gandolfi (direction). Petrassi, Penderecki, Stravinsky Maîtrise de Radio-France : 17 h 30 sam. Maîtrise nationale du centre de musique baroque de Versailles, Maîtrise de Paris, Maîtrise de garçons de Colmar, Ecole maîtrisienne régionale des pays de Loire, Maîtrise de la cathédrale de Dijon. Laseus, Pecou. Dans le cadre du Festival A travers chants Maîtrise de Radio-France : 18 h 30 dim. Maîtrise de Paris. Jorrand. *Dans le cadre du Festival A travers* chants Isabelle Moretti, Sabine Toutain, Chrystel Rayneau : 19 h lun. Harpe, alto, *flûte. Doppler, Fauré, Hindemith, Berio,* Debussy.

MUSÉE D'ORSAY. Hélène Delavault, *Irène Aitoff : 12 h 30 mar.* Mezzo-soprano, piano.

NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD(43-31-11-99). Pascal Devoyon : 20 h 30 mar. Piano. Beethoven, *Ravel, Liszt.*

OPÉRA DE LA BASTILLE(44-73-13-00). Cinq Nô modernes : jusqu'au 11 avril. 20 h mer., jeu., sam. D'après l'œuvre de Yukio Mishima adaptée par Marguerite Yourcenar. Meri Laurila (piano), Christophe Brault, Gabriel Le Doze, Lara Guirao, Vincent Nemeth, Véronique Samakh, Catherine Vuillez (comédiens), *Isabelle Aboulker (dir.), Dominique Quehec (mise en scène),* Alain Marty (chor.) Doris Lamprecht : 20 h 30 jeu. Mezzo-soprano. *Debussy, R. Strauss, Moussorgski, Weill.* Dans le cadre des récitals de l'école d'art lyrique de Paris. Studio.

OPÉRA DE PARIS. PALAIS GARNIER(47-42-53-71). Amsterdam Baroque Orchestra : 19 h 30 lun. Ton Koopman (direction). Passion selon saint Matthieu de Bach.

OPUS CAFÉ(40-38-09-57). Anne-Marguerite Pinel, Frantz Michel : 22 h mer. Soprano, piano. Berlioz, Chopin, *Strauss, Mahler Yves Teicher, Alexandre* Markeas : 22 h jeu., ven., sam. Violon, piano. Shubert, Paganini, Puccini Anne *Bruneteau, Fabrice Boulanger* : 22 h *lun.,* mer.

ROSEAU-THÉATRE(42-71-30-20). Marguerite, Ida et Hélène-Annabelle : 21 h mer., jeu., ven. Eva Schwabe (chant) Didier Doumergue (mise en scène). Opéra de François Ribac d'après Doctor Faustus Light the Light de Gertrud Stein.

SAINTE-CHAPELLE(46-81-55-41). Ensemble Organum : 21 h ven. Chant de *l'Eglise de Rome, Marcel Pérès (dir.) Ars* Antiqua de Paris : 19 h 21 h lun. Musique du Moyen Age et musique espagnole.

SALLE CORTOT(47-63-80-16). Eric Himy : 20 h 30 mer. Piano. Beethoven, Liszt, Chopin, Debussy, Barber Quatuor d'ondes Martenot, Jeanne Loriod : 20 h 30 sam. Nell Froger (soprano), *Julien Ridoret (piano). Brenet, Constant,* Guillerd, Messiaen Daniel Gremelle, Mireille Guillaume : 20 h 30 dim. Saxophone, piano.

SALLE GAVEAU(49-53-05-07). Kresslmir Stoycheff : 20 h 30 mer. Piano. Beethoven, Brahms, Liszt Jean-Luc Meurette, Jean-Efflam Bavouzet : 11 h dim. Chant et piano. Liszt, Schoenberg Martine Mahe, Noël Lee : 20 h 30 lun. Soprano, piano, Schubert, Schumann, Fauré, Duparc Aldo Ciccolini : 20 h 30 mer. Piano. Liszt Françoise Thinet : 20 h 30 jeu. Piano. Chopin, Debussy.

SALLE PLEYEL(45-63-88-73). *Dietrich* Fischer-Dieskau : 20 h 30 jeu. Baryton, Christoph Eschenbach (piano). Schubert *Tünde Csoba : 20 h 30 jeu.* Piano. Beethoven, Schumann, Bartok, Liszt. Salle Chopin La Flûte enchantée : 20 h 30 sam. ; 17 h dim. Opéra de Mozart. Version de concert. Barbara Schlick, Lisa Griffith, Roxane Incontrera (sopranos), Alexander Stevenson, Herbert Hechenberger (ténors), Sebastian Holecek (baryton), Philip Langshaw, Hans-Georg Moeek (basses), Orchestre et chorale Paul Kuentz. Paul Kuentz (direction).

THÉATRE DE LA VILLE(42-74-22-77). Gustav Leonhardt, Christophe Coin : 18 h sam. Clavecin, violoncelle. Vivaldi, *Bach, Couperin Thierry de Mey* : 20 h 30 lun. Musique contemporaine.

THÉATRE DES CHAMPS-ELYSÉES(47-20-38-37). Stéphane Blet : 20 h 30 mer. Piano. Schumann, Chopin, Debussy, Liszt Orchestre national de France : 20 h 30 jeu. Nelson Freire (piano), Stanislaw Skrowaczewski (direction). Weber, Chopin, R. Strauss Joseph Kalichstein, Jaime Laredo : 11 h dim. Piano, violon, Sharon Robinson (violoncelle). Chostakovitch, Mozert Maria Joao Pires, Augustin Dumay : 20 h 30 mer. Piano, violon. Brahms.

THÉATRE GRÉVIN(43-58-75-10). Emma Kirkby, Evelyne Tubb, Anthony Rooley : 11 h dim. Sopranos, luth. Airs *d'opéras Emma Kirby, Anthony Rooley* : 20 h 30 lun. Soprano, luth. Dowland.

THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT(47-27-81-15). Orchestre national Bordeaux-Aquitaine : 15 h dim. Bruno Leonardo Gelber (piano), Alain Lombard (dir.). Brahmsf9PériphérieF0.

> **Nous publions le** ***lundi*** **(daté** ***mardi*****) la liste des concerts de la semaine, dont une sélection commentée figure dans le supplément «Arts et Spectacles» du mercredi (daté** ***jeudi*****).**

CHEVREUSE. EGLISE SAINT-MARTIN(30-52-15-30). Jocelyne *Sereis, Edouardo Ricci : 15 h 30 sam.* Soprano, piano, Edouard Pops (violon), Françoise Tillard (piano). Schubert, *Brahms Chœur et orchestre du Festival :* 21 h sam. Gérard Caussé (alto), Florence Sertori (hautbois), Jocelyne Sereis (soprano), Epaminondas Chiriacopol (direction). Mozart, Haendel, Vivaldi, Haydn. Dans le cadre du Festival les *Musicales de Chevreuse Quintette de cuivres Magnifica* : 17 h dim. Haendel, Rossini, Bach. Dans le cadre du Festival les Musicales de Chevreuse Chœur et orchestre du Festival : 20 h 30 dim. Patrice Fontanarosa, Edouard Pops (violon), Epaminondas Chiriacopol (direction). Schubert, Bach. Dans le cadre du Festival les Musicales de Chevreuse Edouardo Ricci : 21 h ven. Piano. Scarlatti, Chopin Jean-Philippe Doubrere, Edouardo Ricci : 18 h 30 sam. Basse, piano, Trio Brantano. Fauré, Duparc, Ravel.

Périphérie

COURBEVOIE. ESPACE CARPEAUX(46-67-70-00). Jean-Christophe Millot : 20 h 45 ven. Piano. *Mozart, Albeniz, Prokofiev, Chopin, Fancaix.*

GARCHES. CENTRE CULTUREL SIDNEY-BECHET(47-41-39-32). Brigitte Engerer : 17 h dim. Piano. Schubert, Liszt, Schumann.

MAISONS-ALFORT. THÉATRE CLAUDE-DEBUSSY(43-96-77-67). Valérie Aimard, Didier Benetti : 20 h 45 ven. Violoncelle, percussion, Myrian Birger, Laurent Cabasso, Marie-Joseph Jude, Gary Moutier (piano), Guy Comentale, Thierry Huchin (violon), Christophe Desjardins (alto), Dominique Desjardins (contrebasse), *Françoise Gyps (flûte),* Catherine Le Brie (harpe), Marie-Dominique Pongy (clarinette). Au profit de la *Ligue contre le cancer.*

MAISONS-LAFFITTE. EGLISE SAINT-NICOLAS(39-62-63-64). La Camerata de Versailles : 20 h 45 ven. Anne Queffélec (Piano), Amaury du Closel (direction). Bach.

NANTERRE. THÉATRE DES AMANDIERS(47-21-18-81). Georges *Aperghis : jusqu'au 12 avril.* 21 h ven., sam. ; 16 h 30 dim. Triptyque pour harpe et percussions.

NEUILLY-SUR-SEINE. LES FEUILLES LIBRES(46-24-41-41). Lorenzo Cipriani : 21 h mar. Clavecin. Bach, Mozart, Couperin, Paradisi, Scarlatti, Albert.

ORSAY. UNIVERSITÉ PARIS-XI. Franck Bradley, Zad Moultaka, Quatuor Parisii : 20 h 30 jeu. Pianos. Debussy, Liszt, Ravel, Schumann.

LE PLESSIS-ROBINSON. THÉATRE PABLO-PICASSO(46-30-45-29). Chorale du Plessis-Robinson : 17 h dim. Dominique Dupont (direction). Haydn, *Brahms, Schubert, Fauré.*

VERSAILLES. CHAPELLE ROYALE DU CHATEAU. Audition de la Maîtrise nationale de *Versailles* : 17 h 30 jeu. Charpentier, Bouzignac.

LE VÉSINET. CAL(39-78-32-75). Orchestre symphonique française : 21 h ven. Michel Portal (clarinette), Laurent Petitgirard (direction). Mozart, Bizet.

OPÉRAS

OPÉRA DE LA BASTILLE(44-73-13-00). Un bal masqué : jusqu'au 25 *avril.* 19 h 30 ven., *lun.* Luciano Pavarotti (ténor), Alexandru Ageche (baryton), Aprile Millo, Nuccia Focile (sopranos), *Susan Shafer (mezzo-soprano),* Orchestre et chœurs de l'Opéra de Paris, Myung-Whun Chung (direction), Nicolas Joël (mise en scène).

PÉNICHE OPÉRA(42-46-18-20). La Toréador : jusqu'au 30 avril. 21 h jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Opéra d'Adolphe Adam. Yves Coudray (ténor), Lionel Peintre (baryton), Edwige Bourdy (soprano), Frédéric Chatou (flûte), Erika Guiomar (piano)

Périphérie

AULNAY-SOUS-BOIS. ESPACE JACQUES-PRÉVERT(48-68-00-22). Le Toréador : 21 h mer. Yves Coudray *(ténor), Lionel Peintre (baryton).* Edwige Bourdy (soprano), Frédéric Chatou (flûte), Erika Guiomar (piano).

NOGENT-SUR-MARNE. **PAVILLON BALTARD**(43-94-08-00). Lohengrin : 20 h jeu. *Dimiter Stanchev (basse),* Rodney Nolan (ténor), Leila Grimeres (soprano), Chœur et orchestre du Nouvel Opéra national de Bulgarie, Metodi Matakiev (direction), Giorgio Lalov (mise en scène).

NOISY-LE GRAND. ESPACE MICHEL-SIMON(49-31-02-02). Lohengrin : 20 h ven. Dimiter Stanchev (basse), Rodney Nolan (ténor), Leila Grimeres (soprano), *Chœur et orchestre du Nouvel Opéra* national de Bulgarie, Metodi Matakiev (direction), Giorgio Lalov (mise en *scène).*

LES ULIS. CENTRE CULTUREL BORIS-VIAN(68-07-65-53). Les Baverde : 20 h 30 ven. Opéra bouffe d'Offenbach. Jean-Jacques Samuel, *Julie Hassler,* Christophe Clément, Gaëlle Deniaud-Teyssier, Alain Delavie, Olivier Podesta, Chœur et orchestre de l'atelier départemental choral et instrumental de l'Essonne, Nicolas Brochot (direction), Jean-Philippe Lucas-Rubio (mise en scène).

ELDORADO(42-49-60-27). Sissi : jusqu'au 30 avril. 14 h 30 mer., jeu. ; 14 h *sam., dim. Opérette de Francis Lopez,* livret de Nadine de Rothschild. Avec Richard Finell et Kriss Keller.

CHARENTON-LE-PONT. THÉATRE(43-68-55-81). Gipsy : 15 h dim. Opérette de Francis Lopez. Orchestre de Charenton, André Mertiel (dir.). Carlo di Angelo (mise en scène).

CRÉTEIL. MAISON DES ARTS(49-80-18-88). La Vie parisienne : 20 h 30 mer. Opérette d'Offenbach. Jean-Yves *Châtelais, Jacques Verzie (barytons),* Alain Hocine, Pierre Barriau, Jean-François Sivadier (ténors), Gilles David *(basse), Hélène Delavault, Isabelle Mazin* (sopranos), Orchestre et chœurs de l'Opéra de Lyon, Jean-Yves Ossonce (dir.), Alain Françon (mise en scène).

JAZZ, POP, ROCK

AKTÉON-THÉATRE(43-38-74-62). Fabrice Laigle : jusqu'au 11 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., mar.

ALLIGATORS(42-84-11-27). Freddy and the Screemers, Marlon Brandon : 22 h mer. ; Mark Murphy Quartet : 22 h jeu., ven., sam. ; André Ceccarelli Trio : 22 h *mar.*

AU DUC DES LOMBARDS(42-33-22-88). Rosa King : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; Jack Gregg Trio : 22 h 30 dim., lun. ; Jam Session : jusqu'au 28 avril. 22 h 30 mar.

BAISER SALÉ(42-33-37-71). Dédé Saint-Prix : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Captain Mercier : jusqu'au 27 avril. 22 h 30 lun.

BAR DU POTAGER(40-26-50-96). Jean-Claude Naude, Jean-Pierre Mulot : 22 h mer., jeu. Piano, ctb ; Jacky Sam*son, Emmanuel Sourdeix* : 22 h lun. Ctb, piano ; Jacky Samson, Bibi Louison : 22 h mar. Ctb, piano.

LE BILBOQUET(45-48-81-84). Black Label : 22 h 45 mer. ; Patrick Saussois : 22 h 45 jeu., ven., sam., dim. Georges Arvanites (piano), Luigi Trussardi (basse), Philippe Combelle (batterie) ; *Cristel Dobat* : 22 h 45 lun., *mar.* Alex Sanders (basse), J. Racotto (piano), L. Dobat (batterie).

BLUES DU NORD(42-09-00-77). Frogmouth : 22 h jeu.

CAFÉ DE LA DANSE. Fawzi al-Aiedy : 20 h 15 mar., jeu., ven., sam. L'Oriental Jazz.

CAFÉ RIVE-DROITE(42-33-81-82). Malaval and 888 and 8 : 22 h 30 mer., jeu. ; The Bunch : 22 h 30 lun., mar.

CAVEAU DE LA HUCHETTE(43-26-85-05). Afane Quintet : 21 h 30 mer., jeu., ven., sam., dim. ; Lionel Kerrien : 21 h 30 lun., mar.

LA CIGALE(42-23-38-00). Takfarinas : 15 h 18 h *dim.*

CITÉ INTERNATIONALE UNIVERSITAIRE(45-89-38-69). Helter Skelter : jusqu'au 12 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 17 h dim. Opéra rock de Fred Frith, François-Michel Pesenti (mise en scène) ; Mais bon : 20 h 30 lun.

CITY ROCK(43-59-52-09). *Mike Lester* Band : 0 h mar. ; Joker Rendez-vous : 0 h jeu. ; Malaval : 0 h ven. ; Solo : 0 h *sam. ; Dixie Stompers : 0 h dim. ; Buffet* froid : 0 h lun. ; Agence : 0 h mar.

CONWAY'S. Sexy Froggs : 22 h mer.

DÉJAZET-TLP(42-74-20-60). Cedar Walton Trio : 20 h 30 lun.

DUNOIS(45-84-72-00). Quartet *franco-allemand* : 20 h 30 mer. Michaël Riessler (clarinette), Franz Koglmann (batterie, percussion), *Renaud Garcia-Fons (contrebasse),* Jean-Louis Martinier (accordéon).

ELYSÉE-MONTMARTRE. Southside Johnny, The Absury Juke : 18 h 30 ven. ; Robert Gordon, Cris Spedding & Band : 18 h 30 *lun.* ; Marc Cohn : 18 h 30 mar.

ESPACE ORNAND. Prong, Monster Magnet : 19 h 30 mar. ; Baby Animals : 19 h 30 jeu. ; Manic Street Preachers : 18 h 30 ven. ; Billy Bragg & the Redstars : 19 h 30 mar.

L'EUSTACHE(40-28-23-20). Emery Davis Trio : 22 h 30 mer. ; Bradley Wheeler : 22 h 30 jeu. ; J. Bardy, S. Belmondo, Bibi Louison : 22 h 30 ven., sam. ; Pierre Lasorsa Trio : 22 h 30 lun. ; D. Patrois, C. Marguet, C. Wallemme : 22 h 30 mar.

FRONT PAGE(42-38-98-89). *Sharon* Evans : 22 h 30 mer. ; Alcoteat Blues Band : 22 h 30 jeu. ; Shakin Blues : 22 h 30 *ven. ; Blues'n Bluesy* : 22 h 30 sam. ; Jam Session : jusqu'au 28 avril. 17 h dim. ; Golden Blues : 22 h 30 mar.

HIPPOCAMPUS(45-48-10-03). Trio New Orleans : jusqu'au 2 mai. 21 h sam. ; Trio Jazz Middle : jusqu'au 1er mai. 21 h ven. Jean-Pierre Gélineau (saxophone), Jean Chaudron (basse), Jean-Pierre Pothier (piano).

HOLLYWOOD SAVOY(42-36-16-73). Marina Xavier : 22 h mer. ; The Transcontinental Cow-boys : jusqu'au *30* avril. 22 h 15 jeu. ; Dixie Stompers : 22 h sam. ; Freddie Meyer : 22 h lun. ; Bill Thomas : 22 h mar. ; David Landon : 22 h ven.

JAZZ CLUB LIONEL-HAMPTON(40-68-30-42). Daniel Huck : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Saxophone, Emmanuel Beix (orgue), *Stan Lafferière (guitare,* chant), François Laudet (batterie) : *Claude Bolling* Big Band : jusqu'au 19 avril. 12 h dim. ; Gerard Badini Six Machine : 22 h 30 lun., mar.

LATITUDES SAINT-GERMAIN(42-61-53-53). Roy Haynes Quartet : 22 h mer., jeu. Batterie, David Kikoski (piano), Philip Charles Bowler (contrebasse), Craig Handy (saxophones) ; Kati Roberts Trio : 22 h ven. Piano, Wayne Dockery (contrebasse), Steve Phillips (batterie) ; Gérard Marmet Quartet : 22 h sam. Batterie, Carl Schlosser (saxophone), Serge Rahoerson (piano), Gérard Rekoto (basse) ; Joël Bouquet Trio : 22 h lun. *Piano,* Claude Mouton (contrebasse), Jean-Marie Lagache (batterie) ; Julie Monley Quartet : 22 h mar. Chant, *Michel Grailler (piano), Jean-Pierre* Rebillard (contrebasse), Jean-Marie Lagache (batterie).

LA LOUISIANE(42-36-58-98). Boozoo's Jazz Combo : jusqu'au 27 décembre. 21 h mer. ; Jacques Caroff Group : jusqu'au 28 décembre. 21 h jeu. ; Michel Mardigian Jazz Group : jusqu'au 29 décembre. 21 h ven. ; Philippe de Preissac Group : *jusqu'au 30 décembre.* 21 h sam. Clarinette, Fabrice Driy (piano), Robert Manière (batterie) ; Michel Bescont Trio : jusqu'au 28 décembre. 21 h lun. Michel Bescont (saxophone), J.-L. Caillon (piano), Japy Gautier (batterie) ; Philippe de Preissac Group : jusqu'au 26 décembre. 21 h *mar.* Clarinette, Pierre Muller (piano), Robert Manière (batterie).

LE MONTANA(45-48-93-08). Trio René Urtreger : 22 h 30 ven., sam. Au club ; Eric Luther Trio : 22 h 30 lun., mar. ; Quartet Stardust : 22 h 30 jeu., ven., sam.

MONTGOLFIER(40-80-30-30). Stéphane Guérault : 22 h mer., jeu., ven. Clarinette, saxophone et chant ; Claude Tissendier : 22 h sam. Saxo alto ; Pierre Calligaris et son orchestre ; 22 h lun., mar. Spécial Sidney Bechet.

NEW MOON(49-95-92-33). Pascal du Broca et les *Vierges noires* : 23 h mer. ; Bad Ronald : 20 h 30 jeu. ; Zarta : 23 h ven. ; Spodee o'dee : 23 h sam. ; Keatons : 20 h 30 lun. ; Zuluberlue : 20 h 30 mar.

NEW MORNING(45-23-51-41). Laurel Meese : 21 h 30 mer. ; Oregon : 21 h 30 jeu. ; Kevin Eubanks, Dave Holland, *Marvin Smitty Smith* : 21 h 30 ven. Guitare, basse, drums ; Mission Groove : 21 h 30 dim. ; Pharoah Sanders, William *Henderson* : 21 h 30 *mar.* Saxophone, piano, Stafford James (basse), E. W. Wainright (drums).

OLYMPIA(47-42-25-49). Les *Précieuses ridicules* : 20 h 30 lun.

PASSAGE DU NORD-OUEST(47-70-81-47). Yacoub : 21 h 30 ven., sam. ; L'Orchestre national de jazz Denis Badault : 21 h 30 lun., *mar.*

PETIT JOURNAL MONTPARNASSE(43-21-56-70). *Arturo Sandoval* : 21 h mer. ; Le Paris Big Band de Pier Vandomber : 21 h ven. ; Jean-Pierre Gélineau, Georges Guéret : 21 h sam. ; Soirée CIM : 21 h lun. ; Tony Bonfils Quintet : 21 h mar.

PETIT JOURNAL SAINT-MICHEL(43-26-28-59). Southern Stompers : 21 h mer. ; Claude Luther Quintet : 21 h jeu. ; Miss Lulu White Red Hot Creole Jazz Band : 21 h ven. ; Jacques Caroff Jazz Band : 21 h sam. ; Alligator Jazz Band : 21 h *lun.* ; *Fou Jazz Band* : 21 h mar.

PETIT OPPORTUN(42-36-01-36). Hugh Lawson, P. Boussaguet, P. Combelle : 23 h mer., jeu., ven., sam. Piano, contrebasse, batterie ; Barney Wilen : 23 h mer. Saxophone, Balthazar Thomass (piano), Michel Zenino (contrebasse), Jean-Pierre Arnaud (batterie).

REX CLUB(45-08-93-89). Les Tétines noires : 23 h 30 mar. ; L'Etudiame : jusqu'au 3 avril. 22 h 30 ven. ; Nuit exoti*que : jusqu'au* 4 avril. 23 h sam. ; Kadance : jusqu'au 28 avril. 23 h dim. ; Rex Appeal : jusqu'au 2 avril. 0 h jeu.

SENTIER DES HALLES(42-36-37-27). Laurent Melot : jusqu'au 11 avril. 20 h 30 mar., jeu., ven., sam., mar. ; La Tordue : jusqu'au 4 avril. 22 h 30 mer., jeu., ven., sam.

SLOW CLUB(42-33-84-30). Al Copley : 22 h mer., jeu., ven., sam. ; Scott : 22 h mar.

SUNSET(40-26-46-60). *Bruno Micheli* Quartet : 22 h 30 mer., jeu., ven., sam. Christophe Bruno (guitare), Philippe *Lacarrière (contrebasse), Thierry Arpino* (batterie) ; Emmanuel Sourdeix Trio : 22 h 30 lun. Piano, Marc Fosset (guitare) ; Can Kenbay Quintet : 22 h 30 mar.

UTOPIA JAZZ CLUB(43-22-79-66). Krapou : 22 h mer. ; Souther Exposure : 22 h jeu. ; Beatles Story : 22 h ven. ; MAC : 22 h sam. ; Ducky Smokton : 22 h lun. ; J.-J. Milteau & co : 22 h mar. ; Luc Bertin : 1 h sam.

LA VIEILLE GRILLE(47-07-99-68). François Tusques : jusqu'au 12 avril. 20 h 30 jeu., ven., sam. Piano.

LA VILLA(43-26-60-00). Christian Min Doky, Randy Brecker : 22 h mer., jeu. Basse, trompette, Niels Lan Doky (piano), Daniel Humair (batterie) ; Alain Jean-Marie : 22 h ven., sam. Piano, Michel Zenino (basse), Sangoma (batterie) ; Quartet Pyramid : 22 h lun. ; Nicolas Genest Quartet : 22 h mar.

ZÉNITH(42-08-60-00). *Barclay James* Harvest : 20 h lun. ; Barry White : 20 h mar.

Périphérie

ANTONY. CITÉ UNIVERSITAIRE. Picola Réaction, LHD, les Casse-Pieds : 19 h 30 sam.

ARCUEIL. SALLE **JEAN-VILAR**(45-47-53-02). Christiane Canavese Quartet : 20 h 45 ven. Dominique Cravic Quimet.

AUBERVILLIERS. ESPACE JEAN-RENAUDIE. Jac Berrocal Quartet : 20 h 30 *mer.* Trompette, Hubertus Biermann (contrebasse), Jacques Thollot (batterie), Francis Mermande (contrebasse). Dans le cadre du Festival Banlieues bleues ; Arcado String Trio : 20 h 30 jeu. Mark Dresser (basse), Hank Roberts (violoncelle), Mark Feldman (violon). Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.

BAGNOLET. THÉATRE DES MALASSIS(43-64-77-18). Sunny Murrey, Michel Godard Trio : 20 h 30 mar. Batterie, tuba. Dans le cadre du Festival Banlieues Bleues.

LE BLANC-MESNIL. CINÉMA LOUIS-DAQUIN. Jean-Marie Machado Solo. *Workshop de Lyon* : 20 h 30 mar. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.

BONDY. MAISON DE QUARTIER GEORGES-BRASSENS(48-47-04-79). Hommage à Jimi Hendrix : 20 h 30 ven.

COLOMBES. SALLE DES FÊTES(47-82-42-70). Ahmad Jamal Trio : 20 h 30 ven., sam.

LA COURNEUVE. CENTRE JEAN-HOUDREMONT(49-92-61-61). Manu Dibango. Soul Makossa Gang : 20 h 30 ven. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.

CRÉTEIL. 188- AVENUE(48-99-75-40). Serge Adam Quartet : 21 h ven.

GIF-SUR-YVETTE. SALLE DE LA TERRASSE(69-07-50-49). Dominic Sonic : 21 h ven.

MANTES-LA JOLIE. CENTRE CULTUREL GEORGES-BRASSENS(30-63-03-30). Jacques Mahieux, Pierre Vasiliu : 20 h 45 sam.

MASSY. CENTRE PAUL-BAILLIART(69-20-57-04). John Lurie, *Lounges Lizards* : 21 h sam.

MONTREUIL. AUDITORIUM DE L'ENMD. Cas VI : 14 h 30 dim. Dans le cadre du Festival Musicolor.

MONTREUIL. INSTANTS CHAVIRÉS(42-87-25-91). Marc Menassol Trio : 21 h jeu. Boris Blanchet (saxophone), contrebasse, Lionel Bocara (drums) ; *Fabrice Devienne Quartet* : 21 h ven. Piano, Philippe Selam (saxophone), Yves Rousseau (contrebasse), *Jacques Mahieux (drums) ; Iluyenkori* : 21 h sam. ; Zhivaro : 21 h mar. Claude Barthélemy (guitare), Sylvain Kassap (clarinette), Didier Levallet (contrebasse), Jacques Mahieux (drums), Gérard Marais (guitare), Henri Texier (contrebasse).

NANTERRE. SALLE DES CONGRÈS. Laura et ses Tigres : 20 h 30 jeu.

ORSAY. CENTRE UNIVERSITAIRE. Bernard Allison : 20 h 30 mer

RIS-ORANGIS. LE PLAN(69-43-03-03). Roadrunners, the Flashtones, Dr Feelgood : 20 h 30 ven.

SAINT-DENIS. ***MJC***(42-43-44-33). Le Cri de la mouche, Aux noms d'la loi : 20 h ven.

SAINT-OUEN. ESPACE 1789(40-11-50-23). Eutexie, Sellam-Renne Quartet : 20 h 30 mar.

SEVRAN. GYMNASE JESSE-OWENS. Orchestre Taarab, Doudou Ndiaye Rose : 20 h 30 sam. Dans le cadre du Festival Banlieues bleues.

SURESNES. THÉATRE JEAN-VILAR(46-97-98-10). Les Coquines : 21 h ven.

VILLIERS-LE BEL. SALLE MARCEL-PAGNOL(34-29-28-90). Michael Riessler, Franck Kœlges : 21 h jeu. Clarinette, batterie. Et Simon Cato Spang Hanssen & Jan Kaspersen Duo.

BALLETS

CENTRE GEORGES-POMPIDOU(42-74-42-19). Compagnie Marceline Lartigue : 20 h 30 ven., sam. ; 16 h dim. Lola Montès, Marceline Lartigue (chor.).

CENTRE MANDAPA(45-89-01-60). Carte blanche à Christine Gérard : 20 h 45 lun., mar. Meyfa Béranger et *Susanne Zhan,* Monique Duquesne, Carol Venni, Brigitte Asselineau et Nathalie Collantes, Cécile Sempe, Catherine *Dufeux,* Wiebke Heu, Thierry Lafont, Sylvie Berthomme, Annie Dubet, Anne Digout, Sylvie Pierroux. Dans le cadre de Solos sans frontière.

ESPACE HÉRAULT(43-28-86-51). Compagnie Cadagiani : jusqu'au 18 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam., lun., mar. Palmerland, Noël Cadegiani (chor.).

PALAIS DES CONGRÈS(40-68-22-22). Ballet national d'Ukraine : jusqu'au 12 avril. 20 h 30 ven., sam., mer. ; 15 h dim.

THÉATRE DU JARDIN(40-87-87-86). Ballets Ethery Pagava : jusqu'au 23 avril. 14 h 30 mer., jeu. ; 14 h 30 20 h 30 ven. La Légende de Mélusine, Ethéry *Pagava (Chor.).*

THÉATRE DU LIERRE(45-86-55-83). L'Histoire de Kandu et Pramlotcha : jusqu'au 19 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h dim. Un spectacle musical d'Alain Porte d'après des contes mythologiques de l'Inde. Nita Klein (mise en scène), Malakiva (chor.).

TREMPLIN-THÉATRE DES TROIS-FRÈRES(42-54-81-00). Compagnie A fleur de peau : jusqu'au 12 avril. 20 h 30 *jeu., ven.,* sam. ; 17 h *dim. Pedaços,* Denise Namura (chor.)f9Périphérief0.

EVRY. THÉATRE DE L'AGORA(64-97-22-99). Chiara Reggiani, Donatella-Marcello Parisi : 20 h 30 ven. Re di cento cavalieri. Chor. Chiara Reggiani. Cassandra, Harem, Camelot. Chor. Donatella et Marcello Parisi Michele Abbondanza : 20 h 30 *sam. Terramara. Chor.* Michele Abbondanza.

IVRY-SUR-SEINE. THÉATRE(48-70-21-55). Compagnie Angelin Preljocaj : 20 h 45 jeu. Noces. Angelin Preljocaj (chor.).

NOISIEL. LA FERME DU BUISSON(64-62-77-00). Tenvolé : 15 h mer. ; 14 h 16 jeu. ; 20 h 30 ven. Chorégraphie de Marie-France Meunier Andréas Schmid, Nathalie Pernette : 21 h mar. *Le Frisson d'Alice, Andréas* Schmid et Nathalie Pernette (chor.). Quaderni in Ottavo, Caterina Sagna (chor.).

SAINT-CYR-L'ECOLE. **ESPACE GÉRARD-PHILIPE**(34-60-56-72). Compagnie des Orpailleurs : 18 h dim. Terra Carmina, Jean-Christophe Bleton (chor).

SUCY-EN-BRIE. CENTRE CULTUREL(45-90-25-12). Compagnie TDM : 21 h sam., mar. Incidences.

SUCY-EN-BRIE. SALLE DES FÊTES(45-90-26-12). Compagnie Claudine Grené : 21 h sam., mar. Incidences.

VILLEJUIF. THÉATRE ROMAIN-ROLLAND(47-28-15-02). Compagnie Anne Dreyfus : jusqu'au 12 avril. 20 h 30 mer., jeu., ven., sam. ; 16 h 30 dim. Divine lois 4, Postiche and love, le Rire du géant, Anne Dreyfus (chor.).

PARIS EN VISITES

MARDI 31 MARS

«L'Opéra Bastille : sa salle, sa scène, son plateau, son quartier», 10 h 30, au pied de l'escalier (P.-Y. Jaslet).

«Les passages couverts (deuxième parcours), exotisme et dépaysement assurés», 10 h 30, 33, boulevard de Strasbourg (Paris autrefois).

«*Le début des Impressionnistes et* le cabaret du Chat Noir», 11 heures, Musée d'Orsay, vestiaire collectivités (G. Marbeau-Caneri).

«Mouffetard et ses secrets. Visite *de la maison du Père Goriot aux* convulsionnaires de Saint-Médard et aux arènes de Lutèce», 11 heures, 14 h 45 et 17 heures, métro Monge (Connaissance d'ici et d'ailleurs).

«*Paris express* : les gares et leur architecture», avec C. Bourzat (se munir d'un titre de transport), 14 h 30, gare de Lyon, devant le rez-de-chaussée du Train Bleu (Le Cavalier bleu).

«Hôtels et jardins du Marais sud. *Place des Vosges*», 14 h *30, sortie* métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

«L'Opéra Garnier et son nouveau musée», 14 h 30, hall d'entrée (P.-Y. Jaslet).

«Deux sanctuaires russes inconnus : «les trois saints docteurs» et «Saint Seraphim de Sarov», 14 h 30, devant la mairie, 31, rue Peclet (Paris et son histoire).

«Les passages marchands du dix-neuvième siècle (premier parcours), une promenade hors du temps», 14 h 40, 19, rue Jean-Jacques-Rousseau (Paris autrefois).

«Meubles et objets d'art au musée de Camondo», 15 heures, 63, rue de Monceau (Approche de l'art).

CONFÉRENCES

Centre associatif Mesnil-Saint-Didier, 25, rue Mesnil, 14 h 30 : «Islam (3) : Celaeddin Mevlana et les «fous» de Dieu», par K. Vanderhaeghe ; 16 h 30 : «Mantegna : «La chambre des époux», par J. Thabuis (Le Cavalier bleu).

Mairie, 4, place du Louvre, 17 h 30 : «Achille Fould, un des *grands ministres de Napoléon III», par* F. Barbier (Académie du Second Empire).

Maison de la Villette, angle avenue Corentin-Cariou et quai de Charente, 18 h 30 : «Un coin de la zone à Levallois-Perret», par P. Gervaise. Entrée libre.

Galerie Colbert (auditorium), 2, rue Vivienne, 18 heures : «Le spectateur désavoué. Le nu meurtri et pacifié», par F. Barbe (Hors cadre).

هكذا من الأصل

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 30 MARS A 0 HEURE TUC

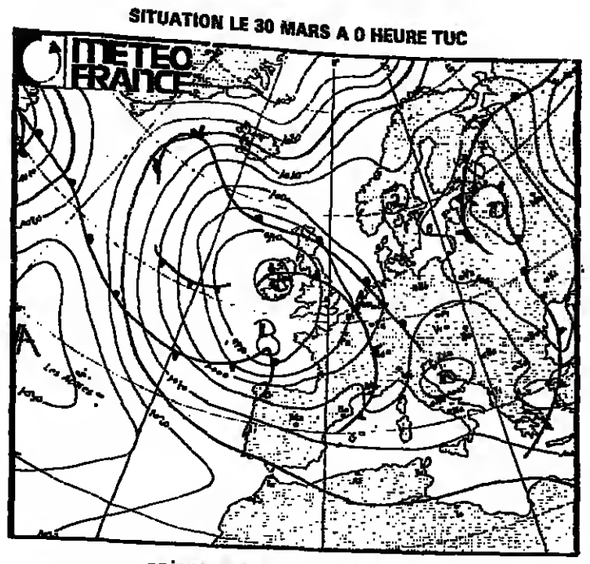

PRÉVISIONS POUR LE 31 MARS 1991

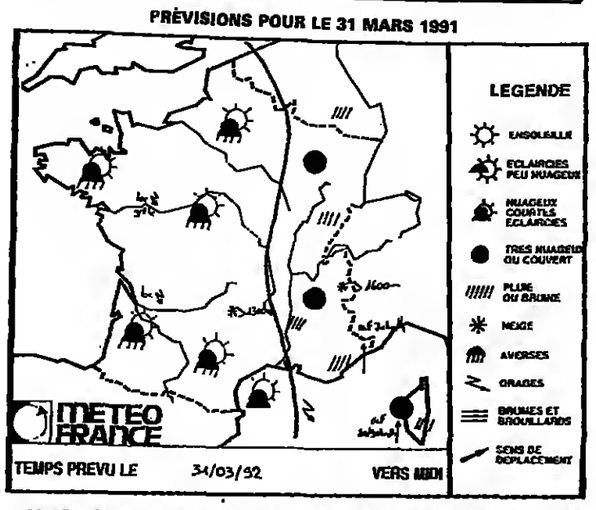

Mardi : pluvieux et frais. – *Sur l'ensemble des régions méditerranéennes*, le Massif Central et la région Rhône-Alpes, le ciel sera couvert, avec des pluies abondantes, particulièrement sur les versants sud du relief. Ces pluies pourront même parfois être orageuses. *Il neigera au-dessus de 1 600 m sur les Alpes, 1 200 m sur le Massif Central.* Une lente amélioration devrait toutefois se dessiner par l'ouest l'après-midi.

Sur la Bourgogne, la Franche-Comté, Champagne-Ardennes, la Lorraine et l'*Alsace*, le temps *sera également* maussade, avec également des pluies, *mais moins abondantes*. Là aussi, le temps devrait s'améliorer un peu par l'ouest en fin de journée.

Sur tout le reste du pays, c'est-à-dire sur une grande *moitié ouest*, le temps sera très changeant, alternant courtes *averses* et *timides éclaircies* ; *ces* averses pourront être orageuses et accompagnées de grêle ou grésil.

Les températures resteront *inférieures* aux normales : les minimales seront généralement comprises entre 4 et 7 degrés, *localement 2 degrés sur* l'Ouest, et au contraire 9 degrés sur le littoral méditerranéen ; quant aux maximales, elles seront comprises dans la fourchette 9-12 degrés, sauf sur les régions méditerranéennes, où elles *atteindront 14 à 16 degrés*.

Un fort vent de sud-est puis sud soufflera sur les régions méditerranéennes, où les rafales pourront atteindre 90 km/h ; ailleurs, le vent de sud ou sud-ouest soufflera plus modérément.

PRÉVISIONS POUR LE 1er AVRIL 1992 A 0 HEURE TUC

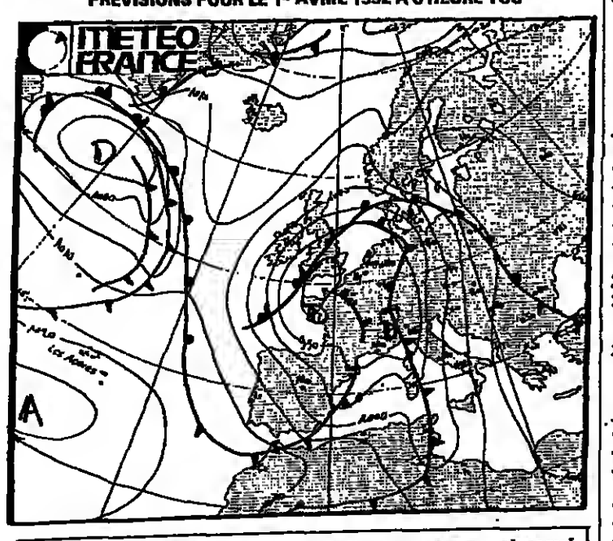

TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 30-03-1992

Valeurs extrêmes relevées entre le 29-03-1992 à 18 heures TU et le 30-03-1992 à 6 heures TU

FRANCE			
AJACCIO	14	8	C
BIARRITZ	13	7	C
BORDEAUX	11	7	C
BOURGES	11	3	N
BREST	10	3	C
CAEN	9	3	C
CHERBOURG	9	2	–
CLERMONT-FER	12	5	N
DIJON	8	3	C
GRENOBLE	15	1	N
LILLE	8	3	D
LIMOGES	8	4	C
LYON	12	4	D
MARSEILLE	16	5	N
NANCY	9	4	N
NANTES	11	6	C
NICE	15	7	C
PARIS-MONTS	11	5	C
PAU	13	5	C
PERPIGNAN	16	6	N
RENNES	11	5	P
ST-ETIENNE	11	5	C
STRASBOURG	9	5	C
TOULOUSE	12	4	C
TOURS	11	5	C
POINTE-A-PITRE	31	22	B

ÉTRANGER			
ALGER	19	8	N
AMSTERDAM	7	5	P
ATHÈNES	16	12	D
BANGKOK	35	27	D
BARCELONE	14	4	C
BELGRADE	9	–2	D
BERLIN	4	–2	N
BRUXELLES	8	5	P
LE CAIRE	29	13	D
COPENHAGUE	6	0	D
DAKAR	25	18	D
DELHI	30	20	N
DJERBA	19	8	D
GENÈVE	12	3	C
HONGKONG	17	15	P
ISTANBUL	13	4	N
JÉRUSALEM	18	5	D
LISBONNE	16	11	C
LONDRES	11	2	P
LOS ANGELES	18	14	C
LUXEMBOURG	5	3	P
MADRID	15	6	D
MARRAKECH	28	9	N
MEXICO	–	–	–
MILAN	16	4	D
MONTRÉAL	4	–2	D
MOSCOU	9	4	D
NAIROBI	29	16	C
NEW-YORK	12	2	C
OSLO	4	–4	D
PALMA-DE-MAJ	16	3	D
PÉKIN	21	5	D
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	15	11	D
SINGAPOUR	34	23	C
STOCKHOLM	4	–5	C
SYDNEY	23	13	N
TOKYO	12	10	P
TUNIS	17	3	D
VARSOVIE	6	0	D
VENISE	12	6	D
VIENNE	6	–2	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

RADIO-TÉLÉVISION

IMAGES DANIEL SCHNEIDERMANN

A terre

L'AVANTAGE avec la France – André Frossard l'a joliment énoncé à « L'heure de vérité », – c'est qu'elle se lit à livre ouvert. Les Anglais sont hypocrites, les Allemands noyés dans le mystère glacé de leurs brumes, les Italiens inhibés encore par le poids de l'Eglise, les Espagnols coincés par leur cuirasse. Rien de tel avec les Français, incapables de dissimulation, étrange tribu en maison de verre qui offre ses chamailleries et ses réconciliations en spectacle au monde ébahi.

A livre ouvert? Disons plutôt à *écran ouvert. André Frossard ne* l'a pas précisé, mais cette appréciation vitrière s'appliqua parfaitement à la décomposition du gouvernement Cresson, représentation unique qui nous tint en haleine tout au long du week-end, « en direct live », comme disaient les Nuls. De journal en journal, de débat en *débat, on vit à l'œil nu progresser* la gangrène et, brique après brique, le gouvernement du pays se réduire à un petit tas de ruines.

Tout commençait avec la double palinodie bourguigno-lorraine, qui déjà donnait deux fois raison à Frossard. Derrière les esquives des tristes seigneurs de Dijon et de Metz, les inextricables justifications de Jean-Pierre Soisson, les comptes glacés de Jean-Marie Rausch, se lisait seulement, limpide, emportant toute réminiscence morale comme toute lucidité politique, la volonté désespérée de s'accrocher à des trônes régionaux. Laurent Fabius, vendredi soir au journal de TF 1, lâcha le premier pour tenter de sauver le second, puis, cédant du terrain à Alain Juppé et Gérard Longuet accrochés à ses mollets, finit par condamner implicitement les deux.

Dès lors, les digues cédaient les unes après les autres, qui protégeaient encore le polder Cresson. Depuis plusieurs jours, un Brice Lalonde omniprésent fouaillait les chairs vives du gouvernement dont il était encore membre. Qui pouvait être surpris de voir Jean-Pierre Soisson choisir le Bourgogne contre ce radeau à la dérive? D'ailleurs y avait-il encore, à cette heure-ci, un gouvernement? La question fut posée exactement en ces termes, tard *dimanche soir sur FR 3, le nou*veau calice cantonal bu, à Jean Poperen par une représentante de Brice Lalonde, encore. *« Ce n'est pas très bien de frapper ceux qui ont un genou à terre »*, rétorqua le ministre, atteint. Et, doigt tendu, hésitant entre la menace et l'imprécation à l'égard de la jeune écologiste : *« Mais nous ne l'aurons pas longtemps, le genou à terre ! »* A cet instant, en tout cas, il touchait des deux épaules.

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ▪ On peut voir ; ▪▪ Ne pas manquer ; ▪▪▪ Chef-d'œuvre ou classique.

Lundi 30 mars

TF 1

20.50 ▶ **Variétés : Stars 90.** Nicolas Hulot, les 3 Filles, Laspalès et Chevalier, Maurice Jarre, l'Orchestre de Radio-France, le défilé Thierry Mugler, Estelle Hallyday, Nadine de Rothschild, hommage à Dalida, Frédéric François, Thierry Hazard, Jean Leloup, Indra, Kova Raa, Joëlle Ursull, Johnny Hallyday, Pascal Sevran.
22.45 **Magazine : Ciné stars.** *Invité : Johnny Hallyday.*
23.55 **Journal et Météo.**
0.00 **Magazine : Minuit sports.**
1.05 **Série : Enquêtes à l'italienne.**

A 2

20.45 **Jeu : Des chiffres et des lettres.** Finale de la XVIIe Coupe des champions, en direct du Musée océanographique de Monaco.
22.30 **Sport : Patinage artistique.** Gala des championnats du monde de patinage artistique et de danse sur glace, à Oakland.
23.50 **1. 2. 3. Théâtre.**
23.55 **Sport : Voile.** *Coupe de l'America.*
0.25 **Journal et Météo.**
0.55 **Magazine : Caractères.** Diffusé sur FR 3 le 27 mars.
2.00 **Magnétosport.**

FR 3

20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 **Cinéma : Il était une fois un flic.** ▪ Film franco-italien de Georges Lautner (1972).
22.20 **Journal et Météo.**
22.40 **Magazine : Océaniques.** HTL, vidéogramme pour l'exposition Toulouse-Lautrec, de Jean-Christophe Averty.
23.45 **Magazine : L'Arc atlantique.** De l'Irlande au Portugal.
0.35 **Musique : Mélomanuit.** *West Side Story*, extraits, de Bernstein, par *Katia et Marielle Labèque, piano. Invité :* Yves Simon.

CANAL PLUS

20.35 **Cinéma : Jeu d'enfant.** ▪ Film américain de Tom Holland (1988).
21.55 **Flash d'informations.**
22.05 **En route pour les Oscars.**
22.55 **Cinéma : My Left Foot.** ▪ Film irlandais de Jim Sheridan (1988) (v.o.).
0.35 **Hook ou la revanche du capitaine Crochet.** Le *making of* du film. Avec des interviews de Dustin Hoffman, Robin Williams, Julia Roberts, Bob Hawskin.
1.05 **Cinéma : Le Roi de New-York.** ▪ Film italo-américain d'Abel Ferrara (1990). Avec Christopher Walken, David Caruso, Leny Fishburna (v.o.).

LA 5

20.50 **Téléfilm : Sauve-toi Julie.** De Christian Bruyère, avec Robyn Stevan, Dana Stevan.
22.10 **Série : Jack Killian, l'homme au micro.**
23.00 **Téléfilm : Miss Moscou.** De Gilles Carle.
0.15 **Journal de la nuit.**

M 6

20.40 **Cinéma : La Légion des damnés.** □ Film italien d'Umberto Lenzi (1969). Avec Jack Palance, Tom Hunter, Curd Jurgens.
22.25 **Téléfilm : L'Impenseble Suspect.** De Roy Campanella.
0.00 **Magazine : Culture rock.** Genesis.
0.30 **Six minutes d'informations.**
0.35 **Magazine : Dazibao.**
0.40 **Magazine : Jazz 6.** Le Modern Jazz Quartet.
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

21.00 **Cinéma : La Monocle noir.** ▪▪ Film français de Georges Lautner (1961).
22.30 **Court métrage : La Première Nuit.** De Georges Franju.
22.55 **Magazine : Cinéma de poche.** Portrait de Nikita Mikhalkov ; L'Eclaireur : le journal des actualités cinématographiques françaises et étrangères.

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (en direct du grand auditorium de Radio-France) : L'Ascension, l'Apparition de l'Eglise éternelle pour orgue, de Messiaen ; Sonate pour orgue n° 1 en fa dièse mineur, de Reger ; Fenestra, de Mathias, par Jennifer Bate, orgue.
22.40 **Espace libre.**
23.10 **Ainsi la nuit...** Par Maguy Lovano. Sonate pour violon et piano en la majeur, de Franck ; Sept chants pour soprano, alto, ténor et basse, de Mendelssohn-Hensel ; Quatuor à cordes n° 5, de Donizetti ; Tziganes, de Ravel.
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** Par Henri Renaud.

Mardi 31 mars

TF 1

15.20 **Club Dorothée.**
17.25 **Série : Les Professionnels.**
18.25 **Jeu : Une famille en or.**
18.50 **Feuilleton : Santa Barbara.**
19.20 **Jeu : La Roue de la fortune.**
19.50 **Divertissement : Le Bébête Show** (et à 1.00).
20.00 **Journal, Tiercé, Météo et Tapis vert.**
20.50 **Cinéma : Au service secret de Sa Majesté.** ▪ Film britannique de Peter Hunt (1969).
23.05 **Magazine : *Ciel, mon mardi !***
1.05 **Journal et Météo.**

A 2

16.30 **Jeu : Des chiffres et des lettres.**
18.50 **Magazine : Défendez-vous.**
17.05 **Magazine : Giga.** Sois prof et tais-toi ; Sauvés par le gong ; Reportages.
18.05 **Série : L'homme qui tombe à pic.**
19.00 **Série : Flic à tout faire.**
19.25 **Divertissement : La Caméra indiscrète.**
19.59 **Journal, Journal des courses et Météo.**
20.50 **Cinéma : Piège de cristal.** ▪ Film américain de John McTiernan (1988).
23.05 **Divertissement : Rire A 2.** Drôles d'accents.
0.05 **1. 2. 3. Théâtre.**
0.10 **Magazine : La 25e Heure.**

FR 3

15.30 **Série : La Grande Vallée.**
18.25 **Magazine : Zapper n'est pas jouer.**
18.00 **Magazine : Une pêche d'enfer.**
18.30 **Jeu : Questions pour un champion.**
19.00 ***Le 19-20 de l'information.*** De 19.12 à 19.35, le journal de la région.
20.00 **Un livre, un jour.** *Amerigo* et *le Monde d'hier*, de Stephan Zweig.
20.10 **Divertissement : La Classe.**
20.45 ▶ **Téléfilm : Le Lieutenant Lorena.** D'Antonio Pedro Vasconcelos, avec Ludmila Mikaël, Jean-Pierre Cassel (1re partie).
22.05 **Journal et Météo.**
22.20 **Sport : Voile.** Coupe de l'America.
22.30 **Documentaire : La Campagne de Provence, chronique d'une élection.** De Jean-Louis Comolli et Michel Samson.
0.00 **Magazine : Ticket bleu.** Voile : Coupe de l'America.
0.45 **Musique : Mélomanuit.**

CANAL PLUS

15.05 **Magazine : Mon zénith à moi.** Invité : Isabelle Huppert.
16.00 **Cinéma : Le Roi de New-York.** ▪ Film italo-américain d'Abel Ferrara (1990).
17.40 **Dessin animé : Les Simpson.**
18.00 ***Canaille peluche.***
18.30 **Ça cartoon.**
18.50 **Le Top.**
19.20 **Magazine : *Nulle part ailleurs.***
20.31 **Le Journal du cinéma.**
20.35 ***Cinéma : Nikita.*** ▪ Film français de Luc Besson (1990). Avec Anne Parillaud, Jean-Hughes Anglade, Tchéky Karyo.
22.25 **Flash d'informations.**
22.30 **Oscars 1992 à Hollywood.** *Résumé de la soirée des Oscars.*
0.05 **Cinéma : Prick up Your Ears.** ▪▪ Film britannique de Stephen Frears (1987). Avec Gary Oldman, Alfred Molina (v.o.).
1.50 **Documentaire : Fred Astaire, *danseur, chanteur.*** De David Heiley.

LA 5

16.15 **Série : Shérif, fais-moi peur.**
17.05 **Les deux font le loi.**
17.35 **Youpi ! L'école est finie.**
18.10 **Série : Deux flics à Miami.**
19.05 **Série : La loi est le loi.**
20.00 **Journal et Météo.**
20.50 **Cinéma : Impossible... Pas français !** □ Film français de Robert Lamoureux (1974). Avec Jean Lefebvre, Pierre Mondy, Pierre Tornade.
22.35 **Magazine : Ciné Cinq.** Présenté par Michel Cardoze.
22.55 **Téléfilm : *Nuit d'enfer.***
0.25 **Journal de la nuit.**

M 6

18.45 **Jeu : Zygomusic.**
17.15 **Magazine : Zygomachine.**
17.35 **Série : Drôles de dames.**
18.30 **Série : Flipper, le dauphin.**
19.00 **Série : La Petite Maison dans la prairie.**
19.54 ***Six minutes d'informations, Météo, M 6 Finances.***
20.00 **Série : Madame est servie.**
20.30 **Surprise-partie.**
20.40 **Téléfilm : Le Monstre de la baie des Fraises.** De Jack Sea, avec Burgess Meredith, Agnes Moorhead. *Trois enfants et une bande de trafiquants.*
22.15 **Téléfilm : *La Réconciliation.*** De Kevin Sullivan, avec Merlon Bennett, Sam Waterson.
0.10 **Documentaire : 60 minutes.** Histoire des blousons noirs.
1.00 **Six minutes d'informations.**
1.05 **Magazine : Dazibao.**
1.10 **Magazine : Rapline.** DC Talk et le rap catholique ; Massilia
2.00 **Rediffusions.**

LA SEPT

16.35 **Danse : L'Etreinte.** De Joëlle Bouvier et Régis Obadia.
16.45 **Documentaire : Vlado Perlemuter.** De Jean Roy et Michel Dieuzaide.
17.15 **Documentaire : Premier Convoi.** De Pierre-Oscar Lévy.
18.55 **Flash d'informations** (et à 19.55, 20.25, 20.55, 23.15, 0.20).
19.00 **Documentaire : Tours du monde tours du ciel.** 9. Vers les miroirs géants.
20.00 **Documentaire : El Lissitzky.** De Léo Lorez.
20.30 **Documentaire : Domela.** De Christian-Marie Diebold.
21.00 **Théâtre : La Dialogue des carmélites.** Pièce de Georges Bernanos, *mise en scène* de Gildas Bourdet.
23.20 **Documentaire : Luca Roconi.** Une année de théâtre. De Manuela Crivelli.

FRANCE-CULTURE

20.30 **Archipel science.** L'invention du Nouveau Monde.
21.30 **L'Amour de l'art.** Portrait de collectionneurs passionnés.
22.40 **Les Nuits magnétiques.** *Nick's blues* : la balade de Nicolas Baracelli.
0.05 **Du jour au lendemain.** Avec Françoise Morvan (Fragments, d'Armand Bobin).
0.50 **Musique : Coda.**

FRANCE-MUSIQUE

20.30 **Concert** (donné les 15 et 16 janvier salle Pleyel) : Concerto pour violon et orchestre en la mineur op. 82, de Glazounov ; Caprice n° 13 pour violon seul, de Paganini ; Symphonie n° 5 en ut dièse mineur, de Mahler, *par l'Orchestre de Paris, dir. Gunther Herbig* ; Raphaël Oleg, violon.
22.40 **Espace libre.**
23.10 **Ainsi la nuit...**
0.30 **Dépêche-notes.**
0.35 **L'Heure bleue.** *Par Philippe Carles.*

Le Monde

L'élection des présidents des conseils régionaux

Franche-Comté : M. Chantelat (UDF-PR) réélu

M. Pierre Chantelat, président sortant (UDF-PR) du conseil régional de Franche-Comté, a été réélu, lundi 30 mars, au troisième tour de scrutin, par 28 voix et 15 bulletins blancs.

Reportée à la suite de la défection de conseillers régionaux absents de la salle des délibérations le 27 mars, l'élection du nouveau bureau de l'assemblée franc-comtoise devait avoir lieu lundi 30 mars. Les élus n'appartenant pas au Front national avaient refusé, vendredi, de siéger sous la présidence du doyen d'âge, M. Roland Gaucher, en raison de son passé de collaborateur sous l'Occupation. Plutôt que de se rendre au conseil régional, ils avaient participé à une marche silencieuse à la citadelle de Besançon.

A l'ouverture de la séance, constatant l'absence de M. Gaucher, qui devait arriver avec neuf minutes de retard, M. Pierre Chantelat, président sortant, soulignait qu'il était le doyen d'âge. Avant même les déclarations de candidatures, les élus n'appartenant pas au Front national posaient sur leurs pupitres des agrandissements photographiques représentant des résistants exécutés. En réponse devait bientôt apparaître sur le banc du Front national un montage photographique figurant M. François Mitterrand, le bras tendu derrière une tribune ornée de la francisque.

Au premier tour de scrutin, M. Chantelat (UDF-PR) obtenait 21 voix (sur 43), M. Joseph Parrenin (PS) 10 et M. Michel Moreau (GE) 2. Il y avait 9 bulletins blancs et nuls. Un conseiller ne prenait pas part au vote. Au deuxième tour, M. Chantelat recueillait encore 21 voix contre 9 à M. Parrenin, les blancs et nuls étaot au nombre de 12 et uo conseiller ne prenant pas part au vote.

Après une suspension de séance de vingt-cinq minutes, le groupe socialiste et démocrate, ne voulant pas *«être victime des manipulations du Front national comme dans d'autres régions»*, retirait la candidature de M. Parrenin en déclarant vouloir voter blanc. M. Chantelat, seul candidat, était élu avec 28 voix contre 15 blancs.

CLAUDE FABERT

M. Lalonde s'est déclaré prêt à un compromis dans le Nord et en Haute-Normandie

Le ministre de l'environnement, M. Brice Lalonde, qui avait affirmé, dimanche 29 mars, sur Antenne 2, que les élus de Génération Ecologie dans le Nord-Pas-de-Calais soutiendraient la candidature du maire de Valenciennes, M. Jean-Louis Borloo, a précisé, lundi matin, qu'il souhaitait que le ministre de la ville et de l'aménagement du territoire, M. Michel Delebarre, candidat du PS pour la présidence du conseil régional, puisse s'entendre avec M. Borloo. *« L'avenir, c'est qu'il y ait entente entre socialistes, centristes et écologistes*, a-t-il affirmé. Le ministre a été plus précis encore sur la situation en Haute-Normandie, où M. Laurent Fabius était candidat à la présidence : *« Il faut l'alternance en Normandie. Nous ne pouvons pas la laisser à ceux qui l'ont mal gérée jusqu'à présent, et je dis à Bernard Frau, candidat de GE : entendez-vous avec Laurent Fabius », « Génération Ecologie fera obstacle à l'opposition en Haute-Normandie et dans le Nord »*, a conclu M. Lalonde.

Le prolongement de la ligne 1 du métro à la Défense n'entraînera pas de supplément

Il n'y aura pas de supplément à payer pour le prolongement jusqu'à la Défense de la ligne 1 du métro, qui sera inaugurée le 31 mars. Le ministre de l'équipement, M. Paul Quilès, s'est prononcé jeudi 26 mars pour le maintien d'une tarification urbaine. L'extension de la ligne Vincennes-Neuilly se traduira par un prolongement de 2,4 kilomètres jusqu'à la Défense dans les Hauts-de-Seine. Elle devrait permettre d'alléger le trafic de la ligne A du RER. En juillet 1991, le Syndicat des transports parisiens (STP) avait décidé d'aligner les tarifs du prolongement du métro sur ceux du RER.

L'abandon soudain du choix retenu jusqu'alors s'explique par *« un souci de simplification pour les usagers »* dans l'attente de décisions en cours d'études *« sur les projets d'infrastructures de transports et leur financement »* dans le cadre de la préparation du schéma directeur de la région Ile-de-France, indique le ministère.

□ Un responsable de la Bundesbank demande que le siège de la Banque centrale européenne soit à Francfort. – M. Otmar Issing, un des cinq principaux responsables de la Bundesbank, a demandé à la fin de la semaine dernière que le siège central de la future banque centrale européenne soit à Francfort. A l'appui de sa proposition, M. Otmar Issing estime que dans aucun autre pays européen l'abandon de la monnaie nationale n'est aussi profondément ressenti qu'en Allemagne.

Selon l'avis du comité de préarbitrage

Eurotunnel devra négocier avec les constructeurs du tunnel sous la Manche

Eurotunnel, le concessionnaire du tunnel sous la Manche, devra négocier avec les constructeurs qui lui réclament 14 milliards de francs actuels (*le Monde* daté 29-30 mars, supplément « l'Economie »). Le comité de préarbitrage a rendu son avis en faveur des dix constructeurs de travaux publics réunis au sein de TransManche Link (TML), a-t-on appris de bonne source lundi 30 mars.

Il estime fondées, sur le principe, leurs réclamations et demande au concessionnaire de renégocier avant le 30 avril le montant des travaux. En attendant un accord, Eurotunnel devra verser 500 millions de francs par mois au constructeur à titre de versement provisionnel.

En octobre 1991, TML avait précisé ses réclamations, qui portent notamment sur le contrat au forfait pour les équipements fixes (voies ferrées, signalisation, refroidissement...). D'un montant prévisionnel de 6,3 milliards de francs, leur coût s'élèverait, selon TML, de fait à 14,3 milliards.

M. La.

D'après des sources arméniennes

La capitale du Haut-Karabakh aurait été bombardée par les Azéris

L'Arménie a accusé, dimanche 29 mars, l'Azerbaïdjan d'avoir rompu le cessez-le-feu conclu sous l'égide de l'Iran par un bombardement de la capitale du Haut-Karabakh, Stepanakert, et de son aéroport. Selon Erevan, huit Arméniens ont été tués et plusieurs dizaines de personnes blessées. Un millier de combattants azerbaïdjanais ont ensuite avancé dans les faubourgs avec quinze véhicules blindés. D'après l'agence russe Itar-Tass, citant des sources arméniennes, cette offensive a été repoussée.

« Dans une telle situation, il ne peut être question d'un cessez-le-feu à long terme, ont estimé dans un communiqué les députés arméniens du Haut-Karabakh. *La responsabilité d'une escalade incombe au pouvoir en place en Azerbaïdjan. »* De son côté, l'Azerbaïdjan a accusé les forces arméniennes d'avoir bombardé la ville de Choucha. – *(Reuter, AFP.)*

□ MADAGASCAR : le professeur Zafy a échappé à un attentat. – Le professeur Albert Zafy, président de la Haute Autorité de l'Etat (HAE), première institution de l'actuelle période de transition, est sorti indemne d'un attentat commis contre son domicile, lundi 30 mars, à l'aube, à Tananarive.

SUR LE VIF — CLAUDE SARRAUTE

Chauffards

Ça y est, elle a gagné Paris, la belle pagaille de ce lendemain d'élections. Grèves, manifs, grands axes bloqués par les routiers, les taxis, les ambulanciers. Pourquoi cette grosse colère ? Rapport au futur permis à points. Six en tout. On leur en piquera deux chaque fois qu'ils doubleront sur la ligne blanche ou qu'ils négligeront d'attendre que le feu passe au vert. Du coup, ils voient rouge ! Et ils jouent à l'escargot sous prétexte qu'on leur interdit les excès de vitesse.

Alors là, pas d'accord ! Il faudrait, au contraire, étendre le système à tous ceux qui prétendent conduire le pays. Nos princes trouveraient dans leur portefeuille un permis à deux volets, indexé d'une part sur les chiffres des sondages. De l'autre sur le résultat des votes. Ça se calculerait aux pourcentages et aux voix.

En fait, c'est très exactement ce qui se passe. Avec ses malheureux cent soixante-quatorze bulletins d'avance, à Châtellerault, le permis de la Cresson, déjà très entamé par l'opinion, risque de lui être retiré. Interdiction de circuler entre Matignon et l'Elysée.

Et ce matin, à la télé, ils disaient que le Mimi étudiait à la loupe les résultats dans le Loir-et-Cher et la Nièvre, pour savoir lequel, de Djack ou de Béré, a fait le meilleur score. Djack a gagné deux points, deux cantons, pardon, et Béré en a perdu autant. Ce qui ne l'empêche pas de siffloter gaiement dans les couloirs de Bercy. A croire que le patron de l'auto-école lui a refilé en douce un permis de premier ministre.

Oui, je sais, on ne lui accordant qu'un petit 11 %, la SOFRES, elle, le lui refuse. Mais, bon, il n'y a pas tellement de candidats sérieux. Pour le moment, Delors a l'air de préférer rouler à Bruxelles. Et Djack, grisé par son succès, risquerait de se faire recaler en soufflant dans le ballon. Je vous entends d'ici : Et le Mimi, où il en est de son permis à points ? Lui, c'est pas pareil. Quand on est au volant d'un seize tonnes, on a le droit à l'erreur. N'est-ce pas, messieurs les camionneurs ?

POLITIQUE

Les élections cantonales : analyses et commentaires ..... 2 à 6
M. Rausch démissionne de la présidence du conseil régional de Lorraine 6
Les résultats du second tour . 7 à 28

ÉTRANGER

Trois dirigeants de l'ETA-militaire ont été interpellés au Pays basque français 29
Roumanie : M. Roman l'a emporté largement à la convention du Front de salut national 29
Les autorités moldaves menacent d'intervenir militairement contre les séparatistes russophones ... 29
Turquie : la rébellion kurde continue d'exacerber les passions ... 30
Guatemala : les « cobayes de la paix » du triangle d'Ixil 30
Israël : M. David Levy menace de démissionner de ses fonctions de ministre des affaires étrangères 31

SOCIÉTÉ

Une première mondiale en médecine légale : les victimes de la catastrophe du mont Sainte-Odile ont été identifiées grâce aux empreintes génétiques 32
Réunies pour la première fois à Budapest, les Églises protestantes de l'est et de l'ouest de l'Europe veulent renforcer leur identité ... 32
Les professionnels de la route manifestent contre le permis à points 32
Selon le rapport de la Commission des droits de l'homme, l'antiracisme est inadapté face à une « xénophobie de masse » 34
Sports : les éliminatoires de la Coupe de l'America en voile ; la France éliminée par la Suisse de la Coupe Davis de tennis 35

CULTURE

Musiques : Caetano Veloso, ou les vertus du désordre 36
Le Théâtre ambulant Chopalovitch au Théâtre de la Ville 38

ÉCONOMIE

Volkswagen va supprimer 12 500 emplois en cinq ans 39
Le report de la hausse des prix de l'énergie en Russie 39
Transports : la route se taille la part du lion 40
Vie des entreprises : Pernod-Ricard améliore ses bénéfices réels de 8,3 % 44

COMMUNICATION

Les lycéens s'intéressent surtout à la presse quotidienne et à la radio ... 39

Services

Abonnements 34
Annonces classées ... 42 et 43
Carnet 40
Loto, Loto sportif 40
Marchés financiers 44-45
Météorologie 47
Mots croisés 40
Radio-télévision 47
Spectacles 46

La télématique du *Monde* :
3815 LEMONDE
3615 LM

Le numéro du « Monde » daté 29-30 mars 1992 a été tiré à 618 086 exemplaires.

Nous aimons relever les défis.

Les affaires avec classe.

Aujourd'hui, pour beaucoup d'entre vous, prendre l'avion relève presque de la routine. Et c'est justement là qu'une compagnie aérienne doit être à la hauteur. Plus vous voyagez, plus vous êtes exigeants en matière de confort. Conscients de cette exigence, nous améliorons constamment nos services. Par exemple, le CLUB ANA, la classe affaires qui représente un vrai progrès pour le passager. Avec des sièges plus confortables et des menus plus raffinés. Mais nous n'avons rien changé à notre tradition la plus chère : le service de cabine très personnel, très attentionné, dans le meilleur style japonais, qui a fait notre réputation.

Si vous avez déjà volé avec nous, nous aimerions vous revoir bientôt sur nos lignes. Si vous n'avez pas encore essayé ANA, nous vous réserverons un accueil des plus chaleureux.

Renseignements et réservations : All Nippon Airways, 91, avenue des Champs-Elysées, 75008 Paris. Téléphone : (1) 44 31 44 31, ou dans votre agence de voyages.

ANA
All Nippon Airways
Japan's best to the world.

A partir du 7 avril, ANA offre 3 vols Paris-Tokyo par semaine (les mardis, jeudis et dimanches).

هكذا من الأصل